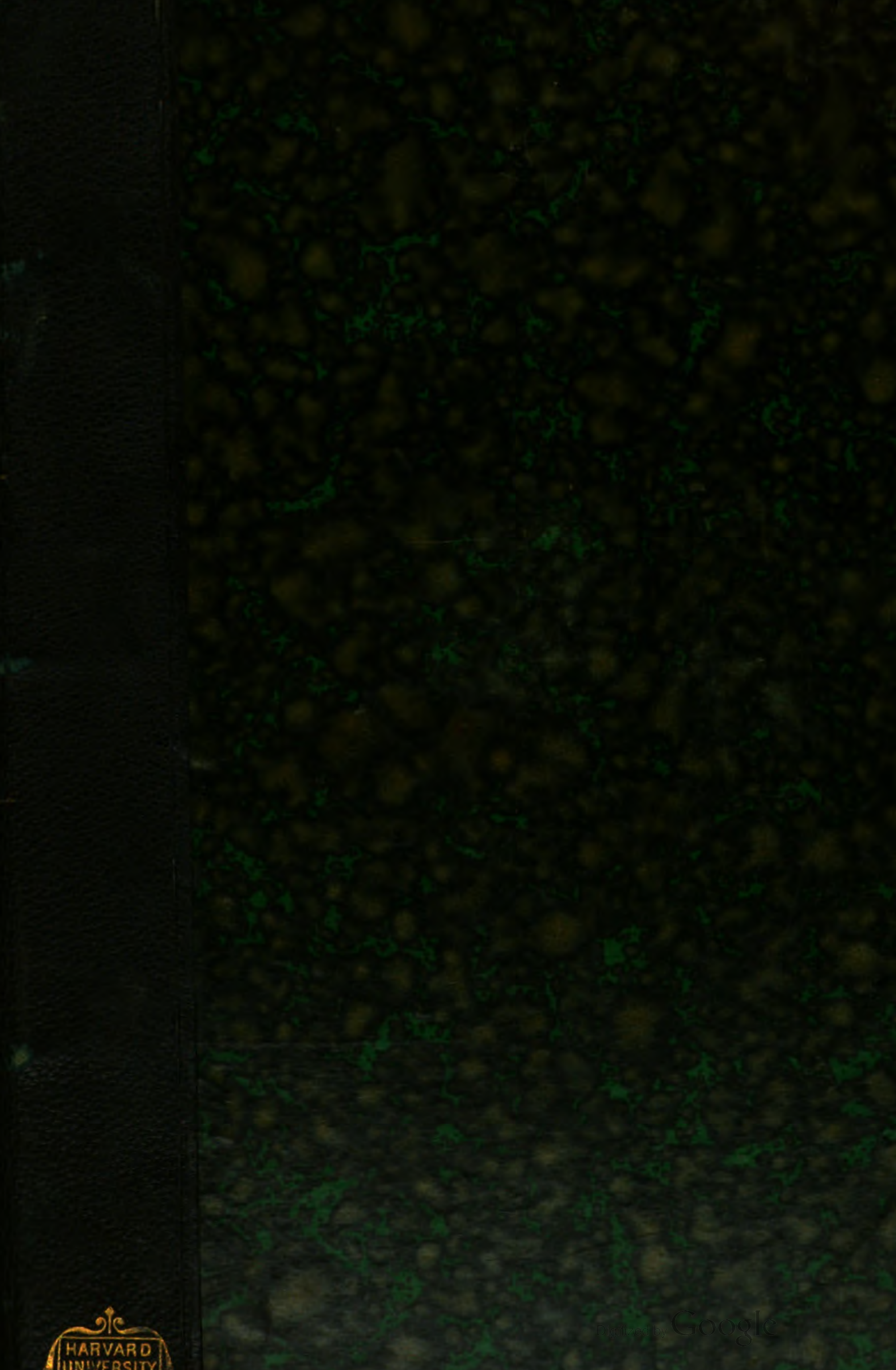
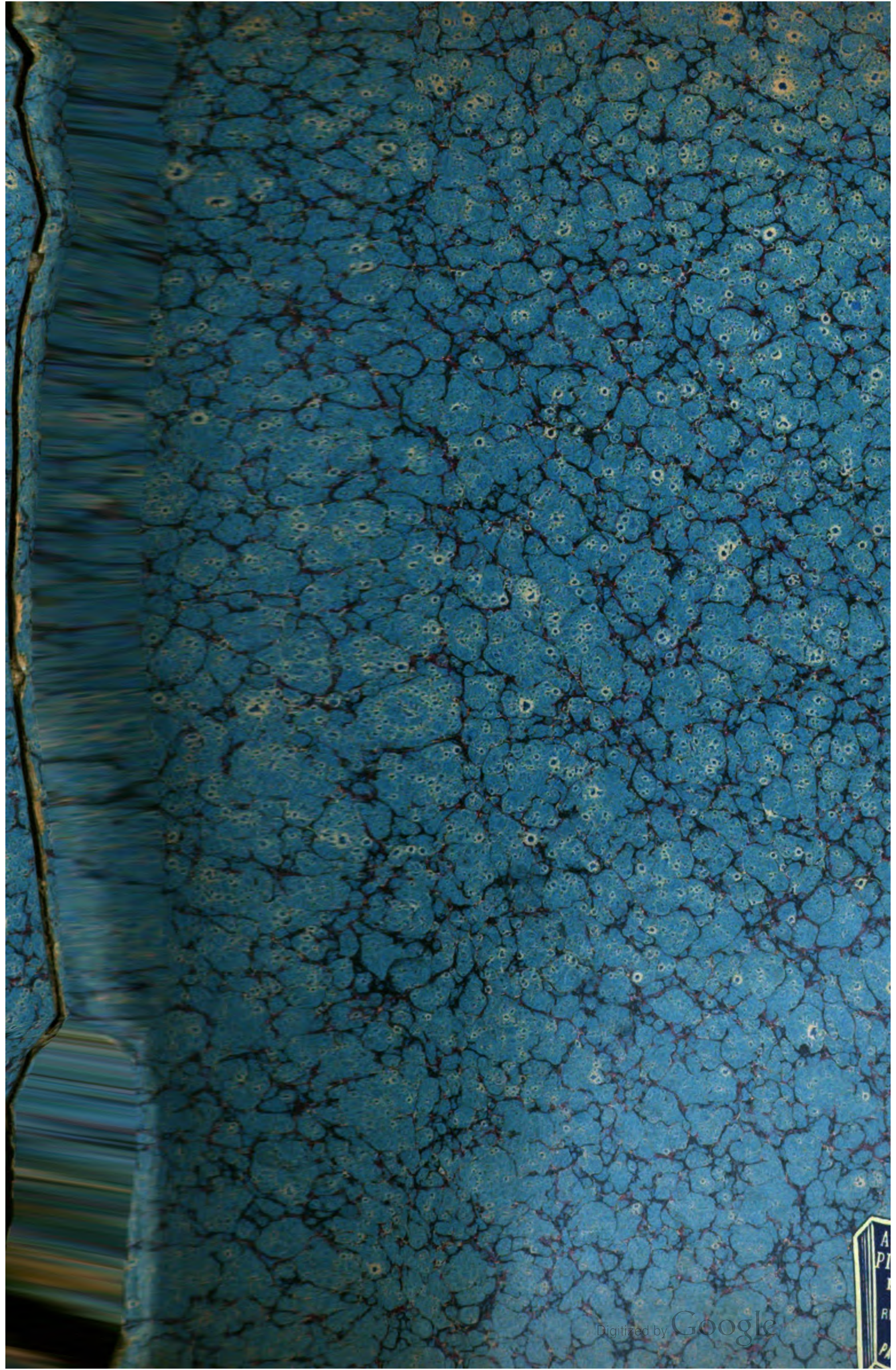

HARVARD
UNIVERSITY



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

TROISIÈME SÉRIE

TOME V

ARTICLE 37 DU RÈGLEMENT

La Société n'entend ni adopter, ni garantir les opinions émises dans les *Mémoires* dont elle aura autorisé l'impression ou la lecture en séance publique.

Cet article du règlement sera imprimé en tête de chaque volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

TROISIÈME SÉRIE

TOME V



ANNECY

A. L'HOSTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE NOTRE-DAME

1879

ERRATA

	Au lieu de :	*Lisez :*
Page 27, ligne 18 :	A. Rillet	A. Rilliet.
Page 51, ligne 30 :	27 décembre	27 novembre.
Page 52, ligne 5 :	Marin, avocat à Chambéry ; — le docteur Marcoz	Marin, avocat à Chambéry; — Bernard-Jean-Maurice Duport, avocat à Chambéry ;— le docteur Marcoz.
Page 462, ligne 28 :	l'illustre Dessaix tué à Marengo	l'illustre Desaix tué à Marengo.
Page 477, ligne 23 :	trouvait	trouvé.
Page 515, ligne 10 :	général de division en 1812, chap. XIX	(supprimer ces mots).

AVANT-PROPOS

HISTOIRE DE CE LIVRE. — VIE LITTÉRAIRE DE JOSEPH DESSAIX

En 1863, Joseph Dessaix envoya au Concours d'histoire ouvert par l'Académie de Savoie un Mémoire intitulé : *Vie politique et militaire du général Dessaix*. L'auteur obtint un prix d'encouragement de 500 francs.

Des années se sont écoulées. La courte biographie de 1863 a pris aujourd'hui les vastes proportions d'une étude historique, le Mémoire succinct de Joseph Dessaix est devenu un gros volume qui porte deux noms d'auteurs.

Le lecteur va connaître les causes et les phases de cette transformation.

A peine son manuscrit était-il déposé au secrétariat de l'Académie, que Joseph Dessaix regretta de n'avoir pu donner un travail complet, accompagné de pièces justificatives tirées de nos grandes collections nationales. Il n'avait eu à sa disposition, pour écrire la vie de son oncle, que des notes succinctes de la main

du général lui-même, quelques liasses de lettres particulières et divers autres papiers de famille, mais non des plus importants. Il pensa que l'on pourrait trouver aux Archives de la guerre les documents les plus essentiels, sans lesquels il ne croyait pas pouvoir livrer à l'impression la vie d'un homme qui occupe une place si honorable dans l'histoire de notre pays, de 1792 à 1815, et il confia ce soin à celui qui est devenu son collaborateur.

Les Archives du dépôt de la guerre offrirent, en effet, une abondante moisson, et après plusieurs mois de recherches, Joseph Dessaix reçut, dans le courant de l'année 1864, un très-grand nombre de documents remarquables relatifs à 1792 et surtout aux campagnes de 1814 et 1815. Il publia, à cette époque, un prospectus de l'ouvrage auquel il conservait son titre primitif : *Vie politique et militaire du général Dessaix.*

Ce n'étaient pas seulement des remaniements considérables, c'était la refonte complète de l'ouvrage qu'exigeait la découverte des documents puisés aux Archives de la guerre. Mais au moment où Dessaix mettait la main au premier chapitre de son travail aggrandi, il fut arrêté par les difficultés du sujet.

En effet, malgré la lumière que les documents avaient apportée sur les années 1792, 1814 et 1815, il restait dans la vie *militaire* du général un grand nombre de lacunes : la période des guerres de la Révolution était fort incomplète; les événements de 1800 à 1808 mal connus; il y avait peu de détails sur la campagne de 1809; presque rien sur les années

suivantes et sur la guerre de Russie; rien sur Berlin. En outre, la vie *politique* de Dessaix, sa carrière législative, restait complétement dans l'ombre.

Privé des sources d'informations qui n'existent guère que dans les collections publiques des grandes villes, Joseph Dessaix n'a pu entreprendre ce nouveau travail. Les années s'écoulèrent et l'ouvrage fut indéfiniment ajourné. En 1870, sentant sa fin approcher, Joseph Dessaix inscrivit dans l'acte de ses dernières volontés (en date du 15 août 1870) la disposition suivante :

« ... Je regrette beaucoup de n'avoir pu achever la biographie de mon oncle le général Dessaix; mais depuis le prix académique qui m'a été décerné pour ce travail, j'ai recueilli de si nombreux documents nouveaux, qu'il m'a été impossible de le livrer à l'impression dans son texte primitif.

« Mais ce que je n'ai pas eu le temps de faire, M. André Folliet peut aisément l'achever, et publier cette étude qui sera très-intéressante au point de vue de l'histoire révolutionnaire du pays. Je le prie donc d'y vouloir bien mettre la main, et de le livrer à l'impression sous son nom et le mien comme deux collaborateurs. »

L'accomplissement de cette mission de confiance a été pour le collaborateur de Joseph Dessaix une tâche sacrée, à l'achèvement de laquelle il a mis à profit les loisirs, très-rares à la vérité, que lui a laissés, depuis 1871, le mandat législatif dont ses concitoyens l'ont honoré.

Une masse très-considérable de documents importants, dont Joseph Dessaix ignorait l'existence, et qui n'ont été communiqués qu'après sa mort à son collaborateur, ont élargi considérablement le cadre de cette étude et ont donné lieu à un travail entièrement nouveau.

Mme la baronne Favrat, seconde fille du général Dessaix, avait conservé un grand nombre de pièces originales du plus haut interêt. Son neveu et héritier, M. Léon Charmot-Breissand, n'a pas voulu que ces archives de familles fussent perdues pour l'histoire; elles renfermaient, notamment, des pièces officielles sur la période révolutionnaire, le journal de la campagne de 1809, l'historique de la division Dessaix de 1810 à 1812, quelques documents sur le gouvernement de Berlin, et une précieuse correspondance de 1814 et 1815 qui n'existe pas aux Archives du dépôt de la guerre.

De son côté, Mlle Léontine Charmot-Breissand a bien voulu nous communiquer une série à peu près complète de copies de lettres de 1803 à 1815.

Les Archives, et surtout la Bibliothèque de la Chambre des députés, si riche en pièces sur les Assemblées législatives de la Révolution, ont permis de restituer complétement la physionomie du rôle politique de Dessaix au Conseil des Cinq-Cents; enfin, d'autres lacunes ont été comblées par des recherches à la Bibliothèque et aux Archives nationales.

L'histoire de 1792 à 1815 a été trop souvent écrite de confiance, d'après une légende convenue ou sur des documents de seconde main : ce n'est pas

ainsi que nous avons procédé. On trouvera plus loin la liste des sources auxquelles nous avons puisé : elle peut donner une idée des recherches que coûte un simple travail d'histoire épisodique. Elle est précédée d'un parallèle entre *Desaix* et *Dessaix*, morceau tout entier de la main de Joseph Dessaix, qui voulait le placer en tête de la vie de son oncle.

On trouve à la fin du volume les notes et pièces justificatives qui n'ont pu, à raison de leur longueur et de leur importance, être reproduites dans le texte ou simplement fondues dans le récit.

Nous avons pensé que des notices biographiques sur les compagnons d'armes du général Dessaix ne pourraient qu'accroître l'intérêt de ce livre; ces notices forment l'objet d'un appendice qui renferme en même temps une table alphabétique des noms des principaux personnages cités dans l'ouvrage.

En terminant la tâche laborieuse qui m'a été confiée, il me reste à rendre un juste hommage à la mémoire de mon cher et regretté collaborateur, qui a occupé une place si distinguée dans la littérature savoisienne.

Publiciste, poëte, historien, auteur dramatique, journaliste, Joseph Dessaix a touché à tous les genres sans s'attacher exclusivement à aucun; il a laissé un certain nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont malheureusement inachevés, mais qui tous attestent ce que l'on pouvait attendre de ce talent élevé et vigoureux, de cet esprit alerte et indépendant, de ce cœur sincère, de ce patriote éclairé dont la vie laborieuse a été trop courte!

Né à La Chavanne, commune d'Allinges, le 7 mai

1817, Joseph-Marie Dessaix se sentit de bonne heure attiré vers les lettres. Il fonda à Chambéry, en 1840, le journal *l'Éducation*, paraissant par livraisons mensuelles, autographié et illustré. C'était, croyons-nous, le premier journal purement littéraire publié en Savoie. Destiné à l'enfance et à la jeunesse, il fut imprimé par l'autographie, procédé nouveau qui permettait aux enfants de se familiariser avec la lecture des manuscrits. Le procédé *auto-zincographique*, inventé par Joseph Dessaix, obtint, en 1844, des patentes de privilége exclusif, et l'Académie des sciences de Turin, appelée à se prononcer sur le mérite de l'invention, la déclara *nouvelle, ingénieuse* et *utile.*

Joseph Dessaix avait alors 23 ans. Ce début dans la carrière littéraire fut suivi, en 1842, du *Foyer,* journal de critique théâtrale et d'anecdotes littéraires, publié à Chambéry par le même procédé. Citons encore, parmi ses premiers essais : *le Moyen de trouver un mari* ou *l'Oncle et le Neveu*, comédie-vaudeville en un acte, représentée pour la première fois sur le théâtre de Chambéry, le 1er février 1844; cette pièce fut composée au bénéfice d'un malheureux directeur de troupe dramatique; elle fit salle comble; — le *Noïaphanisme* ou *Système des combinaisons, moyen de remplacer le génie par la vapeur* (Chambéry 1844); *De quelques questions sur les arts graphiques* (Chambéry 1844), mémoire inséré dans les *Annales de la Chambre royale d'Agriculture et de Commerce de Savoie*, dont l'auteur avait été nommé membre.

Les événements de 1848 jetèrent Joseph Dessaix

dans la politique, dont les agitations devaient, en échange de succès enviés, lui donner bien des amertumes.

Ses premières années s'étaient écoulées en partie auprès de son oncle le général, et il avait grandi aux récits de l'épopée révolutionnaire. Admirateur passionné de cette grande époque, il fut dès l'enfance républicain enthousiaste. A l'âge de seize ans, il fut, suivant les procédés arbitraires de cette époque, enfermé d'abord au fort de l'Esseillon, puis à Fénestrelle, pour avoir écrit une satire contre le roi Charles-Albert. Après deux ans de captivité sans jugement, il sortit des prisons d'État l'âme profondément ulcérée. Il n'avait que dix-huit ans!

Doué d'une imagination ardente, passionné pour tout ce qu'il croyait être vrai et juste, Dessaix salua avec joie l'aurore de nos libertés politiques.

Son début comme publiciste fut très-remarqué; ce fut un *Pamphlet sur la question italienne* (réponse à Timon), brochure de 63 pages, écrite à Turin en mars 1848, en réponse au premier pamphlet de M. de Cormenin sur les affaires d'Italie.

Le système fédératif que M. de Cormenin préconisait était, à cette époque, fort goûté en Italie; l'idée de l'unité ne s'était pas fait jour dans les masses. La réponse à Timon fut un trait de lumière. L'auteur y fit entendre la voix prophétique de l'avenir, avec Rome capitale et l'Italie unifiée. Tout ce que le petit livre a prédit s'est réalisé, à l'exception de l'attitude de Pie IX comme réformateur : on croirait cette brochure écrite d'hier.

Quelque temps après il fit paraître à Chambéry *le*

Chat, journal charivarique avec caricatures qui obtint un grand succès. Cette publication fut interrompue au printemps de 1849, à la suite d'un événement funeste dont les conséquences pesèrent sur toute la vie de Joseph Dessaix.

Provoqué en duel par un adversaire politique, Dessaix, qui n'avait jamais tenu une épée, eut le très-grand malheur de tuer son ancien camarade, devenu son ennemi d'un jour. Cet infortuné jeune homme s'enferra lui-même, tandis que son épée traversait dans toute sa longueur le bras droit de Dessaix. Oubliant sa propre blessure, Dessaix s'empressa de prodiguer à son malheureux adversaire des soins devenus inutiles, puis il se se réfugia à Chapareillan (Isère), pour échapper à la rigueur des lois sardes sur le duel.

Son exil dura trois ans. C'est à Chapareillan qu'il commença la publication de *l'Allobroge*, publication suspendue par suite de l'internement de son rédacteur à Clermont-Ferrand. De retour à Chapareillan, il échappa à grand'peine, après le 2 décembre 1851, à une arrestation nocturne, et vint se constituer prisonnier à Chambéry, où il fut condamné à trois ans de détention et à l'interdiction des fonctions publiques.

Mais à la première nouvelle de cette condamnation, des pétitions couvertes de signatures partirent de toutes les vallées de la Savoie et sollicitèrent sa grâce. L'âme généreuse du roi Victor-Emmanuel ne put résister à tant de témoignages de sympathie, et la peine de notre malheureux ami fut réduite à trois mois de *confinement* à Annecy.

Lorsque Joseph Dessaix put enfin reprendre, en 1853, le cours de ses travaux littéraires, interrompu par tant de traverses, il publia (à Annecy) l'*Histoire de Savoie racontée aux enfants et à la jeunesse.* Ce petit volume, qui révélait chez son auteur de nouvelles et sérieuses qualités d'écrivain, ne traite que des temps antérieurs à la domination des princes de Savoie. L'auteur avait commencé d'écrire le second volume; les deux premiers entretiens, qui traitent de la *féodalité* et de l'*origine de la maison de Savoie* sont complets; le troisième entretien, qui traite des *premiers comtes*, est resté inachevé, et l'auteur n'a pas poussé plus loin son travail.

C'est à cette époque qu'il commença un grand ouvrage qui devait être un monument national, *la Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique, illustrée de cent trente dessins*, portraits, vues, costumes et cartes géographiques sur une grande échelle, une par province. Grâce à un éditeur intelligent, M. Perrin, et au concours d'artistes distingués, MM. Cabaud et Loppé, ce magnifique ouvrage, qui commença à paraître en 1854, était la plus belle publication qu'on eût jamais entreprise sur la Savoie. Il devait avoir deux volumes: le premier, qui a paru entièrement, renferme des recherches pleines d'intérêt sur l'antiquité et le moyen âge, et donne une bonne géographie historique de notre pays jusqu'à nos jours; il renferme aussi des données statistiques intéressantes. Mais l'extension considérable donnée dans ce volume à la géographie historique et surtout l'excessive abondance des documents accusaient

un manque de proportions qui devait nuire à l'ensemble de l'ouvrage; cependant l'introduction historique du premier volume, ainsi que celle du second, dans laquelle l'auteur décrit poétiquement les merveilles de la nature dans notre beau pays, comptent au nombre des meilleurs morceaux littéraires qui soient sortis de la plume de Joseph Dessaix. Malheureusement le deuxième volume, consacré à la partie pittoresque, statistique et biographique, est resté inachevé: la moitié à peine a paru, et la publication est restée interrompue.

En 1855, et tout en travaillant à la *Savoie historique*, Dessaix fondait à Chambéry, avec le concours de MM. François Rabut, Ch. Guillermin, Aug. Dufour, et plusieurs autres amis des sciences historiques, la *Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, dont il fut le premier président. Il a publié, dans les Mémoires de cette Société, une *Notice sur Jean-Marie Frère, curé de Collonges-sous-Salève*, et une *Notice historique et critique sur Jacques Pelletier*, du Mans, avec la réimpression de son curieux poëme : *la Savoie*, dédié à très-illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Berry. Cette réimpression a été faite, page par page, d'après l'édition unique d'Annecy, *chez Jacques Bertrand*, 1572, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire.

Son *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en* 1792 (Chambéry, 1857) est une page importante de notre histoire nationale. C'est un recueil de documents complétement inédits, tirés des Archives du château de Chambéry sous l'administration de M. l'intendant général Magenta. Ce volume in-16, de 464 pages, ren-

ferme le récit des événements qui ont amené et suivi l'occupation de la Savoie par l'armée du général de Montesquiou, le 22 septembre 1792, et la convocation de l'Assemblée nationale souveraine des Allobroges qui en fut la conséquence. On y trouve le compte rendu des travaux législatifs de cette Assemblée (octobre 1792) et de ceux de la Commission provisoire à laquelle elle délégua l'administration de la Savoie, jusqu'à la prise de possession du département du Mont-Blanc par les commissaires de la Convention Nationale (15 décembre 1792).

En septembre 1857, Joseph Dessaix fut appelé à Modane par l'illustre ingénieur Sommeiller, qui le fit nommer secrétaire de la direction technique de la percée des Alpes. Dessaix devait être l'historiographe de cette colossale entreprise. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres d'un Montagnard savoisien* (Chambéry, 1858) qui lui coûtèrent sa place. Il y attaquait avec autant de verve que de bon sens, mais avec une extrême vivacité de forme, une singulière coutume locale appelée l'*Aumône de Pâques*. Cette coutume divisait, depuis des siècles, les habitants de Modane en deux castes : les *Manants* et les *Forestiés*. Des manants, aux dépens desquels la verve railleuse du *Montagnard* s'était égayée, se vengèrent en obtenant l'éloignement de l'auteur.

Joseph Dessaix était incontestablement, à cette époque, le plus populaire des écrivains de notre Savoie. Son chant national des *Allobroges vaillants* retentissait dans toutes nos montagnes. Nous voulons parler de sa cantate *la Liberté*, composée à l'occasion de la fête du

Statut constitutionnel en 1856, et chantée par Mlle Clarisse Miroy sur les théâtres de Chambéry, d'Annecy, d'Aix-les-Bains, de Genève et de Lausanne. Cette mâle poésie est restée le chant populaire et patriotique de la Savoie. Elle a eu plus de vingt éditions ; tous les corps de musique des deux départements de la Savoie et tous nos orphéons l'ont encore dans leur répertoire.

Avec ses aptitudes multiples, son imagination primesautière et sa tournure d'esprit bien personnelle, Joseph Dessaix avait toujours eu du goût pour la composition dramatique. Il révéla en ce genre de réelles qualités d'énergie dans son drame historique en cinq actes, intitulé *le Prisonnier de Chillon* ou *la Savoie au XVIe siècle*. Ce drame a été représenté pour la première fois au théâtre de Chambéry le 25 mai 1856. Il a été joué sur les scènes d'Annecy, d'Aix, de Lausanne et de Genève. Cet ouvrage n'aurait pu aborder des scènes plus importantes qu'après de nombreuses corrections, qui en eussent fait disparaître les fautes contre le goût littéraire, les longueurs, l'enflure et les tirades déclamatoires. C'était bien ainsi que Dessaix jugeait lui-même son drame, qui, malheureusement, n'a jamais été imprimé, et dont le manuscrit même est incomplet (1).

Un autre essai dramatique de Joseph Dessaix appartient à un genre bien différent ; c'est une pièce pleine de verve et d'humour, intitulée *la Savoie à la recherche du Mont-Blanc*, folie-vaudeville en trois actes et quatre tableaux (Genève, 1860). C'est la question de

(1) Les deux premiers actes seuls ont été retrouvés.

l'annexion de la Savoie à la France mise en vaudeville. Le Mont-Blanc, le Buet, le Righi, la Dent d'Oche, la Jungfrau, l'ombre de Napoléon, la déesse de la Liberté et le Juif-Errant apparaissent dans cette spirituelle fantaisie ; on y voit aussi la fameuse fontaine de l'Escalade de Genève. Jouée plusieurs fois à Evian par une troupe d'amateurs, cette pièce, pétillante de gaîté, a eu un succès de fou rire.

Dans l'hiver de 1859 à 1860, Joseph Dessaix avait fait imprimer à ses frais, à Genève, deux nouveaux travaux historiques : le *Précis de l'Histoire nationale*, traduit du livre *Storia patria*, de M. le professeur Ricotti, et un *Jeu de cartes historique*, représentant tous les portraits des princes de la maison de Savoie. Le *Précis*, traduction d'un ouvrage approuvé par le Conseil supérieur de l'instruction publique de Turin, était destiné à l'usage des écoles secondaires de la Savoie, du val d'Aoste, de la vallée d'Oulx et de la partie du comté de Nice où la langue française était en usage. Le *Jeu de cartes historique* était aussi destiné aux maisons d'éducation; mais l'annexion de la Savoie à la France étant survenue pendant l'impression, les deux éditions ont été perdues pour l'auteur.

Quelque temps après l'annexion, un éditeur de Paris qui a la spécialité des publications illustrées, M. Henri Charpentier, voulant publier un grand ouvrage sur les nouveaux départements, s'adressa à Joseph Dessaix, que ses travaux signalaient comme l'écrivain le plus compétent de notre pays. L'ouvrage parut en 1861 sous ce titre : *Nice et Savoie, sites pittoresques, monu-*

ments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (Paris et Nantes, 1861). Imprimé avec luxe, cet ouvrage splendide, grand in-folio, renferme plus de quatre-vingts planches imprimées en plusieurs couleurs. Joseph Dessaix a écrit les deux tiers de cette publication grandiose, comprenant l'histoire et la description des deux départements savoisiens. Celui de Nice a été traité par M. A. de Jussieu, archiviste de la Savoie.

Fixé à Evian dès 1859, Dessaix fit paraître, le 12 juin de cette même année, le premier numéro de *la Nymphe des Eaux*, journal des stations balnéaires de la Savoie et des environs. Ce journal, qui parut dès lors chaque année pendant la belle saison jusqu'en 1870, rendit des services inappréciables à la ville d'Évian, en donnant une notoriété très-étendue aux eaux de cette charmante station d'été. Grâce en grande partie à la publicité de *la Nymphe des Eaux*, le nombre des baigneurs, qui n'était que de mille trois cent vingt-sept en 1859, était arrivé, en 1864, à trois mille cent soixante-treize ! C'est Joseph Dessaix qui eut l'idée de transformer dans son journal le nom d'Évian en celui d'Évian-les-Bains, ce qui a plus fait pour la renommée de ses eaux que de pompeuses annonces. Ce nom passa bien vite en usage dans la presse hydrologique, et quelques années plus tard le gouvernement français sanctionna cette heureuse innovation.

La ville de Thonon avait cessé depuis longtemps de posséder une imprimerie, création qui se faisait désirer d'autant plus vivement qu'elle était réclamée

par les besoins de chaque jour. Avant l'annexion, Joseph Dessaix avait déjà pris l'initiative d'une souscription pour doter la ville d'un établissement si utile ; il mit tout en œuvre pour mener cette entreprise à bonne fin. L'année suivante, l'imprimerie fonctionna, et le premier numéro du *Léman* sortit de ses presses dans le mois d'août 1861. Dessaix venait, à cette époque, de refuser une brillante situation dans la presse officieuse; il préféra garder noblement l'indépendance de ses opinions et de son caractère, et se consacrer à sa modeste feuille hebdomadaire, au grand avantage de son pays dont il soutint les intérêts avec un zèle infatigable. Sa verve féconde, ses aptitudes diverses, son érudition variée, et, par-dessus tout, son ardent amour du pays natal firent bientôt du *Léman* un excellent organe des intérêts locaux. Cependant la rédaction et la publication de ces deux journaux ne suffisaient pas à cet infatigable travailleur. Il fit imprimer à Thonon (imprimerie Chablaisienne, 1864) *Évian-les-Bains et Thonon, guide du baigneur et du touriste.* C'est un intéressant recueil de promenades historiques, de courses de montagne, de légendes populaires et de récits merveilleux. Il est aussi l'auteur d'une très-bonne monographie du lac Léman, insérée dans la *Revue Moderne*, en 1868.

Grâce à une certaine circonspection d'allures que Joseph Dessaix savait parfois concilier avec la rude franchise de sa polémique, *le Léman* put vivre à peu près tranquille sous le régime impérial, et cotoyer sans accidents sérieux la législation cauteleuse et subtile de

l'Empire, qui interdisait la politique et « l'économie sociale » aux journaux non pourvus d'autorisation. Il ne devint politique que le lendemain du 4 Septembre; mais alors Joseph Dessaix était mourant. Il écrivit encore pendant deux mois, après la chute de l'Empire, des pages brûlantes d'ardeur patriotique, d'enthousiasme pour la liberté républicaine, et marquées au meilleur coin de son esprit. On y retrouve dans toute leur vigueur cette sagacité qui pénétrait les caractères, ce bon sens implacable et cette verve impitoyable qui savaient si résolûment arracher les masques. Ces pages furent les dernières.

Il était atteint depuis plusieurs mois d'une maladie terrible et très-rare, qui est toujours mortelle (l'angine de poitrine). Il supporta ses souffrances avec une constance héroïque et travailla jusqu'au bout. Le 31 août 1870, il m'écrivait ces lignes :

« La cause primordiale est une affection du cœur qui a fait tant de ravages que je suis tombé dans une hydropisie terrible.... Je suis cloué sur une chaise et je souffre comme un martyr jour et nuit. Je ne sais comment je puis encore tenir la plume. Je travaille tant que je puis; cela me distrait. Je mourrai la plume à la main. »

Il est mort, en effet, la plume à la main, le 30 octobre 1870, au milieu des désastres de la guerre, des angoisses et des espérances patriotiques d'alors. Il a été tué par le cœur; c'est ainsi que meurent ceux qui ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert.

Joseph Dessaix n'avait que cinquante-trois ans. Il était resté président honoraire de la Société savoisienne

d'histoire et d'archéologie. Il avait été président de la Société d'instruction mutuelle de Chambéry, membre de l'ancienne Chambre royale d'agriculture et de commerce de Savoie, et l'un des fondateurs de la Société d'histoire naturelle de Chambéry. Il était membre de la Société d'encouragement des arts et de l'industrie de Paris, membre honoraire de l'Institut national genevois, et de la Société d'histoire de la Suisse romande, etc. Il avait été nommé, en 1866, chevalier de l'Ordre des SS.-Maurice-et-Lazare sur la proposition du grand chancelier de l'ordre, M. le comte Louis Cibrario, qui était à la fois l'un des plus éminents historiens de notre siècle, et l'un des amis les plus éclairés de notre Savoie.

Le 7 novembre 1870, *le Léman* publiait sur Joseph Dessaix une notice détaillée, émue et touchante, due à la plume patriotique d'un de ses plus anciens et plus fidèles amis, M. Adolphe Dumont.

A son tour, son ancien et constant collaborateur, alors enfermé dans Paris assiégé, vient apporter à son souvenir le tribut de ses regrets.

En quittant prématurément ses travaux inachevés, Joseph Dessaix a du moins emporté la certitude qu'une main amie écrirait un jour l'Étude historique sur le général Dessaix.

Aujourd'hui sa dernière volonté est remplie.

Ce sera une suprême consolation pour sa mémoire, que son nom soit indissolublement lié désormais à celui de son oncle, l'illustre soldat et le grand patriote!

André Folliet.

DESAIX ET DESSAIX

Une seule lettre différencie les noms de ces deux hommes de guerre que l'on confond généralement en France. La mort glorieuse du vainqueur de Marengo semble avoir effacé la personnalité de son homonyme.

Je ne veux pas établir de parallèle entre eux ; car lorsque *Desaix* succombait dans la plaine de Marengo, il était parvenu depuis longtemps au grade de général de division, tandis que *Dessaix*, qui avait refusé les épaulettes de général après le siége de Toulon, n'était encore que colonel.

L'illustration du premier ne porte point ombrage au second, qui, moins en évidence comme chef militaire, fut grand par ses vertus civiques et son désintéressement.

Gouverneur de plusieurs villes du nord, il eût put devenir millionnaire, il se contenta d'emporter l'estime de leurs habitants dont les fils conservent encore de lui le religieux souvenir que mérite la vertu refusant l'or pour récompense.

Desaix est né en Auvergne, *Dessaix* est né en Savoie.

Auvergne et Savoie! Sœurs étroitement liées, fières de leur antique indépendance et souvent confondues

parce qu'elles vont demander au travail leurs lettres d'affranchissement.

Desaix appartient à la noblesse; *Dessaix* n'avait pas de blason.

Ils n'étaient cependant riches ni l'un ni l'autre et leur pauvreté à tous deux était proverbiale.

Desaix était l'ami de Bonaparte; *Dessaix*, membre républicain du Conseil des Cinq-Cents méconnu par le premier consul, fut oublié par l'Empereur.

Napoléon, en apprenant la défection de Marmont s'écria : « En vérité, je peux me vanter d'avoir bien connu les hommes! » L'adversité seule lui fit ouvrir les yeux.

Quand les grands maréchaux mutinés livrèrent la France aux Cosaques, *Dessaix*, resté fidèle, défendit pied à pied le territoire aux Autrichiens. Le *Bayard du Mont-Blanc* remit le dernier l'épée au fourreau et rentra dans ses foyers couvert de gloire, mais noblement pauvre.

A la mort de *Desaix*, le premier consul dit : « Je veux lui décerner des honneurs tels que nul mortel n'en reçut jamais de pareils. »

En effet :

Le statuaire Pozzi est chargé de tailler un buste en marbre; le célèbre peintre Appiani reçoit l'ordre de reproduire sur la toile les traits du guerrier; un arrêté du 5 messidor porte que son nom sera inscrit sur la colonne nationale destinée à perpétuer la gloire de l'armée; qu'une médaille sera frappée en son honneur, et qu'un trophée lui sera élevé dans le temple de Mars, à

la fête anniversaire du 14 juillet. Bonaparte commande, pour le musée de Lyon, au sculpteur Chinard, le buste du conquérant de la Haute-Egypte. Le Tribunat prend le deuil. Une souscription lui fait ériger un monument à Paris, place Dauphine, et Riom lui élève un obélisque auquel on donne autant d'assises que le héros a vécu d'années.

Un fort de la Martinique ainsi qu'un vaisseau reçoivent le nom glorieux du général.

Clermont veut avoir une place et une rue *Desaix*, et lui érige une statue colossale sur la place Jaude.

Les arts reproduisent sous toutes les formes les scènes militaires de la vie du héros.

Par un arrêté des Consuls du 8 messidor, son corps est transporté au Grand-Saint-Bernard, où un mausolée en marbre lui est élevé, et il a, selon l'expression de Bonaparte, les Alpes pour piédestal et les religieux hospitaliers pour gardiens.

Toute la France prend part à l'enthousiasme général, et c'est justice, car les grands hommes sont les plus belles preuves de noblesse dont une nation puisse s'enorgueillir, et les honneurs qui leur sont rendus concourent à l'enregistrement de titres si glorieux.

Cherchez cependant la tombe de *Dessaix* dans le champ du repos de sa ville natale! nulle pierre n'en marque la place, mais j'inscrirai au temple de mémoire son courage et ses vertus

« Exegi monumentum ære perennius. »

JOSEPH DESSAIX.

SOURCES ET OUVRAGES CONSULTÉS

MANUSCRITS

Notes manuscrites du général Dessaix.

Notes journalières de campagne, par l'aide de camp, son frère.

Notes de famille du docteur Dessaix père.

Lettres particulières communiquées par la famille.

Procès-verbaux de la Commission d'administration provisoire des Allobroges (Archives de la préfecture de la Savoie).

Le Tocsin de la Savoie, copie manuscrite d'une brochure du général Dessaix.

Archives de la ville de Thonon.

Archives du Dépôt de la guerre : — 1792, campagne de Savoie; — 1813, correspondance de l'intérieur; — 1814, correspondance de Napoléon; correspondance du ministre de la guerre; correspondance générale des maréchaux, généraux, etc.; — 1815, armée des Alpes.

Archives de la guerre; états de services.

Archives de la Chambre des députés.

Archives nationales.

Archives de M. Léon Charmot-Breissand : *Journal de la campagne de 1809; Historique de la division Dessaix, de 1809 à 1812;* pièces diverses sur 1814, 1815, etc.

Copie de lettres du général Dessaix; archives de M. Léon Charmot-Breissand et de Mlle Léontine Charmot.

Recueil des lettres écrites par le général Dessaix à M. Gaillard de Saint-Claude (1830-1834).

IMPRIMÉS

Mémoires politiques et militaires du général Doppet (Carouge, 1797).

Notice sur M. Vittoz, curé de la Giettaz (Annecy, 1853).

Le Souper de Beaucaire, par Napoléon Bonaparte (*Œuvres,* Pankouke, 1821).

Le Moniteur Universel.

Le Journal des Débats et *Décrets de l'Assemblée nationale.*

Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie (Paris, 1821).

F. Rabut, *Fragments sur l'Histoire de Chambéry* (1859).

Dubois-Crancé, *Pièces justificatives* (1793).

Albanis-Beaumont, *Description des Alpes Grecques et Cottiennes* (Paris, 1806).

Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

Croisollet, *Histoire de Rumilly* (1870).

J. Philippe, *Les Gloires de la Savoie* (1865).

J. Dessaix, *Histoire de la Réunion de la Savoie à la France en 1792.*

J. Depoisier, *Notice sur la Légion franche des Allobroges* (1855).

Procès-verbaux du Conseil des Cinq-Cents.

(De la Bibliothèque de la Chambre des Députés) : *Collection de pièces relatives à la Révolution française* avant et après 1789 jusqu'à l'an XII inclusivement, formée par les soins de Portiez (de l'Oise), 568 volumes in-8° et 46 volumes in-4° ; — *Mélanges de la Révolution,* 118 volumes in-8° ; — Recueil de pièces relatives à la Révolution, 17 volumes in-8°.

(De la Bibliothèque Nationale) : *Correspondance* des représentants Dessaix, Déthier et Stevenotte (*Journal des hommes libres*).

A. Coppi, *Annali d'Italia dal 1750 al 1850.*

C. Botta, *Storia d'Italia dal 1789 al 1814.*

Les Victoires et Conquêtes des Français, etc. (édition Pankouke.)

Correspondance originale de Napoléon.

Stutterheim, *la Guerre de l'an 1809 entre l'Autriche et la France.*

Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

Trophée des Armées françaises (Paris, 1819).

Bulletins de la Grande Armée.

Le capitaine A. du Casse, *Précis historique des opérations de l'Armée de Lyon en 1814* (Paris 1849).

Le général Koch, *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814* (Paris, 1819)

Le général Guillaume de Vaudoncourt, *Histoire des campagnes de 1814 et 1815 en France* (Paris, 1826).

Le général Girod (de l'Ain), *Dix Ans de mes souvenirs militaires, de 1805 à 1815* (Paris, 1873).

Béatrix, *Histoire du pays de Gex* (Lyon, 1851).

Brossard, *Histoire du pays de Gex.*

J. Taulier, *Histoire du Dauphiné.*

E. Lecomte, *Les Autrichiens dans le pays de Gex et dans le département de l'Ain, en* 1814 *et* 1815 (Lyon, 1859).

Melvil-Glover, *le Pont de la Dranse et ses alentours* (1854).

A. Rillet, *le général Dessaix devant Genève,* (*Journal de Genève,* 1868).

Massé de la Rue, *Une Page de l'histoire de Saint-Julien* (*la Zône,* 1872).

Pictet de Sergy, *Genève ressuscitée* (1869).

C. Fontaine, *Recherches historiques sur Carouge* (1857).

Albin-Gras, *Grenoble en 1814 et 1815.*

Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse (Paris, 1857).

V. de Saint-Genis, *Histoire de Savoie* (1869).

Th. Lavallée et Fr. Lock, *Histoire des Français* (Paris, 1856).

Journal du Mont-Blanc, VII° année (1815).

Annuaire du département du Léman pour l'année 1811.

L'Europe centrale, de Genève (1834).

Dictionnaire des généraux français.

Notice qui accompagne la carte de Savoie publiée en Angleterre par Paul Chaix, de Genève, en 1832.

Biographies : Nouvelle des contemporains (1827); Nouvelle et portative des contemporains (1836); Universelle, de Michaud, supplément, t. LXII; Générale, de F. Didot (1855).

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE EN SAVOIE

LE GÉNÉRAL DESSAIX

SA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LA LÉGION ALLOBROGE ET LES GUERRES DE LA RÉPUBLIQUE

(1764-1798)

CHAPITRE PREMIER

LE TOCSIN DE LA SAVOIE

(1764-1791)

SOMMAIRE. — La Savoie en 1789. — La famille et les cinq frères Dessaix. — Joseph-Marie. — Il est reçu docteur en médecine. — Son séjour à Paris. — État des esprits en Savoie. — L'échauffourée de Thonon. — Les réfugiés de Versoix. — Inutiles démarches à Turin. — Les réfugiés refusent de se soumettre. — Leur débarquement à Hermance. — Condamnation à mort. — Retour à Paris.

La Révolution de 1789 produisit en Savoie une commotion profonde. Dans ce pays, français par la langue, par les mœurs et par les idées, la partie éclairée de la bourgeoisie applaudissait aux réformes inaugurées

en France par l'Assemblée constituante. Les abus de l'ancien régime étaient peut-être moins criants dans le duché de Savoie que dans l'ancienne monarchie française, mais le règne du *bon plaisir*, qui caractérisait surtout l'absolutisme du gouvernement sarde, l'avait rendu odieux à tous. Ces dispositions des esprits se traduisirent par des écrits séditieux et par des mouvements populaires à Chambéry, à Montmélian, à Thonon. Les événements qui se passèrent à cette époque dans cette ville, sur les bords du lac Léman, nous occuperont plus tard; mais pour l'intelligence du récit, nous devons tout d'abord ramener le lecteur un demi-siècle en arrière.

Le 14 février 1739, à Thonon, Élisabeth Woobten, d'Oxford, en Angleterre, veuve de sir Thomas Fitzgerald, mariée à André-Joseph Dessaix, maître chirurgien, bourgeois de Thonon, donnait naissance à un enfant qui reçut les noms de Charles-Joseph-Eugène, et devint plus tard un médecin distingué. Il épousa, le 23 octobre 1763, Marie-Philippine Favrat.

Sept garçons et sept filles naquirent de cette union. Deux des garçons moururent en bas âge. Ceux qui survécurent s'appelèrent : Joseph-Marie (1764), François-Amé (1767), Claude-François (1770), Jean-François-Aimé (1773), et Jean-Marie-Adolphe (1781).

La destinée politique de ces cinq frères fut la même : ils combattirent pour les mêmes idées ; ils marchèrent sous les mêmes drapeaux, et l'aîné devint leur protecteur et leur chef. Les quatre premiers se signalèrent dès le début de la Révolution, et prirent une part importante au mouvement qui arracha la Savoie à ses anciens souverains pour la réunir à la France nouvelle.

A la suite de cette grande tempête qui ébranla la vieille Europe, l'aîné mérita et obtint les grades les plus élevés dans l'armée; le second fut chef de bataillon et aide de camp de son frère; le troisième périt au champ d'honneur; le quatrième, capitaine dans la vaillante légion Allobroge, embrassa plus tard la carrière du droit; et le dernier, qui alla rejoindre ses frères en 1807, suivit les drapeaux de la France jusqu'en Russie, en qualité de médecin divisionnaire.

Les cinq frères Dessaix, unis par le cœur comme par les idées, se distinguèrent partout où il y eut à soutenir l'honneur de la patrie, et remplirent un rôle aussi actif qu'honorable dans les grandes luttes de la France contre l'Europe coalisée.

Nous allons retracer les événements qui ont illustré la glorieuse carrière de l'aîné des cinq frères.

Joseph-Marie Dessaix naquit à Thonon le 24 septembre 1764. Son enfance s'écoula paisiblement au sein d'une famille patriarcale et au milieu des soins les plus affectueux. Il fut placé, à l'âge de huit ans, chez M. Claude-Antoine Peray, qui tenait un petit pensionnat à Meillerie, pour y commencer les études de latinité; il y resta trois ans (du 2 août 1772 au 1er septembre 1775), et y fut remplacé successivement par ses frères François et Claude. Il continua ses études classiques au collége des Barnabites de Thonon, et ne quitta plus la maison paternelle. C'est donc à tort que l'on a imprimé qu'il avait été mis en pension chez le curé de la Giettaz.

On lit, en effet, dans une notice sur M. Vittoz, imprimée à Annecy en 1853 : « On dit que le général Dessaix fit à la Giettaz ses premières études; on ajoute

qu'on a trouvé dans les papiers de ce général une lettre dans laquelle M. Vittoz disait aux parents de son élève que leur enfant était très-dissipé et qu'il ne ferait jamais qu'un bon militaire. Nous n'avons pu retrouver cette lettre. » L'auteur n'aurait pas dû prendre la peine de la chercher, car cette légende, reproduite du *Journal de la division de Savoie* (année 1848), n'a pas le moindre fondement.

Claude Vittoz, né à la Clusa, en 1685, fut nommé, en 1739, curé de la Giettaz, où il établit une école et un pensionnat ; il mourut en octobre 1767, trois ans après la naissance du général Dessaix. Son successeur continua à tenir une école ; le quatrième frère du général, Aimé, y fut envoyé en 1786, à l'âge de douze ans ; il y resta près d'une année. Le souvenir de ce séjour, conservé dans le village, a pu faire confondre les deux frères et les dates, car à cette époque le curé Vittoz était mort depuis dix-neuf ans.

Loin de montrer des penchants guerriers, Joseph, que l'on appelait *Joson* dans la famille, avait au contraire un goût prononcé pour la vie champêtre. Il passait ses jours de congé à la campagne, où il dessinait tant bien que mal, cueillait des fleurs qu'il faisait dessécher et jouait de la flûte. Son père avait acheté, le 31 décembre 1770, de M. de Bellegarde, marquis des Marches, une grangerie à La Chavanne, sur le territoire de la paroisse d'Allinges.

La Chavanne est située à une demi-heure de Thonon, sur un plateau au milieu des bois, cachée comme un nid dans les arbres. En y arrivant, on dirait que l'on va des mains écarter le feuillage pour continuer sa route, lorsqu'on est agréablement surpris de poser le

pied sur la verte pelouse et de trouver la vie dans la plus profonde solitude. Impossible de trouver à deux pas d'une ville une retraite aussi tranquille, aussi isolée, et aussi impénétrable aux bruits du dehors. Dans la cour, de grands marronniers, une fontaine au milieu, un grenier rustique à droite, et au fond la petite maison aux volets verts. Au-dessus des portes, les bustes de Virgile et d'Horace. Sous le premier est gravée l'inscription suivante :

La terre libérale et docile à nos soins
Contente à peu de frais nos rustiques besoins.

Sous le second :

A l'abri de l'envie on vit ici tranquille;
On jouit de plaisirs inconnus à la ville.

C'est là que le jeune écolier passa les plus douces heures de son enfance.

Cependant la famille augmentait rapidement. A la fin de 1778, âgé de quatorze ans, le jeune Joson se trouvait l'aîné de cinq garçons et de cinq filles. Il entra dans la classe de philosophie sous le révérend Jean-Georges Dubouloz, prêtre de la Sainte-Maison de Thonon. Le docteur Dessaix aimait tendrement ses enfants; mais, ainsi que cela se pratiquait dans nos anciennes familles, le tutoiement était banni des rapports entre le père et ses enfants. Plus tard, le général écrivit à son père de toutes les capitales de l'Europe, et ce fut toujours avec l'accent de la plus tendre soumission. Ayant terminé à seize ans ses études classiques, Joson fut envoyé à Turin; il partit le 16 octobre 1781, pour aller suivre dans la capitale du royaume les cours de médecine à

l'Université. Il fut reçu docteur le 30 juin 1785; il avait alors vingt et un ans.

Son père était proto-médecin de la province du Chablais. Depuis deux siècles, ses ancêtres exerçaient la profession médicale; rien ne semblait donc plus naturel que de voir l'aîné de la famille continuer ces traditions; telles étaient les idées adoptées à cette époque dans la plupart des familles de la bourgeoisie de Savoie. (Voir à la fin du volume la note 1, sur la famille Dessaix.)

Reçu docteur, Joseph Dessaix se rendit à Paris au printemps de l'année 1786 pour fréquenter les hôpitaux, puis il s'y fixa et s'y maria (1). Il se lia dès cette époque avec plusieurs Savoisiens établis à Paris, et surtout avec l'illustre Berthollet, déjà arrivé au faîte de la célébrité, et qui l'accueillit avec sa bonté et sa simplicité habituelles.

Jeune et enthousiaste des idées libérales qui commençaient à se faire jour, et naturellement porté vers les tendances de l'époque, il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution de 1789. Inscrit dès le 12 juillet de cette même année dans les rangs des premiers volontaires de la garde nationale parisienne, il assista avec eux à la prise de la Bastille (14 juillet).

Le 19 octobre 1790, Dessaix était de retour à Thonon, où semblait l'appeler la vie calme et paisible d'un médecin de province. Mais il était dès lors tout entier aux préoccupations politiques du moment.

La Révolution frappait aux portes du vieux monde; la Savoie était anxieuse, car elle ne pouvait rester

(1) *Voir* la note 1, à la fin du volume.

étrangère aux grands événements qui s'accomplissaient en France. En Savoie comme ailleurs, le dix-huitième siècle avait préparé le terrain. Comme la plupart des princes de sa maison, Victor-Amédée III était personnellement assez aimé en Savoie, mais ses gouverneurs et commandants militaires y étaient généralement détestés. La cour de Turin, d'ailleurs très-hostile aux idées de réformes libérales proclamées en 1789, avait épousé avec chaleur la cause des princes et des émigrés français.

Sur plusieurs points de la Savoie, un esprit d'émancipation et de mécontentement, tout nouveau jusqu'alors dans ce pays, se manifesta par des écrits et des mouvements populaires. En 1790 paraît une brochure hostile au gouvernement : *le Réveil de la Savoie*; à Montmélian, une émeute populaire reste victorieuse et impunie; à Chambéry, des désordres sans gravité, causés par les provocations des émigrés, sont réprimés avec brutalité et violence. En 1791 parut le *Premier Cri de la Savoie vers la liberté :* Charles-Joseph Caffe, auquel on attribue aussi l'*Adresse au prince de Piémont*, est condamné à mort par contumace pour avoir introduit en Savoie deux exemplaires du *Premier Cri de la Savoie*, exécuté en effigie, et sa tête mise à prix (1).

En Chablais, l'effervescence est la même; elle s'y manifeste par des attroupements et des cris séditieux. Dessaix, arrivant de Paris, fait le récit de ce qui se passe dans la grande ville ; on se réunit dans les cafés, on écoute, on pérore avec enthousiasme, et les têtes se montent. Un événement, insignifiant en lui-même, allait

(1) *Voyez* la note 2, à la fin du volume.

brusquement décider de l'avenir du jeune médecin patriote.

Un soir — c'était le 2 juin 1791, — au milieu des attroupements qui se formaient fréquemment, un jeune homme, Joseph Charles, s'avisa de chanter le *Çà ira* dans les rues de la ville. Ce refrain séditieux mit Thonon en émoi, et la police arrêta le malencontreux chanteur qui fut écroué dans les prisons de la ville.

Cette mesure, loin de calmer les esprits, ne fit qu'accroître l'irritation, et dans la nuit du 7 au 8, une troupe de jeunes gens, à la tête desquels se trouvait le docteur Joseph Dessaix, se firent ouvrir par ruse les portes de la prison et entraînèrent Joseph-Charles hors du cachot où il était enfermé (1). Le 9, le tocsin sonne l'alarme, et l'émeute semble prendre des proportions inquiétantes. Les auteurs de l'enlèvement nocturne se répandent dans les campagnes et appellent leurs concitoyens aux armes.

Mais la ville et la campagne restèrent également sourdes à cet appel, et les insurgés, se voyant isolés, se rendirent à Nernier et traversèrent le lac. Plusieurs jeunes gens de Thonon vinrent les rejoindre à Versoix, et quelques Suisses grossirent leurs rangs.

Le lieutenant juge-mage Rivolat, qui cumulait en outre les fonctions de premier syndic de la ville et de juge de police, n'hésita pas, malgré sa parenté avec plusieurs des jeunes gens compromis, à commencer une information sur cette affaire. Bientôt les habitants de Thonon virent arriver un détachement de dragons, et la ville fut mise en état de siége.

(1) *Voyez* le récit de cet événement, note 3, à la fin du volume.

Cependant la présence des réfugiés à Versoix n'était point de nature à ramener la tranquillité, ni à calmer les inquiétudes de leurs nombreux parents qui comprenaient la gravité de leur position. Ces jeunes gens appartenaient pour la plupart aux premières familles de la ville. Sur l'initiative d'un citoyen, les habitants de Thonon se rendirent en foule à une convocation générale de la commune pour « protester, disent les registres du temps, de leur inviolable attachement envers leur bien-aimé souverain et appeler la clémence royale sur la tête des jeunes égarés. » Une adresse aux syndics et conseil de la ville est rédigée dans ce sens à la maison commune et couverte de plus de six cents signatures. Le conseil délibère aussitôt sur la proposition d'envoyer une députation au roi ; toute la population se presse aux abords de la maison de ville. On consulte le peuple par les fenêtres sur la nomination des députés. Tous les suffrages désignent M. Dessaix (1), *avocat estimable, rempli d'esprit et d'éloquence*, disent les Mémoires du temps, et M. le comte et chevalier de Foras, lieutenant-colonel ès armées du roi et major au régiment de Maurienne, *brave militaire, ami zélé et sensible.*

Dans sa séance du 10 juin, le conseil de ville les charge « de porter incessamment aux pieds du trône les vifs regrets et la consternation du public et du conseil, ainsi que leur protestation d'inviolable fidélité; d'implorer en outre la continuation de ses grâces pour la ville et la province, et sa clémence pour les malheureux qui se sont égarés. »

(1) Dessaix (Claude-Louis-Victor), homme de loi, était frère aîné du proto-médecin Dessaix. (*Voir* son nom à l'*Appendice*).

Les députés partirent le lendemain 11 juin, et le 12 ils se présentèrent à Chambéry chez le général de Perron, gouverneur du duché, auquel ils remirent une lettre des nobles syndics. Le gouverneur leur répondit « qu'ils ne devaient pas espérer de trouver le roi disposé à user d'indulgence. Une chose me surprend, ajouta-t-il, c'est que les auteurs de cette insurrection se trouvant parents ou adhérents de la plupart des honnêtes gens de la ville, les administrateurs de la ville même et les chefs de famille ne se soient pas donné les soins qui dépendaient d'eux pour empêcher au moins la suite des excès commis encore après la violence faite aux prisons. »

Le gouverneur ajouta que si le roi faisait grâce, il lui demanderait, de son côté, celle de se retirer. Cette réponse était peu rassurante.

Arrivés à Chambéry le matin du jour de la Pentecôte (12 juin), les envoyés de la ville de Thonon en partirent le même jour et couchèrent le soir à la Chambre, le lendemain à la Novalaise, arrivèrent à Turin le mardi, et furent reçus le même jour par le ministre, commandeur Graneri. En attendant qu'ils pussent être reçus par le roi, le ministre leur conseilla d'engager les jeunes réfugiés de Versoix à se soumettre et à se livrer à la discrétion du gouverneur de Savoie.

Le 22 juin, les députés envoient à Thonon une relation très-détaillée et que nous venons de résumer: ils espèrent être prochainement reçus par le roi.

Cependant la police piémontaise ne perdait pas la trace des réfugiés. Dans la nuit du 24 au 25 juin, deux des fugitifs, Frézier, ci-devant garde du corps du roi Victor, et le docteur Dessaix, s'étant rendus à Chênes pour des affaires particulières, furent poursuivis par

des soldats piémontais sous les ordres du capitaine de la Rocca, et tombèrent dans une embuscade à laquelle ils échappèrent après avoir essuyé le feu de plus de vingt coups de fusil : le chapeau de Frézier fut percé par une balle. Un autre jour Dessaix faillit être arrêté à Genève.

Le conseil de ville, pensant que les coupables devaient suivre l'avis donné par le ministre, et tout d'abord faire leur soumission, envoya à Versoix l'avocat Dubouloz, conseiller (1), et l'avocat Claude-François Naz (2), pour déterminer les insurgés à écrire au gouverneur de Savoie à l'effet de manifester « l'amer et sincère repentir de leur égarement, et de prier Son Excellence de leur indiquer le lieu où il jugerait convenable qu'ils dussent se rendre pour y subir la peine qu'on voudra bien leur infliger. » Cette démarche, suggérée par le ministre Graneri, n'aboutit qu'à un refus formel. Les réfugiés répondirent fièrement avec l'emphase de l'époque : « que leur liberté leur était chère, qu'ils y attachaient le plus grand prix ; qu'ils ne voulaient rentrer dans leur patrie que lorsqu'elle aurait cessé d'être en proie à la plus affreuse tyrannie, que les droits de l'homme y seraient gravés dans tous les cœurs, et lorsque les hommes y seraient égaux devant

(1) Jean-Michel Dubouloz (d'Armoy) fut plus tard député du Mont-Blanc à la Convention nationale et au Conseil des Cinq-Cents.

(2) L'avocat Claude-François Naz était par sa mère, une Dlle Favrat, cousin germain du proto-médecin Dessaix. Il fut nommé député suppléant de Thonon à l'Assemblée nationale des Allobroges. Son fils embrassa la carrière des armes, et devint, comme nous le verrons plus tard, aide de camp du général Dessaix. (*Voyez* ce nom à l'Appendice.) Tous les détails de l'échauffourée de Thonon, sont tirés des registres de la municipalité.

la loi comme devant l'auteur de la nature. » Les envoyés du Conseil revinrent de Versoix le « cœur navré » annoncer à leurs collègues que « ces malheureux persistaient dans leur entêtement, et qu'ils osaient même compter sur la France pour rentrer bientôt par la force des armes dans leur patrie. »

La mission de MM. de Foras et Dessaix à Turin ne devait pas avoir un meilleur résultat. Le roi les reçut et leur dit : « que s'il le pouvait, ces jeunes gens égarés rentreraient aussitôt dans leur patrie, mais qu'il n'était pas le maître; qu'il fallait que la procédure eût son cours, et qu'aussitôt après les informations il évoquerait la cause à lui, et que ces jeunes gens ne seraient soumis à aucune peine qui pût flétrir les familles. »

Malheureusement une nouvelle incartade des réfugiés vint aggraver singulièrement leur affaire. Le 3 juillet au matin, douze d'entre eux débarquèrent à Hermance, armés et tambour en tête, et se dirigèrent sur Douvaine, où ils espéraient saluer à leur passage et remercier MM. de Foras et Dessaix, de retour de Turin. Ils n'arrivèrent pas à temps, et retournèrent s'embarquer à Hermance après avoir manqué le but de leur voyage. Mais cette descente prit dans les esprits affolés des proportions formidables. Le bruit courut à Thonon que les réfugiés marchaient sur la ville à la tête de quatre mille Français. Le résident de Sardaigne à Genève, L'Épine, annonçait une invasion de dix mille Français, et le sénateur Rolf de Marigny, chargé, depuis les premiers jours de juillet, de l'instruction de l'affaire à Thonon, recevait de son côté les avis les plus alarmants sur une prétendue campagne des réfugiés dans les montagnes du Chablais. Des courriers furent expédiés en toute hâte;

ils revinrent annonçant que les vallées de la montagne étaient dans la plus parfaite tranquillité, que les bruits répandus étaient des fables, et que tout se réduisait aux faits que nous avons rapportés.

Cependant l'autorité, médiocrement rassurée, augmenta la garnison de Thonon de quarante-six hommes.

Le conseil de ville était consterné. Le proto-médecin Dessaix se rendit à Versoix, et après avoir fait comprendre à son fils la terrible responsabilité que la continuation de cette révolte pouvait faire peser sur lui, il obtint l'éloignement de toute la troupe qui se dirigea à pied et tambour en tête sur Paris.

La procédure de lèse-majesté suivit son cours. Le 23 juillet, le commandeur Graneri informe le conseil de ville que les excès commis à Thonon ne sont pas de nature à intéresser les bontés du roi en faveur des auteurs et complices, d'autant moins qu'il s'agit de faits répétés. « Je me garderai donc bien, ajoute le ministre, de proposer au roi de vouloir y pourvoir économiquement, Sa Majesté s'étant déjà expliquée que *(sic)* les coupables devaient être jugés selon la rigueur des lois. »

En conséquence, l'enquête fut poussée activement et avec un zèle extraordinaire. La procédure enfin terminée, le baron Rolf de Marigny se rendit à Chambéry, et le Sénat prononça la sentence le 7 septembre 1791.

Les pièces de cette procédure n'existent plus; suivant les explications données par le citoyen Péronet, greffier criminel du sénat, à la commission provisoire des Allobroges, dans sa séance du 2 novembre 1792, elles furent remises au citoyen Bétemps, officier dans la légion allobroge, l'un des condamnés; cette remise

eut lieu sur la demande de ce dernier. On croit que ces pièces furent brûlées sur la place publique à Thonon. Il n'en est resté que l'arrêt de condamnation, inséré dans le *Tocsin de la Savoie*, et dont on trouvera le texte à la fin du volume (1). L'arrêt relate les faits incriminés, et condamne Joseph Dessaix, médecin; Placide Souviran, procureur, et C.-M. Frézier, ci-devant garde du corps, à être pendus en effigie et leurs biens confisqués au profit du fisc; condamne Claude-Marie Deruaz, notaire; J.-P. Michaud, dit le Bossu; Claude Dessaix; François Bétemps, dit la Botte; François Ticon; François Bron, perruquier; François Deruaz, dit Catherinon, soldat; J.-B. Paget, dit Bonnefoy, soldat, et Michel Pariat, à passer sous l'échafaud et aux galères perpétuelles, leurs biens confisqués; condamne de plus Alexandre Cucuat à vingt ans de galères; Louis Planchamp à dix ans, et Perrière à deux ans de galères; tous solidairement aux dépens et dommages-intérêts. Excepté François Deruaz, qui fut arrêté et conduit dans les prisons de Chambéry, et Perrière qui fut aussi incarcéré, tous les condamnés avaient pu mettre la frontière entre eux et leurs juges (2).

L'arrêt ne tarda pas à être exécuté en effigie, et l'on vit avec stupeur, le 22 septembre 1791, la potence se dresser sur la place de la Halle. Le juge mage, absent depuis quelque temps, s'empressa d'accourir à Thonon et de se prêter à l'odieuse comédie de l'exécution en effigie pour laquelle il acheta lui-même les mannequins destinés à figurer les suppliciés. Le dégoût et

(1) *Voyez* la sentence du sénat, note 4, à la fin du volume.

(2) François Deruaz fut élargi par ordre de la municipalité de Chambéry, le 23 septembre 1792, le lendemain de l'entrée de l'armée française en Savoie.

l'indignation s'emparèrent de toutes les âmes. Les avocats et les procureurs décidèrent qu'ils ne se présenteraient plus devant le tribunal de ce juge mage, dont il est inutile de rappeler le nom oublié depuis longtemps. Les injonctions qu'il leur fit adresser par les huissiers pour les forcer à plaider devant lui demeurèrent vaines. La nuit qui suivit l'exécution, ce juge fut lui-même pendu en effigie par le peuple, et il jugea prudent de s'absenter quelque temps.

Deux des frères Dessaix étaient condamnés par cet arrêt : l'un à mort, l'autre aux galères à vie ; ils furent bientôt rejoints à Paris par leurs frères François et Aimé. Le docteur Joseph Dessaix avait alors vingt-sept ans, son père cinquante-deux seulement.

L'année suivante, le sénat manda le proto-médecin Dessaix à sa barre pour avoir à rendre compte de la conduite de son fils, et notamment de l'introduction clandestine en Savoie d'un grand nombre d'exemplaires du *Tocsin de la Savoie*, attribué à Joseph Dessaix. Mais comme cette cour souveraine n'avait fixé ni le jour ni l'heure, le père Dessaix se mit en route à pied, marcha à petites journées, couchant chez ses amis, dînant chez l'un, soupant chez l'autre, et fêté partout. Son voyage pittoresque dura longtemps, si bien que lorsqu'il entra dans Chambéry, les Français y arrivaient en même temps par une autre porte.

CHAPITRE II

RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE

(Septembre 1791 à mai 1793)

Dessaix à Paris (septembre 1791 à août 1792). — Le club des Allobroges. — La légion franche allobroge. — Dessaix à la journée du 10 août. — Organisation de la légion. — Expédition de Savoie (septembre 1792). — Le capitaine Dessaix au mont Cenis. — Dessaix, chef de bataillon. — Réunion de la Savoie à la France. — Retour à Thonon. — Les volontaires savoisiens. —Vicissitudes de la légion allobroge (octobre 1792 à mai 1793), sous les généraux de Montesquiou, Dornac et Kellermann.

Tandis qu'un arrêt du sénat le faisait pendre en effigie, le docteur Joseph Dessaix, réfugié à Paris avec ses trois frères : François, Claude et Aimé, se jetait tête baissée dans la Révolution. Avec eux se trouvaient Bétemps, Souviran, Frézier, les deux Chastel et d'autres jeunes gens pleins d'ardeur républicaine.

Vivant en commun et réunis chaque jour, ils se mirent à écrire les détails de l'émeute de Thonon dans une brochure qu'ils publièrent sous ce titre : le *Tocsin de la Savoye*. Rédigé avec la rudesse et l'emphase du style boursouflé de l'époque, cet opuscule de quarante-deux pages, aujourd'hui introuvable, eut un succès tel qu'il s'en débita, dit-on, plus de vingt mille exemplaires au Chablais, en dépit de toutes les prohibitions de la police. Ce fut le brandon révolutionnaire qui contribua sans doute à exciter les esprits et à préparer les événements.

Les réfugiés chablaisiens formèrent, avec leurs compatriotes proscrits des diverses provinces de la Savoie, une société qui prit successivement les noms de *Propagande des Alpes*, de *Club des patriotes étrangers*, et enfin de *Club des Allobroges*. Il en résulta une propagande active qui étendit ses ramifications en Savoie par des correspondances patriotiques.

Ce fut de cette société que vint l'idée de former une légion composée de Suisses, de Savoisiens et de Piémontais, destinée à partager avec les troupes françaises le soin de la défense de la patrie.

Nous avons nommé la fameuse *légion des Allobroges* (1).

L'Assemblée nationale législative avait autorisé, le 2 août 1792, la levée d'un nouveau corps de troupes légères, sur le rapport de son comité militaire établissant la nécessité d'augmenter les moyens de défense de la frontière des Alpes. Elle décréta, le 8 du même mois, la formation, par les soins du général commandant à Grenoble, d'une nouvelle légion sous le titre de : *Légion franche allobroge*.

Le 15 août, le ministre de la guerre, Servan, adressa ce décret au général Montesquiou, commandant en chef l'armée des Alpes, en mettant à cet effet à sa disposition une somme de 700,000 francs, et en chargeant le général commandant à Grenoble de cette organisation. La légion fut composée d'un état-major, de quatorze compagnies d'infanterie légère de cent vingt hommes chacune, officiers compris; de trois compagnies de dra-

(1) On dit vulgairement *légion des Allobroges*, mais sa réelle dénomination est légion franche allobroge.

gons légers de cent hommes chacune, officiers compris, faisant le service à pied et à cheval ; et d'une compagnie d'artillerie légère de cent soixante hommes, officiers compris, avec quatre pièces de campagne montées sur des affûts-traîneaux dont on avait fait usage en Corse. Au besoin, ce matériel pouvait être augmenté de deux obusiers de six pouces.

Le complet de guerre de la légion fut fixé à deux mille cent cinquante-sept hommes, officiers compris.

Sept compagnies d'infanterie étaient armées de carabines, et les sept autres, de fusils à baïonnette.

La solde de l'état-major fut fixée sur le pied de celle de l'infanterie légère. La solde et la masse des compagnies des diverses armes furent établies sur le même pied que celles des armes correspondantes dans l'armée.

Le fond de l'habillement fut de drap vert, conforme au modèle présenté par les trois officiers supérieurs de la légion (le colonel et les deux lieutenants-colonels) : casques à la française (1), bonnets, bottes et culottes à la hongroise, buffleteries en cuir noir.

Les officiers avaient le même uniforme que les soldats, à la différence du drap qui était plus fin. Les boutons étaient blancs, et les épaulettes en argent.

Depuis trois ans, Dessaix faisait partie de la garde nationale soldée parisienne. Dès le 2 août 1792, il travailla à l'organisation de la nouvelle légion, et il fut nommé capitaine le 7 août, la veille même de l'adoption du décret.

Trois jours plus tard, dans la fameuse journée du

(1) L'infanterie légère portait le casque rond, orné d'une chenille, dit *à la française*, tandis que l'infanterie de ligne était coiffée du chapeau.

10 août, le capitaine Dessaix marcha avec un détachement allobroge contre les Suisses des Tuileries. Après la victoire, il protégea les vaincus et sauva la vie à un grand nombre de Suisses, dont la plupart furent incorporés dans la légion. Nous verrons le jeune capitaine, dans sa longue et pénible carrière, montrer toujours la même générosité, ce fut un des traits saillants de son caractère.

Le décret du 8 août, publié le 13, fixait à Grenoble le dépôt et le lieu de rassemblement de la légion, dont le colonel était un suisse nommé Busigny.

Le 24 août, sur l'ordre du ministre de la guerre Servan, Dessaix se rendit à Grenoble pour faire accélérer l'organisation des Allobroges qui venaient d'y être cantonnés.

Avant de quitter Paris, les Allobroges se présentèrent, le 22 août, à la barre de l'Assemblée nationale. Doppet, qui avait reçu une commission de lieutenant-colonel, prit la parole au nom de ses compagnons d'armes : « Nous sommes, dit-il, ces Allobroges à qui vous avez permis de verser leur sang pour la France. .....Recevez nos derniers adieux; nous allons mourir, mais nous mourrons teints du sang des despotes. Que le nom allobroge, ce nom jadis si célèbre, renaisse avec sa splendeur. »

Le *Moniteur* ajoute que les Allobroges furent admis aux honneurs de la séance, et prêtèrent le serment de *vivre libre ou mourir*.

Arrivés à Grenoble, les volontaires savoisiens, suisses et piémontais, réunis sous la dénomination commune d'Allobroges, virent bientôt grossir leurs rangs. Le 5 septembre, le général Montesquiou, commandant

en chef de l'armée du Midi, écrit du camp de Cessieux à Servan, ministre de la guerre: « M. Doppet, lieutenant-colonel de cette légion, est arrivé à Grenoble le 31 août. C'est de ce moment-ci que la formation et la levée de cette légion vont marcher. »

Cependant elle s'organisa assez rapidement pour que la première compagnie pût prendre part à l'expédition de Savoie. Cette compagnie était commandée par Dessaix; il avait pour lieutenant Aimé, le troisième de ses frères.

Il n'entre pas dans notre cadre de faire le récit des causes de l'hostilité qui animait le gouvernement français contre la cour de Turin. Le gouvernement sarde se montrait ouvertement favorable au parti des émigrés et de la coalition. On sait que ses dispositions hostiles contre la France amenèrent l'invasion de la Savoie. Rappelons seulement qu'après avoir triomphé, non sans peine, des hésitations du ministre de la guerre et de ses collègues, le général Montesquiou passa la frontière à Chapareillan, le matin du 22 septembre, au moment même où la Convention se réunissait et proclamait la République.

Les redoutes de Myans furent rapidement tournées; les troupes piémontaises se replièrent précipitamment, et le général Montesquiou fit, le 24, son entrée à Chambéry sans coup férir.

Dans ce coup de main, la compagnie Dessaix, placée à l'avant-garde du général Antonio Rossi, fut dirigée sur Montmeillan. A son arrivée à Montmeillan, le général Rossi lui donna l'ordre de se porter sur la route d'Aiguebelle pour reconnaître la position de l'ennemi et suivre ses mouvements.

Conformément à ces ordres, le capitaine Dessaix partit à trois heures du matin avec sa compagnie et deux cents chasseurs d'autres corps, plus cinq cavaliers du régiment royal-Pologne. Il arriva le même jour à Aiguebelle sans avoir rencontré l'ennemi.

A la Chambre, la petite troupe trouva seize cents livres de poudre. Les officiers municipaux vinrent à sa rencontre avec toute la population. Là, on apprit que les Piémontais étaient partis en toute hâte deux jours auparavant.

A Saint-Jean-de-Maurienne, l'avant-garde reçut un accueil enthousiaste. « Son entrée dans cette ville, dit le *Moniteur*, fut une entrée triomphale. » Elle s'empara des magasins, contenant cinq cent douze sacs de froment, quatre-vingts sacs de farine, soixante-douze balles de riz, et douze douzaines de couvertures.

Savoisiens pour la plupart, les soldats improvisés de Dessaix, ivres de joie depuis qu'ils foulaient le sol de la patrie, brûlaient de rencontrer l'ennemi. D'après une tradition très-vivace, ils cheminaient dans les gorges de la Maurienne en chantant :

Soit dans les bois, soit dans la plaine,
Suivons Dessaix not' capitaine.

Arrivés à Modane dans la nuit du 4 octobre, Dessaix et sa troupe furent reçus comme des libérateurs. Les habitants se disputèrent la faveur de loger les soldats, dont un bon nombre passèrent la nuit à deviser dans les étables avec la jeunesse de l'endroit.

Dessaix parvint jusqu'à Sollières sans avoir rencontré l'ennemi ; il apprit que les Piémontais avaient tenté de faire sauter le pont de Sollières, et qu'ils n'avaient pas exécuté leur dessein, grâce à l'énergique résistance des

habitants. Entre Sollières et Thermignon, les grands-gardes échangèrent quelques coups de fusil avec une patrouille piémontaise qui se retira aussitôt.

Le lendemain, le capitaine Dessaix, devançant la colonne, se porta rapidement sur Lanslebourg. Il y entra au galop avec son escorte de cinq cavaliers sous le feu de l'arrière-garde ennemie, dont une partie s'échappa par les ravins en traversant la rivière, et l'autre mit bas les armes. Il s'empara des équipages, d'un grand nombre de voitures et des munitions. Lorsque toute l'avant-garde fut réunie, Dessaix poursuivit l'ennemi par la route tortueuse et pénible de la Ramasse qui était l'unique passage de cette montagne, et qui est devenue depuis le chemin des piétons. Il atteignit rapidement le point culminant du col du mont Cenis. C'est ainsi que le condamné à mort venait purger sa contumace en plantant le drapeau de la liberté sur les Alpes !

Cependant le général Rossi, qui, à la tête de sa division, avait suivi de près l'avant-garde, lui envoya l'ordre de rétrograder. Dessaix exécuta cet ordre, mais avec d'autant plus de regret qu'il était prévenu que la terreur était grande parmi les troupes piémontaises, et qu'il eût été très-facile à ce moment de s'emparer de tout le plateau du mont Cenis sans éprouver des pertes sensibles et de s'y maintenir dès cette époque, ce qui devenait d'un avantage incalculable pour la suite et le succès de la campagne suivante. Les événements de 1793 justifièrent en effet les prévisions de Dessaix et durent faire regretter la faute commise.

La belle conduite du capitaine Dessaix pendant cette courte, mais pénible campagne; l'entrain et la bravoure dont il avait donné plusieurs preuves, furent récom-

pensées par sa nomination au grade de chef de bataillon (lieutenant-colonel de la légion), à dater du 13 août, jour de la promulgation du décret sur l'organisation de la *Légion franche allobroge*.

Après l'évacuation de la Savoie par l'armée sarde, une assemblée des députés de la Savoie (un par commune, élu au suffrage universel) se réunit à Chambéry le 21 octobre, élit pour président Fr. Décret, de Bonneville, et pour vice-président Amédée Doppet, lieutenant-colonel de la légion allobroge, et se constitua en *Assemblée nationale souveraine des Allobroges*. Après avoir pourvu aux réformes législatives les plus urgentes, mis fin à l'ancien régime et jeté les bases du nouveau, cette assemblée exprima le *vœu général de la nation des Allobroges, libre et indépendante, d'être réunie à la nation française pour en faire partie intégrante*, et désigna pour porter l'expression de ce vœu quatre de ses membres : Doppet, vice-président et député de la ville de Chambéry; Villard, député de Carouge; Favre, député d'Annecy, et l'avocat Dessaix, député de la ville de Thonon. L'assemblée des Allobroges choisit dans son sein une commission d'administration provisoire de vingt et un membres, et prononça ensuite sa dissolution « *sous les auspices de la liberté et de l'égalité,* » le 29 octobre. De son côté, la Convention accepta le vœu d'union des représentants de la Savoie, qui reçut le nom de département du Mont-Blanc, par le décret du 27 décembre 1792. Les représentants Simond, Grégoire, Hérault et Jagot, vinrent prendre possession du quatre-vingt-quatrième département, le 15 décembre 1792; et au mois de février 1793, le Mont-Blanc était appelé à élire ses dix représentants à la Convention nationale.

Les dix députés de la Savoie à la Convention, élus le 17 février 1793, à Chambéry, par les électeurs du deuxième degré, furent: Carelli de Bassy, ci-devant comte de Cevins, ex-substitut procureur général; — Anthelme Marin, avocat à Chambéry; — le docteur Marcoz, de Saint-Jean-de-Maurienne; — Michel Guméry, avocat à Moûtiers; — François Gentil, de Saint-Didier, avocat à Carouge; — Dubouloz, d'Armoy, avocat à Thonon; — Jacq.-Ant. Balmain, — Jacques-Marie Dumas, — et J.-F. Genin, avocats à Chambéry.

Le 13 octobre 1792, le conseil de la ville de Thonon s'était adressé au général Montesquiou pour obtenir que la première compagnie de la légion allobroge fût envoyée en garnison à Thonon. Le général accéda à cette demande, et quelques jours après, Dessaix, qui était encore à la tête de sa compagnie, fit son entrée dans sa ville natale au milieu des acclamations universelles.

Le général Montesquiou, qui venait d'établir son quartier général à Landecy, arriva lui-même à Thonon avec son état-major. La ville lui offrit une fête dont on peut lire les détails dans les registres de la municipalité. Un banquet lui fut offert sur la place de l'Hôtel-de-Ville. On remarquait avec orgueil les proscrits et plusieurs autres de leurs concitoyens qui portaient déjà les épaulettes : les quatre frères Dessaix, les deux Chastel, Dupas, les deux Souviran, Bétemps, Frézier, Chapuis, etc. Après le banquet, un arbre de la liberté fut planté à l'endroit même où la potence avait été érigée : protestation bien innocente contre un acte odieux. Il paraît que c'est à cette occasion que la procédure criminelle concernant Dessaix et ses co-accusés fut brûlée. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais aucun des anciens

condamnés ne songea à inquiéter ceux des témoins dont la déposition avait amené leur condamnation. Le 4 décembre 1792, une assemblée populaire eut lieu dans la salle du conseil de ville; les syndics en firent rédiger le procès-verbal, dans lequel on lit le passage suivant :

« Le citoyen Joseph Dessaix, capitaine de la première compagnie de la légion franche allobroge, est aussi monté à la tribune et a fait lecture des articles insérés dans les feuilles publiques appelées : *Gazette nationale* ou *Moniteur universel*, numéro 328, et le *Républicain universel*, numéro 14, relatifs aux demandes des députés des Allobroges auprès de la Convention nationale des Français, à Paris, et des discussions qui y ont eu lieu au sujet de la réunion à la République française demandée par les Allobroges, articles d'après lesquels cette réunion a été acceptée pour le bonheur de la nation des Allobroges, nouvelle qui a pénétré de joie toute l'assemblée séante. »

La saison étant trop avancée, et la neige couvrant déjà les sommités des Alpes, les hostilités cessèrent entièrement en Savoie, ou pour mieux dire, les Français jouirent paisiblement de leur conquête. Les bataillons nationaux, dont était en grande partie composée l'armée de Montesquiou, ayant pour la plupart regagné leurs foyers, le vide qu'ils firent fut presque aussitôt rempli par les volontaires savoisiens; et l'armée, en conséquence des ordres du ministre de la guerre, vint camper près de Genève.

La population du nouveau département du Mont-Blanc était animée d'un grand enthousiasme pour la République et pour la France; la jeunesse accourait en

foule s'enrôler soit dans la légion allobroge, soit, lorsque son effectif fut au complet, dans les six bataillons de volontaires du Mont-Blanc. Les meilleures familles de la bourgeoisie donnaient l'exemple; les cadres des corps de volontaires étaient formés par des avocats, des médecins, des architectes, des étudiants, qui venaient de quitter les bancs de l'Université pour prendre le mousquet (1). Un contemporain, Albanis Beaumont, témoigne de l'ardeur patriotique et du dévouement que les Savoisiens montrèrent à leur mère adoptive lorsque le Comité de salut public déclara que la patrie était en danger. « On vit alors, dit cet historien estimable, ces braves gens accourir en foule de tous les villages pour gagner les frontières et joindre l'armée française ; en plusieurs endroits, les officiers municipaux furent obligés de prendre des mesures pour arrêter cette espèce d'émigration, dans la crainte que les terres ne restassent incultes..... Il est vrai qu'après la reprise de Toulon et la paix des Pyrénées, la plus grande partie de ces volontaires regagnèrent leurs foyers, croyant avoir achevé ce qu'on avait exigé d'eux..... Je n'entends pas parler des soldats de ligne fournis par ce département, car ceux-là, au nombre d'environ seize mille, restèrent constamment à leur poste, et leurs corps furent toujours au complet par le moyen de la réquisition ainsi que par la voie de la conscription. »

Pendant cet hiver de 1792 à 1793, la légion allobroge traversa peu d'incidents remarquables. Le général

(1) Il suffira de citer, pour le Chablais, les noms suivants : Dessaix, Chastel, Bétemps, Souviran, Folliet, Seuvey ; et pour les autres provinces de la Savoie : Philippe et Favre, d'Annecy; Curial, de Chambéry; Pacthod, de Saint-Julien; Delachenal, d'Outrechaise, etc.

Montesquiou, à l'habileté et à la résolution duquel on devait le succès de l'expédition de Savoie, fut en butte à d'odieuses et ineptes calomnies. L'influence du système de suspicion continuelle qui commençait à dominer à la Convention le fit décréter d'accusation, au mépris de ses bons et loyaux services (1). Il réussit à échapper au décret d'arrestation, se réfugia à Genève (13 novembre 1792), et fut remplacé provisoirement par le plus vieux général divisionnaire de l'armée, Larroque Dornac, puis définitivement, vers la fin de décembre, par Kellermann.

Dès le mois d'octobre, la jeune légion franche était déjà l'objet des plaintes des chefs des autres corps ; on lui reprochait d'être peu disciplinée et d'être en outre une occasion de désertion pour les soldats des troupes de ligne qui, paraît-il, quittaient volontiers leurs régiments pour entrer dans ce corps franc.

Dans un rapport adressé à Montesquiou, général en chef de l'armée de Savoie, daté de Corsière, près Carouge, le 4 novembre 1792, le sieur Mainard prévient le général qu'il déserte des soldats du 10e régiment d'infanterie, qu'il soupçonne de vouloir s'engager dans les Allobroges. *(Archives du dépôt de la guerre.)*

Le général Dornac s'était fait lui-même l'organe de ces plaintes dans ses rapports au ministre de la guerre Pache. Dans sa dépêche datée du quartier général de Landecy, le 4 décembre 1792, Dornac, général en chef provisoire de l'armée de Savoie, se plaint au ministre de la guerre des moyens employés pour recruter la légion des Allobroges; il voudrait qu'on empêchât par une loi le soldat de passer à son gré d'un régiment dans un autre.

(1) *Voyez* ce nom à l'Appendice.

Cette loi a été faite plus tard, et l'abus dont se plaignait Dornac est un des mille motifs qui l'ont nécessitée.

Le lieutenant général Dornac renouvelle ses plaintes au ministre le 15 décembre 1792. Dans ce dernier rapport il provoque des mesures de rigueur pour réprimer l'embauchage dont il accuse les Allobroges; il a fait arrêter les coupables, et adresse à ce sujet les réclamations des chefs de corps. (*Archives du dépôt de la guerre.*)

Ces faits donnent une idée de l'organisation défectueuse de l'armée française à cette époque.

A peine arrivé à son quartier général, le nouveau général en chef, Kellermann, dont Pache avait hâté le départ, ordonna, dès le 25 décembre, la concentration immédiate à Annecy du dépôt de Grenoble (1) et des détachements cantonnés dans le département du Mont-Blanc. Kellermann compléta cette mesure, qui paraît avoir eu surtout pour but d'isoler les Allobroges des troupes de ligne, par des dispositions destinées à tenir en haleine cette jeunesse ardente, mais indisciplinée, et à utiliser les qualités actives de ce nouveau corps composé d'éléments si divers. L'ordre suivant, daté du 30 décembre, en est un exemple:

« Le général en chef au colonel de la légion des Allobroges:

« Il est ordonné au colonel des Allobroges de choisir sur la totalité de cette légion deux cents hommes, parmi les plus forts, les mieux armés et les mieux équipés; ils doivent se tenir prêts à marcher au premier moment à

(1) Antonio Rossi, lieutenant général à Grenoble, à Pache, ministre de la guerre : « La légion des Allobroges a reçu ordre de se rendre à Annecy ; la première division est partie le 26. » (*Archives du dépôt de la guerre.*)

l'ordre qui leur en arrivera, et pour cela il les tiendra exactement rassemblés dans la durée de chaque jour.

« Ce détachement sera commandé par deux capitaines, deux lieutenants et deux sous-lieutenants ; il est indépendant du détachement de cinquante hommes choisis dans la même légion qui doit partir, le 10 janvier, sous les ordres du capitaine Dallière.

« Le détachement de deux cents hommes dont il est question dans le présent ordre sera, le jour de son départ et pendant la durée du détachement, sous les ordres immédiats du commandant du premier escadron du cinquième régiment de cavalerie qui a ordre de se tenir prêt à partir d'Annecy.

« Signé : Kellermann. »

A dater de ce moment, divers détachements de la légion occupèrent les avant-postes de l'armée des Alpes et gardèrent les frontières du Valais, ainsi que les passages du mont Cenis et de la Tarentaise. En même temps que l'armement de l'infanterie se complétait, on procédait (mars 1793) à l'organisation des dragons allobroges et à l'instruction des canonniers.

Quant à la discipline, elle faisait des progrès aussi lents que pénibles. Le moment était peu favorable, et quelques têtes chaudes rendaient la tâche des chefs assez difficile (1), en attendant qu'une épuration des cadres de la légion devînt possible.

Cependant les dénonciations dirigées contre les Allobroges, et dont le général Dornac s'était fait l'interprète, faillirent produire leurs fruits. Il fut un instant question de la suppression de la légion. Doppet raconte longue-

(1) *Voyez* la note 5 à la fin du volume.

ment, dans ses mémoires (1), comment le danger fut conjuré (février 1793).

Ce qu'il ne dit pas, mais ce qu'établissent clairement les *Pièces justificatives* de Dubois-Crancé, c'est que, quelque temps après, la légion allobroge n'était guère en faveur auprès des nouveaux représentants en mission dans le Mont-Blanc : Albitte et Dubois-Crancé.

« Nous n'aimons pas (écrivent le 31 mai 1793 ces deux représentants au Comité du salut public) à voir les débouchés les plus importants, ceux par lesquels il est facile de tourner et de surprendre nos batteries, gardés uniquement par des Allobroges, dans lesquels se trouvent des Piémontais. »

Le vieux Dornac, qui avait de nouveau pris le commandement en chef en l'absence de Kellermann, retenu à Grenoble, ne parut pas s'émouvoir beaucoup des remontrances que lui firent à ce sujet les soupçonneux commissaires.

Mais bientôt une justice éclatante allait être rendue à la légion allobroge.

Dessaix passa avec son bataillon une partie de l'hiver et du printemps de 1793 à Rumilly. Le 14 avril eut lieu dans cette ville l'inauguration du drapeau des soldats allobroges sur la place d'armes. M. Croisollet a donné, dans son *Histoire de Rumilly*, page 189, le texte d'une lettre par laquelle le chef de bataillon Dessaix invitait la municipalité à assister à cette solennité.

La légion tint garnison à Rumilly pendant cent jours, du 17 janvier au 27 avril 1793. Elle quitta cette ville pour se rendre à Montmélian.

(1) *Voyez* la note 6 à la fin du volume.

CHAPITRE III

CAMPAGNE DU MIDI ET SIÉGE DE TOULON

(Juin à décembre 1793)

La légion Allobroge est destinée à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Campagne du Midi contre les fédéralistes. — Dessaix nommé colonel de la légion. — Les représentants Allobroges à la Convention. — Siége de Toulon. — Première blessure. — Prise de Toulon. — Dessaix refuse le grade de général de brigade. — Importance du rôle des Allobroges dans cette campagne.

Au printemps de 1793, toute l'Europe était armée contre la République française. Au midi, les Espagnols avaient envahi le Roussillon. L'armée des Pyrénées-Orientales était refoulée, ses chefs demandaient des renforts à grands cris ; les renforts furent promis, et la légion allobroge devait en faire partie ; mais diverses circonstances retardèrent son départ. Vers la fin de juin 1793, le général Davoust, chef d'état-major de cette armée, écrit à Dubois-Crancé, représentant en mission près l'armée des Alpes :

« Nous attendions avec la plus vive impatience la légion des Allobroges ; nous fondions sur cette troupe l'espoir consolant de chasser du sol de la liberté cette horde d'esclaves fanatisés du tyran espagnol... Il vous est facile de juger combien la légion des Allobroges nous est indispensable. »

Quelques jours plus tard, les représentants près l'armée des Pyrénées-Orientales réclament l'envoi immédiat de la légion qui leur avait été promise par le ministre de la guerre.

Un ordre du gouvernement avait, en effet, dès le mois de juin, ordonné le départ de la légion pour les Pyrénées-Orientales; mais les événements du Midi et de Lyon décidèrent les représentants en mission à l'armée des Alpes à la réserver pour l'intérieur.

L'attentat du 31 mai et du 2 juin contre la représentation nationale venait d'envoyer à la mort ou en exil un grand nombre de membres de la Convention, connus sous le nom de Girondins. Leur crime était de vouloir la République autrement que la voulaient les Jacobins. La victoire de ces derniers et la chute de la Gironde avaient excité l'indignation générale dans une grande partie de la France et notamment dans les départements du sud-est (sans en excepter le Mont-Blanc, d'après les rapports de Dubois-Crancé). Le fédéralisme du Midi fut la conséquence de la victoire de la Montagne.

Ce fut donc en vertu des ordres du Comité de salut public que Dessaix et ses compagnons d'armes durent combattre des Français, alors qu'ils espéraient expulser l'ennemi du territoire national.

La légion reçut, vers le milieu de juin, l'ordre de se préparer à quitter les cantonnements qu'elle occupait dans le Mont-Blanc. Le 28 juin, le chef de bataillon Doppet partit avec les dragons; le colonel Busigny et le chef de bataillon Dessaix, avec les canonniers et les deux bataillons d'infanterie, se mirent en marche dans les premiers jours de juillet.

A son arrivée à Valence, la légion, qui se croyait en route pour Perpignan, apprit qu'elle était destinée à former le noyau d'une petite armée dite du Midi, qui devait marcher contre les insurgés provençaux ; elle était placée sous les ordres de Carteaux.

La colonne commandée par l'adjudant général Carteaux se composait : du régiment de Bourgogne, colonel Pellaprat (1); de la légion allobroge; d'un bataillon du Mont-Blanc ; d'un bataillon de la Côte-d'Or, et d'une compagnie d'artillerie. Le capitaine de cette compagnie était Dommartin (2) ; le lieutenant était Napoléon Bonaparte, qui eut son premier fait d'armes le 26 juillet (3).

Dès le 13 juillet, Dessaix commanda l'avant-garde et s'empara successivement d'Avignon, de Cadenet, de Lambesc, d'Aix.

L'affaire de Cadenet eut lieu le 9 août; les insurgés provençaux, retranchés dans le château, opposèrent une vigoureuse résistance, mais ils furent contraints de prendre la fuite en abandonnant trois pièces de canon, des munitions et des prisonniers, au nombre desquels se trouvait Darbaud, leur chef. Un chasseur allobroge fit, à lui seul, dix-huit prisonniers, et reçut un sabre d'honneur en récompense de ce beau trait.

Le 10 août, Busigny ayant donné sa démission, Doppet fut nommé colonel de la légion ; il ne garda ce commandement que peu de jours : le 17 août, Dessaix fut nommé colonel de la légion en remplacement de Doppet, devenu général et envoyé contre Lyon. Les deux

(1) Mort général de division.
(2) Mort général de division en Egypte.
(3) *Voyez* la note 7 à la fin du volume.

chefs de bataillon furent : Dupas, d'Evian, et Placide Souviran, de Thonon; le premier commandait les sept compagnies de carabiniers; le second, les sept compagnies de chasseurs.

La journée du 24 août fut signalée par un brillant fait d'armes du jeune colonel. A la tête de quatre cents hommes il attaque l'armée départementale, la met en déroute, s'empare de son artillerie et la poursuit jusqu'à la Viste, près de Marseille. Le lendemain 25, à neuf heures du matin, le corps d'armée entrait dans cette grande ville.

Dans cette désastreuse campagne contre des compatriotes égarés, Dessaix, toujours généreux et humain comme au 10 août, sauva la vie à un grand nombre de fédéralistes, dont plusieurs entrèrent dans la légion et d'autres dans les bataillons de volontaires du corps d'armée. Il y a vingt-cinq à trente ans à peine, vivait à Marseille un vénérable octogénaire nommé Cougourdan, qui se plaisait à raconter à ses petits-fils comment il avait dû la vie au colonel Dessaix, qui le fit entrer dans la légion et le prit même pour secrétaire. Quarante ans après ces événements, M. Cougourdan exprimait à son ancien colonel, dans des termes d'une vivacité touchante, sa reconnaissance et son affection (1).

Singulière coïncidence! C'est aussi dans cette campagne du midi que le lieutenant d'artillerie Napoléon Bonaparte fit ses premières armes. Dans une curieuse brochure qu'il écrivit en juillet 1793, le jeune Bonaparte faisait le plus bel éloge de « l'excellente troupe légère des Allobroges. » On croit même, non sans quelque fon-

(1) *Voyez* la note 8 à la fin du volume.

dement, que Bonaparte commandait en second la compagnie d'artillerie de la légion (1).

Les insurgés mis en déroute aux portes de Marseille, s'enfuirent vers Toulon, où affluèrent bientôt un grand nombre de fugitifs. Si le général Carteaux, au lieu de s'arrêter à Marseille, les eût poursuivis, il serait entré en même temps qu'eux à Toulon, et aurait ainsi évité à cette ville les horreurs d'un siége.

Toulon avait pris part à l'insurrection du Midi; une fois révoltée, cette malheureuse ville alla jusqu'à la trahison, et finit par ouvrir ses portes aux coalisés, (Anglais, Espagnols, Piémontais et Napolitains). L'amiral Hood prit possession de la ville au nom de Louis XVII, et le drapeau blanc remplaça dès lors les couleurs républicaines.

Cependant, l'armée piémontaise, profitant de la double insurrection de Lyon et du Midi, s'était avancée en Savoie par les vallées de l'Arc, de l'Arve, de l'Isère, au moment où le département du Mont-Blanc était presque sans défenseurs. Des mesures énergiques étaient urgentes, car avec de la décision et de la vigueur les colonnes piémontaises qui débouchaient des Alpes pouvaient donner la main à Lyon insurgé. Hérault de Séchelles proposa ces mesures à la Convention, dans la séance du 25 août. Quelques membres de l'Assemblée élevèrent des doutes sur le patriotisme des Savoisiens et la confiance que devait inspirer leur attachement pour la France. Alors un Savoisien qui aimait ardemment son pays, Philibert Simond, représentant du Bas-Rhin, s'élança à la tribune et s'écria :

(1) *Voyez* la note 7 à la fin du volume.

« Il semble que l'on balance à adopter les mesures du Comité de salut public ; il semble qu'on élève du doute sur le patriotisme des habitants du Mont-Blanc. Voici ce qu'ils vous diront : il n'y a pas un seul régiment en France où vous ne trouviez des Savoisiens. Ils vous diront que la légion des Allobroges, composée de deux mille hommes, donne des preuves de valeur sous le général Carteaux ; ils vous diront que sans en être requis ils ont fourni six bataillons de volontaires; ils vous demanderont ensuite si cela ne prouve pas qu'ils ont quelque ambition pour la liberté. Je dirai que si toutes les communes du Mont-Blanc n'ont pas accepté la Constitution, c'est qu'il y en avait beaucoup qui étaient en partie occupées par les satellites du despote sarde. »

Ces paroles mirent fin aux hésitations de la Convention; le projet de décret présenté par Hérault au nom du Comité de salut public fut adopté : « Considérant qu'elle doit à toutes les parties de la République une et indivisible la même protection pour repousser les despotes et leurs vils satellites, » la Convention nomme les représentants Simond et Dumas commissaires près les armées des Alpes, et les charge de prendre toutes les mesures qu'ils jugeront propres à repousser l'ennemi. Dumas (du Mont-Blanc), siégeait à la Montagne avec ses collègues Genin et Gentil; les sept autres députés Savoisiens siégeaient à la Plaine.

Le Mont-Blanc fut en effet délivré, grâce à l'énergie des deux représentants savoisiens. Mais la suite de notre récit nous ramène devant Toulon avec les Allobroges.

Le général Carteaux, après être resté quelque temps à Marseille pour appuyer, par la présence de ses troupes, les terribles mesures ordonnées par les commissaires de

la Convention (Albitte, Salicetti, Escudier, Gasparin, Nioche), s'avança vers Toulon avec trois mille trois cents hommes, et força l'ennemi, qui occupait la plupart des villages environnants, à se jeter dans la place.

Carteaux fut, peu après le commencement du siége, remplacé par Doppet, qui eut à son tour Dugommier pour successeur.

Le 21 septembre, le colonel Dessaix reçut l'ordre de se porter avec quatre cents hommes sur les hauteurs qui couronnent la Seigne, pour débusquer les Anglais qui, au nombre d'un millier environ, s'étaient emparés de ce poste important. Il ne tarda pas à rencontrer les postes avancés d'un bataillon ennemi qui occupait cette position; il les débusqua et les força de se replier; un feu très-vif et soutenu s'engagea de part et d'autre. Les Anglais disputaient le terrain avec la tenacité habituelle aux soldats de cette nation. Dès que le colonel Dessaix eut l'avis qu'il allait être renforcé par quelques compagnies sous les ordres de l'adjudant général Delaborde et du chef de bataillon Pacthod, il forma un détachement de quarante bons tireurs, volontaires intrépides, auxquels il donna l'ordre de se porter sans bruit, à la faveur du bois dont ces hauteurs sont couvertes, sur les derrières du bataillon anglais et de commencer le feu aussitôt qu'ils seraient à la hauteur de ce poste. Cette manœuvre fut promptement exécutée et couronnée de succès; malheureusement Dessaix reçut une balle en pleine poitrine au moment où il s'élançait en avant; il dut attendre les renforts promis pour dégager sa petite troupe environnée d'ennemis. Quoique grièvement blessé, Dessaix ne quitta le champ de bataille qu'à la dernière extrémité, et lorsque la retraite fut devenue nécessaire.

Le colonel laissait rarement écouler plusieurs jours sans écrire à son père à Thonon; ses petits bulletins se succédaient assez régulièrement, et c'était grande joie dans la ville quand la poste apportait une lettre avec le timbre de l'armée. La missive appartenait à tout le monde; elle passait de main en main, car elle renfermait non-seulement le récit des exploits de la légion, mais encore le bulletin sanitaire des parents, des voisins et des amis.

A l'occasion de cette première et grave blessure reçue sous Toulon, Dessaix écrivit la lettre suivante, datée de Marseille, 24 septembre 1793 :

« Mon très-cher père, depuis la dernière lettre que je vous ai adressée, j'ai eu le malheur d'être blessé le 21, à cinq heures du soir, au côté droit. La balle n'est pas restée, elle a roulé sur les deux côtes. La blessure me cause une grande douleur dans la poitrine; je respire avec difficulté. Cependant, ayant été saigné plusieurs fois et devant l'être encore tout à l'heure, j'espère que je serai bientôt débarrassé de ce symptôme fâcheux. Je ne puis vous donner de grands détails sur cette affaire, dans ce moment mes forces ne me le permettent pas; je vous dirai seulement que j'étais avec deux cents hommes, tant Allobroges que Mont-Blanc; je me trouvais enveloppé par huit cents Anglais, je me fis jour à travers l'ennemi. Je lui fis perdre environ six cents pas de terrain, je le débusquai de ses positions, et si j'eusse eu du renfort, je serais parvenu à le repousser jusqu'à la mer et à le forcer de se rembarquer. Après avoir été blessé, je restai encore plus d'une demi-heure sur le champ de bataille; enfin, n'ayant plus de force, on m'emporta. J'ordonnai la retraite qui se fit avec le plus grand ordre;

ce qui m'y força, c'est que nous étions encore, outre les coups de fusils, battus de trois côtés à boulets de 36 et à mitraille. Nous avons perdu deux Allobroges et environ quarante blessés entre Mont-Blanc et nous. Mont-Blanc s'est bien comporté, ainsi que Pacthod qui s'est conduit avec beaucoup de courage. Nous sommes trois officiers blessés. Les Anglais ont laissé soixante morts; nous ignorons le chiffre des blessés. »

Le colonel Dessaix s'était rendu à Marseille pour soigner sa blessure; elle était encore ouverte lorsque le brave général Dugommier, qui avait été nommé au commandement en chef de l'armée du siége, et qui avait reçu des renforts considérables, faisait les dispositions nécessaires pour livrer un assaut général à Toulon. Sa blessure ne lui permet pas de monter à cheval; il part en voiture, arrive devant Toulon au moment où les attaques commençaient sur tous les points, se met à la tête de son corps qui déploie la plus grande valeur, et fait son entrée dans la ville rebelle le 29 frimaire an II (19 décembre 1793).

A ce siége mémorable, les Allobroges se trouvèrent disséminés sur presque tous les points d'attaque. Deux d'entre eux firent prisonnier le général anglais O'Hara. Le colonel Dessaix fit preuve d'une telle bravoure que le général Dugommier et les représentants en mission à l'armée de Toulon, Saliceti et Gasparin, voulurent lui conférer sur le champ de bataille le grade de général de brigade; mais il le refusa, préférant rester à la tête des braves qui s'étaient déjà illustrés, et qui lui étaient très-dévoués (1).

(1) Note particulière.

Tandis que le colonel Dessaix se battait dans les rangs de l'armée assiégeante, le colonel de Foras, le même qui était allé à Turin plaider la cause des patriotes du Chablais, se conduisait vaillamment à la tête d'un régiment piémontais enfermé dans la ville assiégée.

Un des frères du colonel Dessaix, François, se distingua aussi particulièrement à ce siége. C'est lui qui commandait le détachement qui prit le général O'Hara; il se trouva encore au premier rang parmi ceux qui reprirent à l'ennemi la redoute dite de la Convention. Dans le combat du 10 frimaire, qui passa pour un des plus acharnés du siége, il reçut une blessure qui fut longtemps regardée comme mortelle (1).

Le succès de la campagne du Midi et du siége de Toulon a été dû non-seulement à l'intelligente activité de Dugommier et au génie de Bonaparte, mais aussi aux Allobroges et aux volontaires du Mont-Blanc. Les Savoisiens formaient l'élément le plus solide de l'armée qui réduisit le Midi; et l'on peut dire que si la prise de Lyon a été due à l'énergie des montagnards de l'Auvergne, la soumission du Midi doit être attribuée à la valeur des montagnards de la Savoie.

De ces corps qui s'illustrèrent sous Toulon sortirent un grand nombre de militaires distingués. Les Allobroges fournirent les généraux Doppet, Dessaix, Dupas, Seras, Chastel, les deux Forestier; les bataillons du Mont-Blanc : les généraux Curial, Pacthod, Decouz, Guillet, Songeon, Montfalcon, etc.; les colonels Pillet, Balleydier, Favre, Bochaton, Duplan, etc.; les lieutenants-colonels de Bon, Folliet, Royer, etc.

(1) Lettre de Dessaix à Augereau.

CHAPITRE IV

CAMPAGNES DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

(Janvier 1794 à mars 1796. — Nivôse an II à ventôse an IV.)

L'armée des Pyrénées-Orientales. — Les Allobroges à Thuir. — Dénûment des troupes. — Plan de campagne. — Dessaix aux combats d'Oms. — Mort du capitaine Claude Dessaix. — Combat de Saint-Laurent de la Mouga. — Expulsion des Espagnols du Roussillon. — Combats de Campredon et de Ripoll, de Belver, de Monteillat. — La vallée d'Aran. — Traité de Bâle (22 juillet 1795). — Composition et transformations de la légion allobroge en 1794 et 1795. — Elle est organisée en demi-brigade à 3 bataillons et 27 compagnies. — La 4e demi-brigade de troupes légères à Toulouse. — Départ pour l'armée d'Italie.

Après la prise de Toulon, la légion fut dirigée sur Marseille, où elle devait prendre quelque repos et renouveler son habillement; mais à peine y était-elle arrivée qu'elle reçut l'ordre de partir pour se rendre à Perpignan, quartier général de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Ce fut de cette ville que Dessaix donnait au citoyen Davet, d'Evian, les nouvelles suivantes, le 25 ventôse (15 mars 1794), an II de la République française une et indivisible :

« Tu sauras que le quartier général établi à Perpignan va s'approcher de l'ennemi; un grand mouvement va s'opérer dans toutes les ailes de l'armée, et je pense que sous peu une bataille générale aura lieu. L'armée

républicaine est dans les meilleures dispositions,et bientôt les esclaves des tyrans éprouveront la valeur d'un peuple qui, combattant pour sa liberté, ne craint ni le péril ni la mort pour assurer la félicité de sa patrie sur des bases inébranlables. Les despotes ont toujours compté sur la trahison de nos généraux, et leurs succès n'étaient dus qu'aux noires perfidies et aux scélératesses de nos chefs; mais pour le coup tout espoir leur est ravi: nous avons des généraux sans-culottes, dignes des soldats qu'ils ont l'honneur de commander. et avec eux on est sûr de la victoire.

« Périssent les tyrans, et soient anéantis tous les gouvernements ennemis de la nation et de l'humanité! Salut et fraternité ! »

La légion arriva à l'armée des Pyrénées-Orientales précédée de la réputation belliqueuse qu'elle venait de conquérir. « Leurs chevaux mordent, » disaient les Provençaux. Les généraux de l'armée des Pyrénées-Orientales réclamaient la présence des Allobroges avec d'autant plus d'insistance, que le nom seul de la légion inspirait aux Espagnols une sorte de terreur superstitieuse.

Les Allobroges furent placés à Thuir; ils firent partie de la division Augereau.

Le général Dagobert, surnommé par les Espagnols *el demonio*, était mort à Puycerda le 29 avril, et le général Dugommier, le vainqueur de Toulon, venait d'être appelé au commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

La légion allobroge n'avait pas eu un instant de repos depuis la fin du siége de Toulon, et le soldat était arrivé au dernier degré de délabrement et de misère.

Dans cette situation, les désertions étaient à craindre, et elles devinrent, en effet, un moment inquiétantes. Dessaix remontait le moral de sa troupe par des proclamations chaleureuses. « Vous savez, mes frères d'armes, disait-il dans l'une d'elles, que sensibles aux besoins que vous éprouvez, à l'état de dénûment où vous êtes, nous avons député près les représentants du peuple (en mission) plusieurs de nos camarades pour leur faire un tableau touchant de votre situation; ils y ont été sensibles, et dans peu de jours vous aurez des habits, des souliers, et autres objets d'équipement qui vous sont nécessaires. Offrez à la patrie, à la République reconnaissante, tous les sacrifices que votre amour pour elle vous fait éprouver. Vous serez alors dignes de la liberté pour laquelle vous combattez ! »

A Thuir, les avant-postes et les reconnaissances de la légion eurent avec l'ennemi quelques escarmouches qui n'amenèrent aucun résultat intéressant. Cependant le général Dugommier faisait de fréquentes et fortes reconnaissances pour s'assurer de la position et de la force de l'ennemi, et familiariser les troupes avec le terrain : il méditait un grand plan d'attaque pour délivrer la partie du Roussillon qui était encore occupée par l'ennemi.

A cette époque, les Espagnols, maîtres de Collioure, de Port-Vendres et du fort Saint-Elme, occupaient, au nombre de 30,000 hommes, toute la partie des Pyrénées-Orientales baignée par le Tech, sur la gauche duquel ils s'étendaient par une longue chaîne de postes successifs. Ils couvraient ainsi d'une manière formidable les places dont ils s'étaient emparées et garantissaient les frontières maritimes de toute tentative d'invasion. Le

général en chef espagnol, comte de la Union, qui venait de remplacer l'actif et énergique Ricardos, avait disposé ses troupes de telle sorte, que sa gauche s'étendait de Ceret à Oms, tandis que sa droite s'appuyait sur Collioure et Port-Vendres.

Le Comité de salut public avait donné l'ordre précis de commencer par l'attaque de ces forteresses; mais Dugommier, convaincu du vice de ce plan de campagne, prit sur lui d'agir selon ses propres vues, en attaquant les Espagnols dans la plaine de Boulou. En conséquence il donna l'ordre, le 26 avril, au colonel Dessaix, de se porter avec son corps à Oms, de s'y établir, de s'y couvrir par quelques ouvrages de campagne, et d'employer tous les moyens pour faire soupçonner à l'ennemi que l'armée française, qui était campée sur la rive droite du Tech, voulait marcher par sa droite sur Oms pour venir forcer le pont de Ceret et traverser le fleuve en cet endroit. Dugommier avait habilement calculé que si l'ennemi pouvait prendre le change, il renforcerait sa gauche en dégarnissant l'autre aile, et pourrait exécuter avec plus de facilité le mouvement qu'il voulait opérer sur sa gauche. En conséquence des instructions et des ordres du général en chef, le colonel Dessaix fit requérir un grand nombre d'habitants qui furent chargés d'élargir et d'aplanir les routes qui tendaient de Thuir à Oms; il fit ensuite donner de faux avis à l'ennemi sur les projets du général français, et les habitants, qui communiquaient journellement avec les avant-postes espagnols, contribuèrent aussi à donner le change à l'ennemi par leurs rapports détaillés sur les préparatifs qui se faisaient à Oms et sur les routes qui se pratiquaient pour y arriver plus commodément.

Le plan de Dugommier réussit au delà de toute espérance. Trompés sur nos projets ultérieurs, les Espagnols firent un mouvement sur notre gauche renforcée, et ils attaquèrent, le 2 mai, avant le jour, au nombre de 8,000 hommes, tous les postes en avant d'Oms.

Le colonel Dessaix les défendait avec 1,600 hommes, 3 pièces de canon et 1 obusier. L'affaire fut très-chaude; l'ennemi s'empara de quelques postes avancés qui lui furent vivement disputés et repris plus tard. Lorsqu'il fit une attaque générale sur le mamelon, occupé par un bataillon, il fut vivement repoussé; ses pertes furent considérables; un grand nombre de Suisses au service espagnol perdirent la vie. La nuit mit fin à ces combats meurtriers qui recommencèrent le lendemain.

Le général en chef fit renforcer Oms par un bataillon commandé par le lieutenant-colonel de Bon, officier suisse de beaucoup de mérite. De Bon attaqua lui-même, le 3, tous les postes ennemis et les redoutes établies sur le Tech, qu'il traversa, et se porta sur la rive droite, vers Ceret, où il entra le 4 (12 floréal); le colonel y fit son entrée en même temps par le pont.

Ce combat meurtrier de trois jours eut pour premier résultat l'évacuation précipitée de Ceret et la prise du Boulou.

La résistance brillante et vigoureuse des intrépides Allobroges contre un corps si supérieur en nombre fut mise à l'ordre du jour, et le général Dugommier en témoigna au colonel toute sa satisfaction.

Malheureusement ces engagements coûtèrent bien cher à la légion, car le colonel Dessaix eut la douleur de voir tuer sous ses yeux son frère, le capitaine

Claude Dessaix; le chef de bataillon Souviran, de Thonon, et le lieutenant Arnaud, de Chambéry, jeunes officiers de la plus belle espérance; 12 officiers furent en outre plus ou moins grièvement blessés. La légion perdit, en tués ou blessés, 150 sous-officiers et soldats. Le lieutenant-colonel de Bon, commandant un bataillon du Mont-Blanc, se distingua d'une manière particulière. Le chef de bataillon Souviran fut remplacé dans le commandement du bataillon de chasseurs allobroges par le Piémontais Seras.

Dugommier résolut de profiter de cette brillante victoire, et il ordonna, sans perdre de temps, au général de division Augereau de remonter la vallée du Tech, de traverser les montagnes de Saint-Laurent de la Cerda, et d'attaquer les Espagnols sur la Mouga.

Le 6 mai, Augereau confia le commandement de son avant-garde au colonel Dessaix, et lui donna l'ordre de se porter sur Saint-Laurent de la Mouga. Ce mouvement fut exécuté sans coup férir. Dessaix contribua puissamment à la prise de ce poste important, et de la fonderie, qui en est voisine; il repoussa vivement sur toutes les routes les avant-postes ennemis.

Le 22 mai, l'ennemi, en nombre infiniment supérieur, fait une attaque générale. La légion est abordée sur les hauteurs de Saint-Laurent de la Mouga et de la fonderie, dès quatre heures du matin, et toute la ligne commandée par Augereau l'est à cinq heures et demie. Un combat opiniâtre s'engage et se prolonge pendant quatorze heures. La division Augereau, forte de 4,000 hommes, tient tête sur tous les points, les Allobroges étant déployés en tirailleurs. Le colonel Dessaix était chargé du commandement de Saint-Laurent de la

Mouga. Après avoir pris les dispositions nécessaires, il en remet le commandement à un officier légèrement blessé et se rend sur le champ de bataille. Il trouve sur son chemin un bataillon de l'Ariége de nouvelle levée qui était en pleine déroute, et il parvient avec beaucoup de peine à l'arrêter. Après les avoir harangués pour leur faire sentir toute la lâcheté d'une semblable conduite, il ranime le courage de ces hommes égarés, les ramène aux sentiments d'honneur, et, se mettant à leur tête, les reconduit sur le terrain. Il gravit une hauteur qui domine le champ de bataille et reconnaît la position des Espagnols. S'apercevant, de cette hauteur, qu'en passant par des ravins sur sa droite il peut les surprendre et se porter sur leurs derrières; il exécute habilement cette manœuvre avec le bataillon de l'Ariége, qui, animé d'une nouvelle ardeur, semble vouloir par sa bravoure faire oublier un moment de défaillance. Le mouvement réussit; débordant la gauche de l'ennemi, Dessaix détache un certain nombre de tirailleurs qui commencent le feu sur ses derrières. Les Espagnols, épouvantés par cette attaque audacieuse, s'ébranlent et se retirent en désordre. Ce coup de main contribua beaucoup au succès de la journée sous les ordres d'Augereau. Dans sa retraite précipitée, l'ennemi laisse plus de dix mille fusils dans les montagnes, et un grand nombre de prisonniers sont amenés au quartier général.

Saint-Laurent de la Mouga renfermait plusieurs fabriques de draps et une fonderie considérable qui avait coûté plus de 6 millions à l'Espagne, et servait à l'approvisionnement des places fortes de la Catalogne. Le drap servit à habiller nos soldats, qui trouvèrent en outre dans la fonderie une grande quantité de projec-

tiles, plus 4 pièces de canon, 2 obusiers et 2 pièces françaises.

Après avoir réussi à chasser les Espagnols de la partie du Roussillon qu'ils occupaient, le général Dugommier leur reprit, le 26 mai, les forts de Saint-Elme, de Port-Vendres et de Collioure dont ils s'étaient emparés dans la dernière campagne, et dans l'espace d'un mois leur armée fut complétement repoussée des Pyrénées. Malheureusement cette brillante campagne coûta la vie au général Dugommier, qui fut remplacé par Pérignon.

Le 7 juin 1794, le colonel Dessaix reçut d'Augereau l'ordre de marcher sur Campredon en Catalogne pour appuyer les mouvements de la division Doppet. Il s'empara de cette ville, et un bataillon de son corps forma l'avant-garde de la division Doppet, qui, sous les ordres de ce général, s'empara de Rippoll, ville qui renfermait une belle manufacture d'armes qui fut entièrement détruite.

Le 11 messidor (29 juin 1794), le colonel Dessaix fut attaqué à Belver, dans la Cerdagne espagnole, par près de 4,000 hommes qui cherchèrent à le cerner et à s'emparer d'une butte qu'on avait entourée de quelques ouvrages de campagne et qui défendait l'approche de ce bourg. L'ennemi, fort de la supériorité du nombre, marchait fièrement, l'arme au bras, sur la redoute ; le colonel Dessaix sort des retranchements à la tête d'un bataillon allobroge et de quatre compagnies du bataillon le *Vengeur*, les met en bataille, fait croiser la baïonnette et marcher au pas de charge sur l'ennemi, qui, étonné de ce mouvement auquel il était loin de s'attendre, fait une décharge mal assurée à

laquelle le colonel ordonne de ne point répondre et de continuer à marcher rapidement. L'ennemi, épouvanté, se met en déroute; il est poursuivi vivement, laisse beaucoup de morts dans la plaine, et on lui fait environ 700 prisonniers, dont un colonel et quelques officiers.

Voici le récit de l'expédition de Campredon et des combats de Rippoll et de Belver d'après l'*historique* de la 27ᵉ légère, document officiel que nous avons sous les yeux :

« Le 28 prairial, an II, la légion est détachée du corps d'armée pour une expédition secrète; elle est dirigée sur Campredon qui tombe en son pouvoir. L'ennemi prend la route de Rippoll; elle le suit, le force à l'évacuer, et cette place, fameuse par ses établissements, fabriques et manufactures d'armes à feu, est entièrement détruite en moins de vingt-quatre heures. L'ennemi, qui reçoit du renfort, oblige la légion à la retraite qui se fait en ordre sur Campredon, emmenant avec elle 500 mulets chargés de limes, d'étaux, etc. Sa position est alarmante: elle apprend, par une ordonnance dépêchée de Campredon, que l'ennemi a coupé dès le matin toute communication. Le 2ᵉ bataillon, resté avec le général Charlet à Campredon, assurait la retraite au petit corps d'armée commandé par le général Doppet; mais ce bataillon est forcé, après une action très-vive, d'opérer sa retraite par le Canigou. Il franchit, en deux jours et une nuit, des montagnes immenses et glacées, sans guides, sans chemins, sans autres provisions qu'un demi-pain délivré à la troupe au moment du départ; les tourbillons et les vents impétueux qui règnent continuellement dans cette contrée font périr plus de cent hommes dans les neiges. Il vient aboutir à Villafranca,

place forte à deux journées de Mont-Libre; il reçoit à peine sa subsistance, parce que l'on ne présumait pas son arrivée; il n'a pas même le temps de se reposer, il marche de suite vers la Cerdagne espagnole et arrive, à onze heures du soir, le 11 messidor, à Belver. A quatre heures du matin, 10,000 Espagnols les attaquent; le citoyen Dessaix, chef de brigade, rassemble 4 à 500 hommes de différents corps, combat l'ennemi, l'enfonce à la baïonnette, fait 1,200 prisonniers et se rend maître du champ de bataille, qui est couvert de morts. »

Le 17 messidor, le 5ᵉ bataillon du Mont-Blanc, dans lequel Seuvey de Neuvecelle commandait la 4ᵉ compagnie, surprit les Espagnols à Stery, s'empara de cette ville, prit 124 mulets, 42 fusils, et fit 66 prisonniers. (*Lettre du volontaire Barnabé Folliet à son père*, du 19 messidor, an II.)

Le 5 vendémiaire, an III (26 septembre 1794), Dessaix arrête la marche des Espagnols qui voulaient pénétrer dans la Cerdagne; avec 300 hommes seulement, il força à la retraite plus de 1,500 ennemis qu'il poursuivit jusqu'au-delà de Monteillat.

Peu de temps après ce dernier exploit, la légion fut détachée dans la vallée d'Arran, où elle prit ses quartiers d'hiver dès la fin de 1794. Elle y resta près de dix mois.

Pour charmer les loisirs de ces pénibles cantonnements pyrénéens, les officiers allobroges s'amusaient à jouer, surtout aux dames. Le lieutenant Aimé Dessaix pose des problèmes de coups difficiles qu'il transmet à ses amis du Chablais, et l'on joue ainsi par correspondance de Thonon aux Pyrénées. Le colonel fait des

excursions et dessiné à la sépia les sites pittoresques du pays. L'hiver est long et rigoureux dans cette vallée, et les communications sont très-difficiles. Pour atténuer les nombreuses privations du soldat, des chasses furent organisées ; on tua même un ours, qui fut mangé à la satisfaction générale.

Le traité de paix conclu à Bâle le 20 juillet 1795, entre la France et l'Espagne, vint enfin terminer cette guerre pénible, « pendant laquelle, » dit Dessaix dans ses notes manuscrites, « l'armée s'est trouvée sans solde, réduite à la demi-ration et dans le dénûment ; elle supporta toutes ces privations sans se plaindre, en donnant journellement des preuves du plus grand courage, d'un dévouement sans bornes à la patrie. »

Au commencement d'août 1795, la légion reçut l'ordre de quitter la vallée d'Arran et de se rendre à Toulouse, où elle se reposa pour la première fois pendant trois mois.

Pendant la guerre contre l'Espagne, la légion allobroge subit des modifications importantes :

En juin 1794, les dragons légers allobroges furent supprimés et incorporés dans le 15ᵉ régiment de leur arme. A la même époque, 500 réquisitionnaires du Mont-Blanc vinrent renforcer la légion.

D'après un état du 3 thermidor an II (21 juillet 1794), l'état-major de la légion comportait, outre le chef de brigade et les deux chefs de bataillon, un quartier-maître-trésorier (Jacques Charratier), et trois adjudants-majors (Jean Barbier, François-Marie Deveyle, Joseph Trapier).

Le 1ᵉʳ bataillon (carabiniers) avait toujours pour

pour chef Pierre-Louis Dupas (1). Les sept compagnies étaient commandées par les capitaines : François Bétemps, Antoine Guinet, Joseph Marion, Louis Gamen, Nicolas Voirin, Nicolas Bayard, François Forestier.

Le 2e bataillon (chasseurs) était commandé par Jean-Mathieu Seras, né à Osasco, en Piémont, qui avait succédé à Placide Souviran, tué à Oms le 2 mai précédent. Les capitaines étaient : Joseph Janet, Jean-Pierre Viviand, Antoine Forestier, Louis Leguet, Jean-Baptiste Duc, Gaspard Dubuisson, François Royer.

La compagnie d'artilleurs de la légion avait quatre officiers ; le capitaine en premier était Jean Constantin, le capitaine en second était Dominique Mazerat.

Quelque temps après, sur la demande du chef de brigade Dessaix, le représentant en mission, Milhaud (le même qui fut plus tard le célèbre général des cuirassiers de Waterloo), arrête que le nombre des compagnies d'infanterie de la légion sera porté de 14 à 18, nombre nécessaire pour former deux bataillons à 9 compagnies, selon l'organisation adoptée à cette époque. La légion fut alors renforcée, savoir : le 1er bataillon par 200 réquisitionnaires du 1er bataillon de la Montagne républicaine ; le 2e par 600 réquisitionnaires du 6e bataillon de l'Ariége (chasseurs et grenadiers exceptés), levés le 27 septembre 1793.

C'est avec cette nouvelle organisation à 18 compagnies que la légion termina la guerre d'Espagne. D'après un état du 1er messidor an III (13 juin 1795), l'état-major était le même que l'année précédente, seu-

(1) Dans l'infanterie légère, les grenadiers portaient le nom de carabiniers.

lement les adjudants-majors étaient réduits à deux : Jean Barbier (du 1er bataillon) et François-Louis Gaudet (du 2e bataillon.)

Dans cette nouvelle formation, chaque bataillon avait une compagnie de carabiniers et huit de chasseurs. Dans le premier bataillon, les carabiniers avaient pour capitaine Aimé Dessaix ; les huit compagnies étaient commandées par Claude Neploz, N. N., J.-B. Duc, G. Dubuisson, F. Royer, J. Trapier, Pierre Nô, Et. Baux.

Dans le deuxième, le capitaine des carabiniers était Joseph Marion, et les autres capitaines : N. N., A. Guinet, L. Gamen, N. Voirin, N. Bayard, F. Forestier, B. Torlez, et F.-M. Deveyle.

La légion avait conservé sa compagnie d'artilleurs.

A Toulouse, elle subit une transformation plus importante. Par l'amalgame du quatrième bataillon de chasseurs de Montagnes, elle devint une demi-brigade et reçut le n° 4 de l'infanterie légère de l'armée d'Espagne (octobre 1795). Peu de temps après (7 novembre 1795) elle reçut la désignation de 4e demi-brigade légère, ou demi-brigade allobroge. Elle eut dès lors un troisième bataillon, ce qui porta le complet de guerre de ce corps à 3,220 hommes, sans artillerie.

C'est ainsi que fut appliquée à l'ancienne légion allobroge la *loi d'amalgame,* qui créa les demi-brigades à 3 bataillons de 9 compagnies chacun, en prenant pour base la fusion d'un bataillon de ligne avec deux bataillons de volontaires.

La paix avec l'Espagne avait rendu disponibles les vaillantes troupes qui avaient bravement reconquis nos frontières des Pyrénées ; aussi, après un repos de trois

mois (de vendémiaire à nivôse an IV), à Toulouse et aux environs, la demi-brigade fut-elle désignée pour l'armée d'Italie, où de nouveaux et glorieux champs de bataille l'attendaient.

La 4ᵉ demi-brigade légère quitta Toulouse vers le milieu de janvier 1796, et ses trois bataillons s'acheminèrent par Villefranche, Castelnaudary, Narbonne, Montpellier, Lunel et Nîmes.

« La journée de Lunel à Nîmes fut terrible; la neige, les glaçons tombaient si fortement qu'à peine la troupe pouvait cheminer, et on remarquait que chacun avait la figure glacée à tel point qu'on observait tous les visages enflés, pleins de glaçons. Cette terrible journée n'empêcha pas que, sur près de quatre cents hommes que comptait notre bataillon, nous arrivâmes cinquante à Nîmes, notre destination. Le reste était dispersé et perdu dans la neige. Les habitants de Nîmes furent à leur rencontre, une heure de nuit, portant de l'eau-de-vie et autres liqueurs pour secourir ceux que le froid avait pu surprendre (1). »

De Nîmes à Baucaire, les malheureux Allobroges eurent le même temps. De là, ils se rendirent par Aix, Brignolles, Draguignan, Grasse, Nice et San-Remo aux postes qui leur furent assignés à l'armée d'Italie, d'abord à Oneille et Albenga, puis à Bardinetto.

(1) Notes de campagnes de François Dessaix.

CHAPITRE V

CAMPAGNES D'ITALIE

(Avril à juin 1796. — Germinal à messidor an IV.)

La demi-brigade allobroge à l'armée d'Italie. — Reprise des hostilités. — Les redoutes de San-Giovanni ; deuxième blessure. — Résultats de cinq jours de combat. — Quinze jours de campagne. — Notes d'un officier allobroge. — Amnistie de Cherasco. — Reconnaissance exécutée par Dessaix. — Le pont de Lodi. — Traité de Paris (15 mai 1796). — Lettre du colonel Dessaix à son père. — Marche sur le Mincio et le Tyrol.

Dessaix arriva avec sa demi-brigade à l'armée d'Italie au moment même où le général Bonaparte venait d'en prendre le commandement.

Bonaparte, en arrivant au quartier général de Nice, avait trouvé l'armée dans les positions qu'elle occupait depuis la bataille de Loano, victoire brillante mais inutile de Schérer. Nos troupes étaient échelonnées sur le chemin de la Corniche, de Nice à Savone, occupant le col de Tende et observant à Garessio, avec la division Serrurier, le camp retranché de Ceva, au delà de l'Apennin, occupé par l'armée piémontaise.

La force de l'armée française était d'environ 40,000 hommes (1).

(1) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*.

L'armée piémontaise comptait environ 20,000 hommes de bonnes troupes commandées par le général Colli, homme de guerre très-estimé; il avait pour chef d'état-major général le marquis Costa de Beauregard. L'armée autrichienne comptait de 38 à 40,000 hommes sous les ordres de Beaulieu, officier expérimenté, mais vieux et mal secondé. Ces deux armées, destinées à opérer de concert, occupaient le versant des Apennins opposé à la mer. Mais l'une songeait surtout à défendre le Piémont, l'autre la Lombardie, et l'unité de vues politiques faisait défaut aux chefs qui les conduisaient. Le Piémont ne souffrait d'ailleurs qu'avec peine le joug de l'alliance autrichienne.

Dessaix fit partie de la division commandée par Augereau, sous lequel il venait de combattre dans les Pyrénées-Orientales; son général de brigade était Rusca. Médecin comme Dessaix, né comme lui sujet du roi de Sardaigne, le Piémontais Rusca, banni de son pays dès le commencement de la Révolution, était destiné à diriger l'avant-garde de l'armée dans les vallées qu'il connaissait parfaitement (1). Les Allobroges formèrent donc l'avant-garde de la division Augereau, qui était au centre de l'armée.

Le printemps était revenu, et avec lui les hostilités allaient recommencer. Le plan de Bonaparte — on sait que ce fut toujours son système favori, — était de se jeter entre les deux armées et de les battre séparément en attaquant chacune d'elle avec des forces supérieures. 8,000 hommes restèrent à la garde des places et des cols du comté de Nice; le reste de l'armée,

(1) *Voir*, à l'*appendice*, la notice sur Rusca.

33,000 hommes, filèrent par le flanc droit sur la route de la Corniche et s'étendirent jusqu'aux portes de Gênes.

Le 11 avril, Beaulieu attaque du côté de Gênes, tandis que son lieutenant d'Argenteau cherche à déboucher sur Savone par le col de Montenotte. Bonaparte concentre rapidement les divisions Augereau, La Harpe et Masséna, et tombe en forces, le 12, sur d'Argenteau qu'il bat en lui prenant 2,000 hommes. C'est la bataille de Montenotte.

Le 13, se portant sur la gauche, la division Augereau s'empare des gorges de Millesimo. L'héroïque attaque et le blocus des ruines du château de Cosseria force le général Provera à se rendre prisonnier avec 1,500 grenadiers piémontais; le 15, Bonaparte chasse les Autrichiens du champ de bataille de Dego.

La défaite des Piémontais à Millesimo et Cosseria permit à Augereau de s'emparer, le 14, des positions de Montezemolo, tandis que la brigade Rusca opérait sur sa droite et s'emparait des redoutes de San-Giovanni.

Le 12, Dessaix reçoit du général Rusca l'ordre d'attaquer les redoutes de San-Giovanni, défendues par les Piémontais. Il les attaque de vive force et s'en empare; mais en entrant dans l'une d'elles il reçoit un coup de baïonnette à la tête. Après avoir arrêté l'hémorrhagie, il continue sa marche, débusque l'ennemi de toutes ses positions et le poursuit jusqu'à onze heures du soir. Il lui prend deux pièces de campagne; plusieurs officiers du régiment aux Gardes et des chasseurs de Colli sont faits prisonniers; les soldats voulaient les fusiller, mais le colonel les prit sous sa protection et

leur sauva la vie (1) au péril de la sienne. La fureur des soldats était excitée par des inscriptions au charbon écrites par des Piémontais sur les murs de quelques maisons isolées et renfermant des injures grossières et des menaces contre les Allobroges, auxquels guerre à mort était déclarée par les auteurs de ces inscriptions. A cette époque un grand nombre de Savoisiens étaient restés sous les drapeaux du roi de Sardaigne, et une grande animosité existait entre eux et les Allobroges, leurs compatriotes, qui suivaient les drapeaux de la Révolution.

En cinq jours de combat, grâce à cette méthode à coups de foudre qui lui assurait constamment la supériorité numérique, Bonaparte avait atteint son but : la séparation des deux armées. Les Piémontais étaient en retraite sur Ceva et Mondovi, les Autrichiens sur Acqui, et les Français, maîtres des deux routes, étaient supérieurs en forces à chacune des deux armées ennemies.

Dès lors, sans s'inquiéter des instructions du Directoire, Bonaparte s'acharne contre la faible armée piémontaise, et après une série de combats partiels, il la défait à Mondovi en lui prenant ou tuant 4,000 hommes (21 avril).

Après avoir ainsi indiqué les faits généraux et saillants de cette étonnante campagne, il nous reste à entrer dans le détail des faits d'armes accomplis par la demi-brigade allobroge pendant la même période.

Un fragment des notes d'un officier allobroge (François Dessaix) donne à ce sujet des détails aussi

(1) Entre autres un chevalier Campion, de Turin. C'est à grands coups de sabre que Dessaix dut défendre ses prisonniers.

curieux qu'inédits; nous le reproduisons tout entier, car c'est précisément le côté épisodique de l'histoire qui doit faire l'objet de notre récit.

« La nuit du 20 au 21 germinal, l'ennemi attaqua et surprit un de nos postes avancés qui était sur la montagne de la Cota. Il nous fit quelques prisonniers, entre autres l'officier (Bœuf) qui commandait ce poste. Cet endroit avait été jugé incapable de soutenir une attaque, étant isolé et facile à cerner.

« Après cette surprise, la division du général Rusca, qui était à Bardinetto, composée de la 4e demi-brigade (allobroge), des 6e et 18e, eut ordre de bivouaquer et de se tenir prête à soutenir une attaque.

« Nous pensions, d'après les dispositions de l'ennemi, que le 22 germinal nous serions attaqués, mais il n'en fut rien; nous reçûmes l'ordre de partir à la pointe du jour le lendemain 23 (12 avril), et après les dispositions nécessaires, nous nous rendîmes à Calissano (pays de Gênes). La division s'y rafraîchit et continua sa route. A onze heures, nous arrivâmes vers la redoute de Maramozzo; elle fut de suite attaquée et emportée après une petite résistance. L'ennemi se replia sur une deuxième redoute, elle fut de même emportée; il continua sa retraite sur la troisième, qui eut le même sort; enfin, l'ennemi se croyait en sûreté dans sa quatrième redoute, appelée redoute de Saint-Jean, qui était garnie de deux pièces de canon et de doubles retranchements; de plus, tous les défenseurs des autres redoutes s'étaient réfugiés dans cette dernière. L'ennemi, fier de ses grands moyens de défense, semblait défier nos républicains, il poussait des cris de mépris contre les Français à chaque coup de canon qu'ils tiraient.

« Déjà nous avions perdu quelques bons soldats, déjà l'ennemi avait connu notre intrépidité en montant au pas de charge aux redoutes qu'ils venaient d'abandonner ; mais leurs fanfaronnades ne servirent qu'à les humilier.

« Le général Rusca, de concert avec Dessaix, chef de la 4ᵉ demi-brigade, firent défiler le 3ᵉ bataillon de ladite demi-brigade passant sur la gauche, afin de couper la retraite de l'ennemi. Il fut déconcerté par cette manœuvre et par celles que le général fit faire à sa division.

« Rusca avait une trompette qu'il sonnait luï-même pour annoncer le pas de charge ; tout à coup la trompette sonna, le pas de charge fut battu ; aussitôt les soldats, se pressant dans les rangs, volèrent à cette fameuse redoute, et malgré la canonnade et la fusillade, l'ennemi ne fut pas plus heureux que dans ses précédents retranchements.

« La redoute fut emportée, les munitions prises, et en poursuivant l'ennemi pendant plus de deux heures, nous vînmes à bout de lui faire abandonner ses canons qu'il avait eu soin d'emmener avec lui. Nous les transportâmes à la redoute, où nous bivouaquâmes cette nuit.

« L'ennemi perdit dans cette affaire près de 100 hommes, tant tués que blessés et prisonniers. Nous perdîmes 5 à 6 hommes.

« Le 24 germinal, la neige tombée pendant la nuit avait couvert le soldat (près d'un demi-pied).

« Le 25, nous nous rendîmes à Montezemolo, d'où nous partîmes le lendemain pour nous rendre sur les hauteurs près de Ceva, sur la gauche de Priera, où

nous prîmes des subsistances en passant. Il manqua du pain à la division, parce que la patrouille piémontaise y étant venue la veille, les syndics ne purent ou n'osèrent préparer les 12,000 rations de pain et de vin que le général Rusca leur avait demandées. En arrivant sur cette hauteur, nous aperçûmes de notre côté, et formant la ligne, la brigade du général Guyeux ; nous vîmes plusieurs feux sur toutes les hauteurs environnant le fort de Ceva du côté de la ville, et nous entendîmes la canonnade et la fusillade du côté de Dego ; elles durèrent tout l'après-midi. Nous apprîmes qu'Augereau avait enlevé le fort de Cosseria, où il avait fait 1,300 prisonniers (dont un lieutenant-général, marquis Provera, et 44 officiers).

« Nous apprîmes aussi que les divisions de Masséna et de La Harpe avaient fait prisonniers à Dego le régiment d'Estaing et cinq autres régiments autrichiens, ainsi que ceux de Montferrat et de la Marine, piémontais, avec leurs drapeaux, 29 pièces de canon et leurs caissons, 50 chevaux et 26 mulets; les prisonniers se montaient à 10,0000. Le combat fut très-vif. Le brave Riondel (des Echelles, département du Mont-Blanc), chef de la 69e demi-brigade, y perdit la vie avec deux généraux et quelques bons officiers français.

« Le 26 et le 27 nous occupâmes cette position.

« Le 28 germinal (17 avril) nous partîmes pour Ceva. Nos carabiniers marchèrent en tirailleurs et aperçurent l'ennemi en petit nombre sur les retranchements de la ville. Il y eut une fusillade d'une heure, et ensuite *vivat* pour faire fuir les ennemis.

« Nos tirailleurs s'emparèrent des retranchements, et le général Rusca envoya le chef de brigade Dessaix

en parlementaire au fort pour le sommer de se rendre. Le commandant répondit en propres termes : « *qu'il* « *n'était pas encore temps de se rendre; qu'il avait juré* « *de servir fidèlement son roi, qu'il tiendrait sa pa-* « *role.* »

« Les carabiniers bivouaquèrent sur les retranchements de la ville. On tirait du fort quelques coups de *fusils de remparts;* mais ils étaient inutiles. L'ennemi fut averti de ne point tirer de coups de canon dans la ville; quoi faisant, les républicains menaçaient de la piller et de la réduire en cendres. L'ennemi cessa de tirer.

« Le 29, à trois heures du matin, nous partîmes pour gagner les hauteurs qui dominent ce fort. Nous apprîmes que le Testenera et le camp retranché de Ceva étaient occupés par nos soldats, et nos canons battaient le fort à portée de mousquet. Nous occupâmes le même jour le coteau de droite qui s'étend jusqu'au Tanaro.

« Le 30 germinal (19 avril), nous partîmes de ces hauteurs pour aller au Castellino, petit village assez bien situé, sur la hauteur de droite vers le Tanaro, et de là nous rendre à Proccaciglia, où nous établîmes nos postes de manière à pouvoir cerner l'ennemi qui était campé sur la rive gauche du Tanaro.

« On fit avancer des tirailleurs au bord de cette rivière, et la fusillade s'engagea presque sur tous les points. Le reste de la troupe, tranquille spectatrice, attendait la division du général Serrurier, qui devait passer le Pô, s'emparer de la redoute et enlever le camp retranché de Saint-Michel, sur une hauteur appelée le Castellazzo, afin de se porter sur le camp de la rive gauche. Notre cavalerie se trouvait alors à Lesigna, village à une

heure de Ceva, tandis que le camp des Piémontais était au bas du village, le long du Tanaro. Notre cavalerie ne pouvait pas agir, car la rivière était gardée et garnie de canons sur tous les points praticables : il était dangereux de l'exposer. Nous nous contentâmes donc ce jour-là de cette fusillade, où nous eûmes quelques blessés. Nous vîmes néanmoins que l'ennemi enlevait ses tentes et pliait bagages. Nous passâmes la nuit sur ces hauteurs, et le lendemain, 1er floréal (20 avril), nous aperçûmes que l'ennemi était au même endroit et occupait la même position sur la rive gauche.

« Nous ne fîmes aucun mouvement ; à neuf heures du soir nous partîmes de là et nous nous rendîmes à Monbascaro, où nous arrivâmes à huit heures du matin, bien fatigués.

« Nous attendions dans cet endroit la division du général La Harpe. Elle arriva effectivement le 2 au soir, et le lendemain nous partîmes pour le camp retranché de Ceva, où les troupes étaient nécessaires pour empêcher toute communication du fort avec les ennemis qui étaient sur le Tanaro.

« Nous apprîmes alors que l'ennemi avait abandonné sa position après avoir été complétement battu, et qu'une partie de l'armée occupait Monbascaro, Dogliani et la rive droite du fleuve en avant de Mondovi et ses environs.

« Ce fut dans cette affaire que le roi sarde perdit l'espoir de sauver le Piémont, car il ne lui restait pour ainsi dire plus d'armée. Ses troupes gardaient les forts de Coni et autres, et les Autrichiens, qui n'avaient rien à manger, fuyaient de toutes leurs forces.

« Nous restâmes au camp retranché jusqu'au

8 floréal (27 avril); nous en partîmes pour nous rendre à Dogliani. Nous fîmes plusieurs marches et contre-marches dans les montagnes de Ceva, et nous avançâmes dans le Piémont, passant par Novi, Alba, Cravesana. »

Ici s'arrête le récit de l'officier Allobroge. Nous allons le reprendre au point où il l'a laissé.

Dans cette campagne de quinze jours, l'armée sarde avait subi des pertes énormes; Turin était menacé, et le roi Victor renonça à une lutte impossible.

Délivré des Piémontais par l'armistice de Cherasco (28 avril), Bonaparte tourna tous ses efforts contre les Autrichiens.

Dessaix fit une reconnaissance le long du Pô à Valence pour tromper l'ennemi. Il passa le fleuve, lui quatrième, dans un petit bateau, et ramena quatre barques chargées de sel, dont le pays éprouvait une grande disette.

Beaulieu tomba dans le piége, et ne put s'opposer efficacement au passage qui eut lieu à Plaisance. Dessaix commandait l'avant-garde; quelques détachements qui voulaient s'opposer au débarquement furent promptement culbutés et poursuivis fort loin.

Beaulieu se retira derrière l'Adda et se fortifia à Lodi, où il laissa Sebottendorf avec 1,000 hommes et du canon. Le pont de Lodi, fort étroit, a cent toises de longueur. Ce fut précisément là que Bonaparte résolut d'attaquer de front.

Le 10 mai 1796, après une marche forcée d'un jour et une nuit sans relâche, Dessaix arrive avec sa demi-brigade devant Lodi. Après quelques instants de repos, il reçoit l'ordre du général en chef Bonaparte de

faire passer le pont sur l'Adda en colonne serrée. Il dispose aussitôt deux bataillons pour soutenir la première colonne d'attaque, commandée par le chef de bataillon Dupas et composée de huit compagnies, à la tête de laquelle chargent Augereau, Rusca et Dupas. A son tour, Dessaix, après avoir harangué ses soldats en quelques paroles énergiques, s'élance sur le pont à la tête de ses deux bataillons en colonne serrée rompue par sections. La troupe passe le pont à la course aux cris de *Vive la République!* et arrive à temps pour soutenir l'intrépide Dupas qui s'était jeté sur les canons établis à la tête du pont et que l'ennemi s'efforçait de reprendre. Dans cette charge, le lieutenant Belle est tué, le chef de bataillon Dupas et plusieurs officiers sont blessés, plusieurs soldats sont tués ou blessés. Dessaix poursuit vivement les fuyards sur la rive gauche de l'Adda et arrête une charge de cavalerie que l'ennemi lance sur la grande route pour dégager son infanterie et pour retarder la marche des Français; les troupes ne s'arrêtent qu'à la nuit pour prendre un repos nécessaire après de telles fatigues.

La victoire du pont de Lodi rendit l'armée française maîtresse de toute la Lombardie.

Le 15 mai, Bonaparte entrait en triomphateur à Milan, et le même jour se signait à Paris le traité de paix aux termes duquel Victor-Amédée III cédait à la République française tous ses droits sur la Savoie et les comtés de Nice et de Beuil.

Quelques jours après le passage du pont de Lodi, le 29 floréal an IV (18 mai 1796), le chef de la 4e demi-brigade d'infanterie légère écrivait de Pavie l'intéressante lettre qui suit, adressée à son père :

« Vous avez sûrement appris, mon très-cher père, les succès glorieux et rapides de l'armée d'Italie; il m'a été toutefois impossible de vous en instruire, car depuis notre arrivée à Nice nous n'avons eu qu'un seul jour de repos. Nous avons été continuellement en courses : d'abord sur les montagnes couvertes de neige, où nous avons beaucoup souffert, et ensuite dans les plaines riantes du Piémont. Il en était temps, car nous étions exténués de faim, de fatigue et de misère. Après avoir traversé le Tanaro, la Bormida, le Pô et le Tessin, nous nous sommes, comme un torrent que rien n'arrête, roulés sur les plaines de la Lombardie. La bataille du 20 floréal, qui s'est donnée à Lodi, a été décisive. Nous avons, au pas de charge, traversé un pont très-long ayant en front 30 pièces de canon et étant inquiétés sur notre flanc droit par des obus et un feu de mousqueterie très-nourri. Nous avons pris 20 pièces de canon ; Dupas s'est conduit comme un brave qu'il est, cela fait honneur au pays. Je l'ai soutenu de mon mieux avec nos intrépides Allobroges. J'ai été fort content de mon frère François.

« Deux fois la cavalerie autrichienne nous a chargés, mais nous lui avons opposé un rempart invincible de baïonnettes ; elle a pris la fuite, nous l'avons chargée à notre tour et nous l'avons mise en pleine déroute. A minuit nous étions encore à la poursuite de l'ennemi, *et le combat finit faute de combattants.* Si nous avions eu le talent de Josué, et que nous eussions pu faire rétrograder les ombres de la nuit, il ne se serait pas échappé un Autrichien. Il faut cependant avouer qu'ils se battent mieux que les Piémontais.

« Nous n'avons pas encore appris le résultat de la

demande que le roi de Turin a faite au sujet de la paix, qu'il nous a, à genoux, supplié de lui accorder pour ne pas se voir réduit au royaume de Chypre. Nous étions déjà aux portes de Turin, qui n'aurait pas tardé d'être à nous.

« Je pense aussi que l'empereur nous demandera bientôt la paix; sans cela il peut renoncer à ses possessions en Italie et se contenter de son titre d'empereur et roi des Romains.

« Nos troupes sont à Milan depuis cinq jours, ainsi qu'à Crémone. Nous allons nous avancer du côté de Mantoue. Nous attendons l'armée des Alpes, et après cela je crois qu'une colonne de 25 à 30,000 hommes ira du côté de Naples et de Rome.

« Depuis notre départ de Nice, nous n'avons reçu aucune nouvelle de l'intérieur; nous ne savons pas ce qui s'y passe. L'esprit public était si mauvais dans la Provence, le Languedoc, etc., lorsque nous y avons passé, qu'un républicain rougissait de s'y appeler Français. »

Le 25 mai, l'armée reprit sa marche sur le Mincio. Beaulieu défendit faiblement le passage, et Bonaparte poussa ses avant-postes vers le Tyrol. Dessaix occupa Peschiera, puis il explora la route occidentale du lac de Garde, s'établit à Salo et de là à Gazzano, sur la route du Tyrol, où il surveilla les mouvements des Autrichiens. Le général Sauret venait de remplacer Augereau dans le commandement de la division qui s'échelonnait entre Gazzano et Brescia.

CHAPITRE VI

CAMPAGNES D'ITALIE

(SUITE)

(Juillet à octobre 1796. — Thermidor an IV à vendémiaire an V.)

La guerre dans le Tyrol italien. — Wurmser et Quasdanovich. — Combats de Salo; troisième blessure (29 juillet). — Reprise de Salo (1er août). — Salo est de nouveau pris et repris (3 et 4 août); quatrième blessure. — Prise de la Rocca d'Anfo, de Storo et de Riva. — Combat de Mori; cinquième blessure. — Combat du pont de l'Avis. — Combat de Saint-Michel. — La 27e demi-brigade légère.

Bonaparte employa les mois de juin et juillet à s'emparer, au mépris de la neutralité vénitienne, de la ligne tant convoitée de l'Adige et à former le siége de Mantoue. Cependant, loin de se laisser abattre par les revers du malheureux général de Beaulieu, la cour de Vienne donnait à la guerre une impulsion plus énergique que jamais, et le maréchal Wurmser s'avançait à travers le Tyrol à la tête d'une nouvelle armée qui s'éleva bientôt à 70,000 hommes.

Bonaparte n'en avait que 45,000 à lui opposer. Les Autrichiens commencèrent leur mouvement en avant le 29 juillet. Ce jour même, une division autrichienne, forte de 12 à 14,000 hommes, sous les ordres du général Quasdanovich, descend impétueusement la rive droite du lac de Garde par la Rocca d'Anfo et le Val-

Sabbia, dans l'intention de franchir les montagnes de Gavardo et de se jeter sur Brescia.

La division Sauret n'était forte que de 3,400 hommes. Dessaix, qui était à Gazzano, avertit aussitôt les généraux Sauret, divisionnaire, et Rusca, brigadier, qui étaient à Salo avec le colonel Balleydier (d'Annecy), commandant la 29e demi-brigade d'infanterie légère établie à Gavardo. Il leur annonça qu'une forte division ennemie venait à grandes marches et allait attaquer sur tous les points les postes français. Il prit ensuite une compagnie de sa demi-brigade et partit à minuit et demi en reconnaissance sur la route de Breselnovo. Après une heure de marche, il découvrit l'avant-garde ennemie qui faisait une halte. Il se retira sans avoir été aperçu, et vint prendre position derrière un petit torrent à une demi-lieue en avant des postes occupés par son corps. Il fit de nouveau prévenir les généraux et le colonel Balleydier. Ceux-ci ne tardèrent pas à rassembler les troupes et à les mettre en mouvement. La fusillade s'engagea bientôt avec la compagnie d'éclaireurs; accablée par le nombre, celle-ci se retira sur le camp. L'ennemi, débouchant de toutes parts, l'attaque devint générale ; les postes furent défendus avec beaucoup de bravoure, mais, forcées par un ennemi supérieur en nombre, les troupes furent rejetées sur Salo et de là sur le camp dit des *Piémontais*, entre Salo et Desenzano.

Il était sept heures du matin lorsque les Autrichiens de Quasdanovich descendirent des hauteurs de Salo, renversant tout sur leur passage. Dans la retraite précipitée des nôtres, les troupes refoulées défendirent néanmoins toutes les positions un peu avantageuses. Le

colonel Dessaix fut blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche.

Il ne fut pas possible d'opérer la retraite sur Brescia par la route de Gavardo, attendu que la 29ᵉ légère (colonel Balleydier) qui occupait Gavardo en avait été vivement repoussée, et que d'ailleurs Quasdanovich s'était rapidement porté sur Brescia dont il s'était emparé le même jour (29 juillet) en faisant un certain nombre de prisonniers, au nombre desquels se trouvait le brave Lasalle.

Nous avons vu que le colonel Dessaix fut blessé dans cette malheureuse affaire ; les généraux Sauret et Rusca le furent aussi, ainsi qu'un grand nombre d'officiers et soldats ; quelques-uns y perdirent la vie.

La position de l'armée française était des plus critiques : elle était tournée, ses lignes étaient percées de tous côtés, et une rapide concentration pouvait seule la sauver et lui rendre ses avantages.

Bonaparte vit le danger et accourut. Le 31 juillet, le général en chef paraît au milieu de la division Sauret et lui ordonne de reprendre Salo. Le 1ᵉʳ août, sous les yeux de Bonaparte, Dessaix s'élance avec sa demi-brigade sur cette place défendue par près de 3,000 hommes et par du canon. Trois attaques successives sont vigoureusement repoussées. Alors Dessaix, à la tête d'une compagnie de carabiniers, réussit à pénétrer dans la ville, se précipite avec cette compagnie sur deux pièces de canon en batterie dans la rue et qui venaient d'être tirées. Les pièces et les caissons sont pris avec les canonniers. La demi-brigade allobroge s'élance à la suite, poursuit l'ennemi sur la route de Garignano, et Dessaix est assez heureux pour délivrer le général de

brigade Guyeux, qui, surpris et coupé de ses communications dans la funeste journée du 29 juillet, s'était jeté avec 250 hommes de la 15ᵉ légère dans le château de Martinengo, d'où il avait fait une vigoureuse défense et opéré avec succès quelques sorties pour se procurer des vivres.

Le surlendemain, l'ennemi ayant reçu des renforts attaqua à son tour Salo avec impétuosité. Accablées par le nombre, les troupes françaises abandonnèrent de nouveau cette place et se replièrent sur Desenzano dans le plus grand ordre. A cette attaque sanglante, le colonel Dessaix fut encore blessé d'un coup de feu à la cuisse (3 août). Ce jour-là on se battit depuis les environs de Salo jusqu'à Castiglione, c'est-à-dire sur un espace de trois lieues. On appela l'ensemble de ces combats tous isolés, bataille de Lonato, parce que le général en chef se trouvait à Lonato, situé au centre.

Le 4 août, nouvelle attaque des Français sur Salo ; cette ville est de nouveau prise par la division Sauret. Le colonel Dessaix, qui commande toujours l'avant-garde, s'empare de plusieurs pièces de canon et poursuit l'ennemi jusqu'au pont de Gavardo ; mais les Autrichiens, renforcés par les troupes qui venaient d'être chassées de Brescia, se portent en force sur tous les points et sur Salo. Là le colonel se trouve complétement cerné. N'ayant qu'une quarantaine d'hommes avec lui, il se fait jour sur un point, et gravit une montagne très-escarpée d'où il découvre les colonnes ennemies et les colonnes françaises qui se croisent et traversent la plaine du côté de Lonato. Il redescend, se place avec sa petite troupe dans un bois, et en tournant sur sa droite il se trouve en pré-

sence d'une compagnie de tirailleurs autrichiens. Il court sur eux, les somme de mettre bas les armes, et en cas de refus, les menace de les faire tous fusiller. Les Allobroges, qui étaient dans le bois, accourent et couchent en joue les Autrichiens qui, au nombre de 60 hommes, se rendent à 40 audacieux français dont 15 à 16 n'avaient point de fusils. Le colonel arme ces derniers avec les carabines autrichiennes, fait briser celles qui lui sont inutiles, et fait distribuer à ses soldats et à ses officiers les cartouches dont les gibernes des prisonniers étaient garnies. Cela fait, il se hâte de regagner le chemin de Salo, et trouve sur sa gauche des chemins creux et des ravins qui dérobent sa marche à l'ennemi. Il rallie sur sa route quelques centaines de militaires de diverses brigades qui, au milieu des mouvements des deux armées, s'étaient trouvés séparés de leurs corps. Il rejoint avec eux les généraux Sauret et Guyeux qui avaient fait beaucoup de prisonniers; il leur remet les siens et se porte de nouveau sur Salo, qui était encore occupé par quelques postes ennemis; il les culbute, les chasse de la ville, et va bivouaquer en avant de cette place sur la route de Brescia.

Le lendemain, 5 août, le colonel Dessaix s'avance sur la route du Tyrol, et le 6 il s'empare de la Rocca d'Anfo, vigoureusement défendue par un détachement de la brigade du prince de Reuss, auquel il fait une centaine de prisonniers.

A ce moment même (5 août) se livrait la bataille de Castiglione, et Wurmser était rejeté sur le Tyrol italien avec une armée réduite de moitié.

Le 10, Dessaix, toujours à l'avant-garde, prend Storo, en chasse l'ennemi et lui fait éprouver de grandes pertes.

Le 18, après avoir culbuté les avant-postes autrichiens, il s'empare de Riva, à l'extrémité nord du lac de Garde, traverse la rivière et va s'établir à Torbole.

Ces divers succès, qui complétaient les victoires de Lonato et de Castiglione, furent suivis d'un glorieux fait d'armes connu sous le nom de combat de Mori.

Le général Sauret, que son âge avancé rendait peu propre à la vie active, fut envoyé pour commander en Piémont, et remplacé par le général Vaubois, officier de sens et de jugement, instruit, mais d'un médiocre instinct militaire; sa division occupait les débouchés entre le lac de Garde et le lac d'Idro, et était placée à Storo et à la Rocca d'Anfo.

Bonaparte conçut le plan hardi de s'engager dans les gorges du Tyrol. Il porta la division Vaubois sur Arco, tandis qu'il remontait rapidement l'Adige avec la division Masséna. Après une série de petits combats, les divisions se rejoignirent à l'extrémité nord du lac de Garde, et culbutèrent, le 4 septembre, à Roveredo, le corps de Davidowich.

C'est un épisode important de cette bataille, qui coûta 3 à 4,000 hommes aux Autrichiens, dont nous donnons le récit sous le nom de combat de Mori.

Le 4 septembre, l'avant-garde allobroge se trouvait en face des positions de Mori. Le général Dallemagne donne au colonel Dessaix l'ordre de forcer le passage et d'attaquer de front une redoute armée de pièces de canon qui la défendent et que protége en outre une batterie établie sur le bord de l'Adige.

Le colonel fait battre la charge, et se met en marche en colonnes serrées; mais il est bientôt arrêté par un

feu terrible ; son cheval est tué sous lui, il est blessé lui-même d'un coup de feu au pied droit et assailli de pierres que les boulets détachent des murs qui longent la gauche de sa colonne. En un instant le passage est couvert de cadavres des braves Allobroges, de canonniers, de chevaux et d'une pièce renversée.

Malgré des prodiges de valeur il faut suspendre l'attaque.

Le colonel fait alors passer un de ses bataillons dans un taillis situé à gauche de la route, et qui est, en moins d'une demi-heure, entièrement balayé des tirailleurs qui le garnissent. L'ennemi, jugeant par cette manœuvre que la redoute ne tardera pas à être tournée, se met en mesure de l'évacuer. De son côté, le colonel se décide à franchir le terrible passage avec le reste de son corps et le 25e de ligne. A la tête de tous les braves qu'il commande, il se précipite dans la redoute, prend deux pièces de canon et poursuit les Autrichiens, auxquels il fait un grand nombre de prisonniers.

L'affaire fut toutefois sanglante, et le champ de bataille couvert de morts.

Qui le croirait ? un officier, dont nous regrettons d'ignorer le nom, se mit au milieu des cadavres à dessiner la scène de cette meurtrière attaque de Mori, et en fit le sujet d'un tableau qui fut envoyé à Thonon au père Dessaix par son fils François, avec une lettre dont le passage suivant concerne cette curieuse peinture :

« Je vous envoie la représentation de la bataille de Mori. Vous trouverez à mon frère l'air un peu méchant, mais il faut faire attention qu'il se trouve dans une chaude affaire, le sabre à la main, il vient d'être

démonté, ayant eu l'épaule fracassée, s'étant fait passer un mouchoir autour du cou pour soutenir son bras gauche. Il donne l'ordre aux grenadiers d'avancer ; la route est couverte de cadavres et de mourants. Celui qui est près d'un canon, ayant les deux jambes rompues, est un Genevois nommé Cubi, que j'avais engagé à Thonon (1). »

Le lendemain (19 fructidor) 5 septembre, le colonel Dessaix traverse la ville de Trente pour se porter sur Lavis ; mais il faut passer un pont sur l'Avisio, défendu par une formidable batterie qui l'enfile dans toute sa longueur. Comme au passage de Lodi, l'avant-garde recule un instant sous les décharges de mitraille, lorsqu'à l'arrivée de la colonne Vaubois, Bonaparte ordonne une nouvelle attaque. Le colonel Dessaix se précipite alors au pas de charge et arrive le premier avec ses vaillants Allobroges et des grenadiers du 25e de ligne qui rivalisent de bravoure.

Son frère, Aimé Dessaix, capitaine des carabiniers, fut gravement blessé dans cette rencontre.

Il était nuit. Le colonel ayant rallié sa troupe, sortit de Lavis par la grande route du Tyrol et établit sa troupe sur une hauteur qui la dominait.

Après avoir fait faire halte, il se porta en avant avec quelques chasseurs allobroges pour découvrir si un bac établi sur l'Adige existait encore.

Il descendit avec l'adjudant-major Deveyle au bord du fleuve, et reconnut que le bac avait été transporté

(1) La figure du colonel *à l'air un peu méchant* est peinte sur ivoire et sans aucune proportion avec les autres personnages.— Ce tableau est aujourd'hui chez Mme veuve Edouard Dessaix, à Thonon.

sur l'autre rive. Chemin faisant pour rejoindre les chasseurs sur un tertre où il les avait établis, comme il traversait la grande route, il vit quelques hulans qui venaient du côté de Saint-Michel et qui lâchèrent quelques coups de carabine. Au même instant il entendit du côté de Lavis un bruit de chevaux qui s'approchaient. La nuit était noire, et croyant avoir des Français en présence, il aborde ce gros de cavalerie; mais quelle n'est pas sa surprise, lorsque le chef qui le commande lui dit en allemand : *Rendez-vous! vous êtes mon prisonnier! il ne vous sera fait aucun mal!*

Cette cavalerie était un peloton de hussards autrichiens! Sans répondre, le colonel s'efforce de regagner le tertre où il avait laissé les 7 chasseurs, tout en faisant face aux hussards qui le pressent et l'entourent. Il réussit à parer les nombreux coups de sabre qui lui sont portés. Le brave capitaine Deveyle en fait autant de son côté, mais avec moins de bonheur. Pendant ce combat à l'arme blanche, le colonel crie à ses chasseurs de faire feu sur les hussards autrichiens. Après une première décharge, le colonel, qui conservait tout son sang-froid malgré le danger de sa position, fait des commandements d'une voix retentissante, comme s'il avait eu beaucoup de monde avec lui. Il crie au premier bataillon de se porter sur la droite et fait divers autres commandements pour intimider l'ennemi. Pendant ce temps, les chasseurs avaient rechargé leurs armes et recommencèrent le feu; quelques hussards sont tués ou blessés, et les autres, sommés par le colonel de se rendre sur-le-champ, mettent pied à terre et sont faits prisonniers au nombre d'une trentaine.

Ils faisaient partie du régiment de Wurmser. L'ad-

judant général Leclerc, beau-frère du général en chef Bonaparte, qui avait été pris avec quelques hommes par ce détachement, fut délivré avec ses compagnons. Bientôt les troupes, attirées par le bruit de la fusillade, accoururent; les prisonniers furent conduits à Lavis, et l'on prit position à Nava.

Dans le combat à l'arme blanche que les deux officiers eurent à soutenir contre les hussards, le capitaine adjudant-major Deveyle n'était armé que d'une épée qui sauta en éclats au premier choc; il reçut quatre coups de sabre dont il mourut peu de jours après. Le colonel prononça sur sa tombe de chaleureuses paroles de regret et d'adieu : « La légion perd en lui, dit-il, un brave officier qui a mérité son attachement et ses regrets. »

Cependant Wurmser s'était de nouveau dirigé sur Mantoue en descendant la vallée de l'Adige, et Bonaparte s'était mis à sa poursuite, laissant la garde du Tyrol italien au général Vaubois (division Sauret réorganisée), sous les ordres duquel Dessaix venait d'être placé.

Le 8 septembre (22 fructidor), au moment même où Bonaparte battait Wurmser à Bassano, le colonel Dessaix fit, avec un bataillon de la 4e légère, une reconnaissance sur Saint-Michel dont il s'empara.

Le 10 (24 fructidor), l'ennemi ayant reçu du renfort, força nos postes du pont Saint-Michel à se replier, et toute la journée se passa à disputer des postes qui furent successivement pris et repris. A la nuit, d'après l'ordre du général Vaubois, Dessaix se retira sur Lavis.

Le lendemain, le colonel reçut l'ordre de reprendre la position occupée la veille; il se mit aussitôt en

marche, attaqua l'ennemi, le repoussa sur tous les points, le poursuivit jusqu'à Saint-Michel et prit position sur les hauteurs de Nava.

Le 17 septembre (1[er] jour complémentaire an IV), les Autrichiens attaquèrent tous les postes occupés par la demi-brigade allobroge; ils furent vivement repoussés au pas de charge, laissèrent beaucoup de morts sur la place et on leur fit environ 200 prisonniers.

L'épuisement des forces autrichiennes avait amené une sorte de trêve qui dura environ six semaines, pendant lesquelles le Conseil aulique de Vienne s'efforça de mettre en campagne une troisième armée. Tandis que Wurmser était bloqué dans Mantoue avec les débris de ses troupes, le maréchal d'Alvinzi s'avançait avec une nouvelle armée dans la Vénétie, et le général Davidowich devait déboucher du Tyrol.

C'est pendant la suspension de fait des hostilités qui précéda l'arrivée de ces nouvelles armées que la légion allobroge subit une nouvelle refonte. A partir du 7 octobre 1796 (27 vendémiaire an V) elle reçut la dénomination de 27[e] demi-brigade d'infanterie légère. Pour former cette demi-brigade, dont le numéro fut tiré au sort, on amalgama la 4[e] légère avec la 15[e] légère, avec le 2[e] bataillon de la 52[e] demi-brigade de bataille, et avec la 11[e] demi-brigade provisoire.

Cette dernière organisation fut définitive (1), et c'est ainsi que la demi-brigade allobroge devint le 27[e] léger.

Ces diverses transformations de l'ancienne légion, qui avait toujours conservé quelque chose des allures

(1) L'amalgame opéré en vendémiaire an V confirma définitivement les numéros des demi-brigades dont le tirage avait eu lieu en prairial an IV.

d'un corps franc, durent nécessairement influer dans un sens favorable sur la discipline de cette troupe.

« Nous prenons enfin, écrivait à cette époque un officier allobroge, une attitude militaire. La discipline devient chaque jour plus sévère ; les grades ne sont plus confondus et l'officier commence à être estimé. L'organisation, c'est-à-dire l'épurement du corps des officiers, mettra un terme aux vues du gouvernement. C'est ce que nous désirons tous. Les mesures doivent être en effet différentes dans la paix et dans la guerre. »



CHAPITRE VII

CAMPAGNES D'ITALIE

(SUITE)

(Novembre 1796 à avril 1798. — Brumaire an v à germinal an vi.)

Nouveaux efforts des Autrichiens. — Alvinzi et Davidowich. — Invasion du Tyrol. — Les revers. — Combat de Rivoli. — Sixième et septième blessures. — Dessaix prisonnier. — Une lettre de Doppet. — Retour de captivité. — Séjour en Italie. — Conduite de Dessaix à Coni. — Election au Conseil des Cinq-Cents. — Départ pour Paris.

Dès les premiers jours de novembre, le maréchal d'Alvinzi était sur la Piave avec 40,000 hommes. En même temps Davidowich s'avançait dans le Tyrol, avec 18,000 combattants, contre la division Vaubois, forte de 12,000 hommes, chargée de couvrir Trente sur la ligne du Lavis.

La légion allobroge, devenue 27e demi-brigade légère, était cantonnée depuis le 13 octobre (22 vendémiaire) à Nago et à Torbole, sur le lac de Garde, lorsque Davidowich commença son mouvement en avant (2 novembre). Il s'avança avec une telle vigueur qu'il prit Trente le 6, chassa la division Vaubois du Tyrol italien et compromit gravement la situation de Bonaparte sur l'Adige.

Détachée, le 1er novembre, de la division Vaubois

qui occupait Trente, la 27ᵉ légère fut attaquée sur tous les points le 7 (17 brumaire) par une colonne forte de 3,000 hommes. L'ennemi, occupant Riva, passa la rivière et se porta sur Torbole; les troupes de la 27ᵉ légère, qui occupaient ce poste, furent coupées, et ne pouvant rejoindre à Nago, opposèrent à Torbole une vigoureuse résistance. Accablées par le nombre toujours croissant des assaillants, elles furent forcées de se jeter dans des barques armées en guerre qu'on avait réunies dans le cas, déjà prévu, où ce poste serait attaqué, et se retirèrent à Peschiera, mais non sans éprouver des pertes considérables; plusieurs barques furent coulées par 6 canons autrichiens et presque tous ceux qui les montaient périrent. La 27ᵉ perdit dans cette affaire beaucoup de prisonniers, et le capitaine Siccard fut tué.

Le poste de Nago fut aussi attaqué avec la même impétuosité. Le colonel Dessaix opposa une énergique résistance et conserva sa position pendant huit heures; mais se voyant menacé d'être cerné, il se replia sur Mori et fit soutenir sa retraite par quelques compagnies qui firent, avec beaucoup d'ordre, un feu de chaussée en retraite. Lorsqu'il se voyait trop vivement pressé, il faisait battre la charge et exécuter le feu de chaussée en avançant. Grâce à cette fière contenance, il ne fut plus inquiété et atteignit le point qu'il avait désigné pour passer l'Adige. Il bivouaqua près de la route de Trente.

Le 8 novembre (18 brumaire), la division Vaubois, qui occupait Trente et Lavis, dut aussi se retirer sur tous les points d'attaque. Davidowich descendit le Tyrol comme un torrent fougueux et chassa Vaubois de Lavis,

Trente et Roveredo; il le rejeta sur Ala par la route qui longe la rive orientale du lac de Garde. Le lendemain, la division Vaubois prit position au camp de la Corona, près Rivoli. Le colonel Dessaix fut chargé, pendant cette retraite, 9 novembre (19 brumaire), de former l'arrière-garde avec son corps. Il détruisit promptement tous les bacs et les barques qu'il trouva sur les bords de l'Adige. Cette mesure retarda la marche de l'ennemi et la jonction de leurs colonnes qui marchaient sur la rive opposée du fleuve. La retraite put ainsi s'effectuer sans pertes jusqu'au camp de la Corona. En défendant avantageusement le terrain à l'ennemi, le lieutenant Maurin fut tué.

Le 17 novembre (27 brumaire), tandis que le gros de l'armée remportait la grande victoire d'Arcole, le général Vaubois apprit que son avant-garde, sous les ordres du général Joubert, était vigoureusement attaquée par Davidowich en marche sur Vérone. Il fit aussitôt appuyer Joubert par la 27ᵉ légère, que le colonel Dessaix reçut l'ordre de lui amener rapidement. On part au pas de course : après une heure et demie de marche, on arrive sur la position que Joubert défendait avec une rare intrépidité; mais, accablé par le nombre, blessé lui même, il avait subi de grandes pertes et aurait infailliblement succombé; tout à coup Dessaix paraît et fait battre la charge. Sa brave demi-brigade se précipite aussitôt sur l'ennemi au cri de *Vive la République!* Joubert est délivré et l'ennemi repoussé fort loin.

Quelques heures après, la division Vaubois est délogée de toutes ses positions; le général Vaubois envoie au colonel l'ordre de tenir sur le plateau de

Rivoli jusqu'à la dernière extrémité, afin de donner aux autres corps de la division le temps de se rallier et de prendre en arrière une autre position avantageuse. Dessaix exécute cet ordre avec une rare valeur : il se bat toute la journée, sentant bien qu'il est sacrifié, et que de la résistance qu'il opposera dépend le salut de la division. Manquant de cartouches, il fait marcher sa brave 27ᵉ à la baïonnette. La demi-brigade éparpillée fait des prodiges de valeur, et tue beaucoup de monde à l'ennemi qui était devenu formidable par l'arrivée de nouvelles troupes. Le jour baissait, le combat durait toujours, aucun renfort n'arrivait, le colonel comprit que la division Vaubois avait été forcée elle-même dans ses cantonnements et peut-être obligée de se replier sur Vérone ; qu'il ne devait donc compter que sur lui-même. Il se battit en désespéré ; se voyant cerné de toutes parts, il chercha à se faire jour pour gagner les hauteurs qui dominent le lac de Garde, mais il ne put y parvenir. Les pertes considérables en morts et blessés avaient considérablement réduit sa demi-brigade. Enfin, cerné de toutes parts après cinq heures de combat, ayant reçu deux blessures, le colonel Dessaix fut ramassé sur le terrain par l'ennemi et pris avec le chef de bataillon Bérard, 52 officiers de la 27ᵉ presque tous blessés, et environ 200 sous-officiers et soldats.

Au moment même où se passait le malheureux combat de Rivoli, son ancien camarade, le général Doppet, lui écrivait une lettre curieuse à plus d'un titre, dans laquelle il félicitait les Allobroges de leurs glorieux faits d'armes.

Voici cette lettre inédite, à laquelle nous ne changeons pas un mot :

« *Le général de division Doppet au citoyen Dessaix, chef de la demi-brigade des Allobroges, à l'armée d'Italie.*

« Chambéry, le 25 brumaire de l'an v.

« Je profite, mon cher et ancien camarade, de l'occasion d'un de nos frères d'armes pour te renouveler les sentiments d'amitié que m'ont inspiré tes vertus civiques et militaires. Que tu es heureux de te voir encore au sein et à la tête des braves Allobroges! Quoique dans l'obscurité, je jouis de vous suivre dans les journaux à travers vos glorieuses opérations; cette jouissance me fait, il est vrai, regretter la vie que j'ai passée parmi vous; je gémis sur l'avancement où m'entraînèrent les circonstances et surtout l'enthousiasme de la liberté, puisque c'est cet avancement qui m'ôte maintenant le droit d'être un des vainqueurs d'Italie.

« Je suis dans mes foyers avec un congé de convalescence du Directoire exécutif. Je ne suis pas fâché d'être privé de l'honneur des commandements, mais je t'assure, dans la sincérité de mon âme, que je voudrais bien n'avoir été que soldat, parce que j'aurais encore le droit de porter un fusil, parce que la mort que je pourrais trouver dans les rangs me débarrasserait des déchirements des partis de l'intérieur.

« Tel est l'effet bouillant du ferment des révolutions, qu'il ne suffit pas d'être exempt de reproches pour n'être pas persécuté. Les républicains qui eurent le courage d'accepter de grandes places seront, pendant longtemps, l'objet de la haine ou au moins de l'inquiétude de tous les hommes dont les intérêts furent froissés dans la révolution; chacun a l'injuste manie de

rejeter l'effet nécessaire des choses sur les personnes, et l'on ne rougit même pas de demander compte au zèle du patriotisme des crimes et des forfaits du royalisme.

« Ce n'est pas la crainte d'être victime des actions et réactions possibles qui m'arrache ces réflexions ; et pourquoi serais-je plus exempt de maux que tant de braves républicains qui furent victimes de leur dévouement ?.... Mais si la mort n'épouvante pas l'homme probe et raisonnable, il faut avouer que son âme n'a pas la même force lorsqu'il a à supporter les tourments de l'injustice. C'est peu que de mourir, mais il est affreux d'être jeté dans la tombe avec les noms d'assassin, de brigand, etc.

« Pardonne, mon camarade, à cet épanchement fraternel ; ne crois pas qu'il diminue jamais en moi l'amour brûlant que j'eus toujours pour ma patrie. Ne prends pas le tableau que je viens de faire pour un dégoût, ni pour un chagrin d'avoir servi mon pays. Je suis toujours le même. J'aime la République et je compte sincèrement sur son affermissement.

« Continue ta carrière militaire avec la même gloire, conserve-moi une part dans ton souvenir, et crois-moi pour la vie ton camarade et ton ami.

« Doppet.

« Embrasse pour moi tous nos camarades, et si je peux t'être de quelque utilité dans ce pays, ne me ménage pas. »

Restée sans chef, la 27e demi-brigade légère fut placée provisoirement sous les ordres du brave et célèbre Lannes, récemment nommé général de brigade ; elle continua à se couvrir de gloire sous ce nouveau chef.

Cinq jours après la malheureuse affaire de Rivoli, la demi-brigade reprend les positions abandonnées et force l'ennemi à repasser l'Adige si précipitamment qu'elle lui fait 200 prisonniers. Envoyée ensuite à Mantoue pour se reposer, elle reçoit, le 13 janvier 1797, une formidable attaque des Autrichiens, réussit à retarder la marche d'une forte colonne et lui fait 100 prisonniers; mais elle perd elle-même une cinquantaine d'hommes, un de ses chefs de bataillon, Sinetty, est tué; l'autre, Dupas, est blessé. Le 14, le 20 janvier, nouveaux combats; le 6 mars, elle est vainement chargée par la cavalerie sur les bords de la Piave. Le 13 mars, cette troupe intrépide franchit la Piave et poursuit l'ennemi jusqu'à Conegliano; le 14, elle exécute une surprise et met les postes autrichiens en déroute. Le 17, passage du Tagliamento à l'avant-garde de l'armée; la 27ᵉ est mise à l'ordre du jour; le 22, enlèvement des redoutes de Palmanova; le 25, attaque, et le 26 prise du fort de la Chiusa. Le 3 avril, affaire de Frisel, dans l'archevêché de Salzbourg. Les préliminaires de paix signés à Léoben arrêtèrent le cours des exploits de la terrible 27ᵉ.

Revenons maintenant au chef de brigade que nous avons laissé sur le champ de bataille de Rivoli.

Dessaix, fait prisonnier, fut transporté à Gratz en Styrie, où il passa plus de deux mois au lit pour guérir ses deux dernières blessures, reçues l'une et l'autre à la jambe droite.

Dès qu'il put supporter le voyage, il fut transféré à Komorn en Hongrie, où il séjourna cinq mois.

Il fut rendu, ainsi que tous les officiers et militaires de son corps, en exécution de la suspension d'armes de

Léoben, signée le 18 avril 1797, qui stipula l'échange des prisonniers.

Les deux frères du colonel, Aimé, capitaine, et François, lieutenant, avaient été faits prisonniers en même temps que leur aîné. Ce dernier ne fut rendu qu'après ses frères; car ceux-ci écrivent à leur père, Aimé, de Cologna, où il était commandant de place, François, de Legnago, le 18 juin 1797, « qu'ils sont sans nouvelles de leur frère. » François ajoute, en parlant du colonel : « Il y a deux mois qu'il est nommé commandant de place à Milan ; un chef de bataillon qui le remplace à ce poste par intérim a déjà fait sa fortune. » On verra que Dessaix n'était pas homme à faire sa fortune dans un pareil poste !

Rentré à l'armée d'Italie à la fin de juin 1797, Dessaix occupa quelque temps les places de Legnago, Bevilacqua et Mantoue, où la 27ᵉ légère contracta une fièvre épidémique qui lui enleva beaucoup de monde et la priva de l'avantage de faire partie de l'expédition d'Egypte pour laquelle elle venait d'être désignée. Elle occupa successivement les cantonnements de Salo, Milan et Coni. Dessaix séjourna près de six mois dans cette dernière ville en qualité de commandant militaire.

Dans une lettre à son père, de Coni, 5 frimaire an VI (25 novembre 1797), il rappelle qu'il lui a écrit plusieurs fois, soit pendant sa pénible captivité, soit depuis son retour à l'armée; mais nous n'avons pu retrouver aucune de ces lettres qui probablement ne sont jamais parvenues à leur destination. Il donne ensuite les détails suivants sur un ancien ami de son père, retrouvé en Piémont :

« A mon passage à Brà, à deux journées d'ici (Coni), je rencontrai le père Frézier, dominicain, votre ancien ami et camarade de collége. Il me témoigna le plaisir de pouvoir parler de vous à une personne à qui vous êtes bien cher; il me fit part ensuite de ses inquiétudes et du désir qu'il avait de rentrer dans sa patrie dont il n'avait point émigré, étant parti avant l'arrivée de l'armée française ; il est parfaitement convaincu du devoir essentiel de se conformer aux lois, et décidé à passer toutes soumissions que la patrie exigera de lui, etc. »

Pendant l'hiver de 1797 à 1798, l'état matériel de l'armée était loin de s'être amélioré. A la suite de tant de souffrances, des signes alarmants d'insubordination se montrèrent dans la plupart des corps de l'armée d'Italie. La 27e légère, en garnison à Coni, fut inaccessible à la contagion, et le chef de brigade y sut maintenir l'ordre autant par sa fermeté que par la confiance qu'il inspirait à ses soldats et à la population. Les habitants de Coni n'hésitèrent pas, sur sa parole, à fournir à la troupe les objets indispensables dont elle était privée. Le gouvernement fit honneur à tous les engagements pris en son nom par le chef de brigade, et témoigna sa satisfaction à la 27e légère et à son chef par l'organe du général en chef. Il est certain que dans cette circonstance Dessaix sauva la ville de Coni d'une émeute militaire dont les conséquences étaient incalculables.

En récompense de sa belle conduite, Dessaix reçut un précieux témoignage de satisfaction émané du Directoire de la République :

« Au quartier général de Milan, le 12 germinal an VI.

« *Le général de brigade, chef de l'état-major général, au chef de la 27e demi-brigade d'infanterie légère, à Coni.*

« Le général en chef me charge, citoyen, de vous faire passer ci-joint copie d'un arrêté du Directoire exécutif en date du 4 germinal.

« Il est bien flatteur sans doute pour moi d'avoir à vous transmettre (comme vous le verrez par le contenu de cet arrêté) la satisfaction du gouvernement français pour l'esprit de subordination et de discipline sévère qui a distingué le corps que vous commandez, au milieu des derniers mouvements suscités par quelques agents secrets du perfide royalisme.

« Recevez également les félicitations que vous avez méritées justement comme chef, par la fermeté militaire que vous avez déployée dans cette circonstance épineuse. Assurez, de la part du général en chef, les soldats de votre demi-brigade que la bonne conduite qu'ils ont tenue dans ces temps critiques ajoute au titre qu'ils avaient déjà acquis par leur bravoure dans les campagnes d'Italie pour la conservation de leur numéro dans la nouvelle organisation de l'armée.

« LECLERC. »

(Copie d'un arrêté du Directoire exécutif.)

« Paris, le 4 germinal an VI de la République française une et indivisible.

« *Le Directoire exécutif au général en chef de l'armée d'Italie.*

« Le Directoire exécutif, citoyen général, a appris par vos différentes dépêches que, dans les mouvements

désastreux qui se sont manifestés dans l'armée d'Italie, la 27e demi-brigade d'infanterie légère avait constamment repoussé toutes les insinuations perfides qui lui avaient été faites, et que, malgré les mauvais exemples dont elle était entourée, elle avait conservé intact le sentiment d'honneur et de républicanisme qui distingue éminemment le soldat français.

« Le Directoire exécutif vous charge, citoyen général, de témoigner à ce corps, et au chef qui le commande, la satisfaction que lui inspire leur conduite républicaine.

« *Le président du Directoire exécutif*,
« Signé : MERLIN. »

Au même moment les électeurs savoisiens donnèrent à Dessaix la plus haute preuve de confiance, en l'appelant à siéger au Conseil des Cinq-Cents. Il reçut à Coni la nouvelle que le collége électoral du Mont-Blanc l'avait choisi pour son représentant dans l'élection qui eut lieu le 24 germinal an VI (17 avril 1798).

Dès que l'état de sa santé, fortement ébranlée par les fatigues, les blessures et les fièvres, lui permit de supporter le voyage, il quitta son commandement de Coni pour se rendre à Thonon, où il arriva le 16 mai et où il passa quelques jours, puis il continua son voyage, quoique souffrant de la fièvre, et alla occuper son siége législatif.

DEUXIÈME PARTIE

LE CONSEIL DES CINQ-CENTS

(1798-1799)

CHAPITRE VIII

(Mai à août 1798. — Floréal à thermidor an VI.)

Constitution de l'an III. — Première et deuxième législatures des Conseils; élections de l'an IV et de l'an V. — Le 18 fructidor. — Esprit politique du Mont-Blanc; élections de ce département. — Les élus de l'an VI; troisième législature. — Dessaix aux Cinq-Cents; députation du Mont-Blanc. — Création du département du Mont-Blanc et de la route du Simplon. — Travaux parlementaires. — Attitude politique de Dessaix.

La Convention qui avait réuni pendant les trois années de son existence la plénitude des pouvoirs constituant et législatif, ainsi que l'exercice direct du pouvoir exécutif, s'était séparée le 26 octobre 1795, après avoir donné à la République une forme régulière et une Constitution qui devait être définitive.

Aux termes de cette Constitution, dite de l'an III, votée le 22 septembre 1795, le pouvoir législatif était confié à deux Chambres, appelées, l'une le Conseil des Cinq-Cents, l'autre le Conseil des Anciens. Les membres

des deux Chambres étaient nommés pour trois ans et élus dans chaque département par des électeurs du second degré réunis en collége électoral, lesquels étaient eux-mêmes nommés par les électeurs primaires à raison de un pour 200 électeurs primaires. Était électeur primaire ou citoyen *actif* tout homme âgé de 21 ans accomplis, né et résidant en France, domicilié dans le même canton depuis une année au moins, et payant une contribution quelconque. L'un et l'autre Conseil se renouvelaient tous les ans par tiers, mais de manière que chaque département eût à renouveler annuellement un tiers de sa députation, système défectueux qui fatiguait le corps électoral par d'incessants appels. Il fallait, en principe, avoir 30 ans pour être élu député au Conseil des Cinq-Cents; il en fallait 40 pour appartenir aux Anciens, et de plus être marié ou veuf. Les Anciens étaient au nombre de 250.

Les deux Conseils étaient exclusivement chargés de la confection des lois. Proposées aux Cinq-Cents par l'initiative des membres de ce Conseil sous le titre de *résolutions,* elles n'acquéraient force légale que lorsqu'elles avaient été adoptées par les Anciens.

Le pouvoir exécutif était délégué à un Conseil de cinq membres qu'on appela le Directoire, et à la nomination duquel concouraient les deux Conseils. Les membres du Directoire se renouvelaient par cinquième tous les ans. Le Directoire choisissait ses ministres, qui ne pouvaient être pris parmi les membres des Conseils. Le pouvoir exécutif communiquait avec les Conseils par voie de messages; il pouvait indiquer aux Cinq-Cents les mesures qu'il jugeait utiles, mais il n'avait pas le droit de formuler des projets de loi.

La Convention ne s'était pas contentée de faire ratifier ses lois constitutionnelles par l'acceptation du peuple; elle avait tenu à veiller elle-même au fonctionnement de la Constitution, destinée à affermir les institutions républicaines après trois années de lutte contre l'Europe et les factions. En conséquence, elle avait décidé que les deux tiers au moins des deux nouveaux Conseils seraient choisis parmi les membres de la Convention. Le 26 octobre 1795, les deux anciens tiers et le nouveau tiers élu se répartirent entre les deux Conseils, qui commencèrent le même jour leur première législature, après avoir nommé directeurs Rewbell, Barras, Laréveillère-Lépaux, Letourneur et Carnot.

Les assemblées primaires avaient accepté l'œuvre constitutionnelle de la Convention; cependant, sous l'influence des prêtres réfractaires et des anciens émigrés, le nouveau tiers élu renfermait beaucoup d'ennemis des institutions républicaines. Il n'y eut pas de renouvellement partiel en 1796, l'élection du tiers faite en 1795 l'ayant été par anticipation. La première législature des Conseils finit le 20 mai 1797 par le renouvellement du second tiers.

Pendant que les armées de la République se couvraient de gloire au dehors, les royalistes conspiraient plus ou moins ouvertement à l'intérieur, et le brigandage désolait une partie de la France. Les élections de 1797 amenèrent dans les Conseils beaucoup de députés royalistes et même des agents des Bourbons, qui portèrent Barthélemy au Directoire et commencèrent une guerre acharnée contre le Directoire et la République. Ces luttes et les complots avérés du royalisme amenèrent le coup d'Etat du 18 fructidor (3 septembre 1797),

accompli par la majorité républicaine du Directoire contre la majorité royaliste des Conseils. Nous sommes de ceux qui réprouvent les coups d'État : celui du 18 fructidor eut le tort d'envelopper dans une même proscription des conspirateurs avérés comme Pichegru et des républicains modérés mais éprouvés comme Carnot, l'intègre patriote.

En même temps que des mesures de rigueur étaient édictées contre la presse et la faction royaliste, un décret des Conseils annulait les élections dans 48 départements (au nombre desquels se trouvait le Mont-Blanc), dont les opérations électorales avaient été des plus irrégulières. Dans le département du Mont-Blanc, l'esprit public ne montrait plus l'ensemble et l'élan de 1792 ; à l'enthousiasme de la première heure avait succédé un esprit d'opposition assez vif dans certaines classes, surtout chez les habitants des campagnes. Certaines fautes politiques du gouvernement révolutionnaire avaient produit un mécontentement habilement exploité par la contre-révolution et par les prêtres réfractaires qui étaient en grand nombre restés ou rentrés en Savoie.

Ce n'était pas là un mouvement de réaction contre les sanglants excès de la Terreur; car on peut dire que les excès qui ont souillé la Révolution dans d'autres provinces ont été inconnus dans le département du Mont-Blanc (1); les causes du mécontentement étaient multiples.

(1) Les habitants du Mont-Blanc étaient dignes de la liberté. Justes et calmes au milieu des factions qui désolèrent si longtemps et sur tant de points la République, on ne les vit jamais s'entre-déchirer pour alimenter les torches ardentes du fanatisme, ni pour satisfaire aux désirs féroces du royalisme ou de l'anar-

« Il est certain, dit un écrivain contemporain, qu'indépendamment du grand nombre de défenseurs que la Savoie a fournis à la France, qui surpasse même celui de la plupart des autres départements, si le gouvernement eût su profiter des généreuses dispositions que manifestèrent alors (en 1792 et 1793) ces braves et honnêtes montagnards, s'il les eût gouvernés avec modération, justice et douceur, s'il eût respecté leurs opinions religieuses auxquelles ils tiennent fortement, et même leurs préjugés, fruit naturel de l'ignorance des habitants des campagnes, il n'aurait jamais trouvé de meilleurs auxiliaires, de plus fermes défenseurs de la cause de la liberté (1). »

Après la reprise de Toulon et la paix des Pyrénées (1795), la plus grande partie des volontaires qui étaient partis en masse pour délivrer le sol de la patrie regagnèrent leurs foyers, croyant avoir achevé ce qu'on avait exigé d'eux. En cette occasion, le gouvernement français commit une cruelle injustice à l'égard de ces braves gens ; car, à peine furent-ils rentrés dans leurs foyers, qu'ils furent poursuivis comme déserteurs, procédé qui révolta d'autant plus nos populations que partout alors les Français faisaient la guerre sur le territoire des coalisés. Et pourtant ceux de ces prétendus déserteurs qui parvinrent à se soustraire aux perquisitions des gendarmes, marchèrent encore lorsque

chie. C'est un hommage qu'en dépit de ses détracteurs l'impartiale vérité rendra toujours à ce département. (*Etrennes historiques du Mont-Blanc*, an XIII.)

(1) Albanis-Beaumont, *Description des Alpes grecques et cottiennes.*

les Russes et les Autrichiens s'approchèrent des Alpes en 1799 et menacèrent d'envahir la Savoie.

Le parti hostile à la Révolution, dirigé par les émigrés et par l'ancien clergé, s'agitait pour pousser la Savoie à se séparer de la France au mépris du traité de cession du 15 mai 1796.

Cependant le parti constitutionnel l'avait emporté en Savoie aux élections d'octobre 1795; mais il n'en fut pas de même lors du renouvellement du second tiers en 1797; nous venons de voir que ces élections furent annulées.

Après le 18 fructidor, vers la fin de 1797, le parti républicain se releva, malgré la triste situation du pays à l'intérieur, la banqueroute, le brigandage, etc. Le renouvellement du dernier tiers, en avril 1798, envoya aux Conseils un grand nombre de républicains constitutionnels; quelques-uns cependant passaient pour anarchistes (1).

Quelques mots maintenant sur les hommes qui représentèrent la Savoie à la Convention et dans les Conseils de la République.

Les dix députés du Mont-Blanc élus en février 1793 étaient tous, sauf Gumery, avocat de Moûtiers, dévoués à la cause républicaine. Mais ils arrivèrent à la Convention au moment où la lutte entre Girondins et Jacobins éclatait avec fureur. La plupart des représentants savoisiens se tinrent à l'écart et ne reparurent à la Convention qu'après le 9 thermidor, lorsque la chute

(1) On appelait anarchistes les Jacobins, partisans du gouvernement révolutionnaire; les constitutionnels étaient, au contraire, les hommes dévoués au maintien de la Constitution de l'an III.

de Robespierre eut rendu l'Assemblée à elle-même. Trois de nos députés siégèrent cependant sans interruption à la Montagne avec Philibert Simond : Dumas, Genin et Gentil ; ils remplirent diverses missions aux armées ; amis de Simond et d'Hérault de Séchelles, ils furent au nombre de ceux qui, le 9 thermidor, vengèrent la mort de Danton, de Camille Desmoulins, d'Hérault et de Simond, en envoyant à l'échafaud leurs persécuteurs Robespierre, Saint-Just et Couthon.

Aux élections d'octobre 1795, sept de nos députés furent réélus au Conseil des Cinq-Cents : Marin, Marcoz, Duport, Balmain, Dubouloz, Dumas, Guméry. Ce dernier fut compris dans la première formation du Conseil des Anciens; les trois autres, non réélus, Carelli, Genin et Gentil, furent remplacés par l'avocat J.-M. Gavard, de Viuz ; l'avocat François Favre, d'Annecy, et P.-L.-B. Mermoz, tous appartenant au parti républicain dévoué à la Constitution de l'an III et à la France.

Au renouvellement du tiers des Conseils qui eut lieu en avril 1797, le parti royaliste et séparatiste, qui prêchait ouvertement la révolte contre les lois de la République et les principes de la Révolution, l'emporta en Savoie. Quatre des anciens conventionnels, Balmain, Dubouloz, Dumas, Marcoz, désignés par le sort pour sortir du Conseil des Cinq-Cents, ne furent pas réélus et furent remplacés par deux royalistes, anciens membres du Sénat de Savoie, P.-M. Roze et P. Rosset de Tours. Guméry, sortant du Conseil des Anciens et notoirement acquis au parti qui conspirait contre les institutions, fut réélu.

Cette double élection fut annulée le 19 fructidor, à raison de graves irrégularités.

En avril 1798 eut lieu le renouvellement du dernier tiers de la Convention.

Dans le Mont-Blanc il y avait eu lieu de procéder non-seulement au renouvellement des derniers conventionnels sortants (Marin et Duport), mais encore de refaire les élections annulées l'année précédente, en tout six membres à élire, savoir, quatre aux Cinq-Cents et deux aux Anciens.

Les élections du 13 avril 1798 furent aussi accentuées dans le sens républicain que celles de l'année précédente l'avaient été dans le sens royaliste.

Dessaix fut élu aux Cinq-Cents pour trois ans, ainsi que son ancien chef, le général Doppet (1). En remplacement des députés non validés l'année précédente, furent élus (pour deux ans) : Ch.-Ant. Mansord, savant jurisconsulte qui avait rendu, comme maire de Chambéry, de grands services pendant la Révolution, et François Chastel, administrateur du département, parent de Dessaix.

Aux Anciens furent élus, pour trois ans, François-Joseph Curial, président du tribunal de Chambéry (père du général), et pour deux ans, Alph. Duffour, de Rumilly, administrateur du département.

L'élection de Dessaix, validée le 28 avril par les Cinq-Cents, fut confirmée définitivement au Conseil des Anciens par la loi du 22 floréal (11 mai), qui prononça en même temps l'annulation de 60 élections comme

(1) *Voyez* le procès-verbal de l'élection, note 9, à la fin du volume.

entachées de manœuvres anarchistes; de ce nombre fut l'élection de Doppet, qui se retira définitivement de la vie politique. Doppet écrivait quelques mois plus tard à Dessaix :

« Mon bon camarade, je viens enfin de terminer par où j'aurais dû commencer pour mon repos et celui des royalistes. Je viens d'acquérir un petit domaine à une lieue de Grenoble et je vais faire le paysan. Pour qu'on ne m'accuse plus d'influencer le Mont-Blanc, j'y vends toutes mes propriétés, je change de département, et on ne me trouvera plus dans aucune assemblée publique. Je me contenterai de prêcher le système républicain aux bons villageois qui m'entourent, et mon obscurité sera peut-être encore utile à la patrie. Voilà, mon ancien ami et camarade, la suite et conséquence naturelle du système d'anarchie et de terreur dont on me fait l'honneur de me gratifier. »

Dessaix reçut à Coni, où il était encore très-souffrant des suites de ses blessures et de ses fièvres, la nouvelle de son élection. Il ne put se rendre tout d'abord à son poste et dut attendre une amélioration de sa santé. Dès qu'il put se mettre en route, il partit pour Thonon, où d'ailleurs il ne s'arrêta guère. Ce n'était pas une petite affaire en ce temps-là qu'un pareil voyage. Arrivé à Thonon le 16 mai 1798 à 9 heures du soir, il en repartit le 29 du même mois. Atteint par la fièvre à Genève, il y fut soigné par son père. Le 7 juin il partit pour Paris dans sa chaise avec son cousin Favrat.

Le 9 juin il arrive à Dijon (21 prairial), et écrit à son père :

« Nous arrivons à l'instant, dix heures du matin,

dans cette commune. Après avoir parcouru les chemins pierreux du Jura, franchi des montagnes très-escarpées, nous atteignons enfin une route agréable et unie qui nous promet moins de fatigues..... Nous allons repartir à l'instant; nous prenons la route de Troyes, que l'on nous a indiquée être la meilleure. »

Repris par la fièvre le jour de son arrivée à Paris, le nouveau représentant écrit au président de l'Assemblée qu'il se rendra à son poste aussitôt que sa santé sera rétablie (séance du 12 juin, 24 prairial).

Quatre jours plus tard, le 16 juin (28 prairial), il écrit à son père :

« La fièvre qui m'a tourmenté les premiers jours de mon arrivée, paraît vouloir se tempérer : hier j'ai pu me rendre au Conseil et y prêter le serment ordonné par la loi. Aujourd'hui je me trouve beaucoup mieux et je vais me rendre au Conseil. Je n'ai pu encore me loger convenablement, c'est cependant ce que je désire pour me rendre utile à mes concitoyens et consacrer à ma patrie un temps précieux que je suis obligé de perdre en courses inutiles. »

Le nouveau représentant alla se loger rue du Bac, n° 618. A cette époque, le Conseil des Cinq-Cents venait de quitter la salle du Manége des Feuillants pour s'installer (janvier 1798) dans le palais législatif, connu sous le nom de Palais-Bourbon. Quant aux Anciens, ils occupaient l'ancienne salle de la Convention, au palais des Tuileries.

La députation du Mont-Blanc se composait, à partir du 1er prairial (20 mai 1798), des représentants suivants, savoir : aux Anciens, Curial et Duffour ; aux Cinq-Cents, Gavard, Favre, Mermoz, élus en octobre 1795,

Mansord, Chastel et Dessaix (1). Tous appartenaient au parti constitutionnel ; mais le plus jeune de tous, Dessaix (il avait alors 34 ans), était aussi le plus ardent républicain. Curial et Mansord étaient les hommes les plus considérables de la députation.

Au moment où les nouveaux élus vinrent occuper leurs siéges de législateurs, deux questions importantes pour notre pays étaient à l'ordre du jour de l'Assemblée : l'une était la formation d'un nouveau département français par suite de la réunion de Genève et de son petit territoire à la France, réunion accomplie par la loi du 26 avril 1798 ; l'autre concernait la construction de la route du Simplon par le Chablais et Meillerie, création grandiose que la République eut la gloire de décréter, et à laquelle Dessaix contribua par ses efforts.

Dans sa lettre du 16 juin, le représentant Dessaix fait part à son père de ces deux projets : « J'espère avoir le plaisir de vous annoncer sous peu le moment auquel les travaux pour la confection du chemin par Saint-Gingolph se commenceront, car il est décidé qu'il aura lieu. Nous ne négligerons rien pour qu'on s'en occupe promptement.

« Suivant toute apparence, Genève sera le chef-lieu du département du lac Léman. »

L'organisation du département du Léman donna lieu à de nombreuses difficultés. Il s'agissait de former un nouveau département composé de Genève et de son territoire, du pays de Gex détaché de l'Ain, et de la

(1) La députation n'était pas au complet, car il ne fut pourvu que l'année suivante au remplacement de Doppet, dont l'élection était annulée.



partie la plus septentrionale du Mont-Blanc. Mais quels cantons devait-on détacher de ce dernier département pour les réunir au Léman ?

Les populations du Chablais, du Faucigny et du Genevois demandaient à faire partie du nouveau département (1); leurs vœux furent exaucés, mais en partie seulement, car Annecy continua à faire partie du Mont-Blanc. Il en fut de même du Haut-Faucigny, et ce ne fut que deux ans plus tard que les cantons de Saint-Gervais, Mégève, Flumet et Sallanches furent réunis au Léman.

Le rapport de Joseph-Marie Chénier sur l'organisation du département du Léman fut déposé à la séance du 8 thermidor.

Le 13, la discussion commença ; le projet de la commission fut attaqué avec une extrême vivacité par plusieurs députés, et surtout par Mansord (alors l'un des quatre secrétaires du Conseil), qui le repoussa comme contraire au traité de réunion, à l'intérêt de Genève et de la République, et comme blessant tous les principes ; il demanda la question préalable sur ce projet de loi. Chénier répliqua avec beaucoup d'aigreur. Un

(1) Séance du 13 thermidor, pétition des habitants de Thonon pour faire partie du nouveau département dont Genève sera le chef-lieu.

Séance du 6 thermidor, pétition de l'administration communale de Chamonix demandant que Genève soit le chef-lieu du département du Mont-Blanc, et Chambéry chef-lieu du département du Mont-Cenis ; dans cette hypothèse, Chamonix demandait à faire partie de la première division, étant distant de 15 myriamètres de Chambéry. La commission repoussa cette demande.

La commune d'Annecy demanda aussi sa réunion à Genève, et exposa des considérations puissantes au point de vue des relations commerciales et sociales qui la lient naturellement aux Genevois. Cette demande fut repoussée par la commission. (Séances des 4 et 13 thermidor.)

amendement de Favre, d'Annecy, tendant à la réunion d'Annecy, Thônes, Duingt, Sillingy, etc., au nouveau département, fut repoussé, et le projet adopté le 14 thermidor (1er août).

Le même jour, Dessaix écrit à son père : « Le département du lac Léman est enfin constitué par la résolution de ce jour (1); le projet de la commission est adopté en entier.

« J'ai reçu les plans et mémoires qui m'ont été adressés par les citoyens Anthoinoz et Billioud. Je m'occupe de préparer un plan que je présenterai au Directoire pour la confection du chemin qui doit porter l'abondance et vivifier le commerce dans notre ci-devant district (la route du Simplon). »

L'établissement d'une route par le Simplon, le Valais et le Chablais n'était pas le seul projet qui intéressât nos populations ; on croyait possible, à cette époque, la canalisation du Rhône entre Genève et Seyssel, et les chemins de fer n'avaient pas encore relégué au rang des chimères le rêve séduisant de *Genève port de mer*. « Je m'empresse de vous prévenir (écrit Dessaix le 5 fructidor, 22 août) que le chemin par le cy-devant Chablais et le Valais pour aller dans la République cisalpine va se faire, que les Suisses seront tenus de faire un canal du lac d'Yverdun qui tendra au Léman, et les Français rendront le Rhône navigable jusqu'à Seyssel, afin de pouvoir communiquer par le Léman avec les deux mers, ce qui rendra notre patrie florissante. »

Du 9 fructidor (26 août) : « Je m'empresse, mon

(1) Devenue loi le 25 août.

très-cher père, de vous prévenir qu'hier à 3 heures de relevée, l'arrêté concernant le département du Léman a été adopté en son entier par le Conseil des Anciens à la presque unanimité (1). Voilà nos inquiétudes dissipées. Le nouveau département, quoique petit, ne laissera pas d'être par la suite très-florissant, d'après les communications qu'il aura par le lac avec les deux mers. Le chemin d'Italie sera aussi fort avantageux ; je pense que l'on ne tardera pas d'y travailler. »

Dès le commencement de juillet, Dessaix prit une part active aux travaux de l'Assemblée. On le voit faisant successivement partie des commissions nommées pour examiner les procès-verbaux des assemblées primaires et communales du département du Lot (16 messidor) et de l'Allier (18 messidor), ainsi que d'une commission chargée de l'examen des demandes de l'administration centrale de l'Isère (22 messidor). Il est ensuite nommé rapporteur d'une commission nommée le 22 messidor pour l'examen d'un message du Directoire relatif à l'échange des bâtiments de la tuerie de Perpignan contre une portion du séminaire. Ce rapport, imprimé, ne présente d'ailleurs d'autre intérêt que d'être le premier document législatif émané de la plume de Dessaix.

A la séance du 19 thermidor (6 août), un député dauphinois, ami et compagnon d'armes de Dessaix, le général Théodore Chabert, fait au Conseil l'exposé

(1) Par suite de la création du nouveau département, la représentation législative du Mont-Blanc et du Léman fut ainsi fixée :

	Anciens.	Cinq-Cents.	Total.
Léman	1	3	4 députés.
Mont-Blanc . .	2	4	6 »

Mais la députation du Léman ne devait être formée qu'au moyen des renouvellements annuels.

des dilapidations et des déprédations scandaleuses qui ont eu lieu de la part des entrepreneurs pour les fournitures des armées, dont les bénéfices énormes sont autant de vols faits à la République, tandis que les défenseurs de la patrie manquent souvent des choses les plus indispensables. Il attribue la majeure partie de ces abus à la clandestinité des marchés, et demande la formation d'une commission spéciale qui sera chargée de proposer, dans le plus bref délai, un projet de loi propre à rétablir l'économie dans les marchés à passer pour les différents ministères, en leur donnant la plus grande publicité.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée, et le Conseil nomme les représentants Dessaix, Briot, Talot, André (du Bas-Rhin) et Chabert pour composer la commission dont il s'agit.

Cette importante commission se mit aussitôt à l'œuvre et s'occupa de remédier à un état de choses qui faisait des fournisseurs de l'armée les plus grands fléaux de la République. La commission proposa divers projets de résolutions qui furent converties en lois. Dix jours après sa nomination, elle fit un rapport sur un des objets de ses attributions; mais elle demanda préalablement et obtint que les discussions sur cette matière, ainsi que sur tout ce qui intéresserait les finances, auraient lieu en comité général et secret, attendu l'abus que la malveillance aurait pu faire d'une discussion publique sur de tels sujets.

Cette commission eut le mérite de provoquer les règlements relatifs à l'adjudication publique et au rabais des fournitures de la guerre et de la marine, à la comptabilité militaire, etc.

Dès son entrée au Conseil des Cinq-Cents, Dessaix votait avec les patriotes les plus décidés du Conseil, dont plusieurs étaient des hommes nouveaux, issus comme lui des élections de 1798, indépendants comme lui du Directoire et préoccupés seulement de la défense énergique de la Constitution contre les entreprises royalistes ou dictatoriales. Le manque de discipline et d'expérience politique fut le principal défaut de ce groupe, dont les lumières n'égalèrent pas toujours le patriotisme. Les patriotes avaient pour organe le *Journal des hommes libres*. C'est avec les autres inspirateurs de cette feuille, ses collègues, Marquézy, le général Chabert, Sonthonnax, Mentor, etc., que nous trouvons Dessaix au sixième anniversaire du 10 août dans un banquet qui eut lieu rue Jacob, et auquel assista le grand patriote polonais Kosciusko. Dans cette réunion très-nombreuse, dont les journaux du temps ont conservé la physionomie, Dessaix porta un toast *à la liberté de la Pologne!* « Ce toast, dit le *Moniteur*, a porté l'émotion dans l'âme du héros; ses yeux se sont mouillés de pleurs. »



CHAPITRE IX

(Août 1798 à mai 1799. — Fructidor an VI à floréal an VII).

La liberté de la presse; opinion de Dessaix. — Le *Journal des hommes libres;* opinions de ses rédacteurs, et transformations successives de ce journal.—Travaux parlementaires; rapports et motions diverses. — Rapport et loi sur les pensions des Savoisiens.

Au lendemain du 18 fructidor an V, une de ces lois d'exception dont le pouvoir, en France, s'est montré de tout temps trop prodigue, avait donné au Directoire le droit de supprimer les journaux par un simple arrêté. Ce régime pesait depuis une année sur la presse, lorsque le 8 fructidor an VI (25 août), Berlier en demanda le retrait au nom de la liberté de la presse. Tout ce qu'il put obtenir fut que ce droit exorbitant cesserait au bout d'une année. La discussion ayant été close rapidement, Dessaix, qui devait prendre la parole, ne put parler sur cette question, mais il fit imprimer son *Opinion sur la liberté de la presse*. Dans cet écrit, Dessaix soutient avec l'énergie d'une conviction honnête le grand principe de la liberté de la presse.

« Représentants du peuple, dit-il en terminant, plus accoutumé à défendre ma patrie au champ de Mars qu'à la tribune, j'ai émis toute ma pensée sans art et sans apprêt; j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire connaître à mes concitoyens mon opinion sur

cette matière importante, sur la liberté de la presse qui est la sauvegarde de la liberté du peuple. Ami ardent et sincère de ma patrie, l'on me verra toujours dans les rangs de ses plus fermes défenseurs : puisse-t-elle bientôt sortir de l'état affreux où elle se trouve plongée, et puisse son triomphe couronner nos efforts !

« Je vote pour le rapport pur et simple de l'article 35 de la loi du 19 fructidor an v (1). »

Nous savons déjà que cette loi d'exception fut prorogée d'une année.

On remarquera, dans les passages que nous venons de citer, l'énergie avec laquelle Dessaix flétrit *les traîtres qui vendent les Républiques aux rois*. Il serait peut-être téméraire de rechercher quels étaient les personnages visés dans cette allusion ; cependant il ne faut pas oublier que le sans-gêne avec lequel Bonaparte avait trafiqué de l'existence de la République vénitienne avait excité l'indignation de tous les républicains sincères. L'histoire a d'ailleurs confirmé ce jugement (2).

Bien que ce discours n'ait jamais été prononcé, Dessaix s'exprime comme s'il était à la tribune ; il ne faut pas oublier que la plupart des discours, dans nos anciennes Assemblées, étaient écrits.

L'article 35 de la loi du 19 fructidor avait été, dans

(1) Art. 35. « Les journaux et autres feuilles périodiques et les presses qui les impriment sont mis, pendant un an, sous l'inspection de la police, qui pourra les prohiber aux termes de l'article 355 de l'acte constitutionnel. »

L'*Opinion* de Dessaix sur la liberté de la presse a été imprimée chez Vatar, rue des Pères, nos 61 et 65. 15 pages in-8°.

(2) Lanfrey n'hésite pas à qualifier de *crime* le traité de Campo-Formio, par lequel Bonaparte vendit la République de Venise à l'Autriche. (*Histoire de Napoléon*. t. Ier.)

la pensée de ses auteurs, dirigé contre la presse royaliste, mais c'était une arme trop commode dans les mains du pouvoir pour que le Directoire ne s'en servît pas contre les journaux de tous les partis qui lui paraissaient gênants pour sa politique. Au nombre des publications qui furent dans la suite supprimées en vertu de la loi du 19 fructidor, se trouvait cette feuille très-ardemment républicaine dont nous avons déjà parlé, le *Journal des hommes libres*. Le Directoire suivait alors une politique de juste milieu, dictée par la crainte que lui inspiraient les anarchistes de 1793 et les conspirations royalistes.

La majorité des Conseils, suivant le Directoire dans cette voie, lui avait accordé le droit, dont il usait largement du reste, de supprimer tout ce qui lui paraissait excessif, à droite ou à gauche.

Dès le lendemain de sa suppression, le *Journal des hommes libres* avait reparu sous le titre du *Persévérant;* prohibé à son tour, celui-ci avait pris le nom de *Républicain*, et au moment où Dessaix entrait dans la vie politique, ce journal avait subi une troisième transformation : il s'appelait le *Journal des Francs, rédigé par les représentants Marquézy et Guesdon*.

Cette loi de circonstance et l'usage qui en était fait soulevaient à la tribune et dans une partie de la presse les plus vives réclamations.

« Le privilége scandaleux de faire taire à volonté chaque journaliste, s'était écrié Marquézy (du Var), conduit inévitablement à l'abus plus scandaleux encore de les faire parler selon ses vues. »

Il semble que ces récriminations mêmes n'amenèrent d'autre résultat que de nouvelles mesures arbi-

traires. Le *Journal des Francs* fut supprimé par arrêté du 5ᵉ jour complémentaire an VI (21 septembre 1798).

Le lendemain, 1ᵉʳ vendémiaire an VII (22 septembre), l'infatigable feuille reparut sous ce titre :

Correspondance des représentants du peuple Stevenotte (de Sambre-et-Meuse), *Dessaix* (du Mont-Blanc), *Déthier* (de l'Ourthe) *et de plusieurs autres députés avec leurs commettants.* C'était toujours le format et la disposition typographique du *Journal des hommes libres,* c'est-à-dire une feuille quotidienne in-4°, de 4 pages à 2 colonnes ; chaque numéro de cette publication (devenue si rare qu'elle n'existe complète, croyons-nous, qu'à la Bibliothèque nationale) est précédé d'un sommaire mentionnant quelques-uns des objets traités dans la feuille du jour (1).

Le nouvel avatar du *Journal des hommes libres,* auquel Dessaix venait de donner son nom, annonce dans son premier numéro qu'il veut marcher « sous l'égide de la Constitution et des lois. »

Les inspirateurs de cette feuille, persécutée comme jacobine, se défendaient vivement de cette imputation : « Accusé (le *Journal des hommes libres*) d'être un meneur de ce qu'on appelait la faction de 1793, il a formellement repoussé l'imputation; il a nettement et franchement invité les citoyens à se rallier à la Constitution de l'an III et au gouvernement, et en cela il a fait beaucoup de bien à l'esprit public. »

Dès les premiers jours de sa publication, la *Correspondance* eut à soutenir les attaques d'une feuille

(1) La Bibliothèque, si riche pourtant, de l'Assemblée nationale, n'en possède pas même un numéro.

royaliste, *l'Ami des lois*, à propos de soupçons que le *Journal des hommes libres* avait exprimés sur le caractère des généraux Moreau, Ferino et Beurnonville. *L'Ami des lois*, rédigé par Dom Taulpier, ne garda aucun ménagement envers les trois représentants qui signaient le *Journal des hommes libres*. Après leur avoir reproché « d'avoir la faiblesse de prêter leurs noms, » il leur adressa les imputations les plus injurieuses et les traita d'*étrangers*, sous le prétexte qu'ils appartenaient aux nouveaux départements. Stevenotte était en effet député des anciens Pays-Bas autrichiens, et Déthier du pays de Liége. Naturellement Dessaix était traité de *Piémontais*.

Les trois représentants attaqués répondirent avec l'indignation du mépris (1).

Dans le numéro du 26 vendémiaire, Stevenotte, Dessaix et Déthier publièrent une énergique proclamation adressée aux *républicains;* cette pièce, inspirée par les sentiments les plus patriotiques, se termine ainsi : « Ralliez-vous autour de vos représentants, soutenez le gouvernement, jurez de nouveau un attachement inviolable à la Constitution de l'an III, et la grande République, triomphant de ses ennemis, s'élèvera avec majesté sur les débris de toutes les factions intérieures et extérieures ! »

La collaboration de Dessaix ne consistait pas seulement en articles, mais aussi en correspondances de Turin et d'Italie qu'il signait D.....x.

A partir du n° 29 (20 octobre), on ne voit plus la signature de Dessaix. Le journal ne vécut d'ailleurs

(1) *Voyez* la note 10 à la fin du volume.

que deux mois sous le titre de *Correspondance des représentants*, etc., il n'eut que 62 numéros et fut supprimé par arrêté du 2 frimaire an VII (22 novembre). Le seul motif connu de cette mesure est que le Directoire ne voulait pas qu'un député signât un journal.

Les députés n'en continuèrent pas moins à inspirer la feuille proscrite, et dès le lendemain elle reparut sous ce titre : *la Tribune nationale*, comme pour protester contre l'injure faite aux députés. *La Tribune* fut bientôt prohibée à son tour et remplacée par *la Lumière*, avec cette épigraphe : *qui malè agit, odit lucem;* puis par le *Consolateur des opprimés*, et plus tard par *l'Ennemi des oppresseurs de tous les peuples*, etc.

Ces rigueurs qui frappaient constamment le *Journal des hommes libres* sous ses diverses dénominations s'adressaient bien moins aux opinions exprimées par cette feuille qu'aux tendances anarchiques que le pouvoir persistait à attribuer à ses rédacteurs. La doctrine constitutionnelle du journal était irréprochable ; quant aux rédacteurs, on les accusait, malgré leurs constantes dénégations, de vouloir ramener au pouvoir la faction jacobine ; on affectait de supposer qu'ils travaillaient au rétablissement de la Constitution de l'an II ; on les traitait, en un mot, comme la queue de Robespierre. Il est clair que ce n'était là qu'une manœuvre par laquelle, suivant un procédé souvent employé depuis, le corrompu Barras, le traître Sieyès affectaient de se préoccuper d'un péril imaginaire, pour détourner les esprits des dangers bien plus graves qu'ils allaient eux-mêmes faire courir à la République.

Ainsi cet homme étranger aux factions, désintéressé, aimant avant tout la liberté et son pays, pur

de tous les excès de la Révolution, ce soldat patriote qui avait sans marchander reçu sept blessures au service de la République, était dénoncé comme un anarchiste par les hommes qui méditaient déjà le 18 brumaire !

Ainsi raisonne l'esprit de parti !

Le journalisme ne détournait pas Dessaix des devoirs de la vie parlementaire. Le 16 vendémiaire an VII (7 octobre), il est nommé membre d'une commission chargée d'examiner un message relatif à une nouvelle communication à donner au commerce entre la France et l'Espagne.

A la séance du 13 frimaire (3 décembre), Dessaix prononce un discours dans lequel il annonce que les conscrits du Léman obéissent à la loi avec un empressement patriotique (1). « Les jeunes conscrits du Léman, dit-il, se rendent en foule à Genève pour y recevoir l'ordre du départ. La gaieté est peinte sur leur visage; le désir de vaincre les anime; ils arrivent aux sons de : *Allons, enfants de la patrie,* et de tous les airs chéris des républicains. » Les cantons de Carouge, Collonges, Chênes, Annemasse, Thoiry, Fernex, Viry et Gex se distinguent surtout par leur zèle et leur énergie républicaine. L'orateur s'élève ensuite contre la corruption à l'aide de laquelle les lâches se dispensent de partir ; il démontre l'urgence de mettre un terme, par la prompte adoption du projet de loi sur la révision, aux manœuvres corruptrices à l'aide desquelles des exemptions imméritées ont été obtenues. Ce discours, qui est imprimé (3 pages in-8°, de l'Imprimerie nationale), con-

(1) La conscription militaire, comprenant tous les Français de 20 à 25 ans, venait d'être établie par la loi du 5 septembre 1798.

clut à ce que la commission soit invitée à faire son rapport à bref délai (1). Sur cette motion, le Conseil ajourne à une décade et ordonne la mention honorable du départ des conscrits du Léman. Le 28 frimaire, la loi dont Dessaix avait démontré l'urgence fut votée (8 décembre).

A la séance du 27 ventôse an VII (17 mars 1799), Dessaix présenta le rapport au nom d'une commission chargée d'examiner un message du Directoire exécutif relatif à la translation du chef-lieu du canton de Jean-de-Belleville dans la commune de Martin-de-Belleville. Ce rapport imprimé (Imprimerie nationale, 4 pages in-8°) conclut à la translation proposée. A l'appui de ses conclusions, le rapporteur fait valoir que la commune de Martin-de-Belleville est plus peuplée et plus étendue, qu'elle présente plus de facilités pour le fonctionnement de l'administration locale, et que les troupes, lorsqu'elles passent les Encombres, y font des séjours plus longs et plus fréquents que dans Jean-de-Belleville. Le rapport fut adopté.

A cette époque on discutait au Conseil des Cinq-Cents la question de l'impôt sur le sel. Dessaix écrit sur ce sujet à son père : « *** m'avait parlé d'une place dans la perception de l'impôt sur le sel ; heureu-

(1) Doppet écrit à ce sujet :

« Grenoble, 20 frimaire, an VII.

« Vous parlez toujours des réquisitionnaires, cependant les choses sont toujours les mêmes : les riches ne marchent pas ; les protégés restent, et le pauvre endosse seul la giberne. Les officiers de santé s'enrichissent ; les deux de notre département ont acheté des châteaux. Prenez une mesure générale ; alors on dira : il y a un Corps législatif en France. »

La mesure que réclamait Doppet a été votée le 28 frimaire.

sement que le Conseil des Anciens a rejeté cet impôt odieux que nous avions combattu avec courage jusqu'au dernier moment, où une cabale vendue aux agioteurs et aux ennemis de la République, qui ne basent leur fortune que sur les malheurs des peuples, l'emporta sur les justes raisons que nous avions alléguées pour l'écarter. »

Quelque temps après, Dessaix est nommé, avec Delbrel, Saliceti, Talot et Gatreau, membre d'une commission chargée de l'examen des dépenses du personnel de la guerre, sorte de commission du budget partielle et spéciale, suivant le système pratiqué à cette époque.

Le 28 germinal (17 avril 1799), il soumet aux délibérations du Conseil un rapport et un projet de résolution au nom d'une commission nommée pour examiner les propositions faites relativement aux citoyens dont les emplois avaient été supprimés, et qui avaient droit à quelque pension dans la ci-devant Savoie. Cette commission avait été nommée sur la proposition de l'un des députés les plus distingués et les plus laborieux que la Savoie ait eus dans les Assemblées de la Révolution : Duport (du Mont-Blanc), ancien conventionnel, réélu aux Cinq-Cents en 1795, et sorti en mai 1798 avec le dernier tiers de la Convention. La commission se composait de Duchâtel (de la Gironde), Gavard (du Mont-Blanc), Ludot, Lucien Bonaparte et Dessaix, rapporteur. Le rapport concluait à la réparation d'une injustice commise au préjudice des anciens pensionnés savoisiens; il fut imprimé et la résolution ajournée.

Dessaix reproduit ce projet de résolution à la

séance du 24 floréal (13 mai), et fait adopter dans leur ensemble ses conclusions qui tendaient à assimiler les Savoisiens aux Belges pensionnés, et à appliquer aux ci-devant Savoisiens pensionnés par le gouvernement sarde les dispositions générales de la loi du 5 prairial an VI, sur la liquidation des pensions dans les pays réunis (1).

D'après Claude Genoux *(Histoire de Savoie)*, Dessaix, député au Conseil des Cinq-Cents, aurait prononcé dans cette Assemblée un discours dont il cite le passage suivant, relatif aux intérêts de la Savoie :

« Qu'a fait la nation française de tous ces biens nationaux et royaux ? De quelles manufactures, de quels canaux, de quelle navigation facile a-t-elle doté la ci-devant Savoie, dont les sympathies pour la France étaient et ont toujours été si fraternelles, si vives, si nombreuses, si irrésistibles ? Pourtant, la ci-devant Savoie méritait bien que l'on fît quelque chose pour elle en retour, car les biens du clergé, des émigrés et du fisc, devenus nationaux, pouvaient s'élever à un capital de 20 millions. »

Claude Genoux n'ayant pas indiqué ses sources, nous ne savons d'où il a extrait cette citation ; ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons trouvé aucune trace du discours qu'il attribue à Dessaix.

(1) *Voyez* la note 11 à la fin du volume.

CHAPITRE X

(Mai à août 1799. — Floréal à thermidor an VII.)

Elections de l'an VII. — Quatrième législature des Conseils. — Revers de nos armées. — Difficultés intérieures. — Le 30 prairial. — Menaces de dictature. — Secours aux Italiens réfugiés; rapport de Dessaix.

Le renouvellement annuel du tiers des Conseils suscitait cette année les craintes et les espérances des patriotes. Quelques jours avant les élections, Dessaix écrivait à son père qui, président de l'administration municipale de Thonon, venait d'être nommé électeur du second degré : « Les républicains des Conseils ont le plus grand besoin d'être secondés pour parvenir à faire de bonnes lois, à réprimer le brigandage et mettre un terme aux dilapidations affreuses qui sapent à coups redoublés les fondements de la République. »

Dans les deux départements savoisiens, les élections d'avril 1799 furent franchement républicaines. Dans le Léman, furent élus : aux Anciens, Fr.-Jér. Philippe (1), commissaire du Directoire près l'adminis-

(1) Philippe François-Jérôme, commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du Léman, fut à ce titre le premier préfet du nouveau département. Il ne faut pas le confondre avec Pierre-Joseph Philippe, député du Mont-Blanc et aïeul de M. Jules Philippe.

tration centrale du département; aux Cinq-Cents, Frarin, président de l'administration centrale du Léman.

Dans le Mont-Blanc, il n'y eut pas d'élection aux Anciens ; furent élus aux Cinq-Cents : Pierre-Joseph Philippe, commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de police correctionnelle d'Annecy, et Chamoux, accusateur public près le tribunal criminel du Mont-Blanc, ce dernier pour deux ans seulement, étant nommé en remplacement de Doppet, élu et annulé l'année précédente.

Envisagées dans leur ensemble, les élections du 23 germinal an VII renforcèrent encore l'élément républicain dans les Conseils, et consolidèrent une majorité qui, malgré ses inconséquences, était fermement acquise à la République. Il y avait à ce moment dans l'air un souffle de liberté; il y avait dans les cœurs une ardeur patriotique que les malheureux événements du jour, la coalition nouvelle et les revers mêmes qui accablaient nos armées contribuaient à entretenir et à échauffer. Mais à cette époque certains hommes songeaient à un coup d'État contre la Constitution : de ce nombre était Sieyès, qui, grâce à la déplorable inexpérience de la majorité, trompée par quelques meneurs, avait réussi à être élu par les Conseils membre du Directoire (mai 1799).

Cependant les échecs de nos troupes devenaient inquiétants pour nos frontières : la Suisse envahie par les Austro-Russes, Masséna réduit à se défendre, l'Italie perdue, la Hollande menacée d'une descente, étaient autant de coups accablants qui mettaient en question l'existence de la République.

« Mes craintes, écrivait Dessaix le 12 prairial

(31 mai), sur la situation des départements du Mont-Blanc et du Léman, voisins du théâtre de la guerre, ne font que s'accroître : l'Administration centrale du Mont-Blanc nous tient au courant des événements malheureux accomplis avec tant de rapidité en Italie; mais celle du Léman ne nous fait rien connaître. Nous avons seulement su par quelques lettres particulières que les réquisitionnaires et conscrits se refusent à partir, et que les prêtres les encouragent dans leur rébellion aux lois, principalement dans les montagnes et surtout dans le canton de Viuz-en-Sallaz. Je désirerais savoir si les cantons d'Evian et Thonon sont partis et sur quel point ils ont été dirigés, parce que j'aurais désiré les faire porter dans la 27e légère, qui doit être bien affaiblie d'après les dernières nouvelles du 20 germinal qui me sont parvenues.

« Le projet de résolution sur les pensionnés de la ci-devant Savoie passera aux Anciens dans le courant de la décade; je presse le rapporteur pour le faire hâter.

« Instruisez-moi, je vous prie, de la situation du Valais; y avons-nous suffisamment de troupes pour s'opposer au passage des armées ennemies, si toutefois elles le tentent, par le Saint-Bernard et le Simplon? Passe-t-il des troupes dans votre canton, et avez-vous connaissance qu'il en soit passé par Lausanne et le pays de Vaud? Je vous prie d'entrer dans quelques détails sur la situation du département et pays voisins. »

Il semblait qu'on fût ramené aux crises de 1793. Les difficultés et les dangers du moment agitèrent profondément les Conseils et amenèrent dans la direction des affaires une nouvelle révolution dans le sens démo-

cratique. C'est ce que l'on a appelé la Révolution du 30 prairial.

Le 17 prairial (5 juin), le Conseil des Cinq-Cents avait adressé au Directoire exécutif un message péremptoire, afin d'obtenir des directeurs des éclaircissements tout à fait explicites sur la situation de la République à l'intérieur et à l'extérieur. Au moment où la patrie était encore une fois exposée à des périls pressants, le Conseil, s'inspirant des traditions de l'Assemblée législative et de la Convention, résolut de prendre en mains propres la direction des affaires et d'imposer ses volontés au gouvernement au lieu d'en suivre docilement les inspirations comme il l'avait fait depuis le 18 fructidor. Au fond, ce que voulaient *les habiles*, c'était diriger contre les directeurs le mécontentement de la majorité du Conseil. Quant aux *patriotes*, ils étaient de bonne foi dans leurs demandes d'éclaircissements. Au bout de dix jours le Directoire n'avait pas encore répondu, parce qu'il préparait un volumineux message ; le Conseil prit alors de graves résolutions. Ici nous laissons la parole à Dessaix :

« Le 28 (16 juin), à 4 heures de relevée, le Conseil s'est déclaré permanent et a déclaré au Directoire qu'il restait dans cet état jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse au message qui lui a été fait sur la situation intérieure et extérieure de la patrie.

« A minuit, le Conseil des Cinq-Cents a déclaré que la nomination de Treilhard au Directoire était inconstitutionnelle (1) ; en conséquence qu'il eût à cesser ses fonctions.

(1) La nomination de Treilhard remontait pourtant à l'année précédente.

« A une heure du matin, le Conseil des Anciens a converti en loi cette résolution, et elle a été aussitôt notifiée au Directoire.

« Nous avons passé toute la nuit à la séance, je suis extrêmement fatigué. »

Le lendemain, 30 prairial, il continue sa lettre :

« Par un bout de billet je vous prévenais hier que la nomination de Treilhard ayant été annulée, nous procédions à son remplacement. Gohier, le ministre de la justice, a été nommé hier soir; ce matin il a été installé.

« Bertrand (du Calvados) vient de dénoncer Merlin et Laréveillère-Lépaux, directeurs, comme auteurs de nos revers. On leur avait proposé de donner leur démission, en leur prouvant que chargés de l'indignation publique, odieux à la nation entière et à nos malheureux alliés, ayant perdu toute confiance, abandonnés même par leurs flatteurs, ils ne pouvaient plus opérer le bien : tout a été inutile; ils ont avec opiniâtreté refusé de donner leur démission.

« Une commission de onze membres est chargée de faire un rapport sur la dénonciation faite par Bertrand. Nous sommes toujours en permanence; nous espérons sauver la patrie et anéantir ses coupables et perfides ennemis. »

Sauver la patrie ! telle était l'excuse de bonne foi des patriotes du Conseil. Mais l'histoire doit reconnaître qu'ils firent fausse route, et que les deux directeurs incriminés étaient victimes d'événements plus forts qu'eux et de catastrophes qui avaient égaré les meilleurs esprits. On ne peut s'empêcher de sourire tristement en voyant le très-honnête et très-courageux

Laréveillère-Lépaux devenir le bouc émissaire des malheurs de la patrie, alors que Sieyès et Barras étaient prêts à livrer la République à un général heureux !

La véritable situation ne s'était pas encore dégagée comme elle le fut deux mois plus tard. Alors les républicains des Conseils s'aperçurent de leur erreur et s'efforcèrent d'en prévenir les funestes conséquences; mais il était bien tard, et les meneurs intéressés qui égaraient la majorité avaient achevé leur œuvre anti-républicaine.

Quoi qu'il en soit, les deux directeurs incriminés donnèrent enfin leur démission et furent remplacés par le général Moulins, un jacobin sans grande portée politique, et Roger-Ducos, qui devait être quelques mois plus tard le complice du coup d'État. Quant à Gohier, qui avait remplacé Treilhard, c'était un patriote énergique et pur, mais dépourvu de la connaissance des hommes. Tels étaient ceux qui, avec le conspirateur Sieyès et le corrompu Barras, formaient le Directoire de la République.

Sieyès et son élève, Lucien Bonaparte, étaient vivement attaqués par le *Journal des hommes libres*, dont Dessaix était resté l'un des plus fidèles inspirateurs. Ce journal s'élevait avec force contre les dilapidateurs des deniers publics; et à partir surtout du mois d'août 1799, il s'attaqua spécialement à Sieyès et à Barras, en qui il semblait enfin deviner les futurs complices du coup d'État qui était dans l'air.

Lucien Bonaparte était, dans le Conseil des Cinq-Cents, l'un de ces dangereux meneurs qui avaient soulevé l'opinion des patriotes contre Rewbell, Treilhard,

Merlin, Laréveillère-Lépaux, c'est-à-dire contre les meilleurs républicains et les plus honnêtes qui eussent fait partie du Directoire pendant les deux dernières années.

Le *Journal des hommes libres* ne cessait d'appeler l'attention de l'opinion publique sur les manœuvres de Lucien Bonaparte, alors le grand prôneur de son frère, et sur Fouché, Sieyès et autres, qui mêlaient constamment le nom du général Bonaparte aux discussions sur la nécessité d'une dictature, discussions soulevées par les journaux dont ils disposaient. Il annonça « l'existence d'une nouvelle faction qui voulait une Chambre perpétuelle et un président perpétuel. » Il reprocha aux journalistes réactionnaires « de menacer toujours les patriotes de leur Bonaparte. » Cette fois Dessaix et ses amis étaient clairvoyants.

Les désastres de nos armées en Italie, l'invasion des Austro-Russes dans ce pays et la réaction féroce qui en fut la conséquence et qui désola la Péninsule en cette terrible année 1799, avaient forcé un grand nombre d'Italiens à se réfugier sur le territoire français, où ils étaient en proie à tous les besoins. Les membres des gouvernements et des Assemblées des Républiques italiennes, tous les hommes qui avaient pris part dans ce pays à l'administration et au mouvement libéral, et qui avaient réussi à échapper aux vengeances d'une réaction sans pitié, avaient trouvé en France un refuge, mais aucune ressource. La France, qui avait profité dans une énorme mesure des richesses de l'Italie, ne pouvait pas laisser ces patriotes dans la plus affreuse misère : le 28 prairial, 200,000 francs furent votés pour les citoyens de la République cisalpine réfugiés en France.

A la séance du 21 thermidor (8 août), le Conseil des Cinq-Cents nomma une commission chargée d'examiner un message du Directoire portant demande d'une nouvelle somme de 100,000 francs pour être distribuée, à titre de secours, aux membres des administrations provisoires italiennes et aux patriotes de ce pays, et notamment du Piémont, réfugiés en France. « Ce sont surtout, disait le message, des membres du gouvernement provisoire et des autorités administratives du Piémont. Ils invoquent des secours que leur situation rend aussi urgents qu'indispensables. Le Directoire exécutif les recommande à votre sollicitude immédiate, et vous invite à mettre pour ce service une somme spéciale de 100,000 francs à la disposition du ministre des relations extérieures. »

Dessaix fut le rapporteur de cette commission; il fit son rapport le 27 thermidor (14 août) (1). Outre le ton de profonde honnêteté qui est le fond de tous les écrits de Dessaix, on remarque aussi dans cette pièce de vives sorties contre les odieux proconsuls dont les rapines avaient fait exécrer le nom français en Italie, qui avaient pillé les monts-de-piété et livré ensuite la Péninsule à l'invasion. En revanche, le brave Joubert, pour lequel Dessaix éprouvait cette sympathie qui rapproche toujours les âmes droites, y est cité avec éloges (2).

La commission était composée de Baudet, Bourg-

(1) *Voyez* ce rapport, note 12, à la fin du volume.

(2) Notons en passant cette particularité que, le lendemain même du jour où Dessaix déposait son rapport, le brave Joubert était tué à la bataille de Novi, à la tête de l'armée française (15 août 1799).

Laprade et Dessaix, rapporteur. Le projet de résolution proposé par le rapporteur fut immédiatement adopté dans les termes suivants :

« Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport d'une commission, etc.

« Considérant qu'il est instant de venir au secours des autorités constituées du Piémont et des citoyens du même pays et d'Italie, que l'envahissement de ce territoire a forcés de venir chercher un asile sur le sol de la République française, »

« Déclare qu'il y a urgence. »

L'urgence déclarée, le Conseil prend la résolution proposée par la commission, savoir : qu'une somme de 100,000 francs sera mise à la disposition du ministre des relations extérieures pour venir au secours des autorités constituées du Piémont et des habitants de l'Italie qui se sont réfugiés en France.



CHAPITRE XI

(Septembre à novembre 1799. — Fructidor an VII à brumaire an VIII).

La situation s'aggrave. — Motion du général Jourdan. — Motion d'ordre de Dessaix. — Campagnes de ses frères en Italie. — Derniers travaux parlementaires. — Le général Bonaparte arrive à Paris. — Coup d'Etat du 18 brumaire. — Exclusion du Conseil des Cinq-Cents.

Cependant, la situation intérieure s'aggravait de jour en jour. En vain Briot s'écriait à la tribune des Cinq-Cents : « Je le déclare à la face de la France entière, on nous prépare un coup d'État. » En vain le général Jourdan demandait que l'on proclamât la *patrie en danger*, comme le meilleur moyen d'en finir avec les voleurs, les dilapidateurs, les royalistes, et de pousser le peuple en masse aux frontières. Dessaix fut l'un des 171 représentants qui votèrent la motion Jourdan; elle fut repoussée par 245 voix, et ce vote raffermit Sieyès et Barras.

L'ardeur des républicains, loin de se refroidir, ne faisait qu'augmenter avec l'imminence du péril. Le septième anniversaire de la fondation de la République fut fêté cette année le 1er vendémiaire an VIII (23 septembre) avec une pompe extraordinaire.

Le surlendemain (25 septembre), Dessaix fit une motion d'ordre par laquelle il demandait, à propos du tableau d'Hennequin représentant la journée du 10 août, des encouragements pour les artistes républicains qui auraient exercé leur génie à célébrer les principaux événements de la Révolution, la souveraineté et les triomphes du peuple. L'orateur demandait que le tableau d'Hennequin fût placé dans la salle des séances du Conseil des Cinq-Cents, et qu'une commission fût nommée pour proposer des mesures législatives propres à encourager les artistes patriotes. La motion fut adoptée et l'impression ordonnée (1).

Vers la fin d'août, Dessaix avait enfin reçu des nouvelles de sa demi-brigade et de ses deux frères, François et Aimé, qui avaient fait en Italie les désastreuses campagnes de 1798 et 1799 dans les rangs de la 27e légère. François, lieutenant dans le 1er bataillon, venait d'être débarqué à Toulon, où il faisait quarantaine à la suite de péripéties singulières. Les 1er et 3e bataillons de la 27e, après la conquête de Naples, s'étaient trouvés enfermés au château Saint-Elme, où ils avaient opposé une belle défense aux coalisés. Faits prisonniers de guerre, ces deux bataillons, que les lazzaroni voulaient massacrer, avaient été, grâce à la protection des Anglais, et conformément à la capitulation, embarqués et conduits à Toulon pour être dirigés sur l'intérieur. Le 2e bataillon, détaché dans le nord de l'Italie, avait pris part à la bataille de la Trebbia, et Aimé, capitaine dans ce bataillon, avait été fait prisonnier par les Autrichiens près de Plaisance.

(1) *Voyez* la note 13 à la fin du volume.

Pendant les six derniers mois de sa législature, la correspondance du représentant Dessaix fait complétement défaut. Cependant, les procès-verbaux des Cinq-Cents nous ont permis de suivre la trace de ses derniers travaux parlementaires. Le 14 vendémiaire (6 octobre), il est nommé membre d'une commission pour l'examen d'un projet tendant à aliéner à Babaz une portion de la place publique de Chêne. Enfin, à la séance du 4 brumaire (25 octobre), il est nommé membre d'une commission de trois membres chargée d'examiner la pétition des veuves des députés girondins Carra et Pétion et du député Philippeaux, l'ami de Danton, tous les trois morts victimes de la faction robespierriste en 1793 et 1794. Les malheureuses veuves demandaient une indemnité. Nous ne savons quel sort a subi leur pétition : elle fut probablement emportée avec la représentation nationale elle-même.

Bonaparte arriva inopinément à Paris le 24 vendémiaire (16 octobre), après avoir furtivement abandonné son armée en Egypte. Il arrivait avec l'intention bien arrêtée de s'emparer du pouvoir. Il ne perdit pas un instant pour la préparation du coup de force qu'il méditait.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le Conseil des Cinq-Cents, convoqué à la hâte, se réunit en petit nombre au palais législatif vers dix heures du matin. Le président, Lucien Bonaparte, l'un des conspirateurs, donna notification au Conseil d'un décret des Anciens qui transférait les Conseils à Saint-Cloud. Le cas était prévu par la Constitution ; aucun discours, aucune opposition ne put se faire entendre.

A ce moment tout était prêt. La majorité des

Anciens était gagnée, deux des directeurs étaient dans le complot, et toute l'armée était placée sous les ordres de Bonaparte.

Le prétexte du décret de translation était une prétendue conspiration, des dangers supposés que couraient la Constitution et les pouvoirs publics.

Le lendemain 19 brumaire (10 novembre), le Conseil des Cinq-Cents se réunissait vers deux heures dans l'orangerie de Saint-Cloud, tandis que les Anciens, gagnés en partie au coup d'Etat, entraient en séance dans une galerie du château.

Aux Cinq-Cents, tout le monde sentait l'imminence du péril, mais on ne démêlait pas la vérité tout entière, malgré le grand déploiement des troupes. Quels étaient les dangers pressants invoqués pour expliquer la translation du Corps législatif hors de la capitale? L'inquiétude et l'agitation étaient extrêmes. Sur la demande de Delbrel, le Conseil procéda à l'appel nominal et à la prestation de serment à la Constitution aux cris de *Vive la République!* Le Conseil reçut ensuite communication d'une lettre de Barras par laquelle il donnait sa démission de directeur. On agitait la question de savoir s'il y avait lieu de pourvoir sur-le-champ au remplacement de Barras, lorsque tout à coup Bonaparte parut à l'entrée de la salle, entouré de grenadiers avec leurs armes. A cette vue, un sentiment d'indignation indicible s'empare de l'Assemblée, qui est aussitôt debout: « Qu'est cela? s'écrie-t-on; des sabres ici!... des hommes armés!... » Un certain nombre de députés s'élancent vers Bonaparte, l'entourent, le repoussent, l'accablent d'invectives: *Hors d'ici! Hors la loi le dictateur! Vivent la République et la Constitution!* s'écrient

une foule de représentants descendus de leurs bancs et qui menacent du geste le violateur des lois. Les uns l'apostrophent vivement; d'autres le prennent au collet et le secouent violemment en lui reprochant sa trahison. Venu pour intimider, le général pâlit; il tombe en défaillance dans les bras de ses grenadiers qui l'entraînent hors de la salle.

Tandis qu'au milieu d'une agitation inexprimable le général Bonaparte est déclaré hors la loi, au dehors les conjurés excitent les soldats. Lucien, qui avait quitté le fauteuil de la présidence pour se réfugier au milieu des soldats de son frère, monte à cheval avec le général et harangue les troupes. Murat et Leclerc entraînent au pas de charge un bataillon de grenadiers. Lorsqu'ils arrivent à la porte de la salle des séances, les soldats s'arrêtent sur le seuil comme saisis d'un respect involontaire. Le colonel qui les commande invite les représentants à se retirer. Ils restent immobiles en invoquant l'inviolabilité législative. Alors l'ordre est donné aux grenadiers de marcher en avant. La charge est battue, les tambours étouffent les protestations des représentants. Pas à pas, et homme par homme, les députés sont lentement refoulés par les baïonnettes vers les issues de la salle. On entend de derniers cris de *Vive la République!* appel désespéré de la liberté mourante..... Quelques instants après, l'attentat était consommé : à 5 heures et demie, la salle n'était plus occupée que par les grenadiers de Bonaparte.

Telle fut la révolution du 18 brumaire; attentat à jamais déplorable, non-seulement parce qu'il anéantit pour longtemps le premier essai de notre liberté, mais encore parce qu'il fut le point de départ de cette

dynastie funeste qui a amené trois invasions sur le sol de la patrie, qui a ruiné et démembré la France !

Le soir même, à minuit, une cinquantaine de membres du Conseil des Cinq-Cents, partisans du coup d'État et qu'on avait rassemblés à la hâte, prennent une résolution comme s'ils étaient le Conseil lui-même ; elle est aussitôt convertie en décret par les Anciens. Aux termes de ce décret, le Directoire est aboli ; Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos sont nommés consuls provisoires et revêtus de toute la puissance dictatoriale. Les Conseils sont ajournés et remplacés par des commissions consultatives de 25 membres chacune ; les Consuls et les commissions sont chargés de rédiger une Constitution nouvelle.

Aux termes de ce même décret de la nuit du 19 brumaire, 61 députés étaient exclus du Corps législatif « pour les excès et les attentats auxquels ils se sont constamment portés, et notamment le plus grand nombre d'entre eux, dans la séance de ce matin. » Ainsi les coupables, aux yeux des vainqueurs, n'étaient pas ceux qui avaient violé la représentation nationale : les coupables étaient les bons citoyens qui avaient défendu le sanctuaire des lois ! A ce procédé qui consiste à accuser les victimes, il est aisé de reconnaître Bonaparte. C'est à la même source qu'il faut rapporter le conte du poignard d'Arena et la fable des représentants s'évadant par les fenêtres.

Dessaix est porté le dix-neuvième sur cette liste de proscription, où il se trouve en compagnie d'Arena, Bertrand (du Calvados), Bigonet, Boulay-Paty, Briot, Destrem, Delbrel, Grandmaison, Marquézy, Mentor, Quirot, Talot, etc. Un autre Savoisien s'y trouvait aussi,

Philippe (du Mont-Blanc), membre du Conseil des Cinq-Cents (1). C'est un honneur pour notre pays que l'exclusion de ces deux représentants, coupables seulement d'avoir protesté contre la violation de la loi. Ils eurent d'ailleurs l'un et l'autre le bonheur de n'être pas compris dans une mesure plus cruelle qui atteignit plusieurs de leurs collègues, et d'échapper ainsi à la déportation ou à l'internement.

(1) *Voyez* la note 14 à la fin du volume.



TROISIÈME PARTIE

LES GUERRES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

(1800-1813)

CHAPITRE XII

CAMPAGNES SUR LE RHIN, EN BATAVIE, EN FRANCONIE & DANS LE HANOVRE

(Janvier 1800 à juillet 1805.)

Disgrâce de Dessaix. — Il rejoint son corps en Suisse. — Campagne à l'armée du Rhin et en Batavie. — Campagne de l'an IX à l'armée Gallo-Batave en Franconie : combat de Neuhoff. — Dessaix à Francfort. — Retour en Hollande. — Campagne de l'an XI à l'armée de Hanovre. — Dessaix, général de brigade. — Il est chargé du commandement des côtes. — Ses goûts et ses occupations.

Après son exclusion de la représentation nationale et l'établissement du gouvernement consulaire qui avait suivi de près la violation de l'Assemblée, l'ex-représentant, redevenu chef de brigade, reçut l'ordre d'aller reprendre le commandement de la 27e légère, dans lequel il n'avait été remplacé que provisoirement.

En septembre 1799, les deux bataillons de la 27e légère qui avaient été débarqués à Toulon à la suite

de la capitulation du fort Saint-Elme, se réunirent, à Manosque, à l'autre bataillon du même corps qui avait fait la campagne de Piémont contre les Austro-Russes.

En novembre, la 27e quitta Manosque pour se rendre en Suisse, dans le pays de Vaud; elle envoya un de ses bataillons dans les montagnes du bas Valais, et en mars 1800, elle reçut l'ordre de se mettre en marche pour l'armée du Rhin; mais elle reçut contre-ordre à Strasbourg et fut dirigée sur les Pays-Bas.

Pendant les années qui vont suivre, Dessaix fut disgracié pour son attitude au 18 brumaire et comme oublié dans l'armée. Nous allons le suivre dans une longue série de missions obscures aux Pays-Bas et dans l'Allemagne du Nord, où nous le trouverons toujours supérieur à la mauvaise fortune et à la position effacée qu'il occupait dans l'armée.

Dessaix alla rejoindre sa demi-brigade à Yverdun, où il arriva le 25 pluviôse an VIII (12 février 1800). Il se promettait un court séjour à Thonon, mais il reçut l'ordre de partir pour l'armée du Rhin. « Je m'étais promis, mon très-cher père, écrit-il d'Yverdun le 20 ventôse (11 mars), d'aller vous voir à Thonon dans le courant de cette décade, et j'espérais y être plus heureux que la dernière fois, que j'ai eu le regret d'en partir sans avoir eu l'avantage précieux de vous voir. Mais un ordre de me rendre à Mayence avec la demi-brigade vient détruire tous mes projets et toutes mes flatteuses espérances. Je dois partir sous peu de jours, aussitôt que j'aurai réuni le corps, qui est totalement dispersé. Nous avons une route d'environ 125 lieues. Malgré les pompeuses promesses que l'on nous avait faites de nous payer, l'on nous annonce maintenant

seulement quinze jours de paie pour cette année et autant pour l'année dernière. Je pense que la campagne ne tardera pas à s'ouvrir; il a passé ici, pour se rendre aux avant-postes, un convoi de 4,000 sacs de blé. »

Tandis qu'une armée française se concentrait autour du lac de Genève et se disposait à franchir le grand Saint-Bernard, la 27e légère, moins heureuse, était destinée à la division Montchoisy, *armée du Rhin*, sous les ordres de Moreau; elle fut dirigée par Bâle sur Strasbourg et Mayence. Là, le corps de Dessaix reçut contre-ordre et fut destiné à faire partie de la 3e division de l'*armée française en Batavie*, dont le général en chef était Augereau. Mise en route vers le milieu de mars, la demi-brigade arriva à Nimègue le 31 du même mois. Le voyage fut aussi long que pénible et désagréable, à en juger par le plaisant récit du lieutenant François Dessaix (1).

Après avoir séjourné quelque temps à Nimègue, Dessaix fut envoyé en garnison à Berg-op-Zoom (2), puis à Rotterdam. Il annonce son dernier changement

(1) Nimègue, 10 germinal an VIII.

Nous atteignons enfin notre destination...
Nous avons voyagé par une route affreuse;
Pour faire un temps pareil, une comète aqueuse
Devait avec la terre être en conjonction,
Mais en conjonction nuisible et très-maligne,
Et sans l'épais brouillard qu'il faisait tous les jours
On eût pu voir au ciel de ce funeste signe
Quelle était l'apogée et quel était son cours.

(*Lettre de François Dessaix à son père.*)

(2) De Berg-op-Zoom, le 25 thermidor (11 août 1800), le colonel écrit au plus jeune de ses frères, étudiant en médecine à Paris, pour lui recommander le citoyen Agusti, « patriote napolitain persécuté qui mérite tous les égards dus au malheur et au mérite, auteur d'un ouvrage sur les manœuvres militaires, etc. »

de résidence le 6 fructidor (24 août 1800) par la lettre suivante : « Nous avons déjà parcouru une partie de la Hollande. Venus par la jolie ville de Nimègue, nous avons passé par la fameuse forteresse de Grave, qui a soutenu plusieurs siéges. Nous sommes ensuite allés à Bois-le-Duc, d'où nous sommes partis pour nous rendre à Berg-op-Zoom en passant par Breda. De là, nous sommes venus tenir garnison à Rotterdam. J'ai vu la statue d'Erasme dont vous me parlez dans votre dernière lettre. J'ai été voir La Haye et la belle allée de Schwélin. L'on vend toujours dans ce village, comme lorsque vous y êtes allé, des ouvrages très-jolis en petits coquillages. On parle beaucoup de guerre ; nous sommes menacés d'une descente des Anglais; s'ils viennent, nous sommes disposés à les recevoir de manière à leur enlever l'envie d'y revenir de quelque temps. »

Quelques jours plus tard, nouveau changement. « Nous sommes en route, écrit-il le 3 vendémiaire an IX (25 septembre 1800), pour nous rendre à Mayence. Nous espérions demeurer quelque temps dans la Batavie pour nous refaire, mais des ordres viennent détruire tous nos projets. »

Bientôt son itinéraire est encore changé. Du 12 vendémiaire an IX (4 octobre), il écrit de Dusseldorf: « La 27ᵉ demi-brigade que je commande et qui devait se diriger sur Mayence a reçu contre-ordre et s'est rendue ici pour être cantonnée dans le duché de Berg jusqu'à nouvel ordre. Nous devons ce changement au nouvel armistice qui a été conclu entre la République française et l'Empereur; s'il est suivi, comme nous l'espérons, d'un traité de paix, alors je pense que nous

serons de nouveau dirigés sur la Batavie, où nous passerons le quartier d'hiver, ce que je désire bien vivement, car la troupe y est exactement payée, nourrie et habillée, ce que je n'aurais pas obtenu en France, où il nous est dû dix mois de paye, tant pour l'an VII que pour l'an VIII, sans que, malgré mes nombreuses réclamations, j'aie pu obtenir un centime. »

L'espoir de Dessaix fut déçu; l'armistice fut dénoncé, et la 27ᵉ alla rejoindre, dans la Franconie, l'armée gallo-batave, qui opérait sur le Mein sous les ordres d'Augereau, tandis que la grande armée d'Allemagne, sous Moreau, s'avançait vers le Danube.

Le 12 décembre 1800 (21 frimaire an IX), Dessaix reçut l'ordre de réunir les bataillons de son régiment, dont la force totale n'excédait pas 800 hommes, et fut chargé d'une petite expédition contre les troupes mayençaises, commandées par le général divisionnaire Albini, qui manœuvraient sur les derrières de l'armée, interceptaient les convois et inquiétaient le général en chef. « Il (Augereau) me donna l'ordre de les attaquer et de les battre. Après trois jours d'une marche pénible, je les ai rencontrées du côté de Flieden. Je les ai chassées jusqu'à Neuhoff, où j'ai pris position. Le 7 nivôse (28 décembre), je poussai une forte reconnaissance du côté de Fulde, je reconnus la position de l'ennemi et je me proposai de l'attaquer. Mais je fus devancé. Le 8, à six heures du matin (29 décembre), il m'attaqua sur toute ma ligne. J'abandonnai le village de Neuhoff et pris au-dessus une position avantageuse. L'ennemi se précipita dans le village; lorsqu'il y fut en certain nombre, je marchai avec deux compagnies de carabiniers et je l'en chassai au pas de charge. Je

revins ensuite prendre ma position; l'ennemi n'osa plus entrer dans le village, mais il se dispersa sur mes flancs et un combat opiniâtre s'engagea. Il a duré trois heures environ. J'ai été maître du champ de bataille et j'ai poursuivi l'ennemi à plus de deux lieues. Je lui ai fait 17 prisonniers. Il a perdu en blessés ou tués au moins 120 hommes. De mon côté, j'ai eu 3 morts, 34 blessés et 3 prisonniers qui étaient blessés. Je me proposais d'effectuer mon attaque lorsque le général ennemi me fit prévenir qu'il existait une suspension d'armes. J'y adhérai, et quelques jours après j'en reçus la nouvelle du général français. »

L'armistice, bientôt suivi de la paix, avait en effet été signé à Steyer le 25 décembre, et les hostilités cessèrent. Dessaix fut nommé commandant supérieur du pays d'Aschaffenbourg, et il était déjà en possession de ce commandement, lorsqu'il écrivit de Francfort, à la date du 22 nivôse an IX (12 janvier 1801), la lettre dont nous avons tiré les détails qu'on vient de lire. Il termine cette lettre par les explications suivantes : « J'ai fait cette expédition pénible et très-difficile avec 600 hommes; l'ennemi en avait 3,000. J'étais d'un côté à plus de 36 heures de l'armée française et à 24 de l'autre. J'étais abandonné à mes propres forces. Heureusement l'affaire s'est bien passée. Le général en chef a été satisfait de la manière dont je m'étais comporté; il m'en a témoigné son contentement. »

Quelques jours plus tard, Dessaix est nommé commandant supérieur de la place de Francfort et environs.

« Depuis quelques jours, écrit-il le 3 pluviôse (25 janvier 1801), je me suis rendu dans cette place,

dont le général en chef me confie le commandement, qui est fort agréable. Je ne sais si j'y ferai un long séjour, comme je le désire. Mon frère est encore à Aschaffenbourg. Je l'attends au premier jour. Nous attendons à chaque instant la nouvelle de la paix. Cependant si elle n'a pas lieu nous n'en serons point étonnés, et nous sortirons de nouveau le sabre hors du fourreau sans inquiétude. »

Cependant le traité de Lunéville avait assuré la paix, au moins pour quelques temps; l'armée gallo-batave fut en conséquence renvoyée dans les Pays-Bas au printemps de 1801. Le 15 mai (22 floréal an IX) Dessaix quitta Francfort, emportant les regrets et les plus précieux témoignages d'estime de toutes les classes de la population. Avant de quitter cette ville libre, il reçut des bourgmestre et Magistrat (11 mai 1801) une lettre dans laquelle il est dit : « C'est un devoir pour nous de rendre justice à vos mérites, et nous nous empressons de vous témoigner toute notre reconnaissance de vos procédés honnêtes pendant le temps de votre commandement en cette ville, et de vous assurer que les égards que vous n'avez cessé de nous rendre ne s'effaceront jamais de notre mémoire. »

Partout où Dessaix commanda il recueillit de semblables témoignages (1). Le *Journal de Francfort* (n° 137, 16 mai 1801) annonce son départ en ces termes :

« Le chef de brigade Dessaix, qui a commandé ici près de trois mois, est parti vendredi dernier. Ce militaire, aussi recommandable par les qualités de cœur

(1) *Voir* la note 15 à la fin du volume.

que par ses talents militaires et sa bravoure, est sincèrement regretté. Sa bonté, sa douceur, sa loyauté franche, et surtout son zèle à maintenir la discipline, lui ont acquis de justes droits à l'estime générale et à la reconnaissance publique. »

De retour en Hollande, Dessaix fut chargé du commandement supérieur de la place de La Haye. Désigné ensuite pour faire partie de la deuxième expédition de Saint-Domingue, il fut envoyé avec son corps à Flessingue; il arriva dans ce port le 28 octobre 1801, prêt à s'embarquer. Mais la 27e légère fut atteinte à Flessingue de la fièvre nerveuse qui fait tant de ravages dans l'île de Walcheren : après un mois de séjour dans ce port de mer elle était réduite à 3 ou 400 hommes en état de service. En conséquence, il fut décidé que la 27e légère resterait en Europe. « Au moment où j'allais m'embarquer pour les colonies, écrit le colonel, le 6 décembre, mes effets étaient déjà à bord du *Brutus*, j'ai reçu contre-ordre; le 27e de ligne prend ma place, je retourne à La Haye. »

Nommé commandant de la place de Bréda, le chef de brigade écrit de cette ville, le 24 frimaire (15 décembre 1801):

« J'ai eu le bonheur d'obtenir la révocation de l'ordre qui me comprenait avec mon corps au nombre des 15 demi-brigades qui partent pour les colonies; en conséquence j'ai quitté la Hollande, où une fièvre épidémique avait envoyé plus de 700 hommes du corps à l'hôpital. Deux bataillons sont ici, et le troisième à Bois-le-Duc. On m'a remis le commandement de cette place (Bréda), qui est assez agréable et surtout bien fortifiée. »

Cependant l'armée gallo-batave venait d'être dissoute et la *division française en Batavie* fut commandée par le général Victor, sous les ordres duquel Dessaix se trouva placé. Il acheva à Bréda l'année 1801, et y passa toute l'année 1802, sauf un séjour de quelques semaines qu'il fit à Paris pour y recevoir les trois drapeaux de son régiment, lors de la distribution des drapeaux de l'infanterie légère qui eut lieu à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille (fête du 14 juillet).

Le 3 floréal an XI (13 avril 1803), il reçut l'ordre de se porter avec son corps à Nimègue pour faire partie de l'armée de Hanovre, sous les ordres du général Mortier. La paix d'Amiens venait en effet d'être rompue, et une lutte terrible allait recommencer entre la France et l'Angleterre.

Le colonel Dessaix commanda l'avant-garde de cette armée de 12,000 hommes; l'armée hanovrienne capitula sans combattre. Dessaix maintint l'ordre le plus rigoureux et la discipline la plus sévère parmi ses troupes pendant cette campagne, qui ne fut guère qu'une suite de marches militaires.

Après la suspension d'armes et la dissolution de l'armée hanovrienne, il fut nommé au commandement des duchés de Lunebourg et de Lawenbourg. Il ne séjourna que deux mois à Lunebourg, où il se fit chérir et estimer comme dans ses précédents commandements. Les membres du Magistrat de la ville se firent un devoir, au moment où il les quitta, de lui exprimer leurs regrets et leur gratitude (1).

Il venait de quitter Lunebourg, lorsqu'il fut enfin

(1) *Voir* la note 15 à la fin du volume.

nommé général de brigade, le 11 fructidor an XI (19 août 1803). Il était âgé de trente-neuf ans. Il avait dix ans de grade de colonel : c'est dans l'exercice de ce long commandement qu'il avait acquis sa grande expérience militaire.

Son frère François (qui avait le grade de capitaine depuis le 19 août 1800) lui fut attaché en qualité d'aide de camp. L'année suivante, lorsque le général reçut le commandement d'une brigade, il eut un deuxième aide de camp, le capitaine Allouard.

Provisoirement, et jusqu'à l'arrivée de son successeur, Dessaix fut maintenu à la tête de la 27ᵉ légère, avec laquelle il revint à Lunebourg, et dont il surveilla l'instruction et la discipline pendant l'hiver de 1803 à 1804. C'était alors que Bonaparte formait la grande armée au camp de Boulogne, et se préparait à transformer le consulat à vie en empire héréditaire.

Cependant les troupes continuaient à être fort mal payées. Au commencement de l'an XII, il était dû à la 27ᵉ légère, pour solde et appointements, et non compris les états de perte, 180 et quelques mille francs.

Au printemps de 1804, Dessaix dut quitter son ancien corps pour se rendre, en attendant une destination définitive, au camp d'Utrecht sous les ordres du général Marmont, qui venait de remplacer le général Mortier dans le commandement en chef de l'armée de Hanovre.

Jamais peut-être chef de corps ne laissa d'aussi vifs regrets que Dessaix en quittant la 27ᵉ légère, dont il était, depuis dix ans, le père vigilant et chéri (1). De

(1) Le chef de bataillon Latour, de la 27ᵉ légère, écrivait à Dessaix dans les termes suivants :

« Citoyen général, votre lettre vient de nous annoncer votre

son côté les regrets n'étaient pas moins vifs, mais l'ordre du ministre était très-pressant, car il s'agissait de prendre le commandement d'une nouvelle expédition maritime. Ce projet ne se réalisa point, et Dessaix resta au camp d'Utrecht.

Comment employait-il ses loisirs forcés du camp? Il nous l'apprend dans une lettre du 19 thermidor (7 août) : « J'ai encadré deux petits paysages que j'ai dessinés et placés dans la chambre que Constance (sa fille aînée) occupera. »

C'est pendant ce séjour au camp d'Utrecht que Dessaix fut nommé commandant de la Légion d'honneur, par décret du 14 juin 1804.

Après avoir passé plusieurs mois au camp sans destination particulière, Dessaix reçut, dans l'automne de 1804 (brumaire an XIII), l'ordre du général en chef Marmont d'aller prendre le commandement de toutes les côtes de Groningue et de Frise et des frontières de Batavie. C'était un poste de confiance qui exigeait beaucoup de travail, de zèle et d'activité. Il vint dès les premiers jours de novembre établir son quartier général à Delfzyl, où il passa l'hiver de 1804 à 1805. Occupé à garder les côtes de la mer du Nord, il employait ses loisirs à étudier l'agriculture de la Hollande. Sa correspondance nous le montre dessinant des paysages, empaillant des oiseaux, communiquant au vieux docteur

remplacement dans le commandement d'un corps pour lequel vous avez fait tant de sacrifices, et qui vous est redevable de tant de bonnes institutions. Cette nouvelle, à laquelle nous devions tous nous attendre, a néanmoins rouvert la plaie que nous a causé le premier avis de notre séparation, et certes en cela nous éprouvons la peine que cause la perte d'un père chéri à des enfants affectionnés et sensibles, etc. »

Dessaix le résultat d'ingénieuses observations agricoles, ainsi que des conseils pour la tenue et l'aménagement de sa propriété de Marclaz et de celle de la Chavanne. Dans une de ces lettres, il s'occupe avec sollicitude des plans d'embellissement de la ville de Thonon et de la construction de l'hôtel de ville. Le général se berçait à cette époque de l'espoir de se retirer paisiblement à la campagne, et de s'y livrer tout entier à son goût pour l'agriculture et pour la vie simple et douce du cultivateur : « J'attends avec impatience, écrit-il le 19 juillet 1805, le moment de pouvoir me retirer pour jouir près de vous de la tranquillité et du repos dont j'ai besoin sous beaucoup de rapports physiques et moraux. Aussitôt que les portes du temple de Janus seront fermées, j'espère ne pas rencontrer d'obstacles à l'accomplissement de mes vœux. »

On comprendra aisément le sentiment de découragement qui s'était emparé de cette âme sincère et honnête, si l'on songe qu'à ce moment la création de l'empire héréditaire venait de briser ses dernières espérances républicaines.

Bonaparte avait, en effet, forcé la France de la Révolution d'abdiquer entre ses mains, et avait pris le titre d'empereur sous le nom de Napoléon. Loin de voir fermées les portes du temple de Janus, on allait entrer dans une période de guerres sans fin; la nation était entraînée à se livrer à la dictature qui promettait — trompeuse illusion — sécurité à l'intérieur et grandeur au dehors.

CHAPITRE XIII

CAMPAGNES DE 1805 ET ANNÉES SUIVANTES

(Août 1805 à mars 1809)

Plan d'expédition maritime. — Campagne de 1805 à l'armée d'Allemagne. — Affaire de Weyer. — Séjour en Italie. — Résumé des années suivantes : 1806, 1807, 1808. — Dessaix chef d'état-major du 2e corps de la Grande Armée. — Il commande une brigade de la 2e division de l'armée d'Italie.

Au commencement d'août 1805, et au moment même où il caressait ses projets de retraite, Dessaix reçut le commandement d'une expédition maritime dont il raconte lui-même les préparatifs (*lettre du 22 thermidor an* XIII — 10 *août* 1805) : « Ayant reçu l'ordre de me rendre au Helder, je suis parti de Delfzyl le 12, et le 13, étant arrivé, je vis le général en chef (Marmont) qui me donna le commandement de l'expédition secrète qui se prépare ici (à Helvoëtsluis), et qui en attendant mon arrivée était commandée par le général Sébastiani. Je suis ici depuis le 16, après avoir fait près de cent douze lieues en quatre jours par barques ou mauvaises charrettes. L'expédition que je commande se compose de 2 vaisseaux de ligne bataves de 90 canons, le *Chatam* et le *Peter-Paulus* ; de 2 frégates de 40 canons, l'*Irène* et l'*Eurydice*, aussi bataves ; de 2 corvettes françaises de 18 pièces, le *Phaëton* et le *Voltigeur*, et de 5 gros bâtiments de transport. Les troupes de débar-

quement doivent être au nombre de 3,000 hommes, Français et Bataves, une compagnie d'artillerie, 6 pièces de canon de terre et 2 obusiers ; 2,200 hommes, infanterie, artillerie et cavalerie, sont déjà embarqués au Helder... Quelques personnes croient que je me dirigerai vers les Grandes-Indes, peut-être sur l'île de Ceylan ; mais on ne sait rien de positif. »

Cependant l'expédition maritime n'eut pas lieu, par suite des mouvements hostiles de l'Autriche et de la Russie, qui forcèrent Napoléon à modifier ses plans et à réunir toutes ses forces sur le Rhin. Cette fois c'est François Dessaix, l'aide de camp, qui donne cette nouvelle à la famille : « Nous ne sommes plus destinés (écrit-il d'Utrecht le 19 fructidor — 5 septembre) à devenir la pâture des tritons. L'embarquement n'a plus lieu ; nous allons être envoyés à l'armée du Rhin : on va se diriger sur Mayence. Nous n'espérons pas voir de sitôt la fin de nos misères, si la guerre se rallume de nouveau sur le continent ; mais il vaut mieux guerroyer encore dix ans que d'aller bêtement se faire noyer. »

Dès le lendemain, 6 septembre 1805, le général était à Utrecht, où il prenait le commandement d'une brigade de la division Grouchy, du 2e corps, avec laquelle il passa le Rhin à Mayence le 23 septembre (1er vendémiaire an XIV). A son arrivée à Wurtzbourg, il passa dans une autre division du même corps, et prit le commandement de la 1re brigade de la 1re division (Boudet) brigade composée du 18e léger (colonel Balleydier, d'Annecy) et du 35e de ligne (colonel Breissand).

Le 2e corps, détaché de la Grande Armée sous le nom d'armée d'Allemagne, était commandé par le général Marmont, qui avait pour chef d'état-major le général

Vignolle. Ce corps se composait de 3 divisions, et cependant son effectif ne dépassait pas 15,000 hommes. Dessaix forma avec sa brigade l'avant-garde de Marmont; il fit partie des troupes employées à cerner Ulm et à en forcer la reddition, opération plus désagréable que dangereuse, car Dessaix se souvint longtemps du camp devant Ulm, où l'on était, disait-il, dans la boue jusqu'aux genoux. Dans la marche pénible effectuée pendant la nuit d'Augsbourg à Ulm, les troupes eurent beaucoup à souffrir; la rigueur du temps, l'obscurité de la nuit, les mauvais chemins, la longueur de la marche, éparpillèrent beaucoup de soldats.

Tandis que Napoléon exécutait cette étonnante campagne qui s'est terminée par le coup de foudre d'Austerlitz, Dessaix reçut l'ordre le 11 brumaire (2 novembre) de partir de Steyer, de remonter l'Ens à marches forcées, de culbuter et de prendre tout ce qu'il avait devant lui, et de se diriger ainsi sur Léoben, afin de couvrir l'armée de ce côté et de connaître le mouvement de l'armée autrichienne d'Italie. Dessaix partit de Steyer immédiatement après en avoir reçu l'ordre. La marche qu'il entreprenait n'était pas sans difficultés. L'Ens coule au milieu de très-hautes montagnes; ses eaux sont encaissées; la vallée est très-étroite; des ponts en bois, impossibles à rétablir s'ils étaient détruits, doivent nécessairement être franchis; ainsi on peut se trouver arrêté par des obstacles insurmontables dans cette vallée stérile, au milieu de défilés à défendre. La saison ajoutait encore aux difficultés: nous étions au fort de l'hiver. On sait à quel point cette saison est rigoureuse dans les hautes montagnes, et combien les chemins glacés qu'il faut parcourir retardent et contrarient la marche. Un

mouvement extraordinaire, rapide, était cependant nécessaire pour pouvoir espérer de réussir. A 6 lieues de Steyer, l'avant-garde rencontra d'abord un premier obstacle imprévu; il semblait de mauvais augure. Dans un lieu où la vallée est fort resserrée, une portion de montagne qui s'était écroulée la veille barrait le chemin et bouchait toute la vallée. Il fallut faire un passage par-dessus le rocher et les éboulements qui l'avaient accompagné; on y employa presque toute une journée. Après soixante-dix-huit jours de marche excessivement pénible, souvent de nuit et par un froid rigoureux, l'avant-garde déboucha dans la vallée de la Muhr, arriva à Léoben, sans que l'irruption que Napoléon craignait sur son flanc gauche de la part des archiducs Charles et Jean se fût produite : l'un était chassé du Tyrol et l'autre en retraite sur la Hongrie.

Un seul engagement d'avant-garde signala cette pénible campagne. Dans la nuit du 16 brumaire an XIV (7 novembre 1805), l'avant-garde, après avoir poursuivi l'ennemi pendant dix-huit heures de suite et l'avoir empêché de couper plusieurs ponts, l'atteignit près de Weyer, et, profitant du premier moment de surprise, lui fit environ 800 prisonniers et lui prit 200 caissons de munitions, 2 bouches à feu et beaucoup d'équipages. Le 18[e] léger, qui exécuta cette surprise, ne perdit dans cette affaire qu'un seul homme : le colonel Balleydier, commandant le régiment. S'étant trop avancé de nuit pour reconnaître l'ennemi, il fut tué aux avant-postes (1).

L'avant-garde poussa ensuite jusqu'à Gratz sans

(1) « Nous avons à regretter le colonel Balleydier, d'Annecy, qui commandait le 18e et qui est mort d'un coup de feu. C'est une perte bien funeste. Il laisse une épouse et cinq enfants et pas de

rencontrer d'obstacles sérieux, et le corps de Marmont s'établit solidement sur la crête des Alpes de Styrie, de Léoben au Semring, prêt à tendre la main à Masséna, qui venait d'Italie.

L'armée était entrée à Vienne le 21 novembre; un armistice fut conclu à Austerlitz le 6 décembre.

Quelque temps après cette campagne, Dessaix faisait la remarque suivante : « Les papiers publics n'ont pas parlé de nous : c'est que nous avons fait peu de chose. Nous n'avons marché que quatre-vingt-cinq jours de suite, et quelques compagnies de ma brigade ont fait, après dix-huit heures de marche, 7 à 800 prisonniers et sauvé quelques ponts qui allaient être brûlés et qui auraient exigé au moins sept à huit jours de travail pour être réparés, temps pendant lequel nous serions morts de faim. Ainsi il ne valait pas la peine d'en parler. »

La paix ayant été signée à Presbourg le 26 décembre 1805, la Vénétie fut réunie au royaume d'Italie et Gênes à l'Empire. Le corps de Marmont évacua la Styrie, et occupa pendant deux mois la Carinthie, la Carniole et Trieste.

Le 23 janvier 1806, Dessaix est à Trieste depuis plusieurs jours; il annonce à son père le prochain départ pour Thonon de son frère l'aide de camp. Quant à lui, incertain sur sa destination future, il songe à aller passer quelque temps auprès de son vieux père. Le 4 mars il entre dans le Frioul vénitien, et établit son quartier général à Pordenone; le 2 avril, Marmont

fortune. » (*Lettre du général Dessaix à son père*, du 30 brumaire an XIV.) Ajoutons que la veuve du colonel Balleydier était une demoiselle Dupanloup, tante de l'évêque d'Orléans.

étant de retour à l'armée, Dessaix lui adresse une demande de congé d'un mois, que la fièvre seule l'empêcha de prendre de suite. Il put enfin partir en juin: c'était le premier congé qu'il demandait depuis 1792, et c'était la première fois depuis tant d'années si agitées et si remplies qu'il lui était donné de séjourner quelques semaines au milieu des siens. Après ce repos bien mérité, le général alla reprendre le commandement de sa brigade, cantonnée dans la Vénétie.

En 1807, Dessaix réside successivement à Passeriano, Udine et Palma-Nova.

Napoléon visita *son* royaume d'Italie en novembre et décembre 1807; les provinces vénitiennes conquises sur l'Autriche en 1805 attirèrent surtout son attention. Il y eut à Venise à cette occasion de grandes fêtes, dans lesquelles les états-majors déployèrent ce luxe que le nouvel empire venait de mettre à la mode, et qui finit par devenir si funeste à l'armée. Dessaix fut remarqué par Napoléon; l'empereur exerça sur lui ce charme de séduction qu'il savait employer avec un art consommé : il trouva des paroles flatteuses pour son ancien compagnon d'armes du siége de Toulon (1).

Depuis plusieurs années le général avait auprès de

(1) « Aux manœuvres, où mon frère s'est distingué; au dîner de l'empereur et au bal, mon frère a obtenu de l'empereur les paroles les plus agréables; cela a été remarqué avec plaisir de toute l'armée et de toute la ville; votre digne fils est partout adoré. Constance a dansé avec une grâce et une décence que l'empereur a remarquées. Dessaix lui a dit alors que c'était sa fille, et le chef de l'Etat lui a dit là-dessus des choses très-jolies. Constance a dansé dans la contredanse avec le prince Murat et le vice-roi. Ces deux généraux ont fait beaucoup d'amitiés à mon frère, surtout Murat. » *(Lettre du docteur Dessaix jeune à son père.)*

lui sa fille aînée Constance. Elle épousa en 1808 un officier sous les ordres de son père, le colonel Breissand, commandant le 35ᵉ de ligne. « C'est un de nos anciens et braves amis, » écrit le général en faisant part de ce mariage au père Dessaix, le 17 mars 1808.

Madame Breissand, dont le mari devint baron et général de brigade, et fut tué au siége de Dantzig en 1813, était aussi belle que spirituelle. Nous avons lu d'elle des lettres charmantes.

Quoique séparé depuis longtemps de ses braves Allobroges, le général ne cessait de prendre un vif intérêt à tout ce qui se rapportait à son ancien corps. L'ancienne demi-brigade allobroge, devenue le 27ᵉ régiment d'infanterie légère, s'était particulièrement distinguée dans la campagne de Prusse en 1806 et en 1807. Dessaix apprit ces succès avec un légitime orgueil; il écrit au colonel Lacoste, commandant le 27ᵉ léger :

« L'empereur, avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner à Udine, m'a parlé du 27ᵉ avec beaucoup de contentement et en a fait de nombreux éloges. L'intérêt que je ne cesserai de prendre à ce brave corps m'a fait éprouver un plaisir bien vif en entendant tout ce que le chef de l'armée a dit de flatteur sur son compte. Rappelez-moi au souvenir de vos braves officiers, et si je vous suis bon à quelque chose, disposez de moi en toute circonstance. » (1)

A cette époque les recrues du Léman étaient versées dans le 5ᵉ de ligne, qui était en Dalmatie. Dessaix était le protecteur naturel des Savoisiens et surtout des

(1) Topagliano, du 20 janvier 1808.

Chablaisiens qui se trouvaient sous les drapeaux et il les accueillait tous avec une bonté et une obligeance infatigables; sa vaste correspondance peut seule donner une idée du nombre des familles pauvres ou riches, nobles ou obscures, qu'il a obligées.

Le 8 décembre 1806, Dessaix écrit au colonel Plauzonne, commandant le 5ᵉ de ligne : « Le régiment que vous commandez, et que vous conduirez toujours dans le chemin de la gloire et de l'honneur, retire ses recrues du département où je suis né. Je désire bien que vous en soyez content, et que ces jeunes gens marchent sur les traces de leurs aînés, qui ont mérité le nom de braves. » — Suit une longue liste de jeunes gens dont les familles inquiètes s'étaient adressées au général pour en avoir des nouvelles.

Cependant les populations du trop vaste empire de Napoléon, fatiguées de guerres incessantes, sans but connu, comme sans causes sérieuses, ne se soumettaient qu'avec peine aux appels des classes, qui devenaient chaque année plus lourds. La guerre avait perdu tout caractère national; il ne s'agissait plus de marcher pour la défense du territoire, mais d'aller courir tous les champs de bataille de l'Europe au gré des caprices personnels ou de la folle ambition du maître que la France avait accepté dans l'enivrement de la victoire. La désertion, inévitable dans un régime militaire à outrance comme le pratiquait Napoléon, la désertion, ce mal qui fut une des principales causes de sa ruine, minait déjà profondément l'Empire en 1808. Les populations du Léman, qui, en d'autres temps, avaient montré un si patriotique empressement à marcher sous les drapeaux de la République contre les coalisés qui en-

vahissaient le sol de la patrie, ne subissaient qu'avec peine les exigences accablantes du service militaire.

« Le chef de bataillon Joly, du 5e régiment, qui se rend en Dalmatie pour conduire des conscrits, est venu dîner hier avec moi en passant. Il m'a dit que son régiment n'était pas très-content des conscrits de notre département. On fait tout ce qu'on peut pour les encourager; ils sont traités avec la plus grande douceur; on donne de l'avancement à ceux qui savent lire et écrire et qui annoncent quelques dispositions. Malgré tout cela il y a beaucoup de déserteurs. Il en a perdu plus de 40 en venant de Venise ici, en quatre marches. J'ai été bien affecté de tout ce qu'il m'a dit à cet égard (1). »

Le 12 avril 1808, Dessaix fut nommé chef d'état-major du 2e corps de la grande armée, dont le commandant en chef était le général Baraguey-d'Hilliers, qui avait son quartier général à Udine. Dessaix remplit ces fonctions jusqu'au 20 septembre de la même année. L'armée ayant reçu à cette époque une organisation qui ne comportait pas de corps d'armée, elle prit le nom d'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, dont le quartier général était à Milan.

Le général Dessaix fut alors chargé du commandement d'une brigade de la 2e division de l'armée d'Italie; son divisionnaire fut le général Broussier. Au lieu de cantonner les troupes, on établit des baraquements. Ce système, joint à l'abondance des pluies de l'automne de 1808, développa un grand nombre de maladies qui remplirent les hôpitaux militaires et dont le général ne fut pas exempt.

(1) Lettre du général à son père, de Palma-Nova, du 18 février 1808.

Son quartier général était à Udine, mais il habitait, à quatre lieues de cette ville, « l'ermitage » de San-Stefano, d'où il envoyait, le 31 octobre 1808, d'intéressants détails sur son genre de vie :

« J'étais parfaitement rétabli de la fièvre pernicieuse dont j'avais été atteint, lorsqu'une douleur rhumatismale très-violente, occasionnée par les pluies que j'avais essuyées en surveillant la construction des baraques de notre camp, est venue me saisir à l'improviste et s'emparer de ma jambe gauche ; elle me retient dans la chambre et me fait beaucoup souffrir. Comme les malheurs et les ennuis ne viennent jamais seuls, j'ai encore éprouvé le désagrément, en quittant l'état-major du corps d'armée qui a été dissous, de ne pouvoir reprendre le commandement de la brigade où se trouve le 35e, commandé par mon gendre. Le départ à cette époque d'un général de brigade qui laissait la 2e division sans général de ce grade a nécessité mon passage dans cette division, où je commande les 9e et 84e régiments qui forment la 1re brigade.

« Breissand est parti avec Constance il y a huit jours pour visiter Aquileja (où l'on ne voit plus que des ruines) ; de là ils doivent être allés à Gorizia et peut-être à Trieste. Je les attends prochainement dans mon petit ermitage perché sur le sommet d'une montagne qui ressemble à celle où l'on voit le fort des Allinges. Je m'amuse à dessiner les ravissants paysages dont je suis environné. Mes enfants y sont déjà venus, et Constance trouve le pays charmant parce qu'il rappelle le nôtre.

« Le capitaine (l'aide de camp) a été un peu incommodé. Il va aujourd'hui à Udine, dont nous sommes

éloignés de quatre lieues, pour changer un peu d'air. Il se rétablit journellement, et j'espère qu'il ne s'apercevra bientôt plus de son indisposition.

« L'on m'avait prévenu qu'il serait possible que je reçusse l'ordre de partir pour l'Espagne avec deux régiments : je suis encore dans l'attente à cet égard. Si cela a lieu, je tâcherai de m'esquiver un moment pour aller passer agréablement vingt-quatre heures auprès de vous. »

Mais ce projet ne put se réaliser, et au printemps de 1809, le général se trouvait à la tête de sa brigade d'avant-garde au moment où la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Autriche.

Napoléon était alors engagé dans une guerre inique contre la nation espagnole, guerre sans fin et sans issue, qui amena dans la suite les plus désastreuses conséquences pour la puissance impériale. L'Autriche jugea l'instant favorable pour venger ses humiliations et recouvrer ses pertes : elle forma avec l'Angleterre et la Russie la cinquième coalition, et envahit la Bavière et l'Italie pendant que Napoléon était occupé dans la péninsule ibérique.



CHAPITRE XIV

CAMPAGNE DE 1809 A L'AVANT-GARDE DE L'ARMÉE D'ITALIE ET A L'AILE DROITE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE

(Avril à juillet 1809)

Journal de la campagne de 1809. — Ouverture des hostilités; combat du 11 avril; huitième blessure. — Revers et retraite de l'armée d'Italie. — Reprise de l'offensive. — Dessaix commande l'avant-garde de l'armée; sa composition. — Passage de la Piave; Dessaix décide le succès de la journée. — Combat de Saint-Daniel. — Combat de Vinzone. — Combat de Malborghetto. — Combat de Tarvis. — Arrivée à Klagenfurt. — Ordre du jour du 20 mai. — Dessaix commande une brigade de la division Durutte. — Combat de Saint-Michel. — Bataille et prise de Raab. — Bataille de Wagram; neuvième blessure. — Dessaix général de division.

L'armée de l'archiduc Jean envahit inopinément le Frioul, et les hostilités commencèrent le 10 avril à 5 heures du matin. Le même jour, Dessaix reçut du général Broussier l'ordre de quitter son quartier général de San-Stefano et de se porter à Ospitaletto. Le lendemain, la brigade Dessaix, composée de 4 bataillons du 9e et de 2 du 84e, fut attaquée. C'est avec la moitié de ces troupes que Dessaix soutint toute la journée du 11, en arrière de Vinzone, les efforts d'une division autrichienne qui avait débouché par plusieurs gorges. Mais à

5 heures du soir, un coup de feu reçu à la tête le mit hors de combat; et comme il passait entre les tirailleurs français et autrichiens, il reçut encore à la mâchoire inférieure un coup d'une balle à ricochet qui lui occasionna une contusion très-douloureuse. Ces blessures le forcèrent à se retirer, après avoir toutefois pris les mesures nécessaires pour ne faire opérer qu'à nuit close une retraite que la brusque attaque de l'ennemi rendait indispensable.

Le général se fit transporter à Vérone pour s'y faire soigner.

Les jours suivants l'armée franco-italienne, forcée dans toutes ses positions, dut se retirer derrière l'Adige après avoir subi des pertes considérables, surtout à la bataille de Sacile. Toutefois cette retraite ne se fit pas sans honneur. A Pordenone, à Sacile, l'armée résista glorieusement. Le colonel Breissand, gendre du général Dessaix, eut sa page très-honorable dans ces combats (1).

Le vice-roi Beauharnais, commandant en chef, concentra l'armée, et reçut quelques renforts; Macdonald lui fut envoyé pour l'aider de ses conseils. Le 30 avril, l'armée franco-italienne reprit l'offensive et s'apprêta à venger la défaite qu'elle avait essuyée le 16 à Sacile.

Les blessures de Dessaix commençaient à se cicatriser, lorsqu'il reçut, le 7 mai, le commandement de l'avant-garde. Ses longs et brillants services dans l'infanterie légère, et presque toujours à l'avant-garde, ses blessures reçues sur le champ de bataille, ses talents qui avaient attiré l'attention de Bonaparte dès 1796, tels étaient ses titres à ce commandement qui était à ses

(1) *Voyez* la note 16 à la fin du volume.

yeux une faveur signalée à raison du rôle important qui lui était réservé.

L'avant-garde de l'armée fut composée de 48 compagnies de voltigeurs prises dans toutes les divisions et réparties en deux régiments provisoires commandés par le colonel Nagel et le major Vautré; du 9e régiment de chasseurs à cheval commandé par le colonel Lacroix, aide de camp du vice-roi; enfin de 4 pièces d'artillerie légère, 2 obusiers et 50 hommes sous les ordres du capitaine Noël.

Ces divers corps furent réunis dans la journée du 7 sur les bords de la Piave, et devaient être suivis de la division de cavalerie légère du général Pully.

Dessaix fit reconnaître un gué praticable, et le lendemain, 8 mai, le passage, commencé à 4 heures du matin, fut terminé avant 7 heures.

Cette opération ne coûta à l'avant-garde que 3 hommes, qui furent entraînés par les eaux; des centaines de nageurs, formés en chaîne et placés à propos contribuèrent beaucoup à prévenir des pertes plus considérables. On ne fut point inquiété par l'ennemi, soit qu'il eût alors ses forces éloignées, soit que, séparé des Français par divers bras de la rivière, par de larges bancs de sable et quelques élévations du terrain, il n'eût pu reconnaître que les derniers mouvements.

Mais dès 7 heures, à l'instant même où elle achevait de s'établir, l'avant-garde se vit en face de toute l'armée autrichienne, forte de 40,000 hommes, sous les ordres de l'archiduc Jean.

A peine formés en colonne dans une vaste plaine, les Français sont assaillis par une nombreuse cavalerie et en butte au feu d'une quinzaine de pièces de canon.

Le carré, aussitôt formé, attendit cette cavalerie à 25 pas pour la saluer d'un feu de deux rangs exécuté avec tant d'ordre et de sang-froid que l'ennemi foudroyé se replia au galop, en abandonnant un grand nombre de morts et de blessés.

Au même instant, 300 voltigeurs commandés par le capitaine Traverse et lancés en éclaireurs, n'ayant pas eu le temps de se replier sur le grand carré, en formaient un second à trois cents pas à droite, et repoussaient de leur côté avec autant d'intrépidité que de succès la cavalerie qui cherchait également à les enfoncer.

Les Autrichiens en déroute furent vivement poursuivis par le brave chef d'escadron Milon, du 9ᵉ chasseurs à cheval; mais, eu égard à son infériorité numérique, notre cavalerie fut obligée à son tour de se replier vivement; pendant qu'elle reprenait place derrière le carré, le feu de celui-ci forçait une seconde fois l'ennemi à une retraite précipitée (1).

Mais tandis que l'avant-garde faisait cette contenance héroïque, le péril de sa position devenait extrême, par suite de la crue rapide des eaux qui, sous le soleil de 9 heures, s'élevaient déjà à plus de six pieds, et

(1) D'après les récits autrichiens (Stutterheim), aussitôt que l'archiduc Jean eut appris que l'avant-garde française avait passé la Piave, il envoya pour la repousser le général Wolfskehl avec sa division de cavalerie et une brigade d'infanterie. Mais ce général, dans son ardeur, attaqua avec deux régiments de dragons seulement, et fut repoussé; il fut tué, et le général Hoger, brigadier de ces deux régiments, fut fait prisonnier. Deux régiments de hussards autrichiens chargèrent ensuite; ils furent mis en déroute, et les Français pénétrèrent jusque près de Conegliano et s'emparèrent de 16 canons. Le général Giulay attaqua alors la droite des Français et la refoula vers la Piave.

rendaient problématique le passage de l'armée restée sur l'autre rive.

Un officier de l'état-major général fut alors envoyé par le général en chef au général Dessaix : le vice-roi voulait rappeler l'avant-garde, craignant qu'elle ne pût soutenir le choc de l'ennemi pendant le passage, nécessairement très-long et très-difficile, de l'armée. A cette proposition, Dessaix, montrant à cet officier l'avant-garde immobile comme un roc, sur un front couvert de cadavres ennemis : « Vous voyez, lui dit-il, la contenance de ces braves gens; les rappeler serait perdre un jour pour la patrie et pour la gloire; veuillez assurer le prince que nous sommes prêts à tenir, que nous tiendrons tous jusqu'au dernier. »

Cet officier, témoin à l'instant même d'une nouvelle attaque repoussée avec vigueur, vola au quartier général, où le passage de l'armée fut aussitôt ordonné.

Ce ne fut pourtant qu'à 2 heures après midi que les premières divisions, ayant trouvé un gué praticable, purent entrer en ligne. Pendant qu'elles s'établissaient par d'habiles manœuvres et par les charges brillantes de la cavalerie du général Pully, l'avant-garde, toujours en carré, continuait à soutenir l'opération. Mais les Autrichiens ayant tenté un dernier effort pour interrompre le passage, le général Dessaix fait battre la charge, met le carré en marche, croise la baïonnette, rompt l'ennemi, et le force à une retraite que la nuit vint protéger.

Ce coup de vigueur couronna dignement la journée, et fit tomber au pouvoir de l'avant-garde un général de cavalerie (Hoger), beaucoup de prisonniers, 6 pièces de canon et 8 caissons.

Dessaix n'établit ses postes et bivouacs qu'après avoir poursuivi l'ennemi à plus d'une lieue du côté de Conegliano.

Le principal honneur de la journée revient à Dessaix; sans son intrépidité et son coup d'œil, tout était perdu.

Les Autrichiens avouèrent avoir perdu 3,600 hommes; le vice-roi évalue ses propres pertes à 2,500 (1). L'historien Botta ajoute : « Ce fut une bataille considérable, et les Allemands y souffrirent beaucoup : ils perdirent environ 10,000 hommes tués, blessés ou prisonniers; dans ce nombre les généraux Wolfskehl, Rissner et Hoger. Ils perdirent 15 canons, 30 caissons, un grand nombre de munitions et de bagages. Les Franco-Italiens eurent environ 3,000 tués et blessés. L'honneur de cette journée revient principalement, du côté des Français, à Dessaix et Pully, et du côté des Allemands, à Wolfskehl, qui y laissa la vie. »

Le 9 mai, dès la pointe du jour, Dessaix dirige l'avant-garde sur Sacile, qu'il attaque vivement sur plusieurs points, et qui est bientôt emporté malgré une assez vive résistance. L'ennemi laisse une trentaine de morts et une centaine de prisonniers; il est poursuivi jusqu'au delà du château de Canova.

Une division autrichienne se jeta sur Spilimbergo, et le gros de l'armée suivit la route de Pordenone.

L'avant-garde, renforcée de quelques escadrons du 6e hussards, bivouaque en avant de Vigonuovo.

Le 10, après avoir culbuté les avant-postes, l'avant-garde pénètre de vive force dans Pordenone à 7 heures

(1) Stutterheim. — Coppi.

du matin. Après un court repos elle marche sur Valvazone et en chasse une colonne de 4 à 5,000 hommes qui repasse le Tagliamento et se dirige sur Godroipo après avoir détruit le pont. Les voltigeurs ramassent encore une centaine de prisonniers, et bivouaquent sur les bords du fleuve.

Le 11, de grand matin, l'avant-garde passe au gué le Tagliamento; avant le jour elle est tout entière sur l'autre rive malgré le feu de l'ennemi, dont tous les postes sont balayés jusqu'à Villa-Nova, où une affaire sérieuse s'engage.

Le général fait tourner le village par la gauche, et l'enlève de front avec quelques compagnies qui éprouvent une assez forte résistance; l'ennemi se retire en désordre sur Saint-Daniel, où il rejoint la colonne qui avait passé le Tagliamento à Spilimbergo.

Défendu par 3 à 4,000 hommes d'infanterie, quelques escadrons et 4 pièces d'artillerie, le poste avantageux de Saint-Daniel annonçait une vigoureuse défense. Le général, après avoir forcé tous les postes à rentrer dans la place, détache deux bataillons sur la gauche et met quelques compagnies seulement en observation sur la droite, où, à raison des difficultés du terrain, l'ennemi ne pouvait manœuvrer. L'affaire étant chaudement engagée sur la gauche, le général y envoie encore un bataillon, et voyant bientôt après que l'ennemi pliait de ce côté, il fait sonner et battre la charge sur toute la ligne, et lui-même le premier se précipitant au galop traverse le faubourg et parvient avec 40 fantassins et quelques cavaliers d'ordonnance jusque dans la ville. Surpris et déconcerté, l'ennemi dirige mal son feu, les voltigeurs se pressent en foule sur les pas de leur général, et la

place est enlevée. La cavalerie autrichienne s'échappe par la route de Tarvis, mais l'infanterie rompue se disperse dans le plus grand désordre et laisse entre les mains des Français un drapeau, 1,500 soldats, 26 officiers, avec le colonel et un major du régiment Reski.

Chassés ensuite de San-Tomaso, les Autrichiens, revenus plus nombreux, attaquent à leur tour ce village, repoussent nos tirailleurs qui n'avaient plus de cartouches et se rendent maîtres de la position. Le général accourt aussitôt sur ce point, reforme ses voltigeurs découragés et en retraite, leur déclare que ce n'est point le moment de s'arrêter, et leur signifie que c'est à leur camp de Majano qu'ils doivent aller coucher ce jour-là; il leur fait distribuer des cartouches, fait sonner la charge, et rentre enfin dans le village qui nous reste, malgré la défense opiniâtre de l'ennemi retranché dans chaque maison.

Au débouché d'une rue, le général tombe à bout portant dans un détachement de grenadiers hongrois: avec son à-propos et son intrépidité ordinaires, le général, qui n'était accompagné que du maréchal des logis d'artillerie Werther et d'une ordonnance du 9e de chasseurs à cheval, charge avec ces deux hommes à coups de sabre les grenadiers hongrois dont il essuie tout le feu sans recevoir une égratignure, et les voltigeurs qui suivent à la course achèvent de les enfoncer.

Avant la nuit le général arriva avec 500 hommes au camp de Majano, abandonné par les Français un mois auparavant, et auquel les Autrichiens venaient de mettre le feu en se retirant. Dessaix se hâta de faire éteindre l'incendie; la baraque du vice-roi et le quartier du 92e n'étaient point encore endommagés.

Le rapport de Dessaix sur ces affaires constate que les troupes, qui avaient donné des preuves d'une solidité et d'un sang-froid si remarquables à la bataille de la Piave, déployèrent une intrépidité étonnante au combat de Saint-Daniel. Parmi les officiers cités pour leur belle conduite dans les journées du 9 et du 11, se trouvent le colonel Nagel et le major Vautré; le capitaine Noël, de l'artillerie; le commandant Milon, du 9e chasseurs; le commandant Goujon, le chef de bataillon Lamothe, le chef de bataillon Pigni, du 1er de ligne, etc. Le général n'oublie pas le capitaine Bataille, aide de camp du vice-roi, témoin de la belle attitude des carrés d'infanterie, sur lesquels la cavalerie autrichienne s'acharna inutilement à la bataille du 9, et chargé d'engager le prince Eugène à franchir le fleuve; non plus que le capitaine Allouard, son propre aide de camp, qui le premier passa la Piave avec beaucoup d'ardeur et de dévouement. Le rapport ajoute que les militaires italiens ont rivalisé de bravoure avec les vieilles troupes françaises.

D'après le récit autrichien de l'affaire de Saint-Daniel, l'archiduc, atteint le 11 mai à Saint-Daniel par l'avant-garde française, la fit attaquer pour avoir le temps de s'engager dans les défilés des Alpes. Les Autrichiens reconnurent avoir perdu dans le combat 260 hommes tués, 630 blessés et 1,000 prisonniers; mais ce sacrifice permit à l'armée autrichienne de gagner Vinzone. — MM. Michaud jeune et Parisot, dans la *Biographie universelle*, art. Beauharnais, apprécient ainsi cette journée :

« Après le passage de la Piave, l'archiduc Jean commit la faute d'accepter encore un combat à Saint-

Daniel. Le général Dessaix, soutenu par Grenier, enleva cette position, et culbuta quatre bataillons autrichiens. L'ennemi ne put se rallier, et bientôt Udine et Trieste furent occupés par les Français. »

Nous n'avons pas trouvé dans le rapport officiel le détail des pertes de l'avant-garde dans la bataille de la Piave, du 9 mai. Le général dit seulement que le combat fut opiniâtre et sanglant. Pour le combat de Saint-Daniel, le rapport ajoute : « 5 officiers français ont été blessés, 4 hommes ont péri au passage du Tagliamento, quelques autres ont été tués ou blessés dans les différentes affaires, et plusieurs canonniers blessés sur leurs pièces. »

Le 11 mai, le vice-roi avait divisé son armée en deux corps : la droite, commandée par Macdonald, se mit à la poursuite de Giulay qui se dirigeait sur la Carniole par la vallée de l'Isonzo; la gauche et le centre, précédés par l'avant-garde, se dirigèrent vers la Carinthie par le col de Tarvis sur les pas de l'archiduc Jean.

Le 12, l'avant-garde arriva devant la forteresse d'Osopo, fit lever le blocus de cette place et y prit des cartouches et du pain pour quatre jours. Elle était suivie par le centre de l'armée, commandé par le général Grenier. Elle pressa vivement l'ennemi jusqu'à Vinzone. Ce village, adossé à la montagne d'un côté et protégé de l'autre par le fleuve, était en outre muni de murailles garnies de terre, derrière lesquelles les Autrichiens se défendirent opiniâtrément. Malgré la fusillade qui partait des maisons et du clocher, Vinzone fut, après une très-vive résistance, brillamment emporté au troisième assaut. Les défenseurs de Vinzone avaient juré à l'archiduc Jean de résister jusqu'au lendemain; ils

ne purent tenir leur promesse, mais se défendirent du moins avec une rare opiniâtreté.

Le 13, malgré la rapidité de sa marche, l'avant-garde ne put prévenir la destruction de plusieurs ponts; le général les fit promptement rétablir avec des poutres et des troncs d'arbre, sur lesquels l'infanterie put passer ainsi que la cavalerie; mais l'artillerie fut retardée, et l'avant-garde bivouaqua en avant de la Chiusa Veneta.

Le 14, on chasse l'ennemi de Ponteba, et l'on arrive à Sainte-Catherine assez à temps pour sauver le pont auquel le feu était déjà mis. L'ennemi paraissait très-nombreux.

Le 15, l'avant-garde quitte le bivouac de Sainte-Catherine à 4 heures du matin, attaque l'ennemi en avant de Malborghetto et le repousse vivement dans ce village. Le général Dessaix dispose sa troupe sur plusieurs colonnes et attaque lui-même le village; mais il ne s'en rend maître qu'après une longue fusillade qu'il faut recommencer à chaque pas et dans toutes les rues, barricadées d'arbres, de poutres et de fascines. L'ennemi en déroute n'a de relâche que sous le canon du fortin, dont les boulets, la mitraille et les obus arrêtent la marche des Français qui avaient déjà fait une cinquantaine de prisonniers. En attendant l'arrivée de la division Durutte, Dessaix prit position devant le fort.

Le lendemain, 16 mai, il fit inutilement sommer le fort de Malborghetto (1). Laissant aux divisions qui suivaient le soin de le prendre, l'avant-garde gagna les

(1) Le fort fut pris le 18; le général Pacthod se distingua à cette attaque. Le commandant autrichien qui avait refusé de se rendre le 16 périt dans la lutte avec sa garnison.

montagnes couvertes de neige par plusieurs sentiers très-difficiles, et s'engagea sur la route de Tarvis, où elle trouva l'ennemi au nombre d'environ 16,000 hommes dans des positions retranchées en avant de Tarvis, avec une vingtaine de pièces de canon qui accueillirent les Français par une grêle de boulets.

Appuyé par la division italienne Fontanelli et par les brigades Valentin et Abbé, le général Dessaix enlève d'abord sur la droite une redoute dont l'artillerie battait la route de Chiusa de Platz. Une affaire générale et très-chaude, à laquelle prirent part toutes les troupes de soutien, s'engagea ensuite. Le rapport de Dessaix s'exprime ainsi :

« Comme les cartouches allaient nous manquer, il a fallu attaquer de vive force et à l'arme blanche les retranchements; toutes les redoutes ont été emportées à la baïonnette. On a pris 16 pièces de canon, des caissons, et fait beaucoup de prisonniers. On est venu le même jour bivouaquer en avant de Tarvis.

« L'ennemi, qui n'a cédé le terrain que pied à pied, a commencé sa retraite à 8 heures du soir avec son artillerie, en laissant seulement quelques pièces pour soutenir les tirailleurs qui ont vivement défendu la sortie du Petit-Tarvis, qu'on a été obligé de prendre de même à la baïonnette, parce que le général (Dessaix) avait défendu de tirer.

« L'ennemi a perdu beaucoup de monde; nous avons eu quelques hommes blessés d'éclats d'obus et par la mousqueterie, et d'autres tués par le boulet. »

Le général Dessaix eut un cheval tué sous lui. Cette journée, à laquelle l'avant-garde de Dessaix et la division italienne du général Fontanelli eurent la plus

grande part, coûta aux Autrichiens 18 bouches à feu et 900 prisonniers.

Le col de Tarvis était emporté, et la route de la Carinthie était ouverte à l'armée d'Italie. Tandis que l'archiduc ramenait son armée dans la direction de la Hongrie, l'avant-garde française, s'élançant à sa poursuite, bivouaqua à Villach, et arriva dans la soirée du 19, par des gorges difficiles, à Klagenfurt, d'où l'arrière-garde ennemie venait de partir.

Dessaix avait ainsi rempli heureusement sa mission, en franchissant en douze jours ces gorges dangereuses, coupées de torrents, hérissées de batteries et privées de ponts par un ennemi habile à tirer parti de tous ses avantages.

Au débouché de ces redoutables vallées, le vice-roi divisa son armée en trois corps : la gauche, sous Macdonald; le centre, sous Grenier, et la droite, commandée par Eugène lui-même. En même temps l'avant-garde fut dissoute. L'ordre du jour du 20 mai, relatif à ce changement, est ainsi conçu :

« Le général de brigade Dessaix, qui jusqu'ici a conduit l'avant-garde avec tant d'avantage, entrera dans la division Durutte. Son Altesse Impériale saisit avec plaisir cette occasion pour offrir à ce brave officier général le témoignage de sa satisfaction particulière; elle espère obtenir pour lui de l'Empereur la récompense qu'il a si justement méritée. »

Le même jour, Dessaix, après avoir exprimé à ses compagnons de fatigues, de privations et de gloire le regret qu'il éprouvait de se séparer d'eux, quitta ses troupes d'avant-garde et se rendit à son nouveau commandement.

La brigade Dessaix était composée des 62e et 102e régiments de ligne; elle formait la gauche de la division. La brigade de droite (22e et 23e légers) étaient sous les ordres du général Valentin. Le 6e régiment de chasseurs à cheval était sous les ordres directs du général divisionnaire. La division Durutte faisait partie du centre de l'armée, sous les ordres du général Grenier.

Le 22, pendant que les divisions Lamarque, Broussier et Pully, sous les ordres de Macdonald, remportaient de brillants succès, la division Durutte quittait Klagenfurt pour se porter sur Léoben.

Le 25, le général en chef Grenier lance ses deux divisions, Durutte et Seras, à l'attaque de Saint-Michel et de Léoben. Dans cette journée, Dessaix fut détaché avec le 62e et placé sous les ordres du général de division Seras, devenu son supérieur en grade, après avoir été sous ses ordres dans la légion allobroge. La ville de Léoben fut emportée au pas de charge, grâce à la vigueur des généraux Seras et Dessaix et du colonel Bruni, du 62e.

Le combat de Saint-Michel coûta aux Autrichiens 4,145 hommes hors de combat (dont 600 prisonniers), plus la ville de Léoben et ses magasins.

Le 26 mai, la brigade arriva à Bruch, où elle séjourna deux jours. Le général profita de ce temps d'arrêt pour écrire la lettre suivante, de Bruch, le 28 mai : « Mon très-cher père, je profite d'un instant de repos pour vous donner de mes nouvelles. Nous avons marché rapidement pour chasser l'ennemi d'Italie; nous avons eu des affaires très-brillantes. J'ai commandé une avant-garde de 48 compagnies de voltigeurs, un régiment à cheval, 16 pièces d'artillerie. Si l'ennemi avait eu mo-

mentanément quelques succès, nous avons pris amplement notre revanche. Comme nous pénétrons dans l'intérieur en plusieurs colonnes, l'avant-garde que je commandais, n'étant plus nécessaire, a été dissoute. Le vice-roi m'a témoigné sa satisfaction par les expressions les plus flatteuses de son ordre du jour général de l'armée. Son Altesse m'a dit qu'elle avait demandé à Sa Majesté le grade de général divisionnaire pour moi. J'attends le résultat de ses bonnes dispositions à mon égard. Ma blessure s'est fermée en route, et je suis bien guéri en ce moment. Nous sommes à trois journées de la Hongrie, et nous attendons les ordres de l'Empereur pour nous mettre en marche. »

Depuis le 26, la gauche de l'armée d'Italie s'était reliée à la droite de la Grande-Armée; le 28 parut la proclamation de l'Empereur à l'armée d'Italie portant pour épigraphe : *Soyez les bienvenus; je suis content de vous!*

Le 29 mai, la brigade se remit en marche dans la direction de Neustadt, où elle coucha le 3 juin. A dater du 4, la brigade Dessaix se composa des 60e et 62e régiments de ligne; le même jour elle prit la route d'Adembourg, en Hongrie. Elle arriva le 5 en avant de cette ville; le 6, elle se mit à la poursuite de l'archiduc Jean, qui se retirait sur Raab pour rallier la levée en masse de la Hongrie. Munie de 2 pièces de six et d'un obusier, la brigade campa le 13 devant la ville de Raab, où elle vit l'ennemi rangé en bataille.

Le 14, la division Durutte, se reliant aux divisions italiennes, attaqua les positions très-avantageuses que l'ennemi occupait près de Raab. L'armée de l'archiduc Jean était forte de 40,000 hommes; Eugène Beauhar-

nais n'en avait que 36,000, mais plus aguerris. L'ennemi offrit la bataille; après une défense des plus opiniâtres, les Austro-Hongrois furent forcés et mis en déroute. L'archiduc se retira dans le plus grand désordre sur Komorn, où il fut poursuivi l'épée dans les reins.

Dans cette journée du 14 juin, Dessaix fut chargé d'attaquer Saback, en face du centre de l'armée. Ce village était protégé par un large ravin, au delà duquel les tirailleurs ennemis furent repoussés : dès cette première attaque, le général et son aide de camp Allouard eurent leurs chevaux tués.

Après avoir franchi ce ravin avec 3 bataillons, Dessaix trouva l'ennemi déployé sur deux lignes : la première enfoncée, il essuya le feu très-vif de la seconde. Une pièce de canon traînée par ses soldats parvint aussi au delà du ravin; mais une forte colonne ennemie ressaisit un moment l'avantage : alors le général se trouva seul avec une douzaine d'hommes pour défendre cette pièce; bientôt un bataillon de renfort accourut et la pièce fut sauvée. Profitant d'un moment favorable, Dessaix fit tirer plusieurs coups à mitraille qui produisirent le plus grand effet. Les voltigeurs arrivant à la course, entraînés par leur général, le village fut enlevé, et l'ennemi poursuivi à plus de deux lieues. Il abandonna dans sa fuite 4 drapeaux, 6 canons, et 4,000 prisonniers, dont un major général, pris par les brigades Dessaix et Valentin. La brigade Dessaix perdit environ 500 soldats et 25 officiers tués ou blessés.

« Dans le 60ᵉ régiment, dit le rapport, les chefs de bataillon Guénet et Duode ont été blessés, 1 officier tué et 9 blessés; 19 sous-officiers et soldats tués, 154 sous-officiers et soldats blessés, 2 prisonniers.

« Dans le 62e régiment, le colonel Bruni, légèrement blessé; 4 officiers tués, 11 officiers blessés; 49 sous-officiers et soldats tués, 305 blessés et 1 prisonnier. »

Dans son rapport sur cette sanglante affaire, le général fait le plus grand éloge de la bravoure de ses deux régiments et de leurs chefs, le colonel Bruni et le major Grobon.

Le vice-roi évalua ses pertes dans la journée de Raab à 2,500 hommes, et celles des Autrichiens à 7,000 tués, blessés et prisonniers.

A la suite de cette victoire remportée sur les armées réunies de l'archiduc Jean et de l'archiduc Palatin, la place de Raab fut aussitôt investie et bombardée. Cette ville souffrit beaucoup et se rendit le 23. Par la capitulation, la garnison, de 1,500 hommes, avait obtenu qu'elle serait échangée de suite, mais l'archiduc Jean ne voulut pas y consentir et renvoya les prisonniers.

Dans son ordre du jour du 24 juin, le vice-roi annonça que dans sa marche en avant, de l'Adige au Danube, il avait pris à l'ennemi 37,000 prisonniers et 197 canons : résultat dû en grande partie à l'intrépidité de l'avant-garde et à l'audace de son chef.

L'armée d'Italie marcha rapidement sur Vienne, du 30 juin au 4 juillet.

Le 5, elle passa le Danube et prit part à la bataille de Wagram. La brigade Dessaix fut engagée de une heure de l'après-midi à dix heures du soir. Le lendemain, le canon tonna à la pointe du jour et la bataille recommença avec un nouvel acharnement.

« 1,100 bouches d'airain ont vomi toute la journée une grêle de boulets, ajoute le *Journal de la brigade Dessaix*. Cette journée, si glorieuse pour les armes

françaises, a été le prélude de la paix de Vienne. Les ennemis ont perdu 60 pièces de canon, et on leur a fait 25,000 prisonniers. Le nombre des morts était immense, et celui des blessés effrayant : on est resté cinq jours pour ramasser les blessés. »

Dans la seconde de ces terribles journées de Wagram, Dessaix, se trouvant près d'Ebersdorff, fut atteint à la cuisse par un biscaïen.

Le récit de la bataille des 5 et 6 juillet 1809 ne rentre pas dans notre cadre ; il appartient à l'histoire générale.

Le 7 juillet, pendant la nuit, Dessaix faillit être brûlé vif : un violent incendie réduisit en cendres le village de Hamsen, occupé par sa brigade. Le feu fut si prompt que la sentinelle qui gardait la maison du général ne s'était encore aperçue de rien, lorsque le capitaine Allouard courut éveiller son général. Il était temps : c'est à peine si l'on put sauver les chevaux et les bagages du quartier général. Dans le désordre de l'incendie, le général perdit un porte-manteau contenant les effets les plus nécessaires pour la campagne.

Le 10, de grand matin, la brigade occupait encore la même position ; le général était couché dans une baraque de planches et de feuillage, lorsqu'on vint lui annoncer, de la part du grand état-major général, sa nomination au grade de général de division, datée de la veille, 9 juillet.

Le même jour, la brigade (1) se remit en marche

(1) La brigade Dessaix se composait alors des forces suivantes :

60e rég^{t} d'inf^{ie} (major Grobon) 2 bataillons réduits à	600 h.
62e rég^{t} d'inf^{ie} (colonel Bruni) 3 bataillons réduits à	1,600 h.
Total :	2,200 h.

pour remonter le cours de la Morawa ; mais le 13 juillet on annonça que l'armistice venait d'être conclu entre les deux empereurs, à la suite de la bataille de Znaïm.

Le 17, le prince Eugène, qui était à ce moment auprès des troupes de la division Durutte, autorisa le général Dessaix à se rendre à Vienne.

La blessure de Wagram ne l'avait pas empêché de monter à cheval. En traversant les divisions de la Grande-Armée, Dessaix reçut partout les félicitations de ses anciens compagnons d'armes pour sa brillante conduite pendant cette campagne : toute l'armée applaudissait à sa nomination au grade de divisionnaire.

Il avait demandé le grade de chef de bataillon pour son aide de camp Allouard, et la croix de la Légion d'honneur pour l'autre aide de camp, François Dessaix.

Le brave Allouard, qui portait l'épaulette depuis 1793, avait eu la gloire, dans cette campagne, de passer le premier la Piave à la tête des tirailleurs, et d'avoir trois chevaux tués sous lui : il n'eut que la gloire. Malgré la promesse formelle du prince Eugène et toutes les démarches de son général, Allouard resta capitaine. Il était déjà légionnaire.

François Dessaix fut plus heureux, il reçut la croix de légionnaire.

Quant au général, il avait échappé aux périls de cette campagne avec trois blessures légères, ayant eu trois chevaux tués sous lui : l'un à la Piave, l'autre à Raab, le troisième à Wagram ; il était arrivé au premier grade de l'armée, et il était enfin sorti de l'obscurité où on le laissait depuis le 18 brumaire.

CHAPITRE XV

DESSAIX DIVISIONNAIRE DE LA GRANDE ARMÉE

(Juillet 1809 à janvier 1811)

Hommages rendus aux talents de Dessaix. — Il est divisionnaire sous Masséna. — Il est fait comte de l'Empire. — Son caractère. — Mouvements de sa division. — Il passe sous les ordres d'Oudinot, et commande la division française de Hollande. — Invasion de la province de Nimègue. — Occupation des côtes de la Hollande. — Entrée à Amsterdam. — Réunion de la Hollande à l'Empire. — Mouvements de la division. — Départ pour l'armée d'Allemagne; arrivée à Magdebourg.

La brillante campagne commencée sur la Piave, et qui venait de se terminer à Wagram, avait mis en relief — pour la première fois depuis la chute de la République — les grandes qualités militaires de Dessaix, et attiré l'attention de l'armée sur le général d'avant-garde dont le caractère alliait si heureusement l'audace la plus extrême à une prudence consommée. Son passage de la Piave était cité, par les hommes de guerre les plus renommés, comme un des plus beaux faits d'armes connus, même dans les premières guerres de la Liberté. L'enthousiasme républicain de 1793 offrait seul de pareils traits d'audace.

Le prince Eugène, pendant son séjour à Vienne,

faisait un jour à deux généraux divisionnaires de la Grande-Armée le récit des opérations de l'armée d'Italie, et citait avec éloge plusieurs officiers; puis se tournant tout à coup vers Dessaix : *mais voilà*, dit-il, *notre pivot.*

L'Empereur ne fit pas moins bon accueil au héros du jour. Parti pour Vienne le 17 juillet, Dessaix fut présenté le 24 à l'Empereur, qui le retint à déjeuner, en tiers avec le prince de Neuchâtel (Berthier), ce qui était considéré comme une faveur très-rare. Dessaix crut devoir remercier l'Empereur pour le grade élevé qu'il venait de lui conférer; Napoléon l'interrompit brusquement en lui disant : « Vous l'avez bien mérité. Vos affaires de la Piave, de Saint-Daniel, de Vinzone et autres sont brillantes; elles vous couvrent de gloire. D'ailleurs je vous connais depuis longtemps. Vous êtes un brave et un brave homme. » Il ajouta qu'il se souvenait de Toulon et de Lodi, et il promit que sous peu le nouveau divisionnaire serait placé à la tête d'une division active (1).

La *Biographie universelle de Michaud* dit à ce sujet (article Dessaix) : « Présenté à Vienne à Napoléon, il déjeuna avec lui, et dans cette circonstance l'Empereur lui fit les compliments les plus flatteurs, le salua du nom d'*intrépide*, et le nomma président du collége électoral de Thonon pour 1809. »

Une autre biographie dit que « dans cette circonstance l'avant-garde de l'armée d'Italie reçut dans la personne de son chef l'éloge le plus glorieux de la bouche du premier des capitaines. »

(1) *Lettres du général et de ses frères au père Dessaix.*

Quelques jours plus tard, Dessaix reçut en effet l'ordre de se rendre à Kromau, en Moravie, pour y prendre le commandement de la 2e division du 4e corps de la Grande-Armée, sous les ordres du maréchal Masséna. Ce grand homme de guerre avait lui-même demandé spontanément que Dessaix fût placé dans son corps d'armée; témoignage précieux, venant de celui que Napoléon regardait avec raison comme le plus illustre de ses incomparables lieutenants.

Le corps de Masséna était composé de 4 divisions : Legrand (1re), Dessaix (2e), Molitor (3e), Boudet (4e).

Le 4 août, Dessaix arriva au poste qui lui était assigné. Il succédait dans ce commandement au général Carra Saint-Cyr, qui venait d'être envoyé en mission diplomatique à la cour de Dresde. La 2e division du 4e corps occupait un camp fort bien placé, au-dessus de la petite ville de Kromau; l'état-major était établi au château, propriété du prince Ch. de Lichstenstein. La division était alors composée : du 24e régiment d'infanterie légère (colonel baron Pouráilly); du 4e régiment d'infanterie de ligne (colonel baron Boyeldieu); — ces deux colonels étaient encore prisonniers de guerre, ayant été pris à Wagram où la division avait été fort maltraitée; — du 46e régiment d'infanterie (colonel baron Baudinot), et de deux régiments hessois formant une brigade sous les ordres du général de Nagel; en tout cinq régiments d'infanterie. L'artillerie était sous les ordres du chef de bataillon Verrier.

La force de la division était, en août 1809, de 13,606 hommes, 829 chevaux et 24 canons. Déduction faite de 113 hommes détachés, 2,597 malades et

158 prisonniers de guerre, l'effectif présent sous les armes se réduisait à 10,928 hommes (1).

L'état-major se composait : des aides de camp capitaines Fr. Dessaix et Allouard; du chef d'état-major l'adjudant-commandant Couture; des généraux de brigade Dalesme, Schiner, Ducos et de Nagel, ce dernier Hessois. Le chef du service sanitaire était le docteur J.-M. Dessaix, le plus jeune des frères du général, qui arrivait de l'armée de Dalmatie; le commissaire de guerre était Jourdeuil; enfin le sous-inspecteur aux revues était le fameux Antoine-Louis Albitte, l'ancien conventionnel.

Le maître absolu qui régnait sur la France avait imaginé de créer une nouvelle aristocratie, et de transformer les rudes soldats de la République en princes, ducs, comtes, barons et chevaliers. Le tour de Dessaix était venu : il fut fait comte de l'Empire. Il annonce cet événement à son père le 17 septembre : « Par son décret du 15 août, l'empereur m'a nommé comte de l'Empire; ma dotation de 10,000 francs de rente est dans le pays de Hanovre. » Cette mention laconique est tout ce qu'on trouve dans la correspondance du général relativement à sa noblesse. Les armoiries qu'il reçut à cette occasion rappellent, dans leurs divers quartiers, les traits saillants de sa carrière : on y voit

(1) Voici quelle était, au 31 août, la force des régiments de la 2e division en *présents sous les armes* :

24e régiment d'infanterie légère	2,277	hommes.
4e régiment d'infanterie de ligne	2,312	»
46e régiment id.	1,784	»
Brigade hessoise	4,086	»
Artillerie française et hessoise	526	»

avec 829 chevaux et 24 canons.

le *cor* en souvenir des longs services de Dessaix dans l'infanterie légère et à l'avant-garde; une *rivière* et des *canons* en position, en mémoire du passage de la Piave; les branches de chêne et de laurier rappellent à la fois ses anciennes fonctions législatives et sa gloire militaire (1).

Ces nouveaux honneurs ne changèrent d'ailleurs rien à son caractère, pas plus que les nombreuses occasions qu'il eut de s'enrichir dans d'importants commandements n'accrurent son patrimoine d'une obole. Les plus nobles sentiments inspiraient sa conduite. Dédaigneux des richesses que tant d'autres recherchaient avec avidité, refusant les présents, protégeant les vaincus et les faibles, réprimant énergiquement le pillage et les dilapidations, il se fit chérir dans tous les pays de l'Europe où le conduisit la fortune des armes : bel exemple, mais assez rare, il faut bien l'avouer, chez les généraux français de cette époque de conquêtes.

La grâce polie et l'exquise urbanité de ses manières, l'élévation et la générosité de ses sentiments, sa réputation de bravoure chevaleresque, laissaient une impression durable chez tous ceux qui l'approchaient. Sa vaste correspondance montre en quelle estime le tenaient des hommes comme Berthollet, le comte Beugnot, Maret de Bassano, l'historien Botta, etc.; les maréchaux Masséna, Augereau, Macdonald, Marmont, Victor, Mortier, et surtout Oudinot, qu'on appelait le Bayard de la Grande-Armée, et qui lui resta particulièrement attaché. Il continuait de correspondre avec plu-

(1) Sur le titre de *comte* donné à Dessaix et sur ses *armoiries*, voyez la note 17 à la fin du volume.

sieurs de ses anciens collègues des Cinq-Cents: le maréchal Jourdan, Bavoux, Français de Nantes, André (du Bas-Rhin), Pons (de l'Hérault), Girod (de l'Ain), qui était entré comme conseiller maître à la Cour des comptes; François Chastel, son cousin, qui occupait la place de receveur général du Léman; Frarin (du Léman), devenu juge d'instruction à Genève; l'avocat Dumas (du Mont-Blanc), l'ancien conventionnel connu pour ses missions aux armées des Alpes; Duport (du Mont-Blanc), ancien membre de la Convention et des Cinq-Cents, qui, après avoir été quelque temps ministre des finances de la République Romaine, était entré au ministère de la justice, et le savant Mansord, qui habitait la campagne, retiré de la vie publique, et n'exerçait plus sa profession d'avocat qu'au profit de ses amis et des pauvres.

Protecteur obligeant des militaires savoisiens si nombreux à cette époque, le général explique ainsi, dans une lettre à son père (20 décembre 1810) les causes d'insuccès que rencontraient parfois ses démarches : « Malheureusement l'écriture est fort négligée dans nos contrées, car j'ai rencontré sur les champs de bataille plusieurs de nos compatriotes braves comme Bayard, mais qui ne savaient signer leur nom qu'avec le pommeau de leur sabre, ce qui a mis un obstacle invincible au désir que j'éprouvais de solliciter pour eux de l'avancement. »

La Moravie devant être évacuée par les troupes françaises, en exécution du traité de paix signé à Vienne le 14 octobre, le général reçut, dès le 15 du même mois, l'ordre de faire partir sa division pour la Basse-Autriche.

Après avoir établi successivement son quartier

général à Horn, au couvent de Zwetel et au château de Weinberg, Dessaix arriva à Wurtzbourg conduisant les divers corps de sa division, à l'exception de la brigade hessoise qui fut dirigée sur Darmstadt, et qui cessa dès lors de faire partie de la division, ainsi que le 46ᵉ, qui reçut de son côté l'ordre de se rendre à Mayence. C'était un très-bon régiment, dans lequel le brave La Tour d'Auvergne, le *premier grenadier de France,* avait servi et dans les rangs duquel il fut tué.

En revanche, la division Legrand, du même corps d'armée, ayant été supprimée, le général Dessaix reçut dans sa division le 26ᵉ d'infanterie légère (colonel Campy), et le 18ᵉ de ligne (colonel Pelleport). La brigade de cavalerie du général Piré, composée du 8ᵉ hussards, (colonel Daumont), et du 16ᵉ régiment de chasseurs à cheval (colonel Maupoint), firent aussi dès cette époque partie de la division Dessaix.

Après avoir reçu le meilleur accueil du grand-duc de Wurtzbourg, Dessaix se rendit à Francfort et de là à Dusseldorf, où il séjourna jusqu'au 15 février 1810. A cette date, un ordre du ministre de la guerre lui fit connaître qu'il devait se rendre à Nimègue, et qu'il passait désormais sous les ordres du maréchal Oudinot, duc de Reggio.

Il semble que, comme compensation des honneurs qu'il venait de lui accorder, Napoléon ait voulu réserver à Dessaix la mission la plus pénible de sa vie de soldat : l'invasion de la Hollande.

Les impérieuses exigences de l'empereur avaient rencontré chez son frère Louis une résistance inattendue. Les choses en vinrent à ce point que l'invasion d'une province hollandaise fut décidée par Napoléon; l'exé-

cution de cet ordre fut confiée à Dessaix, qui eut dès lors la qualité de *commandant de la division française en Hollande* (1).

Les instructions que le général reçut du duc de Reggio lui prescrivaient de prendre Nimègue de vive force s'il trouvait quelque résistance, et de passer la garnison au fil de l'épée. Heureusement Dessaix n'eut pas à user de moyens aussi barbares, et cela pour une bonne raison, c'est qu'il n'y avait aucune garnison dans la ville.

Au moment où le général, entré dans la place, faisait occuper par ses troupes la ville et la province de Nimègue, il reçut les protestations de deux députés des états provinciaux contre la violation de territoire commise par les troupes françaises. Le général répondit aux députés qu'il n'avait fait qu'exécuter des ordres précis ; il les invitait à engager leurs concitoyens à vivre en bonne harmonie avec les troupes françaises, leur promettant de son côté ordre parfait, bonne discipline et prompte justice. Les députés demandèrent son refus par écrit de retirer ses troupes de leur territoire; il s'empressa de les satisfaire à cet égard. Quelques heures après il déclara avec les formalités ordinaires la place en état de siége. La tranquillité ne fut nullement troublée; les habitants et les troupes vécurent en bonne intelligence pendant tout le séjour de la division, c'est-à-dire jusqu'au 21 avril. Le 19 mars, le général et l'état-major donnèrent un bal et un *ambigu* dans la

(1) *V.* dans le 5e volume de l'*Histoire de Napoléon*, de P. Lanfrey, le récit de la réunion violente de la Hollande à l'Empire français.

salle de l'hôtel de ville, qui est la même où fut signé le fameux traité de 1679.

L'effectif de la division était alors de 10,361 h., dont 1,407 malades et 62 détachés.

Aux termes du traité qui venait d'être imposé par Napoléon au roi de Hollande, l'arrondissement de Nimègue, le Brabant batave, l'arrondissement de Bréda et la Zélande furent réunis à l'Empire. En exécution du même traité, 6,000 hommes commandés par un général de division durent entrer en Hollande et garnir toutes les côtes du Zuyderzée et de la mer du Nord. Le général Dessaix fut désigné pour commander ce corps, avec lequel il se rendit de Nimègue à La Haye, où il établit son quartier général le 22 avril 1810. Le 26e léger cessa dès lors de faire partie de la division (1).

Les troupes occupèrent sans coup férir les postes qui leur étaient assignés. La tranquillité ne fut troublée qu'à Rotterdam : dans les soirées des 22 et 23 mai, les soldats furent insultés au moment de la retraite, et des pierres leur furent lancées; l'une d'elles blessa grièvement un sous-lieutenant du 8e hussards. Ce mouvement n'eut pas de suite, grâce aux mesures qui furent prises pour en prévenir le retour. Le général fit aussitôt augmenter la force de la garnison; il se rendit sur les

(1) Situation de la division Dessaix au 22 avril 1810 (présents sous les armes).

	Officiers.	Troupe.	Totaux.	Chevaux.
24e régt d'infie légère	66	2,129	2,195	74
18e » de ligne	63	1,892	1,955	68
8e régt de hussards	36	889	925	932
16e » chasseurs	37	812	849	847
Artillerie de la division	11	206	217	292
	213	5,928	6,141	2,213

lieux, et engagea les autorités à employer tous les moyens en leur pouvoir pour maintenir l'ordre.

Le 3 juillet, Dessaix quitta La Haye pour se rendre à Amsterdam. A cette époque, l'irritation de Napoléon contre son frère était arrivée à son comble. L'Empereur prétendait contraindre le roi de Hollande à maintenir le blocus continental établi par les décrets insensés de Milan et de Berlin; il avait élevé la prétention de placer des douaniers français à Amsterdam et aux environs. Le roi Louis, ému de la fermentation que ces menaces causaient dans la population néerlandaise, s'était refusé aux tyranniques exigences de son frère, et avait ordonné des préparatifs de défense. C'est alors que l'Empereur donna l'ordre d'occuper Amsterdam avec quatre régiments d'infanterie et deux de cavalerie. La division Dessaix reçut cette mission pénible. Chaque soldat reçut soixante cartouches, et la division marchait sur la ville lorsque le roi, instruit de ce mouvement, abdiqua et partit secrètement la nuit suivante pour Tœplitz en Bohême.

Suivant l'ordre qu'il en avait reçu du maréchal duc de Reggio, le général arriva à Amsterdam le 4 juillet avec une partie de ses forces (1). Le maréchal lui donna

(1) Forces de la division Dessaix (présents sous les armes, en juillet 1810).

	Officiers.	Troupe.	Totaux.	Chevaux.
21e régt d'infie légère	66	2,129	2,195	74
18e » de ligne	63	1,892	1,955	68
56e » »	62	1.749	1,811	»
93e » »	64	1,798	2,052	»
8e régt de hussards	36	889	925	932
16e » chasseurs	37	812	849	847
Artillerie à pied et train	11	206	217	292
	339	9,675	10,014	2,213

aussitôt le commandement supérieur de la ville et des lignes, et réunit à la division Dessaix le 56e de ligne (colonel baron Gengout) et le 93e de ligne (colonel baron Baudouin).

C'est à partir de cette époque que le général eut un troisième aide de camp : il choisit le capitaine Frédéric du Bourget, ancien aide de camp du général Pacthod.

Les troupes furent bien accueillies à Amsterdam par la population et par les officiers de la garde royale hollandaise; il y eut de nombreuses réunions d'officiers et un grand dîner au palais : le général y assista avec les généraux de la garde royale. Tout se passa avec beaucoup d'ordre et de calme.

Le 9 juillet, la Hollande fut, par décret impérial, réunie à l'Empire. Le 12, le prince Lebrun, duc de Plaisance, décoré du titre byzantin d'architrésorier de l'Empire, arriva en grande pompe dans l'ancienne capitale de la Hollande en qualité de gouverneur général et lieutenant général de l'Empereur. A cette occasion, Dessaix passa en revue la garde nationale.

Quelque temps après, le 24e léger fut dirigé sur Paris et cessa de faire partie de la division, dont la composition fut complétement modifiée. Le général Durutte fut nommé commandant de la ville d'Amsterdam, et le général Harty commandant de La Haye. Le 8e hussards et le 16e chasseurs passèrent à la division Colbert, sous les ordres des généraux de brigade Piré et Bordesoulle, et cessèrent d'appartenir à la division Dessaix.

En revanche, Dessaix reçut dans sa division le 4e de ligne hollandais (colonel Wagner), le 8e de ligne hollandais (colonel Van Geen), ainsi que le 1er bataillon

étranger (lieutenant-colonel Foulon de Doué), dont la force était de 17 officiers et 425 hommes présents sous les armes. La force du 4ᵉ hollandais était de 2,599 hommes, et celle du 8ᵉ, de 1,804 hommes. Ces deux régiments passèrent plus tard sous les ordres du général Dumonceau, comte de Bergerduin.

Les Anglais firent, le 31 août, un débarquement sur les côtes près de Ferkeide, à 2 lieues de La Haye. Le général s'y rendit aussitôt et parcourut toute la côte et les îles de Worms, Gorée, etc. Les Anglais furent vivement repoussés par un détachement du 18ᵉ de ligne; ils furent bientôt hors de vue, et emmenèrent un bateau de sauvetage en liége. Peu de jours après ils voulurent le ramener, et envoyèrent un parlementaire qui, conformément aux ordres impériaux, ne fut pas reçu, et ils se retirèrent. Dès lors ils se tinrent toujours hors de portée de la côte.

Depuis cette époque jusqu'au 1ᵉʳ janvier 1811, le général conserva le commandement de la 1ʳᵉ division du *corps d'observation en Hollande*, et à ce titre il eut le commandement territorial d'une partie des départements d'Amstelland, Maasland et Utrecht. Il avait sous ses ordres un grand nombre de généraux commandant les subdivisions.

Le 1ᵉʳ janvier 1811, la Hollande fut organisée en division militaire territoriale, avec le n° 17; le commandement de cette division (Amsterdam) fut donné au général Molitor. Dessaix se sépara à ce moment de ses troupes (18ᵉ, 56ᵉ et 93ᵉ de ligne), dont l'esprit d'ordre et de discipline qu'il avait su leur inspirer avait évité de grands malheurs à la Hollande.

Quant à lui, les habitants du pays, aussi bien que

ses soldats, le regrettèrent longtemps. On assure que plus tard le gouvernement néerlandais paya la dette de reconnaissance de ses sujets et se souvint, lorsque le moment de la persécution fut venu, des procédés conciliants, de la conduite courtoise et de la haute intégrité dont le général avait fait preuve pendant cette difficile mission d'une année dans les Pays-Bas.

Le maréchal Oudinot obtint à cette époque un congé qu'il sollicitait depuis longtemps. Il vint le 1er janvier 1811 déjeuner avec Dessaix, auquel il avait toujours témoigné beaucoup d'attachement; le général le vit partir avec regret. Moins heureux que le duc de Reggio, Dessaix demanda vainement un congé: il ne put jamais l'obtenir. « J'espère, écrivait-il quelques jours après à Oudinot, que lorsque Votre Excellence ira à Paris, elle voudra bien dire deux mots à S. M. l'Empereur sur la situation pénible où je me trouve, et le besoin que j'éprouve d'une permission d'un mois pour sauver les débris du peu de fortune que j'avais, et dont on a tenté de me dépouiller par les trames les plus odieuses et qui réclameraient toute la sévérité des lois. »

Nous ne sortirons pas de notre cadre, qui n'embrasse que la vie politique et militaire du général, sans toucher directement à la vie privée.

Ce refus de congé n'était pas un symptôme de paix!

Le 5 janvier 1811, le général reçut du ministre de la guerre l'ordre de se rendre en poste à Magdebourg pour passer à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du maréchal Davout. Cet ordre le chargeait provisoirement du commandement de la célèbre division du général Friant, lequel venait d'obtenir un congé. Il partit le 7 d'Amsterdam pour se rendre à son poste par des

chemins affreux. Le 9, il courut toute la nuit; son postillon renversa dans un ravin sa voiture qui fut en partie brisée; le général en fut heureusement quitte pour une forte contusion à la tête, mais son aide de camp du Bourget eut le bras droit très-froissé.

Le 13, il arriva à destination, et il trouva à Magdebourg une lettre du général Friant qui faisait l'éloge de l'*esprit d'ordre et de discipline de la division*, ainsi que de ses *bons et braves officiers*. La division Friant était en effet citée comme un modèle; c'était une des plus solides, et une de celles qui résumaient le mieux les glorieuses traditions de la Grande-Armée.

La nomination de Dessaix à ce nouveau poste venait de l'Empereur; le ministre de la guerre l'avait oublié sans doute, car il resta quelque temps à attendre des ordres ou des lettres de service.

Le bon Oudinot n'avait pas voulu laisser partir Dessaix sans le recommander spécialement à son collègue et ami Davout:

« Je connais (écrivait Oudinot à Davout) cet officier général depuis longtemps, et je n'ai eu qu'à me louer de son zèle, de ses talents et de son dévouement. C'est un officier du plus grand mérite. Je te réponds de lui, mon cher prince, comme de moi-même; ainsi sois-lui utile et confie-toi en ses qualités. »

« Ton ami,

« Le maréchal DUC DE REGGIO. »



CHAPITRE XVI

PRÉPARATIFS DE LA GUERRE DE RUSSIE

(Février 1811 à juin 1812)

Davout, son armée, son caractère. — La division Friant. — La division Dessaix; séjour d'une année à Stettin. — Mise sur le pied de guerre; les réfractaires; travail d'organisation. — Immenses préparatifs de guerre. — Mouvement en avant. — Débuts de la campagne. — Portrait du général Dessaix. — Son état-major. — Tableau de l'armée (juin 1812).

Dessaix avait, dans le cours de sa carrière militaire déjà longue, servi avec la plupart des généraux les plus renommés; mais il n'avait jamais été jusqu'alors sous les ordres de Davout, le plus méthodique des lieutenants de Napoléon, celui qui passait pour le plus capable, — après Masséna et à l'égal de Soult, — de commander et de faire mouvoir une grande armée.

Davout était chargé à cette époque de la tâche colossale de réorganiser la Grande-Armée en vue de la guerre de Russie. Il passe d'ailleurs pour avoir été le principal instigateur de cette conception extravagante. Quoi qu'il en soit, le prince d'Eckmuhl cherchait à s'entourer de collaborateurs et de généraux du premier mérite. *Son* armée d'Allemagne, comme il l'appelait, glorieux noyau de la Grande-Armée, était d'ailleurs exceptionnellement commandée. Elle avait pour chef

d'état-major le général Compans, jeune officier général instruit et actif. Ses trois divisionnaires, Morand, Friant et Gudin, passaient pour les plus distingués et les plus solides de l'armée française.

Davout était un homme savant, d'une activité extraordinaire, d'une exactitude rigoureuse, mais dur, sévère, et d'un caractère difficile. Il professait pour le génie de Napoléon une admiration passionnée, et quoiqu'il n'eût pas été consulté sur le nouveau divisionnaire, sachant que le choix venait de l'Empereur, il fit d'abord bon accueil à Dessaix. Il lui fit écrire à Magdebourg : « Qu'il le connaissait par ses services et par sa réputation, et par ce que l'Empereur lui avait dit de lui ; qu'il le tenait pour un général très-distingué, et qu'il aimait à placer des hommes comme lui à son armée d'Allemagne. » Le 24 février 1811, en confiant provisoirement à Dessaix le commandement par intérim de la division Friant, Davout lui écrivait de nouveau : « L'Empereur m'a parlé de vous comme d'un militaire dont il fait beaucoup de cas : aussi j'éprouve beaucoup de plaisir de servir avec un officier qui a d'aussi bons services et un pareil suffrage. »

Nous avons dit déjà que la division Friant, dont Dessaix était nommé commandant en second ou *par intérim*, passait pour une des meilleures de l'armée pour la discipline et la solidité. Elle portait le n° 2 de l'armée d'Allemagne. Elle était composée de cinq régiments d'infanterie. Deux de ces régiments, le 15ᵉ léger et le 33ᵉ de ligne, étaient détachés à Francfort, Fulde et environs ; ils passèrent sous les ordres directs du général Friedrich, à Francfort. Le gros de la division était à Magdebourg ; le commandement de Dessaix se trouvait

donc réduit aux corps suivants : 48ᵉ de ligne (colonel baron Groisne), 108ᵉ (colonel baron de Rottembourg), 111ᵉ (colonel baron Husson), et l'artillerie divisionnaire (colonel Villeneuve) (1).

Ces dispositions furent annoncées le 24 février à Dessaix par une dépêche de Davout datée de Hambourg, où était le grand quartier général. Elle se terminait par cet alinéa :

« Je recommande à tous vos soins la théorie ; je vous invite à tenir la main à ce qu'elle ait lieu toutes les semaines, et à ce que les écoles pour l'instruction qui ont été ordonnées soient tenues suivant l'ordre que le chef d'état-major a dû vous adresser. »

Les régiments de la division fournissaient des postes le long de la rive gauche de l'Elbe pour la répression de la contrebande. Le général avait sous ses ordres les généraux Grandeau et Dupellin. Le 19 mars, le 108ᵉ fut envoyé à Stettin ; quelques jours plus tard, le 48ᵉ fut envoyé à Custrow et le 111ᵉ à Rostock, où ils devaient rester jusqu'à nouvel ordre.

Dès les premiers jours d'avril, Napoléon décida que l'armée d'Allemagne serait augmentée d'une 4ᵉ division ; Dessaix fut choisi pour ce nouveau commandement. Il reçut bientôt l'ordre d'établir son quartier général à Stettin, et fut en même temps chargé d'y conduire une brigade westphalienne qui devait se rendre à Dantzick. Parti le 11 avril de Magdebourg avec cette brigade et une partie du 7ᵉ hussards, Dessaix arrivait le 20 avril

(1) Un état du 15 mars 1811 porte l'effectif total de ces troupes à 8,375 hommes et 919 chevaux. Il faut déduire 459 détachés, 548 malades et 894 hommes en congé pour avoir le chiffre des hommes présents sous les armes (6,574).

à Stettin, où il quitta les troupes westphaliennes. Quelques jours après, le prince d'Eckmuhl lui écrivit que le roi de Prusse (alors allié de la France) avait rendu un témoignage honorable de la bonne conduite et de la discipline des troupes pendant leur marche.

A Stettin, Dessaix prit aussitôt possession de son commandement, le plus important qu'il eût eu jusqu'alors. Être placé, à la veille des graves événements qui se préparaient, à la tête d'une division créée pour lui, à côté de collègues si renommés, dans les rangs de la Grande-Armée, et en face d'une tâche considérable de réorganisation, c'était une distinction réelle, et qui semblait désigner d'avance celui qui en était l'objet pour les plus hautes positions.

La nouvelle division Dessaix, qui portait le n° 4 de l'armée d'Allemagne, devait être composée de 3 brigades. La 1re, sous les ordres du général Barbanègre, — le même qui se fit tant d'honneur en 1814 par sa belle défense de Huningue, — était formée du 33e régiment d'infanterie légère (colonel Marguerit) et du 57e (colonel Charrière), l'un et l'autre à Magdebourg. La 2e brigade était composée du 85e (colonel Piat, devenu général et sénateur sous le deuxième Empire), et du 108e de ligne (colonel Rottembourg), ce dernier régiment enlevé à la division Friant; cette brigade était à Stettin sous les ordres du brave général Friedrich, qui fut tué à Leipzig. En outre, les bataillons des tirailleurs du Pô et des tirailleurs corses étaient désignés pour former une troisième brigade, mais il ne paraît pas qu'ils aient rejoint : ils furent remplacés plus tard par une brigade alliée allemande. Le 7e hussards fit aussi partie de la division.

La composition de l'état-major resta à peu près la même, nous la connaissons déjà (1).

A Stettin, Dessaix renouvela, toujours inutilement, ses démarches pour obtenir un congé dont il avait le plus pressant besoin : « Le refus de cette faveur, écrivait-il à M. Bavoux, membre du Corps législatif, me cause un dommage irréparable, et perpétue des ennuis dont je suis accablé depuis plus de vingt ans; mais que faire? Il faut tout sacrifier au devoir et rester au poste d'honneur qui m'est confié. »

La division Dessaix séjourna à Stettin du 20 avril 1811 au 7 mars 1812. Cette année fut remplie par les travaux les plus assidus; nous n'en indiquerons que les principaux faits, sans entrer dans d'inutiles digressions d'histoire générale.

En juin 1811, l'armée, sous les ordres de Davout, prit le nom de corps d'observation de l'Elbe; elle fut augmentée d'une 5e division confiée au général Compans. Le 57e fit partie de cette nouvelle division et cessa dès lors d'appartenir à la division Dessaix, qui se composa désormais, outre divers corps étrangers, du 33e léger, des 85e et 108e de ligne.

A cette époque, un grand nombre de conscrits réfractaires furent incorporés; chaque régiment en reçut plus d'un millier, ce qui supposait une solidité exceptionnelle dans les cadres. Les régiments furent portés à 4 et ensuite à 5 bataillons de guerre de 1,000 hommes chacun; l'effectif de chaque corps fut plus que doublé, et l'on fit dans chaque régiment un tiercement pour mêler les jeunes soldats aux anciens.

(1) *V.* le chapitre xv.

Chacune des brigades se composa d'un seul régiment : la 1re (général Barbanègre) eut les 4 bataillons du 33e léger, composé de Hollandais ; la 2e (général Friedrich) reçut les 5 bataillons du 85e de ligne, régiment qui, constamment disséminé depuis la paix de Vienne, avait besoin de beaucoup de travail pour compléter son instruction; la 3e (général Le Guay) était formée par les 5 bataillons du 108e, sur lequel Dessaix écrivait le 6 décembre 1811 : « Le 108e est un bon et beau régiment; les conscrits manœuvrent déjà très-bien; il n'y a que les malheureux réfractaires venus de Walcheren qui nous causent bien de l'ennui; rien ne peut les attacher aux drapeaux. Rien n'a été oublié pour leur rendre agréable le service militaire, mais près de 50 ont déserté d'ici... On est content des jeunes conscrits. »

Le 108e fut, dès octobre 1811, commandé par le colonel Achard (devenu général de division et sénateur sous le deuxième Empire). Enfin une 4e brigade (général Fallois) reçut 3 régiments allemands de Bade, de Hesse et de Berg, à 2 bataillons chacun.

Dessaix eut donc, pendant cette année 1811, à organiser, habiller et instruire une véritable armée de 20 bataillons, dont 14 français ou hollandais et 6 allemands, plus le 7e hussards et l'artillerie, soit au total plus de 20,000 hommes.

Les bruits de guerre avec la Russie prenaient chaque jour plus de consistance. Le 20 août 1811, Dessaix écrit à son collègue et ami Gudin, qui occupait le Hanovre : « Nous sommes toujours ici dans l'inaction et l'attente de grands événements qui paraissent se préparer et embrouiller l'horizon politique du Nord, mais nous ne savons absolument rien de positif ; les bruits

du matin sont totalement détruits par ceux du soir, de telle sorte que l'on ne sait absolument pas à quoi s'en tenir sur ce que l'on entend. » — Le 6 octobre, il écrit à l'ordonnateur Leborgne (frère du général indien), à Magdebourg : « Les bruits de guerre vont et viennent; quoi qu'il en soit, nous sommes prêts à marcher. » — « Les préparatifs que fait notre gouvernement sont immenses, » écrit-il le 24 février 1812.

Il faut reconnaître que la guerre de Russie fut, au point de vue militaire, préparée avec un soin admirable. Pendant tout le temps que les troupes séjournèrent à Stettin, à Custrin et à Glogau, leur instruction fut poussée avec vigueur, et la formation des écoles régimentaires donna des sujets instruits dans la lecture, l'écriture et le calcul. Toutes les parties de l'habillement, de l'armement et de l'équipement furent l'objet de soins minutieux. Le général s'en occupa avec la plus grande sollicitude, comme il mit une extrême activité à exercer les troupes à toute espèce de manœuvres.

Le général était accablé de travail; il écrivait jusqu'à trente et quarante lettres par jour.

Au printemps de 1812, l'immense armée qui allait envahir la Russie était sur le pied de guerre; la cavalerie, l'artillerie et les équipages militaires étaient au complet. Chaque régiment d'infanterie était pourvu de sa batterie d'artillerie dite régimentaire, outre l'artillerie divisionnaire.

L'armée de Davout, qui réunissait les meilleurs éléments de l'ancienne Grande-Armée, formait le 1er corps; c'était, et de beaucoup, le plus considérable de tous. Mais ici laissons la parole à l'illustre historien du Consulat et de l'Empire :

« Le corps de Davout était formé de 5 divisions qui n'avaient pas d'égales ; c'étaient les 3 anciennes divisions Morand, Friant, Gudin, qu'on avait converties en 5 divisions en portant chaque régiment de 3 à 5 bataillons de guerre. On y avait ajouté pour les compléter quelques bataillons badois, espagnols, hollandais, anséatiques, enfermés dans d'excellents cadres. Deux généraux du premier mérite, les généraux Compans et Dessaix, devaient commander les deux nouvelles divisions. Une division polonaise, celle qui était déjà à Dantzick, mais qui ne faisait pas partie de la garnison, en formait une sixième.... Le maréchal Davout eut donc environ 82,000 hommes d'infanterie et artillerie, 3,500 hommes de cavalerie légère particulièrement attachée à son corps et 11 à 12,000 hommes de cavalerie de réserve, c'est-à-dire 96 à 97,000 hommes des plus belles troupes qui existassent en Europe. »

Mais la division polonaise ne rejoignit jamais, et les troupes que l'on dut laisser en arrière pour garder les pays envahis réduisirent de près d'un quart ces énormes effectifs.

En mars 1812, la 4e division, comme toutes celles du 1er corps, était toujours forte de 4 brigades, commandées par les généraux Barbanègre, Friedrich, Le Guay et Fallois ; cette dernière ne se composait que d'un régiment de Mecklembourg à 2 bataillons. La force de la division, à 16 bataillons, dont 2 allemands et 4 hollandais, était d'environ 16,000 hommes.

L'état-major était toujours le même, le colonel Couture était chef d'état-major, et le commandant Dufouard adjoint. Le plus ancien aide de camp du

général, François Dessaix, fut nommé chef de bataillon le 28 février 1812. Le capitaine Allouard, pour lequel son général avait sans résultat sollicité de l'avancement, demanda et obtint, le 11 novembre 1811, sa mise à la retraite, à raison d'infirmités graves. Il fut remplacé par le capitaine Girod, jeune officier distingué, fils de M. Girod (de l'Ain), ancien législateur ; il ne rejoignit la division que le 19 juin, venant de l'armée d'Espagne. Il fut troisième aide de camp, le deuxième étant le capitaine du Bourget.

Le 5 mars 1812, le général reçoit l'ordre de partir et de concentrer toutes ses troupes à Custrin, sur l'Oder.

Ce mouvement était le signal précurseur de la guerre de Russie. L'ambition de Bonaparte d'une part, de l'autre le refus de la Russie d'accéder au système continental, l'avaient rendue inévitable, et depuis longtemps Napoléon méditait l'invasion de l'empire russe. La rupture existait réellement dès 1811 dans la pensée intime des deux empereurs : il fallait que tôt ou tard ils en vinssent aux mains.

Tandis que l'empereur de Russie prenait le commandement de son armée (22 avril) et portait son quartier général à Wilna, de son côté la Grande-Armée se rapprochait des frontières de l'empire russe.

Les divisions du 1er corps employèrent les mois de mars et d'avril à des marches et contre-marches dans le détail desquelles nous n'entrerons pas. Disons seulement qu'au commencement de mai la 4e division arriva à Marienbourg, sur les bords de la Vistule, tandis que les autres divisions du 1er corps étaient à Elbing et aux environs.

Pendant les longues marches et les courts séjours que la division fit entre la Vistule et le Niémen (mai-juin), de nombreuses revues furent passées; on s'occupa de fournir tous les régiments des ustensiles nécessaires; on s'occupa aussi de la santé des soldats, travaillés par les maladies et surtout par la gale; et les officiers sachant dessiner la carte reçurent des instructions à l'état-major général. Le 11 avril, le régiment de Mecklembourg, formant la brigade Fallois, cessa de faire partie de la 4ᵉ division; il ne fut remplacé que le 11 juin par un régiment de Hesse-Darmstadt, qui fut laissé en deçà du Niémen et ne fit pas la campagne. Dès le milieu de juin la nécessité de laisser des garnisons en arrière fit réduire toutes les divisions à 3 brigades.

Les débuts de la campagne éprouvèrent beaucoup le général. Pour comble de malheur, pendant les pénibles marches dans la Lithuanie, il éprouva un accident qui faillit le mettre hors d'état de continuer la campagne: le 19 mai, en cheminant dans un fort mauvais chemin semé de trous, son cheval s'abattit si malheureusement que le général fut relevé avec la jambe gauche assez froissée et une luxation du bras gauche dont il souffrit cruellement. Pendant trois semaines il ne put monter à cheval et suivit sa division en voiture, malgré ses vives souffrances qui auraient exigé un repos absolu.

Dessaix avait alors 48 ans à peine, et cependant ses cheveux étaient entièrement blancs. C'était un homme de stature moyenne et même petite, mince et d'une taille bien prise, au grand et large front, à la physionomie fine et expressive, aux sourcils noirs et bien dessinés; la vivacité juvénile du regard et des

traits du visage contrastaient singulièrement avec la blancheur éclatante des cheveux bouclés et relevés naturellement en arrière.

Le nouvel aide de camp du général, le capitaine Girod, alors âgé de 23 ans, et devenu plus tard général, nous a laissé, dans ses mémoires (1), des détails piquants sur la campagne de Russie qu'il fit avec Dessaix. Après avoir franchi en poste et à ses frais la distance des lignes de Cadix aux rives du Niémen, le jeune aide de camp parvint à rejoindre la division Dessaix le 19 juin, à deux lieues de Gumbinen.

« Je n'avais jamais, dit le général Girod, vu le général auquel j'allais être attaché en qualité d'aide de camp, et je n'avais sur son caractère et ses sentiments que de vagues informations (2); aussi ce ne fut pas sans quelque anxiété que je l'abordai; mais je fus bientôt mis à mon aise par son air de bonté et l'accueil qu'il me fit et que me fit également tout son entourage. Quand j'arrivai on allait se mettre à table dans une grange où elle avait été dressée avec quelques mau-

(1) *Dix ans de mes souvenirs militaires, de* 1805 *à* 1815, par le général baron Girod (de l'Ain). — Paris, Dumaine, 1873. — Le général Girod est mort en 1874, âgé de 85 ans. — L'édition de ce livre a été entièrement retirée par les héritiers du général Girod et n'est plus dans le commerce. — Par une singulière inadvertance, le général Girod écrit presque toujours *Desaix* au lieu de *Dessaix*. En général, les noms propres sont mal orthographiés dans son livre, ce qui nous fait supposer que les épreuves n'en ont pas été corrigées par l'auteur.

(2) Cependant le jeune Girod devait connaître le caractère du général d'après ce que lui en avait dit son père, qui, depuis 1810, sollicitait son ami le général Dessaix de prendre son fils pour aide de camp, et qui s'était même fait appuyer auprès du général par un bien grand personnage, le prince Lebrun, duc de Plaisance, architrésorier de l'Empire !

vaises planches; les vivres paraissaient abondants, et un fourgon qui suivait le général portait une ample provision de bons vins; tout cela était bien fait pour charmer mon début dans mes nouvelles fonctions. Le général Dessaix n'avait, avant mon arrivée, que deux aides de camp (1), son frère, le commandant, dont j'aurai plus d'une occasion de reparler, et le capitaine baron du Bourget, gentilhomme savoyard; un autre frère du général, le docteur Dessaix, était attaché à sa division en qualité de médecin; un aide de camp du général Breissand, gendre du général Dessaix, suivait aussi ce dernier en attendant son général qui devait venir prendre à l'armée le commandement d'une brigade, mais que des ordres ultérieurs retinrent à Dantzick durant tout le cours de la campagne, que son aide de camp fit tout entière en amateur auprès du général Dessaix; enfin un vieux cousin (M. Naz), qui n'avait plus d'autre ressource que de rester le commensal de son bon parent le général, le suivait en chassant tout le long du jour sur le flanc des colonnes en marche. Très-bon tireur, et menant avec lui un très-bon chien griffon que le hasard lui procura dès le début de la campagne, il était rare qu'en rentrant le soir au bivouac il ne rapportât pas son carnier bien garni de gibier de toute sorte; seulement il arrivait quelquefois que, perdant de vue notre division, il ne savait plus où la retrouver, si bien que deux ou trois jours se passaient sans que nous le revissions..... »

Le général Girod passe ensuite en revue dans ses

(1) Il n'avait que deux aides de camp depuis qu'Allouard avait pris sa retraite.

Souvenirs l'état-major de la division, que nous connaissons déjà. Il évalue à environ 12,000 les hommes présents sous les armes dans la 4e division réduite à 3 brigades, car nous avons vu que la brigade allemande avait été laissée en arrière.

« Ce qui me frappait le plus, ajoute le nouvel aide de camp, dans le contraste que formait la Grande-Armée avec l'armée d'Espagne que je venais de quitter, c'était l'immense quantité de voitures et de bagages de toute espèce que la première traînait après elle : chaque division en avait à sa suite une file occupant un espace de près de deux lieues ; il est vrai qu'une grande partie de ces bagages se composait de voitures chargées de vivres, que chaque corps avait reçu l'ordre de mettre en réquisition en traversant la Prusse et la Pologne, et qui n'étaient congédiées avec leurs attelages et leurs conducteurs (quand ils l'étaient) qu'au fur et à mesure que s'épuisaient les réserves de vivres, auxquelles on ne touchait, bien entendu, que lorsque manquaient les ressources des lieux mêmes où l'on se trouvait ; mais les officiers généraux ou supérieurs de troupes et de l'état-major avaient tous des fourgons et des calèches à deux chevaux, ou même des cabriolets à deux roues ou chaises de poste ; ajoutez à cela les trains d'artillerie des grands parcs, les équipages de ponts, les ambulances, etc., etc., vous jugerez ce que devait être l'aspect d'une pareille armée... Pour moi je me trouvai très-heureux, en attendant que je pusse me monter en chevaux, de trouver à ma disposition la voiture du général Dessaix, dans laquelle je m'installai et pus dormir du matin au soir durant nos premières journées de marche... ; délicieuse manière d'entrer en campagne. »

Ce tableau, tracé par un témoin oculaire, est confirmé par les lignes suivantes de M. Thiers :

« Dans la guerre de Russie, le luxe introduit parmi nos généraux, les précautions imaginées contre un climat inconnu et redouté, avaient chargé l'armée d'équipages embarrassants même à de faibles distances, accablants à des distances considérables. De plus, le désir de pousser au nombre, l'habitude de tout terminer par un habile maniement des masses, avait fait négliger la qualité des troupes. Un seul corps était resté modèle, celui du maréchal Davout, et 200,000 hommes comme les siens eussent gagné la cause que perdirent les 600,000 transportés au delà du Niémen. »

De Gumbinen il n'y avait que peu de chemin à faire pour arriver sur les bords du Niémen. Le 1er corps s'y trouva le 22 juin.



CHAPITRE XVII

CAMPAGNE DE RUSSIE. — MOHILEW

(Juin-juillet 1812)

Passage du Niémen. — La Grande-Armée. — Wilna. — Minsk. Bataille de Mohilew. — Résultats et appréciations.

Le 22 juin, tout étant prêt, Napoléon donne l'ordre de franchir le Niémen et lance la fameuse proclamation dans laquelle il disait : « La Russie est entraînée par la fatalité! ses destins doivent s'accomplir! »

L'insensé! les destins qui allaient s'accomplir, c'étaient ceux de l'ambitieux insatiable qui bouleversait l'Europe! Cette immense armée allait s'engloutir dans les neiges de la Moskowie!

L'Empereur avait choisi près de Kowno le point sur lequel il voulait effectuer le passage, qui se fit sans difficulté sur deux ponts de bateaux. Le 24 juin, à quatre heures du matin, la division Dessaix franchit le Niémen sous les yeux de Davout et de l'Empereur, et toutes les divisions du 1er corps se dirigèrent sur Wilna le même jour.

Les cinq divisions du 1er corps n'avaient jamais eu plus de 75 à 80,000 hommes; déduction faite de 20,000 laissés dans les places fortes de la Lithuanie,

elles présentaient encore un ensemble de 55,000 hommes d'infanterie et d'artillerie avec environ 150 bouches à feu, et un beau corps de cavalerie de 13 à 14,000 chevaux.

La Grande-Armée, composée de 12 corps formés de Français, d'Italiens, d'Allemands, de Polonais, d'Espagnols et de Portugais, était enfin entrée en Russie. Napoléon y destinait 600,000 hommes. Déduction faite des réserves qui s'échelonnèrent sur la Vistule, l'Oder et l'Elbe, et des déficits ordinaires, 325,000 hommes (155,400 français et 170,500 étrangers), traînant 984 bouches à feu et d'innombrables convois, franchirent le Niémen à ce moment et furent suivis par des troupes de renfort qui arrivèrent plus tard. Sur ces 325,000 hommes, 90,000 seulement le passèrent au retour : en six mois la Russie allait dévorer 235,000 hommes !

Mais il n'entre pas dans notre plan de retracer l'ensemble des opérations de cette guerre colossale; notre tâche est plus modeste. Tout en suivant l'historique officiel de la division Dessaix, rédigé sous les yeux du général par l'état-major divisionnaire, nous n'avons pas négligé les autres sources d'informations; nous avons parfois consulté les *Souvenirs* du jeune aide de camp, le capitaine Girod, dont les piquantes indiscrétions nous montrent souvent l'envers de l'histoire officielle.

La marche sur Wilna fut rapide, malgré les pluies abondantes qui, dès le début de la campagne, rendirent les chemins affreux et furent cause d'une effrayante mortalité parmi les chevaux et surtout parmi ceux des équipages; la plupart des chevaux de réquisition

amenés de Pologne et de Prusse périrent, et les chariots qu'ils traînaient restèrent embourbés. Mais l'ennemi ne se montra en force nulle part.

Le 27 juin, à six heures du soir, la 4e division abandonne son bivouac d'Ignomi et traverse la Strowa, la brigade de cavalerie légère Bordesoulle, attachée à la division, formant l'avant-garde avec deux bataillons du 85e. Cette marche de nuit sous une pluie torrentielle fut des plus pénibles, attendu les difficultés des chemins et les torrents que la troupe était obligée de traverser à chaque instant; le terrain était si argileux que les hommes et les chevaux ne pouvaient avancer.

A deux heures du matin, la division couronne enfin les hauteurs, en se gardant très-militairement sur la droite. Cette fois, la division formait l'avant-garde du corps d'armée.

Le 28, à six heures du matin, le général reçut de l'Empereur l'ordre de marcher immédiatement sur les hauteurs de Rikonti, occupées par les Russes en bataille, l'intention de l'Empereur étant que l'ennemi en fût débusqué avant la nuit. La 4e division était à peine en marche que l'ennemi, s'apercevant de ce mouvement, abandonna ses positions et évacua Wilna. On prit sans coup férir possession de l'ancienne capitale de la Lithuanie. Le 29 et le 30, la division occupa des positions en avant de Wilna (1).

Le 1er juillet, à cinq heures du matin, après avoir pris les ordres personnels de l'Empereur, Dessaix partit

(1) C'est de ce même jour, 30 juin, qu'est daté le décret portant promotion de Dessaix au grade de grand officier de la Légion d'honneur.



avec toute sa troupe, précédé par la cavalerie de Bordesoulle et la division de cavalerie Chastel, à la poursuite d'une division russe sortie de Grodno pour rejoindre le gros des forces russes sur la Dwina. Cette reconnaissance dura plusieurs jours; l'ennemi ne fut pas trouvé, et ne put être rejoint, par la faute de Jérôme Bonaparte, commandant le 8e corps (westphalien). Irrité des retards et de la lenteur de son frère, Napoléon lui retira le commandement, mais il eut le tort de le confier à un autre favori incapable, Junot.

La division rejoignit le 1er corps le 7 juillet.

Le 9, la division arriva à Minsk.

Le maréchal Davout ayant trouvé sur la route, avant d'arriver à Minsk, un grand nombre de traînards du 33e léger, entra dans une grande colère et commanda que ce régiment défilât devant lui la *crosse en l'air*. Cette punition tombant précisément sur les innocents, c'est-à-dire sur ceux qui n'avaient pas quitté leurs rangs, produisit un très-mauvais effet; le général Barbanègre et le général Dessaix en furent également affligés, et en vain représentèrent au maréchal que le 33e léger, composé entièrement de Hollandais, qui ne passent pas pour bons marcheurs, ne méritait pas un si grand affront. Le maréchal, paraît-il, ne pardonna pas à Dessaix d'avoir blâmé son absurde sévérité (1).

A la suite de cet incident, le 33e léger fut laissé à Minsk avec le général Barbanègre pour tenir garnison dans cette ville et attendre que les hommes en arrière

(1) Disons ici, une fois pour toutes, que les notes manuscrites du général, pas plus que sa correspondance, ne font mention des mauvais procédés de Davout à son égard. Les *Souvenirs* du général Girod de l'Ain sont ici notre seule autorité.

aient rejoint. Le total de ces hommes était de 660 à la date du 15 juillet. Ce régiment ne combattit que pendant la retraite, et se lava des injustes reproches de Davout en se faisant massacrer par la cavalerie russe (1).

A partir de ce moment la division Dessaix n'eut plus que les deux brigades Friedrich et Le Guay, soit 10 bataillons, environ 9,000 hommes, compris l'artillerie divisionnaire et régimentaire, une compagnie d'artillerie à pied, une à cheval, une du train d'artillerie, une de sapeurs du génie, une du train des équipages des vivres.

Le 17, la division passe la Bérésina.

Le 20, l'avant-garde de la division, aux ordres du général Friedrich, avec le 3e chasseurs à cheval, de la brigade Bordesoulle, arrive à Mohilew à huit heures du matin, y rencontre une arrière-garde ennemie, la débusque et lui prend des prisonniers et des bagages. Un officier du 3e chasseurs est blessé. La division arrive devant cette ville le même jour et s'empare des vivres et des fourrages que les Russes n'ont pas eu le temps de brûler. La troupe reçoit des distributions en biscuit, farine, bœuf et avoine.

Le 21, à la pointe du jour, l'avant-garde a un engagement avec les cosaques qui ont 15 hommes tués.

Le 22, le maréchal Davout, avec sa vigilance ordinaire, se porta dès la pointe du jour sur le terrain où il s'attendait à combattre, et en fit une soigneuse

(1) M. Thiers se montre indulgent pour Davout et sévère pour le 33e léger; cependant il raconte plus loin la résistance obstinée de ce régiment à Krasnoé.



reconnaissance avec le général Haxo. La division Dessaix se trouvait en première ligne, la division Compans en arrière; elles étaient éloignées des trois autres divisions, et allaient se trouver tout à coup, le 23 juillet, aux prises avec un corps considérable aux ordres du prince Bagration, qui, coupé par les manœuvres de l'Empereur, semblait n'avoir plus d'espoir d'y échapper qu'en essayant de passer sur le corps de ces divisions. La division Dessaix avait à sa gauche le Dniéper, dont les bords en cet endroit sont très-marécageux; en face, un large ravin au fond duquel coulait un ruisseau fangeux (la Michowska) qui la séparait d'une épaisse forêt et que la route franchissait sur un pont (le pont de Saltanowka) et une espèce de chaussée assez étroite construite comme c'est l'usage en Russie, avec des troncs d'arbres placés en travers; à droite, s'étendait un terrain découvert mais assez accidenté, dont la pente suivait le cours du ruisseau. Une maison de bois (l'auberge), à l'entrée de la chaussée, fut crénelée et reçut une compagnie de voltigeurs; le pont fut barricadé; quelques pièces de campagne furent mises en batterie au haut du ravin, et la brigade Friedrich (le 85e) fut chargée de défendre ces postes avancés; la brigade Le Guay (le 108e) fut placée en arrière pour servir de réserve; elle était rangée en bataille dans l'espace découvert à droite de la route, et s'appuyait sur la gauche de la division Compans.

« La veille (22), raconte l'aide de camp Girod, le maréchal, averti de l'embarras dans lequel allait se trouver le général ennemi, attendait impatiemment les rapports qui devaient lui apprendre sur quel point ce général allait probablement porter ses efforts pour

rejoindre le gros de l'armée russe. Afin de pouvoir plus promptement donner ses instructions à ses généraux de division, il imagina de les appeler tous chez lui à Mohilew; j'y accompagnai le général Dessaix. Le maréchal, enfermé dans son cabinet, laissa dans la pièce qui précédait tous les pauvres généraux sans les recevoir, et comme de simples plantons, durant toute la nuit; il n'y avait dans cette pièce que quelques misérables chaises; chacun prit le parti de se coucher sur le plancher. Là se trouvaient de vieux généraux, entre autres le comte Valence, sénateur, qui commandait une division de cuirassiers. Chacun, comme mon général, avait avec lui un aide de camp; nous restâmes ainsi jusqu'au matin, couchés sur le plancher, pêle-mêle et très-ennuyés, comme on peut le croire, de n'être pas à nos bivouacs respectifs, où du moins nous aurions eu probablement quelques poignées de paille pour reposer nos membres et la soupe pour nous restaurer l'estomac; car il faut ajouter que le maréchal ne nous fit pas offrir un verre d'eau. Nos chevaux et nos domestiques, qui étaient restés à la porte à nous attendre, eurent de leur côté tout lieu de trouver la nuit longue, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à se procurer un peu de pain et de foin. »

Enfin, au grand jour, le général remonta à cheval et ne tarda pas à entendre la fusillade et la canonnade.

En effet, dès sept heures du matin, le 23 juillet, les Russes attaquèrent tous les postes de la 4e division avec vigueur et opiniâtreté. La 4e division eut à tenir tête au corps de Bagration, fort de 12 régiments d'infanterie, 5 de cosaques, 1 de hulans, et soutenu par une très-nombreuse artillerie. Les têtes de colonnes

russes sortirent du bois serrées en masse, et paraissant bien décidées à forcer le passage. Elles furent accueillies par un feu d'artillerie et de mousqueterie si vifs qu'elles s'arrêtèrent tout court, mais sans reculer d'un pas; elles firent toute la journée des efforts désespérés pour franchir le ravin.

« La 4ᵉ, dit l'*historique de la division*, la 4ᵉ, où se trouvait le prince d'Eckmuhl, qui se porta avec le général sur tous les points d'attaque, soutint tous les efforts de l'ennemi avec intrépidité, repoussa et rompit les grandes masses qui s'élancèrent plusieurs fois sur elle avec fureur et acharnement. L'ennemi fut constamment repoussé du pont de Saltanowka; dans une de ses dernières entreprises désespérées, un bataillon russe avec son chef resta presque tout entier sur le terrain. Les voltigeurs, l'artillerie à cheval et à pied de la division et l'artillerie régimentaire du 85ᵉ firent des prodiges de valeur en foudroyant la grande masse ennemie qui s'avançait en colonnes serrées sur le pont. A la chute du jour enfin, l'ennemi, attaqué lui-même à son tour, poussé avec audace, est forcé de se retirer après une perte de 4,000 hommes, et de chercher une autre route en gagnant précipitamment Smolensk. Au même instant, le général Compans (5ᵉ division), à la tête du 111ᵉ régiment et de deux escadrons, relève les troupes de la 4ᵉ, pousse à 2 lieues en avant, observe l'ennemi, le surprend et enlève le village pendant la nuit en faisant un *hourra* sur les postes russes. »

M. Thiers apprécie ainsi cette journée :

« Le prince Bagration, épouvanté des pertes qu'il avait faites (environ 4,000 morts ou blessés jonchaient les bords de la Michowska), crut devoir rétrograder.....

« Ainsi se termina ce glorieux combat, dans lequel 28,000 hommes du 1er corps avaient arrêté les 60,000 de Bagration. Il est vrai que 20,000 Russes seulement avaient combattu; mais il n'y avait pas eu plus de 8 à 9,000 Français véritablement engagés, et pour 4,000 morts ou blessés perdus par les Russes, les Français n'avaient à regretter qu'un millier d'hommes, dont une centaine du 108e restés prisonniers au delà de la Michowska. »

De son côté, le capitaine Girod évalue à 5 ou 6,000 hommes la perte totale de l'ennemi, parmi lesquels plus de 600 blessés furent recueillis sur le terrain par les Français. Si les pertes des Français furent infiniment moindres, c'est par la raison qu'au lieu de combattre, comme les Russes ce jour-là, en colonnes serrées en masse et surtout de rester longtemps exposés dans cet ordre à un feu très-vif sans avancer ni reculer, les bataillons de la division Dessaix avaient été constamment rangés en ordre mince, c'est-à-dire en ligne de bataille et avec tout l'avantage de la position.

Le capitaine Girod fut témoin d'un incident pénible dans cette glorieuse journée.

Vers le milieu du jour, le maréchal Davout était arrivé de sa personne sur les lieux, et il avait affecté de s'adresser, pour se faire rendre compte de la situation, au général Friedrich, au lieu d'aller droit au général Dessaix. Celui-ci fut, comme de raison, outré d'un pareil procédé, et l'accueil plus que froid qu'il reçut du maréchal quand il s'en approcha acheva de le mettre hors de lui. Il descendit alors de cheval et se retira à l'écart, en déclarant qu'il n'avait plus d'ordres à donner et qu'il ne lui restait plus qu'à céder le com-

mandement à un autre. Dans ce même moment, l'ennemi sembla faire un nouvel et sérieux effort pour franchir le ravin près de la chaussée; alors le général, toujours mécontent, mais dévorant son ennui, remonta à cheval, se mit à la tête du 108e, et, ayant passé le ravin, s'élança sur la route qui traversait les bois à la poursuite de l'ennemi en retraite. Il ne revint au gros de la division que pour s'occuper de la rédaction du rapport qu'il avait à faire des événements de cette journée et faire dresser la liste des militaires de tous grades pour lesquels il y avait lieu de solliciter des récompenses.

Un autre incident signala le dernier effort des Russes pour franchir le ravin. Un bataillon du 108e, manquant de munitions, fit un mouvement de retraite, mais en très-bon ordre et après une longue et vive fusillade. Le maréchal Davout se porta aussitôt au-devant de ce bataillon, l'arrêta sur place, et, lui faisant faire face à l'ennemi, imagina de lui commander l'exercice comme si l'on eût été à cent lieues de l'ennemi. Pendant ce temps les Russes passaient le ravin à une demi-portée de fusil. Il fallut en avertir le maréchal qui avait la vue très-basse, et qui comprit enfin qu'il valait mieux distribuer des cartouches que de commander le maniement de l'arme à ce malheureux bataillon.

Dans son rapport sur cette journée, le général Dessaix cite, comme méritant les plus grands éloges, le général Friedrich, les colonels Achard, du 108e, qui fut blessé, et Piat, du 85e. Il cite aussi honorablement le capitaine Paulinier, commandant l'artillerie à cheval; le capitaine Masson, commandant l'artillerie à pied; le chef de bataillon Thevenot, commandant l'artillerie de

la division; le lieutenant Chappuis, commandant l'artillerie régimentaire du 85°; les majors Bailon et Touchalaume. Dans son état-major, le général cite avec éloges ses aides de camp du Bourget, qui fut contusionné par une balle, et Girod, les capitaines adjoints Herdebout et Didier, et le capitaine Marquiant, aide de camp du général Breissand, employé momentanément auprès du général Dessaix.

Le zèle des officiers de santé est aussi loué dans le rapport. « Tous les officiers et soldats, ajoute le général, se sont battus vaillamment et ont fait leur devoir. »

Nous devons encore mentionner ici un procédé peu honorable pour le caractère de Davout. « L'affaire avait été sérieuse, dit le capitaine Girod, et faisait le plus grand honneur à notre division, qui, à vrai dire, avait à peu près seule soutenu l'effort des 25,000 hommes du prince Bagration; mais, grâce à la désunion existant entre le maréchal et notre général, cette affaire si brillante fut loin d'attirer sur ce dernier et sur son état-major les récompenses auxquelles ils auraient pu légitimement prétendre. »

En effet, le rapport de Davout, élogieux pour le général Friedrich, ne nomme même pas Dessaix (1). Les officiers de la 4° division, qui aimaient beaucoup leur général, furent outrés de cet oubli volontaire.

Le 24 et le 25 juillet, la division conserva ses positions; on conduisit les blessés à Mohilew, on enterra les morts, et on fit le relevé des pertes de la division.

(1) Rapport du prince d'Eckmühl, au prince major-général (13° bulletin de la Grande-Armée).

Ces pertes furent les suivantes, d'après le rapport officiel de Dessaix :

Tués, 3 officiers, 103 sous-officiers et soldats . .	106
Blessés, 30 officiers, 777 sous-officiers et soldats .	807
Prisonniers : 29 hommes du 108e.	29
Perte totale (1) :	942

Le 26, le docteur J.-M. Dessaix envoie à son père le récit suivant de la bataille de Mohilew :

« Je vous écris de Mohilew sur le Borysthène, le surlendemain d'un jour où le général s'est couvert de gloire au milieu des plus grands dangers. Longtemps avant le passage du Niémen nous avons fait des marches énormes et souffert des privations de tout genre ; dès lors le même genre de vie a continué jusqu'à Mohilew. Ici, le prince Davout s'est trouvé, le 23, à la tête de deux divisions seulement, ses trois autres couvrant une ligne immense. Un gros corps de Russes coupé de leur centre, et commandé par Bagration, a fait une irruption effrayante. Les deux régiments de la division Dessaix, soutenus vers le soir par un brave régiment de la 5e, ont rompu le choc et arrêté ce torrent de barbares. L'ennemi a mis en avant 25,000 hommes; ils ont échoué un jour entier contre 8,000 des nôtres, et ont fait sur le soir leur retraite en laissant un nombre

(1) Ce chiffre se répartit ainsi entre les divers corps de la division :

85e, tués et blessés.	247
108e, tués, blessés et prisonniers	645
Artillerie à cheval	12
— à pied	3
Train d'artillerie	8
Total :	942

énorme des leurs. Il paraît qu'ils ont dès lors perdu l'espoir de rejoindre leur centre, d'autant plus que nos forces se sont accrues de beaucoup dans le jour et dans la nuit suivante, et nous espérons que ce corps sera notre proie avant d'arriver à Moscou. Mes frères, du Bourget, Girod, Mudry, Chastel, tout le monde a été heureux, pas une blessure. Chastel n'a pas donné, les forêts ne le permettaient pas, et il était chargé de la garde d'un passage important. Nous avons couché deux nuits sur le champ de bataille, et maintenant nous paraissons prêts à reprendre la route de Moscou, d'où nous ne sommes plus qu'à 125 lieues. Le pays offre plus de ressources qu'on ne s'y attendait. — Breissand a écrit d'Hambourg, il se porte bien. Le courrier du prince d'Eckmuhl part aujourd'hui, il emportera ma lettre. »



CHAPITRE XVIII

CAMPAGNE DE RUSSIE. — LA MOSKOWA

(Août-septembre 1812)

Smolensk. — Valoutina. — Marche sur Moscou; état de la division. — Préparatifs d'une grande bataille. — Bataille de la Moskowa. — Grave blessure du général Dessaix; fin de la bataille. — Résultats et appréciations. — Mojaisk.

Le 28 juillet, la division continua son mouvement dans la direction de Smolensk, et fit plusieurs jours de suite des marches très-pénibles.

Le 2 août, l'Empereur accorde à l'armée quelques jours de repos et veut qu'elle s'établisse dans des camps construits régulièrement, ce qu'elle n'avait pas encore fait jusqu'alors. Ces moments de repos sont mis à profit pour la confection d'un grand nombre de souliers. On s'occupe aussi de fournir des états très-exacts des hommes présents sous les armes, des chevaux, munitions, etc., ainsi que des pertes subies, l'Empereur voulant s'assurer d'un seul coup d'œil de la situation exacte de l'armée.

Les jours suivants, les troupes de la division furent employées à des travaux de défense sur le Dniéper, ainsi qu'à couper, battre et moudre des seigles pour faire le pain.

Le 12, le général Friedrich est envoyé en reconnaissance à Rasasna. Le même jour, le 85ᵉ et le 108ᵉ reçoivent des promotions et des récompenses dans la Légion d'honneur.

Le 13, la division part à trois heures du matin de son camp de Dombrowna pour se rendre à Rasasna. Le 14, elle campe à Liadoni, et dans la nuit les troupes célèbrent la fête de l'empereur par des feux de joie.

Les jours suivants la division se dirige sur Smolensk, en suivant le mouvement des divisions Morand et Friant.

Le matin du 17, par une grande chaleur, la division arrive en vue de Smolensk, et se trouve placée dans le voisinage du quartier général impérial. D'après le capitaine Girod, le général Dessaix avait manifesté la ferme intention de saisir la première occasion qui se présenterait pour solliciter une audience de l'empereur et lui exposer ses griefs contre le maréchal Davout. L'occasion s'offrait belle ce jour-là, mais le général hésita (toujours d'après le récit de M. Girod) et renonça à cette démarche délicate. Il est probable que s'il eût été meilleur courtisan et qu'il eût connu la rivalité qui existait entre Davout et Berthier il eût aisément fait accueillir ses griefs.

A l'attaque de Smolensk, qui eut lieu le même jour, la 4ᵉ division fut placée en réserve, prête à appuyer la division Compans qui était en première ligne. Le lendemain, la ville, en partie incendiée, fut évacuée par les Russes et la division y entra sans coup férir.

Le 19, la division Gudin qui, cette fois, marchait en tête du 1ᵉʳ corps, trouva les troupes du maréchal

Ney engagées contre les Russes qui occupaient la forte position de Valoutina. Le brave Gudin est tué à la tête de sa division : le bâton de maréchal lui était promis. Dessaix avait envoyé en avant son aide de camp Girod, qui revint au galop lui annoncer la triste nouvelle ; il en fut d'autant plus affecté qu'il était fort attaché au général Gudin. La 4e division, qui marchait à la suite de la 3e, ne donna pas ce jour-là, l'affaire étant terminée avant qu'elle eût pu arriver sur le champ de bataille.

Le 20 et les jours suivants, la division continue sa marche sur la grande route poudreuse de Moscou, en suivant le mouvement de la division Compans.

L'armée désirait une grande bataille qui devait, selon la croyance générale, être décisive, et suivie, comme à Tilsitt, d'une paix aussi prompte que glorieuse. Cependant les maladies minaient l'armée; les réfractaires et les jeunes soldats désertaient ou restaient en arrière, et Napoléon demandait très-souvent des états d'effectif.

L'état fourni par la 4e division, le 1er septembre, donnait les chiffres suivants :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Totaux.
Présents sous les armes .	216	6,121	6,337
Détachés.	9	368	377
Restés en arrière.	»	446	446
Prisonniers.	»	5	5
Aux hôpitaux	20	1,567	1,587
	245	8,507	8,752

On remarquera dans cet état la proportion énorme des malades.

Le 2 et le 3 septembre furent des jours de repos.

Le 4, la division Dessaix se met en marche à cinq heures du matin, à la suite de la division Compans.

Enfin le 5 septembre, à 25 lieues environ de Moscou, on trouva l'armée russe décidée à accepter la bataille; elle occupait une belle position, rendue plus forte encore par des lignes de redoutes garnies d'une nombreuse artillerie; l'une de ces redoutes gênant le mouvement du 1er corps, dont elle dominait la position, fut enlevée à la tombée de la nuit par la division Compans.

La journée du 6 se passa en préparatifs de la grande bataille qui allait se livrer. Les positions furent rectifiées; la division se forma sur deux lignes en arrière de la division Compans. Dans la soirée du 6, l'empereur réunit les maréchaux pour leur donner ses instructions, et les ordres furent portés à chaque division.

« Ce ne fut qu'au milieu de la nuit, dit le capitaine Girod, que le général Dessaix reçut ceux qui concernaient la sienne. Nous en prîmes lecture à la lueur du feu, autour duquel nous nous accroupîmes à moitié endormis; mais cette lecture (en raison des chances qu'elle devait nous faire envisager, d'après la connaissance que nous avions pu prendre des positions ennemies qu'il s'agissait d'aborder) était pour nous d'un trop puissant intérêt pour que nous n'y prêtassions pas attention.... L'ordre portait que notre division se mettrait en mouvement dès le point du jour, et suivrait en colonnes serrées et à peu de distance la marche de la division Compans, qu'elle devait soutenir dans son attaque contre celles des redoutes ennemies qui avaient été désignées comme devant être enlevées par elle. » Le général Girod raconte qu'il passa une partie de

cette soirée à jouer aux échecs avec le commandant François Dessaix, qu'il appelle le commandant *Fanfette*. Ce brave commandant, qui avait la passion de ce jeu, portait toujours avec lui un petit échiquier de carton qu'il pliait en huit morceaux et que lui-même avait fort ingénieusement confectionné. La partie fut interrompue au moment où il fallut monter à cheval, mais elle fut terminée à Berlin, trois ou quatre mois plus tard.

Le 7, avant le jour, la division était sous les armes; le ciel était gris, et aux grandes chaleurs avait succédé un froid vif.

A cinq heures du matin, la division Dessaix vint prendre position, ayant sa droite appuyée à un bois et sa gauche se prolongeant vers la redoute prise le 5. L'artillerie était en batterie en avant de la troupe. Dans cette position, les troupes entendirent la fameuse proclamation qui se terminait par ces mots : « Que la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée...; que l'on dise de vous : il était à cette bataille sous les murs de Moscou ! »

Peu après cette lecture, 2 bataillons du 85e furent portés derrière les 60 bouches à feu de la garde pour soutenir cette belle artillerie, placée sur un plateau dominant quelque peu les positions de l'ennemi.

La 5e division engagea la bataille en face des nombreuses redoutes de l'ennemi. La 4e, ayant l'ordre d'appuyer ce mouvement, l'exécuta rapidement en pénétrant à travers le bois et vint se placer en avant de la lisière extérieure. Pour suivre ce mouvement, la 4e, diminuée de 2 bataillons, dut descendre du plateau à travers d'épaisses broussailles et par une pente assez roide.

A peine la 4ᵉ division était-elle sortie du bois que l'on apprit (à six heures et demie du matin) que le général Compans venait d'être blessé dès le début de l'action. Le général Dessaix reçut alors de l'empereur l'ordre de prendre le commandement des deux divisions. Il se porta au galop, avec tout son état-major, à la tête de la 5ᵉ; il y arriva au moment où la première redoute venait d'être emportée par le 57ᵉ régiment. L'ennemi faisait de vigoureux efforts pour la reprendre, mais inutilement. Le général fit aussitôt avancer les autres régiments de la 5ᵉ, et envoya à la 4ᵉ l'ordre de se porter en avant, en appuyant un peu sur la droite. La première redoute fut définitivement conservée.

Ayant reconnu l'impossibilité de placer du canon dans la première redoute, Dessaix fit placer toute l'artillerie de la 5ᵉ à la droite : le feu de ces pièces obligea bientôt l'ennemi à abandonner la deuxième redoute qui fut aussitôt occupée.

Ces redoutes n'étaient que des *redans*, c'est-à-dire des ouvrages de campagne ayant la forme de chevrons, et qui n'étaient point fermés à leur gorge; de sorte que les secondes positions de l'ennemi en balayaient l'intérieur par un feu de mousqueterie et de mitraille des plus vifs, et qu'il était dès lors bien plus difficile de s'y loger et de s'y maintenir qu'il ne l'avait été de les emporter : aussi le général massa-t-il les troupes de la 5ᵉ derrière ces ouvrages et dans les plis que présentait le terrain pour les mettre le plus possible à l'abri du feu de l'ennemi, en attendant qu'on pût entreprendre de nouvelles attaques.

Le général Dessaix resta longtemps tout à fait à découvert à côté de la seconde redoute, examinant la

position et les mouvements des corps russes qu'il avait devant lui. « J'étais auprès de lui, écrit l'aide de camp Girod, considérant le même tableau, lorsqu'une balle vint briser, dans l'une des fontes de pistolets de sa selle, un flacon d'eau-de-vie dont il avait eu soin de se munir; ce lui fut un vrai chagrin, et il ne put s'empêcher de me dire avec humeur : « *C'est votre maudit « cheval blanc qui me vaut cela!* » Mon cheval, l'un de ceux que j'avais acquis du général Breissand, était en effet d'une éclatante blancheur; et il est vrai que les chevaux de cette robe sont assez ordinairement le point de mire des tirailleurs ennemis, attendu qu'ils se distinguent de loin beaucoup mieux que les chevaux de couleur sombre. »

D'après le récit du capitaine Girod, c'est au moment où le général quittait cette position au galop pour se porter plus en avant, que l'un de ses aides de camp, le capitaine du Bourget, aurait été tué. Toujours d'après M. Girod, du Bourget avait poussé son cheval dans le fossé du redan pour se mettre à l'abri; mais à peine était-il sorti du fossé pour suivre son général qu'il eut la tête emportée par un éclat d'obus (1). Nous avons tout lieu de croire, au contraire, que ce n'est pas à ce moment de la bataille, mais à la fin de la journée que le capitaine du Bourget fut tué.

(1) Le soir, en repassant au même endroit, le capitaine Girod reconnut le cadavre de son camarade, bien qu'il fût entièrement nu, ayant été dépouillé par les maraudeurs. D'après le capitaine Girod, M. Frédéric du Bourget n'avait pas l'intention de rester au service. Il avait de la fortune, et il voulait seulement acquérir le grade de chef d'escadron, c'est-à-dire d'officier supérieur avant de se retirer..... Mais il était écrit qu'il ne reverrait plus les bords du lac du Bourget!

Le général Dessaix dut, peu d'instants après, reprendre le commandement de sa division, l'empereur ayant envoyé l'un de ses aides de camp, le général Rapp, prendre celui de la 5ᵉ, qui, en raison des pertes qu'elle avait éprouvées à l'enlèvement des redoutes, fut laissée en seconde ligne, la division Dessaix passant en première.

Retourné à la tête de ses troupes, Dessaix les porta à une certaine distance en avant, sur la lisière d'un bois taillis qu'il fit fouiller et occuper par ses tirailleurs, tandis que par sa droite il se reliait avec l'armée polonaise. La 4ᵉ se trouvait ainsi disposée en colonnes par bataillon à 400 pas en avant et à droite des redoutes et de l'artillerie de la 5ᵉ. Sur la droite de la 4ᵉ s'étendait le bois occupé par ses tirailleurs. L'artillerie de la 4ᵉ, manquant d'espace pour se mettre en batterie, suivit la division à travers le taillis; le général laissa avec elle une réserve d'un bataillon. Les pièces de la 4ᵉ et celles de la 5ᵉ, en tout une soixantaine de bouches à feu, purent ainsi, à la faveur de ce mouvement, venir prendre position un peu en arrière de la 4ᵉ division et sur sa gauche.

Tout à coup arriva comme un ouragan une charge de 1,500 cuirassiers russes qui se précipita sur cette grande batterie. Cette charge, en passant près de la 4ᵉ division, rencontra la tête du brave 85ᵉ; elle ne put l'entamer, et en essuya un feu des plus vifs, ainsi qu'en passant sur le flanc du 108ᵉ. Mais la rapidité de la charge ne fut pas ralentie par cette fusillade meurtrière, pas plus que par les décharges à mitraille de notre batterie; la cavalerie russe culbuta la batterie en sabrant sur leurs pièces ceux des canonniers qui ne

purent, en se jetant entre les roues des canons et des caissons, se mettre à l'abri des coups des cuirassiers ennemis. Quelques escadrons français vinrent au secours de la batterie et continrent les cuirassiers russes. A ce moment, sur l'ordre de Dessaix, les généraux Le Guay au 108e et Friedrich au 85e firent battre la charge comme les cuirassiers russes allaient repasser sur le flanc de la colonne. Les soldats de Dessaix, dont les chefs ne purent contenir l'ardeur, sortirent des rangs en foule, la baïonnette en avant, pour couper la retraite à l'ennemi, et, se précipitant au milieu de cette cavalerie, en firent un affreux carnage, délivrèrent la batterie, et prirent même un obusier russe. « Nous avions estimé, dit le capitaine Girod, à environ 1,500 le nombre des cuirassiers russes qui avaient fourni cette terrible charge; mais de ces 1,500, à peine 200 regagnèrent leurs lignes : tout le reste, hommes et chevaux, demeura sur le terrain. Je n'ai même pas souvenir qu'on en fit aucun prisonnier. Ils n'étaient cuirassés que par devant, et leurs cuirasses ainsi que leurs casques étaient peints en noir. »

A peine les cuirassiers avaient-ils disparu qu'on aperçut à peu de distance une forte masse d'infanterie qui, à la faveur de leur charge, était parvenue jusqu'auprès de la deuxième redoute. Restée à découvert et isolée après leur retraite, elle avait fait halte; vivement attaquée par les têtes de colonne de la 4e division, on vit cette masse un instant comme tourbillonner sur elle-même et se retirer en désordre.

Alors le général Dessaix fit faire un roulement et le feu cessa. La division vint reprendre sur la lisière du

bois la position qu'elle occupait auparavant et pénétra environ deux cents pas dans le taillis.

Malgré cette précaution, la 4e souffrit beaucoup du feu de l'ennemi; car, en disparaissant, la masse d'infanterie russe avait démasqué deux batteries dont le feu croisé foudroya la 4e et la 5e division et leur fit éprouver de grandes pertes. Les volées de mitraille surtout éprouvèrent cruellement nos deux divisions. « La mêlée devient meurtrière, dit Thiers, et les victimes sont aussi nombreuses qu'illustres. Rapp, qui était venu se mettre à la tête de la division Compans, reçoit quatre blessures. Le général Dessaix quitte ses propres troupes pour le remplacer et se sent frappé à son tour (1). » C'est-à-dire que Rapp étant blessé, Dessaix venait de prendre, pour la seconde fois dans cette journée, le commandement des deux divisions, lorsqu'il eut le bras droit fracassé par un biscaïen. C'est sous ce feu épouvantable que son aide de camp du Bourget fut tué à ses côtés un instant auparavant. Son chef d'état-major, colonel Couture, reçut une contusion à la cuisse gauche et peu après une balle, et se retira du combat.

Le général avait le bras droit complétement brisé (2). Il fut ramené en arrière par les capitaines

(1) Quoique ayant repris le commandement des deux divisions, Dessaix était à la tête de la sienne lorsqu'il fut frappé. — Dix pages plus loin, en énumérant les généraux blessés, M. Thiers oublie de le citer; mais nous verrons que c'est le *Bulletin de la Grande-Armée* qui, en ce qui concerne Dessaix, a donné l'exemple de l'oubli.

(2) C'était sa quatorzième blessure d'après une note de son frère le docteur; la dixième selon nous qui n'avons pas compté les plus légères.



Girod et Marquiant (1); ils rencontrèrent plusieurs chirurgiens qui venaient au-devant des blessés, entre autres le premier chirurgien du roi de Naples, qui donna au général les premiers soins, et qui après avoir examiné la blessure l'engagea fortement à subir immédiatement l'amputation de l'avant-bras. Le chirurgien en chef Larrey, qui survint presque aussitôt, fut du même avis, et insista plus fortement encore pour obtenir du général qu'il se résignât à cette amputation. C'était du reste son système en campagne de couper les membres toutes les fois qu'il y avait fracture grave, et il appuyait ce système d'excellentes raisons. Ainsi il disait au général : « Sans doute on pourrait avec quelque chance de succès tenter de sauver votre bras, mais il faudrait pour cela, et pendant bien longtemps, des soins tout particuliers et des ressources sur lesquelles, en campagne, dans un pays comme celui-ci et à 1,000 lieues du vôtre, vous ne pouvez raisonnablement compter; des privations et des fatigues sans nombre vous attendent encore et vous courez la chance de funestes accidents, tandis que dans quinze jours vous pouvez être certain de voir votre plaie d'amputation parfaitement cicatrisée..... » Mais le général Dessaix demeura sourd à toutes ces exhortations et inébranlable dans sa résolution de conserver son bras; l'événement le justifia, comme on le verra plus loin, mais ce fut grâce à un concours de circonstances aussi heureuses que fortuites, et surtout improbables. Encore fut-il condamné à souffrir tout le reste de sa vie de sa blessure, d'où, au bout de dix ans, sortaient encore des esquilles.

(1) Aide de camp du général Breissand. Par une singulière inadvertance, le général Girod l'appelle : *lieutenant Magnan.*

Le général Friedrich avait pris le commandement de la 4ᵉ division après la blessure de Dessaix. Le maréchal Davout lui-même venait d'être renversé de cheval. « Il n'y a plus, dit Thiers, que des généraux de brigade pour commander les divisions. Au milieu de ce carnage, Ney et Murat, comme invulnérables, sont toujours debout, toujours au milieu du feu sans être atteints.... Friant, *le seul des anciens chefs du corps de Davout* qui n'eût pas encore été frappé (1), car Davout venait d'être mis hors de combat, Morand était gravement blessé, et Gudin venait de mourir à Valoutina, Friant tombe à son tour. »

Au moment où le général fut blessé, les progrès du corps de Ney allaient changer la face de cette lutte acharnée. Les positions de gauche ayant été enlevées, le duc d'Elchingen ordonna au général Friedrich de se porter en avant. La 4ᵉ division s'avança et prit position sur deux lignes à mille pas du bivouac du maréchal Ney. A ce moment la victoire de l'armée française était complète : toutes les redoutes étaient emportées, et la cavalerie du roi de Naples finit glorieusement cette journée terrible dont le succès aurait dû être complété par la garde impériale; mais Napoléon ne voulut pas exposer cette précieuse réserve.

La 4ᵉ division subit des pertes énormes à la bataille de la Moskowa, qu'on appelle aussi de Mojaïsk ou Borodino. Elle coûta à l'armée française 47 généraux et 37 colonels, tant tués que blessés; 10,000 officiers

(1) M. Thiers aurait dû dire : *le seul des chefs du corps de Davout*, puisque nous venons de voir quel avait été le sort des deux nouveaux divisionnaires de ce corps, Compans et Dessaix.

et soldats tués et 20,000 blessés; les Russes eurent environ 60,000 hommes hors de combat (1).

Nous n'avons pu retrouver l'état des pertes de la 4°, car l'*historique de la division* s'arrête précisément à cette journée. Le colonel Achard, du 108°, reçut plusieurs blessures en chargeant la cavalerie; le major Touchalaume, du même régiment, et le major Bailon, du 85°, furent blessés. Le capitaine Paulinier, commandant l'artillerie à cheval, eut la cuisse emportée par un boulet de canon, et succomba.

Le capitaine Girod raconte qu'en rejoignant la division après la blessure du général, il trouva le colonel Achard, du 108°, n'ayant plus avec lui qu'une poignée d'hommes et son aigle, et qui lui dit avec tristesse : « Voilà tout ce qu'il me reste de mon régiment! »

Dans la soirée, l'aide de camp rejoignit le bivouac de son général qu'il trouva au milieu de son monde, supportant patiemment les douleurs que lui causait sa blessure. Il dicta au jeune officier le rapport qu'il avait à adresser au maréchal Davout, et qu'il signa de la main gauche. « J'ai retrouvé, dit le capitaine Girod, dans mes vieux papiers le brouillon de ce rapport écrit de ma main. Il y est fait mention de la belle conduite des différents corps de la division et particulièrement des 85° et 108° régiments, ainsi que de leurs colonels, Piat et Achard, ce dernier ayant été blessé de nouveau

(1) Ce sont les évaluations de M. Thiers. — Suivant le général de Ségur, la perte des Français fut de 40,000 hommes et celle des Russes de 56,000. — Dans les *Victoires et Conquêtes*, celle des Français n'est portée qu'à 20,000 hommes et celle des Russes à 30,000 tués et blessés, 35 généraux hors de combat et 5,000 prisonniers. — M. Thiers nous a paru le plus exact et le mieux informé.

à la tête du 108e, alors qu'il n'était pas encore guéri de la blessure qu'il avait reçue le 23 juillet à Mohilew. Un tribut d'éloges et de regrets était aussi payé à la mémoire du capitaine du Bourget. »

A présent que nous connaissons l'impartialité du maréchal Davout, il est presque inutile d'ajouter que son rapport ne fit aucune mention du général Dessaix, qui n'est même pas nommé dans le 18e bulletin de la Grande-Armée. Ce bulletin ne fait d'ailleurs pas plus d'honneur à l'état-major impérial qu'au maréchal Davout; car il est fait avec si peu de soin et d'exactitude, que la 4e division, par exemple, y est indiquée comme étant commandée par le général Compans (1).

Le lendemain, 8 septembre, l'ennemi avait disparu: la division vint à Mojaïsk, où le général s'installa. Un chirurgien-major, excellent homme et docteur habile, dont nous n'avons pu retrouver le nom, vint loger avec lui et ne le quitta plus jusqu'à son retour en France.

La ville de Mojaïsk était encombrée de blessés; elle n'offrait pour toute ressource que des raves qu'on allait arracher dans les vastes champs des environs, où ce légume était cultivé en grand. « Nous n'y manquâmes cependant, dit M. Girod, ni de pain ni de viande, grâce aux approvisionnements de vivres qui suivaient l'armée et qui consistaient, en outre du pain et du biscuit transportés dans les fourgons, en nombreux troupeaux de gros bétail. »

(1) « La division Compans, 4e du 1er corps, longea les bois, tournant la tête de la position de l'ennemi, etc. »



CHAPITRE XIX

CAMPAGNE DE RUSSIE. — MOSCOU

(Septembre à décembre 1812)

Séjour à Mojaïsk ; anecdotes sur Junot et Davout. — Moscou. — Entrevue avec le maréchal Davout. — Séjour à Moscou. — Dessaix est nommé gouverneur de Berlin. — Départ de Moscou ; le champ de bataille de la Moskowa. — Retraite de la Grande-Armée. — Retour par Smolensk, Borisoff, Minsk, Wilna, et second passage du Niémen, de la Vistule et de l'Oder. — Arrivée à Berlin. — Désastres de la retraite de Russie.

L'armée continua sa marche sur Moscou ; elle entra dans cette grande ville après quelques affaires de peu d'importance entre notre avant-garde et l'arrière-garde ennemie.

Dessaix était resté à Mojaïsk avec de nombreuses ambulances et le corps westphalien, commandé par Junot ; mais bientôt les blessés de Mojaïsk se demandèrent si la protection d'un tel chef suffisait à leur sûreté. Le général pensa à rejoindre le gros de l'armée dès que sa blessure permit de le transporter. Cependant il envoya un de ses aides de camp au quartier général du duc d'Abrantès pour prendre des informations. Ce fut le capitaine Girod qui alla voir Junot. « Je le trouvai, dit-il, assis à côté d'une table couverte de flacons de diverses formes et grandeurs, les uns pleins, les autres

à moitié vides; il me fit asseoir, et après m'avoir laissé dire ce que je venais lui demander, il articula ou plutôt balbutia quelques mots qui achevèrent de me montrer en lui un homme à moitié ivre, à peu près abruti, et duquel il n'y avait rien à tirer. »

L'état d'hébétude dans lequel l'ivrognerie mettait trop souvent le maréchal Junot avait fait manquer deux fois depuis le commencement de la campagne les savantes combinaisons de Napoléon, qui avait eu l'incroyable faiblesse de lui pardonner et de le laisser à la tête d'un corps d'armée. Le premier Empire a fini, comme le second, par les généraux de cour et les commandements de faveur. Les fautes du roi Jérôme pendant cette même campagne sont un autre exemple du favoritisme qui avait corrompu les hauts grades de l'armée.

« Après avoir rendu compte au général Dessaix du peu de résultat de ma démarche, continue M. Girod, je lui demandai la permission d'aller à Moscou même chercher les informations et conseils dont il avait besoin; il y consentit, et je me mis immédiatement en route accompagné seulement de mon domestique. »

C'est pendant le séjour forcé du général à Mojaïsk que son frère l'aide de camp écrivit la lettre suivante au général Breissand à Hambourg.

« 16 septembre 1812, à Mojaïsk,
à la distance de 16 lieues de Moscou.

« Je profite de l'occasion d'un courrier, mon cher général, pour vous faire part d'un triste événement survenu à mon frère le général. Nous avons eu grande bataille le 7 du courant, et il a eu le malheur d'être

blessé au bras droit : un biscaïen lui a fracturé les deux os de l'avant-bras... il conservera cependant sa main, mais la guérison en sera peut-être un peu longue. Si la paix se fait bientôt, il se propose, aussitôt qu'il pourra supporter le voyage, de se mettre en route pour Thonon.

« M. Marquiant n'a pas encore pu partir pour aller vous rejoindre, parce que, n'ayant pas d'occasion, il aurait fait seul un voyage désagréable et périlleux, et en outre on nous avait assuré que votre corps de réserve devait venir à cette armée, et que sous peu de jours vous alliez arriver..... Nous sommes restés cinquante jours sans recevoir de lettres et sans aucun moyen d'en faire passer.

« Le papa vous embrasse de tout son cœur ainsi que moi; nous vous donnerons des nouvelles le plus souvent qu'il sera possible. Notre armée est près de Moscou; il paraît qu'il y a des pourparlers et des arrangements; sitôt qu'on en aura la nouvelle, mon frère se disposera à partir. »

L'armée française était, en effet, entrée dans Moscou le 14 septembre, et avait assisté à l'incendie de cette ville immense.

Un curieux incident, s'il faut en croire M. Girod, signala le voyage du jeune aide de camp à Moscou.

En compagnie du colonel baron Couture, chef d'état-major de la 4e division, le capitaine Girod se rendit en visite chez le maréchal Davout. Le prince d'Eckmuhl fit une réception foudroyante au colonel Couture, accusant cet officier de s'être retiré de la bataille avec une simple contusion. Après avoir brutalement congédié le colonel et au moment où le capi-

taine Girod allait aussi se retirer, le maréchal le retint et le questionna sur les mouvements de la division à la dernière bataille.

Le jeune capitaine répondit par le récit détaillé de tous les mouvements de la division Dessaix durant cette terrible journée du 7 septembre, sans oublier ceux de la 5e division que le général avait commandée après la blessure du général Compans, et dont il avait repris le commandement après la mise hors de combat du général Rapp.

« Le maréchal écoutait assez paisiblement mon récit, lorsque je vins à citer le 57e régiment de ligne comme manœuvrant sur la gauche de notre division à certain moment de la journée :

« — Ce régiment n'était pas là! s'écria-t-il en se levant.

« — Il se peut que je me sois trompé, repris-je; mais je crois être certain que ce régiment appuyait en ce moment-là sa droite à notre gauche.

« Là-dessus le maréchal, affectant de ne plus avoir confiance dans mon récit, fit encore quelques pas de long en large dans son cabinet, puis se tournant vers moi, il me dit :

« — Allez, Monsieur, vous êtes le faiseur du général Dessaix.

« — Vous me faites beaucoup d'honneur, Monseigneur, répondis-je, en me levant pour me retirer.

« Mais, avant de sortir, je m'enhardis à lui dire qu'une chose avait été très-pénible au général Dessaix, à savoir que, de tous les généraux du corps d'armée blessés à la dernière bataille, lui seul n'avait pas eu la visite du maréchal; il parut touché de ce reproche, et

radoucissant le ton de sa voix, il me dit en me congédiant :

« — Dites au général Dessaix qu'il vienne à Moscou, et quand il sera arrivé, vous viendrez m'en prévenir. »

De retour à Mojaïsk, l'aide de camp s'empressa de rendre compte de sa mission au général Dessaix, qui se décida immédiatement à suivre le conseil qu'on lui donnait de gagner Moscou. Il en prit la route deux jours après, en profitant du passage d'un détachement d'infanterie qui lui servit d'escorte. Le trajet s'acheva en trois jours sans accident.

Arrivé à Moscou le 24 septembre (l'incendie qui dévorait la ville était éteint depuis le 21), le général parvint à se loger dans un bel hôtel du quartier allemand, quartier entièrement épargné par l'incendie; c'était la demeure d'un sénateur russe. « Le riche mobilier qui décorait ce palais avait échappé au pillage; quelques domestiques laissés à sa garde se trouvèrent là pour nous recevoir, et nous fûmes bientôt magnifiquement installés. Comme tous les beaux hôtels de Moscou, celui-là offrait un grand luxe d'appartements de réception : salons ornés de tentures de soie, salle de bal en dôme avec galeries et tribunes supérieures revêtues en stuc et surchargées de dorures, riche bibliothèque, composée en grande partie de livres français, cabinet de physique, etc. (1). »

Le jour même de son arrivée à Moscou, le général envoya son aide de camp chez le maréchal Davout qui le reçut assez poliment, et l'invita à venir le lendemain

(1) Girod, *Souvenirs militaires*.

le joindre au Kremlin, à l'issue du lever de l'empereur, afin de le conduire chez le général.

« Je fus, dit le capitaine Girod, très-exact, comme on pense, au rendez-vous. J'attendis dans le salon de service que le maréchal sortît du cabinet de l'empereur, et m'avançai dès que je le vis paraître. Il me fit signe de le suivre; nous trouvâmes au pied du grand escalier son *wurst* qui l'attendait. Il m'y fit monter à côté de lui, et par son ordre je fis prendre au cocher le chemin de notre hôtel. Introduit auprès du général Dessaix, il passa quelques minutes seul avec lui. En sortant, ayant aperçu un beau télescope placé sur une console du grand salon qu'il avait à traverser, il s'arrêta un instant devant cet instrument; puis, se tournant vers moi, il me dit : « Faites porter cela chez moi; » et le télescope ne tarda pas à le suivre.... mais je doute fort qu'il soit jamais venu à Paris orner le cabinet de l'hôtel de la rue Saint-Dominique! Tout le butin qu'on put emporter de Moscou devait, comme on sait, devenir bientôt, dans la désastreuse retraite, le butin des Cosaques eux-mêmes.

« Aussitôt après le départ du maréchal, je m'empressai de remonter auprès du général afin de savoir de lui quelles explications avaient eu lieu entre eux... Mais d'explications il n'y en avait point eu!... Le maréchal avait demandé au général des nouvelles de sa santé, de sa blessure, avait parlé de la pluie et du beau temps, puis s'était retiré sans qu'aucune parole de part ni d'autre eût fait la moindre allusion aux griefs passés. »

Touché de la démarche de son chef, le bon général n'avait pas voulu réveiller leurs vieilles querelles.

Les ressources étaient encore abondantes à Moscou. L'ennemi avait brûlé des églises, des palais, des hôtels, des bazars pleins de marchandises; mais il avait laissé exister ou l'on était parvenu à sauver des magasins considérables de farines, d'eau-de-vie et de denrées coloniales. Le Kremlin et l'arsenal renfermé dans son enceinte avaient été préservés, et l'on y avait trouvé de vastes approvisionnements d'armes et de munitions. En un mot, Moscou et ses environs avaient offert à l'armée française les moyens de pourvoir pour quelques semaines à ses besoins les plus pressants, et de se dédommager quelque peu des fatigues et des privations qu'elle avait endurées jusque-là.

Une chose cependant était rare à Moscou: c'était le pain blanc. L'aide de camp Girod raconte qu'il fit, dans l'intention d'en procurer à son général, une vaine tentative auprès du général Mathieu Dumas, alors intendant général de l'armée, qui avait été collègue du général Dessaix et de M. Jean-Louis Girod aux Assemblées législatives; mais l'intendant général refusa tout net. « Peut-être en manquait-il pour lui-même, remarque le capitaine Girod; mais cela ne me semble pas très-probable, je dois l'avouer. »

La gravité de sa blessure ne lui permettant pas de songer de longtemps à reprendre le commandement de sa division, Dessaix fut dès lors exclusivement occupé des soins qu'exigeait son bras fracturé. Le délabrement général de sa santé lui faisait d'ailleurs une nécessité d'un repos absolu. Aussi fut-il très-étonné lorsqu'il reçut de l'empereur l'offre du gouvernement de Berlin. Il refusa d'abord, se fondant sur son état de santé; mais il accepta, « d'après ce que le major général de l'armée

(Berthier) lui fit dire que l'empereur tenait beaucoup à ce qu'il allât occuper ce poste important et de confiance (1). »

Le général Girod raconte cette nomination avec la mise en scène suivante :

« Dans les premiers jours d'octobre, le général de Narbonne, aide de camp de l'empereur, vint un matin demander à parler au général Dessaix ; on l'introduisit auprès de lui, et après qu'il l'eut quitté, le général me dit :

« — Savez-vous ce que le général de Narbonne venait me proposer de la part de l'empereur ?

« — Non !

« — Le gouvernement de Berlin ; mais j'ai refusé, ma blessure ne me permettant pas de remplir de telles fonctions.

« — Comment, mon général, vous avez refusé ! mais c'était tout ce qui pouvait vous arriver de plus heureux ; vous seriez là admirablement pour vous reposer, vous soigner et vous guérir !

— « Croyez-vous ?

« Puis après quelques moments encore d'hésitation, il me dit :

(1) « *A Monsieur le Maréchal prince d'Eckmühl, commandant en chef le 1er corps.*

« Moscou, 9 octobre 1812.

« Je vous envoie, Monsieur le Maréchal, la lettre par laquelle j'annonce au général Dessaix que l'empereur, par décision du 8 de ce mois, l'a désigné pour remplacer le général Durutte dans le commandement de Berlin. Je vous prie de la faire remettre à cet officier général.

« Le prince de Neuchatel, major général,

« Alexandre. »

« — Eh bien, allez, tâchez de rejoindre le général de Narbonne, et dites-lui que j'accepte....

« Je courus, en effet, à toutes jambes sur les pas de ce général, et j'eus le bonheur de le rejoindre au moment où il allait rentrer chez l'empereur; il me parut charmé de n'avoir pas un refus à lui annoncer, et, dès le soir même, le général Dessaix reçut sa nomination. »

Cependant les illusions des vainqueurs de Moscou commençaient à se dissiper. On apprit enfin que les négociations, qui depuis quelque temps traînaient en longueur, étaient décidément rompues, et que tout espoir de paix prochaine était déçu. En même temps, un changement subit se manifesta dans la température: le ciel était devenu très-sombre, et la neige et le froid s'annonçaient comme devant brusquement succéder au soleil radieux de l'automne.

La campagne de Russie est finie pour Dessaix, elle ne l'est pas pour ses malheureux compagnons d'armes : une lamentable retraite va terminer cette immense entreprise, une des plus funestes que l'ambition et le despotisme aient fait peser sur l'espèce humaine!

Dès les premiers jours d'octobre, on organisait à Moscou un convoi de blessés principalement composé d'officiers généraux et supérieurs auxquels on devait donner une escorte de 600 hommes, et qu'on devait diriger par Smolensk sur Wilna. Aucune meilleure occasion ne pouvait s'offrir au général pour se rendre à sa nouvelle destination; aussi s'empressa-t-il d'en profiter, et le 10 octobre il quitta Moscou avec ce convoi. Sa blessure exigeant d'extrêmes ménagements, il fut placé avec son chirurgien dans un bon coupé.

Son frère le commandant et le cousin Naz prirent place dans la calèche du général (1), enfin les aides de camp Girod et Marquiant prirent le cabriolet à deux roues que l'infortuné capitaine du Bourget avait amené de Paris. Un fourgon, chargé des valises et de toutes les provisions de bouche qu'on avait pu se procurer, suivait avec les chevaux et les domestiques.

Sur la route entièrement dévastée, qu'ils allaient parcourir, les voyageurs ne pouvaient compter que sur les ressources qu'ils emportaient avec eux. Ils laissaient, du reste, l'armée dans une bonne situation, nombreuse encore malgré ses pertes, suffisamment pourvue de tout ce qui lui était nécessaire, tout à la fois reposée de ses fatigues passées et prête à en affronter de nouvelles.... Qui aurait pu, alors, prévoir le sort qui l'attendait à quelques jours de là !

Le convoi de blessés, au nombre desquels se trouvait un autre divisionnaire du 1er corps, le général Friant, mit avec son escorte trois jours pour gagner Mojaïsk.

Le quatrième jour, il traversa le champ de bataille du 7 septembre, couvert de débris d'armes, de caissons, et de cadavres de chevaux qui n'avaient pu être enterrés. On y voyait encore quelques blessés russes qui s'étaient traînés jusque sur le bord de la route, et vivaient de ce que les passants leur donnaient.

En passant devant l'abbaye de Kolotskoy, vaste bâtiment dont on avait fait un hôpital, le général envoya

(1) M. Girod désigne aussi le docteur Dessaix comme ayant suivi son frère le général dans son voyage à Berlin ; mais c'est là une erreur manifeste, car le docteur suivit les destinées de la division et fut fait prisonnier par les Russes.



ses aides de camp visiter le capitaine Paulinier (1), qui avait commandé l'artillerie à cheval de la division Dessaix et qui avait eu la jambe emportée. Ce brave officier, aussi aimé qu'estimé, avait subi l'amputation avec courage, mais les suites en avaient été funestes et ses anciens camarades le trouvèrent expirant. L'encombrement dans cet hôpital était d'ailleurs effrayant, et il est certain qu'un grand nombre de blessés périrent faute de secours, soit par défaut d'approvisionnements, soit à raison de l'insuffisance du personnel sanitaire.

Pendant que le général suivait la route de Smolensk, l'empereur quittait Moscou (19 octobre); le maréchal Mortier, chargé de l'ordre barbare de faire sauter le Kremlin, l'exécuta le 23. Alors commença la retraite. L'armée se dirigea vers le sud, sur Kalouga; elle rencontra l'armée de Kutusoff à Malojaroslawetz, où l'armée italienne se sacrifia héroïquement. Il est déplorable qu'après avoir commis la faute énorme de se laisser leurrer à Moscou durant trente-cinq jours par de fausses espérances de paix, Napoléon en ait commis une seconde en ne mettant pas plus de persistance à s'emparer de la position de Malojaroslawetz et à marcher vers le sud par la route de Kalouga; il se décida, au contraire, à se rejeter sur la route de Mojaïsk; et cette détermination acheva la perte de l'armée.

Dès lors commencèrent les désastres. Le 1er corps fut d'abord chargé de protéger la retraite. Ses cinq divisions comptaient encore 28,000 hommes en sortant de Moscou; elles en conservaient tout au plus 20,000 après

(1) Le général Girod l'appelle *Poligny*, comme il appelle *lieutenant Magnan* le capitaine Marquiant. Les erreurs de ce genre sont nombreuses dans ses *Souvenirs militaires*.

onze jours de marche, et se trouvèrent réduites à 15,000 dans la première quinzaine de novembre.

Quant à l'empereur, il fuyait avec sa garde, sans s'inquiéter des souffrances de l'armée, sans songer un instant à faire face de sa personne à l'ennemi, fermant les yeux devant le désastre et laissant le commandement de l'arrière-garde à ses lieutenants!

Dessaix et le convoi de blessés arrivèrent à Smolensk le 26 octobre. « Nous bivouaquions toutes les nuits, raconte le capitaine Girod, car nous ne trouvions nulle part à nous loger dans ce pays dévasté. Les villes et les villages que nous traversions avaient tous été incendiés; des cadavres d'hommes et de chevaux et des débris d'équipages jonchaient la route et n'offraient à nos yeux, quelque habitués qu'ils dussent y être depuis longtemps, qu'un bien triste spectacle. Nous vivions toujours sur nos provisions de Moscou, et faisions surtout une effrayante consommation de café; mais la grande difficulté, c'était de nous procurer du fourrage pour nos chevaux: chaque soir, pour en trouver, nos domestiques étaient obligés d'aller au loin dans l'intérieur des terres, ce qui n'était pas sans grand danger; car plusieurs fois des partis de Cosaques nous furent signalés, et même se montrèrent sur les flancs de notre petite colonne.

« Nous ne couchâmes qu'une nuit à Smolensk, qu'occupait alors le corps du duc de Bellune (Victor). Nous avions hâte de repasser la Bérésina et de gagner Minsk et Wilna avant l'approche, regardée comme prochaine, du corps que l'amiral Tchitchakoff ramenait des frontières de la Turquie, après la paix conclue entre le czar et le sultan.

« Ce corps marchait, en effet, pour s'établir sur cette rivière de la Bérésina et y couper la retraite de l'armée française; ses coureurs en rendaient déjà les communications difficiles. Nous atteignîmes cependant Borisoff sans accident et y passâmes la rivière qui n'était pas encore prise, le gros froid ne s'étant déclaré que deux ou trois jours plus tard; mais ce fut entre Borisoff et Minsk que nous courûmes très-grand danger de tomber dans les manœuvres de l'amiral. Avertis et guidés par des Lithuaniens, nos amis, nous quittâmes la grande route et nous nous jetâmes dans les bois, où des chemins de traverse nous ramenèrent en sûreté à Minsk le 6 novembre; de là nous gagnâmes sans peine Wilna, où nous passâmes deux jours. Il y avait là une garnison nombreuse et d'immenses approvisionnements en tous genres, dont l'armée à son passage devait avoir si grand besoin, et dont, hélas! l'ennemi seul profita.

« Ce fut à Wilna que les grands froids nous prirent : le thermomètre, durant notre séjour dans cette ville, descendit jusqu'à 24 degrés Réaumur (30° centigrades) au-dessous de zéro.

« Nos propres chevaux nous conduisirent encore jusqu'à une journée au delà de Wilna; mais le général Dessaix, trouvant désormais des relais organisés sur toute la route jusqu'à Berlin, se décida à laisser en arrière ses équipages, et, ne gardant que son chirurgien et moi avec son valet de chambre, il fit atteler des chevaux de poste à son coupé et nous continuâmes ainsi notre route, ne courant que le jour et reposant la nuit dans d'assez bons gîtes, lesquels devenaient naturellement meilleurs au fur et à mesure que nous nous éloi-

gnions du théâtre de la guerre, c'est-à-dire des frontières de la Russie. »

Dessaix passa le Niémen à Kowno et la Vistule à Marienbourg, après avoir couché une nuit seulement à Kœnigsberg. La Vistule, très-large à Marienbourg et sur laquelle n'existait pas de pont, n'était pas entièrement gelée; mais elle charriait d'énormes glaçons qui rendirent assez périlleux le passage en bac. Aucun incident ne signala le trajet de la Vistule à l'Oder et de ce dernier fleuve à Berlin.

Parti de Moscou le 10 octobre, le général arriva dans la capitale de la Prusse le 3 décembre.

Pendant ce temps, son ancienne division avait subi le sort de la Grande-Armée: deux mois après la bataille de la Moskowa, la 4e division du 1er corps ne comptait plus que 1,500 hommes! Cette brave troupe se distingua pourtant encore à Wiasma. A Krasnoë, où le 33e léger fit si bonne contenance (1), les cinq divisions du 1er corps étaient réduites à trois, commandées par les généraux Morand, Gérard, Friedrich. Ces trois divisions, débris de l'armée de Davout, ne comptaient pas en tout 5,000 hommes! Dès les premiers jours de décembre, le froid excessif qui suivit le passage de la Bérésina avait réduit la division Friedrich à quelques centaines de malheureux affamés et hors d'état de combattre.

(1) « Le 33e léger, régiment hollandais,... se forma en carré, résista opiniâtrément aux charges furieuses de la cavalerie russe, mais finit par être enfoncé et sabré en partie. » (*Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire.*)

CHAPITRE XX

BERLIN. — 1813

(Décembre 1812 à décembre 1813)

Le 11e corps. — Installation à Berlin du nouveau gouverneur. — Situation politique et militaire; conduite de Dessaix. — Il demande et obtient l'autorisation de se retirer dès qu'il pourra être remplacé. — Émeutes à Berlin; échauffourée du 20 février. — Le général Giflenga remplace le général Dessaix. — Départ de Berlin; voyage par Postdam, Wittemberg, Leipsig, Wurztbourg, le Wurtemberg, la Suisse et le lac Léman. — Témoignages d'estime. — Séjour à Thonon. — L'invasion; émeute à Thonon. — La situation à Genève à la fin de 1813. — Résumé.

Arrivé à Berlin, comme nous l'avons dit, le 3 décembre 1813, Dessaix trouva dans cette ville le maréchal Augereau, qui était chargé d'organiser le 11e corps de la Grande-Armée. Le général Breissand commandait une brigade de la division Heudelet, qui devait faire partie de ce corps; mais enfermé bientôt dans la place de Dantzig, où il soutint, sous les ordres du général Rapp, un siége héroïque de près d'une année, Breissand fut tué par un biscaïen le 2 décembre 1813.

Le général Dessaix fut, à son arrivée, très-grandement installé à l'hôtel du gouverneur, situé sur la Wilhelm-platz, dans le beau quartier de Friedrichstadt

et dans le voisinage de l'hôtel occupé par le maréchal Augereau. Le duc de Castiglione avait à Berlin son quartier général, mais pas de troupes. Son corps d'armée n'existait guère que sur le papier. En effet, à part quelques faibles garnisons disséminées dans les places de l'Elbe et de l'Oder, et quelques détachements en marche pour rejoindre l'armée, le maréchal n'avait, pour contenir la nombreuse et inquiète population de Berlin, que deux bataillons d'infanterie et quelques cavaliers, artilleurs et gendarmes. Il n'en avait pas moins autour de lui un nombreux état-major, et sa table, défrayée par la ville, était de trente à quarante couverts. Naturellement le général Dessaix et ses officiers y eurent chacun le leur dès le jour de leur arrivée et durant tout leur séjour; mais le général, que les soins exigés par sa blessure retenaient le plus souvent chez lui, ne vint que rarement chez le maréchal. La ville devait pourvoir aussi aux principales dépenses de l'hôtel du gouverneur, mais cela se réduisait à peu de chose, le nouveau gouverneur ayant tout de suite supprimé toute espèce de réceptions et de représentation. Seulement le capitaine Girod raconte qu'une belle berline fort bien attelée était constamment à sa disposition, et que le général s'en servit, dans les premiers jours, pour faire à différents personnages les visites d'usage. Parmi ces personnages, M. Girod cite le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric; les ministres du roi, les ambassadeurs, et notamment M. de Saint-Marsan, alors ambassadeur de France; M. de Thiollaz, ambassadeur de Saxe (frère de l'abbé de Thiollaz); la princesse de Hatzfeld, etc.

La visite au prince Henri, racontée par M. Girod, mérite d'être citée :

« Le prince Henri nous reçut debout, en grande tenue, bottes à l'écuyère, culotte blanche, ceinture serrée à la taille, habit boutonné et agraffé jusqu'au menton, coiffure et longue queue à la prussienne, enfin dans le costume du grand Frédéric, tel qu'il est partout représenté dans ses portraits. La ressemblance des deux frères, quant à la taille, à la tournure et aux traits du visage, était d'ailleurs complète, et nous crûmes, quand il entra dans le salon où l'on nous avait introduits, voir apparaître le grand Frédéric en personne. Il fut très-aimable et se plut à entretenir longuement le général des événements de cette campagne dont, comme nous, il ne prévoyait pas la déplorable issue. »

On ne savait encore rien, en effet, des épouvantables désastres de la retraite.

Le roi de Prusse, alors notre allié plus ou moins sincère, avait été obligé de fournir à notre armée un corps auxiliaire sous les ordres du général York. Le roi était à cette époque à Charlottenbourg, où il reçut plusieurs fois à sa table le général Dessaix. Ce dernier était d'ailleurs, ainsi qu'Augereau, en rapports fréquents avec les ministres prussiens, et surtout avec le prince de Hardenberg.

On apprit assez rapidement à Berlin les désastres de la retraite de Moscou; on ne pouvait croire à une telle catastrophe, et Dessaix partageait l'incrédulité générale; en effet, il avait, peu de temps auparavant, laissé l'armée dans un état si imposant! Mais ces nouvelles ne furent que trop confirmées par des informations venues de toutes parts, et enfin par le fameux 29[e] *bulletin de la Grande-Armée.*

La correspondance, assez rare d'ailleurs, du général

pendant son séjour à Berlin, porte la trace des tristes préoccupations qui l'assiégeaient. Échappé au désastre, il ne sait que répondre à tous ceux qui ont un parent ou un ami à l'armée; il sait seulement que son jeune frère le médecin est prisonnier des Russes, et que le sous-intendant aux revues, Albitte, a misérablement péri dans les premiers jours de décembre.

L'empereur, abandonnant ses braves soldats à leur triste sort, avait laissé le commandement au roi Murat, bientôt remplacé par le prince Eugène; il s'était hâté de regagner la France et Paris, en évitant de passer à Berlin, et le général apprit son retour dans la capitale en même temps que son départ de l'armée.

La situation était devenue fort délicate à Berlin. La catastrophe finale de la guerre de Russie avait singulièrement ébranlé l'alliance franco-prussienne, et la nouvelle de la défection du corps prussien d'York (30 décembre 1812) porta au comble la fermentation qui, dès les premières nouvelles de nos échecs, avait commencé à se manifester au sein des populations entre la Vistule et l'Elbe, et notamment dans Berlin. Le roi de Prusse désavoua d'abord la conduite du général York; mais son gouvernement suivit l'impulsion de l'opinion publique, qui, dans toute l'Allemagne, se soulevait violemment (et très-légitimement d'ailleurs) contre la domination française. Cédant enfin au sentiment national, le gouvernement prussien consomma sa défection le 6 février 1813; le roi se retira en Silésie, laissant le soin de l'administration à un Conseil de Régence présidé par le comte de Goltz. En même temps, l'Autriche faisait une déclaration de neutralité armée.

Pendant son séjour de trois mois à Berlin, Dessaix

montra dans ces circonstances, où un gouverneur pouvait aisément acquérir de grandes richesses, la même générosité et le même désintéressement dont il avait fait preuve toute sa vie.

Dans les premiers jours de février 1813, les tristes débris de la Grande-Armée qui avaient repassé le Niémen et la Vistule, traqués par les Russes et leurs nouveaux alliés, cherchèrent un moment à s'établir sur l'Oder, puis sur la Sprée. Désespéré de ne pouvoir combattre avec ses anciens compagnons d'armes, convaincu que sa mission de gouverneur était terminée, le général demanda l'autorisation de se retirer. Il la reçut enfin, et le 20 février il annonça à M. de Saint-Marsan, ambassadeur de France en Prusse, qu'autorisé par l'empereur à rentrer dans ses foyers pour y rétablir sa santé, il se disposait à quitter Berlin.

Il prévint en même temps de son départ le comte de Goltz, président du Conseil suprême de Régence, et il en reçut, le 24 février, une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs pour son caractère et pour la conduite qu'il avait tenue à Berlin (1).

Dans ces moments critiques, des rassemblements, qui prenaient le caractère d'émeutes plus ou moins sérieuses, venaient fréquemment troubler les quartiers les plus populeux de la ville; dès le 19 février, ces rassemblements avaient pris une certaine gravité : le capitaine Girod et un autre officier attaché à la personne du général faillirent être victimes de la fureur des patriotes prussiens.

Le lendemain matin, le ministre de la police vint

(1) *Voyez* la note 18 à la fin du volume.

annoncer au général Dessaix que les auteurs de cette émeute seraient recherchés et punis; mais le 20 la situation devint très-grave.

Le maréchal Augereau, ayant appris que des partis ennemis, devançant les restes de l'armée que ramenait le prince Eugène, s'étaient montrés jusque sur l'Oder, crut devoir envoyer en reconnaissance dans cette direction l'un des deux bataillons qui formaient la garnison de Berlin, l'autre restant seul avec quelques faibles détachements de différentes armes pour contenir cette capitale.

Le général Czernitcheff avait, en effet, dirigé sur Berlin quelques troupes légères pour essayer de soulever la population. Ces troupes, laissant le bataillon envoyé en reconnaissance s'avancer sur la grande route jusqu'à Francfort-sur-l'Oder sans rencontrer personne, s'étaient glissées sur ses flancs, par des chemins de traverse, jusqu'aux portes mêmes de Berlin, où elles vinrent, le matin du 20 février, causer à nos postes une vive alerte.

Prévenu par un sous-officier que les Cosaques étaient aux portes de la ville et qu'ils y avaient même pénétré en s'emparant de quelques petits postes, le général s'habilla en toute hâte et se rendit avec son aide de camp Girod chez le maréchal, qu'il trouva déjà à cheval et se disposant à quitter son hôtel, escorté seulement d'une compagnie de grenadiers et de quelques cavaliers. Le général lui ayant demandé ce qu'il devait faire : — « Que veux-tu que je te dise, lui répondit Augereau, fais comme moi; je vais me promener par les rues, et voir ce qui s'y passe! »

Malheureusement le général et son aide de camp

étaient à pied; car, sur l'avis que le général Gifflenga, aide de camp du prince Eugène, allait venir le remplacer, le général Dessaix avait, depuis quelques jours, vendu ses chevaux (qui lui avaient été amenés peu de temps auparavant par le commandant Dessaix) avec le reste de ses équipages.

Le général, ne pouvant se résoudre à se mettre ainsi à pied à la suite du maréchal, prit le parti de rentrer à son hôtel et d'y attendre les événements.

« Nous revînmes donc, raconte le capitaine Girod, sur la Wilhelm-platz; mais, au moment où nous arrivions au haut du perron de l'hôtel, nous vîmes en face de nous, et de l'autre côté de cette petite place, une grande foule de populace s'avancer par la Mohren-Strass en poussant des clameurs et ayant en tête quelques Cosaques qui agitaient leurs lances. Un petit poste de quatre hommes et un caporal, que nous avions à l'entrée de la place, fut surpris et enlevé sous nos yeux par cette troupe. La prudence nous aurait conseillé de rentrer immédiatement en fermant et barricadant nos portes de notre mieux; mais non, nous restâmes en évidence sur notre perron, debout et la tête haute: le général avec son bras en écharpe et sa belle tête ornée de cheveux blancs et coiffée du grand chapeau bordé; moi à côté de lui, les bras croisés, comme les sénateurs romains attendant les Gaulois sur leurs chaises curules. La foule traversa la place, et, chose inexplicable, défila devant nous sans nous rien dire et comme faisant semblant de ne pas nous voir.

« Quand elle se fut éloignée, nous rentrâmes tranquillement, mais, prévoyant que nous pourrions recevoir d'autres visites moins pacifiques, je m'empressai d'aviser

aux mesures à prendre pour nous défendre au besoin le plus vigoureusement qu'il nous serait possible.

« Nous avions à l'hôtel un poste de huit hommes commandés par un sergent et un caporal; nous et nos domestiques nous pouvions, avec ce poste, former un effectif d'environ une quinzaine d'hommes passablement armés. Les fenêtres du rez-de-chaussée avaient des barreaux en fer, je les fis ouvrir et disposai une partie de notre monde derrière les barreaux; le reste fut posté dans le jardin, pour garder nos derrières; la grande porte d'entrée fut barricadée, ainsi que celle qui donnait entrée aux remises et aux écuries; ces dispositions faites, nous attendîmes patiemment ce qui pouvait survenir. »

Quelques heures plus tard le général, continuant à être sans nouvelles, fit partir son aide de camp, sur un cheval emprunté à un officier de la place, à la recherche du maréchal et des nouvelles du dehors. L'aide de camp trouva le maréchal à la promenade des Tilleuls, où il se trouvait avec tout son monde, c'est-à-dire : un bataillon d'infanterie, un escadron de chasseurs à cheval, quelques gendarmes et deux ou trois pièces de canon attelées.

« Je lui rendis compte de la position du général Dessaix (continue le général Girod); à quoi le maréchal ne répondit rien que d'insignifiant. » Augereau donna ensuite au jeune officier des ordres qu'il exécuta non sans péril; après quoi ce dernier put rejoindre son général qui attendait les nouvelles avec impatience.

Il était désormais bien démontré que l'on n'avait affaire qu'à quelques coureurs de l'avant-garde de Czernitcheff, lesquels avaient bien pu essayer de sou-

lever Berlin, mais étaient hors d'état de chasser les Français, quelque faible que fût la garnison.

La nuit arriva sans nouvel incident; la troupe bivouaqua devant l'hôtel du maréchal et devant celui du gouverneur.

Le lendemain, le bataillon qui avait été envoyé en reconnaissance rentra, et on se trouva en mesure de réoccuper les quartiers de la ville qu'on avait été obligé la veille d'abandonner à eux-mêmes, et particulièrement les portes de la ville. Sur chacune d'elles le gouverneur fit marcher un poste de 40 ou 50 hommes qui eurent ordre de s'y retrancher le mieux qu'il leur serait possible.

C'est dans cette situation que le général attendit l'arrivée du prince Eugène. Ce dernier atteignit enfin Berlin à la tête d'environ 18,000 hommes, faibles restes de la Grande-Armée. Mais il n'y fit qu'un très-court séjour. Son aide de camp, le général Gifflenga, qui devait remplacer le général Dessaix, n'arriva que deux ou trois jours après (25 février); Dessaix lui remit aussitôt le commandement.

Le général était désormais libre de partir; mais l'ennemi était aux portes de Berlin et battait la campagne aux environs : il n'était donc pas prudent de se mettre en route isolément, et cependant il fallait bien s'y résoudre, à moins d'attendre indéfiniment le jour de l'évacuation complète, car jusqu'alors on ne prévoyait le départ d'aucun détachement.

Le général était dans cette situation embarrassante, lorsqu'un négociant de sa connaissance vint, le 26 février de grand matin, lui donner l'assurance qu'aucun parti ennemi n'avait paru la nuit d'avant sur la route de Postdam que le général devait prendre. Sur cet avis, il

se décida à partir de suite. Il obtint des chevaux du train pour atteler ses voitures; un officier de gendarmerie et quelques gendarmes, non moins impatients de reprendre la route de France, s'offrirent pour lui servir d'escorte. Le petit convoi, ainsi organisé en moins d'une heure, se fit ouvrir la porte de Leipzig et sortit sans trop savoir si, au lieu de prendre la route de France, il ne serait pas, à quelque distance de là, forcé de prendre celle de la Sibérie.

« Notre confiance dans la Providence, raconte l'aide de camp Girod, fut justifiée... : nous ne rencontrâmes âme vivante jusqu'à Postdam. Là, nous demandâmes des chevaux de poste qu'on nous fit attendre bien longtemps. Une foule compacte entourait nos voitures, et des propos assez mal sonnants venaient jusqu'à nos oreilles. Nous fîmes bonne contenance cependant, et notre ton comme notre attitude en imposèrent tellement qu'on n'osa pas nous mettre la main dessus, bien qu'il nous fût évident que la tentation en était forte, et que la question était même sérieusement mise en délibération. Enfin nos voitures furent attelées et nous partîmes. Nos gendarmes et nos chevaux du train nous suivirent encore à quelque distance, espérant se trouver plus loin en sûreté pour y passer la nuit. Quant à nous, nous continuâmes jour et nuit sans encombres et sans trop de retard notre route sur Leipzig par Wittenberg. Dès que nous eûmes passé cette dernière ville en parfaite sécurité et tout à fait à notre aise, nous nous dirigeâmes par Wurtzbourg et à travers le Wurtemberg sur la Suisse, où nous entrâmes par Schaffouse; puis de là par Berne sur Lausanne. »

Inutile de dire avec quelle joie les voyageurs revi-

rent le beau lac Léman, et quelle impatience ils éprouvèrent de se sentir dans leur pays et près de leur famille.

« Nous étions, continue l'aide de camp, arrivés à Lausanne vers midi, et après avoir dîné le général s'embarqua avec ses voitures et son monde pour traverser le beau lac et débarquer à Thonon, c'est-à-dire chez lui. Quant à moi, après avoir pris congé de lui et l'avoir remercié de toutes ses bontés, je ne songeai qu'à me rendre le plus promptement possible à Genève. »

Malgré une bise très-violente, le général traversa heureusement (le 9 mars) le lac Léman et débarqua à Thonon, où il avait grand besoin de goûter quelque repos et de soigner sa blessure, qui le privait toujours de l'usage du bras droit et dont on extrayait journellement des esquilles.

Quelques jours après son départ de Berlin, c'est-à-dire dans la nuit du 3 au 4 mars, cette capitale était évacuée par l'armée française : désormais l'Allemagne était perdue pour Napoléon. C'est à Thonon que Dessaix apprit cette nouvelle par une lettre du comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France en Prusse. Dans cette lettre, écrite de Breslau le 10 mars 1813, M. de Saint-Marsan lui faisait connaître en même temps « qu'il était chargé personnellement par le roi de Prusse d'exprimer au général toute la satisfaction que ce souverain avait éprouvée pour la conduite loyale, probe et ferme que Dessaix avait tenue pendant tout le temps qu'il avait eu le gouvernement de sa capitale. »

Cette attestation est toute la fortune que Dessaix ait rapportée de Berlin.

La noblesse de caractère de notre général était si

connue de ses contemporains, qu'un écrivain militaire a pu dire en parlant de lui :

« S'il est beau de forcer l'estime de ses ennemis par la valeur et le courage, il est plus digne encore d'admiration le général qui sait gagner l'amour des peuples vaincus : tel fut Dessaix pendant tout le cours de sa carrière militaire (1). »

Dessaix passa à Thonon le reste de l'année 1813, soignant ses blessures et se rétablissant lentement.

Au printemps de cette année (avril 1813), il maria sa fille cadette, Caroline-Marie-Élisabeth, avec le baron Frédéric Favrat de Bellevaux. Caroline Dessaix avait été admise, le 30 août 1808, en qualité d'élève gratuite à la maison impériale d'Ecouen. Depuis le 1er janvier 1811, elle y resta aux frais de son père à raison de 1,000 francs par an. Elle avait passé en tout quatre ans et demi dans cette célèbre maison dirigée par Mme Campan, et ne quitta Ecouen que pour entrer chez son mari.

Quoiqu'en congé, Dessaix était toujours en activité de service; il fit en conséquence nommer (en juillet 1813) capitaine aide de camp son cousin Jacques Naz, qui, depuis 1809, l'avait toujours suivi partout comme commensal et officier d'ordonnance.

Cependant l'Europe, de nouveau coalisée, refoulait les armées françaises vers les anciennes limites de la France que les alliés allaient bientôt franchir.

Dans le Léman, comme dans la plupart des départements, le peuple des campagnes était mécontent, par suite des appels réitérés et anticipés des classes. Mais ce

(1) *Trophée des Armées françaises*, t. VI (Paris, 1819).

n'était pas la seule cause de désaffection. Dans les montagnes du Chablais, les prédications du clergé, hostile à l'Empire depuis les démêlés de Napoléon avec Pie VII, avaient excité au plus haut degré le mécontentement des populations. Le dernier appel de 1813 fut même, à Thonon, l'occasion d'une émeute que la popularité dont le général jouissait dans son pays ne put prévenir.

Le 16 décembre 1813, le préfet du Léman, baron Capelle, et le conseil de recrutement furent assaillis à coups de pierre par une troupe de montagnards dans le lieu des séances; le capitaine de recrutement fut blessé à une jambe. Cependant la garde nationale de Thonon et quelques douaniers, accourus au secours du préfet et de la gendarmerie, parvinrent à faire sortir les rebelles de la salle. Les portes furent fermées et le conseil de recrutement resta bloqué.

Dès qu'il fut informé de cet événement, le général Jordy, commandant supérieur de Genève, envoya à Thonon un détachement du 4e régiment de chasseurs à cheval qu'il avait sous la main. L'arrivée de cette troupe suffit au rétablissement de la tranquillité.

Le général Delaroche, commandant la division militaire de Grenoble, ajoute dans son rapport du 20 décembre au ministre de la guerre :

« Le général Jordy rapporte que, dans le trouble, les rebelles ont mis en pièces la voiture de M. le général Dessaix, ce qui est d'autant plus étonnant que ce général est très-aimé dans ce pays Les habitants de la ville de Thonon se sont bien conduits; ce trouble n'a été élevé que par des montagnards du canton d'Evian (1). »

(1) Archives du Dépôt de la Guerre, 1813, *Correspondance de*

A Genève, la situation était bien plus grave, car la garde nationale était profondément hostile à la domination française; il ne fallait donc pas compter sur la population pour la défense; il aurait même fallu des forces militaires pour la contenir. Or la garnison était presque nulle, et ne renfermait pas un canonnier. Quant aux conscrits arrivés aux dépôts de la ville, ils étaient sans armes. En un mot, Genève ne pouvait se défendre plus de deux ou trois jours. Le Valais n'était pas en meilleur état.

Tel était l'état de nos affaires dans le Léman, lorsque, le 22 décembre 1813, les autorités françaises de Genève apprirent que l'avant-veille l'ennemi avait passé le Rhin à Bâle au nombre de 160,000 hommes, se dirigeant à travers la Suisse sur la Savoie et la Franche-Comté.

La dictature de l'Empire est expirante, au moment où nous arrivons à la fin de cette troisième partie.

Pendant huit ans, à partir de 1789, nous avons vu Dessaix, soldat républicain, combattre à la tête des Allobroges pour la liberté et l'indépendance de la patrie.

De là jusqu'au 18 brumaire, législateur intègre, il représente son pays dans les conseils de la nation, et il s'oppose de toutes ses forces à l'établissement de cette dictature impériale qui devait, deux fois dans le même siècle, conduire la France aux abîmes.

Du 18 brumaire à la Moskowa, il verse son sang pour l'honneur du pays.

l'intérieur. — Le canton d'Evian comprenait à cette époque les 20 communes qui forment aujourd'hui les cantons d'Evian et d'Abondance.

Et maintenant que la France à son tour est envahie, nous allons retrouver Dessaix tel qu'il était aux premiers jours ; nous allons le voir couvert des plus honorables blessures, mais toujours ardent et infatigable, défendre sa patrie contre l'invasion étrangère, et briser son épée quand le talon du Cosaque aura foulé le sol national.



QUATRIEME PARTIE

LES DEUX INVASIONS

(1814-1815)

CHAPITRE XXI

CAMPAGNE DE 1814. — INVASION DE LA SAVOIE

(Décembre 1813 à février 1814.)

État de notre frontière de l'Est en décembre 1813. — Invasion autrichienne en Suisse. — Efforts de Dessaix pour défendre Genève. — Genève ouvre ses portes au général de Bubna (30 décembre). — Lettre de Dessaix au ministre de la guerre. — Invasion du Léman. — Plan de Napoléon pour la défense de Lyon. — Décret sur la levée en masse. — Dessaix et Marchand, leurs commandements et leurs opérations. — Invasion du Mont-Blanc; premier combat de Rumilly (18 janvier). — Evacuation de Chambéry (20 janvier). — Retraite de nos généraux; leur position est des plus critiques. — Admirable activité qu'ils déploient. — Opérations sur l'Isère. — Plan d'attaque et forces de nos généraux (15 février).

Au moment où la folle ambition de Napoléon et le désastre de Leipzig avaient amené sur les bords du Rhin les armées de l'Europe coalisée, notre frontière naturelle de l'Est était à peu près complétement dégarnie, car, ainsi que le remarque judicieusement Thiers, pour conquérir le monde qui nous échappait, la France était demeurée sans défense. 250,000 Français étaient dis-

séminés dans les places fortes de l'Allemagne ou dans les camps de l'Italie et de la Catalogne, et c'est à peine s'il y avait 40,000 soldats en France au moment où l'ennemi allait franchir le Rhin. Nos places, qui auraient dû servir d'appui à l'armée, étaient dépourvues de moyens de résistance : on avait à Magdebourg et à Hambourg ce qu'on aurait dû avoir à Strasbourg et à Metz ; à Alexandrie, ce qu'il aurait fallu avoir à Grenoble. C'était pis encore à Genève. Cette place, importante par sa position, avait conservé, il est vrai, ses anciennes fortifications : elle était environnée de fossés, garnie de remparts, de bastions et autres ouvrages ; mais, bien qu'elle fût ainsi à l'abri d'un coup de main, elle ne pouvait résister à une attaque sérieuse. Un grand nombre de canons de divers calibres gisaient sur les remparts ou à l'arsenal, mais ils étaient dépourvus d'affûts, et il n'y avait point de canonniers dans la place pour les monter et les servir. Quelques centaines d'hommes des dépôts du 8e léger et du 60e de ligne, mal armés et assez mal équipés, avec une compagnie départementale, formaient toute la garnison (1). Quant à la garde nationale, ses dispositions étaient hostiles.

Telle était la situation à Genève lorsqu'on apprit dans cette ville que la grande armée autrichienne du prince Schwartzenberg avait passé le Rhin à Bâle le 21 décembre, et que le comte Bubna, qui marchait en avant avec une division légère de 5 bataillons et

(1) Le général Guill. de Vaudoncourt dit qu'il y avait 1,800 hommes de garnison à Genève. C'est une erreur. La vérité est qu'il n'y avait que 1,800 conscrits pour toute force armée dans la division militaire de Grenoble, dont Genève faisait partie.

30 escadrons (4,500 fantassins et 6,000 cavaliers) se dirigeait sur Genève à grandes marches en longeant le revers du Jura à travers la Suisse, au mépris de la neutralité helvétique.

Prévenu, dans la nuit du 22 au 23 décembre, du passage du Rhin par les Autrichiens et de leur marche à travers la Suisse, le glorieux vétéran de Marclaz se rendit aussitôt à Genève; il trouva le général Jordy et le préfet du Léman, baron Capelle, réunis avec le colonel du génie d'Hautpoult et le commandant d'artillerie Montfort, cherchant vainement des moyens de défense. La consternation de tous était extrême. Dessaix, sentant qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour sauver une place qu'il considérait avec raison comme la clef de Lyon, partit en poste pour Grenoble, d'où il espérait ramener de prompts secours.

A Grenoble, le général Delaroche, qui commandait la division militaire, était aussi embarrassé que les officiers de Genève; le 23 décembre, il ne trouvait rien de mieux à faire que d'écrire au ministre de la guerre pour lui demander des instructions! D'ailleurs Grenoble était dépourvue de troupes et d'artillerie; cependant, sur les vives instances de Dessaix, Delaroche fit venir en poste de Valence 50 canonniers qui furent aussitôt dirigés sur Genève. Dessaix les accompagnait; mais, à son arrivée à Chambéry, notre général, qui comptait entrer avec eux le lendemain dans Genève, apprit que cette ville était occupée par l'ennemi (30 décembre).

Le général de Bubna avait, en effet, paru devant cette ville le 30. Le commandant de place, général Jordy, était un vieux soldat criblé de blessures; il s'était trouvé hors d'état d'ordonner les mesures de vigueur

nécessaires (1), et le commandant d'artillerie Montfort n'avait rien osé prendre sur lui. Le préfet ayant d'ailleurs quitté la ville à l'approche de l'ennemi, la première sommation avait bouleversé tous les esprits.

La *Société économique*, regardée par la bourgeoisie de Genève comme l'avant-coureur du recouvrement de ses droits, agit si vivement sur le comité de défense dans l'intérêt de la ville, qu'après une première réponse négative envoyée à M. de Bubna, le comité de défense lui envoya quelques heures plus tard des députés pour le prier de recevoir la place à composition. La proposition était trop avantageuse pour être repoussée; la garnison eut la faculté de se retirer : elle alla prendre position à Rumilly. Son évacuation fut si précipitée, qu'elle laissa un matériel d'artillerie considérable dans la place.

A ces nouvelles, Dessaix écrivit au ministre de la guerre pour lui faire connaître la situation des deux départements savoisiens. Après avoir exposé les moyens de défense qu'ils pouvaient présenter par de belles positions et des accidents de terrain qui en rendaient l'accès difficile, et par la possibilité d'y faire une guerre de partisans, il lui faisait part du bon esprit qui animait la plus grande partie des habitants des deux départements « que quelques malveillants cherchaient vainement à égarer en les trompant sur leurs véritables

(1) Thiers est dans l'erreur lorsqu'il dit que : « le général Jordy étant mort subitement, et la défense s'étant trouvée désorganisée, les Autrichiens étaient entrés dans cette ville sans coup férir. »

Le général Jordy, désespéré d'avoir livré Genève sans résistance, fut frappé d'apoplexie après la reddition de la place, mais il n'est pas mort de cette attaque d'apoplexie.



intérêts. » — « Ces braves habitants, ajoutait-il, se rappellent avec orgueil que, depuis vingt ans, ils ont fourni à la France un grand nombre de braves militaires, de généraux distingués et d'officiers de toutes armes qui se sont illustrés au champ d'honneur et ont donné des preuves de la plus grande bravoure; » il lui faisait également observer que la présence de l'ennemi dans la plus grande partie du Léman y paralysait tous les moyens et détruisait toutes les ressources; qu'il était de la plus extrême urgence de reconquérir ces avantages en attaquant vivement l'ennemi et en le refoulant sur le Rhin. « Quant à moi, disait-il en terminant, je regrette beaucoup que l'état de ma blessure, dont on extrait journellement des esquilles, m'empêche de monter à cheval et de faire dans cette circonstance difficile un service aussi actif que je le désirerais, car tous mes moyens, mon existence entière sont dévoués à ma patrie. »

De quoi la France n'eût-elle pas été capable, si elle avait eu beaucoup d'hommes de cette trempe!

Après la reddition de la ville de Genève, le général de Bubna confia la garde de la ville à 2 bataillons de chasseurs genevois formés avec la garde nationale, et occupa avec ses troupes légères tout le bassin du Léman. Il s'empara du fort de l'Ecluse, dont le commandant se rendit lâchement au premier coup de canon, et, après avoir poussé des reconnaissances sur Nantua (3 janvier), il pénétra lentement dans l'intérieur par plusieurs colonnes : l'une, sous ses ordres, marcha sur Lyon par Gex, Saint-Claude, Dôle et Bourg; l'autre, sous le général Zechmeister, se dirigea sur Chambéry et Grenoble par Annecy et Rumilly.

En même temps un officier de la division Bubna,

le colonel Simbschen, détaché de Lausanne avec 600 hommes d'infanterie et quelque cavalerie pour occuper les passages du Valais, arriva le 28 décembre à Saint-Maurice, d'où il continua sa course sur Sion et Brieg. Après avoir établi des postes au Simplon et au Grand-Saint-Bernard, et fait couper la route d'Italie, le colonel Simbschen revint à Saint-Maurice et se dirigea par la vallée d'Abondance sur Thonon, où, de concert avec M. de Sonnaz, général du roi de Sardaigne, il fit un appel aux Savoisiens (14 janvier), les excitant à prendre les armes contre la France.

L'homme dont l'ambition avait envoyé nos soldats au loin et attiré l'ennemi dans notre patrie, qui avait follement refusé la paix de Prague après Lutzen et Bautzen, qui venait encore de laisser échapper l'occasion de faire la paix qu'on lui proposait à Francfort sur la base des frontières naturelles du Rhin et des Alpes, ce grand coupable, en un mot, Napoléon, retrouva, en présence de l'invasion, tout son génie militaire. Tandis qu'il organisait à Paris l'armée qui devait lutter contre les grandes masses de la coalition, il voulait former à Lyon une armée composée de 18 bataillons dits de la *réserve de Genève*, dans laquelle on ferait entrer 20,000 conscrits piémontais; de 10 à 12 bataillons à former à Lyon avec les conscrits de la Savoie, de la Bresse et du Lyonnais; de 5 ou 6 bataillons de dépôts destinés à la Grande-Armée; de 10 ou 12 bataillons dits de la *réserve de Nîmes*, soit une quarantaine de bataillons *à créer*, et qui, joints aux 12,000 hommes que Suchet devait envoyer de la Catalogne, à 15 ou 20 bataillons de garde nationale qui n'existaient que sur le papier, devait, d'après les expres-

sions de l'empereur, constituer une armée de premier ordre. Dessaix, Marchand, Poncet, Musnier, Augereau, étaient les généraux destinés à cette armée (1). En conséquence, il chargea Augereau, « déjà très-fatigué sans doute, dit Thiers, mais ayant conservé un reste d'ardeur et le talent de parler aux masses, d'aller réunir à Lyon des cadres, des conscrits, des gardes nationaux, et de les joindre aux 12,000 hommes que Suchet lui envoyait du Roussillon. Si ce vieux soldat de la Révolution comprenait bien son rôle, il devait rejeter sur Genève et Chambéry la portion des coalisés qui aurait fait une tentative sur Lyon; puis, débarrassé de ces assaillants, tomber sur leurs derrières. »

C'était l'idée préconisée par Dessaix; nous verrons comment le maréchal justifia les espérances que l'on fondait sur lui.

Le 2 janvier, les sénateurs nommés commissaires extraordinaires dans les divisions militaires de l'Est quittèrent les Tuileries pour se rendre à leurs destinations respectives; le sénateur Saint-Vallier fut envoyé à Grenoble.

Le 4, un décret nommait les commandants de la levée en masse. Dessaix était chargé du Mont-Blanc et du Léman; l'Isère était confiée à Marchand, « l'un des officiers de l'Empire les plus estimés », dit Thiers. Ayant, vingt-deux ans auparavant, comme Dessaix (dont il avait à peu près l'âge, étant né en 1765), quitté une profession libérale pour entrer dans un corps de volontaires de la République, Marchand avait par-

(1) Ordre du 15 janvier dicté par l'empereur à Berthier. *(Corr. orig. de Nap., Arch. du D. de la G.)*

couru une carrière des plus brillantes. Il s'était illustré à la tête d'une division à l'armée de Portugal sous Masséna, et avait dirigé un corps d'armée en Russie comme chef d'état-major. Liés intimément depuis la guerre d'Italie de 1796, où ils commandaient l'un et l'autre une demi-brigade, ces deux généraux n'eurent pas de peine à se concerter pour faire un travail uniforme et pour combiner leurs mouvements.

Organiser la levée en masse, donner des commissions de chefs de partisans, former des corps francs, nuire de toute manière à l'ennemi, telle était la mission spéciale d'un commandant de la levée en masse. « Les pouvoirs dont vous êtes investi sont très-étendus, écrivait le ministre Clarke à Dessaix le 7 janvier; vous pourrez prendre toutes les mesures de détail que vous croirez utiles au service. »

Pour parer aux nécessités les plus urgentes, Dessaix reçut le commandement des douaniers du Simplon, ainsi que des gardes champêtres et forestiers, gendarmes, militaires retraités et réformés en état de faire un service actif (1). Le ministre désigna, pour faire partie de son état-major, le colonel Morin, le chef de bataillon Pelu et le chef d'escadron de Trentinian (2). Dessaix prit pour chef d'état-major l'adjudant-commandant Favre, de Thonon, et pour aides de camp son frère le commandant et le capitaine Naz; le capitaine Mouthon, ancien moine du chapitre de Pellionnex, volontaire de 1792, était adjoint à l'état-major.

La première mesure que prit Dessaix fut d'orga-

(1) Lettre ministérielle du 10 janvier.
(2) Etat du 8 janvier.

niser l'inspection des douanes de Thonon en compagnie franche à pied et à cheval, sous les ordres de l'inspecteur Armand Du Bois; dès le 11, cette organisation était effectuée. Il ne fut pas possible de réunir d'autres forces au premier moment, malgré le zèle et le bon vouloir du sénateur Saint-Vallier, arrivé depuis peu de jours à Grenoble et qui secondait de son mieux nos généraux.

En même temps Dessaix adressait à ses compatriotes du Mont-Blanc un appel aux armes brûlant de patriotisme. Cette courte et énergique proclamation débutait par ce cri : « Aux armes! braves habitants du Mont-Blanc! L'ennemi occupe une partie de votre territoire, et médite de l'envahir tout entier.... » Le général retraçait en quelques mots rapides les désastres de l'invasion; il conjurait ses compatriotes « d'opposer une vigoureuse résistance à l'ennemi, de défendre leur territoire, leurs propriétés, leurs femmes et leurs enfants, avec ce courage et cette énergie dont leurs ancêtres avaient donné des preuves si multipliées. » (10 janvier.)

Le même jour, Dessaix adressait un autre appel aux gardes champêtres et forestiers, aux militaires retraités; les contrôles furent ouverts pour la formation d'un corps franc; le 15, le travail préparatoire de la levée en masse du département du Mont-Blanc était achevé. Cette levée présentait un effectif de 9,750 hommes. Mais cette force n'exista jamais que sur le papier : il n'y avait pas plus d'enthousiasme dans les masses que de fusils dans les arsenaux.

L'occupation de Genève et de tout le Léman par l'ennemi, les fréquentes incursions de sa cavalerie sur

le territoire du Mont-Blanc, la terreur qu'inspiraient les lourdes réquisitions dont il frappait les pays envahis, paralysèrent à peu près tous les moyens mis en œuvre par Dessaix. D'ailleurs la plupart des gardes champêtres et forestiers étaient de vieux soldats infirmes dont il eût été bien difficile de tirer parti; les anciens militaires étaient, à peu d'exceptions près, dans le même cas; seuls les préposés aux douanes purent être formés en régiment, et encore plusieurs désertèrent pour aller rejoindre leurs femmes et leurs enfants dans le Léman. Malgré ces désertions, ce corps fut la seule force disponible et sérieuse à employer dès le début de la campagne; il rendit de grands services, surtout lors de l'attaque que l'ennemi fit de nos avant-postes les 17 et 18 janvier. Quant aux hommes qui devaient être fournis par les communes, à peine avait-on eu le temps de prendre quelques mesures pour leur armement et leur équipement, que l'ennemi se présenta en force et arrêta tout en envahissant le Mont-Blanc.

En effet, le baron Zechmeister, commandant l'aile gauche du comte Bubna, forte de 3 bataillons d'infanterie et 6 escadrons (2,700 fantassins et 1,200 cavaliers), s'était porté de Genève sur Chambéry en deux colonnes, l'une par Rumilly, l'autre par Annecy. Elles s'avancèrent chassant devant elles les faibles détachements de conscrits qu'elles trouvèrent sur leur route (17 janvier). Ce n'était pas le général Delaroche avec ses 1,400 conscrits qui pouvait songer à arrêter l'invasion.

Le 18 janvier, à une heure et demie, le poste de Rumilly fut attaqué par 1,800 fantassins conduits par le général de Zechmeister, qui disposait en outre de

500 cavaliers, de 5 à 6 pièces de canon et de 1 obusier. Rumilly était gardé par l'inspecteur des douanes Adine, qui avait sous ses ordres 38 hommes du 8e léger, 165 hommes du 60e de ligne, débris de la garnison de Genève, 164 préposés aux douanes de l'inspection du Simplon et 17 chasseurs à cheval, en tout 384 hommes. Avec ces faibles forces, le brave Adine se défendit de son mieux pendant deux heures sur les hauteurs de Gaudin; mais apercevant une colonne autrichienne qui arrivait dans la plaine du Bouchet pour entrer dans Rumilly par le faubourg de la Curdy, il exécuta sa retraite dans le plus grand ordre. Poursuivi sur la route de Chambéry, il se jeta dans les montagnes de droite, repoussa vivement une centaine de tirailleurs qui harcelaient son arrière-garde, et continua sa marche sans être inquiété. Grâce à la solidité des cadres et au dévouement des douaniers, les conscrits n'avaient pas fait trop mauvaise contenance, malgré leur terreur du canon. Notre perte dans cette affaire fut d'une centaine d'hommes, faits prisonniers pour la plupart, au rapport du général Delaroche (du 19 janvier).

Le général de Zechmeister entra le 20 au matin à Chambéry; le général Delaroche n'avait pas cru pouvoir défendre cette ville et il l'avait évacuée dans la nuit, en se retirant sous le fort Barraux avec sa principale colonne, 900 hommes environ.

La colonne de gauche du baron Zechmeister s'était portée d'Annecy sur Montmélian par les Bauges et Saint-Pierre-d'Albigny, dans l'espoir de couper la retraite aux troupes françaises de Chambéry. Mais elle fut devancée par Dessaix, qui arriva à Montmélian dans la matinée du 20 avec environ 600 hommes et 10 che-

vaux, et eut encore le temps de se concerter avec le baron Finot, préfet du Mont-Blanc. Dessaix prescrivit de faire passer sur la rive gauche de l'Isère tous les bacs de la rive droite et de faire sauter le pont de Montmélian, mais l'approche de l'ennemi ne donna pas le temps d'exécuter ces ordres; d'ailleurs le passage n'aurait pu être retardé que de quelques instants, attendu que l'ennemi aurait pu faire rétablir le pont sous le feu de son artillerie. Dessaix, qui n'avait pas de canon, fit passer vivement le pont à ses conscrits et se dirigea sur Pontcharra, sur la rive gauche de l'Isère, à la hauteur du fort Barraux. Cette retraite fut, au grand effroi des jeunes conscrits, serrée de près par quelques pelotons de cavalerie. Une fusillade assez forte s'engagea; le désordre se mit dans la colonne, les conscrits jetaient sacs et fusils pour fuir plus vite; une déroute complète était à craindre. Alors Dessaix fit faire demi-tour, marcha au pas de charge sur les coureurs autrichiens, les mit en fuite et alla tranquillement s'établir à Pontcharra avec sa troupe dont le moral était un peu remonté.

Il trouva à Pontcharra son collègue Marchand, qui venait d'être nommé par le sénateur Saint-Vallier commandant de la division militaire, en remplacement de Delaroche : ce dernier, souffrant, fatigué, dégoûté, jetait le découragement autour de lui et ne valait rien dans un tel moment.

Le lendemain, 21, Dessaix adressa au duc de Feltre un rapport sur les événements qui venaient de se passer en Savoie. Sa position à Pontcharra n'était pas rassurante; il n'avait que quelques centaines de conscrits sur lesquels il ne pouvait guère compter, en présence

d'un ennemi qui avait 2,500 fantassins et plus de 1,000 cavaliers entre Genève et Chambéry, avec plusieurs pièces de campagne, et qui s'était déjà établi sur la rive gauche de l'Isère à la suite des nôtres (1).

La première chose à faire était de déloger les Autrichiens des hauteurs de la Chavanne où ils avaient pris position. Dessaix alla demander à Grenoble et obtint 4 pièces de campagne, mais pas un canonnier; il en trouva à grand'peine parmi les douaniers, gendarmes et autres anciens artilleurs un nombre à peu près suffisant pour servir les pièces. Grâce à un renfort d'un bataillon du 23e de ligne, il put préparer un coup de main.

D'ailleurs sa présence ainsi que celle de Marchand au milieu de ces soldats novices améliorait singulièrement la situation. C'est ce que constatait le commissaire extraordinaire Saint-Vallier, dans un rapport du 24 janvier au ministre de la guerre : « Depuis que ces deux généraux commandent nos troupes, disait-il, nos jeunes conscrits reprennent de la confiance, ils auront bientôt de l'audace; et après avoir constamment fui devant l'ennemi, ils finiront, j'en suis certain, par l'attaquer. Je ne puis trop me louer des généraux Dessaix et Marchand qui, avec cette saison rigoureuse, sont toujours aux avant-postes. »

Dans la soirée du 24, Dessaix lança sur le poste important de la Chavanne le brave commandant Escard avec son bataillon du 23e; il s'établit sur cette position

(1) Rapport du général Dessaix au ministre de la guerre. (*Arch. du Dépôt de la Guerre, Corr. gén. des maréch., génér., etc., pend. la camp. de France*, t. VIII.)



après avoir forcé l'ennemi à repasser l'Isère et à se jeter dans Montmélian. En se retirant, les Autrichiens détruisirent une arche en bois du pont, d'environ 15 mètres de long, et établirent de fortes barricades à la tête du pont du côté de Montmélian ; ils placèrent en avant une grande quantité de fascines de terre et prirent toutes les précautions contre une attaque. Ils établirent ensuite une batterie de 3 pièces sur le revers de la montagne, là où l'on voit encore quelques débris de fortifications.

Le 25, toute la troupe aux ordres de Dessaix fut établie à la Chavanne, et sa batterie de 4 pièces fut placée sur la hauteur qui fait face à Montmélian. Le même jour, ses coureurs détruisirent, en remontant l'Isère jusqu'à Conflans, un pont et quelques bacs qui n'avaient pu être encore supprimés. Le préfet Finot, retiré dans la Maurienne avec son secrétaire général Palluel, seconda avec beaucoup d'à-propos ces opérations, et par ses soins la troupe était assurée d'abondantes distributions de vivres et de vin que les fatigues et les rigueurs de la saison rendaient bien nécessaires. Le capitaine en retraite Combet, de Saint-Jean-de-Maurienne, que Dessaix chargea du commandement de la rive gauche de l'Isère, fut aussi un coopérateur utile.

Le 26, à la pointe du jour, l'ennemi fit sur notre batterie de la Chavanne un feu roulant auquel on riposta assez vivement. Les nôtres eurent 3 hommes tués et 5 blessés ; une de nos pièces fut démontée et promptement rétablie (1).

(1) Rapport du général Dessaix au ministre de la guerre, de la Chavanne le 26 janvier. *(Corr. gén. des mar., gén., pendant la camp. de France,* t. VIII, *Arch. du Dép. de la Guerre.)*

Dessaix résolut de se maintenir à tout prix, malgré son peu de forces, dans cette position par laquelle il couvrait d'un côté l'Isère, et de l'autre il maintenait ses communications avec l'Italie par la route du Mont-Cenis. Sa seule crainte était d'être tourné par la haute Isère, à son extrême droite, où il ne pouvait envoyer que quelques éclaireurs de cavalerie. Heureusement il reçut quelques centaines de conscrits, Piémontais pour la plupart, qu'il fit promptement armer, habiller, équiper et exercer aux manœuvres; dès lors il put pousser chaque jour des reconnaissances le long de l'Isère pour s'assurer des mouvements de l'ennemi dans la Tarentaise et couvrir sa droite. Des détachements autrichiens avaient, en effet, passé l'Isère à la hauteur de Saint-Pierre-d'Albigny et de Conflans, et leurs patrouilles parcouraient la Tarentaise : ils furent tenus en respect, et la route du Mont-Cenis ne cessa pas un instant de nous appartenir (1).

Du côté de Marchand, qui était rentré à Grenoble, la situation n'était pas rassurante. Le 31 janvier, le poste des Echelles fut forcé par l'ennemi, qui arriva sur les derrières du poste par des sentiers à travers la montagne, en nous prenant une centaine d'hommes. Nos troupes se replièrent sur Voreppe et Voirons, en occupant les cols qui couvrent ces deux bourgs. La position était fâcheuse; Marchand, décidé à tenir bon, se hâta d'envoyer à Voreppe 180 hommes disponibles et de demander quelques renforts pour arrêter l'ennemi.

« J'avais aux Echelles, écrivait Marchand à Dessaix,

(1) Rapport du général Dessaix au ministre de la guerre, du 4 février. *(Corr. gén., t. VIII, Arch. du Dép. de la Guerre.)*

un bataillon de 700 hommes et 150 douaniers, et la route entièrement coupée. Les ennemis ont été obligés d'arriver sur nos postes par des sentiers de contrebandiers, et ils ont eu d'excellents guides pour cela. Ils sont arrivés par cinq ou six côtés sur les derrières de nos conscrits qui n'ont pas tenu longtemps, comme tu penses, et même une centaine ont jeté leurs armes pour se sauver. Nos avant-postes sont à Voreppe et se retireraient sur Grenoble à l'apparition de l'ennemi; ainsi, mon cher général, il est de toute nécessité de venir à notre secours, et je te prie de faire partir demain pour Grenoble 150 hommes de tes troupes, dont une compagnie de grenadiers ou de voltigeurs : notre bataillon de Voreppe est si épouvanté qu'il lui faut absolument une compagnie solide pour lui donner un peu de courage. Je demande au major Bois 3 ou 400 hommes, afin que tout ce qui est à Barraux et Pontcharra ne soit plus exposé à être coupé, etc. »

Le 6 février, on vit du poste de la Chavanne, où se trouvait Dessaix, l'ennemi faire quelques démonstrations et ranger en bataille 7 à 800 hommes sur le plateau de Montmélian : c'était une diversion pour favoriser l'attaque que les Autrichiens dirigeaient en même temps sur Chapareillan et Bellecombe au pied de la montagne en face de Barraux. Le major Bois, qui défendait ce poste avec quelques centaines d'hommes, résista longtemps; forcé de céder, il se retira sous les redoutes du fort, dont l'ennemi se tint à distance. Le poste de Bellecombe fut perdu, mais il coûta à l'ennemi 2 officiers et 40 soldats tués; les nôtres perdirent 5 hommes et eurent une douzaine de blessés, dont 1 officier du 11e de ligne. Le major Bois, dont la conduite dans cette affaire

mérita les plus grands éloges, signala dans son rapport l'empressement que les habitants des villages voisins avaient mis à secourir les blessés, à les enlever du champ de bataille, et à apporter à la troupe des vivres et des munitions. Des enfants portaient des paquets de cartouches aux tirailleurs sous le feu de l'ennemi!

Le 8 février, Marchand fit passer 300 hommes à Pontcharra pour soutenir Dessaix en cas d'attaque. En même temps, Dessaix recevait le bataillon de la garnison du Mont-Cenis, commandé par le major Gros-Lambert, précieux renfort que le prince Camille Borghèse, gouverneur général du Piémont, mit à sa disposition. Il plaça ce bataillon de 500 hommes à Aiguebelle pour garder la route du Mont-Cenis.

De son côté, Marchand reçut un bataillon de 630 hommes et divers détachements; des fusils qui étaient annoncés manquaient encore; cependant, dès le 14, les deux généraux résolurent de prendre l'offensive et de s'emparer de Montmélian. Cette résolution était d'autant plus nécessaire que nos généraux manquaient de plomb pour faire des cartouches, et que le moyen le plus sûr de s'en procurer était de se rendre maître de Moûtiers, où se trouvait une grande quantité de ce métal. Dessaix, si audacieux dans l'action, mais très-prudent capitaine, ne voulait attaquer qu'à coup sûr; on ne pouvait songer à prendre Montmélian de front sans perdre beaucoup de monde, et il préférait tourner l'ennemi par la haute Isère. Marchand approuva complétement ce plan très-sage: « Tu penses, lui écrivait Marchand, le 14 février, combien je trouve justes les observations que tu me fais. Il est certain qu'avec nos jeunes soldats nous devons tâcher de n'aller qu'à

coup sûr. Je pense bien, ainsi que toi, que la seule attaque que tu puisses faire est par la Tarentaise... » Aussi, tandis que Marchand prenait ses dispositions pour attaquer les Echelles et le passage de la Grotte, dont il s'empara le 15 au soir, Dessaix faisait tourner Montmélian par les Bauges.

Au moment où nos généraux reprenaient ainsi l'offensive, ils avaient en tout une huitaine de faibles bataillons, plus les douaniers et les corps francs (1). Leurs forces, qui dans toute cette campagne ne dépassèrent pas 5,500 hommes, n'étaient à ce moment que de 4,000 combattants environ. La cavalerie se composait de 70 chasseurs à cheval, commandant Armand Du Bois. L'artillerie, capitaine Sthême, était forte de 7 pièces de quatre et 1 obusier. Il y avait en outre 94 gendarmes du Simplon, du Léman et du Mont-Blanc, dont 9 à cheval. Dessaix eut sous ses ordres le général de brigade Serrant, qui arriva le 15. Le général de division Théodore Chabert, son ancien collègue aux Cinq-Cents, privé de commandement depuis la capitulation de Baylen à laquelle il avait pris part, suivait Dessaix comme volontaire et se rendit fort utile dans la campagne. Les bataillons étaient commandés par les majors Bois et Gros-Lambert, et par les chefs de bataillon Escard, Garin, Roberjot, Moulin, Lamourette, auxquels s'ajoutèrent deux capitaines savoisiens en retraite, Savoye et Michaud, et l'inspecteur des douanes Adine.

(1) *Voyez*, à la note 19 à la fin du volume, l'état des forces au 15 février.

CHAPITRE XXII

CAMPAGNE DE 1814. — REPRISE DE L'OFFENSIVE

(Février 1814)

Prise de Montmélian (17 février) et occupation de Chambéry (19 février). — Combats des 19 et 20 février à Chambéry et Montagny. — Occupation d'Aix et d'Albens (22 et 23 février). — Combats d'Alby, d'Annecy, du pont de Brogny (24 février). — Dessaix occupe Rumilly, Frangy et le Mont-Sion (25 février). Combat du pont de la Caille (25 février). — Manifestations patriotiques. — Manœuvres diplomatiques des coalisés. — Négociations de Châtillon et faute de Napoléon. — Inaction d'Augereau. — Pressantes instances de l'empereur. — Ordre de marcher sur Genève. — Augereau paraît se décider à agir; forces de son armée. — Mouvements des divisions Musnier et Bardet. — Forces des Autrichiens et des Français sous Genève à la fin de février.

Le 15 février, de grand matin, Dessaix envoya au major Bois, cantonné à Chapareillan, l'ordre de pousser une forte reconnaissance jusqu'au château des Marches. sur la route de Chambéry. Ce brave officier exécuta avec promptitude le mouvement prescrit; il chassa les postes autrichiens et s'empara de la position des Marches. Cette expédition fit quelque honneur aux jeunes conscrits.

Le même jour, Dessaix, ayant réuni sous sa main 14 à 1,500 hommes, prit toutes ses dispositions, et après avoir lancé quelques obus sur les batteries de

Montmélian, il fit sommer le commandant autrichien d'évacuer la place; celui-ci demanda quelques heures de réflexion, et le 16, à la pointe du jour, il répondit par un refus.

Le 16, Dessaix apprit que Marchand avait emporté la veille le poste important des Echelles (1). Aussitôt il ordonna au major Bois de se porter des Marches à Saint-Jeoire pour menacer la retraite de l'ennemi sur Chambéry, et en même temps il lança deux bataillons sur la rive droite de l'Isère pour tourner Montmélian. Tandis que le commandant Escard passait l'Isère avec 300 hommes près de Saint-Pierre-d'Albigny sur de grosses voitures qui, réunies et fixées, formèrent un pont assez commode, le major Gros-Lambert, à la tête du bataillon du Mont-Cenis, traversait la rivière sous Conflans, espérant couper la retraite au détachement autrichien de l'Hôpital et placer entre deux feux les postes qui occupaient Grésy et Saint-Pierre; mais malgré la célérité de ce mouvement, l'ennemi s'échappa et se retira sur Annecy par les cols d'Ugine et de Tamié, et dans les Bauges par le col du Frêne. En même temps, les Autrichiens décampaient de Montmélian, qui fut évacué dans la nuit du 16 au 17.

Le 17 au matin, Dessaix rétablit le pont, traversa Montmélian, fit sa jonction avec la colonne du major Bois forte de 800 hommes, et vint établir son bivouac à une demi-lieue de Chambéry, où Marchand le rejoignit. Nos généraux auraient pu entrer le soir même dans la ville; mais ne voulant rien donner au hasard, Dessaix

(1) *Voyez* à la note 20 le récit de ce combat.

attendit le résultat des reconnaissances qu'il avait envoyées dans les Bauges.

Cependant, le 18, Dessaix occupa le faubourg Montmélian, tandis que la colonne de Marchand occupait celui de Maché; des patrouilles entrèrent même dans la ville et engagèrent des fusillades. Dessaix somma le général de Zechmeister d'évacuer la ville; il fut convenu que les troupes des deux parties ne dépasseraient pas les faubourgs, et que la ville serait considérée comme neutre. Les Autrichiens se retranchèrent dans le faubourg Reclus, et établirent dans la soirée plusieurs batteries sur les hauteurs de Lémenc qui dominent Chambéry. Les habitants de la ville n'avaient pas attendu l'évacuation pour arriver en foule aux bivouacs de la petite armée française, et les généraux profitèrent de ce premier moment pour annoncer à la population les brillantes victoires des 10, 11, 12 et 13 février à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamp.

Le 19 à la pointe du jour, les trois colonnes françaises se portèrent en avant : tandis qu'une forte reconnaissance était envoyée au pas de Saint-Saturnin, Dessaix tourna les hauteurs de Lémenc et attaqua avec 4 à 500 hommes le pont du Reclus qui fut enlevé au pas de charge. Ces mouvements réussirent à souhait. En moins d'une heure, tous les postes du baron Zechmeister étaient forcés; culbuté et chassé de position en position, il ne put reformer sa ligne qu'à la Croix-Rouge, à une lieue de Chambéry sur la route d'Aix. Là il reprit une vigoureuse offensive et refoula les nôtres jusque près de Chambéry. Alors une affaire générale des plus vives s'engagea jusqu'à la nuit. Le château de

Montagny fut successivement pris et repris. Un obusier tout attelé tomba au pouvoir des nôtres, et les canonniers furent tués sur la pièce. La cavalerie autrichienne tenta de reprendre cet obusier, mais, reçue à bout portant par nos conscrits, elle éprouva quelques pertes et se retira précipitamment. Une autre pièce fut aussi prise par nos conscrits; mais l'ennemi ayant eu le temps de dételer les chevaux, elle retomba en son pouvoir dans un retour offensif. Les Autrichiens profitèrent de la nuit pour prendre les positions qui pouvaient le mieux protéger leur retraite (1).

Les commandants Adine et Escard, et surtout le major Bois, se distinguèrent à cette affaire; mais au rapport du général Marchand, « le vrai héros de cette journée, c'est le général Dessaix, qui était partout et n'a pas peu contribué au succès. M. le général Dessaix a été oublié de l'empereur... Je vous prie, Monsieur le Comte, de faire connaître tout son mérite au ministre de la guerre. Le maréchal Augereau le connaît déjà, mais il faut encore lui en parler (2). »

Ce glorieux éclopé enthousiasmait ses soldats novices; son vieux compagnon d'armes, Marchand, et le sénateur Saint-Vallier ne cachaient pas leur admiration. « Ce qu'il (Dessaix) fait depuis six semaines, étant tout mutilé et ne pouvant monter à cheval, est incroyable », écrivait Saint-Vallier au duc de Feltre (3).

Le même jour, 21, Saint-Vallier écrivait à Dessaix:

(1) *Voyez* la note 21.

(2) Marchand à Saint-Vallier. *(Corr. gén.* t. XIII, *Arch. du Dép. de la Guerre.)*

(3) Saint-Vallier au ministre de la guerre. *(Corr. non reliée, carton janvier-février, Arch. du Dép. de la Guerre.)*

« M. le général Marchand m'a mandé, mon général, combien vous avez contribué à nos succès, et, pour me servir de son expression, que vous avez été le héros de la journée. Votre modestie vous a tout fait taire, mais mon devoir est de faire connaître votre conduite, digne des plus grands éloges. Je suis charmé que vous ayez été content de vos troupes, qui le disputeront bientôt aux plus braves, conduites par d'aussi bons et braves généraux (1). »

Notre perte dans cette affaire fut d'une quinzaine de morts et d'environ 120 blessés. Celle de l'ennemi parut être beaucoup plus forte. Il laissa dans nos mains, outre l'obusier attelé, une centaine de prisonniers.

Le 20, on se battit toute la journée, et le château de Montagny étant resté au pouvoir des nôtres, Dessaix porta toute sa troupe en avant sur la route d'Aix. L'ennemi, débusqué de tous ses postes, s'établit vers Voglans dans une position avantageuse et d'une facile défense, protégé en front par un terrain marécageux, appuyant sa droite au lac du Bourget, sa gauche à la montagne.

Le 21, Dessaix disposa tout son monde pour l'attaque; les Autrichiens n'acceptèrent pas le combat et se replièrent sur Aix le 22 à deux heures du matin. Nos troupes les poursuivirent, culbutèrent leur arrière-garde, tuèrent quelques cavaliers et ramenèrent des prisonniers.

Le 23, Dessaix, à la poursuite de l'ennemi, s'établit à la Biolle et à Albens, d'où il envoya son *premier*

(1) Archives de M. Léon Charmot-Breissand.

rapport d'opérations (1). Il porta aussitôt le commandant Escard avec 300 hommes à la bifurcation des routes de Rumilly et d'Annecy, près d'Albens. Les Autrichiens, en retraite, s'étant à cet endroit divisés en deux colonnes, il lança le général Serrant sur Annecy, tandis qu'il suivait lui-même la route de Rumilly qui était à cette époque la plus importante.

Le 24, Serrant se mit en marche avec 3 bouches à feu et 4 bataillons, savoir : le bataillon du 8e léger, commandant Savoye; celui de la garnison du Mont-Cenis, major Gros-Lambert; celui du 11e, commandant Lamourette, et celui du 23e, commandant Escard; le tout formant une colonne d'environ 1,200 hommes. L'avant-garde, commandée par le capitaine Ricard, du 8e léger, surprit l'ennemi à trois quarts de lieue d'Alby, s'élança sur lui au pas de charge, le culbuta, et nos soldats mangèrent à Alby la soupe préparée pour les Autrichiens. Cependant, se ralliant sur un plateau entre les bois d'Archaut et de Saint-Sylvestre, les Autrichiens mirent 5 pièces en batterie; Serrant les chassa vivement devant lui, et s'empara de Sainte-Catherine et des Fourches où ils cherchèrent vainement à se maintenir. Ils vinrent enfin, en suivant les hauteurs, occuper le château d'Annecy, d'où ils furent débusqués après un combat des plus vifs. Les Français, maîtres de la ville, les poursuivirent jusqu'au pont de Brogny. La nuit mit fin au combat qui coûta beaucoup de monde aux Autrichiens : ils eurent un colonel blessé, et le major Meyer, du régiment de Kaunitz, eut la cuisse em-

(1) *Voyez* la note 21.

portée par un boulet de canon et resta au pouvoir des nôtres (1).

Tandis que son lieutenant s'emparait du pont de Brogny, sur le Fier, Dessaix, avec le gros de ses forces, environ 2,300 hommes, avec 4 pièces de 4, marchait rapidement sur Rumilly, au confluent du Fier et du Chéran, en chassant devant lui tous les postes que l'ennemi avait échelonnés pour protéger sa retraite; il entra le 24 à Rumilly et plaça ses avant-postes sur le Fier, dont l'ennemi gardait la rive droite. Au lieu d'attaquer de front le pont de Copet qui était barricadé, Dessaix remonta la rivière avec la moitié de sa troupe, jeta un pont improvisé et passa sur la rive droite. Ce mouvement décida la retraite du baron Zechmeister; nos soldats déblayèrent aussitôt le pont de Copet, et Dessaix porta ses avant-postes à Clermont, où débouchait une route qui, partant de Seyssel, se rejoignait à la grande route de Chambéry à Genève.

Quinze jours d'exercices aux avant-postes et une semaine de combats heureux avaient aguerri la petite armée française qui, voyant ses chefs jour et nuit sur pied, avait en eux la plus grande confiance : « Nos conscrits, disait Dessaix dans son rapport du 25, se sont montrés comme de vieux soldats (2). »

De Clermont, où il passa la nuit du 25 au 26, Dessaix envoya une reconnaissance à Seyssel pour avoir des renseignements sur la marche des Autrichiens

(1) Préfet du Mont-Blanc au sénateur Saint-Vallier, 21 février *(Corr. non rel. janv.-févr.)*. Rapp. du général Dessaix, 25 février. (*Corr. gén.*, t. VIII, *Arch. du Dép. de la G.*)

(2) Dessaix à Saint-Vallier, du 25 février *(Corr. gén.* t. VIII, *Arch. du Dép. de la G.)*.

dans le département de l'Ain. Il apprit qu'ils avaient évacué à la hâte Seyssel. Le 27, il occupa Frangy et s'empara des positions de Chaumont, en poussant une reconnaissance jusqu'à l'Eluiset, à 13 kilomètres de Genève. Là se trouvait l'ennemi, qui, maître du fort de l'Ecluse et de la rive droite du Rhône, se concentrait en avant de Saint-Julien.

De son côté Serrant, poursuivant sa marche rapide, avait rencontré l'ennemi fortement posté avec 4 bouches à feu au pont de la Caille, sur les Usses; mais la vivacité de l'attaque à la baïonnette fut telle, que le passage fut enlevé et ses défenseurs poursuivis jusqu'au bois de Cruseilles. Le 26, Serrant occupait le pont de la Caille, Cruseilles et Copponex.

Le département du Mont-Blanc se trouvait dès lors délivré de l'invasion qui l'avait épuisé de réquisitions de toute nature. A Rumilly, à Annecy, comme à Chambéry, la population avait accueilli nos soldats en libérateurs, et malgré l'épuisement des communes, le dévouement improvisa des ressources. L'ennemi marquait sa retraite par la saisie des fonds publics, le pillage des denrées et l'enlèvement des bestiaux; il emmena même des otages et fusilla un malheureux notaire accusé d'espionnage. Dans la joie de la délivrance, le conseil général du Mont-Blanc prend à l'unanimité une délibération pour « voter les plus vifs remerciements à MM. les généraux Marchand et Dessaix; il reconnaît que c'est à leur sagesse et à leur habileté que le département doit d'être délivré des bandes autrichiennes, et sauvé de tous les maux de la guerre qui s'appesantissaient sur lui. Une commission de trois membres sera chargée de proposer à la première

session régulière du conseil général les moyens d'acquitter dignement la dette du département envers ses deux libérateurs » (4 mars 1814).

Ces succès et la nouvelle des grandes victoires remportées par Napoléon sur les alliés avaient ranimé la confiance; le sénateur Saint-Vallier s'en aperçut au bon accueil que lui firent la population et la garde-nationale de Chambéry à son arrivée dans cette ville (28 février).

Ces dispositions de l'opinion publique paralysèrent pour un moment la propagande en faveur du retour à la maison de Savoie. Pendant l'invasion, du 20 janvier au 19 février, une foule de nobles émigrés étaient accourus à Chambéry dans l'espoir de soulever l'opinion, d'exploiter le mécontentement causé par les incessantes levées et les guerres désastreuses de l'Empire, et de recruter des partisans à la cause du roi de Sardaigne. Ce parti, qui avait pour lui le clergé et la plus grande partie des habitants des campagnes, se disait soutenu par les puissances coalisées, et agissait sous la protection des généraux autrichiens. Le général Zechmeister ne négligea rien pour exciter les populations contre la France et pour favoriser les efforts du comte de Sonnaz, qui cherchait à organiser un corps de volontaires royalistes. A Chambéry, cette campagne avait complétement échoué, grâce à la fidélité de la municipalité et du maire de cette ville, le marquis d'Oncieu; mais cette attitude politique des coalisés indiquait assez clairement leurs intentions au sujet de la Savoie.

Napoléon avait laissé échapper l'unique occasion qui s'était offerte d'accepter les propositions de Franc-

fort, c'est-à-dire le retour aux frontières du Rhin et des Alpes : elle ne se représenta plus. Après ses premiers succès de la Rothière, de Brienne et de Troyes (du 29 janvier au 2 février), qui marquèrent d'une manière si éclatante le début de son admirable campagne, lorsque s'ouvrit le congrès de Châtillon, les alliés exigèrent comme condition de la paix le retour aux frontières de 1790. Fermement soutenues par les coalisés, ces conditions excluaient, du côté des Alpes, toute la Savoie et Genève. L'empereur, qui avait refusé l'année précédente les conditions de Prague, et qui n'avait pas su accepter à temps celles de Francfort, ne crut pas pouvoir subir l'humiliation du retour aux frontières de 1790, lui qui avait reçu de la République la France avec ses frontières naturelles.

Les destinées de la Savoie dépendaient donc uniquement de l'issue de la guerre, de même que l'extermination des immenses armées de la coalition était le seul moyen de salut qui restât à Napoléon. Or, si ce résultat était possible, il ne l'était qu'à la condition d'amener dans le plus bref délai sur les bords du Rhône les 30,000 Français qui étaient en Italie sous le prince Eugène, et les 20,000 hommes que Suchet commandait en Catalogne. L'empereur le comprenait à merveille, car dès le 3 février il avait prescrit au prince Eugène d'évacuer l'Italie et de se retirer en toute hâte sur Turin, Grenoble et Lyon. En même temps il donnait l'ordre à Suchet de se préparer à marcher sur Lyon avec 20,000 hommes.

Tels qu'ils étaient, ces ordres, promptement exécutés, auraient pu peut-être encore délivrer la France de l'invasion. A ce moment s'ouvrait le congrès de Châtillon,

qui n'interrompit point les hostilités. Sans perdre un instant, Napoléon s'acharna contre Blucher, et, du 10 au 13 février, lui tua 10,000 hommes et lui fit 20,000 prisonniers. Se jetant ensuite sur Schwarzenberg, il le battit à Nangis et à Montereau (19 et 20 février). Ces succès rendirent à l'empereur toute sa jactance. Le 21, il révoque l'ordre au prince Eugène de ramener ses 30,000 soldats sur Genève et Lyon : détermination désastreuse que rien ne justifiait. Au moment où Napoléon commettait cette faute capitale, la Savoie était reconquise, le comte Bubna demandait un secours de 20,000 hommes, jugeant sa position très-critique, et c'était le moment d'agir !

Une proposition d'armistice, refusée par Napoléon (23 février), fut suivie des conférences de Lusigny (24 février), dans lesquelles il demanda que l'on prît pour bases d'une suspension d'armes la délimitation des armées, de la Belgique à la Savoie, ce qui laissait à la France Anvers et Chambéry. Les alliés refusèrent absolument de livrer Chambéry; leur insistance sur ce point indiquait leur ferme résolution d'arracher à la France la frontière des Alpes. Les succès de la Grande-Armée devenaient donc inutiles sans une puissante diversion sur la gauche et les derrières des alliés; tel était le dernier espoir de salut. Mais cette diversion nécessaire, qui pouvait la tenter, l'armée d'Italie ne devant pas rentrer en France, et l'armée de Suchet étant encore en Catalogne? Il ne restait plus que l'armée d'Augereau qui pût accomplir cette tâche grandiose.

Il est temps de faire connaître la situation de l'armée de Lyon et les dispositions de son chef.

« Augereau, vieux, fatigué, dégoûté même, dit

Thiers, avait cependant retrouvé quelque zèle en présence du danger qui menaçait la France, et en particulier les hommes compromis comme lui dans la Révolution. Mais il avait à Lyon 3,000 conscrits jetés dans de vieux cadres, et point de magasins, point de vivres, point d'artillerie, point de chevaux. Malheureusement, il n'était pas doué de cette activité créatrice avec laquelle on peut tirer d'une grande population toutes les ressources qu'elle contient. » Il fit venir cependant de l'artillerie de Valence, de l'infanterie de Nîmes, et reçut, du 10 au 16 février, 4 régiments de vieux soldats de Catalogne et une division de cavalerie de plus de 2,000 chevaux (1). Dès le 11, s'il eût imité l'activité et l'énergie de ses lieutenants, il pouvait entrer en campagne; il n'en fit rien. Cependant, dès le 14 janvier l'empereur lui faisait écrire par Clarke : « Sa Majesté me charge de vous faire sentir de nouveau que la meilleure manière de garantir Lyon est de prendre Genève... Si cette opération réussit, il sera convenable de réunir le plus de troupes possible sur Genève... et de nommer le général Dessaix gouverneur de la place avec des pouvoirs extraordinaires (2). » Après un mois écoulé en préparatifs à Lyon, les instances de l'empereur devinrent plus pressantes. « C'est vers Genève, écrivait le ministre à Augereau, le 20 février, que vous auriez dû porter vos masses avec vivacité; le comte Bubna n'a pas plus de 10,000 hommes à vous opposer, de

(1) Thiers dit qu'Augereau avait « rappelé de Grenoble la faible division Marchand. » C'est une erreur. Loin de rappeler cette division, il la renforça de 2 ou 3 bataillons.

(2) Archives de M. Léon Charmot-Breissand.

misérables troupes qui disparaîtront comme le brouillard du matin à l'aspect de nos vieilles bandes... L'empereur vous somme d'oublier vos 56 ans et de ne vous souvenir que des beaux jours de Castiglione. » C'est en vain que Napoléon lui adressait les exhortations les plus chaleureuses : « Il n'est plus question d'agir comme dans ces derniers temps, mais bien de reprendre ses bottes et sa résolution de 93. » Inutiles objurgations! Augereau ne voulait plus se battre.

En même temps qu'il accablait le duc de Castiglione de ses plus éloquentes apostrophes, l'empereur dictait au duc de Feltre la lettre suivante à Marchand et à Dessaix (20 février) : « Conformément aux ordres de l'empereur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je donne aujourd'hui à M. le duc de Castiglione l'ordre exprès de sortir de Lyon et de réunir toutes ses troupes pour marcher sur Genève et le canton de Vaud. Sa Majesté veut que je vous donne directement le même ordre... L'empereur, considérant que vous pouvez être dans le cas d'agir séparément contre l'ennemi, me charge de vous faire connaître directement que les Autrichiens qui sont devant vous ne sont que de la canaille (ce sont les expressions dont il se sert) et qu'avec de l'audace et de l'activité tout cela disparaîtra à votre approche comme le brouillard du matin. Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires, et vous font juger de ce que l'empereur attend de votre zèle et de votre dévouement (1). »

Dessaix ne reçut cette dépêche ministérielle que le 4 mars, sous Genève. Marchand la reçut le 24 février,

(1) *Corr. du min. de la Guerre*, t. III, *Arch. du Dép. de la G.*

à Chambéry; il répondit aussitôt au ministre : « Que les intentions de l'empereur étaient remplies en grande partie; que ses troupes étaient sur le point de pénétrer dans le Léman, mais qu'il serait obligé d'attendre des nouvelles d'Augereau avant de pousser plus loin; que Dessaix et lui étaient contents de leurs conscrits, mais que leurs troupes n'étaient pas encore assez solides pour pouvoir faire avec elles des tentatives hasardeuses, n'ayant surtout pas de cavalerie, et seulement quelques canons attelés avec des chevaux de paysans et servis par quelques canonniers ramassés à la hâte. Je prie Votre Excellence, disait-il en terminant, d'assurer Sa Majesté que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir ses intentions. Toutes les troupes sont animées d'un bon esprit, et je remarque beaucoup de bonne volonté chez les habitants du département. On ne peut être mieux secondé que je le suis par M. le général Dessaix; cet officier général si estimé jouit ici de la confiance universelle, et sa présence produit les meilleurs effets (1). »

Le 28 février, Marchand était à Frangy, à la suite de la colonne de Dessaix; il écrit de nouveau au ministre de la guerre, se plaint de l'insuffisance de ses forces et de l'inaction du duc de Castiglione; il annonce cependant que le maréchal s'est décidé à lui envoyer une division par Nantua.

En effet, dès le 17 février, Augereau avait fait sortir ses troupes de Lyon, mais sans pouvoir se décider à marcher de sa personne. Son armée était forte de 27,000 hommes d'infanterie : 5,000 formaient la divi-

(1) *Corr. gén. des mar., gén.*, etc., t. XIII, *Arch. du Dép. de la G.*

sion de Grenoble qui opérait sous Marchand et Dessaix; 4,000 étaient dans les places fortes; restaient 18,000 fantassins, dont un tiers au moins de vieux et très-bons soldats. Ces troupes formaient 3 divisions : la 1re (général Musnier de la Converserie) était forte de 7,500 hommes; la 2e (général Pannetier), de 5,500; la 3e, ou de réserve (général Bardet), n'avait que 5,000 hommes. Il y avait en outre une brigade de réserve de gardes nationales (général Rémond) de 3,500 à 4,000 hommes. Une excellente division de cavalerie de 2,600 chevaux (général Dijeon) était une force imposante pour cette armée.

La division Musnier, suivie de la division Bardet, sortit de Lyon le 17 février, délogea de Montluel et Meximieux les avant-postes du général Klopfstein (avant-garde de Bubna) et les poussa devant elle jusqu'à Pont-d'Ain. De là le général Musnier se dirigea sur Bourg où il entra le 19, et marcha vers les défilés du Jura pour aboutir à Nyon, sur le lac Léman.

La division Bardet prit la route de Genève, arriva sans coup férir à Nantua et Bellegarde, et de là se divisa en deux colonnes : la brigade de Pouchelon fut détachée sur la droite pour renforcer la colonne de Dessaix; cette brigade, de 2 bataillons seulement (1,200 hommes), passa le Rhône sur le pont Lucet, le 28 février, et se relia à Frangy avec la division Dessaix qui occupait Chaumont et le Mont-Sion.

De son côté le général Bardet avec les 3,800 hommes qui lui restaient, répartis en 2 brigades sous les ordres des majors Soyez et La Chaise, attaqua le fort de l'Ecluse et repoussa les Autrichiens du pays de Gex.

Ces mouvements isolés et ces marches si lentes ne

concouraient pas sérieusement au plan de Napoléon, qui était dicté par le bon sens, et qui consistait à prendre l'ennemi à revers en marchant droit sur Genève. Aussi, le 23, l'empereur réitérait-il à Augereau l'ordre de réunir toutes ses divisions en une seule colonne et de marcher à leur tête et en personne droit sur le pays de Vaud. Non-seulement Augereau n'obéit pas à cet ordre (car il ne bougea pas de Lyon), mais il interrompit la marche de ses deux divisions pendant trois jours, du 25 au 28; c'est ce qui explique la lenteur de leurs mouvements. Ce retard fut fatal.

L'indolence d'Augereau, son inintelligence, son mauvais vouloir, devaient faire échouer le seul plan qui pût encore sauver la patrie; il se montra jusqu'au bout indigne d'un commandement trop lourd pour son patriotisme.

Cependant les lenteurs du comte Bubna avaient fourni dix fois au maréchal l'occasion de sortir à la tête de son armée!

Bubna, dans sa marche sur Bourg, avait été renforcé par les brigades Longueville (du corps de Liechtenstein), Klopfstein et Scheister; au 15 février, il avait 18 bataillons, 30 escadrons, présentant une force de 19,000 fantassins et cavaliers.

Dans sa retraite sur Genève, Bubna n'avait plus sous son commandement ces brigades auxiliaires; il se trouvait réduit à sa division légère et à la brigade de Zechmeister, chassée de Chambéry et refoulée sur Saint-Julien. Genève allait se trouver dégarnie : aussi le lieutenant général Klebelsberg fut-il envoyé en toute hâte de Saint-Claude à Genève avec la brigade Klopfstein pour couvrir cette place et renforcer Zechmeister.

Par suite de ce renfort, Bubna avait devant Genève, le 26 février, un corps de 12 bataillons d'infanterie et 18 escadrons, fort de 8,400 fantassins, 2,250 cavaliers; en tout 10,650 combattants, avec une très-nombreuse artillerie (1).

De leur côté les Français s'avançaient sur la rive droite du Rhône avec 3.800 baïonnettes (division Bardet); sur la route de Frangy, 3,500, compris la brigade Pouchelon, sous les ordres de Dessaix; sur la route d'Annecy, la colonne de Serrant, 1,200 baïonnettes; plus un millier de conscrits tenus en réserve à Frangy sous les ordres de Marchand; en tout 9,500 fantassins avec quelques pièces de 4 et 1 obusier.

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'ouvrage du général Guillaume de Vaudoncourt, qui les a tirés des rapports allemands.



CHAPITRE XXIII

CAMPAGNE DE 1814 (SUITE). — COMBATS SOUS GENÈVE

(Février-mars 1814)

Prise du fort de l'Ecluse (1er mars). — Dispositions prises par Dessaix. — Combat d'Archamp (27 février). — Combat de Saint-Julien (1er mars). — Résultats et appréciations. — Dessaix occupe Carouge, et Bubna se prépare à évacuer Genève. — Augereau rappelle ses divisions : dernière et irréparable faute de ce maréchal. — Bubna se décide à garder Genève. — Opérations de Dessaix.

Le 1er mars, au matin, le général Bardet établit une batterie de campagne entre Longeray et la Savoie, et la transporta ensuite sur le hameau du Mollard. Les habitants des villages environnants montèrent sur le plateau supérieur et firent pleuvoir sur le fort une grêle de pierres et de quartiers de roche. Cette attaque fit plus d'effet que le canon : les bâtiments furent défoncés, la garnison se rendit prisonnière. Le général Klopfstein fut refoulé sur Genève, et le général Bardet établit son quartier général à Saint-Genis.

Dès la veille, Dessaix pressait vivement l'ennemi. Il laissa Pouchelon à Chaumont et se porta à l'Eluiset. Bien différent d'Augereau, il sentait, dit-il lui-même dans ses notes, « combien il importait de ne pas laisser un moment de relâche à l'ennemi, de le harceler continuellement afin de le pousser en désordre sur Genève;

et combien surtout il était urgent de pénétrer dans cette place, dont la possession aurait contribué puissamment au succès de la campagne. »

Aussi avait-il ordonné, le 26, au général Serrant de pousser une forte reconnaissance sur le Chable, et de se porter au delà en culbutant rapidement les avant-postes ennemis; mais en lui recommandant de ne pas se laisser engager, car il savait que Serrant était plus brave que prudent (1).

Le 27, Serrant exécuta ces ordres avec précision et intrépidité. Les postes qui occupaient Pommier et le Chable furent promptement délogés. Serrant suivit l'ennemi sur la route de Carouge, et arrivé à Neydens, à la hauteur de Moisin, il trouva la cavalerie autrichienne en bataille; il mit ses 3 pièces en batterie, et la dispersa par quelques coups de canon. Sa mission étant alors remplie, il allait se retirer sur ses premières positions, lorsqu'il crut entendre une forte canonnade du côté de l'Eluiset. Présumant que la colonne du général Dessaix se trouvait engagée, et cherchant à se lier avec lui, il suivit rapidement la route de Carouge; mais il s'avança trop, et fut tout à coup vigoureusement attaqué par les Autrichiens qui occupaient les villages d'Archamp et La Place : c'étaient 2 bataillons des régiments de Kaunitz et de Reusskreitz qui cherchaient à lui couper la retraite et à l'envelopper. Serrant ne se laissa pas entamer et se battit tout le jour avec acharnement. « Ce fut là, dit M. Massé de La Rue, que

(1) Le général Serrant, d'après les souvenirs des personnes qui l'ont connu à Annecy, en 1814, était un mulâtre d'une taille colossale et d'une force herculéenne. Bouillant et plein de feu, c'était un admirable soldat, mais un chef médiocrement avisé.

le dimanche 27 février, par un très-beau temps, eut lieu un combat très-vif et opiniâtre qui dura toute la journée et émotionna beaucoup la population genevoise qui s'était portée en foule sur les remparts, peu accoutumée à ce genre de spectacle. La Place et Archamp furent pris et repris plusieurs fois par les uns et les autres. Les conscrits français combattirent embusqués derrière les bois, appuyés au revers et au flanc de la montagne pour se mettre à l'abri, variant leurs opérations par de vigoureuses charges à la baïonnette (1). »

Après des efforts inouïs, Serrant parvint à se dégager, à neuf heures du soir, et, suivant la route qu'il avait prise le matin, opéra sa retraite en toute hâte et repassa le Mont-Sion, suivi par les Autrichiens qui prirent position au Chable dans la nuit. A trois heures du matin, Serrant fut rejoint à Cruseilles par son aide de camp Porion que l'on croyait pris, et qui s'était échappé par un sentier du Salève, ramenant 150 hommes, les gendarmes et la caisse du 11e que l'on croyait perdus. Dessaix ajoute dans ses *notes* que cette affaire, infidèlement rapportée par l'esprit de parti, n'est pas une de celles qui font le moins d'honneur au courage et au sang-froid du général Serrant, ainsi qu'à l'intrépidité et à la bonne discipline de la poignée de braves qu'il commandait. Sa perte ne fut guère que d'une vingtaine d'hommes et d'autant de prisonniers; celle de l'ennemi fut beaucoup plus forte. La canonnade dont le bruit paraît avoir trompé Serrant provenait de la colonne Bardet, qui, de l'autre côté du

(1) Massé de La Rue, *Une page de l'histoire de Saint-Julien*, journal *la Zône*, 1872.

Rhône, s'approchait du fort de l'Écluse en chassant les postes ennemis, et l'écho des montagnes favorisa la méprise (1).

Le 28 au soir, Dessaix occupait l'Eluiset avec toute sa colonne; Serrant occupait Cruseilles, Copponex et le Mont-Sion.

La forte division autrichienne, sous les ordres du lieutenant général Klebelsberg, occupait, au centre de sa position, le plateau près de Saint-Julien, sur lequel il avait établi une grande batterie. Sa brigade de gauche (Zechmeister) fit, le 28 au soir, un mouvement en avant, du Chable au Mont-Sion, tandis que sa brigade de droite (Klopfstein) se portait sur Chancy le long de l'Aire. Ces mouvements étaient les indices d'une prochaine attaque.

Marchand, resté à Frangy avec 2 bataillons de réserve et des munitions, ne cessait de recommander à Dessaix la plus extrême prudence et n'était pas d'avis d'engager une affaire générale (2). Dessaix voulait, au contraire, profiter de ses avantages sans perdre un jour.

« Le 1er mars au matin, dit Dessaix dans son rapport officiel (3), je sus que l'ennemi, qui occupait les belles positions qui se trouvent entre l'Eluiset et

(1) *V.* le rapport du général Serrant, note 22. — Le général Koch, dans son ouvrage sur la campagne de 1814, révoque en doute l'existence du combat d'Archamp! Erreur bien étrange que cet historien eût évitée si, au lieu de suivre aveuglément le *Journal historique* du général Marchand, il eût pris la peine de le contrôler par les documents des Archives du Dépôt de la Guerre.

(2) *V.* la note 23.

(3) 2e rapport d'opérations du général Dessaix. (*Corr. génér.*, t. VIII, *Arch. du Dép. de la G.*)

Saint-Julien, prétendait s'y maintenir. Mon premier devoir fut de chercher à les lui enlever; et pendant qu'une colonne détachée de l'armée de Lyon s'emparait, sous les ordres du général Bardet, du fort de l'Écluse, et que son canon se faisait entendre, je fis mes dispositions pour marcher parallèlement et rejeter l'ennemi sur Genève. J'envoyai en même temps l'ordre au général Serrant d'attaquer vivement et de coordonner, le plus qu'il pourrait, ses mouvements avec les miens afin de faciliter notre jonction.

« Dès les dix heures, la division était formée sur 3 colonnes : celle de droite, sous les ordres du chef de bataillon Roberjot, du 18ᵉ léger, et à laquelle s'était attaché le général Chabert, qui suivait l'armée depuis Chambéry, eut ordre de se porter sur le flanc de l'ennemi, derrière le château d'Ogny, et de le déborder. Un bataillon du 5ᵉ de ligne et les douaniers, dirigés sur la gauche, devaient, en se portant du village de Viry à celui de Songy, manœuvrer sur la droite de l'ennemi. Le 1ᵉʳ de ligne, quelques compagnies du 79ᵉ et le corps du général de Pouchelon marchaient en colonne sur le centre, en se portant par la grande route sur le village de la Côte. »

Les colonnes commencèrent aussitôt leurs mouvements. Le temps était froid et neigeux. La fusillade s'engagea bientôt sur les deux ailes; Dessaix lança en tirailleurs deux compagnies de la brigade Pouchelon dans les bois qui longent la route au delà de la Côte, et le centre de l'ennemi, débordé, fut contraint de céder le village de la Côte et de se replier à l'extrémité du grand plateau qui est entre ce village et Saint-Julien.

Dessaix fit alors avancer 2 de ses bouches à feu et la canonnade commença; mais les batteries autrichiennes étaient si supérieures qu'il n'était pas possible de garder beaucoup de monde au centre sans s'exposer à des pertes énormes : aussi, ne laissant au centre que les compagnies du 79ᵉ, Dessaix fit appuyer l'aile gauche par la brigade de Pouchelon, et l'aile droite par le brave commandant Garin et son bataillon du 1ᵉʳ de ligne. Ce mouvement eut un plein succès; toutes les positions furent enlevées par les colonnes déployées en tirailleurs : celle de droite s'établit au château d'Ogny, celle de gauche à Songy. Le général Klebelsberg abandonna tout à fait sa belle position, repassa le pont de Saint-Julien et se replia sur les hauteurs qui dominent la ville, où il avait établi une batterie de 14 pièces, dont plusieurs de 13. Dessaix occupa immédiatement avec ses compagnies de réserve la position que l'ennemi venait de quitter, et mit ses 5 pièces en batterie. Un feu terrible de mousqueterie s'étendit sur toute la ligne, mais les formidables batteries autrichiennes ne tardèrent pas à démonter l'unique obusier et l'une des pièces de 4 françaises. Dessaix comprit aussitôt l'insuffisance des 3 bouches à feu qui lui restaient; d'autre part, la canonnade devenait très-meurtrière pour ses conscrits. Il résolut d'opérer promptement une diversion : il ordonna au chef de bataillon Roberjot de pousser sur Ternier un bataillon qui ferait mine de tourner Saint-Julien; en même temps il expédia un de ses officiers, le capitaine Mouthon, au Chable pour presser l'arrivée du général Serrant.

Roberjot exécutait le mouvement prescrit, lorsque ses tirailleurs l'informèrent qu'une colonne marchait

sur sa droite. Il pensa que c'étaient des troupes de la brigade Serrant qui cherchaient à lier leurs mouvements avec les siens, et s'avança pour les reconnaître. Confirmé dans cette erreur par le costume de cette troupe, pareil aux uniformes français, il le fut plus encore lorsqu'il entendit le chef de cette colonne prononcer en français : *Colonne en avant!* Il ne fut tiré de cette erreur que lorsque la colonne vint, à demi-portée de fusil, faire sur lui une décharge meurtrière. « Cette attaque inattendue (dit le rapport de Dessaix) mit le désordre dans les rangs, mais il fut bien vite réparé par le sang-froid et la fermeté du général Chabert et la bonne conduite des chefs de bataillon Garin et Roberjot. Le général Chabert se porta au-devant des troupes qui se débandaient, les rallia sur le côté d'un ravin, les ramena sur le plateau, les remit en bataille, et lorsque l'ennemi vint de nouveau se présenter à lui croyant n'avoir affaire qu'à une troupe épouvantée, il le reçut à bout portant et fit éprouver une perte considérable à cette colonne (1). Il engagea en même temps le chef de bataillon Garin à le harceler sur ses flancs. Cette manœuvre eut tout le succès désirable, et dans cette circonstance je ne saurais trop rendre justice aux talents

(1) 2e rapport d'opérations du général Dessaix *(Arch. du Dép. de la Guerre, Corr. gén.*, t. VIII). Cet épisode, qui rappelle la ruse de guerre dont fut victime le général d'Aviernoz à Sona, le 23 juillet 1848, s'explique aisément lorsqu'on se rappelle que l'Angleterre avait organisé et mis au service de ses alliés des corps francs formés de déserteurs ou prisonniers français. D'autre part, on trouve dans un rapport de Marchand au ministre de la guerre, du 20 mars, la mention suivante : « Il nous arrive journellement des déserteurs d'un bataillon que les Autrichiens ont formé de prisonniers français. »

du général Chabert et à l'habileté avec laquelle MM. Garin et Roberjot ont compris et exécuté ses ordres.

« Je m'étais aperçu (continue le rapport du général Dessaix) du mouvement d'hésitation qui se manifestait sur la droite; je voyais cette aile fléchir sensiblement, et au même instant l'ennemi faisait charger mes pièces par sa cavalerie. Je donnai ordre de ralentir le feu et d'attendre la cavalerie à quart de portée de mitraille, et fis battre la charge aux compagnies du 79e, qui étaient en arrière des batteries. Ce mouvement, secondant celui que, de son côté, opérait le général Chabert, eut le plus heureux résultat. » En effet, la cavalerie mitraillée reprit au galop la route de Saint-Julien, le feu de l'ennemi se ralentit et il commença à faire sa retraite et à emmener ses pièces de position. Dessaix, voulant profiter de ce moment, donna l'ordre à toute sa ligne d'enlever Saint-Julien au pas de charge, en débordant toujours l'ennemi par les ailes. Mais il était tard, la neige tombait depuis longtemps à gros flocons, poussée par une violente rafale; les troupes, qui se battaient depuis le matin contre des forces beaucoup plus nombreuses, étaient harassées, les ambulances encombrées, et de toutes parts les adjudants-majors firent prévenir le général que la troupe manquait de cartouches. Malgré les chances de succès que présentait une attaque générale à la baïonnette, le manque absolu de munitions décida le général français à se contenter de faire avancer des tirailleurs et à prendre des positions avantageuses. La nuit était épaisse; Dessaix fit multiplier les feux de bivouac sur toute la ligne et ne tarda pas à reconnaître que l'ennemi était en pleine retraite. A neuf heures et

demie du soir, Saint-Julien était totalement évacué, et presque toute la division autrichienne était rentrée le lendemain matin dans Genève.

« Ainsi finit le combat de Saint-Julien (ajoute le général dans son rapport), où une division de jeunes soldats de beaucoup inférieurs à ceux de l'ennemi, et dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, eut à combattre contre des positions extrêmement avantageuses et en présence d'une artillerie formidable: officiers et soldats, tous ont montré le plus grand courage (1).

« Nous éprouvâmes une perte d'environ 300 hommes. Les Autrichiens manœuvrèrent avec précision, beaucoup d'ordre et de sang-froid; ils eurent près de 1,000 hommes hors de combat. »

L'hommage que Dessaix rend à ses adversaires contraste heureusement avec le ton méprisant que Napoléon affectait à leur égard. Quant à lui, les deux armées l'admirèrent dans cette journée. On le vit partout, à pied, s'exposant où le danger était le plus certain, avec cette insouciance calme qui le caractérisait (2). Il dut la vie à son gendre, le baron Favrat, capitaine au corps franc du Mont-Blanc, qui l'attira vivement à lui au moment où un boulet qui ricochait sur la route allait infailliblement le tuer. Ce boulet

(1) 2e rapport d'opérations du général Dessaix, de Carouge, le 9 mars. *(Corr. gén.*, t. VIII, *Arch. du Dép. de la G.)*

(2) « Dessaix, qui eut les honneurs de cette journée, se montra digne de l'immortelle renommée de son homonyme, de cet autre Desaix qui mourut si glorieusement à Marengo. La noblesse de son esprit, sa générosité et son caractère plein de loyauté, de désintéressement et de modération, le faisaient adorer de ses officiers et de ses soldats. » *(J. Taulier, Histoire du Dauphiné.)*

atteignit le chirurgien-major de la division qui causait avec le général, et lui fracassa les deux cuisses.

De son côté le général Serrant avait eu aussi une glorieuse journée. Ayant reçu, vers une heure, l'ordre d'attaquer, il enleva rapidement Pommier et Le Chable, rencontra à Neydens une résistance acharnée, culbuta néanmoins l'ennemi, et aurait opéré sa jonction avec Dessaix si de violentes rafales de neige n'eussent arrêté vers le soir l'élan de ses troupes.

Dès que les munitions manquèrent, Dessaix envoya à Frangy le capitaine Tarlet, aide de camp de Marchand, pour rendre compte de ce qui se passait et demander des munitions. Marchand ne put envoyer qu'un caisson d'artillerie. Dans la soirée, Serrant établit ses communications avec Dessaix, et fournit un caisson d'infanterie qui fut distribué le lendemain avant le jour.

Dans son rapport à Marchand sur le combat du 1er mars, Dessaix signale notamment : « les généraux de Pouchelon et Serrant, dont le zèle et le courage sont au-dessus de tout éloge; le général Chabert, qui a fait tout ce qu'il pouvait faire dans la position où il se trouve, et aux talents duquel les chefs de la colonne à laquelle il était attaché rendent la plus grande justice; le chef de bataillon Escard, du 23e de ligne; les chefs de bataillon Garin, du 1er de ligne, et Roberjot, du 18e léger; le chef de bataillon Tarlet, votre aide de camp, qui ne m'a pas quitté un instant et m'a rendu les plus grands services; le chef d'escadron Du Bois, inspecteur des douanes, commandant la cavalerie, qui, pendant la campagne, a montré un zèle et une activité infatigables; le chevalier Gros-Lambert, major comman-

dant le détachement du Mont-Cenis; M. Mouthon, capitaine adjoint à mon état-major, qui s'est parfaitement conduit et aux talents et au zèle duquel le général Serrant, près duquel je l'avais envoyé en mission, rend toute la justice que cet officier mérite; M. Michaud, capitaine en retraite, chef de bataillon de cohorte à Chambéry, qui a suivi la colonne après son entrée dans le Mont-Blanc et qui, connaissant parfaitement les localités, a dirigé les troupes sur tous les points, a montré le plus grand zèle, et a reçu au combat de Saint-Julien une forte contusion à la jambe qui le force à garder le lit; M. le capitaine d'artillerie Sthême : il est impossible de trouver un plus brave officier; M. le chef d'escadron Montault, dont le zèle et l'activité égalent le courage. — Je ne vous parlerai pas de mes aides de camp Naz et Dessaix; l'un est mon frère, l'autre est mon parent. Ils se sont conduits en officiers pleins d'honneur et de mérite. M. l'adjudant-commandant Delamarre, officier en retraite dans le département du Léman, est venu offrir ses services; il était à l'affaire de Saint-Julien et s'y est conduit en brave militaire. »

« Le 2 mars, je suis entré à Saint-Julien, où j'ai fait mes dispositions pour repousser l'ennemi dans le cas où il eût voulu tenir au Plan-les-Ouattes. Cette belle plaine pouvait offrir un grand développement à la cavalerie, et tout semblait, ainsi que l'ennemi l'avait publié hautement lui-même, qu'il voudrait terminer sa retraite par une brillante charge. Mais, dès le lendemain 3, il s'était replié sur Genève en brûlant et faisant sauter les ponts sur l'Arve.

« Je suis établi à Carouge; ma jonction s'est faite sur ce point avec la colonne du général Serrant, qui

continue d'occuper la droite dans ses positions sur l'Arve. »

La situation du général Bubna à Genève devenait très-grave. En même temps que sa défaite à Saint-Julien le forçait à se retirer au delà de l'Arve, il apprenait que le général Bardet, maître du fort de l'Ecluse, s'établissait à Collonges et Saint-Genis; que la division Musnier pénétrait dans le Jura se dirigeant sur le pays de Vaud, et qu'un bataillon franco-italien traversait le Simplon. Le plan conçu par Dessaix, adopté par Napoléon, était donc à la veille de se réaliser. Le 2 mars, M. de Bubna, très-inquiet, prit ses dispositions pour l'évacuation de Genève et fit partir ses malades par le lac (1). Le bruit de cette évacuation s'étant répandu au camp français dans la matinée du 3, Dessaix envoya en parlementaire le capitaine du génie Courchaud sommer la ville de se rendre dans trois heures. Le parlementaire se présenta à Genève au moment où une députation allait partir pour recommander la ville à la clémence du général français. La sommation, qui ne s'adressait qu'à la ville, fut portée verbalement par Courchaud à M. de Bubna, lequel la reçut fort mal, et ordonna au parlementaire de se retirer sur-le-champ. On a imprimé depuis (2) que cette sommation hautaine détermina Bubna à se maintenir à Genève; c'est une erreur manifeste, et l'on va voir que le général autri-

(1) « M. de Bubna m'a dit que la prise (inconcevable pour lui) du fort de l'Ecluse changeait sa position et pourrait accélérer sa retraite... On a évacué sur la Suisse, dans des barques, tous les malades autrichiens de l'hôpital. La ville est en remue-ménage. » (A. Rilliet, *le Général Dessaix devant Genève*.)

(2) Dans *le Fédéral genevois* de 1838.

chien a eu des motifs plus sérieux de modifier ses résolutions.

Le 4 mars, en effet, la division Musnier, qui franchissait les neiges du Jura, reçut du maréchal Augereau l'ordre de rétrograder et de se porter immédiatement sur la Saône; en même temps, le général Bardet, qui était à Ferney, reçut du maréchal l'ordre d'évacuer sans retard le pays de Gex avec toute sa troupe.

Cette marche rétrograde paraissait nécessitée par l'approche de l'armée autrichienne du sud, forte de 50,000 hommes, qui menaçait Lyon: en réalité, elle n'était que la conséquence et la suite du mauvais vouloir et des lenteurs d'Augereau (1). Si le maréchal eût dirigé ses troupes sur la Suisse huit jours plus tôt, ainsi que Napoléon le lui ordonnait; si même le 4 mars Augereau se fût trouvé devant Genève avec toutes ses divisions, ainsi que tout lui en faisait un devoir, est-ce que l'armée autrichienne du sud aurait pu continuer sa marche sur Lyon, avec ses derrières et ses flancs menacés? Le seul moyen de sauver Lyon n'était-il pas de retenir l'ennemi dans les défilés du Jura en jetant toute l'armée de Lyon sur Genève? N'était-ce pas aussi le seul moyen d'opérer une diversion qui seule pouvait dégager Napoléon pressé de toutes parts? Et le pire de tous les systèmes n'était-il pas celui qu'Augereau avait suivi : disséminer ses divisions pour faire de vaines démonstrations, retarder leur marche, les

(1) « Quand le maréchal Augereau a commencé son mouvement sur Genève, il était trop tard, et le corps ennemi arrivait sur la Saône; tandis que huit jours plus tôt Genève était pris sans coup férir. » Le duc de Feltre à l'empereur, de Paris, le 26 mars 1814. *(Corr. minist.*, t. IV, *Arch. du Dép. de la G.)*

rappeler ensuite, et rester soi-même dans une criminelle inaction?

Tous les auteurs de ce grand drame ont été unanimes à condamner Augereau. « Je suis profondément affligé, écrivait le sénateur Saint-Vallier au ministre de la guerre, de voir qu'on ait abandonné le projet de reprendre Genève, ce qui eût été bien facile à faire en peu de jours avec les troupes qui étaient à cette opération importante. Genève, restant aux mains de l'ennemi qui y rassemble des troupes de tous les côtés, met les départements de la 7e division militaire (Grenoble) et même Lyon dans une situation bien précaire et bien incertaine (1). »

Nous lisons d'autre part, dans un ouvrage écrit vers 1819 et dont les auteurs ont eu, selon toute apparence, communication des notes du général Dessaix : « Le fort de l'Ecluse était tombé au pouvoir des Français, et Genève aurait subi le même sort, si le général Bardet, qui devait s'en approcher par suite des sollicitations du général Dessaix, n'eût pas reçu du duc de Castiglione l'ordre de rétrograder sur Lyon avec sa troupe. Si ce mouvement, dont la suite des événements n'a pas démontré l'urgence, eût été exécuté vingt-quatre heures plus tard, il est hors de doute que le général comte de Bubna aurait évacué Genève et effectué sa retraite par le pays de Vaud : la prudence exigeait de sa part une telle mesure. Genève, qui se serait vu cernée, n'aurait point voulu courir les hasards d'un assaut, le général Dessaix pouvant, à cet effet, disposer de toute

(1) Saint-Vallier au duc de Feltre, de Chambéry, le 8 mars 1814 (*Corr. gén. non reliée, carton mars-avril, Arch. du Dép. de la G.*).

la grosse artillerie du fort Barraux. Les citoyens y étaient divisés et d'opinions et d'intérêts, et déjà les membres du Gouvernement provisoire avaient donné leur démission; l'autorité municipale, sous les ordres d'un maire (M. Maurice) dont les talents et la fermeté méritent les plus grands éloges, allait ressaisir le timon des affaires, lorsque la nouvelle de la retraite des généraux Bardet, de Pouchelon et Musnier (avant-garde d'Augereau) décida le général autrichien à suspendre son mouvement rétrograde et à conserver ses établissements dans cette place (1). »

Le capitaine du Casse, fils du chef d'état-major général de l'armée d'Augereau, apprécie plus sévèrement encore, dans son ouvrage sur cette campagne, la conduite *inqualifiable* du maréchal (2).

Le comte de Bubna, informé aussitôt de la retraite ordonnée par le maréchal, suspendit l'évacuation commencée, se fortifia dans Genève, et résolut de s'y défendre en attendant de reprendre l'offensive.

En retirant ses divisions, Augereau annonçait, il est vrai, au général Marchand la prochaine arrivée de la brigade Pouchin, venant de Toscane, et de la division

(1) *Trophées des armées françaises*, t. VI.

(2) *Précis historique des opérations de l'armée de Lyon en* 1814, p. 210-211. Un autre historien, M. Elysée Lecomte, dit à ce sujet : « Les avantages obtenus par les troupes françaises sur divers points de la frontière, notamment au combat de Saint-Julien, si glorieux pour le général Dessaix, se trouvaient subitement annihilés !... Le comte de Bubna, qui se préparait à rentrer en Suisse et à gagner Yverdun, où il avait déjà envoyé sa cavalerie, non-seulement se décida à attendre les événements devant Genève, mais encore résolut bientôt de reprendre l'offensive. » (*Les Autrichiens dans le département de l'Ain et dans le pays de Gex en* 1814 *et* 1815.)

Vedel venant d'Italie. Mais des contre-ordres inconcevables retardèrent encore l'arrivée de ces renforts; Marchand et Dessaix se trouvaient donc devant Genève réduits à leur faible division, dont l'effectif était, le 15 mars, de 5,396 hommes (desquels il faut déduire 413 hommes aux hôpitaux); restait 4,983 présents sous les armes, dont 222 officiers. — 105 chevaux. Dans ces chiffres sont compris les 2 bataillons gardés en arrière par Marchand, toujours à Frangy (1).

A son arrivée à Carouge, Dessaix trouva la lettre du ministre de la guerre du 20 février; aux prescriptions surannées de cette dépêche, il répondit par un rapport résumant ses opérations (2).

Le peu de troupes restées sous ses ordres depuis le départ des colonnes Bardet et Pouchelon ne lui permettant pas de chasser les Autrichiens de Genève, il se borna à pousser le long de l'Arve de fortes reconnaissances qui se portèrent sur La Roche, où elles interceptèrent plusieurs convois de grains, farines et bestiaux destinés à l'ennemi.

(1) *V.* la note 25, état des forces de la division au 15 mars.

(2) Dans ce rapport au ministre, du 4 mars, à Carouge, après avoir fait connaître au duc de Feltre qu'au moment où il avait reçu sa dépêche du 20 février, les intentions de l'empereur étaient en partie exécutées, Dessaix résume ses opérations depuis le 16 février jusqu'au 4 mars, et ajoute : « Votre Excellence apprendra avec plaisir que dans tout le département du Mont-Blanc et les communes déjà occupées du Léman, nous avons été reçus comme de vrais frères aux cris de *Vive l'empereur!* Chaque famille s'empresse de venir au secours de nos braves et de leur prodiguer tout ce qui leur est nécessaire. Le meilleur esprit règne partout, et nos rangs se grossissent sensiblement d'une foule d'hommes qui, outre leur dévouement patriotique, ont encore à se venger des indignes traitements qu'ils ont subis de la part de l'ennemi. »

Dessaix trouva les populations animées d'un excellent esprit dans le département du Léman, et le constate dans son rapport du 9 mars. « Tous brûlent de courir aux armes et de défendre la patrie qu'on vient de leur rendre. La plus grande fraternité règne entre les habitants et nos troupes. Malgré leur pauvreté, tous les secours ont été prodigués aux blessés, et aucun sacrifice ne leur coûtera pour ne plus retomber sous le joug de l'ennemi. »

Après l'occupation de Carouge, Marchand vint reconnaître les positions, passer les troupes en revue et assurer le service des subsistances, service fait par les soins des maires sur la demande du commissaire des guerres Herpin, qui déploya beaucoup d'activité pendant toute la campagne.



CHAPITRE XXIV

CAMPAGNE DE 1814 (SUITE)

(Mars 1814)

Activité du sénateur Saint-Vallier et indécision de Clarke. — Dessaix nommé gouverneur de Genève. — Il adoucit la rigueur des instructions du gouvernement. — Il se refuse à bombarder Genève, préférant attendre un renfort de 2,000 hommes pour prendre cette ville. — Opérations autour de Genève. — La trahison d'Augereau et la prise de Lyon nécessitent l'évacuation de Carouge. — Dessaix désespéré quitte son commandement. — Retraite du général Serrant sur Chambéry; derniers combats d'Annecy et de Rumilly. — Conclusion.

Le sénateur Saint-Vallier, resté à Chambéry, informait jour par jour le ministre de la guerre de ce qui se passait sous Genève, et sollicitait instamment des ordres formels au sujet de la prise de cette ville. En même temps, il pressait activement l'envoi à Carouge des renforts promis et attendus d'Italie. En attendant mieux, il expédia à Dessaix la grosse artillerie du fort Barraux, avec une forge de campagne et un matériel de siége (1). De son côté le ministre de la guerre, que le mouvement rétrograde d'Augereau paraît avoir complétement déconcerté, ne sut donner aucun ordre précis, malgré les pressantes instances de M. de Saint-

(1) Saint-Vallier au ministre de la guerre, du 11 mars *(Corr. gén. non reliée, carton mars-avril, Arch. du Dép. de la G.)*

Vallier. Le duc de Feltre se borna à prescrire des mesures de rigueur, comme de désarmer la garde nationale genevoise aussitôt que nos troupes seraient rentrées dans cette ville, de prendre en otages les membres du Gouvernement provisoire et de les envoyer dans l'intérieur de la France (1).

Dès le début de l'invasion, le gouvernement avait désigné Dessaix comme devant être « gouverneur de Genève avec des pouvoirs extraordinaires », le jour où cette place retomberait en notre possession (lettre de Clarke à Augereau, du 14 janvier). Il est vrai que presque au même moment, une dépêche du même ministre au duc de Castiglione désignait pour ce poste le général Musnier la Converserie (2). Cette contradiction donne une idée du désordre qui régnait alors dans les hautes sphères militaires.

Quoi qu'il en soit, M. de Saint-Vallier insista énergiquement pour que la nomination de Dessaix fût confirmée, en indiquant les motifs qui la rendaient nécessaire. « Vous aurez le gouvernement de Genève, » écrit-il à Dessaix le 3 mars. Le 15, le duc de Feltre confirmait expressément ce choix, dans une dépêche à Dessaix qui renferme les ordres suivants : « Vous joindrez à votre commandement du Mont-Blanc et du Léman celui supérieur de Genève, lorsque nos troupes y seront rentrées. Je nommerai à Genève un major de place qui commandera provisoirement sous vos ordres

(1) Le duc de Feltre au sénateur Saint-Vallier, du 12 mars. *(Corr. gén. non reliée, carton mars-avril, Arch. du Dép. de la G.)*

(2) Dépêche du 11 janvier, publiée par M. A. Rilliet dans l'opuscule intitulé : *Le Général Dessaix devant Genève.*

et d'après vos instructions lorsque vous serez dans le cas de vous absenter de la place par suite de vos opérations (1). »

Cette confiance était d'autant mieux justifiée que Dessaix, par ses opinions libérales et par son caractère bien connu de loyauté, de désintéressement et de modération, semblait appelé à adoucir les actes de l'autorité et à calmer l'agitation des esprits dans une ville « si recommandable (dit le général dans ses notes) et au bonheur de laquelle il mettait tout l'intérêt dû à l'un des centres de la civilisation européenne, à l'un des berceaux de la liberté. »

Les instructions données à Dessaix, comme futur gouverneur de Genève (dépêches de Saint-Vallier des 3 et 4 mars), sont rigoureuses; elles portent : « Il est bien important d'avoir cette ville avant l'armistice. — Il l'est également d'empêcher que rien n'en sorte. — Aussitôt votre entrée dans Genève, faites barrer les routes et couper le lac par quelques barques pleines de soldats et par des canons braqués sur les deux rives du lac, si vous le jugez nécessaire. — Il faut empêcher de sortir les chariots, les voitures, les chevaux et les bœufs, mettre un embargo sur tous les bateaux et barques existants dans le port de Genève, etc. — Il est bien important de désarmer la garde nationale et de s'emparer de ses uniformes...; il faut rendre toute réunion de cette garde impossible... Partez du principe général que ni hommes ni choses ne doivent sortir du territoire. »

(1) *Arch. particul.* (Manque aux Arch. de la Guerre).

Ces instructions trouvèrent Dessaix fort peu disposé à les approuver : ce n'était pas avec cette rigueur qu'il entendait traiter les Genevois. La dépêche du 4 mars se terminait par une suggestion plus blessante encore pour le caractère humain du général : « Je ne me figure pas, écrivait M. de Saint-Vallier, que Genève résiste à un bombardement ou à des boulets rouges. »

Sans doute Dessaix pouvait, avec sa grosse artillerie, faire beaucoup de mal à Genève; il pouvait la bombarder et détruire tout au moins la partie de la ville qui regarde Carouge. Mais cette idée lui faisait horreur; il voulait chasser l'ennemi de Genève et y rentrer en ami et en compatriote : prendre Genève, et non la détruire.

Aussi Dessaix ne songea-t-il pas un seul instant à faire usage de l'artillerie de siége qu'il avait reçue de Barraux; bien plus, dans sa réponse au sénateur, il fit ressortir tout ce qu'il y avait d'excessif dans les instructions du commissaire extraordinaire, et déclara qu'il ne lui était pas possible de les exécuter. Il ajouta qu'il se chargeait de prendre Genève en quarante-huit heures pourvu qu'il reçût un renfort de 2,000 hommes, mais qu'il n'entendait point bombarder les habitations d'une ville qu'il considérait comme appartenant à sa patrie (1).

Le sénateur approuva complétement ces observations si sensées et si justes : « Je vous avouerai bien franchement, écrit-il le 10 mars, qu'ainsi que vous je

(1) *V.* la note 24. Nous n'avons pas les lettres de Dessaix à Saint-Vallier, mais nous avons les réponses du sénateur, qui font connaître le sens sinon le texte des dépêches du général.

trouve les mesures que je vous avais indiquées un peu trop fortes : on ne peut véritablement pas dépouiller quelqu'un de son habit qui est sa propriété particulière; quant au désarmement, je crois que cette mesure doit être mûrie et calculée d'avance.... Ainsi, mon général, comme je l'ai déjà mandé au général Marchand, je vous laisse une grande latitude à l'un et à l'autre pour vous conduire pour le mieux suivant les circonstances... Je vous envoie demain 300 hommes qui sont bien novices, mais qui, à votre bonne école, seront bientôt de bons soldats. Il est parti ce matin 4 belles pièces d'artillerie qui vont aussi vous rejoindre, etc. »

Dans toute cette dépêche, il n'est plus question de bombardement. Il est clair que le refus du général avait dissuadé complétement M. de Saint-Vallier de formuler de nouveau sa proposition de boulets rouges. Ajoutons qu'il n'existe dans la correspondance du général aucune autre trace d'un ordre de bombardement, et que ses notes manuscrites n'en font pas mention. Dans la correspondance ministérielle des Archives du Dépôt de la Guerre, il n'en est pas question. Le 12 mars, le commissaire extraordinaire écrit au ministre : « Je réclame un ordre précis pour la prise de Genève. Si les 3,485 hommes qui passeront le Mont-Cenis vers le 14 mars peuvent être réunis devant cette place pendant quarante-huit heures, avec les 5,500 que nous y avons actuellement, il n'y a pas de doute que nous n'y entrions. » Le même jour, le ministre lui écrivait : « On pourra bientôt juger de ce que l'état des choses permettra de faire quant à Genève : il est difficile de croire que l'ennemi veuille s'y maintenir, s'il voit des forces de nature à l'attaquer un peu vigoureusement.

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'attendre encore quelques jours avant de prendre un parti bien décisif... » Or, cette dépêche est la dernière du ministre à Saint-Vallier *qui existe* aux Archives du Dépôt de la Guerre.

C'est tout, et cependant la tradition est plus explicite que les documents. Partant de ce fait de notoriété publique que Dessaix avait refusé de se servir de son artillerie de siége contre Genève, l'opinion générale est allée un peu plus loin : elle a admis qu'ayant reçu *de l'empereur* l'ordre formel de détruire la ville à boulets rouges, le brave général avait nettement refusé et avait offert sa démission, et qu'alors l'empereur avait renoncé à cet ordre barbare (1). On vient de voir par ce qui précède que rien ne révèle l'existence d'un *ordre écrit* relatif au bombardement de Genève : une telle barbarie eût été d'autant moins justifiable que Dessaix ne demandait qu'un secours de 2,000 hommes pour tourner Genève par la rive droite du Rhône et forcer M. de Bubna à l'évacuer. Or, ce n'était pas 2,000 hommes, mais 7 à 8,000 qui lui étaient annoncés; car outre ce que le prince Borghèse devait envoyer par le Valais, Dessaix était prévenu qu'une division de 3,000 hommes, ramenée d'Italie par le général Vedel, devait passer le Mont-Cenis vers le 14 mars, et que toutes ces troupes lui étaient destinées. En outre, les 20,000 hommes du maréchal Suchet étaient attendus à Lyon du 20 au 25 mars.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la conduite

(1) G. Fontaine (*Recherches historiques sur Carouge*), et Béatrix (*Histoire du pays de Gex*). *V.* la note 24.

humaine de Dessaix en cette circonstance lui a mérité la reconnaissance éternelle de la population genevoise.

Cependant M. de Bubna, qui était toujours à Genève, et malade depuis plusieurs jours, faisait annoncer que la retraite des Français allait devenir nécessaire, faute d'être secourus à temps. Les souvenirs personnels d'un Genevois que nous avons déjà cités nous fournissent les détails suivants (1) :

« *Mercredi* 9 *mars.* — On a appris ce matin que le pays de Gex était totalement évacué par les Français. On s'attend que ceux qui sont à Carouge et à la Bâtie ne tarderont pas à en faire autant.

« *Jeudi* 10 *mars.* — Aujourd'hui la batterie de Champel a tué 2 hommes aux Français de l'autre côté de l'Arve. Ils s'étaient mis sous son canon par bravade.

« *Samedi* 12 *mars.* — M[me] Favrat (fille du général Dessaix) a demandé aujourd'hui au général Bubna de pouvoir aller à Carouge auprès de son père et de son mari. Non-seulement il lui a donné la permission, mais il lui a prêté sa voiture pour aller jusqu'au pont d'Arve, et le général Zechmeister l'y a accompagnée. »

Dessaix fit partir, dans la nuit du 15 au 16 mars, une reconnaissance de chasseurs à cheval sous les ordres du chef d'escadron Armand du Bois, dans la direction de Bonneville et le plus loin possible sur la route du Chablais, pour éclairer les mouvements autrichiens dans cette partie du Léman. Ces pelôtons de cavalerie étaient appuyés par quelques compagnies du 23[e] de ligne sous les ordres du commandant Escard.

(1) A. Rilliet, *le Général Dessaix devant Genève.*

Un détachement de hussards hongrois, qui occupait Bonneville, gardait le pont ; après avoir échangé quelques coups de carabine, nos chasseurs tombèrent au galop sur le poste ennemi, le culbutèrent et attaquèrent sur la place le détachement hongrois qui fut sabré, mis en déroute et poussé à plus de trois quarts de lieue sur la route de Genève. Cette petite affaire, menée avec beaucoup d'entrain et d'intrépidité, coûta à l'ennemi une trentaine d'hommes dont 18 prisonniers, et on lui prit 19 chevaux (1).

Dessaix profita de son séjour à Carouge pour organiser le premier corps franc du département du Léman. Il en confia le commandement au chef de bataillon Roch, qui eut le capitaine Besse pour adjudant major ; les capitaines des trois compagnies furent Jordy, Joseph Béatrix et Joseph Brigaz (2).

L'armée autrichienne qui opérait dans la Franche-Comté avait envahi la Bresse ; on craignait pour le Bugey et pour les communications de la division de Grenoble avec l'armée de Lyon. Dans la crainte d'être coupé, Marchand quitta Carouge le 15 mars et retourna à Frangy, pour être plus à portée de surveiller les mouvements de l'ennemi le long du Rhône et de diriger quelques compagnies qu'il avait placées à Seyssel, Bellegarde et villages voisins sur les deux rives du Rhône (3).

Le 19, le général Klébelsberg fit sommer inutile-

(1) Rapport du chef d'escadron Armand du Bois. (*Arch. partic.*)

(2) Procès-verbal d'organisation du 1er corps franc du Léman, Carouge le 19 mars. (*Arch. du Dép. de la G.*)

(3) Note 26, rapport du gén. Marchand au Min. de la G., du 19 mars.

ment le fort de l'Ecluse et le canonna avec vigueur. Le capitaine Bonnet, du 23e de ligne, commandant de la place, n'avait que 2 canonniers; cependant il résista avec énergie. Le dévouement des corps de partisans et des gardes nationaux du pays de Gex qui s'établirent sur les hauteurs, malgré six pieds de neige, rendit l'attaque infructueuse. Dessaix fit établir pendant la nuit une batterie de 2 pièces, l'une de 12, l'autre de 4, au-dessus de Chevrier, sur la rive gauche du Rhône, au lieu dit le Muret; ces deux pièces enfilaient la route de Collonges. L'ennemi fut reçu par une volée de ces pièces lorsqu'il reprit son attaque le 20 au matin. Surpris par ce nouveau moyen de défense, le général Klébelsberg rétrograda et rentra dans Genève (1).

Mais tous les efforts du patriotisme et tous les succès de cette campagne allaient être annihilés par l'impéritie et la trahison. Augereau, qui n'avait pas su marcher sur Genève quand il était temps, s'était mis trop à portée des masses autrichiennes; il s'était fait battre à Limonest, et se crut ensuite forcé d'évacuer Lyon et de se retirer derrière l'Isère, sans avoir déployé plus de valeur que d'intelligence.

Marchand apprit le 22 que nos affaires prenaient une très-mauvaise tournure du côté de Lyon, et que cette ville devait être tombée au pouvoir de l'ennemi (elle fut, en effet, occupée le 21). Il crut nécessaire de retirer les troupes et de les concentrer en arrière pour

(1) Rapport du gén. Dessaix au Min. de la G., du 20 mars. *(Arch. du Dép. de la G., Corr. non reliée, cart. mars-avril.)* V. la note 27.

se relier au mouvement du maréchal; mais il s'agissait d'obtenir que Dessaix consentît à abandonner la partie. Marchand lui écrit le 22 : « Le préfet du Mont-Blanc me fait part ce matin que l'ennemi s'est décidément emparé de Lyon dans la journée d'hier; dès lors notre position n'est plus tenable, et mon projet est de m'établir derrière le Fier avec 6 bataillons, et avec le reste des troupes de border le Rhône pour couvrir les départements de l'Isère et du Mont-Blanc. Il faut, par conséquent, tout disposer pour quitter Carouge demain dans la nuit. Nous perdrions tout en voulant trop conserver. » Et le soir du même jour, lettre encore plus pressante : « Il n'y a plus de temps à perdre, mon cher général : l'ennemi est déjà à Brou; le maréchal se retire avec son armée du côté de Valence. Ainsi au reçu de ma lettre donne des ordres précis pour que toute la troupe se mette en marche dans la nuit sur deux colonnes, pour se diriger sur Frangy et Annecy. Je donne l'ordre au commandant du fort de l'Ecluse de l'évacuer ce soir et de se retirer sur Frangy. »

Dessaix fut désespéré de ces ordres; il voulait, contrairement à l'avis de Marchand, rester à Carouge en gardant les rives du Rhône, y attendre les troupes venant d'Italie, s'emparer de Genève, et à la tête d'un corps de 12 à 14,000 hommes pourvu d'une forte artillerie et de cavalerie, opérer une forte diversion sur le Jura, tout en se ménageant une retraite par les Alpes. Il écrivit aussitôt à son collègue qu'il ne pouvait plus rester à la tête des troupes. Il allégua, pour quitter l'armée, les fatigues physiques et morales qu'il avait éprouvées, et qui, jointes au mauvais état de ses blessures, avaient complétement délabré sa santé. Dessaix

partit aussitôt pour Chambéry, après avoir remis au général Serrant le commandement des troupes avec lesquelles il avait eu de si brillantes affaires (1).

La retraite s'effectua le 23 mars. D'abord consternés, puis irrités, les soldats exhalaient leur colère contre Augereau et Marchand. Les habitants étaient au désespoir. Un grand nombre suivit nos colonnes, portant les sacs des éclopés et soutenant les blessés. Serrant prit la route d'Annecy, le reste des troupes suivit celle de Rumilly. La garnison du fort de l'Ecluse alla rejoindre cette colonne à Frangy, et le fort fut aussitôt occupé par l'ennemi.

Le comte Bubna avait connaissance de la prise de Lyon; instruit dès le matin du mouvement rétrograde de nos troupes, il lança aussitôt les généraux Hardec, Klébelsberg et de Zechmeister à leur poursuite. Serrant fut suivi de près par l'ennemi qui espérait, en passant par les Beauges, le devancer sur l'Isère. Ce brave général, se sentant harcelé trop vivement, s'arrêta entre Annecy et Alby et tomba sur l'avant-garde autrichienne, la culbuta et la poussa en désordre sur Annecy, que la colonne autrichienne évacua en toute hâte. Serrant poursuivit les Autrichiens jusqu'au pont de Brogny. Il resta encore maître d'Annecy deux jours. Son attaque vigoureuse avait coûté près de 400 hommes aux Autrichiens, et les rendit beaucoup plus prudents. Il atteignit Chambéry sans autre combat.

La colonne française qui se retirait par Rumilly eut aussi avec l'ennemi, dans le voisinage des ponts de Copet et de Gaudin, une escarmouche de tirailleurs et

(1) *V.* la note 28.

un combat d'artillerie qui coûta la vie à un major autrichien. Les Autrichiens durent se replier sur Frangy, et ce mouvement permit aux nôtres de continuer leur retraite sans être inquiétés (1).

Nous avons vu qu'Augereau a eu la principale part de responsabilité dans la désastreuse issue de cette campagne; mais il n'a pas été le seul coupable. Que dire des folles illusions de l'empereur, de ses ordres contradictoires au prince Eugène qui immobilisèrent 30,000 Français en Italie? Que dire de l'inertie de Clarke, qui ne sut pas hâter l'arrivée par le Simplon des troupes du prince Borghèse, que Dessaix attendait depuis le commencement de mars! Que dire enfin de l'incurie qui fit arriver Suchet sur le Rhône alors que tout était fini! Napoléon subissait la peine de son désastreux système qui avait privé la France de 200,000 soldats enfermés dans les places de l'Allemagne et de 150,000 prisonniers de guerre.

Genève restant au pouvoir de l'ennemi, c'était la Savoie arrachée à la France, notre frontière naturelle des Alpes perdue; c'était l'intégrité du territoire français condamnée dans les futures négociations. De là l'obstination de Dessaix à rester devant Genève et son désespoir quand il fallut abandonner Carouge. De là enfin sa retraite dans la Maurienne, où nous allons le suivre, et cette résistance prolongée au delà de ce que le devoir militaire exigeait de lui, à ce point qu'il se défendait encore à la fin d'avril, alors que tous les généraux français avaient déposé les armes.

(1) Croisellet, *Hist. de Rumilly*.

CHAPITRE XXV

CAMPAGNE DE 1814. — RETRAITE DANS LES ALPES COTTIENNES

(Avril 1814)

Dessaix à Chambéry. — Marchand évacue cette ville, et Bubna envahit le Mont-Blanc avec toutes ses forces. — Retraite de Marchand sur Grenoble et de Dessaix sur La Chavanne. — Son plan d'attaque; il est prévenu par l'ennemi. — Combat d'Aiguebelle. — Retraite dans les Alpes Cottiennes; combats dans la Maurienne et sur l'Isère. — Capitulation du général Serrant. — Négociations. — Suspension d'armes et cessation des hostilités. — Conclusion; hommages rendus à Dessaix; le *Bayard du Mont-Blanc.*

De retour à Chambéry, Dessaix oublia ses souffrances physiques et morales pour s'adonner, avec une activité et un zèle infatigables, à l'organisation de la résistance. Des compagnies de volontaires s'organisèrent; des commissions de partisans étaient délivrées; des armes distribuées; on faisait des cartouches; on travaillait jour et nuit à la confection de l'habillement; plusieurs milliers de fusils étaient attendus de Turin. L'esprit le plus patriotique animait un grand nombre d'habitants. Quoiqu'il ne restât que fort peu de chances de voir le sol affranchi de l'injure étrangère, les succès de février et de mars avaient ranimé les courages.

Cependant le général Bubna marchait rapidement sur Chambéry avec toutes ses forces, en répandant

partout une proclamation dans laquelle il excitait les populations du Mont-Blanc à se séparer de la France, et rappelait les titres de la maison de Savoie à l'affection des Savoyards. Le général Marchand, qui dirigeait seul les troupes de la 7e division militaire, ne crut pas pouvoir soutenir la lutte; il évacua Chambéry et, avec la plus grande partie de ses forces, alla se placer sous le canon du fort Barraux. De son côté, Serrant passa l'Isère à Montmélian, pour couvrir à la fois la route du Mont-Cenis et celle de Grenoble par la rive gauche de l'Isère.

Dessaix se retira à La Chavanne, où, deux mois auparavant, il avait son quartier général. Il avait sous la main 4 bataillons que Marchand avait laissés à Serrant; il attendait 4 autres forts bataillons, savoir : 2 du 35e léger et 2 du 112e de ligne, plus 300 gendarmes à cheval venant de Toscane. Le 30 mars, il reçut de Marchand, qui était à Grenoble, cette dépêche : « Il n'est plus question de penser à retourner à Chambéry. Le maréchal Augereau a déjà quitté Valence. » Le 1er avril, nouvelle dépêche de Marchand : « Depuis trois jours nous n'avons aucune communication avec le maréchal Augereau ni avec le sénateur. Un avis particulier, qui m'est arrivé par les montagnes, m'annonce qu'il doit quitter aujourd'hui sa position de Valence pour aller au Pont-Saint-Esprit. J'ai écrit au vice-roi pour lui faire part de notre situation. »

Marchand avait emmené à Grenoble, outre 3,000 hommes de sa division, la colonne amenée du Piémont par les généraux Vedel et Lafosse, forte de 3,000 fantassins, d'un escadron de hussards avec 8 canons et 4 obusiers, arrivée à Chambéry le 24 mars.

La force de Marchand était donc de plus de 6,000 hommes. Augereau lui avait ordonné de le rejoindre à Valence, mais Marchand pensa qu'il devait avant tout couvrir Grenoble; il se battit à Tullins et à Voreppe le 31 mars, et fut séparé dès lors du maréchal, les masses du généralissime Schwartzenberg ayant fait irruption dans le Dauphiné. Il n'y avait plus en Savoie, à la fin de mars, que les 4 bataillons de Serrant, avec lesquels Dessaix tenait la rive gauche de l'Isère; le 31 mars, les Autrichiens établirent leurs batteries à Montmélian.

Dans les premiers jours d'avril, Dessaix, malade à La Chavanne, reçut d'Italie, par le Mont-Cenis, les troupes que le général Pouchin amenait de Toscane. C'étaient les 1er et 4e bataillons du 112e de ligne (1,445 hommes), les 3e et 8e bataillons du 35e léger (1,196 hommes), et la 29e légion de gendarmerie à cheval (286 hommes), en tout 2,641 fantassins et 300 chevaux. Il les plaça à Conflans, Aiguebelle et La Chavanne. Il crut s'apercevoir que les Autrichiens se dégarnissaient et évacuaient leur artillerie. Ces deux circonstances ranimèrent ses forces épuisées et lui inspirèrent le projet audacieux d'attaquer vivement en prenant l'ennemi à revers, de se porter rapidement par Faverges sur Annecy, et de reprendre Genève. Le préfet Finot, qui était avec lui à La Chavanne, écrivait le 8 avril au ministre de la guerre : « Le général Dessaix attend toujours les ordres de l'empereur pour attaquer l'ennemi et aller reprendre Genève. Chaque jour le confirme dans l'idée que cette entreprise peut être heureusement tentée. Nous sommes toujours privés de nouvelles. Les malveillants et les hommes faibles, qui ne sont pas moins dangereux, ont beau jeu pour

répandre et accréditer les mauvais bruits. La retraite de M. le Sénateur, qui a quitté Grenoble et ensuite Valence, ne contribue pas peu à propager ces rumeurs. Je gémis sur le sort de mes malheureux administrés; on dit qu'ils sont accablés sous le poids des réquisitions et des contributions extraordinaires (1). » Au moment où le baron Finot écrivait cette dépêche, la déchéance de Napoléon était prononcée par le Sénat depuis huit jours.

Dessaix n'attendait, pour prendre une vigoureuse offensive, que l'arrivée des derniers bataillons du général Pouchin, lorsqu'il entendit, dans l'après-midi de cette même journée du 8 avril, une forte canonnade dans la direction de Conflans. Bientôt il apprit que les Autrichiens avaient passé l'Isère sur plusieurs points, dans le dessein de s'emparer de la route de la Maurienne, seule communication entre l'armée d'Italie et la Savoie. Il n'y avait pas un instant à perdre; Dessaix laissa Serrant à La Chavanne avec ses 4 bataillons, et se rendit à Aiguebelle, où il trouva l'adjudant-commandant Favre dirigeant quelques compagnies mises à sa disposition et les encourageant par son exemple à une vigoureuse résistance.

A son arrivée à Aiguebelle, Dessaix fit faire quelques abattis d'arbres et des retranchements derrière lesquels la troupe attendit l'ennemi, qui ne tarda pas à se présenter. L'attaque fut vive et soutenue avec beaucoup de sang-froid et de valeur par les deux bataillons

(1) Le baron Finot, préfet du Mont-Blanc, au Min. de la Guerre (*Arch. du Dép. de la G., Corr. non reliée, carton mars-avril*). *V.* la note 29.

du 35ᵉ léger. A ce moment le général d'Anthouard, aide de camp du vice-roi, envoyé en mission auprès de l'empereur, arrivait à Aiguebelle; il engagea Dessaix, de la part du prince Eugène, à couvrir la Maurienne et à la défendre jusqu'à la dernière extrémité, mission honorable que Dessaix accepta avec empressement. Il prévint aussitôt Marchand de sa résolution, et chargea Serrant de conduire à Grenoble le bataillon du 8ᵉ léger, celui du 23ᵉ de ligne et les deux du 112ᵉ, ne gardant avec lui que les deux bataillons du 35ᵉ léger, une cêntaine de douaniers et quelques détachements de volontaires et corps francs qui avaient été mis sous ses ordres directs comme appartenant à la levée du Mont-Blanc; en tout 1,800 hommes.

Le 9, l'attaque recommença vivement; on se battit toute la journée, l'ennemi éprouva encore des pertes sérieuses.

Le 10, à la pointe du jour, la fusillade s'engagea sur toute la ligne. Elle se prolongea assez avant dans la nuit. Prévenu que l'ennemi cherchait à le tourner par les gorges de la Tarentaise, Dessaix se décida à évacuer Aiguebelle et à se porter sur Saint-Jean-de-Maurienne, où la vallée plus resserrée lui permettrait une défense plus avantageuse et plus facile. Il mit sa troupe en marche à onze heures du soir et établit ses avant-postes à Pontamafrey.

Tandis que Dessaix défendait si vaillamment la vallée de l'Arve, les Autrichiens attaquèrent sur toute la ligne de l'Isère. Ils emportèrent le pont de Montmélian après avoir éprouvé une vive résistance de la part de quelques compagnies de volontaires du Léman. L'adjudant-major Besse, officier intrépide, y fut griève-

ment blessé, et s'y distingua particulièrement ainsi que le sous-lieutenant Colly, de Thonon ; mais écrasés par un ennemi si supérieur, ils durent céder au nombre. Serrant se trouva cerné de toutes parts, et après une résistance aussi belle qu'infructueuse, il fit avec le comte Bubna une capitulation en vertu de laquelle les troupes françaises devaient se retirer avec armes et bagages sur Grenoble, et toute la Savoie devait être évacuée. Cette convention fut annoncée aux populations du Léman par l'affiche suivante :

NOUVELLES OFFICIELLES

« Genève, le 13 avril 1814.

« Il a été fait hier une convention entre le feld-maréchal-lieutenant comte de Bubna et le général Serrant, par laquelle il a été fixé que :

« 1° Les hostilités cesseront et ne pourront recommencer qu'après un avertissement de quatre jours;

« 2° Les troupes françaises occuperont les limites de l'ancienne France, et les troupes autrichiennes les limites de l'ancienne Savoie.

« Fait à Planaise, le 11 avril, à 8 h. du soir.

« *Le lieutenant-général,*

« GRETH. »

Le 11, à quatre heures après midi, un parlementaire se présenta aux avant-postes de Dessaix, et apprit au général que le comte Bubna désirait avoir, le lendemain, une entrevue avec lui. Pontamafrey fut désigné pour cette conférence. Le lendemain, le général de Zechmeister se trouva au lieu et à l'heure indiqués, annonçant qu'une indisposition subite avait empêché le comte Bubna de s'y rendre. Il fit part à Dessaix des

événements extraordinaires qui venaient de s'accomplir : la capitulation de Paris (31 mars); la déchéance de Napoléon prononcée par le Sénat (2 avril); la défection du duc de Raguse (5 avril), etc. En même temps, le baron Zechmeister fit connaître la capitulation approuvée par le général Marchand, dont l'un des articles stipulait l'évacuation totale de l'ancienne Savoie. Dessaix répondit que, n'ayant reçu aucune notification officielle de cette convention, il ne pouvait y adhérer, et qu'il attendrait d'en avoir reçu l'avis du général Marchand pour prendre une détermination ultérieure. Provisoirement, et pour éviter toute inutile effusion de sang, il fut convenu qu'aucun mouvement hostile n'aurait lieu de part ni d'autre.

Le 15 au soir, Dessaix reçut la notification officielle de la convention; Marchand le chargeait en même temps de faire évacuer l'ancienne Savoie et de renvoyer ses deux bataillons du 35ᵉ léger, et le prévenait en outre que les troupes autrichiennes devaient coucher le 15 à Saint-Jean, le 16 à Saint-André, le 17 à Lanslebourg et le 18 à l'hospice du Mont-Cenis. Dessaix répondit à cette communication : « Que le général Marchand n'avait pu traiter que de l'évacuation de la 7ᵉ division militaire; mais qu'il n'avait rien pu ni dû conclure à l'égard de la portion de l'ancienne Savoie qui faisait partie de la 27ᵉ division militaire (Turin), sous les ordres du prince Camille Borghèse; qu'en conséquence il allait évacuer Saint-Jean et Saint-André, et se retirer à Thermignon, dont il avait reçu du vice-roi l'ordre de défendre l'accès jusqu'à la dernière extrémité, mesure qui le flattait beaucoup plus que celle d'une évacuation qui n'était nécessitée ni même justifiée par aucun événe-

ment. » Cette réponse reçut la complète approbation du prince Eugène (1).

Dessaix prévint en même temps Zechmeister que des troupes venant d'Italie étaient en marche par le Mont-Cenis et devaient occuper la haute Maurienne, qu'il était chargé de défendre à partir du pont de Thermignon. Cette fière attitude amena la conclusion d'un armistice en vertu duquel il était stipulé que les troupes des deux partis resteraient respectivement dans le *statu quo;* que celles venant d'Italie ne dépasseraient pas Thermignon, et que les hostilités ne pourraient recommencer que quatre jours après la dénonciation de l'armistice. Cet arrangement reçut la sanction du prince Borghèse et du comte Bubna.

Ce ne fut qu'après la signature et la ratification de cette convention que Dessaix se retira sur la ligne de défense de la 27e division militaire, en remontant cette même vallée de l'Arc qu'il avait parcourue vingt-deux ans auparavant à la tête de la 1re compagnie allobroge. Et maintenant que, criblé de blessures, il a acquis assez de gloire sur tous les champs de bataille de l'Europe pour avoir le droit de se reposer dans ses foyers, l'adversité le trouve non moins résolu qu'au commencement de sa carrière : c'est qu'il servait toujours la même cause.

Pendant la retraite de Dessaix dans les Alpes Cottiennes, le baron Finot, préfet du Mont-Blanc, qui n'avait cessé de le seconder avec beaucoup de dévoue-

(1) Lettre du général baron Porson, chef d'état-major du gouverneur général des départements au delà des Alpes, à M. le général de division comte Dessaix, de Turin, le 18 avril 1814. (*Arch. particul.*)

ment, s'était rendu à Turin pour y faire connaître les besoins de sa petite colonne et l'importance de sa position.

Le général profita de la suspension d'armes pour faire évacuer sur Turin une grande quantité de caisses de fusils destinés à la levée en masse et devenus inutiles par le fait de l'invasion. Grâce aux soins du commissaire des guerres Gilet, qui avait pourvu avec beaucoup de soin à l'entretien des troupes et qui avait activement secondé le général, cette évacuation se fit sans aucune perte.

Dans l'impossibilité où il se trouvait de nourrir les 300 gendarmes à cheval du colonel Jubé, Dessaix renvoya en Piémont cette cavalerie, qui lui était d'ailleurs de peu d'utilité dans les gorges difficiles de la Maurienne.

Le général eut sur le Mont-Cenis une conférence avec le général Clément de la Roncière, commandant la 27e division militaire. Là il apprit officiellement que Napoléon avait abdiqué le 11 à Fontainebleau, qu'un gouvernement provisoire était formé, et que le comte d'Artois avait fait son entrée à Paris le 12.

Dès lors les troupes restèrent dans leurs cantonnements respectifs; le 23 avril, le prince Borghèse fit connaître à l'armée, par un ordre du jour, les événements qui venaient de changer les destinées de la France, ainsi que le traité conclu par le vice-roi avec le feld-maréchal de Bellegarde, et ordonna de remplacer la cocarde tricolore par la cocarde blanche et de retirer les troupes au delà des anciennes limites de la France.

Chargé de l'évacuation, Dessaix dirigea sur Turin les troupes qui avaient été détachées de la 27e division

militaire; le reste fut conduit avec armes et bagages et 2 pièces de canon à Valence par l'adjudant commandant Favre. Cet officier n'éprouva aucune difficulté de la part des Autrichiens, dont il traversa tous les cantonnements.

Ainsi se termina, dans les Alpes Cottiennes, cette malheureuse campagne « qui priva la France (dit Dessaix dans ses notes) d'une de ses frontières naturelles, et qui lui ravit ainsi une population brave, loyale et industrieuse qui lui avait fourni successivement plus de 50,000 combattants, 800 officiers de tous grades, et près de 20 officiers généraux ou supérieurs dont la bonne conduite et la bravoure avaient su leur mériter l'estime et l'amitié des anciens Français. »

Lorsqu'après quatre mois d'une lutte glorieuse Dessaix déposa les armes, la résistance était depuis longtemps terminée partout, car la bataille de Toulouse (10 avril) avait été le dernier épisode de la grande guerre. Tandis que ceux qui s'étaient gorgés des dépouilles de l'Europe songeaient surtout à mettre en sûreté leur butin, lui, pauvre comme au premier jour, ne pensait qu'à son pays. Jusqu'au dernier moment, il avait déployé, malgré ses souffrances physiques, une admirable énergie, qui lui valut de la part des généraux ennemis de nombreux témoignages d'estime et de déférence. Il venait de présider à Chambéry aux derniers détails de l'évacuation, lorsqu'il reçut du général de Bubna une lettre, datée de Grenoble le 29 avril, qui honore autant celui qui l'a écrite que celui à qui elle était adressée. « Vous m'annoncez, par votre lettre du 27, que vous avez pris la résolution de vous retirer dans vos foyers; on ne peut qu'approuver le parti bien

naturel que vous avez pris de jouir au sein de votre charmante famille des lauriers et de l'estime générale que vous avez acquis. Je suis étonné du doute où vous êtes de ne pas trouver sûreté et protection dans votre patrie : un brave militaire comme vous n'a pas besoin d'égide; les services qu'il a rendus à son pays suffisent pour le faire aimer et respecter. Comme je viens d'être nommé gouverneur général de la Savoie, du Piémont et du comté de Nice, s'il se présente quelque occasion où je puisse vous être de quelque utilité, vous m'obligerez de ne pas m'oublier. »

A Chambéry, Dessaix reçut les témoignages de l'estime publique de ses concitoyens. Fêté dans une réunion nombreuse et patriotique, il fut salué du nom de *Bayard du Mont-Blanc.* Il quitta Chambéry le 27 avril, et le 30 il écrivait de Thonon au nouveau ministre de la guerre, général Dupont, pour lui rendre compte de sa glorieuse retraite dans les Alpes Cottiennes, et l'informer de l'état de ses blessures qui le forçaient à prendre un repos nécessaire, étant à peu près perclus des deux bras. « Riche d'honneur et de services, dit-il noblement dans cette lettre, je n'ai point acquis d'autres richesses. »

Ce mot résume sa vie.



CHAPITRE XXVI

PREMIÈRE RESTAURATION

(Mai 1814 à mars 1815)

Les Autrichiens et les émigrés en Chablais ; la réaction à Thonon. — Incertitude sur les destinées de la Savoie. — Efforts de Dessaix en faveur de l'union à la France. — Traité de Paris (30 mai 1814) ; morcellement de la Savoie. — Aspirations des partis. — Dessaix et les députés savoisiens à Paris ; paroles trompeuses de Talleyrand. — Conduite de Dessaix sous la première Restauration. — Congrès de Vienne ; Bonaparte à Cannes.

De toutes parts les émigrés étaient rentrés « dans les fourgons de l'ennemi. » Dès les premiers jours de janvier, le colonel Simbschen, à la tête d'une colonne de 600 hommes d'infanterie et de quelques escadrons de hussards hongrois, entrait à Thonon, amenant à sa suite M. de Sonnaz, général au service du roi de Sardaigne. Les efforts de ce dernier pour recruter des volontaires royaux n'aboutirent qu'à exciter les haines locales, et l'on vit, sous un prétexte politique, les rancunes personnelles se donner un libre cours. La réaction faillit causer d'irréparables catastrophes. Trois individus de Thonon, dont il est inutile de citer les noms, imaginèrent de compromettre, à l'aide d'une dénonciation signée d'un nom supposé, un grand nombre de citoyens

les plus estimés de la ville, en les accusant d'un complot ayant pour but le massacre de la garnison. L'escadron de hussards hongrois qui occupait alors Thonon avait heureusement pour chef un officier aussi humain que brave et intelligent. Ce commandant, nommé Meindell, reconnut la fausseté de l'accusation, qui pouvait entraîner le sac de la ville et l'exécution sommaire d'un grand nombre d'hommes honorables. Informé de l'affaire, le général de Bubna donna l'ordre d'instruire : un grand nombre d'arrestations furent opérées sur les indications des auteurs anonymes de la dénonciation, et les prisonniers, conduits à Genève au milieu des hussards, furent enfermés au pavillon de Hollande, d'où ils ne sortirent qu'à la nouvelle de l'entrée des alliés à Paris.

Ces persécutions avaient plongé la ville dans la consternation : c'était le commencement de ce qu'on a appelé dans le Midi *la terreur blanche.*

Telle était la situation, lorsque Dessaix rentra dans sa patrie. Trois jours après son arrivée à Thonon, le 2 mai, il écrit au général Curial, commandant une division de la garde à Paris, pour lui recommander un compatriote, et il ajoute : « Il vous fera connaître notre triste et pénible position ; il vous dira que ce n'est qu'au brave commandant autrichien que Thonon doit son existence et un grand nombre de nos concitoyens les plus distingués doivent la vie ; il vous fera aussi connaître nos vœux et nos intérêts sur notre sort futur. J'espère que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour que nous continuions à être unis à la France. »

Les destinées de la Savoie n'étaient pas encore fixées, et tandis que les armées de la coalition occupaient une grande partie de la France et que la diplo-

matie négociait, les populations savoisiennes attendaient dans une vive anxiété le sort qui leur serait réservé par les vainqueurs. Dans son angoisse patriotique, Dessaix s'adressait à tous ceux qui pouvaient quelque chose. Le 22 mai, il écrit à Berthollet : « Je recommande à vos bons offices notre pauvre Savoie; elle est votre patrie, Monsieur le Comte, et ses intérêts doivent vous être chers. L'identité de langage, de mœurs, vingt-deux ans de réunion à la France, la nécessité d'avoir un débouché dans les relations commerciales, tout nous fait un devoir de rester à la France.

« Notre sort n'est peut-être pas encore décidé, et par les rapports que vous pouvez avoir avec ceux qui vont balancer les destinées de l'Etat, vous ne sauriez que nous être de la plus grande utilité! Notre pays est perdu s'il retombe sous la domination piémontaise, et déjà ses partisans, quoique en très-petit nombre, nous accablent du poids de leurs vexations; ils s'agitent en tous sens pour tromper les autorités sur le vœu réel du peuple, mais un coup d'œil jeté sur la situation de la Savoie suffit pour faire voir de quel côté sont ses véritables intérêts... J'espère, Monsieur le Sénateur, que vos vœux seront conformes aux nôtres. Depuis vingt-deux ans, des armées ont été fournies par la Savoie pour consolider sa réunion avec la France; il est bien douloureux de penser qu'aujourd'hui tant de sacrifices seront inutiles, et que l'on va peut-être nous abandonner à la vengeance d'un gouvernement ultramontain que depuis des siècles nous avons appris à détester. »

Il écrivait dans le même sens au ministre de l'intérieur : « Si les puissances, disait-il au ministre, veulent établir un équilibre européen et éviter un prompt

retour de la guerre, il leur importe à toutes que la France ait une barrière du côté surtout où elle est le plus faible : la nature a fixé cette limite aux Alpes; en abandonnant la Savoie, les dépenses énormes que la France a faites pour l'établissement de la superbe route du Mont-Cenis seraient perdues pour elle. »

Inutiles efforts! La France devait être diminuée. Le traité signé le 30 mai 1814, entre Louis XVIII d'une part, l'empereur d'Autriche et ses alliés d'autre part, fit rentrer la France dans les limites qui la circonscrivaient au 1er janvier 1792, sauf quelques légères modifications, et à l'exception notamment d'une partie du Mont-Blanc et du Léman située entre l'Arve et l'Isère, qui resta française. La France garda, dans le Léman, le canton de Frangy et la plus grande partie des cantons de Saint-Julien, Reignier et La Roche (excepté le chef-lieu de ce dernier canton); dans le Mont-Blanc, l'arrondissement de Chambéry (à l'exception des cantons de l'Hôpital, Saint-Pierre-d'Albigny, La Rochette et Montmélian); et l'arrondissement d'Annecy, à l'exception d'une partie du canton de Faverges.

Ces fractions de territoire divisées en 3 arrondissements : Chambéry, Annecy, Rumilly, formèrent le nouveau département du Mont-Blanc. Quelques mois plus tard, le roi de Sardaigne cédait à la république de Genève 16 communes situées entre le Rhône, l'Aire, l'Hermance et le lac Léman. Enfin, tout le surplus de la Savoie fit retour au Piémont. Le duché de Savoie ainsi réduit eut Conflans pour capitale; le gouvernement sarde en prit possession le 15 septembre.

Le morcellement de la Savoie opéré par le traité de Paris mécontenta tout le monde et tous les partis :

les émigrés, rentrés en foule à Chambéry, demandaient hautement que la Savoie tout entière retournât à ses anciens maîtres; le clergé appuyait ouvertement ces prétentions; les libéraux acceptaient les Bourbons avec la Charte, et redoutaient surtout le retour de l'ancien régime avec le roi de Sardaigne; dans le nord, les libéraux désiraient l'autonomie, et cette idée, répandue surtout dans les provinces de Carouge, de Chablais et de Faucigny, trouvait sa réalisation dans le vœu que la Savoie devînt un nouveau canton helvétique : tous, d'ailleurs, étaient d'accord pour reconnaître que l'état de choses créé par le traité du 30 mai n'était que provisoire. Le traité de Paris n'avait pourvu qu'au plus urgent : la restriction des limites de la France et son humiliation. Il restait à remanier définitivement la carte de l'Europe; il s'agissait, selon l'expression des hauts plénipotentiaires, « de fixer les bases du droit public de l'Europe par une œuvre de réparation. » Pour atteindre ce but, l'article final du traité de Paris portait que les puissances enverraient des ministres à Vienne, pour régler dans un congrès général toutes les dispositions à prendre à cet égard.

Le moment était pressant, l'opinion publique s'émut et les partis s'agitèrent. Anthelme Marin, l'ancien conventionnel, publie une brochure intitulée : *les Alpes sont les limites naturelles et nécessaires du territoire français*. De son côté le conseil général du Léman délègue son président Bastian pour aller à Zurich solliciter l'accession de la Savoie du nord à la Confédération suisse, avec Genève pour capitale. Mais dans la Savoie du midi, on demandait l'*indivisibilité* avec la France. C'est dans ce sens que conclut un mémoire confidentiel,

présenté au congrès de Vienne le 7 juillet, signé par Berthollet, les généraux Curial, Chastel et Guillet, les colonels Pillet et Janin. « La Savoie, dit ce mémoire, a toujours appartenu à la France en temps de guerre; elle doit lui appartenir irrévocablement en temps de paix. » Dessaix, qui se disposait à se rendre aux eaux d'Aix, se joignit aux députés du Mont-Blanc et se rendit à Paris, malgré les souffrances excessives que sa blessure lui causait dans un voyage de quelque durée.

Le 2 juillet, il fait part à son père des résultats de ses démarches : « Notre sort futur ne se décidera qu'à Vienne; nous avons tout lieu d'espérer que si nous ne sommes pas réunis à la France, nous formerons un canton suisse. J'ai été ces jours derniers chez M. le prince de Bénévent (Talleyrand) avec les députés du Mont-Blanc. Ces messieurs lui ont fait part de quelques menées sourdes de la part de nos incorrigibles, tendant à insinuer au peuple savoisien que toute la Savoie serait rendue au roi de Sardaigne. Il a vivement répondu que « S. M. le roi de France savait trop apprécier l'acquisition qu'il avait faite d'une population brave, industrieuse, et estimable sous tous les rapports, pour jamais céder un pouce de leur territoire, et qu'il les autorisait à faire connaître de suite à leurs commettants les intentions formelles du roi à cet égard. »

« Je lui ai parlé ensuite de notre pays et du restant du Mont-Blanc, je lui ai exprimé les vœux des habitants pour leur réunion à la grande famille; je lui ai fait connaître tous les sacrifices que nous avions faits pour devenir Français, que nous avions fourni 100,000 braves aux armées, dont 18 généraux, et que plus de 20,000 étaient encore sous les drapeaux. Il

m'a répondu : « Qu'il prenait le plus grand intérêt à « notre sort; qu'au moment où le traité de paix s'était « fait, la France comptait encore 500,000 ennemis « sur son territoire; que les chances, en conséquence, « ne lui étaient pas en ce moment favorables, mais « que de nouvelles négociations seraient bientôt enta- « mées et qu'il pensait que le résultat pourrait être « conforme à nos vœux. » Il m'a dit particulièrement des choses très-affectueuses; nous avons été très-satisfaits de cette entrevue. Les députés de Chambéry seront admis probablement mardi à l'audience du roi. Le lieutenant général Guilleminot, qui est chargé d'aller établir provisoirement les limites du Mont-Blanc, est un de mes amis; je lui ai remis les renseignements nécessaires pour faire disparaître quelques irrégularités qui se sont glissées dans l'énoncé de la ligne de démarcation tracée par le traité de paix.

« Un grand nombre d'officiers piémontais rentrent en France et abandonnent leur patrie. Le roi de France les a très-bien accueillis. »

Pour apprécier la sincérité des déclarations de M. de Talleyrand, il est intéressant de les rapprocher des instructions données à ce diplomate au sujet de la Savoie : « On lui avait recommandé (à M. de Talleyrand) de chercher à obtenir au nord de la France le million de sujets promis, *et de ne point l'accepter au sud-est, c'est-à-dire en Savoie* (1). » On voit que les espérances de Dessaix n'avaient aucune chance d'être réalisées au congrès de Vienne.

Dessaix protégeait toujours avec la même sollici-

(1) Thiers. (*Histoire du Consulat et de l'Empire.*)

tude ses anciens compagnons d'armes, et le comte de Bubna seconda ses vues avec autant de courtoisie que de déférence.

La première restauration des Bourbons, malgré ses nombreuses fautes, montra une modération relative. Dessaix fut compris, avec un grand nombre de généraux, dans une promotion de chevaliers de Saint-Louis, le 27 juin.

Dans la partie de la Savoie redevenue sarde, au contraire, la réaction avait rétabli le régime d'avant 1792, sans transition ni ménagement.

A son retour de Paris, Dessaix se retira à Thonon, où il séjourna quelques mois avec l'autorisation du ministre de la guerre. Vers la fin d'octobre, il se rendit à Chambéry où il passa l'hiver, toujours en activité de service quoique sans commandement.

L'ouverture du congrès eut lieu à Vienne le 3 novembre. Le 5 mars 1815, dans la soirée, les diplomates du congrès apprirent tout à coup que Bonaparte avait quitté l'île d'Elbe. On savait seulement qu'il avait débarqué à Cannes et qu'il s'était jeté dans les montagnes de Provence.

Les hautes puissances déclarèrent alors solennellement que Bonaparte *en rupture de ban* s'était constitué le perturbateur du repos public, qu'il ne se trouvait plus sous la protection des lois, et qu'elles entendaient maintenir intact le traité de Paris et garantir la France de tout attentat.

Bonaparte marchait sur Lyon à travers les montagnes du Dauphiné, où les troupes des garnisons du Midi ne pouvaient l'atteindre.

CHAPITRE XXVII

LES CENT JOURS

(Mars-avril 1815)

Dessaix rejoint Napoléon à Lyon. — Il est nommé gouverneur de cette ville et commandant de la 19e division militaire. — Mouvements royalistes du Midi. — Mouvements des Piémontais sur la frontière de Savoie. — Mission confiée à Dessaix. — Ses projets sur l'Italie. — Dessaix est envoyé à l'armée des Alpes, en formation à Chambéry. — Ses instructions spéciales et son armée à Chambéry. — L'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. — Dangers intérieurs et extérieurs. — Correspondance de Dessaix avec le ministre de la guerre.

Dessaix rejoignit à Lyon l'empereur, qui entra dans cette grande ville le 10 mars à sept heures du soir, au milieu des acclamations populaires, et au moment même où le comte d'Artois, après de vaines tentatives de résistance, venait de s'enfuir seul et abandonné de tous. Ce que le peuple saluait en Napoléon, ce n'était pas l'Empire avec son faste insultant, ses titres pompeux et son despotisme militaire et policier ; c'était, au contraire, l'homme qui représentait les idées de la société nouvelle contre les anciens Bourbons. Cédant au courant d'opinion qui se manifestait très-énergiquement en faveur de la liberté et des principes de la Révolution, Napoléon se vit contraint de faire

des concessions libérales. Ce fut à Lyon qu'il reprit l'exercice du pouvoir souverain; et neuf décrets datés du 13 abolirent toute l'œuvre législative des Bourbons. Ces décrets remettaient en vigueur les lois de l'Assemblée constituante portant suppression de l'ancienne noblesse et des ordres de chevalerie; le dernier prononçait la dissolution de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, et convoquait extraordinairement tous les colléges électoraux à Paris pour y former une Assemblée de Champ de Mai et s'y occuper de la révision des Constitutions impériales.

L'empereur quitta Lyon le matin du 13 mars, après avoir nommé gouverneur de cette patriotique cité le général Dessaix, chargé en même temps du commandement de la 19e division militaire. Presque dégarni de troupes, Lyon se trouva, dès le départ de l'empereur, menacé par la petite armée royaliste que le duc d'Angoulême avait réunie à Nîmes, et à la tête de laquelle il remontait la vallée du Rhône. Retenu à Lyon par son nouveau commandement, Dessaix ne put diriger les troupes qui devaient marcher contre le duc d'Angoulême; cette mission fut confiée au général Grouchy, nommé commandant en chef de l'armée du Midi.

Les fonctions de Dessaix étaient loin d'être une sinécure. « Je suis accablé de besogne et je passe la plus grande partie des nuits au travail, » écrivait-il à sa fille la baronne Breissand, le 21 mars, et il ajoutait: « Tout va bien, ma chère Constance; l'empereur a dû entrer hier soir ou ce matin à Paris, où il est attendu par tout le monde. On croit que la famille royale se retirera en Espagne. Les maréchaux Ney, Suchet,

Oudinot avaient déjà rejoint l'empereur avec la garde et les troupes des 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ divisions militaires. Le courrier m'a dit qu'à chaque instant il arrivait des officiers de tous grades et des troupes qui font vingt lieues par jour pour le rejoindre. L'enthousiasme est à son comble. Une personne qui est partie de Paris le 14 m'a dit qu'à la nouvelle du débarquement toute la ville frémissait dans l'attente, qu'on ne se gênait pas pour manifester hautement sa joie et qu'on buvait partout à la santé de l'empereur. Les vils et méprisables brigands qui voulaient nous opprimer si cruellement, qui avaient fait arrêter un si grand nombre de bons et braves habitants de Thonon, doivent être bien honteux du peu de succès qu'ils ont obtenu. Embrasse bien le cher papa pour moi, dis-lui que nos vœux seront comblés, et que les prières qu'il a adressées au Ciel pour qu'il daigne avoir pitié de nous ont été exaucées. Le drapeau tricolore ne tardera pas à flotter à Thonon. Pour cette fois, j'espère que l'on conviendra que les prêtres ont en général justifié la mauvaise opinion que leur conduite nous avait inspirée. Ils ont bien fait voir qu'ils n'avaient d'autre désir que de nous dominer, de nous faire payer les dîmes, etc. »

A Chambéry, la bourgeoisie avait accueilli avec joie la nouvelle du retour de l'île d'Elbe, et le conseil municipal s'était empressé de faire présenter à l'empereur, pendant son séjour à Lyon, une adresse enthousiaste. Dans la Savoie redevenue sarde, les libéraux attendaient en frémissant leur délivrance du joug si lourd qui pesait sur eux depuis six mois.

Du 20 au 22 mars, quelques attroupements semblèrent vouloir menacer la tranquillité à Lyon ; mais

Dessaix sut les dissiper sans avoir recours à la force. Le 24, il rend compte au ministre de l'insurrection du Midi : « Toute correspondance est interrompue entre Marseille et Lyon. 300 hommes, parmi lesquels 40 cavaliers, sont levés dans le Puy-de-Dôme; ils poussent leurs incursions jusqu'aux environs de Saint-Etienne. Les autorités administratives sont toujours au nom du roi; Montbrison surtout manifeste le plus mauvais esprit. Le préfet de Moulins continue à détenir les voyageurs et les dépêches; il a voulu faire fusiller le conducteur d'une diligence qui lui assurait avoir vu l'empereur près de la capitale. Les troupes du roi de Sardaigne se renforcent toujours dans la partie de la Savoie qu'elles occupent provisoirement; pourtant elles n'ont pas mis le pied sur le territoire français (1). »

Les événements se succèdent avec rapidité. Dessaix annonce le 27 aux habitants de Chambéry la fuite des Bourbons (2). Dès le 28, tous les départements de la 19e division militaire étaient rentrés dans l'ordre; la cocarde et le drapeau tricolore étaient partout arborés.

A la proposition du ministre de jeter quelques garnisons dans les places fortes. « Je n'ai plus, répond Dessaix le 29 mars, que le 39e et quelques dépôts; il m'est impossible d'en disposer : ils me sont ici de la plus grande nécessité. » Il demande en même temps l'envoi de quelques régiments à Lyon et dans le Midi : il n'avait, en effet, à Lyon que 400 hommes du 39e,

(1) *Corr. de la camp. de 1815, Armée des Alpes,* aux arch. du Dép. de la Guerre.
(2) *Journal du Mont-Blanc,* du 27 mars 1815.

quelques dépôts non habillés et mal armés, et quelques dragons à pied.

Le 31 mars, il écrit au ministre de la guerre que les affaires prennent une meilleure tournure du côté de Gap : les habitants de Grenoble, Vizille, La Mure et Corps se sont levés en masse pour marcher contre l'armée royale et se dirigent sur Gap. « J'ai donné ordre, continue-t-il, au général Rostolan, que j'avais envoyé à Chambéry avec le 49e, de partir de suite pour Paris où il se mettra à la disposition de Votre Excellence. Il serait urgent qu'il fût remplacé dans le Mont-Blanc, où la présence d'un officier général d'un dévouement connu est nécessaire. Le 49e a été reçu à Chambéry avec les plus grands transports de joie ; des fêtes ont été spontanément célébrées, etc... Si M. le général Rostolan reçoit une autre destination, mes compatriotes verraient avec plaisir le pays commandé par le général Montfalcon, qui est digne sous tous les rapports du choix de Sa Majesté et qui est à Paris maintenant.

« Le dernier courrier parti hier pour le Midi n'a pu arriver qu'à La Palud, où il a parlé au duc d'Angoulême, qui ignorait entièrement les événements de Paris et le départ de la famille royale. Le prince a séjourné trois quarts d'heure à Montélimart ; il n'y a pas arraché un seul cri de *Vive le roi!* et est reparti de suite pour Nîmes (1). »

Dessaix se préoccupait beaucoup de la défense de la Savoie et du pays de Gex ; il appelle, le 1er avril,

(1) Toute cette correspondance avec le ministre de la guerre est tirée des archives du Dépôt de la Guerre.

l'attention du ministre sur ce point important : « Les troupes piémontaises qui étaient stationnées au château des Marches et à Saint-Jeoire, se sont concentrées à Montmélian et à Conflans. Ce mouvement peut faire penser que la troupe réunie à Conflans a peut-être l'intention de passer par les Pierres-d'Héry pour se rendre en Chablais et y renforcer les régiments piémontais qui s'y trouvent. D'un autre côté, j'apprends qu'il se fait des approvisionnements en vivres, riz, etc., tant en Piémont que dans le pays de Gênes et même en Savoie. Cette marche rétrograde des Piémontais m'a paru digne d'attention ; elle coïncide avec un rassemblement nombreux de troupes autrichiennes en Piémont et il se pourrait que, vu les désertions journalières des soldats sardes, on eût pris parti de les remplacer par des Autrichiens.

« Un autre objet digne de votre sollicitude est la faiblesse de ma division, destinée à garnir tant la frontière de la Savoie abandonnée que celle du pays de Gex avec la Suisse. Le 39ᵉ et le 49ᵉ comptent tout au plus 1,200 hommes. Le 6ᵉ léger, qui m'est annoncé, est encore à Marseille.

« J'apprends à l'instant par une lettre confidentielle de Lausanne qu'un envoyé des alliés s'est rendu à Zurich, pour obtenir le passage de leurs armées par Bâle et le Simplon, ce qui confirmerait l'idée que j'ai énoncée de remplacer les Piémontais par des Autrichiens sur la frontière qui s'étend devant nous. Le maréchal Marmont est généralement désigné comme devant commander l'armée ennemie. »

Le 1ᵉʳ avril, Dessaix envoie au maréchal Soult, major général de l'armée, les nouvelles suivantes par

le télégraphe : « Lyon est tranquille, les agitateurs sont contenus, parce qu'ils craignent le peuple et la campagne, dont l'esprit est bon. L'arrivée prochaine des troupes rétablira l'ordre dans le Midi. »

Le 28, il écrit au ministre de la guerre : « Les bonnes dispositions des Lyonnais sont toujours les mêmes. Les compagnies de volontaires déjà organisées sont parties, et les enrôlements continuent. » Mais si l'esprit de la population de Lyon et des campagnes du Rhône et de l'Ain étaient hostiles aux Bourbons, il n'en était pas de même de l'administration municipale de Lyon. Le parti du passé, appuyé par la noblesse et le clergé, et qui disposait de cette tourbe qu'on appelait à cette époque les *assommeurs* (1), faisait cause commune avec la mairie royaliste et avec l'état-major de la garde nationale. Pour assurer l'exécution des mesures de défense nécessaires, l'état de siége fut déclaré.

Grouchy quitta Lyon le 7 avril avec le général Mouton-Duvernet pour combattre les insurgés royalistes du Midi. L'insurrection fut bientôt étouffée, et le 9, le duc d'Angoulême, prisonnier de Grouchy, fut par les ordres de Napoléon conduit à Cette et embarqué pour l'Espagne (16 avril). Le surlendemain, Marseille fit sa soumission, et l'empereur, désireux de donner quelque éclat à la facile défaite du neveu de Louis XVIII, nomma Grouchy maréchal d'empire.

Dès les premiers jours de son commandement dans la 19e division militaire, Dessaix s'était occupé de la grave question de l'organisation de la municipalité de

(1) Lettre de Dessaix au général de Saint-Clair, à Besançon. *(Arch. particul.)*

Lyon. Dans son rapport du 28 mars, il proposa au ministre de l'intérieur, qui était alors Carnot, la suppression de la mairie unique de Lyon et son remplacement par trois mairies. Dans ce projet, Dessaix proposait de réserver le soin des intérêts communs et généraux de cette grande ville aux trois maires réunis sous la présidence du préfet, lequel, à l'égard de ces objets seulement, devenait une sorte de maire supérieur de la ville.

L'empereur avait décidé qu'il serait formé des régiments piémontais. Dessaix fut chargé de réunir et d'organiser à Chalon-sur-Saône les déserteurs et autres militaires du Piémont désireux de reprendre du service en France, et de faire connaître aux Piémontais les bonnes dispositions du gouvernement envers les militaires de ce pays qui avaient servi la France avec tant de dévouement (1). L'adjudant-commandant Martinet fut chargé de commander ce premier régiment piémontais, et l'organisation fut poussée avec tant d'activité, que le mois suivant trois de ces régiments étaient organisés à Chalon. Sur la demande de Dessaix, ces corps de troupes reçurent des numéros dans la ligne, au lieu de leur première dénomination de régiments piémontais.

Dessaix avait conçu un projet d'une grande importance et d'une extrême hardiesse : il pensait qu'il fallait prendre rapidement l'offensive avant que l'on eût toute l'Europe sur les bras; pénétré de la nécessité d'un mouvement énergique du côté de l'Italie pour reprendre la Savoie et le Piémont, il proposa, dès le 14 avril, de

(1) Le maréchal Davout, ministre de la guerre, au général Dessaix. (*Arch. du Dép. de la G.*)

s'emparer de la crête des Alpes Cottiennes. « 8 à 10,000 hommes, écrit-il au ministre de la guerre (Davout), suffiraient pour rendre tout ce pays à la liberté et le réunir de nouveau à la France. Le moment paraît bien favorable; mes malheureux compatriotes sont prêts à se soulever à la vue d'une force capable de les soutenir. Leurs malheurs et les vexations qu'ils éprouvent les ont portés au dernier degré d'exaspération contre leurs oppresseurs... Toute la population se jetterait dans nos rangs... Si une force armée se portait au Mont-Genèvre, et que quelques soldats se fissent apercevoir au passage du Galibier, qui de Briançon vient aboutir à Saint-Michel en Maurienne, je ne doute point que cette manœuvre n'entraînât la défection totale des troupes piémontaises qui sont en Savoie, et qui craindraient avec raison de se voir coupées. »

Dessaix revint souvent sur cette idée; il était dans le vrai, car la plus extrême audace pouvait seule sauver Napoléon dans la crise désespérée des Cent-Jours. Le maréchal Marmont reconnaît, dans ses *Mémoires*, que Napoléon aurait pu, dès les premiers jours d'avril, s'emparer de la Belgique, entraîner l'armée belge à sa suite, et se rendre ainsi extrêmement redoutable. Ce qui était vrai de la Belgique l'était aussi du Piémont: il fallait se porter rapidement sur Bruxelles et sur Turin; l'issue du conflit eût été bien changée. Mais l'empereur ne sut pas se décider; il hésita et temporisa, croyant qu'avec des ménagements il se ferait accepter par l'Europe coalisée. A peine arrivé aux Tuileries, il demanda la paix. Son erreur était profonde; les souverains alliés l'avaient mis hors du droit des gens: c'était une lutte à mort entre eux et lui. Cependant la

lettre de Dessaix lui fut aussitôt communiquée, ainsi que l'indique une note en marge de l'original (1); quand, plus tard, il se décida à suivre l'avis de Dessaix, il était trop tard. Pour le moment il se contenta, ainsi qu'on va le voir, d'une demi-mesure.

Le 19 avril, Dessaix reçut des ordres qui le chargeaient du commandement de la 23e division d'infanterie, dont le quartier général était fixé à Chambéry, et qui devait faire partie du 7e *corps d'observation* ou *armée des Alpes*, sous les ordres du maréchal Grouchy. Cette division devait se composer de 2 bataillons du 6e léger, et des 39e et 49e de ligne. En lui transmettant ces ordres, le maréchal Davout, ministre de la guerre, lui prescrivait d'établir, dès son arrivée à Chambéry, une surveillance très-active sur la frontière, et de se procurer des renseignements sur les forces et les mouvements des troupes étrangères, et sur tout ce qui se passerait en Italie, en Piémont, en Savoie et en Suisse. Une autre division d'infanterie devait se réunir à Grenoble, et une division de cavalerie légère à Chambéry. « Ainsi, ajoutait le ministre, nous présenterons des forces imposantes sur cette frontière, ce qui ne peut que produire le meilleur effet. »

Le général Brayer succédait à Dessaix dans le commandement de la 19e division militaire et des gardes nationales de Lyon; le général La Salcette commandait la 7e division militaire à Grenoble.

Dessaix se rendit aussitôt à Chambéry, où son arrivée fut annoncée en ces termes par le *Journal du*

(1) Le général Dessaix au ministre de la guerre, 14 avril. (*Arch. du Dép. de la G.*)

Mont-Blanc, du 22 avril : « Hier 21, est arrivé à Chambéry M. le lieutenant général comte Dessaix; il nous serait impossible de décrire la satisfaction des habitants de posséder de nouveau l'un de leurs plus illustres compatriotes, l'un des généraux les mieux faits pour inspirer la confiance par sa bravoure et ses talents, et dont les qualités personnelles commandent le plus le respect et l'attachement. »

Il emmena avec lui à Chambéry son chef d'état-major, colonel Domenget, et ses capitaines adjoints, Durhône et Verney. Il eut dans cette campagne trois aides de camp : son frère le commandant, le capitaine Naz et le capitaine Mouthon.

Dès son arrivée à Chambéry, Dessaix s'occcupa de faire connaître par tous les moyens aux troupes piémontaises « les bonnes intentions de l'empereur. » Il attendait l'arrivée des troupes de sa division pour les répartir sur la frontière et établir des points de contact plus fréquents (1).

Le commandant en chef Grouchy arriva le 25 à Chambéry; mais il n'y demeura que quelques jours, ayant été appelé au commandement d'un corps de la Grande-Armée qui allait passer la Sambre. On sait le rôle fatal qu'il remplit dans la courte et désastreuse campagne de Belgique.

Après le départ de Grouchy, le commandement en chef revint à Dessaix, qui l'exerça jusqu'à l'arrivée du nouveau commandant en chef, le maréchal Suchet, c'est-à-dire jusqu'à la fin de mai.

(1) Dessaix au ministre de la guerre, Chambéry, le 21 avril. (*Arch. du Dép. de la G.*)

Le 22 avril fut publié l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*. Ce titre malheureux était de Napoléon, mais, en réalité, l'Acte additionnel était une Constitution nouvelle, libérale et démocratique, œuvre de Benjamin Constant. Le nouveau régime libéral qui cherchait à s'établir en France, malgré la formidable coalition européenne, rencontrait à l'intérieur des ennemis irréconciliables. Tandis que le parti républicain, écrasé au 18 brumaire, se ralliait ardemment à l'Acte additionnel, l'ancienne noblesse et le clergé poussaient ouvertement à la révolte. Le symptôme dominant était d'ailleurs le manque de confiance : une invincible force d'inertie arrêtait les préfets, les ordonnateurs, ceux qui devaient organiser les armées. Les troupes étaient à peine habillées, les gardes nationales n'étaient même pas armées. Les rapports de Dessaix au ministre de la guerre feront d'ailleurs connaître la situation :

25 *avril*. — « J'ai l'honneur de vous prévenir de mon arrivée à Chambéry, et je m'empresse de vous transmettre les observations que me suggère la situation actuelle des choses. — Une classe d'hommes irréconciliables avec les idées libérales s'agite dans tous les sens pour empêcher l'élan de la nation, surtout parmi les habitants des campagnes, où leur influence est plus grande en raison de l'ignorance du peuple; les perfides suggestions de ces ministres tendent surtout à provoquer la résistance à l'appel fait aux militaires, ou la désertion. C'est avec regret que je suis forcé d'avouer que leurs manœuvres ne sont pas sans effet, et que beaucoup de jeunes gens rappelés échappent à la loi. — L'influence des prêtres serait moins active si la présence de quelques troupes en imposait aux éternels ennemis du chef

de l'Etat. Aussitôt que j'en aurai à ma disposition, je prendrai les mesures commandées par les circonstances. — Les renseignements venant d'Italie s'accordent tous à annoncer que les peuples de ces contrées, animés du meilleur esprit, n'attendent que le moment favorable pour le faire éclater. Déjà, dans plusieurs communes des environs de Voghera et de Tortone, le drapeau tricolore a été arboré; mais, trompés jusqu'à ce moment dans l'attente des armées dont les succès soutiendraient leur courage, ils n'ont été payés de leur dévouement que par des proscriptions et des supplices. — On assure que si quelques troupes françaises paraissaient seulement sur les sommités des Alpes, soit au Mont-Cenis, soit au Mont-Genèvre, ou sur le Simplon, de suite le drapeau français verrait accourir sous son ombre tous les amis de la patrie, tous les soldats de l'Empire. Ne devons-nous pas quelque retour au dévouement de tant de braves placés sous le glaive de la tyrannie la plus absolue; ne nous conviendrait-il pas d'occuper le plus tôt possible les hauteurs des Alpes? »

27 *avril.* — « Je reçois à l'instant l'avis que M. Jules de Polignac et le duc de Raguse ont passé à Genève le 25, se dirigeant par la route des Pierres-d'Héry en Piémont pour se rendre à Milan. La route des Pierres-d'Héry est un petit chemin dans la montagne, communiquant du Faucigny à l'Hôpital-sous-Conflans, d'où, après avoir passé l'Isère, on retrouve la grande route de la Maurienne au Mont-Cenis (1).

(1) Communiqué à l'empereur le 2 mai. (Note en marge de l'original.)

— Il nous arrive journellement des déserteurs piémontais. »

1er *mai.* — « Les Suisses se disposent à occuper militairement le Chablais et à prendre possession de Carouge, suivant les dernières décisions du Congrès. Il y a dans Genève 600 Vaudois, 500 Fribourgeois et 200 hommes de la garnison de Genève. Lorsque les troupes suisses remplaceront les piémontaises, donnant à celles-ci le moyen de se concentrer et d'agir d'une manière active, il importerait infiniment à la sûreté de nos frontières d'occuper nous-mêmes. — Le désespoir de mes concitoyens est à son comble; après vingt ans de dévouement, 20,000 braves sortis de ces mêmes provinces sont dans la stupeur; ils attendent encore un mot qui les console : ce sera lorsqu'ils recevront l'assurance de n'être pas livrés à leurs bourreaux. — Une partie de ma division est arrivée, forte de 5 à 600 hommes; le reste est en route et je l'attends (1). »

7 *mai.* — « Nos voisins suisses paraissent décidément garder la neutralité. Les braves habitants des cantons de Vaud, d'Argovie et de tous ceux qui doivent à la France leur existence politique, sont dans les dispositions les plus amicales à notre égard, et les troupes que j'ai placées sur la frontière du côté de la Suisse fraternisent avec ses soldats. — Quant au Piémont, il faut distinguer son gouvernement d'avec son armée. Celle-ci, en grande partie composée d'anciens soldats de nos armées, n'attend que le moment de pouvoir faire éclater son attachement au drapeau

(1) Copie de cette lettre a été transmise à l'empereur et au duc d'Albuféra. (*Note du maréchal Davout.*)

français; je suis convaincu que, s'il entrait dans les plans du gouvernement de faire occuper les sommités des Alpes à la première apparition de nos troupes, la désertion des Piémontais s'opérerait par régiments.

9 *mai.* — « Le moyen, à mon avis, le plus efficace serait de pénétrer dans un pays qui n'attend que l'apparition des troupes françaises pour se ranger sous nos aigles. Une proclamation de l'empereur qui donnerait aux Piémontais l'espoir d'appartenir encore à la France, à laquelle la grande majorité est attachée, produirait un grand effet. »

11 *mai.* — « Du côté des Piémontais, les avis annoncent l'arrivée à Turin d'une légion anglo-sicilienne, qui aurait l'ordre de se diriger sur le Mont-Cenis. La désertion des soldats piémontais continue; nous avons fait circuler plusieurs proclamations dans les provinces de Suze et Pignerol, et les vallées de Luzerne et de Saint-Martin, connues pour leur attachement à la France. — On observe beaucoup de mouvement depuis quelques jours dans les troupes sardes qui sont à Ugine et à l'Hôpital. — M. le maréchal comte Grouchy est parti avant-hier de Chambéry et m'a laissé provisoirement le commandement supérieur. »



CHAPITRE XXVIII

LES CENT-JOURS (SUITE)

(Mai 1815)

Dessaix commande en chef, par intérim, l'armée des Alpes. — Composition et déplorable état de cette armée. — Opérations de Dessaix pendant son commandement en chef. — Le maréchal Suchet arrive à l'armée des Alpes. — Dessaix prend le commandement de l'aile gauche. — Mouvements des Suisses. — Correspondance du maréchal Suchet. — Instructions de l'empereur. — Forces et état de l'armée; la situation est désespérée.

Pendant les quinze jours qu'il exerça le commandement en chef, Dessaix eut sous ses ordres : la 23ᵉ division d'infanterie, dont il était divisionnaire, et la 22ᵉ division, qui se formait à Grenoble, et dont le quartier général fut porté à Chambéry dans le courant de mai. Cette division était destinée au général Pacthod; mais, soit qu'il ne fût pas désireux de servir le régime des Cent-Jours, soit qu'il fût réellement hors d'état de faire campagne, ce général s'excusa sur l'état de sa santé, et ne prit jamais le commandement de cette division; il devait être remplacé par le général Girard; il le fut, le 15 juin, par le général Curial; ce dernier ne prit lui-même qu'une part très-effacée aux opérations.

Le 7ᵉ corps, ou armée des Alpes, était à tous les points de vue dans un état déplorable; tous les corps qui le composaient étaient bien loin d'être au complet.

Son artillerie à cheval n'avait pas un seul cheval; son parc d'artillerie, au lieu de 46 bouches à feu, en avait à peine la moitié. Sa division de cavalerie comptait en tout 950 chevaux. Le 53e de ligne avait 887 hommes; le 42e en avait 400; le 67e, 680; le 24e, le 20e, le 14e, n'avaient chacun que 2 bataillons, et le 7e de ligne était le seul qui en eût 3. Le 6e léger était toujours à Marseille. Toute l'infanterie n'arrivait pas à 7,000 hommes. Des bataillons de garde nationale mobilisée étaient en formation, mais on crut devoir mettre dans les places de l'Isère et des Hautes-Alpes les bataillons fournis par le Mont-Blanc, et on les remplaça dans la Savoie par des bataillons de l'Isère et de la Drôme, dont quelques-uns seulement étaient armés. Telle était, en réalité, cette armée des Alpes, que l'on annonçait pouvoir entrer en campagne, forte de 32,000 combattants, dont 12,000 bons soldats de ligne!

Ce faible noyau allait avoir à lutter contre l'armée autrichienne de Frimont (60,000 hommes), qui, venant de Milan, devait passer le Simplon; l'armée piémontaise de la Tour (18,000 hommes), qui allait déboucher par le Mont-Cenis; sans compter l'armée suisse (30,000 hommes) : cette dernière, sous prétexte de neutralité, était en réalité au service des alliés.

Dessaix avait eu l'intention, un instant, de faire appel aux volontaires pour former une nouvelle légion allobroge; mais la levée de 7 bataillons de garde nationale mobilisée dans le Mont-Blanc, de 21 dans l'Isère, de 7 dans les Hautes-Alpes, avait enlevé tous les jeunes gens qui auraient pu être aptes au service de partisans. Il fit appeler d'Aurillac le général de

brigade Montfalcon, très-estimé des Savoisiens, ses compatriotes, et lui fit donner le commandement du Mont-Blanc; on espéra qu'il pourrait tirer parti de la levée en masse. En attendant, Dessaix donna à des officiers piémontais la conduite de quelques corps francs.

Sur l'avis que les Genevois fortifiaient la porte de Cornavin, et que les troupes de la Confédération se disposaient à occuper une partie du pays de Gex, Dessaix fit porter dans ce pays 2 compagnies du 49ᵉ et 1 escadron du 4ᵉ hussards, sous les ordres du chef de bataillon Bayle. Le bruit courait aussi qu'il était question de replacer les cantons de Vaud et d'Argovie sous la dépendance de Berne, et l'on pouvait craindre que les mouvements qui s'opéraient dans cette partie de la Suisse ne devinssent le signal des hostilités que l'empereur voulait éviter. Malgré les dispositions hostiles des grands cantons, Dessaix donna l'ordre aux troupes du pays de Gex d'observer la discipline la plus sévère, de se borner à défendre le territoire français, et de ne se permettre aucune démonstration belliqueuse. L'empereur avait même ordonné, par une décision du 10 mai, l'exécution entière de l'article 4 du traité du 30 mai 1814, en vertu duquel la Suisse pouvait librement faire passer par Versoix des troupes armées pour se rendre dans le pays de Vaud, qui jouissait lui-même de la même faculté pour se porter sur Genève. Le gouvernement de Vaud ayant témoigné au général Dessaix l'inquiétude que lui causait le placement de quelques postes sur l'extrême frontière du pays de Gex qui avoisine ce canton, ces postes furent aussitôt retirés et les troupes concentrées dans l'intérieur du pays.

La guerre était imminente, et les illusions de l'empereur se dissipaient devant l'évidence. Le maréchal Suchet vint prendre possession de son commandement le 25 mai. Dessaix forma l'aile gauche et fut chargé de couvrir la ligne de l'Arve, tandis que la 22e division était destinée à opérer sur l'Isère et devenait l'aile droite. Le maréchal passa en revue le 53e, l'artillerie et le train à Rumilly (27 mai); le 67e et le 18e dragons à Annecy (3 juin); le 7e et le 20e à Chambéry (4 juin), etc.

A peine arrivé à Chambéry, le maréchal signale aux ministres de la guerre et de l'intérieur le mauvais esprit qui anime le clergé : « Les prêtres ont refusé de chanter le *Salvum fac imperatorem ;* ils méritent, ajoute-t-il, un regard sévère de l'empereur. »

Bien supérieur à Augereau, Suchet était un chef actif et avisé; il jugea tout de suite la situation très-grave. Dès le 25 mai, il écrit au maréchal Soult, major général de l'empereur : « Les bataillons du Mont-Blanc qui forment la garnison de Grenoble n'ont pu être portés à 400 hommes que par le concours de nombreux garnisaires de troupes de ligne qui ont couvert le pays. L'esprit de ce département est bien différent de celui de l'Isère. Les campagnes sont travaillées par les prêtres pour retourner sous la domination du roi de Sardaigne et éviter la guerre. Cette circonstance offre du danger à faire manœuvrer cette garnison dans les montagnes. — Je vous fais passer le rapport du général Puthod sur la formation de la 7e division de gardes nationales qu'il est chargé de former à Lyon; vous jugerez des difficultés qu'il rencontre.

« Le 5 juin, jour où, d'après les intentions de l'empereur, nous devons être prêts à entrer en campagne, je n'aurai que : 18 bataillons d'infanterie, 8 escadrons de cavalerie, 24 bouches à feu, et tout au plus 10 bataillons de gardes nationales pourvus d'une capote et d'une giberne, et formant de 3 à 4,000 hommes.

« Vous me dites qu'il serait possible que lorsque je serai parfaitement en mesure, c'est-à-dire vers le 5 juin, l'empereur me donnât l'ordre de m'emparer du Mont-Cenis. Pensez-vous, monsieur le maréchal, que, dans un si court espace de temps, je puisse être en mesure? Le contenu de la présente vous prouvera le contraire. Pour m'emparer du Mont-Cenis, il faudrait nécessairement occuper le Petit-Saint-Bernard. Du reste, je persiste à penser, ainsi que j'ai eu l'honneur de le marquer à l'empereur, que les chances désavantageuses que pourrait offrir l'occupation du Mont-Cenis doivent être prises en grande considération. »

Il était manifeste, en effet, que le moment de faire une démonstration utile sur les Alpes était passé. Ce mouvement, qui eût produit les meilleurs résultats lorsque Dessaix le proposait dès le 14 avril, comme le seul moyen de surprendre l'ennemi et de faire accourir les Piémontais sous nos drapeaux, était devenu à peu près impraticable. On avait laissé à l'ennemi le temps de se préparer; les cols des Alpes étaient sur le point d'être occupés par l'armée sarde soutenue par l'armée autrichienne, et la faiblesse du 7ᵉ corps le réduisait à la défensive. Napoléon devait donc toujours être le jouet de ses illusions!

Dans cette situation, les instructions transmises par

le major général à Suchet durent être modifiées dans le sens de la défensive. Le 4 juin, il fut prescrit à Suchet de « former un camp entre Genève et Lyon, pour couvrir cette grande ville du côté, de la Suisse, et, en même temps, menacer celle-ci. La formation de ce camp devait être commencée au 10 juin; il devait appuyer la droite du corps d'observation du Jura (général Lecourbe), et devait être composé des bataillons de garde nationale d'élite (ou mobilisée) de la division militaire de Lyon. Du 10 au 15, le maréchal devait avoir réuni ses troupes en avant de Chambéry, et retranché la position de Montmélian, et occuper une position couverte de retranchements et bien appuyée sur ses flancs dans le cas où il n'y aurait rien à craindre de la Suisse; avec ses 2 divisions de ligne et ses 2 divisions de gardes nationales du Dauphiné, il devait pouvoir braver l'effort des Autrichiens dont l'infanterie passait pour si médiocre. Enfin une colonne de gardes nationales et de garnisons pouvait, de Briançon par les montagnes, inquiéter toutes les vallées jusqu'au Mont-Cenis. »

Mais les instructions du grand état-major ne tenaient pas compte de l'invasion autrichienne par le Valais, fait qui eut pour conséquence de modifier complétement le plan de défense de Suchet, ainsi que nous le verrons.

Le maréchal avait amené l'ancien directeur de sa police en Catalogne, Beaumont-Brivazac; cet agent, envoyé à Versoix, le renseignait sur les projets des alliés et la connivence des gouvernements cantonaux : « J'ai vu le colonel vaudois La Harpe, tout dévoué à la France. La France peut compter sur les Vaudois; ils obéiront au premier signal. Ils paraissent avoir une

confiance illimitée dans le général Dessaix. Les Vaudois attendent l'appui déclaré de la France pour se jeter dans ses bras, et 20,000 Vaudois valent bien 50,000 Napolitains. » Mais cet appel ne vint pas, et Napoléon, encore cette fois, ne comprit pas qu'il n'avait rien à attendre des gouvernements, et que l'appel à l'insurrection était son seul espoir de salut.

La correspondance de Suchet n'est qu'un long cri de détresse au sujet du pitoyable état de son armée. Le 7 juin, il écrit au maréchal Davout, ministre de la guerre : « J'ai tout au plus 8,000 hommes de troupes de ligne et 4,000 de gardes nationales. Dans quelques jours nous aurons à lutter, avec 12,000 hommes, contre les armées autrichienne, suisse et piémontaise. Sans un secours prompt et décisif de 20,000 hommes, devenu indispensable aujourd'hui, il serait insensé de prétendre arrêter longtemps les coalisés et empêcher l'intéressante ville de Lyon de tomber au pouvoir de l'ennemi. Cette perte aurait une influence d'autant plus fâcheuse que les ennemis proclament hautement l'intention de la saccager et de la brûler... Je pense que, pour habiller les gardes nationales et les troupes, le moment est venu de prendre un parti décisif et des moyens extraordinaires. » Et le maréchal ajoutait de sa main : « Je vous adresse la copie d'une de mes dernières dépêches aux préfets. J'enrage d'obtenir de si faibles résultats, tandis qu'avec plus de volonté, 30 bataillons pourraient être habillés et équipés, ce qui donnerait une utile émulation à nos gardes nationaux (1). »

(1) *Arch. du Dép. de la G.* Cette pièce porte en marge l'anno-

Le 11 juin, Suchet s'adresse directement à l'empereur, et lui fait un triste tableau de la situation : « L'argent manque, les troupes et surtout les gardes nationales ne sont pourvues de rien. Les ennemis répandent des bruits alarmants propres à ébranler le courage des citoyens ; on dit aux gardes nationaux que s'ils viennent à être pris, leurs habits de paysan les empêcheront d'être traités comme des soldats prisonniers. » Le maréchal demande à tout prix des renforts : « il ne s'agit de rien moins que de la perte de toute une partie de la France. »

Le 12, il expose ainsi à Davout les causes du peu d'appui qu'il trouvait en Savoie : « Des mesures de répression peuvent seules contenir les malveillants. L'abandon d'une grande partie de la Savoie par la France a ulcéré les cœurs et donné beau jeu aux ennemis de la France. La victoire et la délivrance de cette province peuvent seules rendre aux habitants de l'énergie et du dévouement ; elles en feraient aussi d'excellents citoyens. » Et il ajoutait de sa main : « Le préfet me rapportait, il y a deux jours, que les meilleurs citoyens s'éloignaient de lui en disant : L'on nous avait promis une armée pour nous délivrer du joug du roi sarde ; nous offrîmes tous nos enfants ; l'armée ne se forme pas, et nous serons encore abandonnés. Les journaux ont menti si effrontément, que

tation suivante : « Pas plus que l'empereur, le prince d'Eckmühl ne se fait d'illusions sur la gravité de la situation. En cas de revers ou d'insuffisance de forces, le maréchal pourra toujours se replier sur Lyon, défendre le passage du Rhône à la tête de 30,000 hommes, et alors on trouvera par quelques moyens extraordinaires des habillements et des gibernes. »

nous éprouvons aujourd'hui le fâcheux effet de leur jactance...»

Au moment de la déclaration des hostilités, le général Dessaix (aile gauche) observait le Léman; il avait deux brigadiers, Meynadier et Montfalcon. La 1re brigade se composait du 67e de ligne (le 6e léger étant toujours à Marseille); la 2e brigade était formée des 42e et 53e de ligne. Dessaix avait en outre sous ses ordres une 3e brigade de gardes nationales, qui était à Annecy (général Soulier). En tout, Dessaix n'avait que 3,000 soldats de ligne et 1,500 à 2,000 gardes nationaux armés, non habillés. Le 18e dragons, fort de 5 à 600 chevaux, était attaché à cette division, qui avait en outre 3 compagnies d'artillerie, 1 de sapeurs et quelques gendarmes. La division Dessaix devait être appuyée par la 6e division (en formation) de gardes nationales; elle se réduisait pour le moment à 6 bataillons dauphinois sans sacs, ni gibernes, ni habillements, commandés par le lieutenant général Pannetier.

Dans l'Ain, le lieutenant général Maransin organisait la 7e division de gardes nationales destinée à couvrir Lyon; il avait pour brigadiers les généraux Guillet et Beuret, et pour chef d'état-major l'adjudant-commandant Viviand. Il n'avait que 4,000 paysans. A Lyon, d'autres forces se préparaient sous la direction du général Dulauloy, pair de France, gouverneur de Lyon, c'était une division de 15 bataillons de tirailleurs lyonnais (général Mouton-Duvernet) et une division de 12 bataillons de la garde nationale de Lyon (général Puthod).

L'aile droite de l'armée des Alpes se composait de la 22e division d'infanterie. Cette division, à cheval sur

l'Isère, était la principale force de Suchet. Curial se décida enfin à en prendre le commandement; ses deux brigades (Mesclop et Bouvard) étaient fortes de 2 régiments chacune, savoir : les 7e et 24e de ligne, les 14e et 20e de ligne; elles comptaient 4,800 fantassins. Le 10e de chasseurs à cheval était attaché à cette division. La division de gardes nationales du Dauphiné (général Théod. Chabert), qui portait le n° 5, était à Pontcharra.

En résumé, cette armée n'avait que 9,000 hommes de troupes de ligne avec 900 chevaux, et environ 9 à 10,000 gardes nationaux; en tout 18,000 hommes, compris la division Maransin.



CHAPITRE XXIX

LES CENT-JOURS. — CAMPAGNE DE 1815

(Juin-juillet 1815)

Commencement des hostilités : combats sur l'Isère (15 juin). — Dessaix s'empare de Carouge (16 juin). — Combats du pont de la Dranse et de Meillerie (21 juin). — Invasion autrichienne par le Simplon. — Opérations de Dessaix en Chablais et sur l'Arve. — Nouvelles des désastres de la Grande-Armée. — Combat de Bonneville (27 juin). — Les Autrichiens à Genève; suspension d'armes (28 juin). — Reprise des hostilités ; retraite au delà du Rhône (1er juillet). — Combats de la division Maransin dans le pays de Gex et prise du fort de l'Ecluse. — Combats de la division Dessaix à Neyrolles et Oyonnax (6 juillet).

Dès l'instant que le maréchal Suchet apprit que Genève délibérait sur la neutralité, et que les Autrichiens se mettaient en mesure de passer le Simplon, il donna l'ordre au général Maransin de s'établir à Châtillon-de-Michaille avec 2 bataillons, et d'envoyer à Versoix 3 compagnies de grenadiers et 1 escadron de dragons. En même temps (9 juin), le général Dessaix se portait à Saint-Julien avec le 53e, 1 escadron de dragons et 6 bouches à feu. Ces mouvements amenèrent quelques déserteurs piémontais et forcèrent les troupes qui étaient en Chablais de se retirer dans les montagnes.

Le 12, l'armée reçut de l'empereur l'ordre de suspendre à l'instant toute communication avec l'étranger.

Dans la nuit du 14 au 15, Suchet lança le général Mesclop, avec le 24e de ligne (colonel Genevey), 1 bataillon du 7e et 1 escadron de chasseurs à cheval, sur la rive gauche de l'Isère avec ordre de tourner toutes les positions de l'ennemi. A une heure du matin, les Français entrèrent à Montmélian, malgré la fusillade des Piémontais; ceux-ci opposèrent plus de résistance à Maltaverne. L'escadron du 10e chasseurs chargea et sabra 2 compagnies, qui furent prises. Les Français furent arrêtés par le régiment de *Savoie,* qui, par un feu soutenu, chercha à opérer sa retraite sur le pont de l'Arc. Les grenadiers du 24e se précipitèrent à la baïonnette, les chasseurs à cheval chargèrent, et les 2 bataillons de *Savoie* furent faits prisonniers.

De son côté le colonel Bugeaud, du 14e, descendit des Bauges, enleva Saint-Pierre-d'Albigny, Grésy, et rencontra à Tournon environ 1,200 Piémontais des régiments de *Piémont* et *Chasseurs-Robert*, qui se défendirent longtemps et furent enfin battus et poursuivis avec une perte de 250 hommes tués, blessés et prisonniers, et furent forcés d'abandonner l'Hôpital et Conflans. Le colonel Bugeaud dit n'avoir eu que 9 tués et 13 blessés.

Dans les deux combats de cette journée, les Piémontais perdirent 100 morts ou blessés et 634 prisonniers, dont 32 officiers, 1 major et 1 colonel.

Le 15 au soir, la 22e division prit position à Aiguebelle et à Conflans. Des détachements furent envoyés à la suite de l'ennemi le long de l'Isère et de l'Arc, et occupèrent Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne (1).

(1) *Le maréchal Suchet au ministre de la guerre,* de Montmé-

Cependant le général Frimont, commandant l'armée autrichienne en Lombardo-Vénétie, s'était mis en mouvement dès les premiers jours de juin avec 54,000 hommes, en 2 colonnes. Celle de droite, 38,000 hommes en 39 bataillons et 48 escadrons (corps de Radiwojewich et de Merville), se dirigea par le Simplon sur Saint-Maurice en Valais. Celle de gauche, 15,000 hommes en 17 bataillons et 12 escadrons (corps de Bubna), marcha sur Turin et le Mont-Cenis, pour se réunir aux troupes sardes. En même temps, l'armée sarde, 18,000 hommes, sous le général de la Tour, franchissait les Alpes, savoir : la brigade d'Andezeno par le Petit-Saint-Bernard, la brigade de Saint-Michel par le Mont-Genèvre, et le gros des forces de la Tour par le Mont-Cenis. 12,000 soldats piémontais étaient déjà en Savoie.

Informé de ces mouvements, Suchet écrit le 18 à Davout : « L'ennemi arrive par le Simplon et le Saint-Bernard, ce qui me force à changer de position; la ligne de Montmélian sera trop étendue en présence de pareilles forces. Je devrai marcher droit aux Autrichiens et replier les gardes nationaux sur les Echelles et Aiguebelette, ne pouvant guère compter sur ces gens en habits de paysan, sans gibernes. »

Dès le 16, la division Dessaix entrait, de son côté, en campagne. Le général Dessaix portait le général

lian, le 20 juin. *(Arch. du Dép. de la G.)* On y lit ce passage : « Les habitants de Moûtiers et de Saint-Jean ont montré beaucoup de plaisir de se trouver de nouveau sous le gouvernement de l'empereur. Je ne laisse pas de repos aux préfets pour obtenir de quoi couvrir nos gardes nationaux, mais les prêtres et les nobles nous contrarient avec persévérance. »

Montfalcon sur Bonneville; et apprenant que les Piémontais tenaient encore Carouge, il s'empara lui-même de cette ville, attendu que les Suisses avaient manqué aux stipulations du traité du 30 mai, en ne tenant point eux-mêmes garnison dans cette ville. Carouge reçut les troupes avec les démonstrations de la joie la plus vive et la plus sincère. Les bacs et ponts de l'Arve avaient été détruits; Dessaix se rendit dans la nuit du 16 à Etrembières, y rétablit le pont, et porta son quartier général à Annemasse, sur la rive droite de l'Arve. Les ordres du maréchal lui prescrivaient de chasser l'ennemi du Chablais, de reconnaître les mouvements des Autrichiens que l'on assurait accourir à marches forcées par le Valais, et de rentrer ensuite sur les lignes (1).

En conséquence, Dessaix lança sur Thonon, le 20 juin au soir, le colonel Bochaton avec 2 compagnies d'élite (grenadiers et voltigeurs du 53ᵉ), 20 dragons et 1 pièce de 6. En même temps, 300 hommes du 42ᵉ (qui était à Bonneville) étaient dirigés par Viuz et Bogève sur Lullin, où ils couchèrent le 20 au soir, avec ordre de se rendre le lendemain, par Bioge, le pont d'Évian et le plateau de Féternes, à Lugrin et la Tourronde, où ils devaient s'établir militairement sur la route pour couper toute retraite à l'ennemi. Dans les ordres qu'il envoya au général Montfalcon et au colonel Bochaton, Dessaix recommandait d'observer partout la plus sévère discipline : « Nous sommes dans notre patrie, disait-il, nous venons pour la délivrer. »

L'ennemi n'occupait pas Thonon, mais le pont de

(1) *Rapport du maréchal Suchet au ministre de la guerre*, du 20 juin 1815.

Dranse était encombré de quatre barricades, derrière lesquelles étaient retranchés quelques pelotons du régiment de Montferrat. « Arrivé à Thonon à sept heures et demie du matin, dit le colonel Bochaton dans son rapport, et instruit que l'ennemi occupait le pont de Dranse, je n'ai pas voulu m'y arrêter, ni profiter des rafraîchissements que les braves amis de Thonon nous offraient avec profusion; j'ai marché droit au pont que j'ai été reconnaître. Ayant vu l'ennemi derrière la barricade, je lui ai fait tirer un coup de canon, les voltigeurs se sont élancés au pas de charge au cri de *Vive l'empereur!* et ont franchi dans un instant et sans un coup de fusil les quatre barricades du pont. L'ennemi a pris la fuite. Les sapeurs et grenadiers ayant jeté toutes les pièces de bois et les pierres dans la Dranse, le détachement du 18e dragons a pu déboucher du pont; j'ai ordonné à l'officier commandant de pousser vivement l'ennemi; il l'a atteint au Clos d'Aulph, tout a déposé les armes. Les voltigeurs avaient suivi la cavalerie au grand trot. Nous avons pris 5 officiers, 7 sergents, 12 caporaux, 88 soldats et 1 tambour. Pas un homme n'a échappé. Ce qui se trouvait à Évian, averti à temps par les soins des prêtres, s'est échappé et file sur Saint-Gingolph, où je vais les suivre (1). »

Malheureusement les 300 hommes du 42e qui descendaient du plateau de Saint-Paul arrivèrent quelques instants trop tard pour couper la retraite à 180 Piémon-

(1) *Rapport du colonel Bochaton au général Dessaix.* (Evian, le 21 juin 1815.) Le colonel Bochaton termine son rapport par ces mots : « Il est impossible de décrire l'enthousiasme du Chablais, il est au-dessus de toute expression. Il n'est qu'un seul cri : *Vive la France!* Des larmes de joie coulent de tous les yeux. »

tais qui venaient d'Évian; et lorsque le brave Bochaton, après avoir fait prendre quelque repos à ses soldats dans sa ville natale, quitta Évian à une heure après midi pour suivre les ennemis, il trouva, en avant de la Tourronde, les voltigeurs du 42e aux prises avec la tête des colonnes autrichiennes.

La veille, 20 juin, le général de Crenneville était arrivé à Saint-Maurice avec l'avant-garde de Frimont. Averti de la marche du colonel Bochaton, il porta rapidement en avant le général Bogdan avec 4 bataillons, et s'avança lui-même jusqu'à Monthey. Un bataillon du général Bogdan, fort de 7 à 800 hommes, franchit le passage de Meillerie le 21 au matin, et vint attaquer à la Tourronde le détachement du 42e. Nos 300 voltigeurs soutinrent bravement le choc, et Bochaton, accourant avec sa troupe, tomba sur l'ennemi à la baïonnette et le refoula vers la frontière du Valais, en lui tuant 60 hommes laissés sur le champ de bataille, et en lui faisant plusieurs prisonniers. Le brave Bochaton ne reçut pas la moindre égratignure; mais il perdit dans cette périlleuse reconnaissance 2 officiers de voltigeurs du 53e, le capitaine Lépine et le sous-lieutenant Aigoin, qui furent tués, ainsi que 13 soldats de ce régiment et du 42e; une trentaine d'hommes furent blessés, entre autres 2 officiers du 42e (1).

Les rapports des prisonniers et les autres renseignements recueillis ne laissèrent aucun doute sur

(1) *Rapp. du gén. Dessaix au mar. duc d'Albuféra.* (Annemasse, le 23 juin 1815.) En rapportant ce fait d'armes dans sa brochure intitulée : *Le Pont de la Dranse et ses alentours*, M. Melville Glover est tombé dans plusieurs inexactitudes, dont la plus grosse est d'avoir placé ce fait en 1814.

l'arrivée à marches forcées de 15,000 Autrichiens, formant le 1er corps de Frimont. Averti aussitôt dans la soirée du 21, Dessaix se rendit à Thonon et à Évian dans la matinée du 22 pour juger par lui-même de l'état de nos affaires; mais avant de quitter Annemasse, il ordonna : au colonel du 67e, à Annecy, de se tenir prêt à marcher; au général Soulier, de conduire ses gardes nationales à La Roche; au général Montfalcon, à Bonneville, de tenir le 42e tout prêt et de se garder du côté des montagnes de Vallorcine, et aux troupes de Carouge de se garder du côté de Genève. En même temps, il dicta à son chef d'état-major une dépêche au maréchal, pour le tenir au courant de la situation et lui demander des ordres : « Ce serait bien le moment, lui disait-il, si vous voulez protéger ce pays si dévoué à la France, de renforcer, par le bataillon des douanes et par quelques troupes, la division qui a si bien signalé son début. » Mais le maréchal répondit qu'obligé de garder la ligne de l'Isère, il ne pouvait que se tenir sur la défensive, et qu'au surplus les bonnes nouvelles arrivées de Belgique (bataille de Ligny) faisaient espérer une paix prochaine.

L'impossibilité d'obtenir des renforts et la nature du pays, qui ne présente pas une seule bonne position militaire de Saint-Gingolph à Annemasse, détermina Dessaix à rappeler le colonel Bochaton, qui se replia sur Thonon, Douvaine et Annemasse, où il arriva le 22 au soir, au moment même où 200 chasseurs du Loup entraient à Évian (1).

(1) *Rapp. du général Dessaix au duc d'Albuféra.* (Annemasse, 23 juin 1815.)

Les Autrichiens, rendus prudents par l'affaire du 21, ne traversèrent la Dranse que lorsqu'ils furent en forces, et occupèrent Thonon le 24 juin. Ce même jour, Dessaix, averti de leur marche, se vit dans la nécessité d'évacuer Annemasse, pour défendre la ligne de l'Arve sur tout son parcours. « Je fais évacuer la rive droite pour me placer sur la rive gauche, écrit-il au maréchal: il paraît certain que les Autrichiens entreront à Genève, forts de 2,000 hommes commandés par le général Markowski. Ne me sentant pas en forces, je vous prie de donner l'ordre directement au général Meynadier de s'avancer jusqu'à Carouge avec un bataillon du 67ᵉ. J'aurais demandé tout le régiment si je n'avais craint d'affaiblir la place d'Annecy, sur laquelle l'ennemi peut vouloir déboucher des montagnes. Je défendrai le pont de Cluses et celui de Bonneville jusqu'à la dernière extrémité; mais si je n'avais pas assez de forces à Carouge, cette défense deviendrait nulle, et les troupes qui y sont employées seraient forcées de se replier sur La Roche et Annecy (1). » En même temps, pour mieux relier ses mouvements avec ceux de la division Maransin, Dessaix fit établir un bac sur le Rhône, communiquant du Petit-Lancy à Aire, à l'endroit même où l'on avait établi un pont au commencement de la Révolution.

Dès le commencement de la campagne, Dessaix était entouré de vieux braves du Chablais et des autres provinces de la Savoie, qui demandaient à reprendre du service; il les organisa en compagnie de volontaires du Léman, et leur donna pour capitaine Royer, ancien

(1) *Rapp. du génér. Dessaix au duc d'Albuféra*, du 24 juin.

capitaine des Allobroges, et pour lieutenant Michaud, ancien lieutenant de voltigeurs (1). »

Cependant des événements de la plus haute gravité s'accomplissaient dans les plaines de la Belgique. Le 21 juin, une dépêche télégraphique du prince Joseph au maréchal annonça une grande victoire de l'empereur à Ligny (16 juin) : des milliers de prisonniers, 40 canons pris, Wellington et Blucher séparés, telles étaient les grandes nouvelles que Suchet fit connaître à sa petite armée. Ce n'était là qu'une partie de la vérité : le maréchal ignorait encore le désastre de Waterloo (18 juin); il ne le connut que le 25. Il réunit les généraux, les informa de la défaite, du retour de l'empereur à Paris (20 juin), de son abdication (22) et de l'attitude des Chambres, qui avaient repris l'exercice du pouvoir souverain (2). Les troupes de la division Dessaix ne connurent ces nouvelles que le 27 au soir.

Le 27, le général Bogdan poussa sur Bonneville une forte reconnaissance d'un millier d'hommes et 200 chevaux qui attaquèrent avec vigueur. Le brave général Montfalcon, qui occupait ce poste avec une partie du 42ᵉ, les reçut à bout portant, et, après quelques feux, il fit battre la charge et fondit sur l'ennemi,

(1) *Le génér. Dessaix à l'inspecteur aux revues Vezin*, du 25 juin.

(2) *Le maréchal Suchet au ministre de la guerre :* « J'ai ordonné aux généraux de réunir leurs officiers, de leur faire part de ce qui se passe, de leur apprendre l'énergie que déploient les Chambres pour le salut de la patrie et le maintien de l'indépendance nationale, et je leur ai recommandé d'inspirer à tous leurs officiers les sentiments qui doivent animer les bons Français dans un moment où la patrie a le plus grand besoin de compter sur ses défenseurs. » (*Arch. du Dép. de la G.)*

qui fut poursuivi la baïonnette dans les reins. « Les Autrichiens ont perdu beaucoup de monde, on leur a fait quelques prisonniers. L'on tient de ces derniers que 10 régiments d'infanterie ont passé le Simplon avec Savoie-Dragons et Blenkenstein-Hussards; si cette note est exacte, les forces autrichiennes dans notre malheureux pays sont considérables. — Les braves du 42[e] se sont battus comme des héros; le colonel a été blessé à la main; il y a eu 1 officier et 2 soldats tués, et une trentaine de blessés. La perte de l'ennemi est de 200 hommes tant tués que blessés (1). »

Dans la même journée du 27, les Autrichiens entrèrent à Genève avec des forces infiniment supérieures aux nôtres; le lendemain matin, Dessaix se rendit sur le pont de Carouge à une entrevue qui lui était demandée par le feld-maréchal-lieutenant comte de Crenneville. Ne prévoyant pas pouvoir lutter avec avantage contre des forces trop supérieures, et ne voulant pas exposer au pillage et à l'incendie le malheureux pays qu'il occupait, Dessaix souscrivit à une convention en vertu de laquelle les troupes de sa division durent se retirer sur la portion de la Savoie laissée à la France par le traité du 30 mai; en conséquence, il transféra son quartier général à Saint-Julien (2). Dans cette conférence, le général de Crenneville dit à Dessaix, en présence d'un grand nombre d'officiers : « Général, nous avons donné les ordres les plus exacts pour que vos propriétés et celles

(1) *Le général Dessaix au maréchal duc d'Albuféra.* (Saint-Julien, le 28 juin 1815.)
(2) *Ibid.*

de votre famille soient respectées ; c'est un devoir que nous remplissons à votre égard, et que vous a mérité votre conduite franche, loyale et désintéressée, dans notre pays et dans tous ceux que vous avez parcourus, où vous avez constamment maintenu la discipline, protégeant toujours les personnes et les propriétés (1). »

En exécution de la convention du 28 juin, Dessaix fit évacuer Carouge, Bonneville, Cluses et Sallanches, et s'établit à Viry le soir même. Le 29, il occupa Frangy et porta les brigades Montfalcon et Soulier à la Caille, au Plot et à Brogny, pour défendre la ligne des Usses ; la brigade Meynadier occupait Annecy. Le 3e bataillon du 67e, qui était au Chable, fut envoyé au général Maransin par Viry, Chevrier et le pont de Bellegarde. Le 30, Dessaix était encore à Frangy, d'où il écrivait cette lettre touchante à son camarade Maransin, qui était à Châtillon-de-Michaille avec sa division de gardes nationaux : « Un espoir reste aux Français de cœur, celui de mourir pour sauver la patrie, car nous ne pourrons jamais perdre l'honneur. Vous aurez reçu les ordres que je viens de vous expédier ; je vais me rendre avec ma division à Châtillon-de-Michaille. Là, dans l'embrassement fraternel, je pourrai mieux épancher mon âme... Mon cœur sent mieux que je ne saurais l'exprimer toute la tendre affection du vôtre pour moi et ma patrie. »

De son côté, le maréchal Suchet défendit de son mieux la ligne de l'Isère. Le corps de Bubna passa le Mont-Cenis le 24 et le 25 ; de Lanslebourg, les brigades Trenck et Bretschneider furent dirigées par la

(1) *Notes manuscrites du général Dessaix.*

Vannoise sur Moûtiers, où elles rejoignirent la brigade d'Andezeno, tandis que la brigade Klopfstein descendait la vallée de l'Arc avec une avant-garde piémontaise. Le 26, nos postes avancés furent chassés de Moûtiers et de Saint-Jean. Le 27, l'avant-garde ennemie parut devant Conflans et essaya d'emporter la ville, mais elle fut repoussée. Conflans était gardé par le colonel Bugeaud, à la tête de son 14e de ligne et d'un bataillon du 20e; une tête de pont avait été établie au confluent de l'Arly et de l'Isère, en arrière de la ville. Le même jour, les alliés firent une tentative non moins infructueuse sur Aiguebelle. Les Austro-Sardes perdirent 250 hommes tués, blessés et prisonniers dans cette double attaque.

Le maréchal, voyant que la principale invasion avait lieu du côté du Simplon, et que l'ennemi jetait des masses énormes le long du lac Léman, craignit d'être prévenu dans une marche sur Lyon, et résolut de se concentrer sur la rive droite du Rhône. Il demanda au général de Bubna un armistice de quelques jours, qui lui fut refusé. Le lendemain, 28, Bubna renouvela l'attaque de Conflans. La brigade d'Andezeno se porta à Venton; la brigade Trenck attaqua à Conflans et le long de l'Isère; le combat fut vif et devint des plus acharnés. Nos bataillons, surtout ceux du 14e, se battirent avec la plus grande valeur, et Bugeaud se couvrit de gloire. L'ennemi fut repoussé dans toutes ses attaques. Celle dirigée sur Aiguebelle par la brigade Klopfstein n'eut pas un meilleur succès. Les alliés perdirent dans cette journée plusieurs centaines d'hommes hors de combat et laissèrent dans nos mains 500 prisonniers. Suchet renouvela ce même jour

la proposition d'une suspension d'armes; Bubna, rendu moins difficile par le mauvais succès de ses entreprises, y consentit.

Le général de Frimont, arrivé à Genève le même jour avec le gros de ses forces, ratifia cet armistice, qui devait durer jusqu'au 2 juillet : l'armée des Alpes dut se retirer au delà des limites de l'ancienne France.

Suchet profita de l'armistice pour remettre son armée en ligne : Maransin fut chargé de défendre les défilés du Jura au-dessus de Gex; Dessaix occupait Seyssel; Pannetier, avec ses gardes nationaux, défendait les Echelles (1).

Le général de Frimont s'avança sur trois colonnes : la première passa le Rhône à Genève et marcha sur Gex pour déboucher sur Saint-Claude et Mâcon; la seconde, arrêtée par le fort de l'Ecluse, prit la rive gauche du Rhône : elle devait passer le fleuve vers Nantua et Pont-d'Ain; enfin la troisième, sous Bubna, prit la route de Chambéry à Lyon par les Echelles.

Mais l'ennemi n'observa pas la convention; le général de Frimont demanda les défilés du Jura, qui lui furent refusés, et n'attendit pas le 2 juillet : dès le 1er, les brigades Pfluger et Fœlseis attaquèrent les postes du Jura sans succès et renouvelèrent leur attaque le lendemain. Le général Beuret, chargé, avec quelques bataillons de gardes nationales de la division Maransin, de

(1) Le général Guill. de Vaudoncourt, dont l'*Histoire des campagnes de* 1814 *et* 1815 est ordinairement fort exacte, commet plusieurs erreurs dans le récit des mouvements de l'armée des Alpes : c'est ainsi qu'il confond toujours la division Maransin avec la division Curial, qui étaient cependant bien éloignées l'une de l'autre et bien différentes par leur composition.



garder le passage de la Faucille, le défendit vigoureusement. Dessaix lui envoya deux forts détachements de partisans commandés par le colonel Béatrix, de Collonges, et par le commandant Roch, de Chevry, qui montraient l'un et l'autre un dévouement sans bornes à la patrie. Ils inquiétèrent vivement l'ennemi, lui firent beaucoup de mal et repoussèrent les attaques deux jours consécutifs avec succès. Mais le passage des Rousses ayant été forcé, celui de la Faucille, se trouvant à découvert, dut être abandonné; les gardes nationaux et partisans, après d'incroyables efforts de valeur et après avoir supporté de grandes fatigues et exécuté des marches pénibles, se replièrent sur Châtillon-de-Michaille, et de là sur Nantua. La prise des Rousses et de la Faucille coûta à l'ennemi près d'un millier d'hommes mis hors de combat.

Le 1er juillet, Dessaix se porta de Frangy à Seyssel avec ses deux brigades de ligne et la brigade Soulier, de gardes nationales; il fit rompre le pont la nuit suivante. Le 2, il se porta à Châtillon-de-Michaille pour soutenir la division Maransin, en observant tous les défilés du Jura.

Pendant l'attaque de la Faucille, un régiment autrichien fut détaché contre le fort de l'Ecluse, et parvint, après un combat opiniâtre, à emporter la redoute extérieure dont on l'avait couvert; l'ennemi y perdit 200 hommes. Dans la journée suivante, le bombardement commença; le 6 au matin, le magasin à poudre sauta, et le brave capitaine Madelaine, commandant l'artillerie du fort, fut enseveli sous les décombres avec 32 hommes; par un hasard inespéré, Madelaine en fut retiré seul vivant. Le fort démantelé tomba ainsi aux

mains de l'ennemi, après avoir reçu plus de 100 obus.

Suchet avait porté son quartier général à Belley le 1er juillet, le 2 à Pont-d'Ain; la division Curial était en retraite entre Yenne et Pont-d'Ain. En se retirant, Suchet eut le tort de laisser en arrière le général Pannetier avec sa pauvre division de paysans dauphinois, sans gibernes et sans uniformes; il occupait le Mont du Chat, les Echelles, le Pont-Beauvoisin et Yenne; les bataillons se laissèrent surprendre et couper, et Pannetier eut beaucoup de peine à les ramener, en désordre, sur la rive droite du Rhône.

Enfin Théodore Chabert s'était replié avec ses gardes nationaux dauphinois sur Barraux et Grenoble.

L'occupation de la Savoie par les alliés eut son contre-coup à Grenoble. A la nouvelle des désastres de la Grande-Armée, les 7 bataillons de gardes nationaux savoisiens, qui formaient la garnison de Grenoble, perdirent près de 400 hommes par les désertions qui se produisirent dès le commencement de juillet.

Nous avons vu qu'un des corps d'armée autrichiens venant de Genève avait suivi la rive gauche du Rhône, dans le dessein de passer le fleuve sur le pont de la Porte du Rhône; la tête de pont fut évacuée et le pont détruit par notre arrière-garde. L'ennemi jeta un pont un peu plus bas, à Gresia, passa le Rhône le lendemain matin (3 juillet), et s'avança sur Nantua par la route de Châtillon, tandis que l'autre corps d'armée, qui avait forcé la Faucille, arrivait par la route de Saint-Claude.

C'est sur Nantua que Dessaix, obligé d'évacuer Châtillon-de-Michaille, avait prescrit la retraite de tous les corps de partisans et de toutes les troupes de sa faible division. La brigade Meynadier était à Charix, et

la brigade Montfalcon à Oyonnax, sur la route de Saint-Claude.

Le 6 juillet, Montfalcon fut attaqué à dix heures par le général Bogdan, et Meynadier le fut à trois heures par le général Hardegg, avec 12 bataillons. Quoique très-inférieures en nombre, nos troupes se défendirent avec valeur, firent perdre beaucoup de monde aux assaillants, et continrent leur attaque. Cependant, craignant d'être coupé, et voulant rester maître de ses mouvements, Dessaix fit occuper par la brigade Meynadier les environs du lac de Syllant et les hauteurs de Neyrolles qui le couronnent. Il fit porter les troupes en avant, et prescrivit à ses brigadiers de se maintenir dans leurs positions jusqu'à la nuit close, et ensuite d'effectuer la retraite par échelons, en mettant un demi-quart d'heure entre les mouvements de chaque bataillon, tout en faisant des démonstrations en avant pendant que la retraite s'effectuerait, et d'établir de grands feux sur leur front et sur leurs flancs. En même temps, il chargea le commissaire des guerres Herpin de faire évacuer les blessés et les magasins sur Meximieux, ce qui fut exécuté avec autant d'ordre que d'exactitude. Après en avoir imposé aux assaillants par un mouvement offensif énergique, qu'il avait dirigé lui-même en portant les bataillons de Meynadier en avant, Dessaix donna l'ordre de la retraite sur la Cluse, profitant de la nuit pour couvrir ce mouvement. Il était temps : les munitions de l'infanterie manquaient, et l'artillerie n'avait plus que 20 coups à boulet et 4 à obus. Le général Montfalcon dut assurer la retraite de la brigade Meynadier; il multiplia ses forces par l'habileté de ses manœuvres, et montra autant de talent que de

bravoure. La brigade Meynadier eut une quarantaine de blessés; la brigade Montfalcon 27, dont 2 officiers; en tout une dizaine de morts.

Cette journée, dans laquelle Dessaix déploya l'à-propos et la vivacité des plus beaux jours de sa carrière, sauva Nantua d'une attaque nocturne qui aurait causé des désordres et des pertes incalculables. Rentré à Nantua, Dessaix apprit que la brigade Meynadier était vivement poursuivie par l'ennemi qui s'était aperçu de sa retraite. Dessaix se porta aussitôt en avant, arrêta les troupes, leur fit faire demi-tour, et les porta au pas de charge sur le terrain qu'elles avaient quitté. Cette manœuvre subite déconcerta l'ennemi, qui n'inquiéta plus la retraite.

Ces combats coûtèrent sur les deux points près de 600 hommes aux Autrichiens (1). Toutes les troupes se conduisirent avec valeur; le chevalier Durhône, de Rumilly, capitaine adjoint à l'état-major, est signalé par le général Dessaix comme s'étant conduit avec prudence et une bravoure à toute épreuve.

Le soir même, le général Montfalcon prit de belles positions sur les hauteurs de la Cluse. Dessaix établit son quartier général à la Cluse, et le lendemain s'établit à Cerdon (2).

(1) Général Guill. de Vaudoncourt, *Hist. des campagnes de 1814 et 1815.*

(2) *Rapport du général Dessaix au maréchal Suchet,* La Cluse, 6 juillet, 11 heures du soir.

CHAPITRE XXX

FIN DE LA CAMPAGNE DE 1815

(Juillet-Août)

La retraite continue; elle amène des désertions. — Lettre du général Dessaix au maréchal Suchet. — Ordre du jour de Dessaix à sa division (10 juillet). — Les déserteurs rejoignent leurs drapeaux. — Malgré la résistance de Dessaix, le duc d'Albuféra souscrit à l'évacuation de Lyon. — Sédition militaire dans cette ville. — Les *brigands de la Loire*. — Dessaix prend le commandement en chef de l'armée, et le général Montfalcon celui de la 23e division (17 juillet). — La cocarde blanche.— Licenciement des corps de partisans.— Incident du 7 août à Saint-Etienne. —Licenciement de l'armée de la Loire; Dessaix reçoit l'ordre de rentrer dans ses foyers; ses adieux aux troupes (19 août).

Cependant il n'était pas possible de tenir tête longtemps à 35,000 hommes avec le danger d'être tourné par Bourg; d'un autre côté, Bubna s'avançait le long du Rhône: l'accès de Lyon allait donc se trouver ouvert des deux côtés. D'autre part Grenoble, attaqué le 5 par l'armée piémontaise de La Tour, conduite par le général Gifflenga, capitula le 9, malgré la belle défense du général La Salcette et des gardes nationaux de Grenoble et de la Savoie. Une nouvelle tentative de Suchet pour obtenir une suspension d'armes ne put aboutir, le général de Frimont exigeant la remise de Lyon.

Les nouvelles que l'on recevait de l'intérieur devenant de plus en plus alarmantes, les marches constamment rétrogrades jetèrent un tel découragement parmi les troupes, que la désertion fit de grands ravages dans tous les corps, surtout dans les bataillons de la garde nationale (1).

Le 8, la division Dessaix était à Meximieux. Exaspéré de cette retraite, Dessaix se décida à écrire à Suchet la lettre suivante :

« Monsieur le Maréchal, toutes les nouvelles que nous recevons devenant à chaque instant plus affligeantes, et Votre Excellence ne se prononçant point d'une manière positive sur ce que nous devons faire, craindre ou espérer, je vous prie de me faire connaître vos intentions.

« Vous avez dans votre corps d'armée un très-grand nombre de braves qui sauront s'ensevelir sous les ruines de la patrie, ou la sauver. Nous ne pouvons pas vivre sans honneur, et la mort est mille fois préférable au sort affreux qui nous attend. Donnez vos ordres positifs, et ils seront à l'instant exécutés. Les suppôts du royalisme ont bien pu établir une Vendée; si vous l'ordonnez, une Lyonnaise en faveur de Napoléon II ou de la République sera de suite levée, le tocsin sonnera partout, et la France sera sauvée. Donnez-moi l'ordre d'attaquer l'ennemi, appuyé par la division Maransin; faites-moi soutenir par la division Curial, et demain les Autrichiens seront punis de leur audace et de leurs prétentions à nous anéantir et à détruire notre indépendance. Un retard, une plus longue

(1) *Voyez*, à la note 30, l'*État* du 15 juillet.

incertitude produirait le plus terrible effet sur l'esprit du soldat et des braves habitants des campagnes, qui manifestent hautement leur inquiétude et leur mécontentement. Mais une consolation nous reste, c'est celle de vous voir à la tête de cette armée qui doit sauver la France de l'humiliation et du joug honteux qu'on voudrait lui imposer. »

En même temps, pour arrêter les progrès de la désertion, Dessaix adressa à sa division l'ordre du jour suivant :

« Soldats! vous apprendrez avec douleur que plusieurs hommes égarés ont abandonné lâchement leur drapeau; ils sont sortis du rang des braves, dont la mort seule aurait dû les séparer. Cette désertion coupable a pu nous forcer à nous replier devant nos ennemis, que nous n'attendions jamais sans les battre.

« L'armée sait quels regrets nous avons laissés derrière nous et avec quelle impatience nos concitoyens attendent le retour de leurs libérateurs.

« Soldats et gardes nationales de la 23e division! vous resterez dans le chemin de l'honneur : le mauvais exemple ne sera point contagieux pour les vétérans de la gloire!

« La patrie a plus que jamais besoin de ses enfants. Elle a éprouvé des revers, mais elle nous reste, elle nous seconde, et nous contemple : ah! lorsque bientôt, affranchie et vengée, elle distribuera des palmes à ses enfants, comment soutiendrait-il ses regards, ce fils ingrat qu'aurait, au jour de l'épreuve, découragé le souffle passager du malheur! »

Cette proclamation produisit un très-grand effet. Quelques mouvements ordonnés par le maréchal firent

croire que l'armée pourrait reprendre l'offensive; un fort poste, établi sur la grande route entre Meximieux et Montluel, fut attaqué par l'ennemi; il résista vivement et resta maître de la position. Alors les soldats déserteurs retirés dans les environs de Montluel revinrent en foule, et lorsque leur général leur demandait pourquoi ils avaient abandonné leurs drapeaux : « Parce qu'on nous faisait journellement marcher en retraite, répondaient-ils; mais lorsqu'on battra la charge, tous rejoindront, et nos rangs se grossiront à chaque instant. »

Ce fait est confirmé par le passage suivant d'un rapport adressé le 10 juillet par Dessaix au maréchal : « Sur un bruit répandu dans les troupes que nous devions attaquer l'ennemi, non-seulement la désertion s'est ralentie, mais la plus grande partie de ceux-là même qui avaient déserté est rentrée dans les rangs, où ils espéraient reconquérir l'honneur et la gloire nationale. J'ai ordonné des reconnaissances... J'ai fait compléter les cartouches à 50 hommes. » Le lendemain, Dessaix écrivait encore à Suchet : « Nous conservons nos positions, jusqu'à ce que votre intention soit de concentrer davantage toutes vos forces pour en faire éprouver la valeur à l'ennemi (11 juillet). »

Grâce surtout à l'énergie de Dessaix, les dispositions des troupes étaient bonnes; mais que pouvait une poignée d'hommes contre l'Europe coalisée?

Le maréchal apprit, sur ces entrefaites, la capitulation de Paris (6 juillet). Il aurait pu, en se jetant dans la place de Lyon, comme le voulait Dessaix, conserver les magasins et le matériel d'artillerie qui y avait été réuni pour la défense de la place, et utiliser le dévoue-

ment et le patriotisme de la population lyonnaise; il préféra accéder aux conditions imposées par l'ennemi, et abandonner Lyon.

Le 11, le général Puthod, M. Pons (de l'Hérault), préfet du Rhône, et M. Jarre, maire de Lyon, se rendirent à Montluel pour traiter des conditions proposées par le général de Frimont.

Pendant que les commissaires français négociaient avec le chef d'état-major autrichien, dans une maison du faubourg de Montluel sur la route de Meximieux, et alors que tous les postes étaient prévenus qu'une suspension d'armes avait lieu jusqu'à nouvel avis, on entendit avec surprise une vive fusillade du côté de Belligneux, occupé par le 24ᵉ de ligne. Attaqué par une forte colonne, ce régiment riposta vivement et se défendit avec beaucoup de valeur. Le général Dessaix mit aussitôt sa division sous les armes et la poussa en avant sur tous les points; cependant le feu se ralentit et cessa bientôt. Les commissaires français se plaignirent vivement au chef d'état-major autrichien de cette violation du droit des gens, qui ressemblait beaucoup à une perfidie, et le constituèrent prisonnier jusqu'à ce que le général en chef eût donné une explication plausible de cet événement. Le chevalier Durhône fut envoyé auprès du général de Frimont, sous l'escorte de deux officiers de l'état-major autrichien; et il résulta des explications qui eurent lieu, que l'attaque dont on se plaignait avec raison provenait d'une erreur: le général de Frimont, ayant chargé son négociateur de demander pour première condition que Montluel serait évacué dès le 11 par les troupes françaises, avait cru que cet article était accordé, et avait fait marcher ses

troupes qui s'étaient heurtées aux avant-postes français.

L'erreur étant reconnue et les Autrichiens ayant rétrogradé, la confiance fut rétablie, et les généraux en chef signèrent le même jour, 11 juillet, une convention en vertu de laquelle la place de Lyon était remise aux Autrichiens; l'occupation devait avoir lieu du 13 au 17, et l'armée française devait se retirer derrière les lignes convenues. Les soldats, gardes nationaux et corps francs reçurent cette nouvelle avec une véritable consternation.

Dessaix avait refusé d'évacuer Montluel le 11, et, sur ses vives réclamations, les auteurs de la convention lui accordèrent jusqu'au lendemain pour réunir sa division. En conséquence, le 12, il dirigea toutes ses troupes sur Miribel et de là à Lyon, où les soldats laissèrent éclater la plus vive indignation.

Au moment où la convention allait être exécutée, le 13, une réunion des officiers de la ligne, des corps francs et de la garde nationale de Lyon eut lieu place des Célestins. Il y fut décidé que la place ne serait point évacuée; que le commandement en chef serait enlevé au duc d'Albuféra et donné à l'un de ses généraux... Le maréchal, informé de l'agitation des esprits, ordonna la retraite immédiate sur Saint-Etienne et Roanne; mais les divers corps, au lieu de prendre la direction indiquée, marchèrent, ainsi que la garde nationale, du côté des Autrichiens aux cris de : *Aux redoutes!* Et l'on ne sait quelles eussent été les conséquences de l'insurrection, si les généraux Guillet, Maransin et Dessaix avaient accepté le commandement que les insurgés leur offraient. Cet élan patriotique,

mais désordonné, s'arrêta faute de chef, et les mécontents durent se résigner à suivre l'itinéraire prescrit. Quel était l'homme de sens qui eût assumé l'effroyable responsabilité d'un tel commandement?

Au milieu de la sédition, des scènes de violence eurent lieu, des maisons furent pillées, et un certain nombre de soldats prirent part à ces désordres.

La division Dessaix et les autres corps furent envoyés à Saint-Etienne rejoindre les vieilles bandes de la Grande-Armée, que la réaction de ce temps-là appela *les brigands de la Loire.*

Le 17 juillet, Dessaix fut mandé à Roanne par le maréchal, qui lui remit le commandement en chef de l'armée; Dessaix chargea aussitôt le général Montfalcon du commandement de sa division : « Veuillez, lui écrit-il le 17, donner tous vos soins et votre sollicitude à cette division que je porte dans mon cœur, et dont la bravoure et le bon esprit, tant des chefs que des soldats, ont pu seuls m'aider à supporter les étranges vicissitudes de cette campagne. Je me repose donc entièrement sur vous, mon cher général, pour le maintien de la discipline militaire dans ces moments difficiles. La confiance bien méritée que les troupes ont en vous, m'assure qu'elles attendront avec calme les décisions du gouvernement, et qu'elles seront dans la ferme résolution de concourir à former par l'union le faisceau de tous les Français contre les éternels ennemis de la France. »

Le 20, la troupe reçut l'ordre de prendre la cocarde blanche, et les divers corps envoyèrent leur soumission à Louis XVIII par des adresses rédigées, les unes avec platitude, les autres — le plus grand nombre — avec dignité.

Les corps de partisans qui s'étaient bien conduits dans toutes les affaires furent licenciés. Une partie des hommes rentrèrent dans leurs foyers; ceux-là furent traqués et poursuivis par le nouveau gouvernement, et, chose étrange, les Autrichiens les protégèrent dans la mesure du possible. Les volontaires licenciés qui ne regagnèrent pas leurs foyers furent incorporés au 53e de ligne.

Les chasseurs douaniers, qui avaient montré beaucoup de dévouement pendant toute la campagne, furent établis à Condrieu, où ils furent prévenus qu'un ramassis de brigands, sortis de Marseille, voulait venir les attaquer : ils se disposèrent à les recevoir vigoureusement, mais l'agression prévue n'eut pas lieu.

Le 7 août, à neuf heures du soir, un inconnu, à cheval, enveloppé d'un manteau, répandit, en passant dans une rue de Saint-Etienne, le bruit de l'arrivée à Lyon de Marie-Louise et de son fils, le roi de Rome. La foule, composée surtout d'ouvriers, saisit avec avidité cette nouvelle, et des cris de *Vive Napoléon II* se firent entendre. Trois militaires se trouvèrent mêlés aux groupes, entraînés par les habitants de la ville. La garde nationale accourut, dispersa les groupes et tout rentra dans l'ordre. Dessaix attribua cette tentative d'émeute à un agent provocateur; le lendemain, il adressa un ordre du jour à l'armée pour la prémunir contre les agitateurs, l'engager à obéir et à respecter le souverain et les autorités établies, et à observer l'ordre et la discipline la plus exacte. Dès lors la tranquillité ne fut troublée par aucun incident.

Ce même jour 8 août au matin, Napoléon montait

à bord du *Northumberland*, qui fit voile dans l'après-midi pour Sainte-Hélène.

Peu de temps après, l'armée de la Loire fut licenciée; Dessaix, ayant reçu l'ordre de rentrer dans ses foyers, adressa, le 19 août, ses adieux aux braves troupes qui avaient su « allier la valeur à la discipline la plus sévère. »



CINQUIÈME PARTIE

ÉPILOGUE

CHAPITRE XXXI

DEUXIÈME RESTAURATION

(Septembre 1815 à juillet 1830.)

Les persécutions. — Traité de Vienne (20 novembre 1815). — Dessaix retiré à Ferney, puis à Marclaz. — Triste position des anciens officiers savoisiens. — La *terreur blanche*. — Arrestation du général et sa détention de cent jours à Fenestrelle (mai-septembre 1816). — Démarches faites pour le délivrer. — Une lettre de son père. — Il sort de prison. — Son prétendu rôle en 1821. — Il s'adonne entièrement à l'agriculture.

La carrière active de Dessaix est terminée; désormais va commencer la longue série des persécutions qui empoisonnèrent ses vieux jours. C'était le moment de la *terreur blanche*. Les hommes de la Révolution étaient proscrits. Ney et Labédoyère étaient condamnés à mort et fusillés. Un des meilleurs camarades de Dessaix, le général Mouton-Duvernet, subit le même sort, ainsi que beaucoup d'autres généraux, *comme ayant trahi le roi avant le* 23 *mars* (1).

Dessaix se retira à Ferney-Voltaire, dans le pays

(1) Ordonnance du 24 juillet 1815.

de Gex; ses fidèles aides de camp, le commandant son frère, et les capitaines Naz et Mouthon, partagèrent sa retraite. Mais les vexations odieuses que lui fit éprouver le colonel Schonemberg, commandant le contingent suisse qui formait la garnison de Genève, le décidèrent à se placer sous la sauvegarde des généraux autrichiens et à rentrer en Savoie; le comte de Frimont et ses lieutenants s'empressèrent de le couvrir de leur protection, et lui témoignèrent le respect dû à la bravoure et au malheur.

La France était alors occupée par 700,000 baïonnettes étrangères, et chacune des puissances qui commandaient chez elle voulait s'agrandir à ses dépens. Le roi de Sardaigne réclamait la vallée de l'Isère; la Suisse, une partie du Jura; quant à l'Allemagne, elle demandait déjà l'Alsace et la Lorraine! Toutes ces prétentions ne furent pas écoutées, mais le traité de Vienne du 20 novembre 1815 rétablit les frontières du 1er janvier 1792 et rendit au roi de Sardaigne la partie de la Savoie qui était demeurée française par le traité de Paris du 30 mai 1814. Le département du Mont-Blanc disparut de la carte.

Autorisé à habiter la Savoie une partie de l'année, le général Dessaix, tout en gardant son domicile légal à Ferney (Ain), vint s'établir près de Thonon dans la petite propriété de Marclaz, héritage de sa mère et dot de sa fille la baronne Breissand, avec laquelle il vécut entouré de ses trois petits-enfants.

Rien n'était plus affligeant que la position des anciens officiers savoisiens au service de France. Ceux qui étaient restés en France étaient mis en surveillance, et envoyés de résidence en résidence avec la demi-

solde. Ceux qui rentrèrent en Savoie étaient soumis à une surveillance plus humiliante encore, et devaient se présenter tous les huit jours devant le commandant de place de la province.

Dessaix cultivait paisiblement son jardin et vivait dans le plus complet isolement, quoique à 2 kilomètres seulement de Thonon, lorsque, dans la nuit du 20 au 21 mai 1816, il fut arrêté avec des précautions extraordinaires, conduit en poste à Turin et jeté dans la forteresse de Fenestrelle (1).

Prévenu à minuit de l'arrestation de son frère, l'avocat Aimé Dessaix partit en toute hâte de Thonon avec les deux filles du général, la baronne Breissand et la baronne Favrat, pour implorer le roi Victor-Emmanuel Ier, qui était aux eaux d'Aix. Après bien des démarches, une audience fut accordée. Les filles du général se jetèrent éplorées aux pieds du roi; celui-ci fut froid et réservé. Il ne leur dit pas pour quel crime d'Etat le Cincinnatus de la Savoie venait d'être arraché à sa charrue; mais ses ennemis osaient dire tout haut qu'il s'agissait de mettre à exécution l'arrêt du Sénat qui l'avait condamné à mort par contumace en 1791.

Nous pensons que l'arrestation de Dessaix doit être rattachée aux actes insensés qui caractérisaient en France la *terreur blanche*. A Grenoble et à Lyon, commandaient deux généraux plus connus par leur exaltation royaliste que par leurs exploits militaires : l'un, Donnadieu, était un royaliste violent et fanatique; l'autre, Canuel, ancien terroriste, royaliste de fraîche

(1) *Voyez*, à la note 31, le récit de l'arrestation du général, par le docteur son frère.

date, était prêt à toutes les violences. La folle tentative de Paul Didier sur Grenoble (5 mai 1816) fut le prétexte d'une répression atroce : le féroce Donnadieu fusilla, emprisonna et dénonça une foule de victimes. Tandis que cette sanglante répression épouvantait le Dauphiné, le méprisable Canuel inventait à Lyon une prétendue conspiration dite des *patriotes de* 1816, dont le *Moniteur* du 11 mai fit grand bruit et qui amena d'autres exécutions. Il est probable que le gouvernement sarde, soupçonnant une vaste conspiration, prit l'alarme sur les rapports de Donnadieu et de Canuel, et que ses soupçons tombèrent sur celui qui était dénoncé depuis 1814.

Mis d'abord au secret, puis rigoureusement confiné dans une chambre du fort, le général souffrit beaucoup durant sa captivité; il tomba malade, ses blessures se rouvrirent, et il passa ainsi trois mois! Dans les lettres qu'il écrivait de sa prison à sa fille Constance, il lui recommande dans des termes touchants les soins à donner à l'éducation de ses enfants, et il n'oublie pas les recommandations relatives aux travaux à faire dans la propriété.

Tandis que ses frères, l'avocat et le médecin, étaient en instance, l'un à Turin, l'autre à Paris, pour obtenir son élargissement, son vieux père, le proto-médecin, lui écrivait la lettre suivante, où respire une touchante sérénité :

« Fallait-il, mon cher enfant, qu'à mon âge, touchant à la fin de ma carrière, je fusse encore en proie aux maux les plus grands! J'en remercie le Seigneur, je bénis son saint nom, je sens dans mes plus vives afflictions s'affermir mes espérances. Ce n'est pas

en vain que j'étais réservé à de si rudes épreuves : le Dieu des consolations, dont j'ai si souvent éprouvé les bontés, me fait acheter à un prix bien léger un bonheur incalculable autant dans sa durée que dans son intensité. On ne peut prétendre à cette jouissance sans avoir ici-bas fait bien des sacrifices ; mais réjouissons-nous, mon fils, car tous nos maux passeront comme l'ombre journalière, et le soleil de la Justice ne s'obscurcira jamais. Renforcés par les sentiments qu'inspire notre sainte religion, joignons les vertus morales aux vertus chrétiennes. Il nous est permis de recourir à une saine philosophie : aussi fille du Ciel, elle est l'étude de la Sagesse. A cette école, nous apprenons à souffrir à l'exemple de Socrate et de tant d'autres, sans nous plaindre de l'injustice des hommes...

« ... Je sens s'alléger le poids de ma douleur en pensant qu'il vaut infiniment mieux souffrir dans l'innocence que de triompher dans le vice. Cette douce perspective se présente à moi quand je me rappelle que, dans tous les postes importants où vous avez été appelé, en Italie, Espagne, Hollande, Allemagne, Pologne, Russie, Prusse, toujours et dans tous les lieux, vous ne vous êtes jamais écarté des voies de la justice et de l'honneur. Ce que j'exprime ici, je ne le tiens pas de vous; votre modestie me plaît; je l'ai appris dans le temps par la voix publique, par les papiers, par les compagnons de vos combats et de vos dangers, témoins oculaires; je l'ai encore appris par les lettres honorables des différents Etats où vous avez résidé, les places délicates et éminentes que vous avez occupées, où vous avez été désigné partout sous l'aspect bien rare du plus grand désintéressement. Cette justice vous a été rendue

par toutes les classes sans distinction d'opinions, par les vainqueurs et les vaincus. On vous la rendra toujours; c'est ce qui vous a mérité l'estime et la confiance générales : eh bien! c'est précisément cette confiance qui vous a mérité aujourd'hui la peine que vous endurez. Si l'on s'était moins plu à proclamer Aristide le juste, toujours le juste Aristide, cet homme vertueux n'aurait pas été condamné à l'ostracisme. Consolez-vous donc; si vous eussiez été moins connu, vous seriez ici tranquille. J'ai éprouvé la plus belle des jouissances en vous voyant arriver ici couvert des plus honorables blessures, et surtout sans aucune fortune, le cœur pur et les mains nettes. Je sais que dans toutes les circonstances vous vous êtes refusé aux avantages dus à la reconnaissance, que n'auraient pas désapprouvés l'innocence la plus timorée et la justice la plus sévère: votre désintéressement, sur combien de malheureux ne s'est-il pas étendu! Par des gratifications qui vous étaient personnelles, n'avez-vous pas accueilli tant de pauvres frères d'armes, leur procurant encore de l'avancement selon leur mérite et leurs besoins? A combien d'innocents n'avez-vous pas sauvé la vie en prenant leur défense! Je me rappelle entre autres (et peut-être l'avez-vous oublié) un fait dont je me souviens avec complaisance, c'est le marquis de Costa qui ne me l'a pas laissé ignorer dans le temps; on était sur le point de fusiller un militaire distingué de Turin (ce doit être M. le chevalier Campion); vous employâtes toute la force de votre bras, et ce n'est qu'à grands coups de sabre que vous eûtes la gloire de le délivrer, en le renvoyant avec sauf-conduit et toutes précautions pour sa garantie.

« Vous n'êtes pas peu étonné sans doute de tous les

détails que je me plais à tracer ici; vous ne pensiez pas que j'étais autant instruit: je les rappelle ici, parce que dans l'état où vous êtes, ayant besoin de consolations, je ne puis faire mieux qu'en présentant le tableau de votre conduite et du contentement qu'un tendre père en a dû éprouver. Tranquillisez-vous, la justice vient lentement quelquefois, mais tôt ou tard elle arrive. Confions-nous en Celui qui est le refuge des persécutés; je ne passe pas une heure sans l'invoquer pour un fils que j'aime tant. Sensible à mes gémissements, le Dieu de bonté écoutera ma prière; endurons nos peines pour acquitter notre dette, pour sa gloire et notre satisfaction; et viendra le temps où nous le bénirons ensemble. Mes jours sont à leur fin; j'espère qu'il m'en restera un où j'aurai le doux plaisir de vous serrer entre mes bras: nous oublierons tous nos malheurs; nous confondrons nos sentiments avec tous ceux de la famille pour ne penser qu'à notre délivrance, *in exitu Israël*. Nous louerons le Seigneur; mais il ne faut pas retourner en Egypte. *Valeto*.— Votre tendre père, Dessaix, d. m.(1).»

Le lendemain du jour où il recevait cette lettre, le général vit s'ouvrir les portes de sa prison (4 septembre 1816), sans qu'il ait seulement été question de le mettre en jugement ni même sans qu'une instruction ait été commencée. Le colonel Favre, qui avait été arrêté en même temps que le général Dessaix, fut élargi en même temps et reprit la route de Thonon, tandis que le général, mis en surveillance, fut envoyé à Verceil avec résidence forcée.

(1) Cette lettre est datée de Thonon le 25 août. Elle porte la mention suivante de la main du général: *Reçu le 3 septembre; répondu le 4.*

Deux mois après, il était complétement libre.

En donnant l'ordre de sa mise en liberté, le roi de Sardaigne, d'après M. Pillet, rédacteur de la *Biographie universelle* de Michaud, « accorda cette faveur aux sollicitations de plusieurs ambassadeurs des pays que Dessaix avait gouvernés, et particulièrement de la Hollande. » Nous n'avons trouvé aucun document à l'appui de cette assertion : elle paraît fondée cependant, car elle repose sur une tradition de famille, qui mentionne aussi l'ambassadeur de Prusse parmi ceux qui ont contribué à obtenir la mise en liberté du général.

La *Biographie Michaud* ajoute : « Plusieurs officiers généraux qui, comme Dessaix, avaient servi dans les armées impériales, furent, comme lui, arrêtés et détenus dans les forts, sans qu'on les eût jugés. Rendus à la liberté, quoique sous la surveillance de la police, ils préparèrent en grande partie les événements de 1821 ; ils furent les principaux promoteurs de cette révolution. Le gouvernement éphémère qui fut alors établi en Piémont accepta les offres de service que lui fit Dessaix, et le nomma général en chef des armées piémontaises ; mais soit que, par suite de ses blessures et de ses souffrances, il n'eût plus son ancienne énergie, soit qu'il désespérât du succès de la révolution, soit enfin qu'il fût peu satisfait qu'on lui eût adjoint dans le commandement les généraux Bellotti et de Vaudoncourt, il ne se mit point à la tête de l'armée. »

Aucun document, à notre connaissance, ne confirme l'assertion d'après laquelle Dessaix aurait été appelé au commandement en chef de l'armée constitutionnelle du Piémont en 1821. Les hypothèses dans lesquelles se place le biographe au sujet de son refus paraissent

donc gratuites. D'ailleurs, si l'on réfléchit que le mouvement de 1821 ne pénétra même pas en Savoie, et que la constitution proclamée le 9 mars à Turin fut écrasée le 8 avril à Novare, on reconnaîtra sans peine que le temps, à défaut de tout autre motif, aurait manqué à Dessaix pour prendre ce commandement.

Ce qui est certain, c'est que depuis sa libération de Fenestrelle et sa sortie de Verceil, le général vécut dans une profonde retraite. Retiré à Marclaz, il s'adonne à la vie champêtre et ne quitte pas la charrue; il se fait recevoir membre de plusieurs sociétés d'agriculture, il correspond avec elles, et étudie les nouveaux procédés de culture. C'est souvent ainsi que finissent les hommes dont la vie a été le plus remplie. Il faisait si peu de bruit à Marclaz, que la biographie Michaud le fait mourir *vers* 1825 (1)!

Dessaix avait été mis à la retraite par le gouvernement français le 1er octobre 1817, avec une pension de 6,000 francs, après 27 ans de services.

(1) Plusieurs biographes, qui ont reproduit la *Biographie Michaud* sans la citer, sont tombés dans la même erreur.



CHAPITRE XXXII

DERNIÈRES ANNÉES

(Juillet 1830 à octobre 1834)

La Révolution de 1830. — Dessaix refuse le commandement supérieur de la garde nationale de Lyon. — Son genre de vie et sa correspondance de 1831 à 1834. — Sa mort (26 octobre 1834). — Honneurs rendus à sa mémoire.

Les événements de 1830 vinrent ranimer les dernières années du vieux général. Les journées de Juillet furent la revanche de la grande Révolution contre 1815, contre l'ancien régime et la Sainte-Alliance. Ce fut un beau moment. Les survivants de l'énergique génération de 1792 croyaient à une lutte contre la coalition, et les vétérans des guerres de la liberté étaient prêts à voler aux frontières pour la défense de l'indépendance nationale.

Dessaix n'était pas oublié de ses contemporains, malgré l'obscurité dans laquelle il vivait depuis quinze années. En effet, quelques jours après la révolution de Juillet, le bruit courut dans les journaux de Paris qu'il venait d'être appelé au commandement supérieur des départements de l'est (1).

(1) « On assure que le lieutenant général comte Dessaix, qui a défendu avec tant d'intrépidité nos frontières de l'est en 1814 et 1815, vient d'être appelé au commandement supérieur des départements de l'Ain, du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône. » (*Courrier français* du 4 août 1830.)

En même temps la garde nationale de Lyon, qui voulait avoir à sa tête un homme inspirant toute confiance dans le cas d'une nouvelle invasion, le désigna à une grande majorité au choix du gouvernement pour les fonctions de général de la garde nationale lyonnaise (1). Lafayette, qui commandait en chef toutes les gardes nationales de France, fit l'accueil le plus sympathique à cette désignation, et le roi Louis-Philippe, par ordonnance du 12 novembre, le nomma commandant supérieur de la garde nationale de Lyon. Dessaix, qui venait d'être remis en activité de service par le nouveau ministre de la guerre, maréchal Gérard, hésita et finit par refuser cette offre honorable, par cette raison que sa très-modeste position de fortune ne lui permettait pas d'accepter des fonctions onéreuses, en ce qu'elles exigeaient des frais de représentation qu'il n'aurait pu supporter, à supposer que son état de santé lui eût permis d'accepter. Tout en expliquant son refus au ministre de la guerre, au général Lafayette, au général Lamarque, son ami, membre de la Chambre des députés (2), il sollicitait la faveur, en cas de guerre, d'être chargé du commandement de l'avant-garde sur nos frontières de l'est. Il explique ses motifs dans la

(1) Dans une réunion où l'on agita la question du choix d'un général, les voix se répartirent de la manière suivante, le nombre des votants étant seulement de 4,879:

Général Dessaix	3,889
La Poype	509
M. Bontoux, colonel de la garde nationale . .	211
Général Pannetier	109
Général Charrière	53
Général Bondinau	51

Quelques voix perdues.

(2) *Lettre* du 1er février 1831.

lettre suivante à un de ses amis : « Ma santé extrê-
« mement altérée et une blessure rouverte qui m'a fait « beaucoup souffrir, m'ont empêché de me rendre à « Lyon pour occuper la place honorable à laquelle « j'avais été appelé par la bonté du meilleur des rois. « J'en ai éprouvé beaucoup de regrets; mon manque « absolu de fortune mettait aussi un grand obstacle à « ce qu'il me fût possible d'occuper des fonctions gra- « tuites, qui dans une grande ville exigeraient beaucoup « de représentation et autres frais que je n'aurais pu « couvrir (1). »

Nous avons sous les yeux trente-six lettres du général écrites à ce même ami (M. Gaillard, de Saint-Claude). Ces lettres embrassent une période de près de quatre ans, du 15 décembre 1830 au 13 octobre 1834.

Quoique âgé de 66 ans et criblé de blessures, l'ancienne énergie du général ne l'avait point quitté; qu'on en juge par ce passage (du 15 décembre 1830): « J'espère que ma santé pourra se rétablir dans quelques mois, et si quelques puissances voisines tentaient de troubler notre repos, je me rendrais de suite dans le Jura pour organiser une première résistance et réunir des partisans qui barreraient les passages... »

La révolution de Juillet avait réveillé les apirations françaises du parti libéral en Savoie; et le gouvernement sarde, comme s'il eût craint de laisser pénétrer chez lui les bruits du dehors, redoubla de vigilance : les journaux français étaient interdits en Savoie, et les garnisons furent doublées.

Cependant, le 27 avril 1831, Charles-Albert succé-

(1) Ferney, 15 décembre 1830.

dait au roi Charles-Félix; cet événement fut salué avec joie par les populations, car le nouveau souverain passait pour avoir des aspirations libérales. Une des premières mesures prises par le nouveau roi fut favorable aux anciens militaires : « Tous les militaires qui ont servi en France, écrit Dessaix le 6 juillet 1831, sont autorisés à faire valoir leurs services, qui leur seront comptés, ce qui n'avait pas lieu sous les règnes précédents; car d'anciens officiers revenus du service de France qui n'avaient pas de fortune étaient dans des régiments comme sergents : voilà déjà une amélioration qui donne de l'espoir pour l'avenir. »

Mais les espérances que donnait le nouveau régime ne se réalisèrent pas; la correspondance du général devient craintive; il ne s'exprime plus qu'à mots couverts; il fait mettre ses lettres à la poste à Ferney et va souvent les écrire dans cette localité.

A la suite des arrestations et des poursuites contre les affiliés de la *Jeune Italie* en 1833, le général écrit de Ferney le 2 juin : « Nous ne savons rien de précis sur les derniers événements; voici cependant ce qui est certain : le général Guillet, qui avait servi en France dès le commencement de la réunion du Mont-Blanc, s'était retiré à Chambéry; il avait renoncé à sa pension de France, et le gouvernement sarde lui en servait une de 3,000 francs qui lui était exactement payée. Il était depuis plusieurs années atteint de douleurs, de rhumatismes et d'accès de goutte qui le privaient de l'usage de ses membres. C'est dans cet état qu'il a été arrêté pendant la nuit à Chambéry et conduit à Fenestrelle avec le capitaine d'Isola, aide de camp du gouverneur de Savoie; cet officier est rempli de moyens, bon litté-

rateur, traducteur de plusieurs ouvrages de lord Byron; il a été en garnison à Thonon, et était venu dîner plusieurs fois à mon ermitage avec mon gendre, le baron Favrat, qui avait connu sa famille en Piémont. Il avait une conversation fort agréable et instruite; on ne sait encore rien sur leur sort. Le jeune Tappa, qui a aussi été arrêté, était officier dans un régiment piémontais; le bruit de sa mort ne se confirme pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce mouvement était purement militaire; on a répandu le bruit, d'abord, que le foyer du mouvement était à Grenoble, et maintenant on dit que tout s'était préparé et fomenté à Marseille. Les ordres les plus sévères sont donnés pour empêcher l'introduction et la circulation des papiers politiques de France; tous rassemblements sont défendus; interdiction même du divertissement innocent du tir à l'oiseau, etc. Personne heureusement n'a été arrêté à Thonon; j'ai vu le commandant, qui m'a dit être fort content de la tranquillité de la province. » Et le 24 juillet 1833 : « Le Chablais est tranquille; aucune arrestation ni molestation n'y ont été commises. »

Une longue maladie du général interrompt quelque temps sa correspondance; en septembre 1833, nous trouvons dans une de ses lettres le souvenir suivant : « Le 22 septembre était l'anniversaire de mon entrée en Savoie à la tête de l'avant-garde de l'armée française, il y a 41 ans. Nous en avons causé ici avec quelques amis qui sont venus me voir à midi. »

De Marclaz, le 21 octobre : « Vous connaissez la malheureuse position où de tristes circonstances m'ont placé. Je ne reçois rien, je ne sais rien ici. Vous me rendrez le plus grand service si vous

pouvez me faire parvenir quelques nouvelles politiques... » Et le 26 décembre : « Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez, et je vous prie de m'en faire parvenir le plus tôt et le plus souvent possible; vous obligerez beaucoup un pauvre ermite qui ne sait rien sur les événements politiques que ce que vous avez la complaisance de lui annoncer. »

En février 1834, eut lieu la fameuse tentative de Mazzini sur Annemasse. Le général écrit à ce sujet : « Les mouvements qui ont eu lieu sur la frontière du Faucigny et de Genève sont tous terminés; il vaudrait beaucoup mieux que l'on n'eût pas pensé à les opérer. Vous avez sûrement entendu parler de cette malheureuse affaire. Le Sénat de Chambéry a déjà condamné 14 citoyens à mort, le général Ramorino en tête, l'avocat Rubin, l'avocat Frarin, fils de l'ancien député du Léman au Conseil des Cinq-Cents, le jeune avocat Foex de Boëge et autres. Ils sont heureusement tous contumaces et sont allés chercher un asile en France. Ils sont encore 36 et plus de compromis qui seront de même condamnés, mais tous absents : fort heureusement qu'ils n'ont pas pénétré plus avant, car le nombre des victimes aurait augmenté de beaucoup... Le Sénat s'est contenté de faire afficher le jugement par l'exécuteur des hautes œuvres; il n'y a pas eu d'effigie. »

Du fond de sa retraite, le général aimait à suivre de loin la carrière parcourue par ses anciens amis qui étaient restés dans la politique active. Il appelle Dupont de l'Eure « son ancien et bon ami. » Le 11 avril 1834, il écrit : « Je connais beaucoup le duc de Broglie, démissionnaire du ministère; il est venu plusieurs fois me voir à Ferney lorsque j'y étais établi; c'est un

homme d'esprit et de talent; il m'a toujours paru animé des meilleurs principes. Je suis aussi très-lié avec Sébastiani, ancien compagnon d'armes et bien pensant. » Et le 27 mai 1834 : « J'ai appris avec beaucoup de peine la mort du général de Lafayette, dont les dernières années ont été abreuvées de dégoût et accablées de la plus noire ingratitude. Si vous apprenez quelque chose de particulier, je vous prie de m'en faire part, car depuis plus d'une année je n'ai lu que des journaux d'agriculture et d'économie rurale. » En juillet 1834, il écrit : « J'ai été assez lié avec le duc de Bassano, qui m'a fait l'amitié de venir visiter plusieurs fois mon petit ermitage de Ferney; je pense qu'il a toujours de bons principes. » A propos du gouverneur général de l'Algérie : « Je crois que la place de gouverneur d'Alger convient mieux à Molitor qu'à Bassano et Decazes : il peut y faire le bien et affermir cette colonie qui, par la suite, peut devenir très-importante. » Le 13 octobre : « Nous sommes toujours assez maltraités dans le pays. Vous connaissez sûrement un ouvrage intitulé : *Dictionnaire de la conversation;* j'y étais abonné depuis son apparition, et je viens d'apprendre par le dernier courrier que le gouvernement en a interdit l'introduction en Savoie sous des peines sévères : il faut donc que je renonce à recevoir la suite... Je souffre beaucoup, et je regrette de ne pouvoir vous écrire plus longuement... »

Cette lettre fut la dernière. Quelques jours après, le général Dessaix mourut à Marclaz dans les bras de ses amis, le 26 octobre 1834. Il était âgé de 70 ans, 1 mois et 2 jours. Il avait cessé d'appartenir au cadre d'activité depuis 1832, et il recevait depuis cette

époque une pension de 6,000 francs, qui était toute sa fortune.

La nouvelle de sa mort consterna ses compatriotes. Le surlendemain, une foule immense arriva non-seulement de Thonon et du Chablais, mais encore des régions voisines, pour suivre son cercueil. On accourut de toutes parts au cortége de cet homme qui était resté si populaire; il y eut encombrement, les rues regorgeaient : femmes, enfants, vieillards, tous les rangs et tous les âges étaient confondus.

Un saule pleureur, orné d'inscriptions, de cocardes et de rubans, fut planté pendant la nuit sur sa tombe, mais la police ombrageuse le fit enlever et mit fin aux manifestations populaires qui se succédèrent pendant plusieurs jours. Voici l'une de ces inscriptions :

O toi dans ce tombeau qu'entoure la tristesse,
Ombre illustre et sacrée, objet de nos douleurs,
Toi pour qui la vertu, l'amour et la tendresse
En ce jour désastreux réunissent leurs pleurs,
Reçois l'adieu plaintif d'une foule éplorée.

Quelques temps après, des citoyens de Chambéry, en tête desquels se trouvaient MM. François d'Aix, Duclos, le capitaine Blard, etc., organisèrent une souscription pour faire couler en bronze le buste de Dessaix. Ce buste, exécuté à Paris, fut frappé d'ostracisme: le gouvernement d'alors lui interdit la frontière. Alors les souscripteurs en firent don à la ville de Grenoble; la municipalité de cette ville l'accepta à titre de dépôt, et le fit placer dans la bibliothèque publique, à côté des grands hommes du Dauphiné, avec cette simple inscription : *Dessaix, général français.*

Les années se succédèrent, et, avec elles, les temps

changèrent. Au commencement de son règne libéral, le *roi honnête homme*, Victor-Emmanuel, profita de son premier voyage en Savoie (1850) pour autoriser l'entrée du buste, qui, revenu de l'exil, fut placé au musée de Chambéry (1).

Après 1860, la municipalité de Chambéry donna au buste de Dessaix une place honorable dans la salle des délibérations du conseil.

Cet homme, « taillé sur un patron romain, » suivant l'expression de Thiollier (2), est resté le type le plus pur de cette forte génération que la Savoie a fournie à la France de 1792.

La muse populaire de nos contrées a souvent célébré ses vertus guerrières et civiques (3).

Son nom est inscrit sous la voûte de l'arc de triomphe de l'Etoile, au milieu de ceux de ses compagnons d'armes, sous cette forme : DESSAIX, J.

Par une fortune singulière, ses livres et ses cartes militaires appartiennent, depuis 1854, à la bibliothèque d'un régiment de l'armée italienne (4).

Son portrait a été lithographié d'après un tableau à l'huile du peintre Gamen, le fils du capitaine qui le suivit dans maintes campagnes.

On lit au bas de cette lithographie les deux vers suivants :

Simple de mœurs, affable et vaillant aux combats,
Partout il fut aimé du peuple et des soldats.

(1) *V.* la note 32.

(2) « Et le champ que Dessaix cultiva de sa main,
« Dessaix, taillé sur un patron romain. »
(Thiollier, l'*Indicateur savoisien.*)

(3) *V.* la note 33.

(4) *V.* la note 34.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Note 1, page 34

LA FAMILLE DESSAIX

La famille Dessaix est originaire de Marigny en Faucigny. On trouve Claude, fils de Me Claude Dessaix, notaire à Marigny, le 4 mars 1565; Me Antoine, fils de Me Jean Dessaix, notaire au même lieu de Marigny, le 15 septembre 1566 (Arch. de la Ch. des Comptes de Turin). Me Jean Dessaix fut affranchi de toute taillabilité et déclaré homme libre et franc, moyennant la somme de 161 florins, par patentes du 11 mars 1574, signées Jacques de Savoie, duc de Genevois et de Nemours, baron de Faucigny.

Les Du Saix de la Bresse, les Dussaix et Dessaix du Faucigny ont la même étymologie latine *de Saxo;* les hameaux qui portent le nom de *Saix* sont nombreux en Savoie.

Le premier Dessaix qui quitta Marigny fut Philippe, fils d'Aimé. Établi d'abord à Bonneville, il vint à Thonon, où il se maria le 30 janvier 1702 avec Louise, fille de feu Jacques Gentoz, notaire et commissaire d'extentes, et veuve de J.-B. Michaud, chirurgien, bourgeois de Thonon. Philippe fut reçu bourgeois de cette ville le 28 juin 1708, et bourgeois de la comté d'Allinges le 3 août 1737. Son fils, André-Joseph, eut pour femmes : 1° Elisabeth Woobten; 2°, le 1er mai 1766, Marie Rabut de Saxel, morte le 28 novèmbre 1791. André-Joseph était maître chirurgien à Thonon et noble consul de cette ville.

Son fils, Charles-Joseph, fut reçu licencié en médecine à Besançon le 21 juillet 1758, à l'âge de 19 ans. Il suivit ensuite les cours de l'université de Leyde, et vint à Paris où il fut nommé, le 28 avril 1763, médecin du bailli Solaro di Broglio, ambassadeur de Sardaigne. Il alla ensuite disserter à Montpellier, où il fut immatriculé au collége de chirurgie de cette ville, et revint à

Thonon après avoir parcouru une partie de la France. Il a laissé une relation manuscrite de ce voyage.

L'année suivante, il se rendit à Turin, où il fut confirmé docteur de l'université le 18 juin 1764.

Par patentes du 19 octobre 1768, le magistrat du Proto-Médicat le nomma proto-médecin de la province de Chablais. Il en exerça les fonctions jusqu'en 1792, et provoqua l'analyse des eaux de Marclaz par Tingry. Il fut nommé membre de l'académie des Arcades de Rome sous le nom de *Salido Epejo* (20 avril 1770). En 1781, il était le premier des *nobles syndics* de la ville de Thonon, et, plus tard, sous la Révolution, il exerça les fonctions de président de l'administration municipale.

Le proto-médecin Dessaix était très-pieux ; il dédia sa thèse de licence *à la Vierge mère de Dieu*, et il a laissé en manuscrit des poésies presque toutes empreintes des sentiments les plus religieux. Il se distinguait aussi par un esprit de bienveillante et large tolérance : c'était l'homme de la nature ; il voyait Dieu dans toutes ses œuvres, qui ne lui décelaient que sa bonté et jamais sa colère. Ses poésies renferment tout un code de philosophie morale et religieuse. Le dédain absolu des richesses, une exquise affabilité, une grande modestie, étaient les principales vertus de cet aimable vieillard, qui, à l'âge de 80 ans, était encore le plus charmant conteur et le plus gai convive.

La pièce de vers suivante, extraite de ses poésies manuscrites, le fera connaître sous un autre rapport :

ORGUEIL DE LA NAISSANCE

A mes petits-enfants

Voyez ce glorieux, entiché de sa race,
A tout propos vanter l'éclat de ses aïeux ;
Il nourrit son orgueil de leurs faits merveilleux :
Mais qu'il est éloigné de marcher sur leurs traces !

Oh ! rougissant plutôt des titres rebattus
Dont il croit investir sa futile importance,
Qu'il tâche d'expier, à force de vertus,
Les méprises du sort, l'erreur de la naissance !

Aveugle dans son choix, d'un obscur embryon,
Sous le chaume, au palais, à Thonon comme à Rome,
La naissance un moment fait un comte, un baron,
Tandis qu'un siècle a peine à créer un grand homme.

Au sortir du berceau, mes chers petits enfants,
D'un titre vain craignez l'amorce mensongère;
Aspirez aux vertus et plaignez les méchants:
C'est un bien assuré, l'autre est une chimère.

La famille Dessaix avait un droit de sépulture dans l'église paroissiale de Thonon. La note suivante du docteur, dans son grand-livre, exprime sa manière de voir sur les priviléges de cette espèce :

« Par acte du 2 novembre 1746, Desplaces, notaire, mon père a acquis du sieur Moret un droit de sépulture dans l'église paroissiale, qui est nul par le règlement français qui ne veut pas que pour honorer les morts on fasse mourir les vivants. Ce grand abus est réformé. »

Le proto-médecin Dessaix avait épousé Marie-Philippine, fille de Me Jacques-François Favrat, notaire collégié, natif de Bellevaux, bourgeois de Thonon, et de Marie-Thérèse de Ruphy, native de Villelagrand. Les deux sœurs de Mme Dessaix épousèrent : l'une, Marie-Françoise, M. Naz (Cl.-Franç.), avocat fiscal du Chablais, le 23 avril 1765; l'autre, Marie-Josephte, M. Chastel, père du général.

Le proto-médecin Dessaix eut quatorze enfants de sa première femme, sept garçons et sept filles. Trois de ces dernières furent mariées: la première, à L.-Séb. Mudry, avocat; la deuxième, à J.-M. Carron; la troisième, à Jos.-M. Delachenal.

Le docteur Dessaix épousa en secondes noces, le 22 novembre 1789, Marie-Aimée, fille de Thomas Dubouloz d'Armoy. Elle était sœur du chanoine Dubouloz, prêtre de la Sainte-Maison de Thonon, grand vicaire et doyen du diocèse de Genève. Il n'eut pas d'enfants de cette seconde union.

Nommé de nouveau proto-médecin du Chablais le 13 mars 1816, il mourut à Thonon, en 1819, à l'âge de 80 ans, au milieu du deuil universel.

Il nous reste à faire connaître la descendance du général Dessaix.

Joseph-Marie Dessaix épousa à Paris, en 1788, Anne-Marguerite Virot, née à Pont-l'Evêque le 9 avril 1768. Son père était employé dans les fermes du roi. Dessaix avait alors 24 ans. Il n'en eut que deux filles : l'aînée, Constance, née à Paris le 17 septembre 1789, fut mariée, en 1808, au colonel Breissand, tué général de brigade à Dantzick, en 1813. Trois enfants naquirent de ce mariage, savoir : un fils, le baron Léon Breissand, et deux

filles : Mme Charmot de Jussy et Mme la baronne Audé. La baronne Constance Breissand est décédée le 19 juin 1855.

La seconde fille du général, Caroline-Marie-Elisabeth, née à Thonon en décembre 1793, fut élevée à Ecouen, et fut mariée, en 1813, au baron Frédéric Favrat de Bellevaux. Elle est décédée à Amphion en 1873, sans postérité, laissant pour héritier son neveu, M. Léon Charmot-Breissand.

La comtesse Dessaix a survécu plusieurs années à son mari dont elle vivait séparée depuis très-longtemps. Elle est morte à Ferney-Voltaire le 17 septembre 1845.

Note 2, page 35

LE PREMIER CRI DE LA SAVOIE VERS LA LIBERTÉ

PAMPHLET DE 1791

Cette brochure a probablement été interdite en Savoie dès sa publication. Charles-Joseph Caffe fut condamné à mort par contumace pour en avoir introduit deux exemplaires en Savoie; l'arrêt du Sénat porte, en outre, *qu'il s'est jacté d'en être l'auteur*. — Il s'agit bien ici de C.-J. *Caffe* et non *Cappe*, comme l'a soutenu par erreur M. J. Depoisier, d'après une faute d'impression du *Moniteur*. Tous les documents sont d'accord sur ce point.

Mais cette brochure n'était pas l'œuvre de Caffe. L'auteur du *Premier Cri de la Savoie* est Voiron, de Chambéry, qui habitait la France à cette époque. Un pamphlet du temps, *la Toile est levée*, par Desonnaz, s'exprime ainsi : « *le Premier Cri de la Savoie*, ouvrage fort bien écrit du citoyen Voiron. »

Il y a dans Grillet *(Dict. hist. du dép. du Mont-Blanc)* une notice sur Voiron, qui fut un littérateur distingué.

Note 3, page 36

L'ÉCHAUFFOURÉE DE THONON

D'APRÈS LA BROCHURE *le Tocsin de la Savoie* (1791)

L'enlèvement de Joseph Charles des prisons de Thonon est raconté dans une brochure curieuse et introuvable, intitulée :

Le Tocsin de la Savoie, qui parut à Paris quelque temps après les événements de Thonon. Nous n'en connaissons qu'une copie manuscrite, qui porte cette mention : *Faite d'après un exemplaire imprimé en* in-16 *de 40 pages auquel il manque le premier feuillet, où devait être le titre et le nom de l'imprimeur.* Le récit est placé dans la bouche de Joseph Charles; voici comment il raconte son évasion des prisons de Thonon, dans lesquelles il était détenu pour avoir chanté le *Ça ira :*

« Le 7 au soir, plusieurs citoyens, intimement pénétrés qu'une société ne peut exister sans lois, qui ne peuvent avoir de vigueur qu'autant qu'elles sont établies par ceux sur lesquels elles pèsent; que les jugements arbitraires sont odieux et qu'ils détruisent la force de la loi; que la résistance à l'oppression est le premier et le plus saint des devoirs... se répandent dans les rues, rencontrent plusieurs amis ; ils se voient, c'en est assez; ils se rapprochent, ils s'électrisent, et jurent sur leur honneur de briser mes fers.

« Déjà la nuit, paraissant trop tardive à leurs désirs impatients, répand enfin sur la terre ses sombres ailes; ils arrivent à ce lieu horrible où je gémissais; le barbare concierge, séduit par l'appas d'une nouvelle victime, ouvre aussitôt les portes. Alors mes libérateurs, sans permettre qu'il lui soit fait aucune menace ni mauvais traitement, lui ordonnent de me délivrer promptement, et ils veillèrent eux-mêmes à ce que nul coupable ne profitât de ce moment pour s'évader. Dégagé de mes fers, la joie et l'impatience de m'éloigner de ces lieux me donnent des forces et je m'arrache de ces sombres cachots. »

Note 4, page 42

SENTENCE DU SÉNAT DE SAVOIE
DU 7 NOVEMBRE 1791

Entre l'avocat-fiscal général, demandeur en cas d'excès, violence publique, enlèvement de prisonniers à main armée, attroupements et propos séditieux, d'une part,

Et Joseph Dessaix, médecin; Claude Dessaix, son frère; Placide Souviran, procureur; Jean-Pierre Michaud dit *le Bossu*; Claude-Marie Deruaz, notaire; François Bron, perruquier; Fran-

çois Deruaz dit *Catherinon*, soldat; François Ticon; Jean-Baptiste Paget dit *Bonnefoy*, soldat; François Bétemps dit *la Botte;* Louis Planchamp; Alexandre Cucuat; Claude-Marie Frézier, de la ville de Thonon; et Michel Pariat, de Rive, soldat, accusés cités, défaillants et contumax, d'autre part;

Vu par le Sénat, etc.

Le Sénat, 1re et 2e chambres assemblées, tant de ce qui résulte des actes que pour le profit et utilité de la contumace bien encourue et dûment obtenue et entretenue contre les susnommés accusés, les a déclarés et déclare suffisamment atteints et convaincus, savoir : lesdits médecin Dessaix, Souviran, Michaud dit *le Bossu*, Cl.-M. Deruaz, Bron, Fr. Deruaz dit *Catherinon*, Ticon, Paget dit *Bonnefoy*, Bétemps dit *la Botte*, et Pariat, de s'être, la nuit du 7e au 8e juin dernier, attroupés avec plusieurs autres personnes, au nombre d'environ 50, dans un jardin situé au-dessus de la ville de Thonon, au lieu dit *le Canal*, et de là, d'être tous allés, environ onze heures de ladite nuit, armés les uns de fusils, les autres de pistolets, les autres de sabres, les autres d'épées, les autres de bâtons, aux prisons de ladite ville de Thonon; d'avoir ledit Placide Souviran, frappé à la porte de la prison, où il se présenta seul, et dit au concierge d'ouvrir pour recevoir un contrebandier qu'on amenait, et le concierge ayant ouvert la porte, d'être tous entrés dans la prison et d'avoir forcé le concierge de leur ouvrir le cachot où Joseph Charles était détenu; le médecin Dessaix, Michaud dit *le Bossu*, Bétemps dit *la Botte*, et Souviran, ayant chacun une épée nue à la main, ledit Pariat un sabre, le notaire Claude Deruaz et Ticon chacun un pistolet, ledit Deruaz dit *Catherinon* un couteau de chasse, d'avoir menacé le concierge de le tuer s'il ne leur délivrait ledit Charles, en lui présentant la pointe de leur épée contre la poitrine, en lui mettant les pistolets à la gorge; d'avoir, étant ainsi armés, forcé ledit concierge d'aller vers le cachot dudit Charles et d'en ouvrir la porte; et ledit Michaud dit *le Bossu* d'avoir aussi porté la pointe de son épée contre la poitrine de la femme du concierge, en la menaçant de la tuer si elle parlait; et le concierge ayant ouvert la porte du cachot, d'avoir enlevé des prisons ledit Charles, avec lequel ils allèrent boire au jardin dit *au Canal;* et d'être, lesdits Dessaix, Souviran et Michaud, réputés pour les principaux auteurs dudit attroupement et dudit enlèvement; ledit notaire Deruaz, d'avoir engagé un particulier de se joindre aux autres pour faire ledit enlèvement, en lui disant qu'ils allaient prendre la Bastille, et d'avoir, sur le refus de ce particulier, dit

qu'il fallait le mettre à la lanterne; lesdits Souviran, Michaud, Bron, Paget, Bétemps, Cucuat, Frézier et Claude Dessaix, de s'être le lendemain, 8e dudit mois dans l'après-midi, attroupés dans le jardin avec plusieurs autres personnes au nombre de 80; de s'être lesdits Michaud, Cucuat et Dessaix emparés de cinq fusils chez l'armurier Girard; d'avoir lesdits Michaud, Bron et Planchamp engagé d'autres particuliers de se joindre à eux; d'être, étant tous armés, allés, environ huit heures du soir, sur la place de Crête, où ils se rangèrent en file; d'être ensuite, environ dix heures, descendus en ville par la Grande-Rue, d'avoir bravé la patrouille qu'ils rencontrèrent; lesdits Souviran, Frézier et Michaud de s'être trouvés à la tête de l'attroupement; ledit Frézier d'avoir dit qu'on ferait feu sur la patrouille si elle ne se retirait pas; ledit Michaud, d'avoir appuyé ce propos; d'avoir, lesdits attroupés, crié au feu et sonné le tocsin, après avoir abattu la porte du clocher; de s'être ensuite rendus au devant de la maison de spectable Rivolat, lieutenant juge mage, pour se faire remettre le procès-verbal dressé sur l'enlèvement dudit Charles, avec menaces d'abattre la porte de ladite maison, si on ne leur remettait pas ledit procès-verbal; lesdits médecin Dessaix, Claude Dessaix, Souviran, Frezier, le notaire Deruaz, Bron, le soldat Deruaz dit *Catherinon*, Bétemps dit *la Botte*, le soldat Pariat, d'être, étant tous armés de fusils avec leurs baïonnettes, Claude Dessaix et quelques autres étant encore armés de sabres, venus le 4 juillet dernier, environ les quatre heures du matin, en bateau à Hermance, lesdits Souviran, Bétemps et médecin Dessaix ayant la cocarde nationale de France; de s'être lesdits Souviran et Frezier fait remettre la caisse de la communauté, et de l'avoir battue sur la place et dans les rues dudit lieu, étant suivis par les autres; dans laquelle occasion quelques-uns de ladite bande auraient dit publiquement sur la place dudit lieu, qu'ils donneraient un louis à ceux qui voudraient se joindre à eux, et auraient même offert à un particulier une pièce d'or pour l'engager, et d'être allés, étant tous ainsi armés, à Douvaine, d'où ils seraient revenus à Hermance et s'y seraient rembarqués; ledit médecin Dessaix d'avoir, en différentes occasions, tenu publiquement des discours et propos séditieux contraires au bon ordre et à la tranquillité publique, et d'avoir, notamment le 1er dimanche de mai dernier, cherché, par de semblables discours, à exciter la multitude rassemblée sur la place de Thonon pour obtenir la révocation d'une délibération faite par le Conseil de ville relativement à la fête du tirage;

Pour réparation desquels excès, ordonne que Joseph Dessaix, Placide Souviran et Claude-Marie Frezier seront remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, pour être par lui conduits la hart au col, un jour de cour ou de marché, par les carrefours et autres lieux accoutumés de la ville de Thonon, jusqu'aux lieu et place destinés aux exécutions, pour là, à une potence qui y sera à ces fins dressée, être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort naturelle s'en suive, et sera ladite exécution faite en effigie ;

A condamné et condamne Bron, Pariat, Jean-Pierre Michaud dit *le Bossu*, François Bétemps dit *la Botte*, François Deruaz dit *Catherinon*, Claude-Marie Deruaz, François Ticon, Claude Dessaix, Jean-Baptiste Paget dit *Bonnefoy*, Alexandre Cucuat et Louis Planchamp, à servir par force dans les galères du roi, savoir : lesdits Michaud, Bétemps, Claude-Marie Deruaz, François Deruaz dit *Catherinon*, Pariat, Bron, Ticon, Paget et Claude Dessaix, pendant leur vie ; ledit Cucuat, pendant vingt ans ; ledit Planchamp, pendant quinze ans ; avec inhibitions et défenses qui leur sont faites de les désemparer pendant ledit temps, savoir : ledit Cucuat, à peine des galères à vie ; ledit Planchamp, à double peine, et les autres à peine de la hart ;

Ordonne que lesdits Claude Dessaix, Claude-Marie Deruaz, François Deruaz, Bron, Pariat et Michaud, seront préalablement remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, pour être par lui conduits, un jour de cour ou de marché, la rame sur l'épaule et la hart au col, par les carrefours et autres lieux et places destinés aux exécutions, pour là, passer sous une potence qui y sera à ces fins dressée ;

Ensemble les a condamnés aux dommages-intérêts de partie lésée et aux dépens et frais de justice, et c'est solidairement pour les délits qui leur sont respectivement communs, et encore pour raison des délits commis le 7e et le 8e juin dernier avec Philibert Perrière, déjà condamné par arrêt du 13e août dernier, sauf ceux de contumace auxquels ils sont condamnés chacun pour son regard ;

A déclaré et déclare les biens desdits Joseph et Claude Dessaix, Souviran, Frezier, Michaud, Claude-Marie Deruaz, François Deruaz, Bron, Ticon, Paget, Bétemps et Pariat, confisqués au profit du fisc ;

Déclare lesdits Joseph Dessaix, Souviran et Frezier avoir encouru les peines imposées aux bandits du premier catalogue ; et les autres accusés, les peines imposées aux bandits du second

catalogue, auxquels catalogues leurs noms seront respectivement inscrits.

Fait à Chambéry, au Sénat, le 7e septembre mil sept cent quatre-vingt-onze.

Signé par S. Exc. le seigneur marquis LOVERA DEMARIA, premier président, et par le seigneur sénateur et baron ROLF DE MARIGNY.

Epices à forme de tarif.

Note 5, page 57

L'INSUBORDINATION DE QUELQUES OFFICIERS ALLOBROGES (1792-1793)

Dans le moment d'effervescence politique qui signala la fin de 1792 et le commencement de 1793, il parut en Savoie deux libelles très-violents et à peu près introuvables, qui ont pour auteurs deux officiers allobroges : — *Dornac en l'air* ou *Discours prononcé à la Cour martiale de Chambéry*, le 18 mars 1793, par Balthazar-Marie-Michel Chastel, capitaine d'infanterie dans la légion franche allobroge ; — *La Toile est levée*, par Desonnaz, natif de Genève et citoyen français, lieutenant dans la légion allobroge. — Ces deux brochures sont des appels à la révolte, la première contre le général Dornac, la seconde contre le général en chef Kellermann. (*Archives nationales.)*

Note 6, page 58

Amédée Doppet a laissé des mémoires intitulés : *Mémoires politiques et militaires du général Doppet, contenant des notices intéressantes et impartiales sur la Révolution française, sur les sociétés populaires, sur la révolution des Allobroges et la réunion de la Savoie à la France, sur la guerre dite du Fédéralisme, sur la livraison de Toulon et le siége de Lyon, sur la guerre des Pyrénées-Orientales jusqu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et*

la France. — A Carouge, départem. du Mont-Blanc, de l'impr. de J.-B. Spineux, l'an v de la République, 1797 vieux style.

Ces Mémoires renferment de précieux détails. Il s'y justifie des accusations auxquelles il fut plus tard en butté et qui lui firent perdre sa carrière militaire. La conduite de Doppet fut toujours loyale et invariable dans ses principes républicains. Comme narrateur des événements auxquels il prit une si large part, le seul reproche qu'on puisse lui adresser, c'est qu'il rapporte tout à lui seul, sans jamais citer les noms de ses compagnons d'armes ni faire la part de ceux qui, avec lui et comme lui, contribuèrent à soutenir la même cause.

Note 7, pages 61 et 63

LA LÉGION ALLOBROGE ET LES PREMIERS FAITS D'ARMES DE BONAPARTE

(JUILLET 1793)

Un opuscule, très-rare, intitulé : *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie, documents inédits sur ses premiers faits d'armes en* 1793, par M. D. V. (Paris, 1821), désigne la légion des Allobroges comme « composée de 1 escadron de chasseurs à cheval et de 2 bataillons d'infanterie commandés par le colonel Désaix *(sic)* et les lieutenants-colonels Doppet et Chastel. » Autant de lignes, autant d'erreurs : les cavaliers allobroges étaient *dragons légers* et non chasseurs ; — Chastel ne fut lieutenant-colonel que beaucoup plus tard ; — Dessaix n'était pas colonel alors que Doppet était lieutenant-colonel, c'est le contraire qui est vrai ; — enfin l'auteur oublie l'artillerie de la légion.

C'est en juillet 1793 que le lieutenant d'artillerie Napoléon Bonaparte fit sa première campagne et son premier ouvrage, *le Souper de Beaucaire.* Dans cette brochure, non signée, mais datée du 29 juillet 1793, imprimée à Avignon et réimprimée en 1821 par Panckouke dans la *Collection des Œuvres de Napoléon Bonaparte*, le jeune officier corse, qui n'avait alors que 24 ans, suppose un dialogue entre divers voyageurs. Un des personnages qu'il met en scène, *le Militaire,* s'exprime ainsi en s'adressant au *Marseillais* :

« Les Allobroges!... qui croyez-vous que ce soit? Des Africains, des habitants de la Sibérie?... Eh! point du tout, ce sont vos compatriotes, des Provençaux, des Dauphinois, des Savoyards; on les croit barbares parce que leur nom est étranger. Ces soldats que vous appelez brigands sont nos meilleures troupes et nos bataillons les plus disciplinés; leur réputation est au-dessus de la calomnie. »

Ce qui a donné lieu de supposer que Bonaparte a servi dans l'artillerie légère des Allobroges, c'est que, d'une part, il est certain qu'il fit la campagne dans la colonne de Carteaux comme lieutenant d'artillerie, et que d'autre part il ne paraît pas que Carteaux ait eu sous ses ordres plus d'une compagnie d'artillerie; or l'effectif de la légion comprenait précisément une compagnie de cette arme.

Note 8, page 62

D'intéressants épisodes, quelque peu romanesques, auraient peut-être pu trouver place dans le récit des guerres de la Révolution : nous avons préféré nous renfermer rigoureusement dans l'histoire *vraie*.

Note 9, page 126

ÉLECTION DE DESSAIX AU CONSEIL DES CINQ-CENTS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du département du Mont-Blanc, de l'an VI *de la république française :*

« Le 24 germinal, à deux heures de l'après-midi, l'assemblée s'est de nouveau formée au temple décadaire. Le président a annoncé qu'en exécution de la loi du 17 ventôse dernier, et du tableau y annexé, l'assemblée doit procéder à l'élection de deux

membres du Corps législatif pour le Conseil des Cinq-Cents par le scrutin individuel pour chacun d'eux, à la majorité absolue des suffrages pour la nomination de l'un d'eux.

« L'assemblée se partage en bureaux tels qu'elle les a réglés ci-devant ; l'appel nominal se fait concurremment dans l'une et l'autre section, ainsi que le réappel. Dépouillement fait, on se réunit en assemblée générale pour le recensement : il en résulte que, sur 281 votants, le citoyen Joseph Dessaix, chef de la 27e demi-brigade d'infanterie légère, a réuni 143 suffrages; et comme il a obtenu la majorité absolue, il est proclamé par le président membre du Conseil des Cinq-Cents, pour y exercer ses fonctions pendant trois années. — Signé au registre : DOPPET, président, VIOLLAND, GILBERT et PISSARD, scrutateurs, VELAT, secrétaire. — Par ampliation et pour copie conforme à la minute déposée aux archives du département : pour l'administration centrale, signé : GARIN, Ch. BAVOUZ, EMERY, présid., PALLUEL, secrétaire. »

Note 10, page 139

LE JOURNAL DES HOMMES LIBRES ET L'AMI DES LOIS

L'*Ami des lois* du 23 vendémiaire an VII désignait en ces termes les députés qui avaient donné leur nom au *Journal des hommes libres :*

« Stevenotte, Autrichien; Déthier, Liégeois; Dessaix, Piémontais, etc. »

Voici la réponse du *Journal des hommes libres :*

« Les injures deviennent des éloges quand elles sont prodiguées par des hommes tels que celui qui a signé cet article. Nous nous bornerons à déclarer que nous ne sommes ni *Autrichiens*, ni *Liégeois*, ni *Piémontais ;* nous sommes encore moins *les ennemis du peuple et ses bourreaux :* nous sommes citoyens français, nous n'avons cessé et nous ne cesserons jamais de prouver par notre amour pour la liberté et pour la Constitution de l'an III que nous sommes dignes de ce beau nom.

« Signé : DESSAIX, DÉTHIER, STEVENOTTE. »

Note 11, page 144

CONSEIL DES CINQ-CENTS

Rapport fait par Dessaix sur les ci-devant Savoisiens pensionnés ou ayants droit à des pensions. — Séance du 28 germinal an VII. — (Impr. nation., 8 pages in-8°.)

Représentants du peuple,

Au moment où la Convention nationale décrétait la République, où cet édifice majestueux s'élevait sur les débris d'une antique monarchie justement abhorrée, l'armée du Midi franchissait les limites, pénétrait dans la Savoie et voyait fuir devant elle les satellites d'un despote qui, depuis plusieurs siècles, opprimait un peuple digne d'un meilleur sort. Rien ne résistait à la valeur française : une déroute générale avait lieu parmi les troupes ennemies, et déjà les sommités sourcilleuses des monts Cenis et Bernard s'abaissaient devant nos soldats vainqueurs; déjà l'espoir d'une liberté prochaine venait sourire à l'habitant des rives fortunées du Pô, quand tout à coup le courage de nos guerriers fut enchaîné, et même des ordres supérieurs les forcèrent à faire quelques pas rétrogrades...

Le peuple allobroge qui, dans les rangs de ses libérateurs, voyait beaucoup de ses enfants, plein de reconnaissance envers la nation généreuse qui lui rendait le plus précieux des biens, après en avoir exprimé les plus vifs sentiments, proclama sa souveraineté et en exerça le droit sacré, éternel et imprescriptible.

Tous les citoyens se réunissent par commune, délibèrent sur le gouvernement qu'il leur convient d'adopter, émettent librement et individuellement leur vœu, étant intimement convaincus que c'est dans une réunion générale, dans des assemblées primaires, et non par l'organe de quelques corporations qu'elle n'a point formées qu'une nation exprime la volonté de se régénérer et pose les bases de sa future constitution politique ; ils expriment le désir de ne faire qu'une même famille avec la nation à laquelle ils doivent leur régénération et leur bonheur ; ils nomment des représentants qui se réunissent à Chambéry, y forment une assemblée nationale, prennent provisoirement les rênes du gou-

vernement, font les lois exigées par les circonstances, abolissent la dîme, détruisent tous les principes odieux, pourvoient aux besoins urgents que pouvait éprouver l'armée républicaine, et satisfont au mandat qu'ils avaient reçu de demander leur réunion à la France.

Quatre députés, pris dans le sein de l'assemblée allobroge, furent envoyés à Paris près de la Convention nationale pour lui présenter les vœux de leurs concitoyens, qui furent accueillis; et les décrets du 27 novembre 1792 (vieux style) réunirent la ci-devant Savoye à la République française, sous le nom de département du Mont-Blanc.

De nombreux bataillons se formèrent aussitôt dans ce nouveau département. A peine eurent-ils reçu des armes, qu'ils coururent à la frontière des Alpes, des Pyrénées et devant Toulon repousser les ennemis qui avaient pénétré sur notre territoire; et, offrant partout le plus grand zèle, déployant un courage à toute épreuve, ils prouvèrent que s'ils n'étaient pas nés Français, ils avaient été dignes de le devenir.

Le département du Mont-Blanc subit aussitôt la même organisation que l'ancien territoire; toutes les lois, même antérieurement rendues, y furent mises à exécution; tous les anciens établissements y furent supprimés, ainsi que toutes les places et charges qui correspondaient à celles que les lois avaient détruites en France. Mais cette suppression laissa beaucoup d'employés sans ressources, et les pensionnaires ou ayants droit à des pensions furent totalement privés des secours que l'ancien gouvernement leur avait accordés.

D'après une motion d'ordre que fit le représentant du peuple Duport, vous nommâtes une commission spéciale qui fut chargée d'examiner les propositions faites relativement aux citoyens dont les emplois publics avaient été supprimés, et qui avaient droit à quelque pension dans la ci-devant Savoye.

Organe de cette commission (1), je viens vous présenter le résultat de ses recherches à cet égard. A l'époque de la réunion, qui fut pure et simple, la nation française se mit en possession de tous les biens nationaux et royaux qui se trouvaient dans la ci-devant Savoye. L'assemblée nationale des Allobroges ne crut pas devoir faire précéder cet abandon total de tous les biens d'aucune espèce de restriction ou condition particulière; elle

(1) Les membres de cette commission sont les représentants du peuple Duchatel (de la Gironde), Ludot, Gavard, Lucien Bonaparte et le rapporteur.

compta sur la loyauté et la générosité du peuple français, qui, s'emparant de tous les biens de l'ancien gouvernement, des diverses corporations, et se mettant en leur lieu et place, devait aussi en supporter les charges, qui ne sont cependant pas fort onéreuses.

La commission a examiné les différentes classes de citoyens qui pourraient avoir droit à des pensions; elles sont très-peu variées.

Dans la première se trouvent les anciens militaires, tant des régiments sur pied que provinciaux, et les soldats de justice qui exerçaient des fonctions analogues à celles de la ci-devant maréchaussée en France.

Dans la seconde sont compris les sénateurs, juges-mages, juges, avocats-fiscaux, greffiers, huissiers et concierges.

Tous les employés aux différents bureaux, connus sous le nom d'intendance, de trésorerie, de gabelles, de douanes, en forment la troisième classe...

Vous faire connaître des malheureux, c'est s'assurer d'avance, représentants du peuple, que l'aurore d'un meilleur sort va luire pour eux.

La commission n'a pas cru qu'il fût nécessaire d'entrer dans d'autres détails à cet égard; elle vient seulement provoquer votre justice envers ces infortunés, etc.

Toutes ces considérations, citoyens représentants, ont engagé votre commission à vous proposer, en faveur des ci-devant Savoisiens, le projet suivant de résolution :

(Suit le projet en deux articles, portant que les articles 16 à 26 de la loi du 5 prairial an VI, relative à la liquidation de la dette de la Belgique, sont applicables aux habitants de la ci-devant Savoie, pensionnés par leur ancien gouvernement ou ayant droit à des pensions.) *Adopté.*

Note 12, page 152

CONSEIL DES CINQ-CENTS

Rapport fait par Dessaix sur une demande faite par un message du Directoire exécutif d'un fonds de cent mille francs pour venir au secours des autorités constituées du Piémont et des habitants d'Italie réfugiés en France. — Séance du 27 thermidor an VII. (Impr. nation., 6 pages in-8°.)

Ce rapport étant imprimé, et son importance historique n'étant pas en proportion avec sa longueur, nous n'avons pas cru devoir le reproduire, notre but étant de publier surtout des documents entièrement inédits.

Note 13, page 155

CONSEIL DES CINQ-CENTS

Motion d'ordre faite par Dessaix, tendant à honorer les talents des artistes républicains qui auront exercé leur génie à célébrer les principaux événements de la Révolution, la souveraineté et les triomphes du peuple. — Séance du 3 vendémiaire an VIII. (Imp. nation., 6 pages in-8°.)

L'étendue de ce document nous oblige à n'en citer que quelques passages.

. . . .

Un jeune élève de David, le citoyen Hennequin, est le premier qui ait fait paraître une production nationale, et dont le sujet fût puisé dans la Révolution.

Il vient de célébrer par un tableau allégorique l'immortelle journée du 10 août.

Vous avez tous vu, sans doute, et admiré au Salon d'exposition cet ouvrage, où j'ose dire que le patriotisme du citoyen ne se fait pas moins sentir que le talent de l'artiste.

Ce tableau est aussi le seul qui ait, cette année, réuni les

suffrages de l'Institut et mérité l'honneur d'être solennellement proclamé au Champ-de-Mars.

La royauté, citoyens représentants, a été foudroyée au 10 août; le peuple seul, insurgé et marchant embrasé par le sentiment de sa justice et de sa liberté, acheva ce grand ouvrage, renversa le tyran, et dispersa les monstres qui entouraient et soutenaient son trône oppresseur.

Mais ces monstres, ces vices, ces passions, ces crimes, appuis tutélaires de la tyrannie, ne furent que dispersés à cette mémorable époque; et c'est sur cette pensée que vous vous enthousiasmez avec moi à l'idée du génie du peintre et de la justesse de son allégorie; la royauté expire sous les coups du peuple, mais le fanatisme cruel a dirigé vers lui les poignards de la crédulité; la discorde s'agite encore à ses pieds; la calomnie essaie de le couvrir de fange et de sang; et la trahison, la trahison toujours inaperçue ou impunie, échappe à ses regards, s'avance par derrière, et tour à tour le trompe par son masque ou l'atteint de son poignard.

Oui, jeune artiste, la patrie s'honorera de ton ouvrage! Tu viens de tracer dans quelques figures, et l'emblème le plus beau de la puissance du peuple, et l'époque de la Révolution la plus frappante que l'on puisse mettre sous ses yeux.

En contemplant ton chef-d'œuvre, le peuple y sentira sans cesse le secret, qui n'en doit plus être un, de sa force et de sa majesté quand il s'appuie sur la liberté et de bonnes lois; il verra que si la sagesse et la vérité ont préparé sa gloire et amené l'heure de la Révolution, toutes les passions opposées, tous les vices des monarchies, échappés à sa puissance régénératrice, suffisent pour souiller son triomphe et balancer la victoire. Ainsi ce tableau, comparé avec les événements, sera pour nous et nos neveux une profonde leçon de politique révolutionnaire et de morale républicaine.

Représentants du peuple, nous sentons la vérité de la pensée de l'artiste; nous sentons aujourd'hui plus que jamais que les vices qui soutenaient le trône ont échappé à sa destruction, et s'efforcent, sous nos yeux, d'en recomposer les sanglants débris. Partout, en effet, la discorde agite sa torche funèbre, et la trahison conduit de l'œil avec impunité les efforts de cette coalition impie. Les hordes des barbares du Nord nous menacent d'un *Bourbon;* des combinaisons plus profondes, plus scélératement anglaises, voudraient l'expédient plus modéré d'un *protecteur*,

Législateurs ! vous veillez, sans doute, au milieu de tant de crimes ; vous veillez et vous préparez des mesures de force et de prudence proportionnées à la grandeur du péril.

Mais, en attendant que votre courage sauve la patrie EN DANGER, commencez par frapper les sens par un acte symbolique, qui révèle au peuple votre détermination de *vivre républicain ou de périr*.

Ordonnez qu'en ce moment, où les amis de la monarchie lèvent une tête insolente, le tableau allégorique de la victoire du peuple sur la royauté, dans la journée du 10 août, soit déposé solennellement dans le lieu de vos séances.

Par cet honneur rendu à un tableau qui est lui-même un hommage rendu à la victoire du peuple, vous consacrez d'une manière digne de vous et de la liberté le premier essai du système monumental qui a créé tant de grands hommes, et vous donnez à la fois un encouragement aux arts et une leçon politique qui apprendra aux oppresseurs et aux traîtres que vous les combattrez, que vous les punirez de leurs forfaits.

Apprenez au peuple que vous saurez conserver les fruits de sa victoire, et détruire par une législation philosophique tous les vices royaux échappés à la massue de sa justice redoutable.

Je demande que mes observations soient renvoyées à une commission spéciale, qui sera chargée de vous faire un premier rapport sur la proposition que je fais au sujet du tableau allégorique du 10 août, et de vous proposer une mesure législative tendant à encourager les artistes républicains, à écarter l'arbitraire qui a pesé sur plusieurs d'entre eux, à utiliser leurs talents, à donner un libre essor à leur génie, à satisfaire enfin au besoin que le peuple éprouve de voir retracés sur la toile, sur le bronze et le marbre, les principaux événements de la plus étonnante comme de la plus sublime des révolutions. (*Le Conseil renvoie cette proposition à l'examen de la commission d'instruction publique, et ordonne l'impression du discours.*)

Note 14, page 160

Philippe (Pierre-Joseph), qui fut exclu de la représentation nationale avec Dessaix et 59 autres représentants, après le

18 brumaire, était né à Annecy en 1762, et avait acquis dans l'exercice de la profession d'avocat la réputation d'un savant jurisconsulte. Il était commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel d'Annecy lorsqu'il fut élu député au Conseil des Cinq-Cents aux élections d'avril 1799. Après avoir défendu avec fermeté la Constitution républicaine, il rentra au barreau d'Annecy après le 18 brumaire. Il avait épousé la veuve du général Bas de l'Aulne (dit Bagdelonne) qui guerroya contre les Piémontais dans la Tarentaise et la Maurienne. Il est mort le 26 janvier 1834. — Son fils, Alexandre, avocat, est mort en 1843. — Son petit-fils, M. Jules Philippe, littérateur distingué, écrivain patriote, auteur de nombreux ouvrages sur la Savoie, a été préfet de la Haute-Savoie du 4 septembre 1870 au 24 mai 1873. Ses compatriotes l'avaient investi du mandat législatif aux élections du 8 février 1871 : ce mandat lui a été renouvelé par les électeurs de l'arrondissement d'Annecy le 20 février 1876 et le 14 octobre 1877.

Note 15, pages 167 et 169

SÉJOUR DE DESSAIX EN ALLEMAGNE
(1801-1803)

Le fait auquel fait allusion la lettre suivante de l'évêque d'Eichstædt, prince du Saint-Empire Romain, ne nous est pas connu; elle est datée du 28 janvier 1801 : « Monsieur le Commandant, la politesse de votre lettre ne le cède qu'à la justice et à la générosité de vos procédés; je l'ai lue avec le sentiment de la sensibilité la plus profonde, et j'ai reconnu à cette conduite, Monsieur le Commandant, que votre gloire ne devait pas se borner à gouverner un simple corps d'armée, mais bien à commander à des peuples entiers, pour le bonheur de l'humanité dont vous savez si bien faire respecter les droits. Il fut un temps aussi, Monsieur le Commandant, où j'eus celui de les protéger dans la personne de vos compagnons d'armes dans leur retraite de la Franconie; je fis plus, j'allai au-devant de leurs besoins, et lorsqu'ils n'imploraient qu'un asile, je leur accordai ma protec-

tion tout entière, parce que je pense et j'ai toujours pensé qu'il suffisait d'être faible ou malheureux pour exciter l'intérêt. J'en avais déjà trouvé la douce récompense dans le témoignage de ma conscience, mais vous avez su doubler le plaisir et la jouissance. — Soyez longtemps heureux, Monsieur le Commandant, puisque vous savez si noblement user de la victoire; recevez, etc.

« Votre très-dévoué

« ADALBERT, prince-évêque. »

La pièce suivante se rattache au commandement de Dessaix à Lunebourg; elle lui a été adressée par le *magistrat* de cette ville : « On ne peut être plus sensible que nous le sommes, cher et brave colonel, aux bontés que vous avez eues pour notre ville durant le séjour que vous avez fait ici. Vous emportez non-seulement notre estime que vous méritez à tant de titres, mais toute notre gratitude et nos regrets les plus vifs. Soyez toujours heureux, mon cher colonel, nos vœux pour votre prospérité vous accompagneront sans cesse. Puissiez-vous, au sein de la félicité et dans la carrière la plus brillante, ne jamais oublier des personnes qui conserveront toujours pour vous les sentiments les plus reconnaissants et les plus affectueux.

« *Le magistrat de la ville de Lunebourg,*

« KAUZENBERGER, director curiæ. »

« Le 27 juin 1805. »

Au commencement de 1806, le capitaine François Dessaix, l'aide de camp, traversa Francfort pour rejoindre le général en Italie. Les membres du magistrat de la ville, informés de la présence de l'aide de camp, lui écrivirent aussitôt pour lui exprimer « la haute considération qu'ils conserveront toujours pour le général, ancien commandant de cette ville. La ville de Francfort, toujours sensible aux traits de magnanimité et de loyauté, ne cessera jamais de conserver la mémoire du célèbre nom de Dessaix. »

Note 16, page 185

LE COLONEL BREISSAND A PORDENONE

(15 avril 1809)

Dans la nuit du 14 au 15 avril 1809, le général Sahuc, posté à Pordenone avec le 6e hussards, le 8e chasseurs et le 35e de ligne (colonel Breissand), se laissa surprendre par de fortes colonnes autrichiennes, qui l'attaquèrent avec la plus grande vigueur, repoussèrent ses deux régiments de cavalerie, et enlevèrent le 35e après une lutte acharnée. Dessaix raconte de la manière suivante l'héroïque résistance de son gendre :

« Laissé devant Pordenone le 15 avril avec les trois bataillons de son régiment, séparé de la cavalerie, Breissand fut entouré par de nombreux bataillons autrichiens et par cinq régiments de cavalerie. Les efforts du brave 35e, pour se faire jour à travers les masses ennemies, sont incroyables : le colonel, ayant eu son cheval tué sous lui, prend le fusil d'un soldat mort à ses pieds, charge la câvalerie ennemie à la tête de ses grenadiers, blesse et démonte plusieurs cavaliers. Il voit tomber morts ses trois porte-drapeau, presque tous les fourriers qui en forment la garde; 30 officiers sont hors de combat, 700 sous-officiers et soldats sont blessés; blessé lui-même, il succombe enfin sous le nombre, environné de cadavres et de mourants; il ne dut la vie qu'à un colonel de hussards autrichiens, qui le couvrit de son corps et écarta plus de vingt sabres ou baïonnettes dirigées contre lui. La conduite honorable de ce régiment a mérité l'admiration de l'armée ennemie. » (*Lettre du général Dessaix au prince vice-connétable, major général (Berthier),* de Kromau, le 27 septembre 1809.)

L'archiduc Jean, témoin et admirateur de tant d'héroïsme, laissa son épée au colonel Breissand, qui, conduit en Hongrie, fut échangé en août 1809. Malgré les dispositions favorables du vice-roi, qui lui avait promis une brigade, Breissand, nommé, il est vrai, baron avec une dotation de 4,000 francs (15 août 1809), attendit plus de deux ans sa promotion au grade de général de brigade. L'empereur fut très-irrité du combat de Pordenone et de la défaite du général Sahuc, qui était cependant l'un de nos meilleurs généraux de cavalerie légère.

Note 17, pages 206-207

LES ARMOIRIES DU COMTE DESSAIX

Les lettres-patentes assurant au comte Dessaix la jouissance de son titre, en date à Rambouillet le 11 juillet 1810, lui donnent les armoiries suivantes (*Arch. nation.*) :

« Ecartelé, au premier, des comtes tirés de l'armée (qui est d'azur, à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or) ; au deuxième, de gueules au cor d'or ; au troisième, de gueules à une branche de chêne d'argent, en bande, et à une branche de laurier d'or, en barre, croisées par la tige ; au quatrième, d'or à la rivière en bande de sinople sinistrée de 3 pièces de canon de sable en position.

« Pour livrées, les couleurs à l'écu, le vert en bordure seulement. »

Sous le premier Empire, le titre de comte était souvent donné aux généraux de division ; cependant il y avait des maréchaux qui étaient comtes, comme Pérignon et Serrurier ; Jourdan n'était même pas titré à cette époque, en revanche un grand nombre de généraux de division étaient barons. Certaines publications officielles du temps mentionnent Dessaix comme baron ; c'est une erreur manifeste. Répondant le 12 octobre 1811 à l'ordonnateur Fabre de l'Aude, procureur général du conseil du sceau des titres, Dessaix écrivait : « Vous me qualifiez de baron, titre que je n'ai jamais obtenu. » L'erreur était inexcusable de la part d'un tel fonctionnaire ; elle venait probablement d'une confusion entre le nom de *Dessaix* et celui d'un autre général de division qui était baron de l'Empire : *Desaix* (Louis-Amable), frère de l'illustre Dessaix tué à Marengo. Il faut aussi se tenir en garde contre la description des armoiries de Dessaix, qui ont été inexactement blasonnées dans quelques ouvrages. — Pour en finir avec la noblesse de Dessaix, ajoutons que son titre et son majorat étaient destinés à s'éteindre avec lui, puisqu'il n'avait pas d'enfant mâle et qu'il ne manifesta jamais l'intention de les transmettre à un fils adoptif.

Note 18, page 276

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPRÊME DE RÉGENCE DE PRUSSE A S. EXC. M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION COMTE DESSAIX.

Monsieur le Comte, je reçois la lettre qui m'annonce le départ de Votre Excellence. Nous La voyons quitter avec regret, le peu de temps qu'Elle a passé parmi nous ayant suffi pour lui concilier une estime générale. Sans doute nous avons eu à passer par des circonstances difficiles, et elles n'ont pas encore cessé de l'être ; mais nous rendons pleine justice à la conduite sage et loyale que vous avez tenue, Monsieur le Comte, dans votre poste important, et au zèle que vous avez déployé pour concourir avec nous au maintien du bon ordre. Recevez-en mes remercîments et ceux de tous les membres qui composent le Conseil de la Régence suprême. J'ajoute, en mon nom particulier, les vœux que je fais pour le rétablissement et le bien-être de Votre Excellence. Je conserverai un souvenir intéressant des relations que j'ai eu l'honneur d'entretenir avec Elle, et je La prie d'être persuadée, etc.

Berlin, le 24 février 1814.

A. Comte de GOLTZ.

Note 19, page 304

ÉTAT DES FORCES AUX ORDRES DES GÉNÉRAUX MARCHAND ET DESSAIX
(Du 15 février 1814)

	hommes		officiers	
3e bataillon du 8e léger	368	dont	16	(à Chapareillan)
1er id. du 18e id.	570	»	20	(à Voreppe)
3e id. du 1er de ligne	626	»	20	(à Voiron)
4e id. du 5e id.	426	»	19	(à La Chavanne)
4e id. du 11e id.	579	»	19	(à Barraux)
3e id. du 23e id.	375	»	15	(à La Chavanne)
7e id. du 79e id.	204	»	15	(à Voreppe)
7e id. du 81e id.	275	»	12	(à La Caille)
Garnison du Mont-Cenis	551	»	7	(à Aiguebelle)
Douaniers	179	»	20	(à Pontchara)
Corps francs	196	»	9	(id.)
Cavalerie { 4e chasseurs 43 / 35e id. 24 }	67	»	6	69 chevaux
Artillerie à pied	24	»	1	24 id.
Gendarmes	96	»	4	12 id.
Présents sous les armes	1,536	»	183	105 chevaux.

(Plus 155 hommes aux hôpitaux.)

Note 20, page 306

LE COMBAT DES ÉCHELLES

Marchand à Dessaix (de Grenoble, le 16 février 1814).

« Ta lettre et la détermination que tu as prise de t'emparer aujourd'hui de Montmélian m'ont fait le plus grand plaisir. — Nous nous sommes emparés de vive force des Echelles et du passage de la Grotte, que nous avons été obligés d'emporter de front, parce qu'il n'y a pas eu moyen de le tourner; nos grenadiers et voltigeurs ont pénétré par le nouveau percé au pas de charge. Nous avons fait 47 prisonniers. L'ennemi a montré beaucoup de monde et a fait une résistance opiniâtre. Nous n'avons pu le débusquer du Cheval-Blanc, où il s'était établi sur la montagne. J'avais 400 hommes qui devaient arriver par Saint-Pierre d'Entremont et le col de Corbet pour tourner cette position ; mais je n'en ai pas eu de nouvelles. — Je pense qu'après la prise de Montmélian il sera nécessaire d'emporter le château des Marches, si M. Bois n'a pu le faire tout seul, et prendre la route de Chambéry pour se réunir avec les troupes que j'ai aux Echelles, et auxquelles j'écris de continuer de pousser également sur Chambéry. — Nous avons perdu dans l'attaque des Echelles 25 hommes en tués et blessés; parmi les tués, il y a 1 capitaine et 1 lieutenant. » (*Arch. part.*)

Note 21, pages 310 à 325

OPÉRATIONS DE DESSAIX

(Du 20 janvier au 28 février)

Premier rapport du général Dessaix.

A monsieur le général de division comte Marchand, commandant la 7e division militaire, grand aigle de la Légion d'honneur, etc.

(Transmis au ministre de la guerre. Arch. du dép. de la guerre, *Corresp. génér. des maréch., gén., etc.*, 1814, t. VII.)

Albens, le 23 février 1814.

... Aujourd'hui que la place de Chambéry est rentrée en notre pouvoir ainsi que la presque totalité du Mont-Blanc, je vais vous

faire un court résumé des événements qui ont eu lieu depuis l'occupation momentanée que l'ennemi a faite de ce département.

C'est le 20 janvier dernier que les Autrichiens sont entrés à Chambéry. Une partie des troupes françaises s'était retirée sur Barraux, et j'ai pris, avec l'autre colonne, la route de Montmélian, où, après avoir passé l'Isère, je me suis établi au poste de la Chavenne, sur la rive gauche de cette rivière; position qui me parut d'autant plus importante, que je couvrais par là la seconde grande route par où l'ennemi aurait pu pénétrer jusqu'à Grenoble, que je conservais au Mont-Blanc l'arrondissement de Maurienne, et par là la communication de la France avec l'Italie.

Mais j'avais peu de monde avec moi et point d'artillerie; en deux jours, deux batteries ont été organisées, et les gendarmes, les chasseurs à cheval, les préposés aux douanes et autres diverses armes fournirent les hommes nécessaires pour en faire le service. Une de ces batteries fut dressée en face du pont de Montmélian, et elle se trouvait appuyée par la seconde qui pouvait au besoin se transporter partout où l'ennemi aurait voulu tenter un passage; car j'avais à craindre d'être tourné sur ma droite, le peu de troupes que j'avais à ma disposition ne suffisant pas pour garder une ligne étendue; mais il y a été suppléé par de fréquentes reconnaissances, qui souvent se portaient jusqu'à la hauteur de Conflans, par des agents télégraphiques qui observaient la rive, et par une correspondance avec les maires chargés de rendre compte de toutes les tentatives de passage que l'ennemi aurait pu faire.

Il me restait d'autres obstacles à vaincre, et c'est aux soins infatigables de M. le baron Finot, préfet du Mont-Blanc, que je dois de les avoir surmontés; les différents services de fournitures à faire à l'armée étaient à peu près paralysés; le département de l'Isère avait fait de nombreux sacrifices, et M. le préfet du Mont-Blanc a appelé à y contribuer l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne. A sa voix, malgré l'invasion imminente, chaque citoyen s'est précipité au-devant de nos besoins et a répondu à la juste attente de ce magistrat éclairé et vraiment libéral, qui a constamment séjourné aux avant-postes, et qui, par sa correspondance journalière avec S. A. le prince gouverneur général au delà des Alpes et M. le sénateur comte de Saint-Vallier, commissaire extraordinaire de Sa Majesté, est parvenu à mettre mon corps de troupes en communication avec celles de la 27e division militaire, et à organiser des moyens de défense sur cette frontière.

M. le préfet a été secondé sur un autre point de son département par M. Palluel, son secrétaire général, qui s'est retiré en Tarentaise, y a maintenu, malgré les incursions fréquentes de l'ennemi, la haute administration, et mis à couvert, autant qu'il lui a été possible, les intérêts du gouvernement.

Mais bientôt il a fallu songer à reprendre l'offensive, qui convient beaucoup mieux au caractère national, et grâce aux soins et aux lumières de M. le sénateur Saint-Vallier, et à l'activité que vous avez déployée depuis le moment où vous avez pris le commandement de la 7e division militaire, tout a été fait en moins d'un mois, et, tandis que vous faisiez porter sur les Echelles une colonne qui s'empara de ce poste difficile avec une rare intrépidité, je faisais sommer le commandant de Montmélian de me rendre la place, et passer l'Isère sur deux points, à Conflans et Saint-Pierre-d'Albigny. M. le chevalier chef de bataillon Gros-Lambert, commandant le détachement du Mont-Cenis, effectua ce passage sur le premier point, et M. Adine fils, inspecteur aux douanes, officier d'un rare mérite, passa l'Isère à Saint-Pierre. L'ordre était en même temps donné au major Bois, commandant à Barraux, de se porter sur les Marches, et ces mouvements combinés ont forcé l'ennemi à la retraite: dès le 17 février au soir, toutes les colonnes firent leur jonction, et s'établirent en avant de Chambéry, aux faubourgs de Montmélian et de Maché; l'ennemi occupait encore le faubourg du Reclus et faisait des patrouilles jusque dans la ville.

La journée du 18 a été employée aux dispositions nécessaires pour s'emparer de la ville et la rendre le moins possible victime des événements.

Le 19 au matin, le pont du Reclus fut emporté à la baïonnette ainsi que les hauteurs de Lémenc, où l'ennemi avait cherché à prendre position. Ce jour ne fut qu'un combat continuel. L'action fut des plus vives, et nos jeunes soldats y ont montré la plus grande valeur et le plus rare sang-froid. Le château de Montagny, situé sur la droite, a été pris et repris plusieurs fois. L'ennemi y a perdu un obusier, et nos troupes ont couché sur son champ de bataille, quoiqu'une grande partie d'elles n'ait pas été engagée, et que l'ennemi disposât de toutes les siennes.

Le 22, l'ennemi a complété sa retraite des environs de Chambéry, jugeant qu'il ne pourrait se maintenir dans les positions, quoique excellentes, qu'il occupait; et aujourd'hui 23, je suis entré à Aix et ai poussé jusqu'à Albens, d'où je fais partir M. le chef de bataillon Escard, du 23e, pour aller s'emparer du pont

d'Alby, route d'Annecy; et j'espère que demain cette dernière ville, ainsi que Rumilly, seront en notre pouvoir.

Les habitants de Chambéry, ainsi que de toutes les localités où nous avons déjà passé, nous ont reçus comme des libérateurs, et malgré les intrigues et les menées de toute espèce de quelques anciens officiers sardes, qui voulaient allumer une guerre civile dans ce pays, le peuple entier est resté fidèle. M. d'Oncieu, maire de Chambéry, a déployé, dans ces circonstances difficiles, une fermeté et une dignité qui ont détruit leurs folles et criminelles espérances; le pouvoir ne lui est jamais échappé des mains, et il n'en a fait usage que pour le bonheur de ses concitoyens.

Je ne finirai pas ce tableau, mon général, sans vous citer les noms des braves que j'ai remarqués, et sur lesquels vous vous plairez à appeler l'attention du gouvernement. Je vous nommerai M. le major Bois, qui a déployé beaucoup de talents militaires; M. le chef de bataillon Escard, du 23e de ligne, a porté au plus haut degré le zèle, l'activité et le courage; M. Adine fils, inspecteur aux douanes, dont la conduite est digne des plus grands éloges et qui nous a rendu les plus grands services; M. le capitaine Savoye, qui a été constamment à la tête des colonnes; M. Bellard, officier de votre état-major, militaire particulièrement distingué; M. le capitaine Roch, adjudant-major attaché au bataillon du Mont-Cenis, officier retraité, couvert de blesures, et qui est venu offrir son bras à la patrie aussitôt qu'il l'a vue menacée: il a déployé la plus grande valeur; M. de Trentinian, chef d'escadron au 9e lanciers, attaché à mon état-major: ce militaire n'est point encore guéri d'une blessure de la campagne dernière. Je l'ai employé pour la levée en masse en Maurienne, et M. le préfet, avec lequel il a travaillé, fait de lui des éloges particuliers; depuis que la division est en marche, il a été chargé des missions les plus délicates, et s'en est toujours acquitté avec intelligence et bravoure; et autres dont je vous parlerai dans un second rapport.

Agréez, etc.

Le général de division,
Comte Dessaix.

Deuxième rapport d'opérations du général Dessaix.
A monsieur le général de division comte Marchand, commandant la 7e division militaire, grand aigle de la Légion d'honneur, etc.
(Transmis au ministre de la guerre. — *Corr. gén.*, t. VIII, *Arch. du Dépôt de la guerre.*)

De Carouge, le 9 mars 1814.

Mon général, le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur nos opérations était daté d'Albens du 23 février dernier. Je vais reprendre la série des événements qui ont eu lieu dès lors jusqu'à notre entrée dans Carouge.

Albens est le point d'embranchement des deux routes qui conduisent de Chambéry à Genève par Annecy et Rumilly. L'ennemi faisait sa retraite par ces deux routes, ce qui détermina la division de mes forces.

Dès le 23 février au soir, j'avais envoyé le chef de bataillon Escard, du 23e, s'emparer du pont d'Alby. Ce brave chef l'occupa à dix heures du même soir, et, pour compléter l'expédition sur Annecy, je donnai ordre au général Serrant de suivre cette route pendant que je prendrais celle de Rumilly.

Le 24, le général Serrant, ayant avec lui le 4e bataillon du 11e de ligne, le 3e du 23e, le 3e du 8e léger, le détachement du Mont-Cenis, et 3 pièces d'artillerie, rencontra l'ennemi à trois quarts de lieue au delà d'Alby; les tirailleurs du 8e et ceux du Mont-Cenis s'élancèrent sur lui avec la rapidité de l'éclair. L'ennemi prit alors position entre les bois d'Archaut et de Saint-Sylvestre. Le général Serrant fit avancer ses pièces; on lui en opposa 5, dont 1 obusier. Le plateau fut défendu avec opiniâtreté, mais enfin enlevé au pas de charge, ainsi que les hauteurs de Sainte-Catherine et de la Fourche, où l'ennemi s'était replié successivement. A trois heures de l'après-midi, le général Serrant fut aux portes d'Annecy. L'ennemi avait placé un bataillon au château qui domine cette ville; ses flancs étaient garnis de tirailleurs; le reste de ses troupes avec son artillerie occupait la grande route.

Le 8e léger eut ordre de s'emparer du château. Le feu alors s'étendit sur toute la ligne; les positions furent enlevées au pas de charge, et on entra dans Annecy au cri de : *Vive l'empereur!* répété par tous les habitants. M. Dargeau, sous-lieutenant au 8e léger, est entré le premier au château. L'ennemi fut poursuivi

jusqu'à un quart de lieue au delà : l'ardeur de la troupe était incroyable, et M. Porion, aide de camp du général Serrant, pointa lui-même une pièce chargée à mitraille qui produisit le plus grand effet.

Notre perte dans cette journée a été légère, celle de l'ennemi beaucoup plus considérable : un colonel, plusieurs officiers et le major du régiment de Kaunitz y ont été blessés ; ce dernier est resté en notre pouvoir.

Pendant cet intervalle, je me portai moi-même avec le reste des troupes sur Rumilly, et l'ennemi, culbuté des positions qu'il occupait, se rejeta derrière le pont de Copet, qu'il barricada, prenant sa ligne de défense sur le Fier.

Le 25, le général Serrant rentra en position en avant d'Annecy; de mon côté je fis des dispositions pour tourner l'ennemi et lui enlever le pont de Copet. Quelques démonstrations et une légère canonnade suffirent pour lui faire abandonner la belle ligne de défense qu'il tenait sur le Fier. Cette rivière, encaissée fortement dans toute sa longueur, lui offrait une superbe défense ; mais, intimidé par les combats qu'il avait eu à soutenir jusqu'alors, et redoutant l'audace française, il ne sut pas garder cette position et opéra sa retraite ; et le même jour, nos avant-postes étaient placés sur les hauteurs de Clermont, où vient aboutir la route qui conduit à Seyssel. Arrivé à ce point, je fis porter sur cette dernière ville une reconnaissance de 200 hommes, qui m'apprirent à leur retour qu'elle avait été également évacuée par l'ennemi.

Dans la nuit du 25 au 26, j'envoyai l'ordre au général Serrant de s'emparer du pont de Brogny ; à une heure et demie dudit jour, ce mouvement était effectué, et il continua sa marche jusqu'au pont de la Caille, que l'ennemi voulut défendre, mais qui fut enlevé à la baïonnette par le 8ᵉ léger et le détachement du Mont-Cenis. Le général Serrant cite avec honneur le capitaine Ricard, du 8ᵉ léger, qui s'élança le premier sur le pont, et le caporal Lecoq, du même bataillon, pour s'être constamment distingué par sa bravoure.

Le 27, je fis occuper Frangy, ainsi que les belles positions de Chaumont, que l'ennemi ne crut pas devoir défendre. Le général Serrant continua aussi sa marche : croyant avoir entendu quelques coups de canon de mon côté, il cherchait à lier ses mouvements avec les miens ; entraîné par l'ardeur de ses troupes, il s'avança jusque près de Saint-Julien, toujours chassant l'ennemi devant lui. Il s'aperçut alors qu'il s'était trop engagé ;

mais, par beaucoup de sang-froid et un changement de front, il vint à bout de se retirer dans ses premières positions sans avoir été entamé par l'ennemi, beaucoup plus nombreux et qui cherchait à le tourner sur ses derrières.

Le 28, j'occupai l'Eluiset, et portai mes avant-gardes à quelques centaines de toises au delà. Le général Serrant resta en position, et s'établit à Cruseilles en faisant garder le pont de la Caille et le village de Copponex.

Le 1er mars au matin... (*Suit le récit du combat de Saint-Julien que nous avons donné dans le texte ainsi que la fin de ce rapport.*)

Note 22, page 325

RAPPORT D'OPÉRATIONS DU GÉNÉRAL SERRANT

(Du 23 février au 1er mars)

A M. le comte Dessaix, général de division.

Au quartier général de Collonges-sous-Salèves,
le 5 mars 1814.

Mon général, j'ai l'honneur de vous rendre compte de mes opérations par un détail circonstancié depuis le 23 février jusqu'au 1er courant inclus.

Le 24 février, après m'être séparé de vous à la Biolle, je me dirigeai avec ma brigade sur Annecy par Alby; là je trouvai en position M. le commandant Escard, du 23e de ligne. Il était dix heures du matin lorsque je le rejoignis; j'ordonnai de suite de marcher à l'ennemi.

Le bataillon du 8e léger et celui du Mont-Cenis marchaient en tête de colonne, mes 3 pièces d'artillerie immédiatement après; ensuite les bataillons des 11e et 23e en bataille. Mes dispositions prises, je rencontrai l'ennemi à trois quarts de lieue d'Alby; les tirailleurs du 8e et ceux du Mont-Cenis s'élancèrent sur lui avec la rapidité de l'éclair; le peloton qui les guidait au chemin de l'honneur était commandé par le brave capitaine Ricard, du 8e léger, officier de la Légion d'honneur.

Quelques coups de canon s'échangèrent; l'ennemi défendit la position entre les bois d'Archaut et de Saint-Sylvestre. Je pris la mienne; aussitôt je fis mettre en batterie mes pièces d'artil-

lerie; l'ennemi m'en offrit 5 dont 1 obusier. Le plateau fut défendu avec opiniâtreté par plusieurs de leurs bataillons; j'aperçus seulement quelques cavaliers; mais bientôt ma droite les ayant poussés à la baïonnette et au pas de charge, j'enlevai la première position, après les avoir canonnés d'importance.

L'ennemi trouva une seconde position à la hauteur de Sainte-Catherine, non moins avantageuse que la première, il est vrai; cependant il s'y défendit avec plus d'acharnement, mais, succombant après trois quarts d'heure de combat et d'un feu très-vif, il fut contraint de se retirer, et nous nous emparâmes de la seconde position.

Quoique l'ennemi fût plus nombreux, je reconnus sa faiblesse par sa crainte et ses tâtonnements. Il s'enfuit, nous le poursuivîmes; il alla défendre la position de la Fourche. Le feu s'engagea et devint très-vif dans cette position : l'ennemi nous accabla d'obus, et ne nous blessa dangereusement qu'un seul homme; nous vîmes l'ennemi de très-près. C'est alors que j'ordonnai à M. Porion, mon aide de camp, de se porter sur un monticule à droite avec la 1re pièce d'artillerie, servie et pointée par le sieur Louis, des douanes à cheval, dont vous connaissez la valeur et le sang-froid, Monsieur le Comte; le 11e, aux ordres de M. Lamourette, soutenait et les tirailleurs de droite et la pièce. L'ennemi fut mitraillé; il laissa quelques morts, emporta beaucoup de blessés; nous lui tuâmes un cheval d'artillerie, sa pièce fut en grand danger d'être prise, et ce n'est qu'à l'aide d'une nouvelle colonne que l'ennemi fit avancer qu'il parvint à la dégager. Je fis battre la charge, et l'ennemi fut mis en fuite. Je ne pus le joindre, tant il courut; enfin je m'emparai de la troisième position.

J'arrivai à trois heures de l'après-midi en présence d'Annecy, mon général; je pris une position à l'embouchure du petit village de Gevrier. Un marais spacieux que forme le lac était à ma droite, quelques monticules à ma gauche; j'eus tout le temps d'observer les dispositions de l'ennemi, aux ordres de M. Zechmeister. L'ennemi avait établi un bataillon au château; ses flancs étaient garnis d'une infinité de tirailleurs; plusieurs bataillons étaient à cheval sur la grande route, à douze toises de l'entrée de la ville, avec 5 bouches à feu et 1 obusier. Sa réserve d'infanterie et sa cavalerie, composée de 3 à 4 escadrons, autant que je pus le reconnaître, se trouvaient en plaine derrière la ville, et j'aperçus, plus loin, les équipages que l'ennemi faisait filer vers le pont de Brogny. Alors, Monsieur le Comte, j'attaquai vivement

l'ennemi. Tandis que j'ordonnai au brave 8e de forcer la position et de s'emparer du château, j'établis en même temps 2 batteries qui battirent le château et foudroyèrent la grande route. Ma gauche fut seulement gardée par 2 compagnies du Mont-Cenis, commandées par l'adjudant-major Roch; elles allèrent se placer sur le monticule, où elles restèrent en observation. Le centre fut mis en colonne à l'abri du feu; une canonnade continuelle, sans relâche et très-vive, s'engagea: la mienne fut plus adroite, elle fit beaucoup de mal à l'ennemi, qui ne cessa de me canonner et de m'envoyer des obus sans me blesser personne. Le feu de droite devint très-vif; l'ennemi se défendit sur ce point avec beaucoup d'opiniâtreté. Je fis renforcer la droite: M. Roch s'avança sur la gauche au pas de charge, la canonnade cependant était toujours animée; le 8e gagnant toujours du terrain, je cédai à l'ardeur des troupes. Je me mis à la tête du 23e et du centre, formé en colonne serrée, je fis battre la charge et m'emparai de la quatrième position. Alors, Monsieur le Comte, l'ennemi effrayé se mit en pleine retraite; il était cinq heures et demie du soir, j'entrai pêle-mêle avec lui dans la ville. Je vous citerai, dans cette circonstance, M. Dargeau, sous-lieutenant au 8e léger, qui, à la tête de quelques braves, est entré le premier au château et dans la ville, poursuivant devant lui plusieurs pelotons ennemis avec une pincée de monde.

Je ne tins pas quitte l'ennemi, mon général. La confiance que la valeur des troupes m'inspira me fit pousser plus avant dans la plaine, à un quart de lieue de la ville. J'envoyai mon aide de camp sur la gauche avec une pièce d'artillerie; elle fut devancée et soutenue par le bataillon du Mont-Cenis, commandé par M. Gros-Lambert, avec ordre d'aborder l'ennemi vivement et de le mitrailler, ce qui fut fait; mon aide de camp mit pied à terre et pointa lui-même la pièce sur un groupe d'ennemis qu'il apercevait. Je jetai une infinité de tirailleurs sur ma droite; ils furent soutenus par mes deux canons restants. Le centre de la colonne s'avança au pas de charge; l'émulation fut générale, et dans un clin d'œil, cavalerie, infanterie et artillerie ennemies disparurent. J'eus toute la peine possible d'empêcher le feu des nôtres et leur poursuite (il était nuit close); la plaine fut balayée, Monsieur le Comte, au cri de : *Vive l'empereur!* L'allégresse de nos soldats fut vivement partagée par les habitants de la ville d'Annecy. Ils embrassèrent, les larmes aux yeux, nos jeunes braves, nous traitant de libérateurs.

Mes postes établis, les habitants portèrent aux troupes tout

ce dont elles pouvaient avoir besoin. Je n'ai qu'à me féliciter du dévouement et du bon esprit de la ville d'Annecy, qui n'a cessé, depuis ce temps, de nous en donner de nouvelles preuves. Ce bon esprit, mon général, est celui que nous avons remarqué à Chambéry et dans tout le département du Mont-Blanc.

Les morts et les blessés furent enlevés de sur le champ de bataille. Vous verrez à la fin de mon rapport que notre perte fut très-légère, en comparaison de celle que l'ennemi a éprouvée. Nous lui fîmes beaucoup de mal dans ses rangs, et, en outre, nous lui blessâmes un colonel, plusieurs autres officiers et un major, qui fut atteint d'un boulet qui nécessita l'amputation. Il fut porté dans une maison convenable de la ville d'Annecy, où j'ordonnai qu'on en prît soin. Ainsi s'est terminé le combat d'Annecy.

C'est dans cette journée pénible et fatigante que j'ai pu juger des dispositions guerrières de nos jeunes conscrits. Leur courage égale, en tirailleurs, la hardiesse de nos vieux soldats. Sous peu, dans le rang, ils seront invincibles.

Le 25 février, mon général, je restai en position. D'abord je ravitaillai et fis reposer nos troupes, afin d'avoir le temps de faire nettoyer nos armes, reprendre des cartouches, remédier enfin à toutes nos petites avaries, et prendre nos mesures pour attaquer le pont de Brogny ; puis j'étais bien aise de recevoir de vos ordres et de vos nouvelles.

Le 26, il était midi lorsque je donnai l'ordre de marcher sur l'ennemi. Malgré la certitude que j'obtins qu'il avait abandonné le pont de Brogny, je fis traverser à la troupe la vaste plaine d'Annecy à la rivière de Fier, en bataillons carrés en échelons à cent pas ; l'artillerie marchait sur la grande route avec nos petits équipages, consistant en deux ou trois voitures. A la hauteur de l'angle du 3e bataillon, 6 pelotons de tirailleurs couvraient mon front ; de cette sorte nous passâmes la plaine avec sûreté. Je vous assure, mon général, que je fus étonné du bon ordre avec lequel ces bataillons marchèrent. Le piquet de chasseurs, commandé par M. Souplet, sous-lieutenant du 31e, me suivit. Il porta ses tirailleurs dans les intervalles et en avant.

Je passai le pont de Brogny à une heure et demie. Je m'éclairai sur les deux routes neuve et vieille. Mon avant-garde rencontra un poste de cavalerie ennemie par la route vieille, ce qui nous dénota que l'ennemi nous attendait. Ce ne fut que vers quatre heures du soir que j'arrivai au pont de la Caille, où se trouve la rivière des Usses. L'ennemi voulut la défendre avec 3 pièces

d'artillerie et 1 obusier, 15 à 1,800 hommes d'infanterie et seulement 1 escadron de cavalerie.

Je fis mettre en batterie; en même temps, j'ordonnai au 8e léger de s'emparer du pont de la Caille à la baïonnette; le bataillon du Mont-Cenis le suivit. Ils exécutèrent ponctuellement mes ordres. La canonnade et le feu de tirailleurs furent très-vifs. Le 23e fila le long du précipice, sur la gauche, et en moins d'une bonne demi-heure je fis taire leurs pièces.

L'ennemi en fuite nous abandonna cette magnifique position. C'est dans cette nouvelle circonstance encore, mon général, que je dois vous citer le brave capitaine Ricard, du 8e léger. Passant un des premiers le pont de la Caille, il leva son épée, au bout de laquelle il avait placé son shako, et cria : *En avant! en avant, chasseurs! Vive l'empereur! la position est à nous!* Je ne dois pas non plus oublier le nommé Lecoq, caporal au 8e, qui s'est constamment distingué par sa bravoure dans cette affaire et celles antérieures.

Enfin je me mis en position au bois de Cruseilles, en avant du petit village de Copponex. Trois bataillons et l'artillerie revinrent au pont de la Caille. Je fis garder cette position avec beaucoup de soin. Le 27 février, je partis de ma position à neuf heures du matin pour attaquer l'ennemi. Suivant vos ordres, mon général, je me dirigeai sur le village du Chable par le Mont-Sion, espérant opérer une jonction avec vous à Carouge.

Je rencontrai l'ennemi au Chable; je l'en chassai, et même de sa position du couvent de Pommier. A la hauteur en avant de Neydens-Moisin, j'aperçus sa cavalerie en bataille; mais ayant fait mettre mes 3 pièces en batterie, je la chassai devant moi: elle disparut. C'est à cette hauteur, mon général, que nous entendîmes le bruit du canon vers Saint-Julien. Nous crûmes même apercevoir le feu de vos tirailleurs; l'enthousiasme de nos soldats ne peut se dépeindre. C'est dans cette croyance que, m'étant engagé, je portai une partie de mes tirailleurs sur la droite, soutenu par le 11e de ligne. Je n'avais gardé en réserve que le 23e et un peloton du 8e léger. Il n'y a pas de ruses que l'ennemi n'ait employées pour m'attirer en plaine. Quand je vis que j'avais été trompé sur votre arrivée, je changeai en partie mes dispositions; je soutins ma gauche avec ordre d'abandonner Archamp. Je me maintins tout le jour dans mes positions, en avant de Neydens, et même jusqu'à neuf heures du soir, où l'ennemi, quatre fois plus nombreux que nous, essaya de me barrer le passage par plusieurs *hourras*. L'ennemi ne vint point à bout de

son dessein : je me retirai en bon ordre, et je vous proteste, mon général, que sans le manque de vivres et de munitions de guerre, loin de me retirer sur le Mont-Sion, j'aurai tenu la position du Chable et du couvent de Pommier. Ma perte fut légère ; l'ennemi souffrit beaucoup. C'est dans cette journée pénible et fatigante que j'ai pu juger de l'intrépidité de nos troupes : chefs, sous-officiers et soldats, tous m'ont donné de la satisfaction. M. Porion, mon aide de camp, que j'avais cru perdu, vint me rejoindre à Cruseilles à trois heures de la nuit, ramenant avec lui plus de 150 hommes de troupe, la gendarmerie et la caisse du 11e, qui avait été en danger de tomber au pouvoir de l'ennemi. C'est là aussi, mon général, que je reçus votre estafette et les ordres que vous me transmettiez par M. Mouthon, votre capitaine adjoint. En attendant ces nouvelles dispositions, deux bataillons allèrent garder le pont de la Caille. Je m'établis à Cruseilles avec celui du Mont-Cenis ; le 8e alla s'établir au petit village de Copponex.

Le 28 février, je restai en position en attendant de nouveaux ordres. Le 1er mars, en vertu de vos ordres, je marchai sur l'ennemi. Je me portai de nouveau sur le Chable et Pommier d'où il s'en alla ; là j'établis ma ligne définitive. Il était une heure, lorsque je reçus votre ordre d'avancer et d'attaquer vivement. Vos intentions furent ponctuellement exécutées. Nos soldats attaquèrent avec vigueur. Mes dispositions prises ne diffèrent de presque rien de mon attaque du dimanche 27, à l'exception que je fis porter avec un demi-bataillon la pièce Louis Gardère vers le vallon qui nous séparait sur ma gauche vers Saint-Julien : déjà j'avais distingué vos feux de ceux de l'ennemi. Cette pièce fit effet ; elle mitrailla un bataillon ennemi qui, longeant ma gauche, semblait se porter vers votre droite. Le sieur Louis, qui la commandait, blessa et tua beaucoup d'ennemis. Sa pièce était masquée derrière une des premières maisons du hameau de Neydens. La plaine balayée, la pièce marcha en avant dudit hameau, soutenue par quatre compagnies du 23e de ligne, commandées par M. Escard. Cependant ma droite obtenait de nouveaux succès. Son feu nourri et meurtrier en imposait à l'ennemi. Ma gauche, pour agir, attendait que votre droite eût débordé la position de l'ennemi, lorsque la neige survint.

Cependant l'ennemi ayant conçu le double dessein de s'emparer de notre pièce de gauche, avait aussi celui de nous couper par le vallon pour intercepter notre jonction. En conséquence, il fit avancer une colonne de plusieurs pelotons, commandée par un officier intrépide. Elle s'avança vers notre

pièce, l'arme au bras jusqu'à demi-portée, et malgré le feu d'une pièce d'artillerie que j'avais au centre sur une éminence et le feu du 23e de ligne, il eut la témérité de s'avancer. C'est alors que je détachai sur ce point le bataillon du 11e, qui arriva assez à temps pour achever de culbuter l'ennemi, qui emporta plus de 20 blessés et laissa 5 grenadiers morts sur le champ de bataille. M. Escard et le chef de bataillon du 11e se sont couverts de gloire dans cette petite circonstance. Ils ont soutenu leur valeur ordinaire. L'ennemi démoralisé abandonna sur ce point le champ de bataille. Ainsi, mon général, nous en étions là lorsque le mauvais temps survint et nous empêcha de mettre la dernière main à une journée qui a dû être glorieuse pour nous et funeste à l'ennemi.

Au résumé, mon général, je dois citer avec éloge la conduite qu'ont tenue dans cette journée le chef de bataillon Escard, du 23e de ligne; le capitaine Ricard et le sous-lieutenant Dargeau, du 8e léger; M. le commandant Gros-Lambert et M. Roch, adjudant major du Mont-Cenis; M. le commandant et l'adjudant major du 11e; M. Porion, mon aide de camp; M. Souplet, officier de chasseurs du 31e; M. Mouthon, capitaine adjoint de votre état-major, qui a constamment donné des preuves de sang-froid et de bravoure pendant toute l'action. Le sieur Louis Gardère, commandant les 3 pièces d'artillerie, mérite d'être cité particulièrement dans ce rapport, tant par sa bonne conduite que par son activité au service des pièces. Le nommé Lecoq, caporal au 8e, cité d'autre part, a beaucoup mérité. Je recommande tous ces braves, mon général, à votre bienveillance, etc.

Le général de brigade,
SERRANT.

Note 23, pages 325 à 333

Avant le combat. — Le général Marchand redoutait beaucoup un engagement général. La veille au soir (28 février), il écrivait de Frangy au général Dessaix : « Si l'ennemi était trop fort, il ne faudrait pas se compromettre. » Le 1er mars, en apprenant par son aide de camp que Dessaix avait engagé la bataille, il lui écrivit : « J'ai dû voir avec inquiétude que tu avais engagé une affaire générale contre des troupes bien supérieures en artil-

lerie. » Marchand craignait d'une part que les munitions ne vinssent à manquer, et de l'autre, que la division Musnier ne pût passer le Jura à raison de la quantité de neige. — C'est donc par erreur que le capitaine du Casse, dans son *Précis des opérations de l'armée de Lyon*, dit que le général Marchand ordonna au général Dessaix de faire ses dispositions d'attaque. La vérité est au contraire que Dessaix attaqua malgré Marchand.

Pendant le combat. — Dans le récit de cette journée, plusieurs historiens ont commis de singulières erreurs, dont voici un exemple : le général Koch cite dans son ouvrage le major Thilorié comme ayant commandé le 18e léger au combat de Saint-Julien ; de son côté le capitaine du Casse, dans son *Précis historique*, fait mention d'un trait de courage accompli par le colonel de Cubières, commandant ce même 18e léger. Lequel des deux a raison ? Ni l'un ni l'autre ; les documents établissent clairement que le 18e léger était commandé par Roberjot. En revanche, aucun document ne fait mention du major Thilorié, pas plus que du colonel de Cubières : ni l'un ni l'autre de ces officiers n'était employé à ce moment dans la division Dessaix.

Mais voici qui est plus fort. Le général Koch, qui paraît avoir trop souvent négligé de consulter les documents authentiques, raconte le combat de Saint-Julien comme si Marchand s'y fût trouvait. C'est une erreur évidente ; nous en dirons autant de l'opuscule de M. Massé de la Rue (publié par le journal la *Zone* en 1872). C'est ainsi que, trompé par ses souvenirs et sans doute aussi par le récit du général Koch, M. Massé de la Rue raconte en détail la part que le général Marchand aurait prise à cette journée ; or le rôle que ces deux écrivains attribuent à Marchand a été rempli par Dessaix, et celui qu'ils prêtent à Dessaix l'a été par le général de Pouchelon. C'est par suite de cette même confusion que M. Massé de la Rue rapporte une altercation qui aurait eu lieu, selon lui, à Saint-Julien, le soir même de la bataille, entre nos deux généraux. Cette scène, si elle a eu lieu, n'a pu se produire que quelques jours plus tard.

Après le combat. — Les souvenirs d'un Genevois distingué, M. A. Rilliet, fixés par des notes prises au jour le jour, ont un incontestable caractère d'exactitude ; nous citons son opuscule : *Le Général Dessaix devant Genève* (Journal de Genève des 29 et 30 septembre 1868) :

« 1er *mars.* — M. de Bubna m'a dit ce soir qu'il voulait amener ses troupes dans la ville, qu'il était inutile de se faire casser les bras et les jambes pour rien. — A la nuit sont arrivés à Genève

217 prisonniers français, dont 1 capitaine, que M. de Bubna a fait dîner avec lui. »

Les rapports français n'indiquent pas où et quand ces prisonniers ont été pris.

Note 24, page 342

LE BOMBARDEMENT DE GENÈVE

Voici la note du baron Favrat, gendre du général, note citée par M. Pictet de Sergy dans *Genève ressuscitée*; nous n'y ajouterons que de courtes observations en italiques :

« Le général Dessaix reçut de l'empereur l'ordre de s'emparer à tout prix de Genève *(on a vu qu'il n'y avait aucune trace de cet ordre)*, et de faire usage pour cela, s'il en était besoin, de boulets rouges *(dépêche du sénateur Saint-Vallier, du 4 mars)*. A l'appui de ces ordres, il nous arriva un parc d'artillerie avec les forges et tout ce qui était nécessaire pour l'exécution de ces sombres menaces (*le parc de siége arriva à Carouge le 11*). Profondément ému à la réception de cet ordre, le général Dessaix n'hésita point, et répondit par ma propre main (*à qui?*) qu'il s'engageait à prendre immédiatement Genève si on lui envoyait 2,000 hommes, mais qu'il regardait Genève comme sa patrie, et qu'il n'exécuterait jamais contre elle l'ordre barbare dont on prétendait le charger ; que si l'on croyait ce moyen nécessaire, il fallait donner le commandement à un autre, et qu'il se retirerait. » *Il ne peut être question ici que de la réponse que fit Dessaix à la dépêche du 4 mars.*

Note 25, page 337

ÉTAT DES FORCES DE LA DIVISION DE GRENOBLE
(Du 15 mars 1814)

	hommes		officiers	
3e bataillon du 8e léger	274	dont	14	
1er id. du 18e id.	636	»	18	
3e id. du 1er de ligne	598	»	18	
4e id. du 5e id.	774	»	18	
4e id. du 11e id.	722	»	19	
3e id. du 23e id.	376	»	16	
7e id. du 60e id.	294	»	4	
7e id. du 79e id.	252	»	14	
7e id. du 81e id.	374	»	13	
Garnison du Mont-Cenis	506	»	(1)	
Douaniers	206	»	66	
Corps francs	291	»	11	
4e chasseurs à cheval / 35e id.	66	»	6	et 57 chevaux.
Artillerie à pied	24	»	1	22 id.
Gendarmerie	91	»	4	26 id.
Présents sous les armes	5,387	»	222	avec 105 chevaux
Aux hôpitaux	413			
Effectif: officiers et soldats	5,800			

Note 26, page 346

LE GÉNÉRAL MARCHAND AU MINISTRE DE LA GUERRE
(De Frangy, le 19 mars 1814)

... Lorsque le maréchal a retiré de devant Genève les troupes des généraux Bardet et de Pouchelon pour les porter sur Bourg, j'ai dû me borner à une position défensive derrière l'Arve.

Depuis ce temps, M. le maréchal a été obligé de rappeler ces

(1) Le détachement du Mont-Cenis ne faisant pas partie de l'armée de Lyon, mais étant détaché de la division militaire de Turin, son effectif ne figure pas dans les états de l'armée de Lyon.

mêmes troupes à Lyon, et dès lors ma position devant Genève est devenue très-critique : mon flanc gauche restait entièrement à découvert, et l'ennemi avait deux grands débouchés pour venir me prendre par derrière. Ces deux débouchés étaient Nantua, d'un côté, et de l'autre, la vallée de Saint-Rambert, qui conduit, par une belle route, jusqu'à Seyssel, où il existe un pont sur le Rhône. Il était très-important pour moi de ne pas négliger ces deux points, et je me suis décidé de suite à laisser à Carouge M. le général Dessaix avec 4,000 hommes, pour tenir en échec le général Bubna, et avec 2 bataillons je suis parti pour Frangy, d'où j'ai dirigé un bataillon sur Châtillon de Michaille, pour garder les gorges qui existent entre ce point et Nantua, et j'ai placé l'autre au pont de Seyssel. J'ai été reconnaître ces deux points qui m'ont paru d'une facile défense, et de cette manière nous nous trouvons à l'abri de toute surprise, pouvant opérer facilement notre retraite si les circonstances l'exigeaient.

Dans le cas où l'ennemi forcerait le passage de Nantua et arriverait d'un autre côté sur Seyssel, j'ai pris des mesures pour faire sauter le pont en pierre qui existe sur la perte du Rhône vis-à-vis de Bellegarde, et brûler celui de Seyssel, qui est en bois.

Voilà, Monseigneur, quelle est notre position, et j'attends avec impatience l'arrivée de renforts qui nous viennent d'Italie pour pouvoir être en mesure de résister aux entreprises de l'ennemi.

De notre côté nous ne pourrons rien entreprendre tant que M. le maréchal Augereau n'aura pas repris possession de Bourg, parce que nous sommes obligés de nous disséminer un peu pour nous garder, jusqu'à ce qu'il ait chassé l'ennemi du département de l'Ain.

L'ennemi a fait sommer aujourd'hui le fort de l'Ecluse à dix heures du matin, et vers midi il a commencé à le canonner. Le feu a duré jusqu'à trois heures. Je ne pense pas qu'il ait pu être enlevé.

Note 27, page 347

LE GÉNÉRAL DESSAIX AU MINISTRE DE LA GUERRE

(De Carouge, le 20 mars 1814)

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les détails de l'attaque que l'ennemi a tentée hier 19 courant, sur le fort de

l'Écluse. Depuis plusieurs jours, il poussait des reconnaissances de 8 à 10 hommes à cheval jusqu'à la vue du fort. Les 17 et 18, les patrouilles furent plus fréquentes. Enfin le 19, l'ennemi a fait ses dispositions pour attaquer le fort; à neuf heures du matin, un parlementaire s'est présenté de la part de M. de Bubna et a sommé le commandant du fort, M. le capitaine Bonnet, du 23e de ligne, de le rendre. Le commandant a répondu, avec cette noble fierté qui caractérise les braves, qu'il était officier français, que l'honneur et 21 ans de services lui faisaient un devoir de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le parlementaire parut recevoir cette réponse avec beaucoup d'humeur et assura que les dispositions étaient prises pour tirer sur le fort : « Tirez tant que vous voudrez, repartit le capitaine, je vous répondrai. » La canonnade a commencé par un feu très-vif qui, au bout de deux heures, avait endommagé le pont-levis. Les deux chaînes ont cassé l'une après l'autre par l'effet du boulet; l'activité du commandant y a suppléé de suite par des cordages; le pont a été réparé autant qu'il a été possible dans le premier moment, et il le sera tout à fait demain.

L'ennemi s'était emparé des hauteurs de la montagne avant que la troupe de renfort qui venait de Bellegarde fût arrivée; mais, dans l'après-midi, cette même troupe, aidée des paysans, a repris ces positions vivement et en a culbuté l'ennemi. Nous n'y avons perdu qu'un seul homme, qui, emporté par le feu de l'action, s'est précipité malheureusement dans le fond d'un ravin. On essayerait en vain de donner une idée de l'énergie, du courage et du bon esprit des habitants : toutes les communes environnantes rivalisaient de zèle et d'amour pour la patrie. On cite surtout les comunes de Chezery, Longeray et Léaz.

M. Béatrix, adjoint au maire de Collonges et ancien commandant de la garde nationale, s'est mis lui-même à la tête des habitants et a partagé avec eux et nos soldats la gloire de cette journée; son exemple est suivi par toutes les populations de ces contrées. Je citerai avec plaisir parmi ces derniers M. de Serraval, maire de Viry : il a lui-même servi de guide à mon aide de camp, M. Naz, chargé par moi de conduire et faire placer une batterie composée de 1 pièce de 12 et 1 de 4, qui a été établie cette nuit sur la rive gauche du Rhône en face du fort, et que j'ai fait soutenir par une compagnie d'infanterie. Ces 2 pièces assurent la défense de la place si l'ennemi était tenté de s'y présenter de nouveau. L'artillerie du fort a paru faire du mal à l'ennemi; on lui a vu enlever beaucoup de blessés et tués par les

boulets et la mitraille. Nous leur avons démonté 1 pièce de canon et 1 obusier. Nous avons à regretter dans cette journée 2 hommes tués et 6 blessés, dont 3 le sont légèrement.

L'éloignement progressif du feu des bivouacs de l'ennemi a fait penser qu'il se disposait à la retraite pendant la nuit. Le commandant du fort se loue beaucoup des canonniers qui ont servi les pièces ; il mérite lui-même les plus grands éloges, non-seulement pour la bravoure, mais pour le zèle et le talent avec lequel il sait tirer parti de l'esprit public qui règne autour de lui. Il a distribué des fusils et des cartouches aux militaires retraités et aux paysans qui accouraient de bonne volonté pour s'armer et aller faire feu sur l'ennemi. Toutes les communes prennent les armes ou en demandent, et le tocsin sonnera partout au premier signal.

L'ennemi a fait tirer quelques coups de canon et plusieurs coups de fusils sur un groupe de femmes et d'enfants que la curiosité avait conduits aux bords du Rhône ; heureusement personne n'a été blessé.

Note 28, page 349

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'ÉVACUATION DE CAROUGE

(23 mars 1814)

L'ordre de la retraite arriva à Carouge dans la nuit du 22 au 23 mars ; Dessaix en éprouva un si violent chagrin qu'il renonça au commandement des troupes. Le capitaine du Casse raconte, dans son *Précis historique*, l'anecdote suivante, complétement apocryphe :

« Le général Dessaix, intrépide soldat et officier général de mérite, qui, malgré ses blessures et l'état de sa santé, combattait depuis le commencement de l'invasion, abandonna tout à coup l'armée pour entrer à Genève. Dans la nuit du 22 au 23 mars, sa fille, mariée dans cette ville, lui apporta un sauf-conduit du comte de Bubna. Dessaix fit appeler le colonel du 18[e], commandant la brigade en position à Carouge ; il était revêtu d'habits bourgeois : « *Colonel*, lui dit-il, *l'empereur est trahi par les maréchaux, il n'y a plus rien à faire pour les vieux défenseurs de la France, tâchez de*

vous en tirer. — Mon général, répondit le colonel de Cubières, *les jeunes se feront tuer jusqu'au dernier.* »

Cette anecdote n'est qu'un conte absurde. Dessaix partit pour Chambéry, et non pour Genève : que serait-il allé faire dans cette ville? C'est plusieurs jours auparavant que sa fille était venue le rejoindre à Carouge, munie d'un sauf-conduit *pour elle*, non pour son père! Nous réfuterons d'ailleurs cette fable par le témoignage désintéressé de M. A. Rilliet. Voici ce qu'on lit dans ses notes : « *Vendredi*, 25 *mars*. — On disait ce soir chez M. de Bubna que le général Dessaix avait brisé son épée, arraché ses épaulettes et quitté le service, furieux contre le général Marchand, qui lui avait donné l'ordre d'évacuer. » — Si Dessaix fût entré à Genève, M. Rilliet, qui voyait M. de Bubna tous les jours, n'eût-il pas consigné dans ses notes ce fait inouï?

Nous avons déjà signalé (note 23) cette tendance de M. du Casse et de M. Koch à faire intervenir des personnages de fantaisie dans le récit d'événements dont les acteurs sont bien connus; ce défaut est de ceux que l'historien devrait toujours éviter avec soin. Ainsi, lorsque M. du Casse donne au même colonel de Cubières le commandement d'une brigade sous les ordres de Dessaix dès le milieu de février, qu'il lui fait prendre part au combat de Saint-Julien et qu'il lui attribue des mots héroïques au 23 mars, il n'écrit pas de l'histoire, mais du roman.

Note 29, page 354

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA RETRAITE DANS LES ALPES COTTIENNES
(Avril 1814)

Le dernier rapport de Dessaix au ministre de la guerre est celui du 20 mars (*Voyez* la note 27). Le capitaine du Casse, se basant sur ce fait, et adoptant la fable ridicule de la retraite de Dessaix à Genève le 23 mars, en conclut à tort que la campagne des généraux Dessaix et Serrant en Savoie finit à cette date; il va même jusqu'à révoquer en doute le récit des opérations ultérieures de ces deux généraux dans les ouvrages des généraux Koch et de Vaudoncourt. M. du Casse eût évité cette grosse erreur s'il eût pris la peine de consulter aux Archives du Dépôt

de la guerre la dépêche du préfet Finot au ministre de la guerre, en date au quartier général de la Chavanne, le 8 avril (*Corr. gén. non reliée, cart. mars-avril*).

Note 30, page 413

CAMPAGNE DE 1815

Situation sommaire de l'Armée des Alpes au 15 juillet 1815.

Le maréchal Suchet duc d'Albuféra, commandant en chef. — Le maréchal de camp Saint-Cyr Nugues, chef d'état-major général. — Le lieutenant général Quesnel, commandant la cavalerie. — Le maréchal de camp Montfort, commandant le génie.

Divisions.	Brigades.	Corps.	Nombre de Bons.	Hommes.	Chevaux.
22e division d'infie. Lieutt génl Curial. (4,558 h.)	1re, mal de camp Mesclop	7e de l.	3	1,808	
		14e id.	3	1,050	
	2e, mal de camp Bouvard	24e id.	3	1,020	
		42e id.	2	680	
23e division d'infie. Lieutt génl Dessaix. (4,059 h.)	1re, mal de camp Meynadier	6e lég.	2	630	
		67e de l.	3	1,250	
	2e, mal de camp Montfalcon	20e id.	3	1,350	
		53e id.	2	829	
15e divis. de cavalerie. Lieutt génl Quesnel. (930 chev.)	1re	10e chass. à chev.	3 escad.	390	390
		18e dragons	3 id.	540	540
Artillerie. (1,295 h.)	à la 22e division 3 compagnies			239	
	à la 23e id. 3 id.			246	
	à cheval, 1re compagnie			100	17
	Pontonniers, 1er bataillon			72	
	Train d'artillerie			538	759
Génie.	2e compagnie			80	
	3e id.			85	
Gendarmerie.	1re compagnie			56	
	TOTAL des troupes de ligne :			10,963	1,706

Divisions.	Brigades.	Bataillons.	Hommes
5e division de réserve (gardes nationales) Lt gl Théod. Chabert.	1re, mal de camp Soulier (à la divon Dessaix)	6 de l'Isère	947
	2e	7 id.	221
6e division de réserve (gardes nationales) Lieutt génl Pannetier.	1re.	2 de la Drôme	300
	2e, mal de camp Duvignau.	2 id. 2 de l'Isère	350
7e division de réserve (gardes nationales) Lieutt génl Maransin.	1re, mal de camp Beuret.	3 du Rhône 3 du P.-de-D.	954
	2e, mal de camp Guillet.	3 de la Loire 1 de la Hte-Lre 2 du P.-de-D. 2 du Cantal	972
		Total des gardes nationales :	3,744
		Effectif de l'Armée des Alpes :	14,707

Note 31, page 423

NOTICE SUR L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL DESSAIX
(PAR LE DOCTEUR J.-M. DESSAIX, SON FRÈRE)

Le lieutenant général Dessaix, domicilié dans le département de l'Ain où il touchait son traitement, passait tout le temps dont il pouvait disposer à cultiver de ses mains, à 20 minutes de Thonon, sa ville natale, une petite campagne, héritage de sa mère et dot de l'une de ses filles, la veuve du général Breissand.

La France ayant exigé des officiers en non activité une résidence habituelle dans le royaume, le général Dessaix obtint de S. Exc. le ministre de la guerre la permission de passer deux mois en Savoie, et dès lors il n'a pas quitté un seul jour sa charrue, vivant dans le plus grand éloignement de toute affaire, sans journaux, sans correspondance, sans recevoir ni faire de visites, sans même jamais inviter personne à la table frugale de sa fille.

Vers le 15 mai 1816, les officiers français qui se trouvaient en Savoie reçurent du gouvernement sarde l'ordre de se rendre en France dans vingt-quatre heures, avec défense de se représenter

31

sans être porteurs de passe-ports en règle. Le général Dessaix, ayant vainement exhibé sa permission, s'éloigne comme les autres, et revient quelques jours après avec un passe-port français; il le fait viser à la frontière par les autorités sardes, et il en donne connaissance au commandant de Thonon, dont il est parfaitement accueilli, et dans la même nuit (du 20 au 21) il est enlevé avec des précautions extraordinaires et conduit en poste à Fenestrelle. L'adjudant-commandant Favre, qui passait tout le temps que les autorités françaises lui accordaient à cultiver de ses mains une petite campagne près de Thonon, et dans un point opposé à celle qu'habitait le général Dessaix, est arrêté dans la même nuit, et conduit dans le même fort. L'un des frères du général Dessaix se rend aussitôt à Turin, interroge la voix publique, se présente aux autorités, et ne recueille partout que l'éloge du général. On connait, dit-on, sa loyauté, sa probité, la prudence et la réserve scrupuleuse de toute sa conduite. On finit par prononcer le mot vague de *mesure de sûreté* et il reste toujours détenu. Quelques personnes hasardent de mêler à cette affaire le nom de Didier, alors que nous avons la certitude la plus entière que le nom de cet insensé n'a été connu du général Dessaix que par la publicité de l'attentat de Grenoble, et nous sommes persuadé qu'il en est de même à l'égard du colonel Favre. D'ailleurs si le gouvernement sarde avait eu à cet égard le plus léger soupçon, il eût au moins fait rechercher les papiers des détenus : ce qui n'a pas eu lieu.

D'autres personnes distinguées de la cour de Turin assurent que le général Dessaix, loin d'avoir aucune défaveur à la cour de Sardaigne, y jouit au contraire d'une véritable estime, et laissent entendre que cette cour ne l'a fait arrêter qu'à regret et sur la réclamation de la France.

Mais depuis longtemps il n'a de relations en France qu'avec les ministres; les inspecteurs et les payeurs de la guerre, ainsi qu'avec les généraux de la division de Besançon; d'ailleurs il était en France la veille de son arrestation en Savoie, il venait même d'y toucher des arriérés: rien ne laisse présumer que la France eût le moindre grief contre lui, et si elle en avait eu, rien ne l'eût empêchée de le faire arrêter.

Tout nous porte donc à croire que, tandis que toutes les voix répètent l'éloge du général Dessaix, et que tout éclaircissement est éludé, il est victime de quelque machination subalterne, de quelque calomnie éclose dans son propre pays, où quelques personnes ne peuvent lui pardonner les services qu'il leur a

rendus, sa réputation intacte, ses 14 blessures, l'honorable médiocrité et le souvenir de 24 campagnes où il a combattu avec dévouement pour la France.

C'est donc sous la protection de la France que la famille du général Dessaix doit se placer, si elle ne peut parvenir aux pieds du roi de Sardaigne, pour éclairer sa religion sur l'intrigue ténébreuse dont tout fait présumer que le général Dessaix est victime.

Note 32, page 438

LE BUSTE DU GÉNÉRAL DESSAIX

(Extrait de la Gazette de Savoie *du* 10 *janvier* 1857.*)*

La presse nationale s'occupe depuis quelque temps du buste en bronze qu'une souscription patriotique a consacré à la mémoire du brave général Dessaix, de Thonon, et que la proscription du *buon governo* a forcé de déposer provisoirement dans la bibliothèque de Grenoble. Grâce à l'obligeance de l'honorable docteur-médecin qui remplissait les fonctions de secrétaire au sein de la commission chargée de faire exécuter le monument (1), nous avons sous les yeux toutes les pièces concernant cette affaire, et nous allons l'exposer brièvement à nos lecteurs.

En 1834, au moment même où la police du *buon governo* redoublait de rigueur contre les amis sincères du progrès, à cause des terreurs que lui inspiraient les menées mazziniennes, quelques citoyens de Chambéry conçurent la généreuse idée d'élever un buste au général Dessaix, de Thonon, qui venait de mourir, et de l'offrir à la bibliothèque de Chambéry. Dessaix avait servi la France sous la République et l'Empire. C'en était assez pour que sa mémoire fût entachée de jacobinisme, et partant odieuse aux hommes du régime absolu. Quelque inconvénient que pût présenter une semblable manifestation, une liste fut bientôt couverte des noms honorables qu'on va lire :

MM. Ferdinand François; Borson, médecin; Louis Dupasquier; Félix Gruat; Lacoste; Blard, capitaine; Charles François;

(1) Ferdinand François. Cœur généreux, esprit distingué, le docteur François est mort en 1869; il fut une des victimes du coup d'Etat du 2 décembre.

Vuagnat; Pallatin; Duclos; Perret; Charles Gruat; Bellemin; Burnier; Grassis; Dumas; J.-J. Besson; Ract; Everard; Songeon; Verney; Chiron, architecte; Amphoux; Mollard, médecin; Poidebard; Dupont; J.-B. Pollingue; Mongenet; Gojon; Chamay; Verdet; Gillet, sous-intendant militaire; Grobert, commissaire des guerres; Molin, avocat; Vallet; Dupasquier; Burdin aîné; Grand-Thoranne; Girod; Babuty; tous de ses compatriotes; la plupart de ses connaissances, et quelques-uns même ayant servi sous son commandement.

Une fois la souscription remplie et le buste fondu, quelques-uns des souscripteurs se chargèrent d'offrir ce monument à MM. les *nobles* syndics de la ville de Chambéry « pour perpétuer, par un buste en bronze, la mémoire de notre illustre compatriote le général Dessaix, distingué par son intégrité non moins que par sa valeur. »

On pense bien quelle fut la réponse des *nobles* syndics. Ils déclarèrent que, par décision souveraine, la demande n'ayant pas été accueillie favorablement, ils ne pouvaient que se conformer à cette décision.

Dans cet état de choses, M. le secrétaire de la commission écrivit à M. Leborgne, de Grenoble, pour le prier de s'assurer si le monument serait agréé, à titre de dépôt, par le musée de cette ville. M. Leborgne exécuta la commission dont on le chargeait, et M. le maire de Grenoble s'empressa de répondre que cette ville accepterait le buste avec le plus grand plaisir. « Ce sera avec le plus vif intérêt que nous donnerons asile dans nos murs au buste ou à la statue du brave général Dessaix dont la mémoire nous est d'ailleurs extrêmement chère, et que nous voudrions pouvoir adopter comme un enfant de la France et en particulier de cette ville. Son monument sera très-honorablement placé, soit dans notre musée, soit dans notre bibliothèque, jusqu'à ce qu'il y ait opportunité pour MM. les syndics de la ville de Chambéry de nous le redemander. »

MM. les souscripteurs chargèrent M. Leborgne de présenter le buste en leur nom au musée de Grenoble, avec prière de faire graver sur le socle du monument l'inscription suivante :

JOSEPH-MARIE DESSAIX,
LIEUTENANT GÉNÉRAL, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
NÉ A THONON (SAVOIE) LE 27 SEPTEMBRE 1764
ET MORT AU MÊME LIEU LE 26 OCTOBRE 1834.
A SON PATRIOTISME, A SON INTÉGRITÉ, A SA BRAVOURE,
QUELQUES HABITANTS DE CHAMBÉRY

Nous saisissons cette occasion pour dire que c'est M. Molin, aujourd'hui professeur de peinture à Chambéry, et habitant alors Paris, qui surveilla la fonte et le moulage du buste. Ce n'est pas la faute de l'habile professeur si cette œuvre ne correspond pas au zèle qu'il a déployé pour sa réussite.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1850, époque où notre auguste souverain, Victor-Emmanuel II, vint en Savoie, accompagné de M. le chevalier d'Azeglio, alors ministre des affaires étrangères. Les souscripteurs survivants s'empressèrent d'adresser à Sa Majesté une pétition tendant à obtenir l'entrée du buste dans les Etats. Le passage suivant de cette pièce mérite d'être cité :

« La récompense posthume d'actions et de vertus dont il ne reste plus que le souvenir, Sire, nul ne l'a mieux méritée que le général Dessaix, qui traversa pur les orages de la Révolution, fut toujours modeste dans les honneurs, toujours valeureux et simple dans un grade élevé, toujours loyal, toujours intègre, même en gouvernant la capitale d'un roi vaincu, qui, vainqueur à son tour, voulut être son protecteur.

« Sire, le général Dessaix aurait pu, lui aussi, devenir riche, et réserver une fortune à ses enfants. L'ancien gouverneur de Berlin a préféré, mourant pauvre, ne leur laisser que l'exemple de ses vertus et de la plus rare probité. C'est l'auteur de ce bel héritage, c'est ce caractère antique, que nous désirons honorer par un grand témoignage de respectueuse sympathie, etc. »

A l'occasion de cette demande, M. l'intendant général Mercier adressa à MM. les souscripteurs la lettre suivante :

« Messieurs,

« Je m'empresse de vous annoncer avec plaisir que Sa Majesté, toujours disposée à accueillir les idées généreuses, a daigné vous accorder l'autorisation que vous lui avez demandée de faire transporter du musée de Grenoble à Chambéry le buste en bronze de M. le lieutenant général comte Dessaix, de Thonon, pour le poser ensuite sur une des places publiques de cette ville, comme monument destiné à transmettre à la postérité le nom d'un personnage qui a grandement honoré sa patrie ; vous pouvez, par conséquent, faire procéder quand il vous plaira à ce transfert.

« Agréez, etc.

« *L'intendant général,*

« L. Mercier. »

Note 33, page 438

Plusieurs poésies et chants populaires ont célébré les vertus civiques et militaires de Dessaix ; voici les titres de quelques-unes :

Chanson en l'honneur de la fête de M. le général Dessaix, chantee dans un banquet qui lui fut offert à Ferney après 1830.

Un brave sur la tombe du général Dessaix, en 10 strophes de 10 vers.

Nous avons entendu, il y a une vingtaine d'années, dans le canton de Saint-Julien, où le souvenir des combats de 1814 était encore très-vivace, des vieillards chanter une chanson de régiment en l'honneur de Dessaix ; Augereau, et même Marchand, étaient fort maltraités dans cette poésie.

Voici deux couplets d'une autre chanson en l'honneur de Dessaix ; celle-ci a été chantée dans une réunion à Nyon vers 1825, sur l'air du *Dieu des bonnes gens*.

Quel est celui que dans ce jour on fête,
Qui fut sans cesse au chemin de l'honneur ?
Qui, dans le feu, marchait toujours en tête
De vieux soldats fameux par leur valeur ;
Quel est celui, qui, dans plus d'un haut grade,
De son pouvoir ne fit jamais d'excès ?
Qui du soldat était le camarade ?
C'est le brave Dessaix. *(Bis.)*

Buvons, amis, à ce chef respectable
Dont la grande âme atteste la bonté.
S'il fut jamais un guerrier redoutable,
Il fut toujours plein d'esprit, de gaîté.
A sa valeur s'il devait la victoire,
A sa candeur il dut des amis vrais,
Et l'amitié s'unit avec la gloire
Pour couronner Dessaix. *(Bis.)*

A la liste des hommages rendus à la mémoire de Dessaix, ajoutons ce curieux détail : le 19 décembre 1834, un service solennel fut célébré à son intention, à Paris, dans l'*Eglise française primatiale*. L'abbé Chatel, qui s'intitulait *primat des Gaules*, y officia et prononça un sermon sur *le véritable courage*.

Note 34, page 438

LA BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉRAL DESSAIX

Par un heureux et singulier hasard, la bibliothèque du général Dessaix a conservé sa destination militaire : elle est devenue la propriété d'un régiment de l'armée italienne. Chaque régiment de cette armée est depuis longtemps pourvu d'une bibliothèque. Un jour, le bibliothécaire de l'un des derniers régiments d'infanterie sarde qui ont tenu garnison à Annecy avant l'annexion, pria M. Éloi Serand, d'Annecy, de donner son avis sur l'acquisition d'un fonds de bibliothèque que le régiment venait d'acheter.

Après avoir examiné les livres, M. Serand s'écria : « Messieurs, c'est un trésor que vous avez là, car vous avez la bibliothèque du général Dessaix. »

Et il montra, au milieu d'une collection d'auteurs français, latins, italiens et anglais, un grand nombre d'ouvrages militaires (chaque volume portait le cachet ou la griffe du général), et un grand nombre de cartes toutes crayonnées et garnies de notes : c'étaient les cartes de ses campagnes.

A cette découverte, les officiers qui accompagnaient M. Serand allèrent prévenir le colonel, qui accourut, constata la trouvaille et s'écria : « Nous avons la plus belle bibliothèque de l'armée. » Il donna aussitôt l'ordre d'inventorier et de conserver soigneusement cette collection.

M. Serand fut surpris et charmé de voir la mémoire du général Dessaix en si grande vénération dans l'armée piémontaise.

Ces livres provenaient de la succession de M. l'avocat C..., d'Annecy. (*Lettre de M. Éloi Serand, du* 15 *avril* 1864.)



APPENDICE

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE PERSONNES CITÉES DANS CET OUVRAGE

ET

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR LES COMPAGNONS D'ARMES DU GÉNÉRAL DESSAIX

A

Achard. — Colonel du 108e régiment d'infanterie de ligne dans la division Dessaix en 1811-1812; sa conduite et ses blessures dans la guerre de Russie, chap. xvi, xvii, xviii. (Devenu général de division et sénateur du second Empire.)

Adalbert. — Prince-évêque d'Eichstaedt; sa lettre au général Dessaix, note 15.

Adine fils. — Inspecteur aux douanes, commandant le corps des douaniers sous les ordres de Dessaix en 1814; sa conduite dans la campagne de Savoie, chap. xxi, xxii, xxiii, xxiv.

Agusti. — Patriote napolitain, auteur d'un ouvrage sur les manœuvres militaires, chap. xii.

Aigouin. — Sous-lieutenant dans les voltigeurs du 53e, tué au combat de la Tourronde, 21 juin 1815, chap. xxix.

Albini. — Lieutenant général commandant les troupes mayençaises; battu par Dessaix à Neuhoff, chap. xii.

Albitte (Antoine-Louis). — Député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale, en mission dans le Mont-Blanc et à l'armée des Alpes, chap. ii; sous-inspecteur aux revues de la

division Dessaix, de 1809 à 1812, chap. xv, xvi, xvii, xviii ; périt à la retraite de Russie, chap. xix.

Albuféra. — *Voyez* Suchet.

Allouard (Jacques). — Capitaine aide de camp du général Dessaix, chevalier de la Légion d'honneur, né à Chambéry en 1770, mort dans cette ville en 1816. Soldat allobroge et sergent 1792, sous-lieutenant 1793, lieutenant de carabiniers 1794. Passe un des premiers le pont de Lodi, inscrit sur la liste des braves. Juin 1796, passe l'Adige à la nage et enlève un poste ennemi. Août 1796, prend 3 canons à la tête de ses carabiniers ; blessé au menton à Mori. Membre de la Légion d'honneur en 1803 ; capitaine aide de camp 1804. Passe le premier la Piave, 8 mai 1809, a 3 chevaux tués, est renversé sous son cheval à Wagram. Ce brave officier, aussi intelligent qu'intrépide, accablé de souffrances, suites de ses blessures et des fatigues de la guerre, prit sa retraite le 1er novembre 1811. Chap. xii, xiv, xv.

Alvinzi (d'). — Feld-maréchal autrichien, commande la 3e armée dirigée par l'Autriche contre Bonaparte en Italie, chap. vi, vii.

André (du Bas-Rhin). — Député au Conseil des Cinq-Cents, chap. ix.

Arena. — Député de la Corse au Conseil des Cinq-Cents, chap. xi.

Argenteau (Comte d'). — Général autrichien, battu à Montenotte, chap. v.

Arnaud. — Lieutenant dans la légion allobroge, tué au combat d'Oms en 1794, chap. iv.

Augereau (Pierre-Franç.-Ch.). — Duc de Castiglione, maréchal d'Empire (1757-1816). D'abord maître d'armes à Paris, général de division en 1794. Dessaix sert sous ses ordres aux Pyrénées-Orientales, chap. iv, et à l'armée d'Italie, chap. v. Collègue de Dessaix aux Cinq-Cents en 1798, il vote la motion Jourdan, et se rallie ensuite au 18 brumaire. Il commande l'armée gallo-batave en Franconie, chap. xii, le 14e corps de la Grande-Armée à Berlin en 1812, chap. xx, et l'armée de Lyon en 1814, chap. xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxv. Dans la défense de notre frontière de l'Est, qui lui fut confiée lors de la première invasion, il ne répondit en aucune manière aux espérances de Napoléon. Après la chute de l'empereur, il l'outragea dans une proclamation et se déclara pour les Bourbons. L'année suivante, il essaya une nouvelle palinodie, en acclamant Bonaparte au retour de l'île d'Elbe. Ce fut la dernière : flétri par Napoléon comme traître, il reçut des Bourbons un accueil des plus froids.

B

et reçut un coup de feu à la jambe droite. Major au 34e de ligne en 1811 ; colonel en 1813, assista à Bautzen, Lutzen, Leipsig, Hanau, reçut encore une blessure à l'épaule gauche, fut fait officier de la Légion d'honneur et baron après Leipsig. Commandait le 3e régiment d'infanterie de marine en 1814, à Champaubert, Montmirail et à la bataille de Paris, et reçut un coup de baïonnette au coin de l'œil droit le 26 mars 1814, à la retraite de Sézanne sur Paris. Chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814, et colonel du 53e de ligne, il fit la campagne des Cent-Jours sous les ordres de Dessaix et se distingua au pont de la Dranse et à Meillerie, chap. XXVIII, XXIX. Mis à la retraite après la deuxième invasion, il termina ses jours dans sa ville natale.

Bœuf. — Officier dans la légion allobroge, fait prisonnier en 1796, chap. V.

Bogdan. — Général commandant l'avant-garde autrichienne en 1815, chap. XXIX.

Bois. — Major au 60e de ligne, commande une colonne sous les ordres de Dessaix, en 1814, chap. XXI ; sa belle conduite aux combats des Echelles, de Lémenc et Montagny, chap. XXII.

Bon (De). — Lieutenant-colonel, commande un bataillon du Mont-Blanc, chap. III, IV.

Bonaparte (Louis). — Roi de Hollande, troisième frère de Napoléon (1778-1846) ; son abdication, chap. XV.

Bonaparte (Lucien). — Frère puîné de Napoléon (1775-1840). Attaqué par le *Journal des Hommes libres*, comme conspirant le renversement de la République ; préside le Conseil des Cinq-Cents et coopère activement au 18 brumaire, chap. XI.

Bonaparte (Napoléon). — (1769-1821), lieutenant d'artillerie, chap. III, note 7 ; ses campagnes d'Italie, chap. V, VI, VII ; viole la représentation nationale, chap. XI ; consul à vie et empereur, chap. XII ; campagne de 1805, chap. XIII ; son voyage à Venise, *ibid.* ; campagne de 1809, chap. XIV ; accueil qu'il fait à Dessaix, chap. XV ; occupation de la Hollande, *ibid.* ; choisit Dessaix pour commander une division de l'armée d'Allemagne, chap. XVI ; en Russie, chap. XVII, XVIII ; nomme Dessaix gouverneur de Berlin, chap. XIX ; sa fuite et son retour à Paris, *ibid.* ; première invasion, son plan de campagne, chap. XXI à XXV ; son retour de l'île d'Elbe, chap. XXVI ; les Cent-Jours ; il nomme Dessaix gouverneur de Lyon, chap. XXVII ; campagne de 1815, chap. XXVIII, XXIX, son départ pour Sainte-Hélène, chap. XXX.

Bonnet. — Capitaine du 23e de ligne, défend le fort de l'Ecluse, en 1814 (Notes et pièces justif., note 27).

C

CAMPION (Le chevalier), de Turin. — Officier piémontais à qui Dessaix sauva la vie en 1796, chap. V et XXXI.

CAMPY. — Colonel commandant le 26e léger, dans la division Dessaix, en 1809, chap. XV.

CANUEL. — Général commandant à Lyon pendant la *Terreur blanche*, en 1816, chap. XXXI.

CAPELLE (Guill.-Ant.-Benoît), baron (1775-1843)). — Préfet du Léman en 1813, abandonne Genève à l'approche de l'ennemi et tombe en disgrâce, chap. XXI. Il servit ensuite les Bourbons, fit partie du ministère Polignac et signa les fameuses ordonnances de 1830.

CARELLI DE BASSY, comte de Cevins. — Député du Mont-Blanc à la Convention, chap. II.

CARNOT (Lazare-Nicolas). — L'un des plus grands citoyens de la Révolution : homme d'Etat, militaire, publiciste et mathématicien (1753-1823). Membre du Directoire, chap. VIII. Ministre de l'intérieur pendant les Cent-Jours, chap. XXVII, XXVIII. Expulsé de France après Waterloo, il mourut en exil.

CARRA-SAINT-CYR. — Général de division, envoyé en mission diplomatique à Dresde; Dessaix lui succède dans le commandement de la 2e division du corps de Masséna, chap. XV.

CARTEAUX (Jean-François). — Général de division, peintre d'histoire (1751-1813). Général en chef de l'armée du Midi en 1793, chap. III.

CASSE (Du). — Général de brigade, chef d'état-major d'Augereau en 1814; père de l'auteur du *Précis des opérations de l'armée de Lyon*, chap. XXII, XXIII, note 23.

CHABERT (Théodore). — Général de division, baron de l'Empire (1758-1830). Député de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents, chap. VIII. Emprisonné et privé de commandement après la capitulation de Baylen, qu'il avait signée, il suivit Dessaix en qualité de volontaire en 1814, et rendit des services signalés, chap. XXI, XXIII. Il commande en 1815 une division de gardes nationales du Dauphiné, chap. XXVIII, XXIX.

CHAMOUX. — Député du Mont-Blanc au Conseil des Cinq-Cents en 1799, chap. X.

CHAPPUIS. — Chef d'escadron, né à Thonon en 1767, mort à Concise en 1851. Volontaire aux dragons allobroges en 1792, lieutenant en 1794, capitaine au 15e dragons en 1799, se distingua brillamment en Espagne et en Portugal en 1809.

CHAPUIS. — Lieutenant commandant l'artillerie régimentaire du 85e de ligne, chap. XVII.

D

Dessaix (Cl.-Louis-Victor). — Avocat, frère du précédent, député de Thonon à l'assemblée nationale des Allobroges en 1792; cette assemblée le désigne au nombre des commissaires chargés de porter à la Convention nationale le vœu de réunion à la France, chap. ii. — Il fut commandant de la garde nationale de Thonon pendant la Révolution et mourut en 1806. Son fils Joseph, dit *Joson*, sergent dans un des régiments de la division Dessaix, périt en Russie en 1812, chap. xvii.

Dessaix (Franç.-Améd.-Lubin). — Chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, frère puîné du général, né à Thonon le 10 mai 1767, chap. ier, servit en 1789 dans la garde nationale parisienne, et entra dans la légion allobroge le 17 septembre 1792, sous-lieutenant le 6 décembre 1792; lieutenant le 24 janvier 1791, il eut la jambe droite percée d'une balle au siége de Toulon, chap. iii. Fait prisonnier par les Autrichiens à Rivoli en novembre 1796, chap. vii, et rendu en 1797, il fut de nouveau fait prisonnier au fort Saint-Elme, à Naples, et débarqué à Toulon avec la légion suivant la capitulation. Capitaine le 19 août 1800, aide de camp de son frère le général le 3 novembre 1803, il reçut à Wagram une contusion d'arme à feu à la cuisse, et reçut la croix de la Légion d'honneur. Chef de bataillon le 28 février 1812, il reçut, en Russie, le 30 juillet 1812, un coup de lance au-dessus de l'œil droit. Malgré les grandes fatigues de la guerre, qui avaient affaibli sa vue et raidi ses membres, le commandant Dessaix fit encore les campagnes de 1814 et 1815 en qualité d'aide de camp de son frère. Au licenciement de l'armée de la Loire, il avait 23 ans 9 mois 20 jours de services. Une chute de cheval, qu'il fit en 1816, le rendit boiteux et aggrava toutes ses infirmités; mis à la retraite en 1817, il mourut à Thonon le 3 novembre 1837. — Son fils, M. Edouard Dessaix, avocat, fut président du conseil général de la Haute-Savoie de 1860 à 1870.

Dessaix (Claude-Franç.). — Né à Thonon le 15 septembre 1770, second frère du général, condamné par contumace aux galères à vie, par sentence du Sénat en 1791, pour avoir pris part à l'émeute de Thonon, il suivit à Paris son frère aîné et entra en 1792 dans la légion allobroge. Il était déjà capitaine d'une compagnie de carabiniers de la légion lorsqu'il fut tué à Oms en mai 1794; il n'avait pas 24 ans; son ardente bravoure et ses talents le désignaient pour les plus hauts grades de l'armée.

Dessaix (Jean-Fr.-Aimé). — Né à Thonon le 20 mars 1774, troisième frère du général, fut nommé lieutenant dans la légion allobroge le 31 août 1792, et capitaine aux carabiniers de la légion,

en mai 1795. Blessé en juillet 1794 à la jambe gauche, dans la Cerdagne espagnole; blessé au bas-ventre d'un coup de feu au passage du pont de Lavis en 1796, il fut fait prisonnier à Trente par les Autrichiens en novembre 1796. Rendu en juin 1797, il fut fait prisonnier par les Russes en juillet 1799 près de Plaisance, après la bataille de la Trebbia. Retiré du service en 1802, Aimé Dessaix étudia le droit à Paris, à 28 ans, et fut reçu docteur en 1808. Juge au tribunal de Genève en 1809, et ensuite juge au tribunal civil des douanes, il se retira à Thonon à partir de 1814. Dernier survivant des frères du général, il est mort le 18 juin 1853, laissant un seul fils, Joseph Dessaix.

Dessaix (J.-M.-Adolphe). — Né à Thonon le 21 décembre 1781, quatrième frère du général, fut reçu docteur en médecine à Paris le 1er août 1806. Médecin adjoint pour l'armée d'Italie par commission du 17 mars 1807, il fut nommé médecin ordinaire pour l'armée de Dalmatie le 6 juin 1808, il fit la campagne de 1809 sous Marmont, et passa médecin ordinaire de la division commandée par son frère dès le 2 novembre 1809 jusqu'à la fin de 1812. C'est en remplissant ses devoirs médicaux qu'il fut fait prisonnier à Smolensk, pendant la désastreuse retraite de Russie. Il ne recouvra la liberté que le 5 juillet 1814. Licencié à son retour des prisons de la Russie, il reprit du service dans la division de son frère, du 27 mai au 16 août 1815, et fut décoré de la Légion d'honneur. Licencié définitivement, il se fixa à Lyon, où il exerça sa profession. Il publia divers ouvrages, et mourut le 18 mai 1844, laissant la réputation d'un homme instruit, spirituel et aimable.

Un des fils du docteur Dessaix, M. Tony Dessaix, cultive les lettres avec succès; il est connu comme l'un de nos plus spirituels écrivains savoisiens. Un des petits-fils du docteur Dessaix a été maire élu de Féternes en 1877

Dessaix (Joseph-Marie). — *Voyez* sa note biographique à l'avant-propos de ce livre.

Destrem. — Député au Conseil des Cinq-Cents, chap. xxi.

Déthier. — Député de l'Ourthe au Conseil des Cinq-Cents, rédige le *Journal des Hommes libres*, chap. ix.

Deveyle (F.-M.). — Captaine aux chasseurs allobroges en 1795, chap. iv; adjudant-major dans la légion allobroge, sa mort, chap. vi.

Didier (Jean-Paul). — Chef de la fameuse conspiration de Grenoble en 1816, né dans la Drôme en 1758, décapité le 10 juin 1816. C'est à la suite de cette tentative insurrectionnelle que fut

arrêté le général Dessaix, avec lequel Didier n'avait cependant aucune relation, chap. xxx.

Didier. — Capitaine adjoint à l'état-major de la division Dessaix, chap. xvi, xvii.

Dijeon. — Général commandant la division de cavalerie de l'armée d'Augereau en 1814, chap. xxii.

Domenget (Claude-Philib.). — Colonel, né à Chambéry en 1799, gentilhomme archer aux gardes du corps du roi de Sardaigne en 1784, passé au service de France et lieutenant de chasseurs à cheval en 1793. Le 17 septembre 1793, enveloppé par la cavalerie espagnole, il refusa de se rendre, reçut un coup de feu à la tête et quarante coups de sabre. Adjudant commandant le 14 mars 1814, il fut nommé, le 22 mars 1815, chef d'état-major du général Dessaix, gouverneur de Lyon; il suivit son général à Chambéry et fut chef d'état-major de sa division pendant la campagne des Cent-Jours, chap. xxvii, xxviii, xxix.

Dommartin (Elzéar-Aug.). — Général de division (1768-1799), était capitaine de la compagnie d'artillerie dont Bonaparte était lieutenant en 1793, chap. iii. Tué à Rosette en Egypte. L'auteur de la brochure intitulée : *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie* (Paris, 1821), l'appelle à tort *Dammartin*.

Donnadieu (Le vicomte Gabriel). — Général royaliste, commandant la division militaire de Grenoble en 1816 (1777-1849). Réprima la tentative de Didier par l'exécution de 23 malheureux, au nombre desquels se trouvaient des enfants de 16 ans; influence de ces événements sur l'arrestation du général Dessaix, chap. xxxi et note 31.

Doppet (Franç.-Amédée). — Général de division, né à Chambéry en 1753, mort vers 1800. Docteur en médecine de Turin, il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, et fut nommé lieutenant-colonel de la légion allobroge en août 1792. Zélé partisan de la réunion de la Savoie à la France, il fut élu vice-président de l'assemblée nationale des Allobroges, et fut un des quatre députés chargés de porter à la Convention les vœux de réunion du pays. En août 1793, il devint colonel de la légion, et quelques jours plus tard général de brigade dans l'armée du Midi sous le général Carteaux. Général de division le 20 septembre 1793, commandant en chef l'armée des Alpes qui assiégeait Lyon, il prit cette ville le 9 octobre de la même année, passa à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1794, et se retira le 28 septembre de la même année pour cause de maladie, chap. ii, iii, iv. Il a écrit ses *Mémoires*, note 6, et publié plusieurs ouvrages

curieux, les *Mémoires de Mme de Warens*, ceux du *Chevalier de Courtille*, etc., ainsi que des brochures de circonstance sur le mouvement révolutionnaire en Savoie. Nous publions deux curieuses lettres inédites de cet écrivain fécond et qui ne manquait pas de verve, chap. VII, VIII. Il resta jusqu'à la fin de sa vie fidèle à ses opinions.

DORNAC. — Général de division, commande provisoirement l'armée des Alpes en 1792, avant l'arrivée de Kellermann; ses rapports, chap. II.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexandre). — Député à la Convention, en mission à l'armée des Alpes, chap. II, III.

DU BOIS DE ROMAND (Arm.-Jos.-Zénon, baron). — Inspecteur des douanes, chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Bayonne en 1783, mort en 1854. Cavalier d'ordonnance du général Lannes dès l'âge de 16 ans, il reçut un sabre d'honneur pour sa belle conduite à Marengo, et devint capitaine de cuirassiers. Inspecteur des douanes à Thonon en 1813, il commanda, sous les ordres du général Dessaix, les douaniers du Léman et du Valais, et dirigea les pelotons de cavalerie attachés à la division, chap. XXI à XXIV. Il ne déposa les armes qu'en avril 1814, et devint plus tard directeur des douanes à Grenoble.

DUBOULOZ (Jean-Georges). — Prêtre de la Sainte-Maison de Thonon, professeur de philosophie, chap. Ier.

DUBOULOZ (Thomas), d'Armoy. — Avocat, envoyé à Versoix par le conseil de ville de Thonon, chap. Ier.

DUBOULOZ (Jean-Michel).— Député du Mont-Blanc à la Convention, chap. II, et au Conseil des Cinq-Cents, chap. VIII.

DUBOULOZ (Philibert), de Thonon. — Capitaine de cavalerie, tué à la Moskova en 1812.

DU BOURGET (Frédéric). — Capitaine de cavalerie, aide de camp du général Dessaix, chevalier de la Légion d'honneur, né à Chambéry en 1782, fils d'un lieutenant-colonel savoisien au service d'Autriche. Cavalier en 1803 au 3e cuirassiers, sous-lieutenant en 1804, lieutenant en 1807, légionnaire en 1808, il passa aide de camp du général Pacthod, fit avec lui la campagne de 1809, et eut un cheval tué sous lui à Wagram. Capitaine au 10e chasseurs à cheval et aide de camp du général Dessaix en 1810, il fut tué à la meurtrière journée de la Moskowa, le 7 septembre 1812. Après avoir affronté les plus grands dangers sans une égratignure, il fut, vers la fin de la bataille, atteint, aux côtés de son général, par un éclat d'obus qui lui emporta la tête.

D'après un récit de M. Jérôme Du Verger, qui servait aussi dans la Grande-Armée, Du Bourget aurait eu, la veille de la bataille, le pressentiment de sa fin prochaine. Un instant après sa mort, son général avait le bras droit haché par un biscaïen, chap. xv, xvi, xvii, xviii.

Dubuisson (Gaspard). — Capitaine aux chasseurs allobroges en 1794 et 1795, chap. iv.

Duc (J.-B.). — Capitaine aux chasseurs allobroges en 1794 et 1795, chap. iv.

Ducos. — Général de brigade dans la division Dessaix en 1809, chap. xv.

Dufouard. — Commandant adjoint à l'état-major de la division Dessaix en 1802, chap. xvi.

Duffour (Alphonse), de Rumilly. — L'un des administrateurs du département du Mont-Blanc, élu député au Conseil des Anciens, chap. viii.

Dugommier (Jean-Franç.-Coquille). — Général de division 1737-1794). Commande en chef l'armée devant Toulon après Carteaux, chap. iii, et l'armée des Pyrénées-Orientales après Dagobert, chap. iv; il y fut tué.

Dumas (Jacq.-Marie). — Député du Mont-Blanc à la Convention, chap. ii; en mission à l'armée des Alpes en 1793, chap. iii.

Dumonceau, comte de Bergerduin. — Employé à l'armée de Hollande, chap. xv.

Duode. — Chef de bataillon sous les ordres du général Dessaix, blessé le 14 juin 1819, chap. xxiv.

Dupas (Pierre-Louis). — Général de division, comte de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, né à Evian en 1761, mort en 1823 à Ripaille, dont il avait fait l'acquisition en 1809. Cavalier dans Piémont-Dragons en 1775, passé au service de Genève en 1784, soldat en 1787 au régiment suisse de Châteauvieux qui guerroyait en Corse au service de la France, il fut admis, le 13 juillet 1789, dans la garde nationale soldée de Paris. Il devint officier dans la gendarmerie parisienne en 1792, et fut nommé, le 12 août de la même année, capitaine adjudant-major dans la légion allobroge. Chef du bataillon de carabiniers allobroges le 10 août 1792, chap. iii, il fit, en cette qualité, les campagnes du Midi en 1793, 1794 et 1795 dans les Pyrénées-Orientales, et d'Italie en 1796 et 1797, chap. iv et v. Dupas se conduisit avec la plus rare intrépidité au passage du pont de Lodi à la tête de 200 carabiniers allobroges et du 29e léger, et se distingua non moins brillamment devant Mantoue. Embarqué

E

F

G

H

J

K

L

M

Michaud (J.-P.) dit *le Bossu*, de Thonon. — Condamné pour rébellion en 1791, chap. Ier.

Michaud (Pierre). — Capitaine, né à Saint-Eusèbe en Savoie, garde du corps du roi de Sardaigne, sous-lieutenant aux volontaires du Mont-Blanc en 1792, reçut deux blessures et fut retraité capitaine. En 1814, il rejoignit le général Dessaix, qui lui donna le commandement d'un bataillon (chap. xxi).

Michaud. — Lieutenant de voltigeurs au 17e léger, en retraite, nommé lieutenant des volontaires du Léman en 1815, chap. xxix.

Milhaud (J.-B.) (1766-1833). — Député à la Convention, en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, chap. iv. Devenu général de division de cuirassiers et comte de l'Empire.

Milon. — Chef d'escadron au 9e chasseurs à cheval en 1809, chap. xiv.

Molin. — Professeur de peinture. Il surveilla la fonte et le moulage du buste de Dessaix. (Notes et pièces justif., note 32.)

Molitor (Gabriel-J.-Jos.). — Général de division, comte de l'Empire (1776-1849), succède à Dessaix dans le commandement de la division militaire d'Amsterdam, chap. xv; cité dans la correspondance de Dessaix, chap. xxxii. (Maréchal de France en 1832.)

Montault. — Chef d'escadron attaché à l'état-major de Dessaix en 1814, chap. xxiii.

Montesquiou-Fezensac (Anne-Pierre, marq. de) (1741-1798). — Général en chef de l'armée de Savoie en 1792, chap. ii. Toute sa correspondance avec les ministres sur les affaires de Savoie a été imprimée dans les mémoires justificatifs qu'il a publiés sous ce titre : *Correspondance du général Montesquiou avec les ministres et les généraux de la République pendant la campagne de Savoie et la négociation avec Genève, en* 1792. C'était un esprit élevé et un militaire instruit. Inscrit sur la liste des émigrés après son évasion du camp sous Carouge, il en fut rayé en 1795 par la Convention, revenue à une plus juste appréciation de son patriotisme.

Montfalcon (Jean). — Général de division, né au Pont-Beauvoisin le 6 février 1767, mort le 12 mai 1815. Maréchal de camp en 1815 sous les ordres de Dessaix, chap. xxvii à xxx.

Montfort. — Chef d'escadron, commandant l'artillerie à Genève en 1813, chap. xxi.

Montfort. — Maréchal de camp, commande le génie de l'armée des Alpes en 1815, chap. xxviii.

Morand (Louis-Ch.-Ant.). — Général de division, comte de l'Empire (1771-1835). Commande la 1re division du corps de Davout en 1811-1812, chap. xvi, xvii; est blessé à la Moskowa

d'un coup de biscaïen à la joue, chap. XVIII. — Aide de camp de Napoléon à Waterloo. Condamné à mort par contumace en 1816; pair de France en 1833.

MORIN. — Colonel, désigné pour faire partie de l'état-major du général Dessaix en 1814, chap XXI.

MORTIER (Ed.-Ad.). — Duc de Trévise, maréchal d'Empire (1768-1835). Dessaix sert sous ses ordres en Hanovre, chap. XII.

MOULIN (J.-Fr.-Aug.). — Général de division, membre du Directoire (1752-1810), forma avec Gohier la minorité républicaine du Directoire au 18 brumaire, chap. X.

MOUTHON (Dom.-Félix-Emman.). — Capitaine aide de camp du général Dessaix, né à Turin en 1764, mort vers 1835, était fils de l'intendant de Suze, originaire de Burdignin. Chartreux à Tamié, enfermé au château de Miolans pour insubordination, délivré en 1792, volontaire des armées de la République, devint lieutenant en 1794, et était en 1806 capitaine aide de camp du général Canclaux. Blessé d'un coup de feu à la jambe droite à l'attaque de Suze en 1799, il eut le pied gauche gelé au passage du Galibier. Après de nombreuses campagnes, retraité en 1812, il fut adjoint à l'état-major du général Dessaix le 6 février 1814, chap. XXI à XXV. Pendant les Cent-Jours, il fut 3e aide de camp du général Dessaix, chap. XXVIII à XXX. Plus tard, il se fit capucin à Novalaise, où il termina ses jours. Il a publié plusieurs ouvrages de piété.

MOUTON-DUVERNET (Régis-Barthélemy). — Général de division, baron de l'Empire (1779-1816). Pendant les Cent-Jours, chargé d'organiser une division de tirailleurs lyonnais, chap. XXVIII; commande la division militaire de Lyon, *ibid.*; il fut élu député. Condamné à mort et fusillé le 27 juillet 1816, *comme ayant trahi le roi* avant le 23 mars 1815.

MUDRY (Cl.-Marie-Franç.). — Né à Thonon en 1792, neveu du général Dessaix, sous-officier au 35e de ligne, chap. XVII; il périt en Russie.

MURAT (Joachim). — Grand-duc de Berg, puis roi de Naples (1771-1815). Son rôle au coup d'Etat du 18 brumaire, chap. XI; accueil qu'il fait à Dessaix à Venise, chap. XIII; en Russie, chap. XVIII. — Fusillé au Pizzo en 1815.

MUSNIER LA CONVERSERIE (Louis-Franç.-Félix). — Général de division, comte de l'Empire (1766-1837). Commande la 1re division de l'armée de Lyon en 1814, (chap. XXII); occupe Morel le 2 mars, est rappelé par Augereau, chap. XXIII.

N

O

P

Philippe (François). — Frère du précédent, né à Annecy le 30 janvier 1771, mort à Menthon le 30 octobre 1803; volontaire en 1792, lieutenant en 1793, capitaine en 1794 à la 18e demi-brigade légère, se distingua à l'armée d'Italie, passa le premier le pont de Lodi, et reçut cinq blessures qui lui rendirent dès lors le service actif impossible.

Piat. — Colonel du 85e de ligne, division Dessaix, chap. xvi; en Russie, chap. xvii, xviii. — Devenu général et sénateur du second Empire.

Pigni. — Chef de bataillon sous les ordres du général Dessaix en 1809, chap. xiv.

Pillet (Louis-Marie). — Colonel, chevalier de l'Empire, né à Chambéry le 18 avril 1775, mort 1830. Volontaire au 1er bataillon du Mont-Blanc le 1er janvier 1793, capitaine adjudant-major 1794, chef de bataillon 1799, colonel du 17e de ligne 1803, proteste contre le retour de la Savoie au Piémont en 1814, chap. xxvi.

Piré. — Général de brigade, commande une brigade de cavalerie légère sous les ordres de Dessaix, chap. xv.

Planchamp (Louis), de Thonon. — Condamné par contumace pour rébellion en 1791, chap. ier.

Plauzonne. — Colonel commandant le 5e de ligne en 1806, chap. xiii.

Pons (de l'Hérault). — Ancien député aux Cinq-Cents, chap. xv; préfet de Lyon en 1815, chap. xxx.

Porion. — Lieutenant aide de camp du général Serrant en 1814, chap. xxii à xxiv.

Porson. — Général de brigade, baron de l'Empire, chef d'état-major général du prince Borghèse, chap. xxv.

Pouchelon (de). — Général de brigade à l'armée de Lyon en 1814, chap. xxii; passe sous les ordres de Dessaix, chap. xxiii; rappelé par Augereau, *ibid.*

Pouráilly. — Colonel, baron de l'Empire, commande le 24e de ligne, division Dessaix, chap. xv.

Provera (Le marquis de). — Général italien au service de l'Autriche, est battu à Millesimo en 1796, chap. v.

Pully. — Général de cavalerie à l'armée d'Italie en 1809, chap. xiv.

Puthod. — Général de division, commande une division de gardes nationales de Lyon en 1815, chap. xxviii à xxx.

Q

R

Chef de partisans du pays de Gex en 1815, chap. xxix. Fut nommé commandant du quartier général du général Dessaix à dater du 15 juillet 1815.

Roger-Ducos. — Nommé membre du Directoire, chap. x.

Rolf de Marigny (Le baron). — Sénateur, chap. Ier.

Rossi (Antonio). — Lieutenant général commandant une division de l'armée de Savoie en 1792, chap. ii.

Rottembourg. — Colonel du 108e de ligne, division Dessaix, remplacé par le colonel Achard, chap. xvi.

Royer (Les trois frères), nés à Thonon. — L'un, François-Michel, né en 1770, devint lieutenant-colonel en 1813; il commandait un bataillon de jeune garde à la défense de Soissons; retraité en 1834. — L'autre, capitaine de dragons, fut tué à l'ennemi. — Le troisième, capitaine de chasseurs allobroges en 1794, retraité à la suite de blessures, fut nommé, par Dessaix, capitaine de la compagnie franche du Léman en 1815, chap. xxix.

Rubin. — Avocat, condamné à mort par contumace en 1833, pour avoir pris part à la tentative de Mazzini, chap. xxxii.

Rusca (J.-B.-Fr.-Dominique). — Général de division, baron de l'Empire, né en 1761 à Dolceacqua en Piémont, tué en mars 1814 à la bataille de Soissons, était docteur-médecin, banni de son pays et ses biens confisqués pour délit politique avant la Révolution. Adjudant général en 1794, général de brigade à Loano 1795, commandait l'avant-garde d'Augereau 1796, Dessaix sous ses ordres, chap. v. — Rusca était un officier d'une belle prestance militaire et d'un courage bouillant.

S

Sahuc. — Général de cavalerie légère (notes et pièces justif., note 16), chap. xiv.

Saint-Cyr Nugues. — Général de brigade, chef d'état-major de l'armée des Alpes en 1815, chap xxviii.

Saint-Marsan (Ant.-Mar.-Phil. Asinari, marquis de). — Ministre piémontais (1761-1828); ambassadeur de France à Berlin en 1812, chap. xx.

Saint-Vallier (Jean-Denis-René Lacroix de Chevrières, comte de). — D'abord militaire au début de la Révolution, sénateur en 1805, commissaire extraordinaire de l'empereur en 1814 dans la division militaire de Grenoble. Ses opérations, chap. xxi à xxv.

SERVAN. — Ministre de la guerre, signe le décret qui crée la légion allobroge, chap. II.

SEUVRY, de Neuvecelle. — Volontaire allobroge en 1792, chap. II.

SICARD. — Capitaine dans la demi-brigade allobroge, tué en 1796, chap. VII.

SIEYÈS (Emman.-Jos.). — Membre du Directoire exécutif (1748-1836). Attaqué par le *Journal des Hommes libres*, comme conspirant le renversement de la République, chap. X, XI.

SIMBSCHEN. — Colonel autrichien sous les ordres de Bubna en 1814, occupe le Chablais, chap. XXI.

SIMOND (Philibert). — Député à la Convention, commissaire dans le Mont-Blanc en 1792, chap. II; son discours à la Convention, sa mission à l'armée des Alpes, chap. III.

SINETTY. — Chef de bataillon dans la demi-brigade allobroge, tué en 1797, chap. VII.

SONNAZ (DE). — Général du roi de Sardaigne en 1814, chap. XXI.

SONGEON. — Volontaire du Mont-Blanc en 1792, chap. III; devenu général de brigade.

SONTHONAX. — Député au Conseil des Cinq-Cents, chap. IX.

SOULIER. — Maréchal de camp, commande en 1815 une brigade de gardes nationales du Dauphiné sous les ordres de Dessaix, chap. XXVIII à XXX.

SOULT. — Duc de Dalmatie, maréchal d'Empire (1769-1847). Major général de l'armée en 1815; ses instructions à Suchet, chap. XXVIII.

SOUPLET. — Officier de chasseurs dans la colonne du général Serrant en 1814. (Notes et pièces justif., note 22.)

SOUVIRAN (Placide). — Chef de bataillon, était procureur à Thonon lorsqu'il fut condamné à mort par contumace à la suite de l'émeute de 1791. Volontaire aux allobroges en 1792, chef du bataillon de chasseurs en août 1793 en remplacement de Dessaix, il fut tué à Oms le 2 mai 1794, « emportant l'estime et méritant les regrets de tous les braves qu'il avait tant de fois conduits à la victoire, ainsi que des généraux, dont il était avantageusement connu. »

SOUVIRAN (Georges). — Lieutenant dans la légion allobroge, frère puîné du précédent, mourut des suites de blessures et fatigues de la guerre, en se rendant avec la légion d'Espagne en Italie en février 1796 (chap. IV).

SOUVIRAN (Jean-Marie). — Frère aîné des précédents, d'abord

T

U

V

W

Y

Z



31

TABLE DES MATIÈRES

IIe PARTIE.

LE CONSEIL DES CINQ-CENTS

(1798-1799)

IIIᵉ PARTIE.

LES GUERRES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

(1800-1813)

IVe PARTIE.

LES DEUX INVASIONS

(1814-1815)

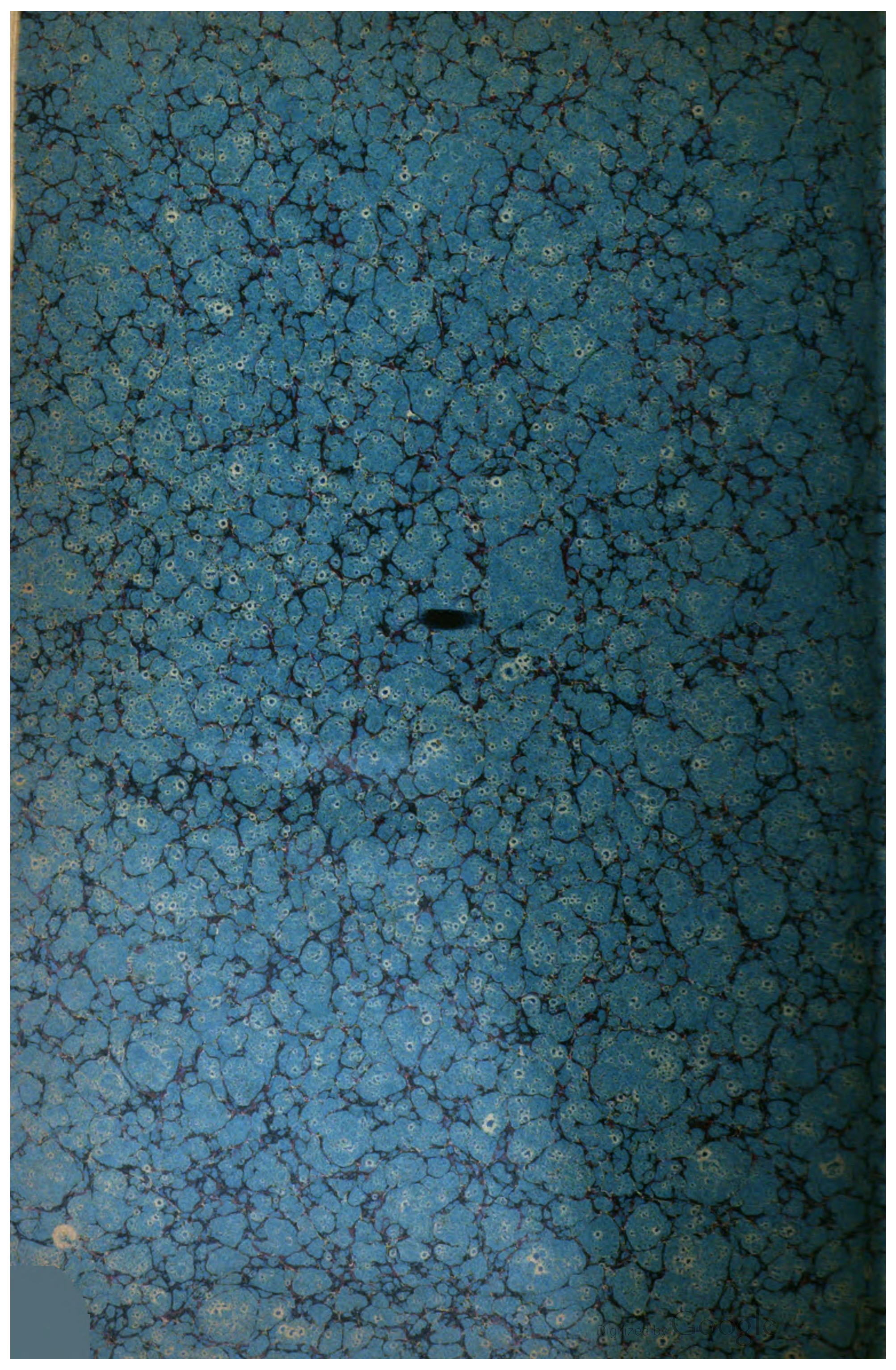
Ve PARTIE.

ÉPILOGUE.

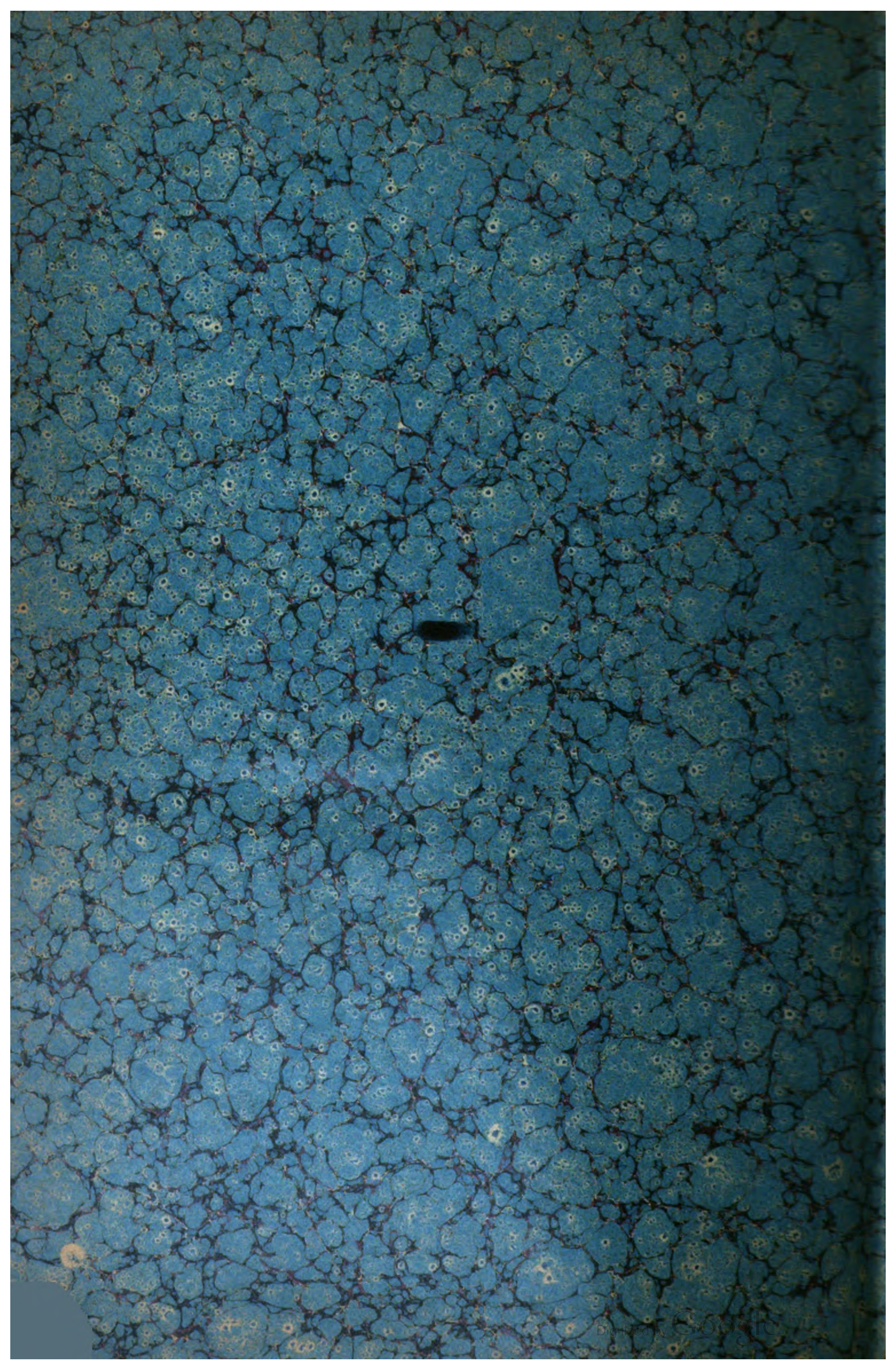
(1815-1834)



Annecy. typ. J. Depollier et Cie








Digitized by Google